



Image(s) française(s) du Maroc avant le Protectorat : (XVIIe-XXe siècles)

Abdeslem Kninah

► To cite this version:

Abdeslem Kninah. Image(s) française(s) du Maroc avant le Protectorat : (XVIIe-XXe siècles). Littératures. Université d'Avignon, 2015. Français. <NNT : 2015AVIG1150>. <tel-01315181>

HAL Id: tel-01315181

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01315181>

Submitted on 7 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Ecole doctorale Culture et Patrimoine

Laboratoire ED 537

**Image(s) française(s) du Maroc avant le
Protectorat (XVIIe- XXe siècles)**

M. Abdeslem Kninah

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de
l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Sous la direction du Professeur M. Christian Petr.

Année universitaire 2015-2016.

PETR Christian directeur

GONZALEZ Madalena co-directeur

BERTRAND Michel président

DURAND Jean-François rapporteur

URBANI Bernard rapporteur

Date de soutenance 17 décembre 2015

Sommaire

Remerciements	02
Introduction.....	03
Première partie : Image(s) française(s) du Maroc sous le règne de Moulay Ismaïl.....	18
Chapitre I : Images du Maroc barbaresque.....	21
Chapitre II : La captivité chrétienne sous le règne de Moulay Ismaïl.....	35
Chapitre III: Le regard d'un captif, Germain Mouëtte.....	53
Chapitre IV: Saint-Olon, de l'ambassade à la description de l'état des lieux de « La maison Maroc ».....	67
Chapitre V: La rédemption, un complément narratif dans l'aventure Barbaresque.....	94
Chapitre VI : Moulay Ismaïl ou le mythe du despote oriental.....	108
Deuxième partie : La quête d'un Orient marocain.....	129
Chapitre I : Louis Chénier du consulat à l'orientalisme.....	132
Chapitre II : Le Maroc de Delacroix.....	149
Chapitre III : Gabriel Charmes ou le temps/Ton du mépris.....	183
Chapitre IV : Le Maroc de Pierre Loti.....	230
Chapitre V : Le Maroc funèbre d'André Chevrillon.....	269
Troisième partie : De l'enquête à la conquête.....	310
Chapitre I : Charles de Foucauld ou la reconnaissance utile.....	316
Chapitre II : Le Maroc inconnu d'Auguste Moulières.....	350
Chapitre III : Linarès ou le regard du médecin.....	379
Chapitre IV : Vers le Protectorat.....	417
Conclusion :.....	466
Chronologie des écrits français sur le Maroc avant le Protectorat :.....	474
Glossaire :	479
Bibliographie :.....	488

Remerciements

Je tiens à remercier, d'abord, mon ancien professeur et directeur de thèse Monsieur Jean-François Durand, pour m'avoir proposé ce sujet (Images française (s) du Maroc avant le Protectorat) et aussi pour avoir dirigé mon travail de recherche pendant trois années.

Mes remerciements vont également à mon actuel directeur de thèse Monsieur Christian Petr. La pertinence de ses conseils et la qualité de son suivi m'auront été le soutien le plus précieux.

J'adresse aussi mes remerciements à, Mohamed Malki, Mohamed Farissi et Fouad Mehdi d'avoir accepté de relire mon texte et de l'avoir corrigé.

Introduction

La littérature des voyages se rattache par de multiples liens à la littérature comparée. La connaissance de l'étranger est à la base de toute interrogation comparatiste. Son étude présuppose une approche pluridisciplinaire qui met en jeu diverses sciences humaines (Histoire, histoire des idées, ethnologie, anthropologie...). En France, depuis 1980, Daniel-Henri Pageaux ne cesse d'affiner sa méthode historique et anthropologique concernant l'étude de l'image culturelle d'un pays :

« Il est évident que l'imagologie recoupe un certain nombre de recherches menées par des ethnologues, des anthropologues, des sociologues, des historiens des mentalités, lesquels abordent des questions portant sur l'acculturation, la déculturation, l'aliénation culturelle, l'opinion publique face face à une donnée étrangère, par exemple. Le comparatiste a tout intérêt à prendre en compte certaines interrogations pratiquées par des chercheurs voisins, non pour oublier l'étude littéraires et élargir démusurément son « territoire », mais pour confronter ses méthodes à d'autres et surtout l'image « littéraire » à d'autres témoignages parallèles et contemporains (presse, para-littérature, estampes, films, caricatures, etc). Il s'agit bien de réinscrire la reflexion littéraire dans une analyse générale qui concerne la culture d'une ou de plusieurs sociétés. »¹

D'autres s'interrogent sur la spécificité du voyage en tant que substrat d'un genre d'écriture narrative. Les thèses de certains membres du *Groupe de Recherche sur la Littérature des voyages*, sous la direction de François Moureau (Paris IV), s'interrogent sur les modalités d'écriture et de lecture du récit de voyage, sur la réception des productions scripturales afférentes². Les travaux des membres de la *Société Internationale d'Etude des Littératures de l'Ere Coloniale*

¹ -Pageaux, (Daniel-Henri), *Littératures et cultures en dialogue*, L'Harmattan, Paris, 2007, p.28.

² - Le G.R.L.V publie des ouvrages et des thèses sur le voyage et compte plus d'une centaine de chercheurs de différentes nationalités, cf. *Répertoire du G.R.L .V*, Paris, 1991.

(SIELEC) se donnent comme objectif d'analyser le traitement littéraire de l'Autre et de son univers culturel en explorant des textes et des documents variés : « *récits de voyage et d'exploration, romans inspirés par l'Outre-Mer, textes et discours politiques, littérature de l'esclavage, rapports d'ethnologie, données d'anthropologie appliquée, musique, peinture, etc.* »¹ Ainsi, l'étude des images culturelles de l'étranger, appelée communément « *Imagologie* », est devenue une discipline indissociable de la littérature comparée. Guy Dugas souligne l'apport de ce nouveau champ de recherche comme suit :

« *Un nouveau domaine des recherches littéraires s'ouvre là aux étudiants et chercheurs. Dépister les mythes, en analysant la genèse et le devenir, en mesurer, lorsque c'est possible, la distance à l'hétéro-image, voilà la tâche de l'imagologie [...]. Il est en effet grand temps qu'ils s'attachent à détruire, pour y parvenir, tous les préjugés, toutes les fausses images que peut entretenir la littérature, par son impact populaire et son rayonnement universel* ». ²

Le comparatiste ou l'imagologue, aux yeux de Dugas, doit, semble-t-il, se comporter en destructeur de préjugés séculaires, œuvrant à la recherche de la vérité, à l'instar des philosophes des Lumières. Denise Brahimi, dans sa thèse sur *les voyageurs français du XVIIIe siècle en Barbarie*, voit dans la représentation littéraire de l'image de l'Algérien chez Desfontaines, les signes d'une appréhension raciste :

« *L'affirmation d'une différence absolue entre les mœurs de l'observateur-auteur et son lecteur, et les mœurs observées, n'en comporte pas moins de grands dangers. Si elle entraîne des explications par la nature de l'Autre, elle confine au racisme, ou plutôt elle est le signe que l'auteur est déjà tombé dans cette déviation* ». ³

L'étude de l'image de l'Autre dans la conscience ou dans les œuvres littéraires d'un pays pose donc de sérieux problèmes engendrés, essentiellement, par l'ambiguïté qui pèse sur la notion d'image culturelle. En effet, le terme «image», en soi, est manifestement ambigu de par sa polysémie. Il est souvent

¹ - voir le Manifeste de la SIELEC sur le site www.sielec.net.

² - Dugas, Guy, *Contribution méthodologique à l'état des recherches imagologiques au Maghreb*, in *Echanges*, 1, (3), 1979, p.332.

³ - Brahimi, Denise, *Voyageurs français du XVIIIe siècle en Barbarie*, Lille, Art, 1976, p.310.

repris par un ensemble de para-synonymes : mirage, miroir, mythe, représentation, regard, exotisme, phobie, philie...

Pour ne pas avoir à mentionner tous les essais de définitions, évoquons celle qui nous paraît la plus pertinente. Celle, en l'occurrence, d'Henri-Daniel Pageaux qui propose, dans cette perspective, une définition sous forme d'hypothèse de travail :

«Celle-ci pourrait être formulée ainsi : toute image procède d'une prise de conscience, si minime soit-elle, d'un Je par rapport à l'Autre, d'un Ici par rapport à un Ailleurs. L'image est donc l'expression, littéraire ou non, d'un écart significatif entre deux ordres de réalité culturelle. Ou encore : l'image est la représentation d'une réalité culturelle au travers de laquelle l'individu ou le groupe qui l'ont élaborée (ou qui la partagent ou qui la propagent) révèlent et traduisent l'espace culturel et idéologique dans lequel ils se situent.»¹

Cette définition systématisante relie l'image à l'imaginaire et la conçoit comme regard, lecture et interprétation. Ainsi, l'image culturelle permet non seulement la connaissance de l'étranger mais elle permet aussi la reconnaissance de celui qui la produit. Il s'agit en effet de deux discours en contrepoint qui mettent en relation deux sujets (Je /l'Autre) et deux espaces (Ici/Ailleurs) de cultures différentes.

Dès lors, la personne du producteur de l'image devient, un champ d'étude à même de déterminer les facteurs qui ont motivé et orienté les intentions du voyageur. Son récit de voyage, ou son rapport d'expédition, ne peut se dissocier d'une subjectivité issue de sa nature exogène. Il projette fatallement l'imaginaire collectif dont il est issu. En relatant l'Autre, l'auteur-narrateur porte sur lui un jugement dont la neutralité peut être sujette à caution. Ce jugement participe du code de valeurs et de l'imaginaire collectif où se ressource un auteur inséré dans un groupe social déterminé.

«Chaque groupe social a ses habitudes de vie et ses mœurs, ses normes et ses tabous, son langage, ses façons de penser et de se comporter, que reflètent notamment ses locutions idiomatiques, sans oublier son imaginaire collectif, auquel s'est notamment

¹ - Pageaux, Daniel-Henri, *op.cit*, p.29.

intéressée l'histoire des mentalités. Suite à l'ethnologie américaine, c'est le terme «culture» qui s'est imposé pour désigner l'ensemble des connaissances, inconscientes et conscientes, et des activités culturelles, morales, intellectuelles et techniques d'un groupe social, délimité géographiquement et historiquement, bien que dans le temps comme dans l'espace les limites restent floues ou fluctuantes. Dans des proportions variables, la culture du groupe social est également conditionnée par l'histoire, le climat, la géographie et la démographie».¹

De ce fait, l'étranger se trouverait relégué à une position d'infériorité à cause de son statut d'objet d'étude assujetti à l'observation et à la caractérisation.

Par conséquent, l'imagologue qui étudie l'image transmise par tel ou tel voyageur ne doit pas ignorer que le regard porté sur un pays ou une société est tributaire et conditionné par l'optique du voyageur, de sa culture et du contexte sociopolitique et culturel dans lequel le voyage de découverte s'est effectué. Il serait, par exemple, intéressant de voir le statut du destinataire à qui le producteur de l'image s'adresse, étant donné qu'il peut cibler un interlocuteur précis : le pèlerin ou le missionnaire, par son livre, convoque respectivement l'attention de sa hiérarchie ecclésiastique dont notamment le pape, ou la cour; le diplomate vise les tenants de la chancellerie, l'exote ou le touriste quant à eux focalisent leur intérêt sur un lectorat féru de sensations fortes.

De même, on est en droit de s'interroger sur ce qui motive le discours du producteur de l'image, sur les circonstances personnelles ou historiques dans lesquelles s'est déroulé son périple. Ces questions permettraient à l'imagologue de mieux saisir la visée de l'auteur via ses réactions envers l'espace visité et les conditions dans lesquelles les images ont été produites. Fink recommande, à ce propos, la prise en considération de plusieurs facteurs significatifs afin de mieux cerner les images culturelles d'un pays :

«Conscient de la plus ou moins subjectivité de toute expression, l'imagologue s'attache à cerner et à motiver sa subjectivité des images et des stéréotypes nationaux, reflétés par un miroir plus au moins déformant. En effet, l'individu sélectionne ce qui se présente à sa vue en fonction de ses critères, favorisant volontiers ce qui

¹ - Fink, Gonthier- Louis, «Réflexions sur l'imagologie. Stéréotypes et réalités nationales dans la perspective franco-allemande», in *Recherches Germaniques*, (23), 1993, p.6.

*confirme ses préjugés ou ses idées ou, au contraire, ce qui lui paraît original, neuf ou simplement différent de ses habitudes mentales. C'est pourquoi, comme le rappelle Maurois, on peut dire en exagérant à peine que l'hétéro-image était un miroir dans lequel le locuteur se contemplait lui-même. En effet, elle reflète autant sa propre mentalité et celle de son groupe qu'il prétend caractériser. Comme nous l'avons vu, elle repose sur une comparaison implicite. Sans oublier la subjectivité de son propre discours, qui peut à son tour être analysé en fonction de son horizon et de son idéologie, l'imagologue s'efforce de circonscrire la subjectivité du locuteur en cherchant à préciser qui dit quoi, à propos de quoi, à qui et dans quelle intention, où et à quel moment. C'est dire qu'il faut analyser la personnalité du locuteur, voir à quel groupe il appartient, quelle est son auto-image personnelle, son contexte biographique et historique, son idéologie, son horizon. Connaît-il le pays dont il parle, en parle-t-il dans son pays ou lors d'un voyage à l'étranger ? Cette distinction peut être d'importance puisque, à l'étranger, l'individu prend facilement conscience de son identité nationale».*¹

Dès lors, tout laisse à penser que l'imagologue n'a affaire qu'à la subjectivité des voyageurs qui peuvent déformer la réalité selon les exigences de leur psyché et de leur affect individuels ou collectifs. En effet, tel Narcisse, le voyageur oppose une image positive de sa culture regardante à l'image, censée être négative, de la culture regardée. Inconsciemment, il brosse ou peint un portrait de la société à travers le prisme de ses remarques. Tel un superviseur au sommet de la connaissance, il transforme la société regardée et ses gens en des objets d'analyse laborantine.

En analysant les images françaises du Maroc, avant le Protectorat (XVIIe-XXe siècle), nous avons espéré réfléchir sur la spécificité de ce genre littéraire à partir des schèmes narratifs et discursifs qu'il met en œuvre. L'étude de ces images, dans leur genèse et dans leur typologie, présuppose une approche pluridisciplinaire. Car, nous semble-il, il est indispensable de mettre en relation les analyses littéraires, l'histoire, l'histoire des idées sachant que les images culturelles d'un pays peuvent ne pas être le reflet d'une réalité politique, historique d'un

¹ - Fink, *op.cit*, pp.21-22.

moment, mais elles s'avèrent, en revanche, liées à une situation culturelle historiquement déterminée. Pour saisir la présence de l'étranger, ou son image, dans un texte, il faudrait tenir compte des conditions de production de ce texte. Par conséquent, l'image se constitue, en fait, d'un ensemble d'idées sur l'étranger évoluant dans un processus de «*littérarisation et de socialisation* »¹

Dans cette perspective, notre démarche se veut à la fois chronologique, synchronique et interdisciplinaire. Ainsi, en recensant les images constituées sur le Maroc et ses habitants, depuis le XVIIe jusqu'au XXe siècle, nous espérons voir, s'il y a ou non une filiation dans la perception française de l'Autre. Contextualisation exige, pour mieux cerner l'arrière-plan de cette perception, nous aurons recours, naturellement, aux textes produits par les voyageurs, mais aussi aux documents historiques, ethnologiques et sociologiques. L'élargissement du champ de la réflexion à d'autres disciplines, relevant du champ des sciences humaines et sociales, nous permettra, de saisir comment la représentation de l'Autre, pourrait nous révéler les fonctionnements d'une instance idéologique historiquement repérable (exotisme, racisme, par exemple ...). Aussi, nous demanderons-nous, à titre d'exemple, si l'appartenance d'un auteur au catholicisme n'infléchit pas dans un sens ou dans un autre sa vision du musulman et du juif. On pourra se demander aussi si le regard des voyageurs du Grand siècle n'a pas changé avec l'apport des idées du siècle des Lumières, fondées sur l'apologie de la raison et d'une certaine rationalité scientifique et académique.

Pour la constitution du corpus de base, le choix était loin d'être aisé. Nous avons été amené, dans une optique méthodologique et fonctionnelle, à prioriser les travaux d'essence bibliographique, notamment l'œuvre phare de Henri de Castries, essentiellement, ses *Sources inédites de l'histoire du Maroc*²

Parallèlement, il nous a paru nécessaire de recourir aux recherches consacrées au Maroc par Roland Lebel, en particulier, sa bibliographie, analytique, exhaustive et sériée portant le titre *Les voyageurs français du Maroc*. Une somme de connaissances qui, de surcroît, permet à l'auteur de citer chronologiquement la liste des voyageurs français qui « *en se succédant, dessinent eux-mêmes un tableau du Maroc, qui se complète et qui s'approfondit grâce l'apport de chacun*»³.

¹ -Pageaux, *op.cit*, p.28.

² -Castries (Henri de), *Sources inédites de l'histoire du Maroc*. France.1^{ère} Série : Dynasties filaliennes.2^{ème} Série : Dynasties Saadiennes.,

³ -Lebel, Roland, *Les voyageurs français du Maroc, l'exotisme marocain dans la littérature de voyage*, Paris, Librairie coloniale et orientaliste, Larose, 1936.

Ce faisant, notre corpus se constitue indubitablement d'un ensemble de textes qui se caractérisent par une double hétérogénéité : les auteurs appartiennent, en effet, à des milieux divers : ils sont des captifs, des religieux, des diplomates, des peintres, ou des explorateurs au service d'un empire colonial en gestation sur le moyen et long terme. Les textes sont également hétérogènes du point de vue de la forme et du contenu, puisque certains sont mieux élaborés que d'autres.

Une lecture approfondie de l'ensemble textuel nous a conduit à sélectionner un corpus représentatif regroupant essentiellement les récits de voyages authentiques ou ce que Jean-Marie Seillan appelle, à juste titre, *textes non fictionnels*. Autrement dit, il s'agit d'examiner « *un ensemble de comptes rendus, de rapports officiels et de récits de voyage, se fondant sur un vécu, une expérience effective des mondes visités du fait que leurs auteurs reçoivent leur légitimité testimoniale du contact direct et souvent prolongé qu'ils ont entretenu avec une réalité géographique et ethnographique.* »¹

D'un point de vue purement diachronique, ces récits se situent, au niveau de leurs publications, entre 1672 et 1906 et sont écrits par les voyageurs concernés après leur retour en France. C'est dire qu'une posture de périodisation historicisante est à préciser au regard de la visée fonctionnelle de ces écrits.

A la fin du XVIIe siècle, ceux-ci sont de deux sortes : soit des relations d'ambassades-libelles institutionnelles sur commande, s'il en est-, soit des récits de voyages entrepris, en vue du rachat des captifs chrétiens détenus par les corsaires de Salé, ou plus encore des récits rédigés par les captifs eux-mêmes après leur rédemption. Cette littérature se révélait, en toute vraisemblance, être le reflet d'une époque où les relations entre la France et le Maroc étaient marquées par des alternances de crises et de trêves. Les historiens sont unanimes à attester que, nonobstant les désaccords relatifs à la question épineuse et chronique du sort des cohortes des captifs, le sultan Moulay Ismaïl et Louis XIV, ont cherché, chacun à sa façon, de maintenir des relations diplomatiques viables. Ainsi va-t-on assister à un ballet diplomatique des deux côtés de la Méditerranée. L'échange des ambassadeurs s'érite en rituel : à l'ambassade de Haj Tamim à Versailles (1681), succède l'arrivée de Saint-Amans au Maroc en 1682 pour négocier le rachat des captifs français auprès du sultan. Quelques années plus tard, toujours dans le même dessein diplomatique, Pidou de Saint-Olon se rendra, à son tour, à Meknès. En

¹ -Seillan, Jean-Marie, *Littératures coloniales et contraintes génératives in Le désenchantement colonial*, Les cahiers de la SIELEC N°6, Editions Kailash 2010, p.30.

dépit de l'échec patent de sa mission, l'ambassadeur a pu, tout de même, rédiger un mémoire sous le titre *Etat présent de l'empire de Maroc*, qui n'est rien d'autre, dans sa substance, qu'une monographie polyvalente du pays.

Concernant cette période charnière , nous avons estimé opportun voire utile de retenir trois récits-phares traitant de l'esclavage chrétien au Maroc : le premier, la *Relation de captivité* de Germain Moüette (1683) qui, selon Lebel, «est un des plus pathétiques témoignages que nous possédions sur la vie des esclaves au Maroc ; et il contient par ailleurs un grand nombre de renseignements sur le pays et sur son administration, l'auteur, qui est resté onze ans captif, et qui a beaucoup voyagé, a été à même de faire de multiples observations, qu'il a su rendre d'une manière très objective».¹

Le deuxième possède un caractère officiel : c'est le récit de voyage de l'ambassadeur Pidou de Saint-Olon, repris sous le titre *Etat présent de l'Empire du Maroc*(1694). Le troisième, écrit par Dominique Busnot et intitulé *Histoire du règne de Moulay Ismaïl*(1714) traite «de la cruelle persécution que souffrent les esclaves chrétiens dans ses Etats, avec le récit de trois voyages faits à Miquinez et à Ceuta pour leur rédemption»² Ainsi, Les trois ouvrages livrent-ils successivement, le point de vue d'un captif racheté, d'un ambassadeur du Roi-Soleil et d'un Mathurin qui complète cette entrée en littérature barbaresque. Ces livres traduisent les préoccupations d'une époque de luttes, de prises et de négociations au sujet des fameux corsaires barbaresques et des esclaves chrétiens dans les fers du *Moghreb*.

A la deuxième moitié du XVIII^e siècle, un vrai traité, stipulant la volonté de mettre fin à l'ère de la course et de la captivité, est signé par les deux pays. Suite à cet accord diplomatique et étant donné qu'à cette époque, l'Orient était au zénith recueillant tous les suffrages de la propension exotique, le Maroc attirera de moins en moins la curiosité des Français. Un seul auteur perpétuera la littérature dite barbaresque : Louis de Chénier, consul général de France à Rabat-Salé. Celui-ci, outre ses activités consulaires, consacrera son assez long séjour marocain à rassembler ses notes et ses souvenirs afin de rédiger un gros ouvrage historique sur le pays.

¹ -Lebel, *op.cit*, p.28.

² -*Ibid.*, p.29.

Publié, en trois volumes, sous le titre *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*¹, le livre connut un grand succès d'édition et fut même traduit en Angleterre². Dans le troisième volume, l'auteur, imprégné des idées des Lumières nous livre sa version de l'inconstance du caractère des Maures et explique les obstacles qui se dressent devant le chercheur désirant connaître leur histoire. «*J'ai fouillé dans ce chaos autant que j'ai pu, malgré son obscurité*» dit-il. Cette partie de l'œuvre contient aussi une description du pays avec des aperçus sur l'administration et les mœurs des populations. Le livre de Chénier fut considéré comme le plus important que le XVIII^e siècle ait produit sur l'Afrique du nord.

En ce qui concerne le XIX^e siècle, il est nécessaire de remarquer que c'est l'époque qui voit le plus de périples à destination du royaume chérifien. Cette ruée vers le pays des Maures s'explique par deux raisons : d'une part, l'ouverture du pays sur l'Europe et le régime immunitaire de "protections" accordé par le Sultan vont favoriser le déplacement et le rendre moins périlleux. D'autre part, après la conquête d'Alger, le voyage est devenu possible et aisné depuis l'Algérie voisine.

Au début, les visiteurs seront de conditions et de motivations diverses et ciblées : des consuls, des religieux, des explorateurs, des géographes ou de simples aventuriers.

Ainsi, deux années après la prise d'Alger, le comte Charles de Mornay est envoyé par le roi de France Louis Philippe auprès du sultan Moulay Abderrahmane. La France, occupée à «pacifier» l'Algérie et à réduire les foyers de résistance, cherchait à gagner du temps et surtout à éviter d'entrer en guerre avec l'empire chérifien.

Pour jauger le pays et en donner un aperçu moins vague, Mornay a fait appel à un peintre : Eugène Delacroix. Le séjour de l'artiste au royaume est pour lui une véritable révélation. Fasciné par les couleurs et les lumières de l'Orient, mais aussi par son «*haut parfum de mauvais lieu*» (selon l'expression de son admirateur Charles Baudelaire), il multiplie croquis et aquarelles et consigne ses impressions sous forme d'un journal. Il poursuit, ainsi, le courant littéraire orientaliste initié par les romantiques au début du siècle.

¹ -Chénier, Louis, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'Empire de Maroc*, (3 volumes), Paris, 1787.

² -Chénier, Louis, *The Present State of the Empire of Morocco*, London, 1788.

Le voyage de Delacroix marque une étape cardinale dans l'histoire des relations culturelles entre le Maroc et la France et partant l'histoire du regard français sur l'empire chérifien. C'est à la fois la fin d'une période et le début d'une autre. En effet, le périple marocain du peintre clôt une époque durant laquelle le Maroc n'était connu que d'une manière approximative parce que le pays était essentiellement représenté par des récits où l'affabulation a prévalu sur une vraie altérité. L'époque qui suit commence, après la bataille d'Isly en 1844. La diplomatie française était soucieuse de normaliser ses relations politiques, commerciales entre les deux Etats, mais ne voulait pas entamer des négociations directes sous peine d'indisposer un rival de taille, l'Angleterre. La conférence de Madrid (1880) viendra amorcer un nouveau tournant dans les relations franco-marocaines, car à l'issue de cette conférence, le devenir économique et politique du Maroc sera dicté par les puissances européennes, tout en lui octroyant une souveraineté de façade.

Dès lors, le royaume chérifien, affaibli sur le plan politique, économique et militaire, était confronté aux appétits croissants de ces mêmes puissances. La France, qui se révèle être le grand bénéficiaire d'entre les nations rivales, se résoudra à mettre en œuvre tous les stratagèmes pour mettre le Maroc, considéré en voie de décadence, sous sa tutelle. Elle fonde, en effet, son autorité, non seulement sur la force militaire mais encore sur la connaissance du terrain.

Les travaux d'exploration ethnologique, géographique et politique, souvent de facture littéraire, sont de mise et constituent une solide toile de fond culturelle au service de la pénétration et l'expansion coloniales. Ainsi, le discours français sur le pays s'intensifie, se diversifie et devient plus offensif. Les productions intellectuelles françaises au sujet du pays de l'*Extrême Couchant*, ne font pas seulement figure de reflet rhétorique, mais jouent un rôle capital dans les décisions des potentats de la colonisation au sujet de ce qu'on avait coutume d'appeler «*la question marocaine*».

En sensibilisant l'opinion publique métropolitaine au profit de desseins occultes d'expansion coloniale, en collectant et en diffusant, à cet effet, des informations parcellaires et en prenant parti, les auteurs se réunissent autour d'une constante qui se cristallise dans la description tendancieuse des individus - qualifiés majoritairement d'*indigènes* -, du système administratif et économique, de l'architecture, perçus comme rétrogrades et obsolètes, le tout, paradoxalement, agrémenté de sensations pittoresques souvent dévalorisantes.

Cette description anémiée n'est, en fait, qu'une plate-forme au service d'une vision insidieuse qui met en scène l'Autre comme étant incapable de s'assumer et qui rend *in fine* «*la mission civilisatrice*» que pourrait jouer la France au royaume chérifien justifiable, voire légitime.

Dans cet ordre d'idées, entre 1875 et 1890, les publications se trouvent, en effet, étroitement liées aux préoccupations françaises majeures du moment, mais certaines d'entre elles affichent, néanmoins, des relents d'un courant d'exotisme envahissant. C'est dans ce contexte qu'à la suite de Delacroix, certains voyageurs suivront, ce qu'Henri Duveyrier appelle, le «chemin des *ambassades*»¹. C'est, entre autres, le cas de Gabriel Charmes qui, avec son *Ambassade du Maroc* publiée, d'abord, en 1886 sous forme d'articles par la *Revue des Deux Mondes* et rééditée, à titre posthume en 1887-, amorce un approfondissement esthétisant et progressif de la représentation marocaine. Ainsi comme le souligne Lebel «*Par sa couleur, [Charmes] annonce tout à fait Pierre Loti*» et, par *sa pénétration fait songer à André Chevrillon*».²

En effet, Pierre Loti, deux ans avant son élection à l'Académie française, se rendit au Maroc au sein d'une délégation diplomatique dirigée par le ministre plénipotentiaire, M. Patenôtre et ramena de son voyage une relation qu'il publia en 1890 sous le titre *Au Maroc*³. Par ce récit, Loti, en donnant une forme et une couleur avenante à l'imagerie du pays, a le mérite d'avoir été, sans conteste, le précurseur de l'exotisme marocain.

Bien que Chevrillon ne se soit pas rendu au Maroc dans le cadre d'une ambassade officielle accréditée auprès du Sultan comme Loti, son ouvrage *Un crépuscule d'Islam* (1905), en tentant de sonder l'âme marocaine, perpétue une vision orientalisante initiée depuis Chénier et Delacroix. En effet, les voyageurs successifs, par leurs descriptions et leurs observations formelles des hommes, esquisSENT, par touches polychromes, les contours d'un Maroc faisant écho aux images d'Epinal d'un Orient de légende. Cependant, cette volonté, exprimée par les uns et les autres, de percer le mystère marocain et ses forteresses de roc, ne peut être perçu comme un simple désir de dépaysement mais plutôt comme une étape d'une longue quête au service du rêve colonial.

¹ -Duveyrier, Henri, *Le chemin des ambassades, de Tanger à Fès et à Meknès*. Extrait du Bulletin de la Société de Géographie. Troisième trimestre, 1986, Paris.

² -Lebel, *op.cit*, p.160.

³ -Loti, Pierre, *Au Maroc*, Calmann-Lévy, 1928.

Ainsi, parallèlement aux voyageurs, cherchant au Maroc un certain Orient, d'autres français, partisans zélés de l'esprit de conquête, entreprennent, quant à eux, d'explorer le pays dans ses moindres recoins, en vue de rendre compte aux décideurs de l'autre côté de la Méditerranée. La volonté de servir son pays, la France, animera la mission de Charles de Foucauld (1883- 1884) et le conduira sur les routes d'un Maroc hostile au Chrétiens et cruel dans ses vengeances. Sa fameuse *Reconnaissance au Maroc*¹ a permis de mieux connaître le pays et a apporté des résultats «*si beaux et si utiles*» pour ceux qui l'ont chargé de cette aventure exploratrice. Dans le même dessein, par l'entremise dans derviche, Auguste Moulières entreprend d'explorer les tribus du Rif et des Djebala et ne dissimule nullement le motif suprême de son entreprise :

«Depuis mon enfance, la curiosité de connaître un voisin avec lequel nous avons plusieurs centaines de kilomètres de frontières communes, m'obsède au-delà de toute expression. Né à Tlemcen, à deux pas des limites marocaines, j'ai été élevé, j'ai grandi sous l'empire de deux idées que je n'ai pas cessé de méditer jusqu'à ce jour : premièrement connaître notre mystérieux voisin ; deuxièmement le faire entrer dans la sphère d'influence de la France. C'est dans ce double but que j'étudie, depuis de longues années, l'arabe et le berbère»²

Quelques années après les deux explorateurs, Fernand Linarès et Frédéric Weisgerber, médecins appréciés à la cours chérifienne, se proposent, chacun à sa façon, de fixer les traits essentiels d'un «*Vieux Maroc*» en voie de décadence et de préciser certains faits relatifs à la «*pénétration pacifique*» des pionniers de la colonisation.

A l'aube du Protectorat, un bon nombre d'ouvrages relatent les circonstances dans lesquelles, le royaume chérifien, affaibli politiquement et financièrement, est délesté progressivement de son indépendance et de sa souveraineté. Le premier texte de cette série de documents est dû à Eugène Aubin, *Le Maroc d'aujourd'hui*³. Aubin (pseudonyme de Léon-Eugène-Aubin Coullar-Descos) fut nommé en 1902 premier secrétaire de la Légation française de Tanger. Durant son séjour, l'auteur avait la possibilité de sillonna le pays jusqu'aux

¹ - Foucauld, (Vicomte Charles de), *Reconnaissance au Maroc*, Paris, Challamel, 1888.

² - Moulières, Auguste, *Le Maroc inconnu*, Paris, Librairie Coloniale et Africaine, 1895, p.5.

³ - Aubin, Eugène, *Le Maroc d'aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1904, réédité au Maroc en 2002 par Eddif sous le titre *Le Maroc dans la tourmente*.

contreforts de l’Atlas et de recueillir une documentation substantielle et fort utile à son heure.

Dans cette même période, lorsque Moulay Abdelaziz, est épris de l’art photographique, Gabriel Veyre se rend aux palais de Marrakech puis de Fez pour enseigner au jeune Sultan la photo et le cinéma, avant de l’initier aux «nouvelles technologies» : bicyclette et pétrolette, automobile, téléphone, éclairage au gaz, électricité...

C’est ainsi que, durant quatre années, Veyre, côtoyant quotidiennement le Sultan et son entourage, a pu rassembler des informations sur le Makhzen au début du XXe siècle en un livre intitulé *Dans l’intimité du sultan*¹.

En suivant la chronologie des voyages et des publications françaises, on constate que le regard français sur le Maroc est conditionné par les relations politiques fluctuantes entre les deux pays. Ces relations, très tendues à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle à cause de la pratique de la course et de ce qui en résulte, génèrent une littérature de captivité-rédemption, souvent dénigrante et méprisante.

A la deuxième moitié du siècle des Lumières, une double évolution s’annonce. L’une au Maroc, l’autre en France, modifiant profondément les conditions qui avaient été à l’origine de la littérature dite «barbaresque» et amorçant un nouveau cycle littéraire. Au Maroc, les troubles qui suivent la mort de Moulay Ismaïl, puis les choix politiques et économiques de son successeur Sidi Mohammed Ben Abdallah, réduisent l’activité corsaire et, par conséquent, le nombre de captifs. Le roi du Maroc engage une politique de mutuelle restitution et manifeste sa volonté de clore ce dossier qui représente, à ses yeux, une source de contrariétés plutôt qu’autre chose.

Ainsi, le problème de la captivité perd-t-il de son acuité et la littérature qui s’y rattache devient un peu lassante car une nouvelle curiosité s’empare du lecteur français. A une époque de la laïcisation rampante de la société, l’émotion religieuse cède la place à l’intérêt intellectuel. Au lieu de pleurer le sort de ses coreligionnaires, on préfère s’imprégnier de la pluralité des mœurs et des coutumes des autres.

Dans cette optique de curiosité globale, dictée par l’esprit des Lumières, s’ouvre un autre horizon qui consiste à vouloir mieux connaître, l’histoire, la

¹ -Veyre, Gabriel, *Dans l’intimité du sultan*, Paris, Librairie universelle, 1905, réédité au Maroc en 2009 par Afrique Orient.

géographie et la culture du pays visité. Dès lors, les voyageurs comme Chénier, Delacroix et, un peu plus tard, Charmes et Loti, découvrent au Maroc les aspects d'un Orient à la fois sombre et fascinant.

A la fin du XIXe siècle, le royaume chérifien, impuissant et fortement exposé aux appetits d'expansion européenne, voit venir des voyageurs d'une autre veine. Ce sont des chargés de missions, qui inaugurent une nouvelle ère, celle de la toponymie, de la géographie de l'exploration et de l'ethnologie coloniale.

Pour examiner le degré de fixité ou d'évolution des images françaises du Maroc, nous avons adopté un plan qui consiste à allier le texte et le contexte y afférent.

Dans la première partie de notre étude, nous verrons comment les premières images constituées par les voyageurs à la fin du XVIIe siècle étaient souvent dépréciatives et dénigrantes. Nous examinerons, en effet, les textes se rapportant à la captivité chrétienne au pays des Sultans. Pour cette période, nous avons essayé de varier les points de vue des producteurs d'images. Aussi avons-nous retenu, en particulier les regards respectifs, celui d'un captif, Germain Moüette avec sa *Relation de captivité*, celui d'un ambassadeur du Roi-Soleil, François Pidou de Saint-Olon avec son *Etat de l'empire de Maroc* et enfin celui d'un Mathurin, Dominique Busnot avec son *Histoire du règne de Moulay Ismaïl*.

Dans la seconde partie, intitulée "La quête d'un Orient marocain", nous analyserons successivement les *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'Empire de Maroc* de Louis de Chénier, *le journal de voyage* d'Eugène Delacroix, *Ambassade au Maroc* de Gabriel Charmes, *Au Maroc* de Pierre Loti et *Un crépuscule d'Islam* d'André Chevrillon.

Ces ouvrages, bien que véhiculant chacun une approche spécifique et intrinsèque, entretiennent un rapport de filiation car ils esquissent les contours d'un Maroc calqué sur le modèle du vieux mythe de l'Orient légendaire. Ainsi, pourrons-nous remarquer que la mécanique de la description s'appuie, d'une part, sur la référence à l'antiquité ou à un Orient de fantaisie lorsqu'il s'agit des descriptions purement formelles et relatives à l'apparence des Marocains, et d'autre part sur le comportement décadent, voire condamnable de ces mêmes Marocains lorsqu'il s'agit de décrire leur caractère ou leurs comportements. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il faut comprendre le désir -manifesté par certains

de ces voyageurs- de régénérer un peuple au passé glorieux en le mettant sous la tutelle de la France.

Dans la troisième partie de notre travail, nous examinerons les textes qui inaugurent une nouvelle ère, celle où les images du Maroc sont moins approximatives, moins exotiques et moins sombres. En analysant la *Reconnaissance* de Foucauld, *le Maroc inconnu* de Moulières, *Le Maroc dans la tourmente* d'Eugène Aubin, *Dans l'intimité du Sultan* de Gabriel Veyre, et *Au seuil du Maroc moderne* de Frédéric Weisgerber, nous verrons comment ces textes reflètent des images d'un pays "en sursis" d'une occupation coloniale annoncée.

L'Empire chérifien y apparaît comme une tache d'archaïsme paradoxal et insoutenable si près de la «*civilisation*». Il est perçu comme un agrégat désuni de vieilles cités mauresques, de tribus anarchiques et d'établissements maraboutiques semi-indépendants. Le cercle décisionnel s'inspirera de cette imagerie et se divisera en deux camps : d'un côté les financiers, alliés des diplomates, partisans d'une «*pénétration pacifique*» consistant à neutraliser l'Etat (le Makhzen) en le criblant de dettes et de travaux publics pour le ligoter au bon vouloir des institutions financières françaises, d'un autre côté, les militaires, soutenus par les «*algéristes*», pour qui le Maroc est comme un prolongement de l'Algérie voué à une annexion subrepticte.

Première partie

Image(s) française(s) du Maroc sous le règne Moulay Ismail :

Bien qu'il ait été épargné de la tutelle hégémonique de l'Empire Ottoman qui a mis en coupe réglée la Maghreb, le Maroc au XVIIe siècle ne faisait valoir, pour l'opinion française, aucune particularité qui le distinguait des autres pays de la zone côtière de l'Afrique du nord. Considéré comme la porte la plus proche de l'Orient, le royaume alaouite constitua dans l'imaginaire occidental en général et dans les représentations des français en particulier, un réservoir de mythes et de poncifs orientalistes livrant au lecteur de l'époque des images approximatives, imprécises voire foncièrement fantaisistes. Sous l'appellation « Orient», on mêlait « Royaume des maures », Etats barbaresques, Régences barbaresques et nations musulmanes. Dans son *Histoire de la littérature coloniale*, Roland Lebel souligne cette confusion et cette imprécision sur les contours du pays par rapport au pays voisin l'Algérie :

« Mais faisait-on bien au dix-septième siècle la différence entre les deux pays ? Et, cette différence, au demeurant, était-elle tranchée ? Seul le Maroc, empire fermé, possédait un caractère particulier, mais s'en avisait-on en France ? Bien plutôt, on confondait tous ces pays entre eux, les englobant sous le terme d'Orient, qui les résume généralement et l'on peut dire qu'il n'y a d'exotisme français à cette époque -comme longtemps d'ailleurs- d'une littérature méditerranéenne qui va des Echelles du Levant aux Etats de barbarie, de Constantinople à Tanger en suivant les côtes de la Méditerranée »¹

Empire fermé, s'il en est, le Maroc n'en est pas moins perçu comme une terre déchirée tant par le tribalisme que par le fanatisme.

Cette représentation réductrice, qui a prévalu jusqu'au XVIIIe siècle, était largement inspirée par une littérature visant à développer une image d'un pays aux frontières extensibles et où les lois et les coutumes régissant l'ordre social étaient tributaires d'un système féodal profondément ancré dans les mœurs. Le royaume était, en effet, perçu comme un champ de combat permanent entre tribus violentes et altières. Voltaire, qui consacre au Maroc deux chapitres de son *Candide*, rapproche ses habitants plus de la brutalité et de la sauvagerie des primitifs aux comportements impulsifs qu'à l'urbanité reconnue de la société maure qui aura duré cinq siècles, en Andalousie, et jusqu'aux contreforts des Pyrénées.

¹-Lebel, *op.cit*, p.24.

*"...Maroc nageait dans le sang quand nous arrivâmes. Cinquante fils de l'empereur Moulay Ismail avaient chacun leur parti : ce qui produisait en effet cinquante guerres civiles. Des noirs contre noirs, des noirs contre basanés, des basanés contre basanés [...] c'était un carnage continual dans toute l'étendue de l'empire"*¹.

Cette littérature, mettant en scène un Orient "africain" constitué par la Barbarie, était nettement marquée par une influence espagnole. La trame des œuvres a, la plupart du temps, pour point de départ un amour contrarié, à la suite duquel un amant se retrouve captif. Il s'ensuit une série d'anecdotes tournant autour du harem du sultan...

*"Des Etats barbaresques continuaient d'arriver d'étonnantes récits, aventures en mer, captivités, fuite et délivrances, amants séparés et retrouvés, martyrs et renégats. On entrevoyait des pachas et des janissaires, de belles éplorées, prisonnières de sérail et des infidèles s'éprenant de leurs charmes, des missionnaires apportant à grand peine, en doublons d'Espagne ou en écus de France, d'énormes rançons. Sans cesse répétées, sans cesse embellies, ces histoires plaisaient toujours. Dénouements de comédies, péripéties des histoires d'amour, et faits réels plus romanesques que les romans."*²

La curiosité barbaresque fut alors stimulée par les exploits des corsaires barbaresques. En effet, on ne se rendait pas au Maroc par plaisir. On y allait soit comme captif pris par des pirates de Salé ou de Ceuta, soit comme missionnaire ou bien comme consul pour protéger les intérêts commerciaux des pays concernés. La littérature conséquente traduisait les préoccupations d'un siècle de luttes maritimes entre les peuples riverains de la Méditerranée.

La mer était le lieu privilégié des hostilités et la piraterie avait pris un essor considérable depuis le XVIème siècle. Elle s'accroissait aussi bien chez les chrétiens que chez les musulmans. Les prisonniers qui se faisaient prendre des deux côtés de la Méditerranée étaient astreints à l'esclavage. Les récits de captifs ou ceux rédigés par les Pères de la Rédemption, chargés de les racheter, développeront des images d'un empire où sévit la sauvagerie et la cruauté. En somme, d'une terre de toutes les passions.

¹ -Voltaire, *Candide*, chapitre onzième, Bordas (Univers des Lettres Bordas),1984.

² -Hazard, Paul, *La crise de la conscience européenne*, Fayard, 1961, p.66.

Durant cette époque, l'imagerie marocaine inspirait toute une littérature populaire qui n'éprouvait aucune peine à s'alimenter au fond des histoires de corsaires, d'esclavage, de princesses captives et de coupeurs de têtes...

Chapitre I

Image(s) du Maroc barbaresque :

A côté des forces navales relevant des Etats, la Méditerranée a connu, depuis le Moyen-Age jusqu'au XIXe siècle, d'autres forces maritimes¹, qui écumèrent les côtes et les cités portuaires, indépendantes ou semi-indépendantes. Ces nouvelles forces furent classées par les puissances maritimes de l'époque selon la spécificité de leurs activités, leurs commanditaires et les buts de leur action dans l'ordre suivant : une piraterie, une activité corsaire, une course barbaresque.

Cette typologie due à l'Occident chrétien fut établie à partir de ses valeurs, sa culture et son histoire. Sous le nom méditerranéen de *corso*, français de course, anglais de *pirateering*, l'activité corsaire se distingue par ses règles, peu à peu fixées et internationalement reconnues, de la piraterie ou de la flibusterie, activités d'aventuriers en rupture de ban et plus ou moins marginaux par rapport à la société. La piraterie a été pratiquée un peu partout en Méditerranée et a été longtemps le moyen d'existence de certains peuples ainsi qu'une forme de guerre privée. Selon Roger Coindreau, elle connut un regain de vigueur à l'époque des Croisades :

«La prospérité du trafic à l'époque entraîna une recrudescence de la piraterie en Méditerranée. Les chevaliers de Malte, héritiers des Croisés, prêtèrent constamment main forte aux Etats méditerranéens pour lutter contre les entreprises de ceux que l'on désignait déjà sous le nom de pirates barbaresques»²

¹ -Le Père Dan affirme que les corsaires barbaresques étaient «en crédit dès 1390 « et troublaient déjà bien fort le commerce et le repos de la chrétienté», cf., *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris, P. Rocolet, 1649, p.18.

²-Coindreau, Roger, *les corsaires de Salé*, La Croisée des Chemins, Rabat, 2006, p.23.

Pour lutter contre les actes de piraterie et du désordre dont la Méditerranée fut le théâtre, les puissances maritimes chrétiennes ont alors pensé à mieux définir le concept de course. Ainsi, un premier traité fut l'Ordonnance publiée par François 1^{er}, roi de France. Dans cette Ordonnance, la course devient légale par la "lettre de représailles" qui sera remplacée par la "lettre de marque", mais c'est l'Ordonnance de Colbert (1681) sur la marine qui posera les bases juridiques relatives à la piraterie et à la course.

«Le corsaire doit limiter sa piraterie aux seuls navires des nations ennemis, n'agir qu'en période de guerres officiellement déclarées, rendre un compte exact de son butin et le remettre pour partage aux autorités régulières qui lui ont fourni ses «lettres de course» [...] En retour, il reçoit le soutien logistique de la nation qui l'emploie (et qui n'est pas obligatoirement sa nation d'origine) et doit en principe être condamné en cas de capture comme un combattant régulier. On ne le pendra pas immédiatement, on se contentera de l'envoyer sur les pontons où s'entassent dans les plus terribles conditions les marins prisonniers»¹.

Si le statut de corsaire a pris sa forme définitive et devient viable à la fin du XVIIe siècle, force est de constater que ce nouveau statut n'est pas forcément reconnu pour les corsaires musulmans, pourtant patentés par leurs gouvernements. «...Telle admirable «ruse de guerre» de Jean Bart, est stigmatisée avec la dernière vigueur comme abominable trahison lorsqu'elle est pratiquée par un corsaire barbaresque »².

Animés par un européocentrisme aigu, certains historiens ont noirci l'image du corsaire musulman et ont fait de lui l'objet d'interprétations tendancieuses. En effet l'appellation «barbaresque»³ même a de tout temps impliqué une série d'évocations dépréciatives étroitement associées à la violence sur mer, à la piraterie. Pourtant le brigandage sur mer n'est pas le seul apanage des barbaresques. Mas-Latrie souligne, à cet égard, que «la statistique des *forfaits* dont la Méditerranée, s'il est possible de la dresser, mettrait à la charge des chrétiens une quantité fort lourde dans l'ensemble des pillages et des dévastations

¹-Les dossiers de l'Histoire (Revue) N°spécial, *Pirates, Corsaires et flibustiers*, septembre-octobre 1978, p.4.

²-*Ibid.*,

³-Heers, Jacques, *Les Barbaresques*, Perrin (coll.Tempus), 2008, pp.7-8.

maritimes, que nous rejetons trop facilement au compte des barbares. Si les chrétiens paraissent avoir le plus souffert de la piraterie musulmane, c'est qu'ils avaient un commerce plus considérable et des côtes moins faciles à défendre, c'est que leur histoire nous est mieux connue que celle des arabes. Les témoignages des Chrétiens révèlent eux-mêmes tout le mal imputable aux pirates d'origine chrétienne.»¹

Cette perception unilatérale et egocentrique, formée en Occident au cours du grand affrontement entre chrétienté et islam, représente le corsaire marocain comme le mal-aimé de l'histoire maritime européenne en général et française en particulier. Sa légende noire et son image plus stéréotypée du «*pirate salétin*», écumant l'Atlantique du Cap Vert au Cap Finisterre font l'être malfaisant inspirant la terreur : «*Ces salétins, adonnés au commerce et à la course, devinrent redoutables à l'Europe commerçante et leur nom a conservé l'impression de la crainte qu'ils ont inspirée*»².

Les auteurs français font souvent mention des ruses mises en œuvre par les pirates salétins pour s'emparer du butin. Selon certains récits, ces pirates, comme leurs émules de Barbarie, pratiquaient surtout la tactique du guet-apens. Ils ne cherchaient nullement le combat, ils préféraient jouer sur l'effet de surprise. Assistés par des renégats d'origines diverses capables de s'adresser à l'ennemi dans sa langue, ils parvenaient ainsi à s'emparer du navire, de sa cargaison et de l'équipage :

«Quel spectacle épouvantable que l'attaque de ces pirates !, de voir avec quelle fureur ils entrent quand ils attaquent un vaisseau. Ils paraissent d'abord sur le tillac, les manches retroussées jusqu'au coude, le cimeterre en main, poussant tous ensemble des hurlements épouvantables, afin d'abattre le courage de ceux qui les entendaient. Alors, ils commandaient qu'on leur amène le vaisseau, se tenant toujours en cette posture menaçante, à moins que le canon du navire qu'ils voulaient capturer ne leur fit changer de résolution.»³

¹-Mas-latrie, Louis, *Relation et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-âge*, Paris Firmin Didot, 1806, pp.404-405.

²-Chénier, (Louis de) *Recherches historiques sur les Maures ...*, op.cit, p.239.

³-P.Dan, *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, op.cit, p.159.

La course salétine trouve sa force dans un esprit de vengeance contre les Espagnols des maures expulsés d'Espagne. Pour des raisons de politique intérieure et extérieure, Philippe III signe des décrets successifs, en 1609 et en 1610, ordonnant l'expulsion de tous ceux de ses sujets qui ont appartenu ou qui appartiennent à la religion musulmane.

Les Maures se réfugiaient surtout en France et en Afrique du nord. Une ordonnance d'Henri IV, le 22 février 1610, fixa les conditions dans lesquelles ils devaient être accueillis : ceux qui voudraient professer la religion chrétienne pourraient rester en France ; il serait donné aux autres de passer en Afrique du nord. Certains se rendirent à Constantinople, d'autres en Tunisie et en Algérie. Le Maroc en vit venir des cohortes de ces réfugiés qui s'incorporèrent au bout de peu de temps dans une population plutôt accueillante, sinon volontiers réceptive à leur influence :

«Il faut distinguer au moins deux catégories de Maures ou Moriscos. Les Andalous et les Hornacheros, ceux-ci plus riches que ceux-là et plus entreprenants. Les Hornacheros venaient d'Estrémadure ; Ils apportaient au Maroc tous leurs instincts pillards et batailleurs qui leur avaient permis de tenir tête à Philippe II ; même ils avaient obtenu de lui le droit de porter des armes. Désormais installé à Salé-le-Neuf [...] les Hornacheros vont acheter des vaisseaux et organiser la course. La Hollande leur fournira les navires dont ils auront besoin, et leurs équipages seront composés de façon hétéroclite : très peu de vrais marocains mais des pirates internationaux et des esclaves surveillés par quelques Moriscos. Leurs entreprises, par un désir de vengeance compréhensible, sont dirigées contre l'Espagne.»¹

Devenus les maîtres incontestés du pays, les Hornacheros trouvent à Salé, le point idéal d'où partira leur vengeance. Ainsi Salé devient le grand boulevard de la course : ses corsaires y rabattent des esclaves et des marchandises². Les nouveaux venus, l'esprit ouvert aux inventions modernes et décidés avant tout à poursuivre leur lutte séculaire contre les «reconquistadores» apportèrent à la

¹-Penz, Charles, *les captifs français au XVIIe siècle*, Rabat, 1944, p.11.

²-Bennasser Bartolomé et Bennasser Lucile, *Les Chrétiens D'Allah*, Perrin (coll. Tempus), Paris, 2006, pp.475-476.

course marocaine un coup de fouet non négligeable. Cela ne veut pas pour autant dire que la piraterie sur les côtes marocaines était pratiquée uniquement par des corsaires de confession musulmane ; au contraire, au XVIIe siècle, la course barbaresque était aussi celle de chrétiens qui abjurèrent leur foi pour embrasser l'islam. Les villes de Salé et de Tétouan sont demeurées longtemps des terres d'accueil pour ces renégats de toutes espèces, beaucoup préoccupés par l'aventure, le lucre et le pouvoir que par des considérations religieuses. Le père Dan dit à leur propos : «*Ces renégats ne brillaient pas par leurs vertus. Les motifs de leur conversion à l'islamisme, étrangers à toute évolution religieuse, étaient nombreux et allaient de la peur à l'ambition*»¹

La course barbaresque a peu à peu vu s'accroître le nombre de capitaines d'origine européenne. En effet, les marins européens capturés et devenus renégats, fournissaient les techniciens nécessaires aux besoins de la course salétine. Dans un mémoire adressé au cardinal de Richelieu, Issac de Razilly souligne que la plupart des corsaires étaient des renégats :

«Plus de huit mille des meilleurs mariniers du royaume ont été rendus esclaves et sont à présent dans l'Afrique, contraints par les tourments à renoncer à la loi de Jésus-Christ, puis servent de pilotes aux Barbaresques pour venir aux côtes de France prendre leurs parents et compatriotes.»²

Au cours de la première moitié du XVIIe siècle, les morisques et les renégats formaient la majorité des équipages. Les renégats, tentés aussi par la morale conjugale de l'islam, perçue comme permissive et qui est, à leurs yeux, une promesse de « débauche », n'hésitent pas à se convertir. Ainsi l'amour d'une femme peut être un mobile de conversion. A en croire Germain Mouette, les postulantes n'étaient pas rares³.

Le conflit entre les deux rives de la Méditerranée prend ainsi, pour certains, la forme d'une guerre sainte maritime. Le mobile religieux a pu servir de tremplin à l'activité corsaire aussi bien pour les chrétiens que pour les musulmans. En effet, l'exaltation de la foi est ouvertement rendue lors des scènes d'abordage des navires

¹ -P.Dan, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, op.cit, p .314.

² -Castries (Henri de), *Sources inédites..., 1^{ère} série, t.III*, p.116.

³-*La captivité du Sieur Mouette dans les Royaumes de Fez et de Maroc*, Relation publiée par la Marquise de Serres, Tours, Maison Alfred Mame et Fils, 1927, p.88.

chrétiens et s'exprime par des déclamations à haute voix des versets du livre saint ou de récitation à haute voix de certains chants religieux qui témoignent de leur piété :

Au nom du Généreux ! Ainsi je commence,

Dieu est éternel.

Car c'est par cette formule que chacun doit commencer.

Dieu est éternel.

Que la bénédiction de Dieu soit sur la meilleure voie,

Dieu est éternel.

Sur notre maître Mohammed.

Mon jardin ! Ô mon jardin !

Dieu est éternel !

Si je partais en voyage qui te soignerait ?

Dieu est éternel !

Un jour les ennemis entreraient chez toi,

Dieu est éternel !

Et ils briseraient les bourgeons !¹

La répartition des prises est également fixée par la loi coranique : «*Souvenez-vous que vous devez la cinquième part du butin à Dieu, au prophète, à ses parents, aux orphelins, aux pauvres et aux pèlerins*».²

Cette forme de *jihad* maritime ne fut jamais acceptée par l'Occident chrétien, car tout discours qui ne s'insère pas dans les références occidentales avec leur appareil terminologique est considéré comme ennemi des "valeurs universelles". Or, les Musulmans, surtout ceux qui furent chassés et expulsés d'Espagne dans des conditions inhumaines et lamentables, trouvèrent légitime de

¹ - B.Simiot, « *Pérez le renégat* », Revue maritime, octobre 1949, p.1241, cité par Leïla Maziane dans *Salé et ses corsaires (1666-1727) Un port de course marocain au XVII^e siècle*, Publications des Universités de Rouen et du Havre.2007.

²-Coran, X, 29, traduction Blachère.

se défendre selon les modes qui étaient les leurs. D'ailleurs le jihad maritime trouve sa légitimité dans le texte coranique :

«Autorisation est donnée aux victimes d'agression de se défendre, car elles ont été injustement traitées et Dieu est capable vraiment de les secourir. Autorisation est donnée également à ceux qui ont été expulsés injustement de leurs foyers pour avoir dit seulement : «Notre seigneur est Dieu.»¹

Outre le motif confessionnel, la course représenta une réelle source de richesse pour les marocains. Elle fut une grande pourvoyeuse d'emplois pendant plus d'un siècle. Avec plus de deux mille hommes embarqués chaque année dès le début du XVIIe siècle, elle employait une grande partie de la population salétine. Entre 1627 et 1640, la course suscita un appel de main d'œuvre allant jusque dans les montagnes lointaines. Elle pouvait garantir l'emploi à une population maritime, au-delà des frontières marocaines. Les sources de la première moitié du Grand siècle sont unanimes sur la rentabilité de l'activité corsaire et son rôle d'aiguillon de la prospérité du marché régional voire national, au Maroc. Elles signalent qu'entre 1620 et 1630, les Salétins auraient pillé «*plus de mil vaisseaux chrestiens de toutes les nations* »². Les prises contribuèrent avant tout à faire de salé et Tétouan de grands marchés cosmopolites. L'abondance des denrées rapportées par les corsaires fut telle que le marché salétin ne suffisait plus ; les commerçants réexpédiaient une partie des prises vers des ports aux potentialités commerciales plus larges comme Cadix, Livourne ou certains ports français. Les commerçants chrétiens n'hésitent pas non plus à acheter des cargaisons pour les revendre en Europe. Germain Mouette en parle longuement dans sa relation de captivité :

«Salé est le lieu où résident les consuls français, anglais et hollandais avec les marchands chrétiens et les juifs qui viennent de l'Europe [...]. Ces consuls et les marchands dont je viens de parler s'enrichissent la plupart du butin que les corsaires font sur les chrétiens, desquels ils achètent à vils prix pour le renvoyer en Europe, où ils gagnent le quadruple dessus ; j'entends de celui qui n'est pas utile dans le pays, comme sont la plupart des marchandises qu'on envoie à l'Amérique : des vins, eau-de-vie,

¹-Citation extraite du livre de Tariq Ramadan, *Islam, le face à face des civilisations, Quel projet ? Pour quelle modernité ?* Collection Tawhid, Les deux rives, Lyon, p.113.

² -Sources inédites de l'*Histoire du Maroc*, 1ère série, France .III, p.364.

bières, oranges, huiles, chairs et poissons salés et plusieurs semblables. Les marchands négocient le plus souvent avec les rançons qui leur sont envoyées pour le rachat des esclaves»¹.

La pratique de la course a tellement été prospère et lucrative que le métier de corsaire dans cette région est devenu un privilège, qui avait été avalisé la plupart du temps par les sultans eux-mêmes. Quand Salé a perdu son statut de "république"² et fut soumise à l'autorité chérifienne, les sultans se firent eux-mêmes armateurs de course. A la fin du XVIIe siècle, Jean-Baptiste Estelle, consul de France à Salé, adressa au ministre Maurepas un rapport dans lequel il lui fournit les renseignements sur les corsaires de Moulay Ismail :

«A présent, écrit le consul, il y en a sept. Six sont au roi de Maroc, et l'autre à Benache³, leur général. Ceux de ce prince, trois sont armés de seize canons, deux de quatorze et l'un de douze. Quand ils vont faire leur course, ils ont ordinairement les trois premiers cent hommes d'équipage, et les autres quatre-vingts, dont il y aura dix ou douze de bons, et le reste tout de méchante troupe qu'on fait embarquer par force, à cause qu'ils sont mal nourris et encore mal payés. Le gouverneur du port de Salé, qui a le soin d'armer ceux du roi de Maroc, donne ordinairement quinze à vingt francs à chacun de ses matelots en s'embarquant ; laquelle somme lui est précomptée, s'ils font des prises, sur ce qui lui reviendra, et s'ils n'en font point, cela est perdu. C'est la coutume que, lorsque ces vaisseaux font des prises, le roi de Maroc en ait la moitié comme propriétaire du vaisseau et de l'armement, et comme roi le cinquième de l'autre moitié, et le reste doit se partager »⁴

La propagation du phénomène corsaire et son enracinement dans le pourtour méditerranéen et dans une partie de l'Atlantique, en coïncidant avec l'expansion du trafic maritime et le développement du commerce maritime en général, explique

¹ -*La captivité du Sieur Mouette, op.cit, pp.218-219.*

² -En 1627, les Morisques, installés à Salé, cessèrent de reconnaître l'autorité du sultan Moulay Zidan, coupable à leurs yeux de prélever la dîme sur leurs revenus. Voulant être indépendants de la tutelle Makhzenienne, ils créèrent « La république de Salé », appelée aussi « La Rochelle de l'Afrique ». Elle est organisée autour d'un gouverneur élu chaque année. Pour plus de détails, voir Leïla Maziane dans *Salé et ses corsaires..., op.cit*, p.59.

³- Abdallah Benaîcha sera ambassadeur de Moulay Ismaïl auprès de Louis XIV.

⁴- Mémoire de Jean-Baptiste Estelle, octobre 1698, Sources inédites, 2^{ème} série, France, t. IV, p.707.

les raisons de l'âge d'or que la course a connu durant cette période de l'histoire. Les assurances juridiques contractées par la France auprès des différents sultans chérifiens par voie d'accords, de traités ou de déclarations n'avaient malheureusement pas toujours abouti aux résultats initialement escomptés. Le traité de 1635, comme celui de 1631, n'eut pas d'effet. Les pirates de Salé continuèrent leurs opérations. Ils capturèrent des navires marchands jusque dans La Manche¹. Ainsi, sous l'impulsion chérifienne, la course connut un regain de vigueur. Le sultan du Maroc, qui avait le goût de dominer et de construire, mit la main sur les captifs.

Devant l'audace croissante des salétins et l'étendue des préjudices qu'ils occasionnent, les marines occidentales s'accordent pour purger l'océan du fléau barbaresque, mais leurs tentatives, visant à détruire le repaire de la course salétine, furent le plus souvent vouées à l'échec. L'obstruction des ports n'aboutit jamais à une fermeture complète. Les bombardements ne causaient, en général, que de légers dommages aux constructions en prise. Louis XIV, qui apporta dans la lutte contre la course barbaresque une obstination particulière, remarquant les maigres résultats des premières expéditions menées par la marine française en 1670 et 1671, écrivit d'un ton sévère à l'amiral d'Estrées :

« Je ne laisse pas néanmoins de vous dire qu'il me deplaist fort d'avoir à faire si longtemps la guerre avec d'aussy puissantes forces que celles que j'ay présentement en mer, contre d'aussy faibles, ennemis que ceux de Salé », Et il le pressait «d'exécuter quelque action glorieuse à mes armes, qui puisse terminer cette guerre avantageusement pour mes sujets. »²

Les actions antisalétines consistaient à bloquer les corsaires dans leurs bases. Il arrivait, en effet, que l'escadre se présente devant le port dès le mois de mars pour empêcher la sortie des corsaires ou pour les guetter au retour de leur campagne annuelle. C'est selon Colbert « *le moyen le plus assuré pour réduire ces corsaires à réclamer la paix.* »³. Un avis qui n'était pas partagé par le vice-amiral Jean d'Estrée, qui proposa une autre façon d'agir :

¹- *Sources inédites*, France, 2^{ème} série, t.I, p.281.

²-*Sources inédites*, 2^{ème} série, France t.I, p.385 note3.

³-Instructions pour Jean d'Estrées du 5août 1670, *Sources inédites*, t. I, pp.321-323.

« [...]laisser sortir ces corsaires de leurs barres, sans aucune deffiance...affin qu'ayant ensuite fermé l'entrée de la barre, on ne les puisse manquer et qu'on les ruines tout d'un coup, deux fregattes légères suffiront pour la garder. Il faut en même temps que, deux autres de mesme port croisent assez prez de la terre, l'une du costé de Fedala, l'autre du costé de la Mamora, cependant que les grands vaisseaux, avec ce qui pourra rester, croiseront à 6 ou 7 lieues au large, feront des destachements au cap Saint-Vincent et au cap Spartel, donneront chasse à tous ces corsaires et s'ils les attrapent , les feront du moins tomber dans le piège qui les attendra à l'entrée de leur barre, où l'on peut se hazarder de passer à marée basse sans eschouer.»¹

Pour appliquer ces démarches, les français dépêchèrent des détachements du cap Saint-Vincent jusqu'à Santa-Gruz de Cap gué, avec pour mission de surveiller particulièrement les différents ports-refuges de la côte atlantique, tels Fedala et la Mamora.²

Voyant que les mesures de surveillance adoptées n'étaient pas efficaces, le vice-amiral d'Estrée alla jusqu'à suggérer l'obstruction de l'entrée du fleuve Bu-Rerag. Cette proposition fut reprise plusieurs fois afin d'interdire toute sortie des corsaires salétins. D'autres opérations furent suggérées, comme le bombardement des villes côtières, notamment Salé et son port afin de détruire les navires corsaires au mouillage, mais elles se soldèrent par un échec. La ville, qui fit les frais de plusieurs opérations, subit du XVIIe au XIXe siècle de nombreux bombardements. Certaines expéditions eurent beaucoup plus de succès que d'autres, comme le bombardement du Bu-Rerag le 31 juillet 1671 par une escadre française placée sous le commandement de Jean d'Estrée qui, en une heure et demie, tira 1100 coups de canon. Il ne semble pas, néanmoins, que Salé-le -neuf (Rabat) et le château aient profondément souffert de cette opération, car on signale seulement les destructions du parapet d'un petit fort voisin, situé au sud-ouest de la cité portuaire.

De nouvelles campagnes répressives se succéderont. Blocus et croisières à vocation dissuasive s'organisèrent pendant le règne de Moulay Ismail, mais aucun

¹-*Mémoire de Jean d'Estrée à Colbert du 22juin 1670, ibid, p. 310.*

²-*Ibid.,*

effet décisif ne fut signalé. Louis XIV était trop occupé par la guerre contre la Ligue d’Augsboug pour s’engager, surtout après le désastre de la Hougue(1692), dans de grandes opérations contre les barbaresques. L’ère des négociations pacifiques allait donc rester ouverte tandis que la course se poursuivait sur une échelle de plus en plus réduite.

En 1693, après l’envoi d’ambassadeurs des deux côtés de la Méditerranée, une dernière tentative de conciliation entre Louis XIV et Moulay Ismail eut lieu en vue du règlement pacifique des questions en litige. François de Saint-Olon fut chargé d’une ambassade auprès du sultan du Maroc ayant pour objet «*la conclusion d'une paix, à la faveur de laquelle les petits bâtiments qui négocieront aux côtes de Portugal ou ceux qui iront aux îles sans convoi n'aient rien à craindre des corsaires de Salé.*»¹ Les exigences de Moulay Ismail, concernant la restitution de tous les galériens marocains et le dédain manifesté par le roi de France n’ont pu permettre à cette ambassade de rapprocher les deux parties .A la suite de cet échec, toutes les négociations entre la France et le Maroc furent suspendues.

Sous Louis XIV, la France essaya de jouer le rôle de «gendarme» face aux corsaires et se résolut plus d’une fois à prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur faire la plus rude guerre possible, en coulant leurs vaisseaux et en détruisant leurs ports. La politique barbaresque fut l’apanage quasi exclusif des secrétaires d’Etat à la Marine et des intendants de la Marine au Levant, comme en témoignent toute la correspondance de Colbert et les mémoires des amiraux. La finalité en était d’obliger les corsaires à respecter les conditions de paix stipulés par les traités auxquels ils avaient toujours contrevenu dans le passé.

Après le décès de Moulay Ismail, et suite à près de trente années d’«*anarchie alaouite*» comme la désigne Henri Terrasse, le sultan Sidi Mohammed ben Ibn Abdallah monta sur le trône. Le nouveau monarque, conscient de la fragilité économique du royaume, s’évertua à soutenir vaille que vaille l’activité corsaire. Etant «*Passionné par la guerre sainte, il nourrit l’ambition de reconstituer une flotte puissante pour courir sus aux vaisseaux chrétiens. Le temps des pirates indépendants étant révolu, il se flattait d’être le promoteur de la "course impériale"*»²

¹-Lettre de Pontchartrain à Saint-Olon du 1^{er} avril, Sources inédites, *ibid.*, p.572.

²-Coindreau, Roger, *Les Corsaires de Salé*, La Croisée des chemins, Rabat, 2006.

Bien que les premières campagnes du sultan aient réalisé quelques succès, la reprise de la course eut pour principale conséquence une réaction agressive de la part de la France. En juin 1765, une escadre française croise au large des côtes marocaines et bombarde deux ports sur l'océan atlantique, Salé et Larache.

Dans leurs témoignages, les auteurs français accordent une large place aux causes de ces événements. Pour Louis de Chénier, s'inspirant probablement du récit de Bidé de Maurville, un sous –officier de marine, membre de l'expédition et qui fut prisonnier à Larache, le manque de chance, les mauvaises conditions atmosphériques, une mauvaise connaissance des côtes marocaines sont les causes de ce bombardement :

«Cet armement, écrit-il, [...] fut contrarié par un concours de circonstances qu'on ne prévit pas assez parce qu'on n'avait pas de cette côte assez de connaissance [...]. Les chaloupes de l'escadre, après avoir lutté deux ou trois nuits contre la diversité des opinions et les difficultés de la passe entrèrent enfin dans la rivière de Larache»¹.

En voulant occulter les vrais motifs de l'échec de l'expédition, Chénier prétend que le sultan, voyant que «...dans quelque autre occasion, l'intrépidité (des français) pourrait avoir de plus heureux succès, il fit proposer une suspension d'armes. On convint, enfin, d'une trêve [...] les préliminaires de paix furent définitivement arrêtés à la fin de 1776». Le récit du consul du Danemark, Georg Host, qui demeura au Maroc de longues années sous le règne de Sidi Mohammed Ibn Abdallah et dont le témoignage est d'autant plus intéressant que son pays n'était pas partie prenante du conflit. Le consul danois conclut que ces bombardements n'avaient aucun effet. «Quand les français comprirent que leurs transports de commerce devaient être soutenus de convois, ils se décidèrent à faire la paix et commencèrent par un armistice d'une année»².

Ce que ne dit pas Chénier, c'est que depuis 1757 le commerce extérieur marocain est ouvert à la concurrence européenne. Des traités sont conclus avec la

¹ -Chénier, (Louis de), *Recherches historiques sur les maures et histoire de l'empire de Maroc*, op.cit.

²-Host, Georg, *L'histoire de l'empereur du Maroc Mohamed ben Abdallah*, Copenhague, 1791, traduction et adaptation française par Frédéric Damgaard et Pierre Gaihanou, Editions la Porte, 1998.

Hollande, la Suède, le Danemark puis l'Espagne. La France souhaite avec d'autant plus d'impatience la conclusion d'un tel traité avec le royaume car elle a l'ambition de supplanter la Grande Bretagne, principal partenaire commercial du Maroc au cours de la période précédente :

«La France -avoue Louis Chénier- est la seule puissance, peut-être, qui par une parité d'intérêts, puisse entretenir avec l'Empire de Maroc, des relations de commerce réciproquement utiles puisqu'elle a elle-même tout ce qui peut satisfaire les besoins de cet empire, dont les productions ont à Marseille un débit plus assuré qu'elles n'ont ailleurs»¹.

Ainsi, à l'issue de cet examen rapide de la version française du conflit maritime entre la France et le Maroc aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous sommes amenés à constater que, pour les français, la course marocaine est une activité pernicieuse qui nuit aux relations commerciales internationales. Si pour les Marocains, la pratique de la course est à la fois une obligation religieuse et une source de revenus tout à fait légitime, il convient de remarquer que la plupart des textes français l'assimilent délibérément à la piraterie et au brigandage. Louis Brunot écrit en parlant de l'estuaire du Bou -Rerag : «*L'homme au lieu de parer à cet inconvénient (la barre)..., l'accentue en devenant pirate, en attaquant les bateaux, en pillant les marchandises. La barre pour les corsaires, était une excellente défense contre les frégates ennemis*»². On comprend mieux le fond de sa pensée quand il ajoute : «*Tétouan, Badis, Tanger, Larache, Mehdia, nids des corsaires, furent occupés ou bloqués successivement et Salé devenu le seul et dernier refuge de la course [...]*»³. En assimilant la course à la piraterie et les corsaires à des hors-la-loi, il devenait plus facile, de les condamner au nom de la morale universelle et de justifier l'occupation européenne des ports marocains.

Le recours à la course, en tant que *jihad* sur mer, a vraisemblablement donné une certaine notoriété aux armadas des corsaires de Salé, à leur audace et à leurs capacités maritimes. Toutefois, cette renommée avait parfois engendré des formes de pactes chrétiens contre l'Empire chérifien, ce qui s'est traduit par des agressions contre certains ports ou par des occupations, de plus au moins longue durée, de certaines villes côtières marocaines.

¹- *Recherches historiques sur les Maures...., op.cit*, p.527.

²-Brunot, Louis, *la mer dans les traditions et les industries indigènes de Rabat-Salé*, p.32.

³ -*Ibid.*, p. 133.

Ainsi, ce qui était appelé "*piraterie barbaresque*" par les français et par les chrétiens en général, fut une grande source de conflit entre les deux rives de la Méditerranée. Le *jihad* et sa légitimité intrinsèque qu'il puisait dans la réciprocité de traitement à observer à l'égard du *jihad* chrétien, était, sans doute, pour ceux qui le pratiquaient, une raison valable pour le mener, l'encourager, voire l'institutionnaliser. Toutefois, sa pratique parfois anarchique, n'avait pas manqué d'irriter le pouvoir français qui avait contracté des accords de paix avec le Maroc.

Le problème du statut des captifs chrétiens, de leur traitement, de leur échange et de leur rachat, est une conséquence directe de l'activité corsaire. La France dont les sujets faisaient l'objet de l'acte du *jihad* en mer par les maures, voulait à la fois prévenir et remédier dans sa pratique juridique conventionnelle avec le royaume chérifien.

CHAPITRE II

La captivité chrétienne sous le règne de Moulay

Ismail :

L'affrontement entre la Croix et le Croissant, qui prenait la forme de guerre maritime, a nourri plus que jamais en France une littérature féconde sur le Maroc "barbaresque", traduisant les préoccupations d'un siècle de conflits, de tractations au sujet des captifs chrétiens en terre d'islam. D'après Roland Lebel « *Entre 1640 et 1740, on peut dire que toutes les publications de la librairie française touchant le Maroc tournent autour de la captivité de nos malheureux coreligionnaires* »¹. Les récits des captifs chrétiens, publiés par les contemporains et, en particulier, par les ordres charitables chargés du rachat de ces infortunés, ont déjà été l'objet d'études savantes.²

Ce faisant, la littérature sur «*l'Afrique barbaresque*» est bien connue du public dans ses curiosités et ses procédés narratifs et de contenu. Le récit autobiographique triomphe (avec Emmanuel de Aranda, Germain Mouette, le P. Quartier) que ponctuent les stéréotypes propres à susciter l'horreur (des infidèles barbares) et la compassion (pour les malheureux captifs). La mode a fait florès à la fin du XVIIe et dans les premières décennies du XVIIIe siècle jusqu'à la parution de l'ouvrage de Thomas Pellow³ qui marqua une inflexion de ce modèle de récit en apportant un bémol atténuant la noirceur des écrits précédents. Des relations d'ambassade complètent le genre. Elles n'y sont pas étrangères : les mêmes images du Maroc les accompagnent et le préalable constant de la question du rachat des captifs est au cœur de ces missions françaises.

¹ -Lebel, *op.cit*, p.27.

² -Pour le Maroc, l'ouvrage ancien de Charles Penz, à partir des données fournies par la collection des «*Sources inédites de l'histoire du Maroc*», *les Captifs du Maroc au XVIIe siècle*, Rabat, 1944. Sur les voyages de rédemptionnistes, Jean Turbet-Delof, *l'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVIe et XVIIe siècles*, Genève, Droz, 1973.

³ -*History of the long captivity and adventures of Thomas Pellow ...for space of twenty-three years, Escape and return Home*, Londres. La première édition semble dater de 1743-1745. La seule traduction française a été publiée par Magali Morsy aux éditions Recherches sur les civilisations, Paris, 1983

Pour cerner l'image que cette littérature se faisait du Maroc, nous nous proposerons, en guise de préambule, dans une perspective historique, de nous interroger sur le phénomène de la captivité au royaume chérifien, sur le statut juridique des esclaves et sur leur condition matérielle et morale. Dans un second temps, nous jugerons de l'opportunité d'un examen approfondi des modalités de fonctionnement et de fonctionnalité des textes inhérents à ce phénomène.

Le problème des captifs au XVIIe siècle était à la fois politique et culturel. Au niveau politique, les captifs ont largement contribué au rapprochement des deux pays et, paradoxalement, en les opposant. Charles Penz affirme à ce propos :

« Les contemporains n'ont pas considéré le drame des esclaves comme une importante question politique. Mais ce drame a pris place dans la vie de deux grands pays, il les a rapprochés en les opposant l'un à l'autre. Il mérite donc, pour plus de raison d'être étudié. »¹.

Les négociations légendaires entre Meknès et Versailles, par l'intermédiaire des ambassadeurs respectifs, fournissent un exemple des plus significatifs sur les relations entre le Maroc et la France à cette époque. Le sort des captifs était l'une des sources de litige entre Louis XIV et Moulay Ismail.²

Malgré les désaccords relatifs à cette question, les deux souverains cherchaient un terrain d'entente et désiraient établir un traité de paix. En 1680, lorsqu'une escadre de six vaisseaux, commandée par le Chevalier de Châteaux-Renaud, vint bloquer les ports marocains, Moulay Ismail, décida d'entreprendre des démarches auprès de Versailles pour obtenir le rappel des navires français.

En principe, le traité de Maamora signé en 1681 aurait pu favoriser la normalisation des relations entre les deux pays et de ce fait, consacrer l'amitié franco-marocaine. Mais, Louis XIV, se sentant humilié et considérant qu'il n'était pas de sa dignité de se soumettre aux conditions proposées par le sultan pour le rachat des captifs, ne ratifiera pas le traité. Dans une lettre adressée par Colbert à Lefebvre de la Barre, on devine l'attitude réfractaire du monarque français :

« Je vous avoue, écrit Colbert, que le roi est fort surpris du traité bizarre dont vous m'avez donné avis, par lequel je vois que vous

¹ -Penz, Charles, *Les captifs français du Maroc au XVIIe siècle*, op.cit, Introduction, p. II

² -Voir à ce sujet l'ouvrage de Younès Nekrouf, *Une amitié orageuse, Moulay Ismaïl et Louis XIV*, Albin Michel, Paris, 1987.

*avez non seulement oublié la dignité du roi, mais même vous vous êtes rendu suppliant pour obtenir une mauvaise trêve.*¹

Pour remédier à ce malentendu diplomatique, le roi du Maroc donna son ordre à Mohammed Tamim, gouverneur de Tétouan, de se rendre en France. Dans une lettre adressée à Louis XIV, Moulay Ismail, très concessif, écrit que «*toute demande sera accordée et encore plus*, sinon que Louis XIV fasse savoir ce qu'il désire à l'ambassadeur, et dès le retour de ce dernier au Maroc, accompagné d'un envoyé du roi de France, les demandes formulées recevront satisfaction.»²

Le 17 octobre, Mohammed Tamim, débarqua au port de Brest, ville où il resta plus d'un mois à attendre une autorisation pour se rendre à Paris. Arrivé le 30 décembre, l'ambassadeur fut reçu d'une façon peu hospitalière, voire humiliante sur ordre du roi de France. Le 24 janvier 1682, une audience royale eut lieu pour la remise des lettres de créances. Au cours de cette cérémonie, Tamim prononça l'allocution suivante :

«Empereur de France, Louis XIV, le plus grand de tous les empereurs et rois chrétiens qui ont jamais été et qui seront, le Sultan mon maître, ayant entendu parler des grandes choses que Votre Majesté a faites dans l'Europe, comme d'avoir à la tête de ses armées conquis les royaumes, gagné un grand nombre de batailles, et, comme un lion, vaincu tous ses ennemis, portant partout la terreur et l'effroi au travers de toutes sortes de dangers, toutes ces grandes actions ont tant donné d'admiration et d'estime au Sultan mon maître pour Votre Majesté, qu'il a cru qu'aux conquêtes du Souss, de Fès, de Tafilt, de Maroc, de Rif, des Abouzèmes, de Tétouan, de Salé et d'El Ksar, et à la gloire d'un grand nombre de batailles qui l'ont rendu le plus grand et le plus vaillant de l'Afrique, il fallait ajouter, pourachever de le rendre content et glorieux la paix avec Votre Majesté. Et c'est pour cela qu'il m'envoie ici, son ambassadeur, vous la demander.»³

Louis XIV, satisfait par ce compliment, désigna les secrétaires d'Etat M.M de Croissy et de Seignelay pour écouter les propositions du sultan. Le lendemain commencèrent les négociations qui devaient aboutir à la signature du traité de

¹ -Penz, Charles, *les captifs français . . . , op.cit*, pp.97-99.

² -*Ibid.*,

³ -Allocution publiée par *le Mercure Gallant* en janvier 1682 et reproduite par Charles Penz dans "Les Emeveillements parisiens d'un ambassadeur de Moulay Ismail "aux Editions Siboney

Saint-Germain-en-Laye. Par ce traité, le sultan du Maroc autorisait le rachat des captifs français moyennant trois livres pièce. Il s'engageait à conserver la plus stricte neutralité en cas de lutte entre la France et les régences barbaresques. Enfin, il garantissait la liberté de naviguer et de trafiquer aux français qui devaient être assistés par plusieurs consuls. D'autres articles stipulent que les français capturés par les ennemis de la France et conduits dans les ports du Maroc seront aussitôt mis en liberté.¹

Le 10 février l'ambassadeur marocain eut audience de son congé et s'offrit l'occasion de contempler «toutes les merveilles» de Paris. Le 25 du même mois, Tamim partit pour Marseille ; sa venue était annoncée à l'intendant général de galères à Toulon. Des ordres lui sont donnés afin que les prisonniers de Salé, de Tétouan et autres lieux soumis à la domination du sultan du Maroc, soient retirés des galères que l'ambassadeur visiterait à Marseille. Il ne faut pas qu'il puisse les voir ni obtenir de renseignements sur leur nombre. L'intendant Brodard est inquiet, il craint que les Maures n'aient fait parvenir des lettres à l'ambassadeur.² S'il voit les galères, Tamim n'entre que dans la Réale, visite l'arsenal. On lui répond qu'on ne connaît aucun prisonnier de son pays.

Deux jours après, quand il cherche à savoir le nombre de ses compatriotes qui sont sur les galères, il obtient une autre réponse : tous les turcs de Salé, lui dit-on, sont à la mer sur les onze galères qui naviguent et qui doivent aller à Toulon. C'est de Toulon que s'embarque Tamim le 31 mars. Il arrivera à Tétouan le 14 avril sur le Laurier commandé par M. de Bellisle. Moulay Ismail se déclarera satisfait des excellents égards de Louis XIV pour son ambassadeur et se réjouit de la venue au Maroc d'un ambassadeur de France. Depuis longtemps, pour une question de fierté, Moulay Ismail, désirait recevoir un ambassadeur du roi de France ; il ne voulait plus qu'on lui envoie des marchands ou des religieux en guise d'émissaires.

Le traité que les commissaires français et Mohammed Tamim avaient signé, devait, d'après une restriction, être approuvé par l'empereur du Maroc. M. de Saint-Amand fut chargé par le roi d'aller au Maroc et d'y négocier la ratification

¹-Le Comte de Castries dans ses « Sources inédites de l'Histoire du Maroc» (*Dynastie filaliennes*), 2^{ème} série, t.I, pp.606-689, a fait suivre la relation du «Mercure Galant» de nombreux documents qui ont trait à l'ambassade de Mohammed Tamim.

² - Mémoire de Louis XIV à Brodard daté de Saint- Germain, publié par de Castries, *op.cit*, p.601.

Les instructions étaient de libérer les français sans dégarnir les chiourmes. Le rachat des captifs à raison de 300 livres par tête avait été stipulé pour éviter l'échange tête par tête qui signifiait que tous les galériens de Salé seraient rendus.

La France voulait bien libérer les captifs mais espérait que le sultan ou plutôt les familles n'auraient pas l'argent nécessaire au rachat. Si les sommes demandées avaient été réunis, on s'arrangeait à Marseille et à Toulon pour dissimuler les captifs comme on l'avait fait au passage de Tamim.

Saint-Amans, arriva le 2 octobre 1682 dans le port de Tétouan où il attendit l'autorisation nécessaire pour se rendre auprès du sultan. Malheureusement, l'ambassadeur de Louis XIV n'avait amené avec lui qu'un seul captif marocain, Abdelhaq Maanino, neveu du gouverneur de Salé Ali Maanino, et sur lequel on avait saisi une lettre collective adressée au sultan par tous les esclaves et détenus aux galères. Ils dénonçaient les mauvais traitements qu'ils enduraient et la cruelle déconvenue éprouvée lors du voyage de l'ambassadeur Tamim :

«non, Sire, jamais on n'a exercé de si grands tourments dans les enfers que ces chiens injures impolyables exercent sur nous : la faim, la nudité, les exécrables injures contre notre sainte religion et notre prophète, les mépris pour notre roi et notre nation, les coups de bâton, les chaines pesant plus de 100 livres, et l'excessive peine de ramer ne sont que des tourments ordinaires que nous souffrons»¹.

La découverte de cette correspondance eut pour conséquence le maintien de l'ex-galérien à bord jusqu'à la fin de la mission. Lorsque Saint-Amans est arrivé au Maroc, il dût aller jusqu'à Imintanout au sud du pays car Moulay Ismail y séjournait en vue d'apaiser la rébellion d'Ahmed Ben Mehrez. Le sultan le reçut avec des marques d'estime, et lui dit : *«qu'il était bien aise de le voir venu en bonne santé, que la païs d'où il venait estoit bien plus éloigné que Constantinople ; qu'il estoit dans le dessein d'exécuter le traité de paix par ses ambassadeurs et que les musulmans tenaient toujours la parole ; qu'il scavait bien que le Roy descendait en ligne directe d'Héraclius et qu'aucun prince avant lui n'avait porté si loin la gloire de la monarchie française»².*

¹-Lettre des esclaves marocains à Moulay Ismail, publiée par de Castries, *Sources inédites...France, 2^{ème} série*, P.691

²-*Journal de voyage de Saint-Amans*, décembre 1682, Castries ibid. PP.330-331.

L’audience s’étant terminée par la remise d’une lettre royale et de nombreux présents, une conférence eut lieu au sujet de la ratification. Le principal interlocuteur de Saint-Amans était Ali Maanino accompagné de Haj Tamim. Lors des tractations, des divergences apparurent à propos de l’article 6. Les Marocains ne voulurent rien changer au libellé dont Saint-Amans avait décelé le caractère contradictoire. Ils précisèrent même que non seulement les Français capturés par les pirates algériens ou tunisiens ne seraient pas libérés à leur arrivée dans un port marocain, mais encore leurs maîtres ne pourraient pas être contraints de les vendre à d’autres qu’au consul. Après des pourparlers houleux, Moulay Ismail ordonna à ses hommes d’accorder à l’ambassadeur tout ce qu’il souhaitait et même plus si s’était possible.

Le 13 décembre, on procéda à l’échange des instruments de ratification. M. de Saint-Amans prit aussitôt congé du sultan qui lui accorda de nouveaux témoignages d’amitié. Il quitta le camp royal le 14 décembre ; le 19, il passa près de Marrakech, mais il regagna Tétouan sans voir ni Meknès, ni Fès. Jugeant le diplomate français de mauvaise foi parce qu’il n’avait ramené aucun de leurs prisonniers, les Marocains le traitaient en ennemi virtuel, l’empêchant, par conséquent, de prendre des renseignements sur les deux villes impériales. Le 24 mars 1683, il rentra dans la rade de Toulon avec vingt esclaves français que le sultan du Maroc lui avait confiés pour Louis XIV. Malgré les insuffisances et points de désaccord entre les deux parties, Moulay Ismail préféra ne pas fermer la porte à de nouvelles négociations.

Le traité de Saint-Germain en 1682 eut pour conséquence la nomination à Tétouan du consul Jean Périllé. Il devait entrer en fonction le 1^{er} février 1684 et n’arriver à Salé qu’en juillet. Dès son arrivée, il s’occupa du sort de ses compatriotes et proposa ses services aux Pères de Mercy qui tentaient une nouvelle rédemption¹.

Louis XIV entend qu’il ne soit donné que 100 écus pour chaque Français racheté et que le sultan fasse affranchir ses propres sujets au même prix. Trois

¹-Les Pères de la Mercy voulaient profiter de la signature du traité pour essayer de racheter des captifs à des conditions moins onéreuses que par le passé. Le prix d’un esclave était de 100 écus. Le provincial des Pères de la Mercy s’était déjà entretenu avec le consul Prat (qui occupait les fonctions de Périllé) afin d’obtenir du sultan un passeport pour les religieux qui devaient se rendre au Maroc.

Mercédaires partirent de Toulouse pour Ceuta au mois d'octobre 1683. Deux restèrent dans cette ville avec l'argent de la Rédemption et le troisième se rendit seul auprès du sultan pour connaître ses intentions. Cette mission avait été confiée au P. Joseph Chastel, lui-même captif de 1671 à 1676 et qui avait participé à la rédemption de 1681. Il connaissait bien le Maroc, les souffrances endurées par les esclaves, et avait une expérience personnelle de Moulay Ismail.

Le sultan lui fit savoir que si le roi de France voulait racheter ses sujets prisonniers au Maroc, il devait payer le prix convenu, soit 100 écus par tête, plus un captif marocain par français libéré. Le P. Chastel ne pouvant souscrire à de telles exigences, demanda au sultan du Maroc la permission de se retirer à Ceuta et se fit arrêter par le gouverneur de Tétouan, tandis que les deux Pères restés à Ceuta partirent pour Gibraltar avec l'argent qui devait servir à la rédemption.

Si le traité du 29 janvier 1682 réglait les relations maritimes et commerciales entre les deux pays, il n'avait qu'une importance secondaire au point de vue politique. Moulay Ismail Songea à le compléter en formant avec Louis XIV une alliance offensive contre les Espagnols qui détenaient au Maroc diverses villes côtières. Dans ce but, il ouvrit des négociations par l'entremise de Jean-Baptiste Estelle, consul à Salé. Connaissant bien le Maroc, et ayant déjà été reçu plusieurs fois par Moulay Ismail à Meknès, Jean-Baptiste Estelle, se chargea des préparatifs de l'ambassade confiée à Pidou de Sain-Olon ; il reçut l'ordre d'accompagner l'ambassadeur et de lui donner « toutes les lumières et connaissances » qu'il jugerait de quelque utilité pour le service et l'exécution des ordres du Roi Soleil.

De son côté, Saint-Olon faisait ses propres préparatifs. Outre les présents destinés au sultan, l'ambassadeur emporta, pour son usage personnel et pour sa suite, douze paires de draps, douze nappes, des douzaines de serviettes, des tabliers de cuisine, torchons et autres linge dont le nombre n'est pas précisé, sans parler des vêtements somptueux et des bijoux, dont l'énumération montrait que Saint-Olon était vraiment l'envoyé du plus puissant prince d'Europe. L'ambassadeur arriva au port de Tétouan le 3 mai 1693, après un pénible voyage de vingt-huit jours qui annonçait son ambassade sous de fâcheux auspices. Après avoir attendu l'autorisation de se rendre à Meknès dans un campement, il fut reçu par Moulay Ismail le 6 janvier, à l'occasion de la fête que Saint-Olon appelle la Pâque des Maures, c'est-à-dire l'Aïd el Kébir. Dès que Moulay Ismail eut aperçu le diplomate français, il descendit de cheval et baissa le sol. On expliqua à l'ambassadeur que le sultan remerciait Dieu de ce que les chrétiens venaient le voir en son pays.

Lors de cette première audience protocolaire, les compliments d'usage furent échangés de part et d'autre. L'ambassadeur français lui remit une lettre de Louis XIV avec quelques présents qu'il avait apportés. Pour le remercier, le sultan du Maroc, lui concéda quatre des plus jeunes esclaves français et formula le vœu que son interlocuteur se convertisse à l'islam. Le 12 juin commencèrent les conversations entre Saint-Olon et le Caïd Ahmed Ben Haddou. La journée fut consacrée à l'examen des cinq premiers articles du traité qui ne soulevèrent pas de difficultés.

L'article 7 fut un obstacle aux pourparlers. La partie marocaine n'accepta ni le rachat global ni l'échange général. En contrepartie, elle consentit à l'échange tête pour tête. L'ambassadeur, surpris, répondit qu'il n'avait point reçu d'ordre à ce sujet. L'entrevue du 19 juin 1693 fut beaucoup moins cordiale que la précédente. Moulay Ismail portait ce jour-là l'habit jaune que les esclaves avaient appris à redouter, car selon eux, un tel accoutrement est associé à la colère et au sang. En effet, Moulay Ismail, à en croire l'ambassadeur, se trouvait dans de mauvaises dispositions. Comme il venait de procéder à l'exécution de deux de ses principaux esclaves noirs, il avait « *son bras droit et ses habits tout couverts de sang de ces malheureux qu'il venait de tuer: aussi faisait-il voir sur son visage et dans sa contenance un air égaré et furieux qui représentait parfaitement le caractère de cette action* »¹. Malgré son attitude menaçante, M. de Saint-Olon osa lui adresser quelques remontrances : il lui dit que Mohammed Ben Haddou El Attar avait manœuvré pour entraver jusqu'à lors les négociations et qu'il convenait de ne pas retarder la conclusion d'un accord avantageux pour les deux pays. Le sultan lui répliqua qu'il donnerait la liberté aux esclaves français si on lui rendait quatre de ses sujets pour chaque captif, comme venaient le faire les Espagnols. A cette condition, il signerait la paix que le roi de France demandait. Saint-Olon répondait que son souverain ne demandait jamais la paix, qu'il s'accordait parfois à ses ennemis et que le sultan l'avait demandée dans la lettre apportée à Paris par le consul Estelle. Ensuite Moulay Ismail commença à brosser l'éloge du roi d'Espagne, dont les qualités dépassaient à ses yeux celles de Louis XIV. Voyant que son interlocuteur ne pouvait entendre de telles paroles, le sultan lui dit : « *A qui croyez-vous avoir à faire ? Je suis différent des Algériens, Tunisiens et Tripolitains* ».

¹ -Saint-Olon, François (Pidou de), *Etat présent de l'empire de Maroc*, Mercure de France (Le petit Mercure), 2002, p.126.

La suite du dialogue acheva les négociations et, de *facto*, la mission de Saint-Olon qui, à sa sortie de l'audience, rencontra sur son chemin les captifs chrétiens qui avaient déjà appris l'échec des pourparlers.

La mission de M. de Saint-Olon, n'ayant pas abouti, les hostilités redoublèrent de violence, mais elles ne tardèrent pas à être de nouveau interrompues. Abdellah Ben Aicha, amiral de la flotte marocaine conseilla au sultan de faire la paix. Moulay Ismail, reconnaissant la sagesse de son avis, lui donna l'ordre de signer une trêve avec le comte d'Estrées et de se rendre en France pour conclure un arrangement définitif. L'ambassadeur marocain, embarqué à Salé sur un navire du roi, aborda à Brest le 11 novembre 1698 où il fut reçu par M. de Saint-Olon. Dès la première conférence, il manifesta nettement la volonté de n'entamer aucune négociation avant d'avoir été présenté au roi et de lui avoir remis ses lettres de créances. Il invoqua un précédent ; Mohammed Tamim, dernier ambassadeur du Maroc en France « *avait fait la même chose. Pourquoi refuserait-on ces honneurs à lui qui se trouvait revêtu du même caractère et de plus de dignité ?* ». On lui répondit que s'il voulait être traité de la sorte, il devait au préalable attester de ses pleins pouvoirs, pour l'accomplissement de sa mission. Après quelques résistances, il finit par montrer les documents idoines. Suite aux formalités d'usage et à des vérifications de rigueur, Abdellah Ben Aicha fut autorisé à continuer son chemin ; il arriva à Paris le 5 février 1699 et fut honoré par une audience royale.

Durant son séjour, il découvrit Paris avec émerveillement, passant des Religieuses du Val-de-Grace aux danseurs de corde de la Foire Saint-Germain. Il ne manqua pas d'assister à des représentations théâtrales et de prendre part à des fêtes princières. Lors des conversations qu'il eut avec divers personnages, il se fit remarquer par ses réparties aimables et spirituelles. Mais, malgré toute sa souplesse et son habileté, il ne parvint pas à s'entendre avec M. M. de Torcy et de Maurepas que le roi avait désignés comme commissaires. Tout arrangement paraissait on ne peut plus impossible. Torcy attribua l'échec de la mission de Ben Aicha au peu de liberté d'action que laissaient à celui-ci les ordres de Moulay Ismail. Les négociations échouèrent pour diverses raisons et chacune des deux parties l'imputa naturellement à la mauvaise volonté du partenaire.

Après le départ de Ben Aicha, les négociations se poursuivirent quelque temps encore entre le Maroc et la France malgré les divergences rédhibitoires entre les deux empereurs. En fait, les relations entre Moulay Ismail et Louis XIV

présentent trois aspects successifs et assez différents. Il y a d'abord une période d'admiration incontestable de la part du souverain marocain à l'égard de son homologue français. Elle s'étend du début du règne de Moulay Ismail à la signature du traité de 1682. La source de cette admiration est d'ordre militaire ; elle réside dans les succès remportés par Louis XIV et ses armées au cours de la guerre de dévolution et de la guerre de Hollande.

De 1682 à 1699, on essaie des deux côtés, sans succès, de faire appliquer le traité de Saint-Germain-en Laye. Le point de conflit est l'article 7 qui prévoit le rachat réciproque au prix de 300 livres chacun. Ni l'ambassade de Saint-Amans, qui suivait la signature du traité, ni celle de saint-Olon, dix ans plus tard, n'aboutirent à un résultat satisfaisant. Une nouvelle tentative eut lieu en 1699, grâce aux efforts de Jean-Baptiste Estelle. Cette fois, un ambassadeur fut envoyé par Moulay Ismail en la personne de Ben Aicha, celui-ci se complaisant plus dans son statut de touriste qu'en celui de diplomate patenté.

Si le problème des captifs n'a pu être résolu au XVIIe siècle, ce fut, tout d'abord, à cause de la mauvaise foi manifeste des parties en présence, et dont les diverses négociations nous offrent de nombreux exemples significatifs. Et ensuite, ce fut en raison de l'ignorance du référent culturel marocain, dans laquelle se trouvaient les négociateurs français. Certes, les consuls de France au Maroc, qui résidaient généralement à Salé ou à Tétouan, connaissaient bien les choses et les gens du Maroc, mais ils étaient-semble-t-il- de menus personnages à même de mener à bien les négociations politiques auxquelles était lié le sort des esclaves.

Les ambassadeurs, comme Saint-Amans et Saint-Olon, n'étaient vraisemblablement pas préparés à prendre langue avec un sultan tel que Moulay Ismaïl, et avec ses caïds. Leur méconnaissance du Maroc et leurs piètres talents diplomatiques ont engendré des malentendus insolubles.

Les religieux, Mercédaires ou Trinitaires, faisaient preuve de plus de dévouement que d'adresse. Confus devant les sollicitations de multiples demandeurs de rachat, ils dilapidaient, parfois, l'argent de la rédemption avant même d'avoir pu entamer de véritables pourparlers et libérer le moindre esclave. Par ailleurs, le voyage de rédemption était souvent inspiré par la rivalité régnant entre les deux ordres. On se souciait plus de ne pas laisser un ordre concurrent monopoliser le Maroc comme terre de rédemption.

A cette ignorance des choses marocaines, s'ajoutait une absence de politique marocaine de la part des cercles décisionnels de Versailles. Le temps n'est plus où Henri IV et Richelieu considéraient le Maroc comme un allié possible ou un terrain d'expansion politique et commerciale. Sous Louis XIV, on allait de la guerre à la paix, du commerce au blocus, des intimidations aux négociations, des bombardements aux ambassades sans qu'apparaissent les motivations à l'origine de ces revirements.

Sur le plan culturel, les captifs français, une fois de retour dans leur pays natal, avaient répandu des images du Maroc par divers moyens : processions triomphales du retour des captifs allant à pied de Marseille à Paris, récits oraux et écrits exotiques, soutenus par les pouvoirs religieux et politique, dans le but d'édifier le public, sur un pays quasiment *terra incognita* et ne faisant pas partie de l'Empire Ottoman, considéré comme espace de la foi islamique dans l'imaginaire occidental. A la suite de leur rachat, plusieurs captifs publièrent leurs aventures. Pour la plupart anonymes comme *La miraculeuse rédemption des captifs à Salé* (1674) ou la *Relation de la captivité et du rachat de 13 esclaves marseillais* (1738)¹. D'autres écrits portent un nom d'auteur comme les *Relations de La Martinière* (1674), de Germain Mouette (1682). Ces textes offrent des témoignages directs de l'esclavage chrétien au pays des sultans. A côté de ces récits, il y a lieu de signaler un nombre d'ouvrages faits par des religieux en mission pour le rachat des captifs ou par des diplomates envoyés près du sultan. Ces témoignages «externes», souvent orientés, méritent d'être étudiés avec beaucoup de prudence, car leurs auteurs ne rapportent généralement que ce qu'ils ont vu ou plutôt ce qu'ils ont voulu voir. C'est le cas, par exemple, de Pidou de Saint-Olon qui, n'étant resté sur place que quelques mois, peut étonner par l'abondance de ses textes et les détails dont ils fourmillent. Il en est ainsi du Père Dan qui consacre tout un chapitre de son livre aux «*diverses sortes de supplices dont les Turcs et ceux de Barbarie font mourir cruellement les esclaves chrétiens*»². L'auteur décrit avec précision vingt-deux modèles de supplices, qui vont de la bastonnade au pal, en passant par l'emmurement, l'écartèlement, l'estrade, la croix et le bûcher. Le Père Busnot a décrit avec complaisance, comme l'avait fait le Père Dan, les nombreux supplices inventés ou ordonnés par le sultan : «*Après ce que j'ai écrit ici, il est inutile de parler des supplices où sont exposés les captifs de Maroc puisque les moindres fautes y sont punies avec tant de cruauté. Il suffit de savoir qu'il est assez*

¹-Lebel, Roland, *Les Voyageurs français au Maroc*, op.cit, p.28.

²-Op.cit,

*ordinaire d'en voir empalés, de brûlés vifs et d'autres pendus par les pieds sur la bouche des fours à chaux.*¹ Cette situation insupportable des esclaves met en scène un discours sur l'exil en terre d'"infidélité" qui constitue la forme extrême de l'exil. Celui-ci est ressenti comme un bannissement et présente les captifs comme des martyrs au sens chrétien du terme. Privés de liberté, éloignés de leurs familles, les esclaves chrétiens se consument sous la férule de la tyrannie la plus irrationnelle.

En Chrétienté comme en Islam, la guerre sainte, combinée au négoce, est une source de profit pour les deux camps : les captifs fournissaient une main d'œuvre gratuite et bonne à tout faire : chiourmes, pilotes, chirurgiens, scribes, caïds, concubines exotiques. Bien que Louis XIV ait, aux dires de Pierre de la Magdeleine, consul de France au Maroc, «*regardé le soulagement et le rachat de ses sujets esclaves de l'empire de Maroc comme l'affaire la plus sérieuse concernant cet Etat*»², le roi «très chrétien» craignait autant pour ses galères que Moulay Ismail pour ses constructions et ses palais. Une rédemption générale aurait vidé la chiourme de Pontchartrain (³), des esclaves musulmans et les chantiers du roi du Maroc de ses ouvriers. En outre, ils constituaient une valeur marchande pour leurs propriétaires, les consuls, les intermédiaires juifs et huguenots. Les transactions passent par des tractations douteuses où s'affrontent l'avidité des rançonneurs maures et européens et la ladrerie des rédémepteurs. Ceux-ci, d'autant plus soucieux de racheter un maximum de captifs avec l'argent ramassé des familles des esclaves, des aumônes et du trésor royal. Louis Brunot note à ce sujet, que des marchands peu scrupuleux «*touchaient des commissions pour le rachat des captifs. Il leur arrivait de pratiquer l'escroquerie, pour le rachat des captifs, en se faisant verser des sommes considérables pour des missions qu'il n'accomplissaient pas...*»⁴. Ces marchands se livraient plus à leurs affaires qu'aux misères de leurs coreligionnaires captifs. Ils ont été souvent l'objet d'accusations. C'est par leur intermédiaire que les corsaires recevaient les armes et les agrès qui équipaient leurs navires et même les chaînes qui liaient les esclaves. C'est à eux que les corsaires vendaient une partie de leur prise.⁵ La malhonnêteté des

¹ - Busnot (Le Père), *Récits d'aventures au temps de Louis XIV*, Paris, Editions Pierre Roger, 1928, p.170.

² - *Sources inédites... 2^{ème} série t.VI*, p.1.

³ - Secrétaire d'Etat de la Marine.

⁴ - Louis Brunot, *Aperçu historique sur la piraterie salétine...*, p. 251.

⁵ - Penz, Charles, *Les captifs français du Maroc au XVII^e siècle (1577-1699)*, Rabat, Imprimerie Officielle, 1944, p300.

commerçants européens et leur cupidité allait même jusqu'à favoriser les agissements délictueux des pirates. Germain Mouette les stigmatise en ces termes :

«*Les marchands de Bordeaux, de Bayonne, de Marseille, de Londres, de Lisbonne, de Cadix et d'Amsterdam se sont empressés d'acheter les dépouilles de leurs frères et ont fait fleurir la piraterie.*»¹

La valeur d'un captif est estimée alors, essentiellement sous l'angle d'une logique marchande et utilitaire. Ainsi, appréciait-on, du côté musulman, les captifs qui faisaient valoir des compétences dans des secteurs d'activité où les Maures avaient du retard par rapport à l'Occident, particulièrement dans la métallurgie et la construction navale. Les captifs qualifiés participaient à la construction et à la préparation des navires : c'est à eux qu'incombait en effet la tâche de les espalmer et de les remettre en état avant de reprendre la mer². Selon les témoignages de certains captifs, sous le règne de Moulay Ismail, à Meknès, sur les 3000 hommes employés aux dures tâches de la maçonnerie, on comptait 2000 esclaves chrétiens. Leurs travaux consistaient essentiellement à creuser les fondations et les fossés, à tailler et à transporter la pierre et à gâcher le ciment. «*Nous avons les fers aux pieds et travaillons tous les jours à la grande chaleur à porter des pierres et du mortier*», se plaint l'un d'eux.³ Ces propos sont confirmés par Germain Mouette, qui fut captif au Maroc de 1670 à 1681. Il fut lui-même employé pendant plus de deux mois comme manœuvre à la réparation de plusieurs murs d'enceinte de Salé, tâche durant laquelle les maçons musulmans ne cessèrent de le frapper à grands coups de truelle.⁴

Les captifs les plus qualifiés pouvaient cependant occuper des postes moins pénibles. C'est le cas de Germain Cavelier d'Honfleur en 1703, puis d'Adrian Basile de Saint-Valéry-en-Caux, un an plus tard, deux captifs qui furent élus, par leurs compagnons, pour remplir la fonction de «*Majordomes*»⁵. Quelques uns

¹ - Moüette, Germain, *Histoire des conquêtes de Mouley Archy, connu sous le nom du roi de Tafilet et de Mouley Ismail, son frère et son successeur à présent régnant*, Paris, Editions Couterot, 1683, p.383

² - Mémoire de Jean-Baptiste Estelle du 27 février 1693, *Sources inédites... 2^{ème} série*, France, t.III, p.559

³ - Extrait d'une lettre de Jacques Gosse du 20 Aout 1670, *Sources inédites... 2^{ème} série*, France, t.I, pp324-325.

⁴ - *Relation de la captivité... op.cit*, p.52.

⁵ - Liste des esclaves français captifs au Maroc, *Sources inédites... 2^{ème} série*, France, t. IV, p.23 et note2 ; Busnot, Dominique, *Récits d'aventures au temps de Louis XIV*, Paris, Editions Pierre Roger, 1928, p.170 et 202.

avaient le privilège de vivre hors de la prison commune lorsqu'ils rendaient de bons et loyaux services au sultan et /ou aux siens.

Les conditions de vie des captifs chrétiens au Maroc se distinguaient toutefois de celles des autres pays de la Barbarie. En effet, les chrétiens, pris par les corsaires dans ces pays, devenaient la propriété de leur maître. Ils étaient chargés du service personnel de leur propriétaire. Au Maroc, cependant, et surtout après l'accord de 1682, tous les prisonniers chrétiens appartenaient de droit au sultan comme tout butin engrangé à la guerre. Ils n'étaient pas vendus sur les marchés comme esclaves. On ne leur donnait pas ce nom : on les appelait captifs ou *el-Asra*, ce qui permit à Georg Host de constater :

«Beaucoup confondent aussi l'esclavage au Maroc avec ce qui se passe en Algérie, alors qu'i y a de grandes différences, serait-ce seulement qu'en Algérie on vend les esclaves à tout un chacun, Turc, Maure ou juif, alors qu'au Maroc, ils n'appartiennent qu'au Roi, lequel ne supporte pas qu'on les moleste.»¹

Légalement, ils n'auraient dû être employés qu'au service du Makhzen ou au service privé du sultan, qui pouvait les céder en offrandes à des tiers ou les échanger contre ses sujets en captivité en Europe.

À partir de la promulgation du décret de 1682, tous les prisonniers furent transférés à Meknès. Cette ville que Moulay Ismail se devait de construire pour en faire sa capitale. Tant il est vrai que le goût de la construction, si fort chez ce souverain bâtisseur, répondait à une exigence politique et à la doxa populaire selon laquelle une dynastie, pour s'affirmer et pour durer, doit fixer, en quelque sorte, son destin dans la pierre.

Pour ses travaux de construction, le sultan employait des ouvriers qu'il faisait venir des différentes villes et campagnes du Maroc. Très vite, il se rendit compte de l'insuffisance de leur nombre. Il obligea chaque tribu à fournir tous les mois un contingent déterminé d'ouvriers et de mulets. Le grand nombre de prisonniers dont il disposait devait faciliter la réalisation de ses projets. Les jeunes "*abid*"², avant d'être initiés à l'art de l'équitation et au maniement des armes, étaient placés pendant quelques années chez des maçons ou simplement comme manœuvres à gâcher du mortier. Outre les ouvriers autochtones et les *abid*, près de 2500 captifs

¹-Host, Georg, *Relations sur les Royaumes de Marrakech et Fès (1760-1768)*, traduction de Frédéric Damgaard et Pierre Gailhanou

²-Pluriel de « *abd* » en arabe qui veut dire «esclave noir»

chrétiens appréhendés en mer œuvraient dans ces chantiers du règne. Ces chrétiens fournissaient une main d'œuvre qualifiée que le sultan savait apprécier à sa juste valeur.

«C'est un esclave espagnol nommé Antonio Lopèz qui a soin des jardins du roy. Cet homme parait avoir quelque naissance et le roy le traite assez bien, mais le service utile et agréable qu'il en retire et cause qu'il ne lui permet ni promet de le laisser jamais retourner dans son pays»¹

La légende du «*Versailles marocain*» qui consiste à dire que les grands travaux de Moulay Ismail n'auraient pu être réalisés sans le concours des esclaves chrétiens semble quelque peu surfaite. Certes, les captifs chrétiens étaient plus adroits de leur mains et plus performants dans leur technicité que les travailleurs marocains, mais l'état de santé des esclaves et leur nombre relativement faible les empêchaient d'apporter une contribution massive à l'édification de la capitale Ismailite.

Pourtant, selon le témoignage du Sieur Mouette, ces captifs chrétiens étaient terriblement malheureux. Ils vivaient dans des constructions sommaires appelées matamores, à la merci de toutes les vermines et les maladies :

«Ces matamores sont des lieux souterrains, creusés en rond, de profondeur de quatre à cinq brasses, avec une bouche fort étroite que l'on ferme avec une grille de fer. On y descend ordinairement avec une échelle de corde, que l'on retire en haut tous les soirs. Les lits sont des nattes de jonc que l'humidité de la terre rend d'une si mauvaise odeur, que quand tout le monde est venu et que ce lieu commence à s'échauffer, il est presque impossible d'y durer. Quelques-uns des plus heureux ont une peau de mouton ou de chèvre qui leur sert de matelas. L'on se couche tous en rond, la tête contre les côtés de la matamorre, et les pieds, qui se joignent au milieu, ne laissent bien souvent d'espace que pour placer quelque vaisseau de terre pour faire ses nécessités, que l'on couvre d'une lampe »².

¹ -Pidou de Saint-Olon, *Etat présent de l'empire de Maroc*, Mercure de France, 2002, p77.

² -*Relation de captivité ...op.cit*, pp205-206.

Vers 1692, les captifs chrétiens de Meknès furent transférés dans le quartier juif (l'ancien *mellah*). Chaque nation (Espagne, France, Angleterre, Portugal) possédait son quartier, s'organisait selon ses propres lois et avait un «majordome» responsable de ses compatriotes. Chaque nation disposait de son propre oratoire et même une chapelle s'élevait au quartier espagnol. De même chaque communauté avait son hôpital, administré généralement par des religieux et un médecin et approvisionné par les collectes entre prisonniers ou par des dons qu'envoyaient les souverains européens à leurs sujets captifs. Dans ce sillage moins pessimiste John Braithwaite tord le cou aux idées reçues. Ce capitaine anglais, qui séjourna au Maroc de 1721 à 1722, s'élève contre les exagérations qu'il trouve dans les récits des rédempteurs et offre une image moins catastrophique de la condition de vie de ces captifs. Ainsi eut-il le loisir de constater que «*De nombreux captifs vivent à Meknès avec plus d'aisance que certainement ils n'en auraient jamais pu attendre dans leur propre patrie. Le quartier chrétien n'a pas, à beaucoup près, l'aspect affreux de nos prisons. Il regorge de toutes les denrées ; l'hôpital est à la disposition des malades ; enfin l'on voit quantité de captifs avec mulets et serviteurs [...] Voilà ce qu'on appelle une captivité insupportable ! Voilà ces traitements barbares dont les Relations font tant de bruit pour rendre le nom des Maures et Turcs odieux pour la chrétienté.*»¹

Il faut signaler, par ailleurs, que Moulay Ismail autorisait aux captifs de célébrer quatre fêtes religieuses pendant lesquelles ils étaient dispensés de travail: Noël, Pâques, la nativité de saint Jean-Baptiste et celle de la Sainte Vierge. Un jour, s'apercevant que des Anglais n'avaient pas fait le carême, le sultan leur refusa de célébrer Pâques et les renvoya dans leur chantier, arguant, sentencieux, que: «*S'il n'y a pas de ramadan (jeûne ou carême des Maures), il n'y a point de Pâques.*»² L'intolérance et le fanatisme qu'on prêtait aux Maures "infidèles" sont démentis par les faits historiques. En effet le nombre relativement grand des églises et des chapelles catholiques existant dans le royaume, à la fin du XVIIe siècle, en est la grande preuve. On comptait six églises, celle de Notre-Dame-des-Angers à Tétouan, celle de l'Assomption à Salé, celle de Sainte-Anne et celle de l'Hôpital, à Fez ; à Meknès, les deux plus importantes, celle de l'Immaculée-Conception, pour les missionnaires et celle des captifs espagnols. Il y avait aussi

¹-John Braithwaite, cité par Younès Nekrouf dans *Une amitié orageuse, Moulay Ismail et Louis XIV*, op.cit, p. 358.

² - Le P.Busnot, *Récits d'aventures au temps de Louis XIV*, Paris, Editions Pierre Roger, 1928, p.166.

des chapelles, à Tanger, à Larache et à Meknès.¹ Moulay Ismail toléra et protégea même de plus en plus les moines franciscains qui organisaient et dirigeaient la vie spirituelle des captifs. En octobre 1698, il donna l'autorisation au Père Diego de los Angeles de demeurer au Maroc avec les douze religieux de son ordre et de s'installer où il le voudrait. Le sultan promulgua à cet effet un dahir (édit royal) en leur faveur :

«Qu'il soit notoire à qui prend connaissance des présentes que Nous avons donné au Père Diego licence et sécurité pour demeurer en notre pays avec douze Frères de son ordre, Franciscains de la province de San Diego d'Andalousie, et que Nous les avons autorisés à s'établir en Notre royaume [...] avec mission de soigner les Chrétiens captifs et de leur donner médecine et aisance. Nous les avons autorisés à placer qui ils voudraient en leurs couvents de Fès, de Tétouan ou de Salé, et les retirer quand il leur plaira, parce qu'ils sont en sûreté et libres, en sorte qu'ils ne doivent subir ni opposition, ni contradiction, ni injures. De même, nous avons convenu avec eux qu'ils seraient à Notre service et obéissance pour ce que Nous leur ordonnerons, ce à quoi ils se sont obligés et ont accepté.»²

Les discours sur les rapports du sultan du Maroc avec les captifs ont, très souvent, été chargés d'accusations. Le souverain chérifien, selon certains, plus particulièrement, le consul de France Jean-Baptiste Estelle et les Pères rédempteurs, aurait exercé d'inviscindables sévices sur les esclaves chrétiens. Or lorsqu'on examine certains documents évoquant la même époque, tel celui du Père Henry Koehler à titre d'exemple, ces accusations perdent de leur crédit. Le curé de Meknès nie en bloc les allégations selon lesquelles les captifs étaient à la merci des caprices du roi "sanguinaire" :

«Nous n'avons pas trouvé de traces de certaines horreurs que dépeignent avec complaisance ces narrateurs... De combats avec des fauves, d'esclaves enterrés vivants dans les murs de maçonnerie, crucifiés, coupés en morceaux lorsqu'ils vivaient encore, de cela il n'est pas question.»³

¹ -Penz, Charles, *op.cit*, pp.303-304

²-Koehler, (Père Henry), *L'église chrétienne au Maroc...de 1221 à 1790*, Société d'éditions franciscaines, Paris, 1934, cité par Younès Nekrouf dans *Une amitié orageuse.* *op.cit*, p.203.

³-Ibid., p.270.

Les mauvais traitements que subissaient les captifs chrétiens au Maroc et les galériens musulmans en France peuvent être interprétés non seulement comme l'expression des pratiques barbares de l'époque, mais comme des représailles réciproques et continues.

Au moment où des Français souffraient sur les chantiers de Moulay Ismail, dans le bagne de Toulon ou sur le banc des galères de Louis XIV, à Marseille, Bordeaux, Rochefort, Brest, Saint-Malo et Dunkerque, plus de 10000 forçats vivaient, été comme hiver, resserrés dans les fers. A côté des assassins, des brigands, des filous, il y avait aussi des protestants et des captifs musulmans. Ces derniers étaient capturés sur leurs bateaux ou achetés sur les marchés d'esclaves de Livourne et de Malte. Louis XIV justifiait lui-même cet achat :

«Tout homme qui a une fois touché les terres du royaume est libre, et on ne se dispense de suivre cette loi que pour les Turcs et les Mores qui sont envoyés à Marseille pour le service des galères, parce que, avant d'y arriver, ils sont achetés dans des pays étrangers où cette espèce de commerce est estable»¹

Les informations sur l'esclavage musulman sur les galères de Louis XIV attestent qu'entre 1680 et 1700, il fluctua entre 12000 galériens, dont 2000 Musulmans appelés généralement «Turcs», et 10000 dont 1500 «Turcs». En 1709, en raison sans doute de l'épuisement de la France, il est de 9400, répartis ainsi : à Marseille 6534 forçats et 334 dits «Turcs»². Ainsi, de part et d'autre de la Méditerranée, la question des captifs représente-t-elle bien plus qu'un enjeu économique ou militaire, la pierre d'achoppement religieuse et culturelle qui entravera toute paix effective entre les deux rives. En raison des rapports tendus qui prévalaient entre les deux pays, les récits des captifs, esclaves au Maroc, d'ambassadeurs en mission et des religieux venus pour la rédemption, ne peuvent être neutres, ni forcément crédibles. Chargés d'a priori, ces textes se montrent ouvertement hostiles au Maroc et en donnent une image dénigrante dans la mesure où la thématique concerne le rachat des esclaves ou la relation de leur supplice en terre d'Islam. Le récit est, en effet, l'aboutissement de la mission et l'étape finale de la captivité. Par conséquent, il est fortement dramatisé : affrontement de risques multiples, traversées, exposition à la cruauté et à l'avidité de l'Autre...

¹-Archives de France, MarineB6, f431, cité par Younès Nekrouf, *Une amitié orageuse...op.cit*, p.273.

²-Nekrouf, Younès, *Une amitié orageuse..., op.cit*, p.273.

Les témoignages les plus fascinants sont ceux qui ont été écrits par les esclaves eux-mêmes. Un des récits les plus remarquables de l'esclavage blanc au Maroc concerne Germain Moüette et ses compagnons d'infortune. Moüette fut le témoin des débuts de règne du sultan Moulay Ismaïl et fit personnellement l'expérience de la cruauté de ce monarque notoirement qualifié de rusé et terrifiant.

Chapitre III

Le regard d'un captif, Germain Moüette :

D'après les informations que nous livrent Roland Lebel, Germain Moüette naquit à Bonnelles, près de Rambouillet, en 1652. Poussé par l'esprit d'aventure et peut-être par l'esprit du négoce, il s'embarqua à Dieppe en 1670, à l'âge de dix-neuf ans, pour les Antilles, avec un de ses cousins. «*C'était l'époque où les jeunes cadets de France, émerveillés par les récits des explorateurs des pays lointains : du Mississippi, du Canada, des Grandes Indes, de la Chine, s'envolaient à l'envi du foyer natal pour tenter la fortune et les aventures.»¹.*

Fait prisonnier en route par les corsaires de Salé, il resta captif au Maroc jusqu'en 1681, date à laquelle il fut racheté par les Pères de la Mercy. De retour en France, dans les deux années qui suivirent sa libération, il rédigea et publia les souvenirs de son esclavage en terre d'Islam.

La Relation de Germain Mouette affiche, dès le seuil du texte, un aperçu sur le contenu de la narration. Le titre *Relation de la captivité du sieur Mouette dans les royaumes de Fez et de Maroc, où il a demeuré pendant onze ans ; où l'on voit les persécutions qui sont arrivés aux chrétiens captifs... et les travaux ordinaires auxquels on les occupe, [...] et sa composition est, à l'instar des titres de l'époque, une reprise de l'intitulé et de la substance narrative d'un livre publié en 1656 à*

¹ - Blaison (Colonel), Préface de l'édition Mame, 1928.

Bruxelles par Emanuel Aranda sous le titre : la *Relation de la captivité du Sieur Emanuel mené esclave à Alger en l'an 1640 et mis en liberté l'an 1642*.

La première édition d'Aranda comportait deux parties : la relation de captivité suivie de trente-sept «*relations particulières*». Mouette use du même procédé scriptural en ajoutant à l'énoncé de ses aventures six «histoires». En faisant appel à d'autre voix narratives, les deux auteurs cherchent à donner à leurs récits une dimension collective qui consiste à édifier le lecteur par des histoires rapportées sur le vécu de l'aventure captive et sur la Barbarie honnie.

«*J'ai cru que le lecteur me saurait gré de lui donner non seulement l'histoire de mon esclavage, mais même les aventures de plusieurs compagnons de mes disgrâces, que j'ai jugées n'être pas tout à fait indignes de sa curiosité*», souligne Mouette dans la préface de sa relation. Mais un peu plus loin, dans la même préface, il déclare : «*Outre l'histoire de ces cruautés, j'en rapporterai plusieurs autres qui seront moins tristes, et que j'ai insérées telles que je les ai apprises de ceux à qui elles sont arrivées, afin d'ôter au lecteur les fâcheuses idées que le récit des supplices pourrait lui laisser.*»

L'ajout d'un complément narratif au récit premier est peut être le lieu d'un va-et-vient entre fiction et expérience vérifique ou livrée comme telle. Par ce va-et-vient, comme le constate Xavier Girard, «*le lecteur pouvait se faire une idée de la complexité romanesque d'une geste à multiple héros, réels ou imaginaires, aux situations extraordinairement embrouillées et aux fortunes diverses, réunies en une histoire totale.*»¹

Mouette s'est rendu compte, lui-même, qu'un récit relatant la misère et la cruauté finirait par lasser le lecteur. Aussi a-t-il eu recours à des motifs plaisants qui ne suscitent pas forcément la compassion de ses coreligionnaires. En effet, dès le chapitre de la capture, Moüette habille son récit d'un air de galanterie que les épisodes de piété n'excluent pas. Ainsi, en arrivant à Douvres où il resta quatre jours pour se rafraîchir, le voyageur eut le temps de remarquer : «*Les dames y sont fort galantes, civiles et admirablement belles. [L'un des passagers] de «complexion fort amoureuse, et qui parlait un bon anglais voulant faire connaissance avec elles, s'engagea dans une affaire d'où il ne serait pas sorti*

¹-Moüette, Germain, *Relation de captivité dans les royaumes de Fez et de Maroc*, Mercure de France (le Petit Mercure), 2002, p.10.

*heureusement s'il n'avait été secouru par quelques-unes des nôtres*¹. D'ailleurs, ce n'est pas le seul morceau galant qu'on rencontre dans son œuvre. Après le récit de sa capture et sa vente sur le marché des esclaves, le narrateur insère une deuxième anecdote qui a des points communs avec la première : au début de sa captivité à Salé, Moüette fut l'objet de tentatives amoureuses de la part de la femme de son maître, qui le sollicitait de se faire renégat pour pouvoir lui donner de plus grandes marques de bienveillance.²

Dans un chapitre intitulé «*Du commerce galant d'un esclave français et d'une dame de Salé*», l'auteur raconte une histoire qui contraste sûrement avec les souffrances des captifs et les tortures que leur infligeait Moulay Ismaïl. Un jeune chirurgien français reçut les faveurs de la femme d'un bourgeois salétin ; des juifs qui avaient prévenu le mari de son infortune furent poursuivis pour dénonciation, et condamnés, grâce à l'alibi que procura à l'épouse coupable une négresse complaisante. Le mari put donc vivre tranquille, plus occupé d'ailleurs à boire qu'à contenter l'ardeur excessive de son épouse. L'esclave et sa maîtresse, que nul ne dérangea plus, continuèrent à s'aimer jusqu'en 1678, où ils moururent ensemble de la peste.

Moüette, en commentant cette historiette pense que les femmes africaines sont pour la plupart fort peu chastes. Selon lui, la première raison majeure est que ces femmes n'ont qu'un mari à plusieurs. Aussi, trouvent-elles auprès des jeunes captifs, des amants voluptueux. La seconde raison, selon l'auteur, est que ces femmes « *aiment les Chrétiens parce qu'ils ne sont pas circoncis*»³.

Dans une autre histoire « *contenant les aventures du sieur de La Place, gentilhomme normand*» et à laquelle Roland Lebel consacre beaucoup d'éloges⁴, l'auteur nous relate le bonheur du sieur de La Place, qui donnait des leçons de luth à l'épouse de son maître. Celle-ci fut si contente de son esclave qu'elle en parla à ses amies. Toutes voulurent bientôt prendre des leçons, et elles emmenèrent le vendredi au bain public le professeur de luth, déguisé en fille, « *lequel, pendant*

¹-*Ibid.*, p.29.

²-*Ibid.*, p.4.

³-Moüette, Germain, *Histoire des conquêtes de Mouley Archy...*, Paris, E.Coutrot, 1683. L'ambassadeur Saint-Olon fait sienne cette explication dans son *Etat présent de l'empire de Maroc, op.cit*, p.79

⁴-Lebel, Roland, *Les voyageurs français au Maroc, op.cit* «, chap. IV : «Véritables pages de roman», « verve comique que n'eût pas désavouée Molière», et « façon de conter» digne de *La Fontaine* ».

qu'elles entraient seules dans un bain séparé, restait au milieu des autres femmes qui, toutes nues, se baignaient devant lui pendant qu'il jouait de la guitare, en attendant que ses maitresse le vinssent retrouver». Moüette ajoute : « Et, s'il se passe quelque chose de plus particulier dans ces galanteries, je n'en ai point eu connaissance.¹»

Les deux histoires associent les thèmes ressassés et complémentaires de la libertine barbaresque et de l'heureux esclave et montrent bien que l'aventure captive n'est pas exclusivement une série de persécutions et de supplices, mais aussi une expérience luxurieuse et douce. Moüette, en étoffant sa *Relation d'épisodes plaisants*, se démarque ainsi de l'orthodoxie rédemptrice qui réduisait le Maroc de l'époque à un espace de sang et d'apostasie et le Maure à un individu cruel, avide et sans parole.

Moüette est le seul auteur à avoir parlé des rapports des esclaves et des femmes marocaines. Les religieux ne jugeaient pas convenable moralement d'aborder un tel sujet. D'autre part, Moüette a connu le temps où les captifs n'étaient pas tous rassemblés dans la prison de Meknès. Au service de particuliers, il leur était laissé une relative liberté, qui favorisait les intrigues.

Tout au long de son récit, le captif varie ses motifs, prend soin de faire alterner les scènes paisibles et les situations fortement cruelles. Le lecteur passe d'une scène à l'autre, sans transition, d'une exécution à un somptueux palais, d'un mauvais traitement à un relevé topographique d'une ville. Ainsi, après avoir été capturé et fait esclave des Maures, Moüette en profite pour se livrer à un bref repérage des défenses de la ville de Salé :

« Elle est bâtie sur la rivière de Bou Regrag, qui descend des montagnes des zaouïa et qui la divise en deux parties. Celle qui est du côté du nord s'appelle proprement Chellah, en langue du pays, et Salé en la nôtre. C'est en ce lieu que demeurent les plus riches marchands juifs et maures .Elle est entourée de bon murs d'environ six brasses de hauteur et de neuf ou dix palmes, d'épaisseur, construits de terre et de sable rouge, engrangée de chaux pilée à la mode du pays.»²

¹-*Relation de captivité du sieur Moüette, op.cit, pp. 263-264.*

²-*Ibid., p.30.*

Le captif -qui se déplace beaucoup pour un esclave dans les fers- décrit chacune des villes où il est resté quelque temps et fournit un ensemble de renseignements sur les mœurs des habitants, leurs façons de vivre, leurs façons de traiter les affaires, d'obtenir la justice. Moüette est curieux de tout. Il entre dans les maisons et scrute tout ce qui lui paraît digne de remarque. Ainsi, en décrivant les demeures fassies, l'auteur, tel un technicien, en dessine un plan détaillé :

«Les maisons de l'une et l'autre Fez, aussi bien que celle des autres villes de Barbarie, sont bâties en carré et couvertes d'une terrasse. Les murailles qui donnent sur les rues ou sur leurs voisins, n'ont aucune ouverture, elles ont ordinairement quatre chambres basses, larges de huit à dix pieds et longues de vingt-cinq à trente, quelques-unes plus ou moins. Les portes de ces chambres sont directement au milieu, afin que le jour qui entre par icelle, donne également dans les deux bouts de chaque chambre. La cour est au milieu, où il y a d'ordinaire des puits, ou si ce sont des maisons de seigneurs qui sont toujours fort amples, il y a des coquilles de marbre qui jettent de l'eau et quelque vivier, sur les bords duquel sont quelques orangers et des citronniers qui sont chargés de fruits toute l'année.»¹

A l'instar de ses prédécesseurs, comme Léon l'Africain² , Moüette vante les jardins délicieux, les vergers magnifiques, les arbres parfumés et les vallées heureuses des royaumes de Maroc. Il voit dans ces belles contrées une terre en friche que le conquérant pourrait cultiver et en tirer un bon parti.

Le captif, qui n'a pas perdu de vue les intérêts de sa patrie, imagine même une possible intervention : «*Si l'on entrat dans le pays pour y faire des conquêtes, il faudrait se mettre en campagne au mois de mars, afin de faire retirer les Arabes du côté des montagnes, et pour se conserver les grains qu'ils commencent à couper vers le mois de mai, et qu'ils enserrent dans la terre et labourent dessus. Car si on y allait après qu'ils sont coupés, l'armée y périrait de faim, aussi bien*

¹ -*Ibid.*, pp. 53-54.

² -*Description l'Afrique*, publié dans Schefer Charles, *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie*, Paris, Leroux, 1896, tomes XIII, XIV et XV (la traduction française de Jean Temporal a été publiée pour la première fois en 1556) et Marmol (Marmol y Carjaval(Lui), *Description générale de l'Afrique*, Paris, Billaine, 1667.

les hommes comme les chevaux, car ils ne font aucune provision d'herbes sèches, que le soleil détruit en été par son excessive chaleur.»¹

En détaillant les fortifications des villes et les pièces d'artillerie d'une ville comme Salé, plus d'un conseil pratique pour une invasion en règle et à la bonne saison, Moüette livre l'image d'une terre facile à occuper. Il n'oublie pas, pour autant, que son « *principal dessein est de faire connaître les misères des pauvres captifs de ce pays*». Si sa *Relation* se fixe un programme d'édification morale et religieuse, il convient, cependant, de noter qu'elle est loin d'être un réquisitoire contre l'esclavagisme comme l'avait illustré le Père Dan au milieu du XVIIe siècle, ou Dominique Busnot au début du siècle suivant. L'auteur-captif relate son expérience personnelle et celle de ses semblables non comme un fervent propagandiste, mais comme un simple témoin d'une captivité apaisée.

Capturé en mer le 16 décembre 1670, Moüette fut vendu à Salé, pour la somme de 360 écus. Ses propriétaires étaient au nombre de quatre, dont l'un possédait à lui seul la moitié de l'esclave. Les trois autres, dont chacun s'était réservé le sixième de Moüette, vinrent le voir tout de suite au foundouk où il avait été conduit après la vente. Le plus vieux, Muh'ammed al Marrakchî, était « fermier des poids du Roi » ; le second était un marchand de laine et d'huile, nommé « Mohammed Liebus », et le troisième un juif, Rabbî Yamîmin. Muh'ammad el Marrâkchi mena l'esclave chez lui et le fit voir à sa femme qui lui donna à manger « *un pain blanc, du beurre, avec du miel et quelques dattes et des raisins de Damas* ».

Moüette, reconduit au fondouk, y reçut la visite du juif qui le salua cérémonieusement et lui promit la liberté pour peu que ses parents acceptent bien de payer le prix exigé par les quatre propriétaires. Ses maîtres le forcèrent à écrire une lettre et l'envoyer en France pour demander la rançon. Craignant d'être châtié impitoyablement et de mourir dans un matemore, le captif s'exécuta sans hésitation : « *J'écrivis donc une lettre la plus pitoyable du monde, et je mandais à un frère, que je traitais de savetier, de faire la quête pour amasser quarante ou cinquante écus, pour donner aux Pères de la Rédemption, afin qu'ils ne m'oubliassent pas quand ils viendraient dans le pays.* »²

¹- *Op.cit*, pp.36-37.

²-*Ibid.*, p.41.

Le renégat qui servait d'interprète au juif en conclut que l'achat de cet esclave n'était pas une bonne affaire. Le lendemain, Moüette fut remis à son troisième propriétaire, le marchand d'huile et de laine, dont la femme et la belle-mère se montrèrent très compatissantes. On le chargea de moudre le blé, de promener l'enfant du maître. La femme de Mohamed Liebus, voyant que son fils s'attachait à Moüette, régala ce dernier avec du pain blanc, du beurre, du miel et des fruits et elle lui fit ôter la chaîne de vingt-cinq livres qu'on lui avait mise aux pieds. Elle aurait même voulu le marier à sa nièce. Le captif refusa la proposition de façon courtoise :

« Je lui répondais, que si c'était elle que j'eusse dû espérer cet avantage, je le ferais volontiers ; mais que pour toute autre qu'elle, qu'un pareil dessein n'entrerait jamais dans mon âme. Enfin je lui disais les paroles du monde les plus tendres et les plus touchantes ; ce qui l'obligea de me faire exempter d'aller coucher à la matemore avec les autres »¹.

L'« heureux esclave » resta ainsi un an sans trop souffrir. Mais à la longue, son quatrième propriétaire, le gouverneur du château de Salé, racheta Moüette, dont il possédait déjà la moitié, et le fit travailler dans ses écuries. L'esclave mangea désormais du pain noir, et dut coucher dans une matemore infecte avec d'autres captifs et une trentaine d'Arabes. N'ayant pas reçu la rançon souhaitée, le gouverneur envoya Moüette travailler avec des maçons occupés à refaire le château. Durant cette période, le captif dit avoir été brutalisé par ses compagnons : « [...] lesquels l'espace de deux mois et demi ne cessèrent de me frapper à grands coups de truelles, sans m'alléguer d'autre raison, lorsque je me plaignais de leur cruauté, sinon que j'eusse à donner 1000 écus à mon patron, et que je ne travaillais plus. »².

Lorsque, au début du règne de Moulay Ismaïl, Moüette fut transféré à Meknès ses peines et celles de ses compagnons de fortune s'intensifièrent. Les esclaves étaient particulièrement révoltés par la nourriture et se plaignaient amèrement de ceux qui la préparaient. Selon Moüette, ces pauvres cuisiniers subissaient les insultes de tous, parce que la soupe était trop salée ou trop froide, ou pas assez cuite, si bien que personne ne voulait remplir cet office. De plus, les

¹- *Ibid.*, p.45.

²- *Ibid.*, p.52.

gardes noirs, soigneusement choisis, par le sultan lui-même, pour leur force physique et leur brutalité, rendaient la vie des captifs aussi misérable que possible. Lors de sa première rencontre avec le garde des esclaves français, Moüette fit de lui une description frappante :

« Un noir d'une hauteur prodigieuse, d'un regard épouvantable, et d'une voix aussi terrible que l'abolement de Cerbère.» Partisan d'une discipline stricte, « il tenait en main un bâton, d'une grosseur et d'une longueur proportionnées à sa taille, et nous reçut par une saluée de coups dont aucun de la troupe ne se trouva exempt. Ensuite, il nous mena dans les magasins choisir des pics d'un poids extraordinaire»¹.

Ces supplices barbares subis par Moüette et les captifs chrétiens étaient cependant, de l'ordre de l'exception. En effet, à côté des châtiments qui étaient infligés dans certaines circonstances, Moüette, lui-même, ne manque pas de préciser que beaucoup de prisonniers avaient des occupations assez agréables. Ils étaient associés aux fêtes célébrées à l'occasion d'un mariage. Ils portaient la mariée dans sa litière, au son des hautbois et des tambourins, et la conduisaient au domicile de l'époux. Ils recevaient chacun «*un pain blanc et une éculée de viande»².*

En outre, les esclaves appartenant à des particuliers étaient mieux soignés quand ils étaient malades, puisque leur maître craignait, s'ils venaient de mourir, de perdre un précieux capital. Malgré la trivialité des procédés, les captifs ont le droit, tout de même, à un traitement que Moüette décrit ainsi «*Ils ont de certaines verges de fer, au bout desquelles est un bouton aussi de fer de la grosseur d'une noix qu'ils font rougir et brulent le malade en plusieurs endroits du corps, comme on fait ici les chevaux, ce qu'ils lui font souffrir malgré lui»³.*

Les secours dont les captifs avaient besoin leur venaient, cependant, d'abord d'eux-mêmes : l'organisation des hôpitaux, la confection de l'eau-de-vie dont ils revendaient en cachette une partie à des musulmans peu soucieux de l'observation de la loi coranique, les confréries pieuses qu'ils avaient créées à l'instigation des

¹ -*Ibid.*, pp.92-93.

² -*Ibid.*, p.208.

³ -*Ibid.*,

franciscains, toutes actions et ces prières en commun créaient une solidarité de fait entre les esclaves.

Moüette fut lui-même trésorier de la confrérie de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, créée sous Moulay ar-Rachid, et dont le but était de secourir les malades. Elle tirait ses ressources d'un pourcentage prélevé sur la vente de l'eau-de-vie. La confrérie «*était composée d'un trésorier, d'un écrivain, et de douze confrères qui se changeaient toutes les années*»¹. Pour augmenter ses ressources «*les Espagnols qui surpassaient le reste en nombre et étaient les directeurs de tout, établirent une table pour jouer aux dés, et une autre pour jouer aux cartes pendant la nuit, et voulurent que ceux qui gagnaient payassent la dîme à la confrérie*»²

En dépit de la tolérance religieuse effective manifestée par le sultan à l'égard des captifs chrétiens, Moüette, qui justifie son ouvrage par la volonté «*d'exciter les chrétiens à devenir charitable envers les pauvres esclaves*», tient un discours apologétique qui consiste à mettre en scène le Chrétien en butte aux méchants Musulmans. Plusieurs scènes de cérémonies ferventes et de messes publiques montrent que la foi chrétienne sortait renforcée des diverses épreuves encourues par les esclaves. Lorsque le roi du Maroc, après avoir entendu dire que des captifs musulmans se faisaient brûler en Espagne, voulut venger ses coreligionnaires et prépara un bûcher. Moüette, sur un ton pathétique, décrit la scène de sorte que le chrétien est présenté comme une proie face à l'infidèle cruel.

«*Toutes ces innocentes victimes, se voyant là, assemblées, liées deux à deux et le feu prêt à être mis au bois qu'ils avaient apporté, n'attendaient plus que le moment qui les allait faire passer de cette vie languissante à une autre plus heureuse, glorifiant Dieu, qui les appelait à la couronne du martyre.*»³

Tel est le cas, également, du capitaine Pedro Lopès dont Moüette fait les éloges. Le valeureux cavalier espagnol, qui fut tombé en esclavage avec son frère sur les côtes marocaines, n'a jamais failli à sa chrétienté même devant les offres les plus tentantes.

«*Moulay Rachid témoigna beaucoup de joie de voir en sa puissance ce capitaine dont on faisait tant de bruit. Il conçut tant*

¹-*Ibid.*, p.100.

²-*Ibid.*, p.102.

³-*Ibid.*, pp.75-76.

d'estime pour lui, qu'il lui fit mille offres obligeantes et lui promit même de l'adopter pour son fils, s'il voulait changer de religion. Mais voyant qu'après l'avoir tenu plusieurs jours il ne pouvait rien gagner sur son esprit, il l'envoya à la prison des captifs, pour être employé aux travaux ordinaires, dans la pensée qu'il s'en lasserait et changerait de langage, et les peines de l'esclavage ne servirent qu'à l'affermir dans sa foi et à éprouver davantage sa constance.»¹

Le chrétien, en refusant les priviléges accordés par geôliers, incarne, ainsi, la figure du martyr qui préfère plutôt «lever les yeux vers le ciel, se recommander à Dieu et à Notre-Dame, protectrice des captifs d'Afrique» et mourir que de nier sa foi. Les renégats qui préoccupent tellement le Père Dan², sont décrits comme de pauvres créatures sans âmes : «tous valets et garçons de navires et par conséquent peu instruits dans la religion catholique, la plupart même d'entre eux hérétiques, écoutèrent les promesses de ce prince barbare et se firent tous mahométans, excepté deux»³.

D'après l'auteur, ces chrétiens convertis étaient, néanmoins, traités en grande pompe le jour de leur apostasie : «Tout le peuple, qui était par les chemins et par les rues pour voir ces mahométans, leur donnait mille bénédications. Le roi, ayant fait préparer dans son palais un grand festin pour les traîter, les fit manger à sa table, servis par les grands seigneurs.»⁴

Pour Moüette, ces renégats sont trompés par les flatteries d'un sultan, ennemi irréconciliable des chrétiens. Selon l'auteur, même les filles et les femmes captives, qui se plaignaient à ce sultan de leurs mauvais traitements, si elles voulaient se délivrer de leurs peines, elles n'avaient qu'à changer de religion.

La menace qui pèse sur les «reniés», aux yeux de Moüette n'est, toutefois, qu'une épreuve dont la foi du vrai chrétien sort renforcée. Les esclaves des Maures ne risquent pas tous de trahir leurs vœux. L'auteur se réjouit d'ailleurs que les appels alléchants à la conversion à l'Islam ne trouvent pas toujours écho :

«Cependant, il ne s'en est guère trouvé, grâce à Dieu, dont il soit venu à bout par ce moyen, et qui n'ait mieux aimé souffrir en

¹-*Ibid.*, pp.79-80.

²-le Père Dan consacre aux renégats cinquante pages in –quarto (332-381), voir : *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires, op.cit.*

³-*Op.cit.*, p.87.

⁴-*Ibid.*,

conservant la pureté de leur foi, que de se voir combler de richesses en embrassant la loi ridicule de Mahomet, qui est si pleine de fables et d'absurdités, que je m'étonne comment il se trouve des hommes qui s'y laissent abuser.»¹

Moüette sait bien ménager les oppositions qui frappent aussitôt l'imagination. Il ne manque pas l'occasion de mettre en scène renégats contre bons catholiques et chrétiens contre musulmans. D'après le captif, les Maure ou les musulmans pensaient qu'ils étaient dans la voie droite et les chrétiens dans l'erreur. Mais ils estimaient les captifs qui, dans des conditions difficiles, s'efforçaient de pratiquer la religion chrétienne, et ils respectaient aussi les Pères qui venaient les consoler et vivaient en exil à côté d'eux. Les Marocains exigeaient en échange que leurs convictions religieuses soient respectées. Moüette raconte que des captifs rachetés par le Père Monnel, ayant abattu quelques cigognes, qui sont des oiseaux respectés au Maroc, durent payer une amende de 300 écus pour éviter la bastonnade et la prison. Le musulman est à la fois le persécuteur et l'ami qui peut tolérer et venir en aide. Moüette s'était lié d'amitié avec un musulman instruit et pieux, qu'il appelle «Bougiman»², et qui lui apprit l'histoire de Moulay ar Rachid, sa généalogie et ses conquêtes. « *C'était un homme simple, sans malice et fort affable. Je ne lui ai jamais ouï proférer une parole rude à qui que ce fût. Et lorsqu'il nous voyait maltraités, il faisait son possible pour nous excuser envers ceux qui nous commandaient* ». Selon l'auteur, l'ami, de confession musulmane, l'informa amplement sur les mœurs et sur la religion du pays et l'aida même à tracer la carte des états du Maroc.³

Le portrait du sultan est construit suivant le même principe, à savoir, le jeu sur les oppositions : le sultan est maigre, mais il paraît « assez gros à cause de ses habits », son regard est doux, mais il est « fort cruel », il est simple mais « très vain ». De même le Maroc, pays pauvre mais d'une fertilité prodigieuse, unifié mais divisé en royaumes. C'est la terre de captivité effroyable mais où Moüette s'est aménagé une pièce à l'insu de ses geôliers.

¹-*Ibid.*, 90.

²-Abû Jmaâ

³-La carte qui figure dans l'édition Mame porte cette inscription : «*Carte générale des estats du royaume de Fez qui règne aujourd'hui, composée par talbe Bougiman, docteur de l'alcoran.*»

L'aventure captive devient, ainsi, une expérience de la contradiction généralisée qui consiste à souffler le chaud et le froid, à alterner l'ombre et la lumière. Une persécution est immédiatement suivie d'une bonne nouvelle. Ainsi les vicissitudes et le désespoir, qui poussaient parfois les captifs à s'évader, étaient oubliés puisqu'une promesse de libération était annoncée.

La Relation de Moüette s'attarde beaucoup sur l'arrivée des Pères de la Merci qui avaient obtenu de Louis XIV un sauf-conduit pour aller faire une rédemption au Maroc. Les mercédaires, qui débarquèrent à Ceuta le 22 décembre 1680, rencontrèrent beaucoup de difficultés. Dès leur arrivée à Ceuta, qui était au pouvoir des Espagnols, les missionnaires furent arrêtés par les exigences des gouverneurs de Tétouan et d'Al qasr : on ne leur permettrait pas d'entrer au Maroc s'ils ne payaient pas à ces caïds une redevance de 100 écus par mois. Grâce à un esclave espagnol qui était allé en Espagne chercher des remèdes pour le sultan, les mercédaires firent parvenir une lettre aux captifs de Meknès. Ceux-ci informèrent Moulay Ismail de l'arrivée des rédempteurs à Ceuta et demandèrent pour eux l'autorisation de venir à Meknès.

Un esclave de Cancale, Macé Baudoin, qui connaît l'arabe, fut le porte-parole de ses compagnons. Le sultan ne voulut pas l'écouter, occupé qu'il était à faire battre un taureau contre des lions, et les renvoya au corsaire salétin Ben Aïcha qui se trouvait à Meknès. Ben Aïcha lut la lettre, la communiqua au Sultan qui lui donna l'ordre d'aller aussitôt chercher les missionnaires et de les escorter jusqu'à la capitale. Quand les mercédaires voient Moulay Ismaïl, le Sultan n'a pas encore l'habitude des ambassades. Il les reçoit tout de suite et chargea le caïd Umar des tractations. Le 23 février, par l'intermédiaire du même caïd, les religieux s'informent des intentions du Roi. Après discussion, en présence de Moulay Ismaïl, les Pères proposent de racheter tous les esclaves français, qui sont au nombre de cent trente, pour 20000 écus. Après de multiples marchandages, le sultan du Maroc donne son consentement à la libération des captifs sous réserve de garder ceux qui lui paraissent robustes. Les religieux qui avaient dit vouloir racheter les plus malheureux ne pouvaient protester, mais Moüette qui avait à peine trente ans, se voyait par son âge écarté du groupe qui allait recouvrer la liberté. Voyant son espoir brisé, le captif ne ménage aucun effort pour pouvoir se délivrer :

«Je mis les genoux en terre, que je baisai plusieurs fois devant lui, en me traînant jusqu'aux pieds de son cheval. Je lui donnai à

entendre comme il y avait onze ans que j'étais captif, et le plus ancien de la troupe, que j'étais pauvre, dénué de tout secours humain, et que je n'attendais ma liberté que de la bénédiction de Dieu et de la sienne ; que l'heure était venue où sa divine Majesté avait envoyé ses bons Pères pour me délivrer, et comme il n'avait dessein que de délivrer les plus pauvres, il n'y en avait point de plus pauvre que moi»¹.

Mais Moulay Ismaïl le fit éloigner par ses gardes. Moüette ne se découragea pas et le Sultan, le voyant de nouveau à ses pieds, demanda quelle sorte de travail il faisait. On lui répondit que Moüette était employé « *tantôt à broyer des couleurs et quelquefois à servir les sculpteurs en plâtre* ». « *Quoi ! dit le Roi, depuis onze ans, il n'a point appris un autre métier ? C'est une bête ; un nouveau qui viendra, dans quatre jours en saura faire autant. Marche, va-t-en en liberté* »²

Le 13 mai, les mercédaires et les captifs délivrés eurent la permission de s'embarquer pour Malaga, sur un bateau appartenant à un marchand français nommé Boyer. Moüette éprouva une dernière émotion alors qu'il était déjà à bord. Le propriétaire du bateau lui avait demandé d'écrire quelques lettres d'affaires qu'il destinait à ses correspondants de Marseille. Un juif, au service du gouverneur, vit Moüette en train d'écrire, et en déduisit que c'était un personnage instruit, donc capable de payer une plus forte rançon que celle pour laquelle on l'avait racheté. Le caïd aussitôt se fit amener Moüette, mais celui-ci, reconnu par un garde qui l'avait vu à Salé au début de sa captivité, réussit à dissiper les soupçons qui pesaient sur son identité.

Arrivés à Malaga le 14 mai, les captifs fêtèrent leur délivrance par une procession qui se déroula suivant les rites fixés par les ordres rédempteurs : « *On ne nous obligea qu'à quinze jours de quarantaine, après laquelle nous fîmes la procession où Bernard Bausset³ porta publiquement un tableau, pour manifester le secours que Dieu lui avait envoyé. Le jour de la Fête-Dieu, nous fûmes à la Ciotat, où tout le peuple en procession nous accompagna à la suite du très Saint Sacrement, avec plus de 2000 cierges allumés ; les sanglots et les larmes de*

¹-*La captivité du sieur Moüette, op.cit, pp.143-144.*

² -*Ibid.*

³ - Selon Moüette, Bausset fut gracié par le Sultan sur la prière d'une captive espagnole.

plusieurs personnes dont les parents étaient en Barbarie nous firent fendre le cœur au milieu de tant d'allégresse.»¹

Le retour des captifs rachetés a toujours été accompagné de cérémonies populaires au cours desquelles était signifiée aux fidèles la victoire de la Chrétienté sur l'Islam, ravivant ainsi le vieux thème, toujours présent, de la croisade.

Sur le chemin, les rédempteurs avaient l'habitude de faire défiler les captifs rachetés, qui étaient la preuve vivante de cette victoire, en procession avec une mise en scène des plus suggestives : exhibition des chaînes, d'instruments de supplice... Le convoi se rendait par étapes dans les principales villes et même au-delà dans les provinces dont les captifs étaient originaires. Moüette cite le nom de chaque ville traversée et l'accueil que les habitants avaient réservé aux captifs rachetés :

«Lorsque nous arrivâmes à Lyon, les religieux de la Très-Sainte Trinité nous firent de bons accueils et nous régalaient fort bien, après nous avoir accompagnés à la procession que nous y fîmes. Et de Lyon nous passâmes à Mâcon, où Monseigneur l'évêque nous régala aussi. Nous fûmes ensuite à Chalon-sur-Saône, d'où nous trouvâmes la Bourgogne en passant par Bar-le-Duc, Saulieu, Avallon et Chablis. Nous fûmes reçus dans cette ville, qui est le pays natal du Père Cartier, avec toutes sortes d'acclamations. Les parents de ce bon Père nous donnèrent toutes sortes de rafraîchissements pendant deux jours. Ensuite nous vîmes à Auxerre, à Joigny et à Sens. Et nous arrivâmes à Paris le 19 de juillet, onze ans moins douze jours après que j'en fus parti.»²

Les processions se renouvelaient alors au passage de chaque ville en suivant le même rituel qui consiste à exposer les malheurs des captifs. Si cet accueil et cette pompe témoignaient de la participation à la souffrance des Chrétiens et à leur victoire sur l'ennemi «infidèle», ils visaient également à solliciter la charité des populations en faveur de ceux restés en esclavage. La fête se terminait d'ailleurs par un serment animé par un prédicateur chargé d'exploiter l'émotion de son auditoire. Pour ranimer leur foi catholique, les autorités

¹ -*Ibid.*, pp.115-116.

²-*Ibid.*, pp.159-160.

ecclésiastiques veillaient à la rééducation des rachetés et prenaient soin de leur donner une nouvelle instruction religieuse afin d'éviter les risques probables de contamination hérétique.

Moüette, avec son récit de voyage et de captivité, livre à la fois un documentaire sur le Maroc de Moulay Ismaïl et une petite leçon d'endurance morale, agrémentée d'histoires galantes. A côté des descriptions du pays barbaresque, à côté des récits d'esclavage et de rédemption, si nombreuses dans la librairie de l'époque, il conte, au discours rapporté, des intrigues amoureuses. L'anecdote amusante se mêle à la relation de drames terribles, et le tout est émaillé de descriptions des demeures exotiques et d'informations sur la vie mauresque.

Cette volonté de varier les motifs montre bien que l'aventure captive est celle des contrastes, de la cruauté et de la douceur, de l'intolérance et de la tolérance, de l'altérité et du repli. En somme, il s'agit d'une expérience des doubles dans un univers de personnages multiples et de jeux d'intérêts bizarres où les marchands sont aux affaires, où le Sultan et ses caïds sont cupides et fourbes, où les Révérends Pères arrivent en mission «*tout boueux mouillés*», où les captifs souffrent, se démènent pour subsister et attendent le Messie pour les délivrer des fers de la ghenne barbaresque.

CHAPITRE IV

Saint-Olon : de l'ambassade au descriptif

de l'état des lieux de «la maison Maroc» :

Depuis 1672, date de son accession au trône, soit sur vingt ans de règne, la France était le seul pays avec lequel Moulay Ismail n'avait jamais pu parvenir à un accord diplomatique définissant les relations entre les deux nations. De part et d'autre, les tentatives et les occasions n'avaient pourtant pas manqué.

Lorsqu'en mars 1692, le consul de France à Salé, Jean-Baptiste Estelle, transmet à Louis XIV la lettre du sultan du Maroc, par laquelle celui-ci sollicite

l'envoi urgent d'un ambassadeur, les relations entre les deux pays étaient dans un état des plus déplorables. Malgré les conflits et les divergences de vue relatives à la question des captifs, Louis XIV et Moulay Ismail recherchaient et désiraient visiblement établir un traité de paix. Pour le roi de France qui avait, depuis vingt ans, exigé, menacé, essayé d'intimider le roi du Maroc, en envoyant à maintes reprises ses escadres de guerre le long des côtes marocaines, la demande du sultan marocain était une occasion pour en finir avec la course salétine qui contrariait le commerce de l'Hexagone en Méditerranée depuis le milieu du XVIIe siècle. Mal renseigné sur le Maroc, Louis XIV continua à raisonner en 1692 comme si «le royaume des Maures», encore largement *terra incognita* se limitait à Salé et à ses corsaires. Cette vision myope et réductionniste qui prévalait dans le regard occidental de l'entité marocaine préfigure le schème colonialiste futur fondé sur la parcellarisation entre un Maroc «utile» et un autre versant dévoilant peu d'intérêt aux fins de mise en coupe réglée de l'entité territoriale. Charles Penz, pragmatique et prospectif, ne s'y est pas trompé lorsque, faisant allusion à de vraisemblables velléités expansionnistes, dit à ce propos :

«Mais si le roi de France avait été mieux renseigné par des consuls actifs et clairvoyants, il aurait compris le profond changement qui s'opérait au Maroc. La vigoureuse politique autocratique de Moulay Ismail, en unifiant le pays, favorisait les relations de puissance à puissance. Des hommes décidés à remplir leur métier de souverain, comme Louis XIV et comme Moulay Ismail, auraient pu s'entendre, pour leur profit mutuel, et cet accord avait pu se produire si celui qui brillait déjà de toute sa gloire avait deviné son semblable en celui qui luttait énergiquement pour se donner un empire. Mais comment juger de Paris ou de Saint-Germain les révolutions des royaumes de Maroc et de fez. On ne connaissait que les Salétins, on continuerait à les combattre : en ce temps-là, la stratégie se nourrissait de préjugés.»¹

Moulay Ismail, qui avait déjà commencé le processus d'unification de son pays grâce à la levée d'une armée régulière, permanente de cinquante mille hommes, parvint à reconquérir les villes portuaires occupées par les Européens. En 1681, les Espagnols abandonnèrent la Mamora au nord de Salé, qu'ils tenaient depuis 1614 ; Tanger qui était aux mains des Anglais fut reprise en 1684, Larache

¹ -Penz, Charles, *op.cit*, p. 82.

et Asilah, deux forteresses occupées par l'Espagne, sont, à leur tour, reconquises en 1689 et 1691. D'un point de vue stratégique, le fait d'envisager la conclusion d'un traité d'alliance avec la France, lui permettrait, par conséquent, de reprendre aux Espagnols les presidios¹ Melilla annexée depuis 1497 et Ceuta depuis 1668, sans craindre que ses navires soient attaqués par la flotte française.

La France n'était pas du tout portée par le même élan conquérant que le Maroc de Moulay Ismail. Louis XIV, assailli par des ennuis de santé, n'était plus le Dieu de la guerre de ses années de jeunesse. L'engagement de ses troupes en Catalogne, en Italie, dans les Flandres était le plus souvent forcé par des ligues puissantes. Le 9 juillet 1686, presque toute l'Europe (à l'exception de L'Angleterre de Jacques II, du Portugal et de la Russie) adhérait à la ligue d'Augsbourg et se concertait pour mettre un terme à l'expansionnisme de Louis le Grand.

Sur le plan intérieur, la révocation de l'Edit de Nantes, le 18 octobre 1685 et le renvoi hors de France de près de trois cent mille religieux d'élite vers les pays à vocation protestante ne manquaient pas d'effets. Beaucoup d'huguenots émigrent en emportant leur ire et leur savoir. De plus, le pays connut une période calamiteuse sans précédent. Le «vilain temps» s'est abattu sur les campagnes. Les récoltes étaient mauvaises. La famine menaçait. Le trésor était vide. «Pontchartrain vendit tout ce qui était à vendre : les gouvernements, des emplois publics, les magistratures, les monopoles, les licences... Il imagina une multitude de rentes et d'offices royaux, disant à Louis XIV : Sire, toutes fois que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter...»²

Les tremblements de terre secouèrent le nord de la France. Les épidémies et la mortalité sévissaient de sorte qu'entre 1693 et 1694, on ne compta pas moins de deux millions de morts. Une hécatombe démographique et économique sans précédent qui impulsera un infléchissement dans la conduite de la politique extérieure de la France.

En effet, dans ce contexte défavorable, du côté de Versailles, on s'avisa qu'un accord, qui permettrait de faire un tour d'horizon sur les questions économiques et militaires avec le royaume chérifien, serait, à tout le moins bénéfique, dans l'œuvre de renflouement des caisses de l'Etat. Dans cette optique de «realpolitik» avant l'heure, à la fin du XVIIe siècle, Louis XIV envoya deux

¹ -Presidios : places fortes et comptoirs commerciaux occupés par les Espagnols au nord du Maroc.

² -Bordonove, Georges, *Louis XIV*, Pygmalion, p.228, cité par Younès Nekrouf dans *Une amitié orageuse, Moulay Ismaïl et Louis XIV*, Albin Michel, p.212.

ambassadeurs à la cour de Moulay Ismail et lui-même reçut la visite de deux représentants du sultan. La première ambassade française, confiée au baron de Saint-Amans eut lieu au cours de l'hiver de 1682-1683, immédiatement après la signature du traité de paix et d'amitié franco-marocain de Saint-Germain-en-Laye. La seconde, qui fut habilement préparée par le jeune consul Jean-Baptiste Estelle depuis 1691, n'eut lieu qu'en 1693. Contrairement à ce qu'écrivait Louis XIV à Moulay Ismail le 23 avril 1692, l'ambassadeur ne fut pas un officier de marine, mais un diplomate de terre ferme, le sieur Pidou de Saint-Olon. Il est le fils d'un tourangeau, un modeste chevalier, commandeur et greffier d'un obscur ordre royal et militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, élevé gentilhomme ordinaire de la chambre par brevet. En 1720, l'année de sa mort, le duc Saint-Simon lui rendit un hommage un tantinet ironique :

«Son nom est Pidou et de fort bas alois : il était gentilhomme ordinaire chez le Roi n'en parle en des voyages en pays étrangers avec confiance et avait été aussi envoyé du Roi au Maroc et à Alger où il vint à bout d'affaires difficiles et même fort périlleuses pour lui, avec une grande fermeté et beaucoup d'adresse et de capacité, d'ailleurs fort honnête homme et qui ne s'en faisait point accroire.»¹

Sa plus importante mission avait été jusqu'alors celle de Gênes en 1682. Cette cité fut, à l'époque, soumise à un bombardement intensif de l'escadre d'Abraham Duquesne, qui n'en arrêta la destruction systématique qu'en 1684. Pendant ces deux années, l'envoyé du Roi- Soleil patienta claquemuré dans une ville, au milieu de l'hostilité générale d'une population et d'un gouvernement qui traitaient en ennemi toute personne suspecte de relation avec la France.

Saint-Simon ajoute que «longtemps employé en des voyages en pays étrangers», Pidou de Saint-Olon fut dépêché pour porter les compliments et surtout les condoléances de Louis XIV. Une mission protocolaire en Espagne en 1709 où il serait porteur des condoléances du roi à l'occasion de la mort de la mère de Marie Anne de Neubourg le ferait surnommer, le *consolator afflictorum*.

Lorsque Saint-Olon eut été choisi comme ambassadeur, Louis XIV lui conféra un titre de créance pour le sultan qu'il avait rédigé en ces termes :

¹ -Saint-Simon (duc de), *Mémoires*, Edition Boislisle, pp.14-15.

«Très haut, très excellent et très puissant prince, notre Très cher et bon ami.

«Le désir que vous nous avez marqué de renouveler le traité et de rétablir la bonne correspondance qui était ci-devant entre nos sujets nous ayant porté à faire choix du sieur chevalier de Saint-Olon, notre ambassadeur ordinaire, pour vous assurer de la sincérité de nos intentions et traiter avec vous, nous avons cru devoir le charger de cette lettre pour vous prier d'ajouter une créance entière à tout ce qu'il vous dira de notre part. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, très excellent et très puissant prince, en sa garde.

«Ecrit de notre château Imperial de Versailles, le 14 janvier 1693»¹

Habitué à des missions peu glorieuses et ne connaissant ni les affaires marocaines ni les affaires africaines, le nouvel ambassadeur de France avait raison de s'affliger de la mission qu'on lui avait confiée. La correspondance adressée par Saint-Olon au ministre de la Marine Pontchartrain nous renseigne déjà sur ses appréhensions. De Paris, le 9 février, il lui fait part des soucis que lui cause l'incompétence de son interprète.

«Il convient, écrit Sain-Olon, qu'il ne sait ni lire ni écrire le français, qu'il n'entend pas bien l'arabe de ce pays-là, mais qu'il espère que, quand il y aura été douze ou quinze jours, il l'entendra.

Voyez dans quel embarras cela va me jeter, et quel remède vous y pouvez apporter, car la bonne volonté qu'il témoigne ne rendra pas son service plus utile, et il me serait bien fâcheux, outre le préjudice qu'en recevrait le service du Roy, de ne pouvoir ni entendre, ni être entendu. Vous serez vous-même le témoin de son savoir si vous voulez bien m'assigner un quart d'heure d'audience ce mercredi soir ou jeudi matin».²

Après avoir reçu des instructions et des éclaircissements sur la nature de sa mission, Saint-Olon prit la route de Marseille, se rendit à Toulon où il dressa le rôle des Marocains galériens, soit 233 dont 29 invalides. Il y prit note également

¹ -Penz, Charles, *op.cit*, p .27.

² -Penz, Charles, *Les Rois de France et le Maroc, 3^{ème} Série, De Louis XIV à Louis XVI*, Editions A. Moynier, Casablanca, 1948, p. 29.

que le nombre total des invalides musulmans de différentes origines s'élevait à 272 au cas où Moulay Ismil pourrait les accepter dans l'échange.

Les instructions remises à l'ambassadeur français avaient pour finalité de convenir avec le sultan marocain des articles et conditions de la paix, de faire cesser la guerre de course des Salétins. Pour ne pas donner à penser que Louis XIV cherchait à solliciter quelques faveurs et renonçait à la politique de prééminence habituelle du Roi Soleil, les cadeaux devraient se faire au nom de son envoyé.

Pour le reste, Pidou était chargé par le roi de France, comme ses prédécesseurs,¹ de faire un travail de renseignement d'ordre géopolitique. Il devait recueillir les éléments d'un rapport d'ensemble sur la situation générale du Maroc : s'informer si les terres étaient fertiles, si elles étaient peuplées, quels étaient les princes voisins de ces royaumes avec lesquels le roi du Maroc pourrait entrer en guerre, quelles étaient ses troupes, quelle était la conduite de ce prince dans le gouvernement de ses Etats ; quelle étaient les mœurs des habitants et leur religion. Bref, une enquête détaillée sur «*l'ensemble des Etats du roi de Maroc*». Décidément, Louis XIV, comme Richelieu auparavant, nourrissait l'idée d'une éventuelle tentative de conquête du pays.

Armé de ces recommandations et de quelques objets de mercerie diplomatique, l'ambassadeur du «*roi des roums*» comme l'appelait Moulay Ismail, s'embarqua sur L'Arc-en-ciel le 4 avril 1693. Il arriva en rade de Tétouan le 3 mai après un périple de vingt-huit jours qui faisait commencer son ambassade sous de fâcheux auspices. Il s'en plaignit tout de suite à son ministre Pontchartrain dans une lettre :

«Nous avons voulu forcer les vents pour sortir de Toulon et nous mettre en route, mais nous n'en avons eu que plus de fatigue et nous n'en avons pas fait plus tôt notre chemin, puisqu'après vingt-huit jours d'une navigation très pénible nous ne faisons qu'arriver en cette rade

¹ -Louis XIV avait demandé, le 3 juin 1682, à Saint-Amans de s'informer sur l'étendue des Etats du roi du Maroc.

*Je me presse de me donner l'honneur de vous en informer pour prévenir les inconvenients de sa mauvaise situation par la nécessité où ce vaisseau pourrait se trouver d'en partir précipitamment*¹.

Sur le conseil de Jean-Baptiste Estelle, Saint-Olon descendit camper sa propre tente à Rio Martin où il attendit que le caïd Ali ben Abdallah vînt de Tanger l'accueillir officiellement. Celui-ci pris par d'autres obligations, voulut le faire recevoir par son secrétaire Abderrahmane Al Ouaqqach.

Pidou avait de bonnes raisons de penser que son ambassade ne serait pas un voyage d'agrément. La discussion, par l'intermédiaire du secrétaire, dura une semaine et risqua de s'éterniser. Heureusement sur l'ordre exprès du sultan, le caïd Ahmed El Ouali vînt à Rio Martin souhaiter officiellement la bienvenue de la part du gouvernement marocain, et l'emmener à Tanger avec un cortège de 500 cavaliers pratiquant leurs joyeuses fantasias habituelles. A Tanger, le caïd Ali, malade, lui souhaita la bienvenue. Puis, il tint à examiner avec l'ambassadeur le projet de traité apporté par ce dernier et s'exclama, comme de mauvaise humeur, que le sultan n'accepterait que l'échange tête pour tête et «surtout pas de Turcs invalides, et autres subterfuges». La mission de Saint-Olon était mal partie et l'ambassadeur déjà fort indisposé.

Le 2 juin 1693, après vingt jours de campement et de marches pénibles, l'ambassadeur arriva en vue de Meknès. Mais à un quart de lieue de la ville impériale, il dut, suivant l'usage, s'arrêter trois heures à l'ombre des oliviers, en attendant que lui parvînt la permission d'entrer en ville. Quand les ordres furent connus du Caïd Ahmed, Saint-Olon fut conduit dans la maison où il devait loger pendant son séjour, maison qui appartenait au caïd de Tétouan, Ali ben Abdallah.

Le samedi 6 juin, vers neufs heures du matin, trois chambellans, tout vêtus de blanc et portant de longs poignards en bandoulière, vinrent le chercher pour l'audience royale. L'ambassadeur, à sa grande surprise, fut mené vers un monticule hors de la ville :

« Je crus, écrit l'ambassadeur dans le mémoire qu'il rédigea à son retour en France, qu'on m'allait conduire à l'audience, mais on me mena jusqu'aux murs de la ville et l'on me fit monter sur un pan de muraille pour y voir à ce qu'on me dit, la solennité de la Pâque,

¹ -Penz, Charles, *Les rois de France et le Maroc*, op.cit, p.33.

*qui ne fut autre chose qu'une assemblée de troupes, qu'à cause de moi le Roi fit trouver ce jour-là plus leste et plus nombreuse qu'à l'ordinaire, sur une colline douce, près les dehors de la ville. Il pouvait mille hommes de pied ; cela ne formait que deux lignes en manière de croissant. Ils firent quantité de décharges, sans ordre et avec beaucoup de cris. Après quoi, sa Majesté qui y était en personne et montée sur un beau cheval blanc, les fit défiler le long du mur où j'étais, et ensuite elle passa elle-même, ayant son fils Moulay Zidan à son côté».*¹

L'envoyé de Louis XIV ne pouvait comprendre que ce qu'il appelait la Pâque des Maures, c'était un jour de fête, la fête de l'Aïd-Al- fitr, c'est- à- dire «la fête de la rupture du jeûne» de Ramadan. Du haut du monticule, Sain-Olon aperçut une esplanade pleine de gens. En fait cette esplanade, c'est un oratoire de plein air réservé aux fêtes religieuses appelé au Maroc *msalla*. Moulay Ismail, Commandeur des croyants, venait donc de terminer la prière rituelle de l'Aïd, et entouré de ses dignitaires, rentrait au palais royal.

Dès que le sultan aperçut l'ambassadeur de France, il dirigea sa monture vers lui. Il lui souhaita la bienvenue et lui demanda des nouvelles de son maître qu'il «reconnaissait pour le plus grand de tous les princes chrétiens». Mais il ne put dire plus car Saint-Olon était incommodé par l'ardeur du soleil et un membre de sa suite avait été légèrement blessé par une ruade de cheval. Aussi l'ambassadeur se retira-t-il le plus promptement possible.

De retour dans sa maison, l'ambassadeur dut attendre cinq jours pour une nouvelle audience. Il perdit patience et pesta contre «*ce pays sans foi ni loi, ce prince barbare, ces alcades fourbes...*» Mais personne ne pouvait lui rappeler que l'ambassadeur marocain Haj Tamim avait dû attendre deux mois, durant le rude hiver de 1682 avant d'être reçu par Louis XIV.

Le 11 juin 1693, vers onze heures, le caïd Abdallah Errifi vint chercher l'ambassadeur pour l'audience tant attendue.

«*Nous y entrâmes, écrit l'ambassadeur, par une grande et belle porte que deux colonnes de marbre qui sont au devant font appeler la porte de marbre, et, après avoir suivi une longue allée bordée à droite et à gauche de plusieurs des noirs de la garde du Roi, nous*

¹- *Ibid.*,p.36.

arrivâmes à un pavillon découvert et non achevé. On nous fit halte pour avoir le temps d'avertir le Roi. Cela dura plus d'un gros quart d'heure, au bout duquel nous vîmes arriver Sa Majesté, montée sur un cheval très médiocre, suivie de peu de monde, vêtue fort simplement, et la moitié du visage cachée d'un mouchoir à tabac. Il mit pied à terre, sous ce pavillon découvert, et s'y assit sur ses jambes entre deux poteaux à terre, et sans tapis, ayant autour de soi huit ou neuf caïds assis de même. Dès que je l'eus salué fort respectueusement, il m'annonça son «tayyiboun» ordinaire, c'est-à-dire la bienvenue, et m'étant couvert aussitôt, je luis fis le compliment que je lui avais préparé, qu'il écouta patiemment quoiqu'il fût un peu long et que ce ne fût pas sa coutume d'être tant de temps sans interrompre».¹

Saint-Olon prononça alors sa harangue qu'il avait préparée et qu'il qualifie lui-même d'un peu longue. Son interprète la traduisit ensuite, et le sultan les écouta patiemment l'un et l'autre.² Les phrases pompeuses de Sain-Olon étaient ennuyeuses et ne traduisaient nullement les réalités des choses :

«Ce n'est sans doute qu'à cet amour de père, dont vous voulez qu'ils ressentent que le titre ne vous flatte pas moins que celui de roi, qu'ils doivent les soins et les désirs que vous avez fait paraître depuis quelques temps de retirer tous vos esclaves qui sont en France, de procurer à vos sujets la paix qui leur est si nécessaire avec ceux de l'Empereur mon maître, et de remettre par ce moyen, dans leur commerce la sûreté, l'abondance et la tranquillité.»

En prononçant ces phrases, toutes empreintes de la dignité du Grand Siècle, Saint-Olon s'efforçait de bien commencer l'accomplissement d'une mission à laquelle rien ne l'avait préparé. Les phrases de l'ambassadeur n'étaient pas seulement ridicules, elles étaient impudentes dans ce sens où l'orateur tendait à montrer Moulay Ismaïl comme un solliciteur, et Louis XIV comme un supérieur qui condescend à écouter ses requêtes et à lui témoigner quelque amitié. Au lieu de montrer de l'irritation à certains passages de la harangue, le Sultan, entreprit de

¹-Penz, Charles, *les rois de France et le Maroc*, op.cit, p.37.

²-Saint-Olon (François Pidou de), *Etat présent de l'empire de Maroc*, Mercure de France, 2002, pp. 116-118.

faire l'éloge «quasi rituel» de Louis XIV, non pas de manière absolue, mais relativement aux autres princes et aux autres nations européennes :

«Il dit que les Espagnols étaient des malheureux, que leur roi se laissait gouverner comme un enfant par les grands de son royaume, que les Hollandais étaient des marchands ; les Anglais des traîtres de leur roi. C'est pourquoi il concluait de là qu'il n'y a d'autres potentiats sur la terre que le Grand Seigneur,¹ l'empereur de France et lui ; c'est pourquoi il voulait la paix avec la France».²

Suite à cette audience, le Sultan du Maroc chargea le caïd Ahmed ben Haddou de négocier avec Saint-Olon les conditions de cette paix qu'il souhaitait. Puis, il exposa à l'ambassadeur les sentiments d'hostilité qu'il nourrissait contre les Espagnols et que Louis XIV devait partager. Il proposa même une sorte d'alliance entre la France et le Maroc et formula clairement une demande de matériel de guerre. Saint-Olon eut la maladresse de répondre que son maître n'avait pas besoin d'alliance pour «*atterrer les Espagnols*». Il alla même jusqu'à dire que son «*Roi avait des flottes si nombreuses qu'elle ferait toujours ressentir son voisinage à sa Majesté Impériale quand les occasions le requerraient*»³.

Moulay Ismaïl ne releva ni le refus de l'alliance ni la menace voilée. Il dit «*en souriant, note Saint-Olon, que la plus grande marque qu'il pût me donner de sa satisfaction et de l'estime qu'il avait pour moi était de l'exhorter à prier Dieu de me convertir et de me faire Maure. A quoi je répondis en riant aussi que je susse parfaitement et résolument à quoi m'en tenir, je ne laissais pas de recevoir avec beaucoup de reconnaissance ce témoignage de sa bonne volonté.*»⁴

L'audience prit fin sur un échange de courtoisie humoristique. Le lendemain commencèrent les négociations. Saint-Olon et son assesseur Jean-Baptiste Estelle retrouvèrent à cet effet le caïd Ahmed ben Haddou «à l'œil vif et à la physionomie fine» auquel s'étaient joints Ben-Hamdoûne Erroûssi, Grand Trésorier, «petit, maigre, yeux à fleur de tête et physionomie assez belle», et le Juif Abraham Meïmorane, conseiller financier et diplomatique de Moulay Ismaïl.

¹ - le sultan de Constantinople.

²-Lettre de consul Jean- Baptiste Estelle aux échevins de Marseille, datée de Tétouan, le 3 août 1693, publiée par Castries, *op.cit*, p.49.

³-Saint-Olon, *op.cit*, p.122.

⁴- *Ibid.*, p.123.

On procéda à l'examen du projet de traité apporté par l'ambassadeur de France. Les plénipotentiaires marocains acceptèrent tous les articles à l'exception de deux articles. Le premier concernait la protection réciproque que s'accorderaient la France et le Maroc contre les corsaires algériens, tunisiens et tripolitains : Ahmed ben Haddou expliqua qu'il était contraire à la loi islamique qui recommandait la solidarité entre les musulmans. Quant au second article, traitant du rachat ou de l'échange des captifs, les commissaires marocains préférèrent le laisser à l'appréciation du Sultan qui en discuterait avec l'ambassadeur. Les autres articles ayant été agréés, le caïd emporta le traité pour le soumettre à son maître. Le soir même, il revint trouver Saint-Olon et lui dit que le roi du Maroc avait décidé d'accepter tous les articles hormis l'article 5, car sa loi lui stipulait de ne rien entreprendre contre d'autres Musulmans, et qu'il ne pouvait donc protéger, contre des Turcs, des Algériens, des Tunisiens ou des Tripolitains, des bâtiments français naviguant près de son empire ou réfugiés dans ses ports.

Saint-Olon ne pouvait comprendre que Louis XIV, d'un côté, refusait de s'allier avec Moulay Ismaïl contre leurs ennemis communs, les Espagnols, parce que Chrétiens, et de l'autre, demandait au Sultan de s'allier avec lui contre des Musulmans. Après une longue et inutile discussion, l'ambassadeur du Roi-Soleil crut comprendre que sa mission avait échoué et demanda la permission de quitter Meknès.

Entre-temps, le consul Jean-Baptiste Estelle, surpris par la tournure que prenaient les événements, voulut faire une dernière tentative auprès du caïd marocain par l'entremise du Juif Meïmorane, à qui il promit, en récompense, un collier de petits diamants, mais ses manœuvres n'ont pas eu de suite. Le 18 juin, Moulay Ismaïl se rendit à la ville de Moulay Idriss comme il avait l'habitude de faire avant de partir en campagne de pacification dans les autres régions du royaume. Très pieux, il y passa la nuit en prières au mausolée du saint Moulay Idriss, et, le lendemain, un vendredi jour de piété et de recueillement pour les Musulmans, y fit la prière du dôhr¹. Selon la tradition, il y procéda lui-même, en l'honneur du saint, au sacrifice de deux veaux dont la viande devrait être distribuée aux démunis. Il revint alors vers son palais à Meknès où, auparavant, il avait donné ordre au caïd Ahmed ben Haddou d'amener M. de Saint-Olon pour son audience de congé. «*Je fus averti en y allant, écrit l'ambassadeur, que ce prince était en fort mauvaise humeur et*

¹- Deuxième prière de la journée se situant vers treize heures.

*presque hors de soi-même à cause d'une exécution qu'il venait de faire à coups de couteau sur deux de ses principaux Noirs ».*¹

Ce qui est curieux, c'est que l'ambassadeur ne révèle ni son informateur ni un témoin oculaire qui puisse accréditer sa version. Pour justifier l'échec de sa mission, l'ambassadeur, à court d'arguments, s'acharne sur « *le prince barbare* » et le décrit comme un potentat sanguinaire :

*« Après m'être arrêté quelque temps en cet endroit, je vis paraître le roi qui venait à moi de loin monté sur un cheval blanc, très beau, et richement enharnaché, ayant une selle d'or avec tous ses fourniments de même et le poitrail garni de pierreries en quelques endroits. [...] Pendant que je lui parlais, il avait la face découverte et était fort bien vêtu, mais outre qu'il portait une veste jaune (Couleur remarquée parmi les siens être presque toujours fatale à quelqu'un d'eux) son bras droit et ses habits étaient encore tous couverts du sang de ces malheureux qu'il venait de tuer. »*²

Ce qui échappe au diplomate français, c'est que Moulay Ismaïl, revêtait habituellement, le vendredi et les jours de fête, des habits de drap jaune or pour se rendre à la mosquée. Quant aux tâches de sang qui maculaient ses habits, il ne fallait pas oublier que le Sultan, ayant procédé au sacrifice rituel de deux veaux, rentrait à cheval, la nuit tombante, sans se changer, pour l'audience de congé de l'ambassadeur. D'ailleurs, même de nos jours, lors de la fête de l'Aïd-El-kbir (fête du sacrifice), le Roi du Maroc procède lui-même au sacrifice rituel et des giclées de sang peuvent tâcher son bras droit et ses habits.

La scène que Saint-Olon restitue sous ses aspects les plus extravagants et grotesques, pour rejeter l'échec de son ambassade sur un Sultan furieux, n'est pas moins exagérée et théâtrale que la première audience. En effet, la mission de l'ambassadeur dans son ensemble, comme dans une comédie légère, peut se focaliser sur deux grands moments symétriquement antithétiques : l'éclat bouffon de la première audience, en opposition avec la face sombre et ensanglantée de l'audience de congé. L'échec de la mission est, par conséquent, plus qu'un échec de la diplomatie, il est celui du « *paraître* » du culte de l'apparat du Grand siècle.

¹-*Ibid.*, p.125.

² -*Ibid.*, pp.125-126.

Dans sa lettre, datée du 12 août 1993, Moulay Ismaïl écrivait au Roi de France qu'il avait bien reçu Saint-Olon, mais que les pouvoirs de celui-ci ne lui avaient pas paru suffisants pour traiter en personne avec lui les conditions de la paix :

«Nous l'avons interrogé amplement ; nous avons connu qu'il n'était chargé que de propositions qui concernaient les esclaves, et nous ne l'avons pas trouvé muni d'une délégation de plénipotentiaire permettant de conclure un accord, ni de rechercher une solution touchant des questions qui excèdent celles des captifs. Nous en avons fait peu cas, car nous n'avons pas trouvé en lui à qui nous ouvrir des affaires de très grande importance ; car il ne peut vous échapper que l'objet de sa mission pouvait tout aussi bien être traité par un simple marchand dont la dignité serait bien au dessus de la sienne.»¹.

Privé de pouvoirs qui l'auraient aidé à mener à bien sa mission, Pidou de Saint-Olon, avec une dizaine de captifs offerts en cadeau de bienvenue, est congédié et avec lui toute une politique française entachée de mépris et de condescendance. Après l'échec de sa mission, et pour exprimer sa déception, l'ambassadeur composa quelques vers peu laudatifs à l'égard de ses interlocuteurs marocains :

*Pour moi, je tiens pis que damnée
Cette nation basanée
Qui n'a jamais logé chez soi
Honneur, sincérité, ni foi.
Ils disent, et puis ils se dédisent ;
Leurs serments comme vers ils se brisent.
Ils proposent un bon accord,
Mais ils s'en éloignent d'abord.
Au lieu d'être droits, ils sont courbes,
Jamais loyaux et toujours fourbes.*

¹-Archives de France, Affaires étrangères, Maroc. Correspondances. Volume I, ff⁰⁸s 31-32.

*D'esprit vains, de cœur fanfarons,
Ils ont, pour le dire en un mot,
Le cœur de tigre et l'air magot.¹*

De retour à Tétouan, où, dernière humiliation, Saint-Olon dut patienter deux mois avant de rentrer en France. Durant cette période d'attente, plus *consolator afflictorum* que jamais, le voyageur, reprenant ses notes, entreprit de rédiger son mémoire sur *L'état présent de l'empire de Maroc*. Le texte est d'abord adressé au roi ; sa version publique éditée par le *Mercure Galant*, ne sera pas différente du mémoire qui lui avait été demandé par Pontchartrain sur «*L'ensemble des Etats du roi de Maroc, si les pays sont fertiles, s'ils sont peuplés, quels sont les princes voisins ; quelles sont ses troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, de quelle manière ils sont payés et font la guerre ; quelle est la conduite de ce prince dans le gouvernement de ses Estats ; quelle est la police et le gouvernement particulier des villes, ,les mœurs des habitants et leur religion*».²

Le voyageur va s'acquitter de ce devoir d'*espion du prince* avec la même ferveur et le même sérieux qui ont marqué son ambassade. Il s'ingénie à donner du Maroc le maximum de renseignements utiles aux officines parisiennes. Le dessein de l'auteur, comme il le signale, d'emblée, est : « *de donner [...] une relation exacte et précise de son étendue, de ses limites, de ses forces, de son commerce et de son gouvernement.*»³

La relation d'ambassade que livre Sain -Olon au lecteur n'est pas tout à fait un récit de voyage. Le récit de voyage implique un projet personnel où le regard est libre de s'arrêter là où il veut, où les motivations diffèrent d'un sujet à un autre et où les intentions de communication varient tandis que dans une ambassade, on exécute un ordre, on est chargé d'une mission. En effet, le voyageur ne communique pas ses impressions au jour le jour dans un journal. C'est d'abord un compte rendu ou un rapport officiel dont l'ambassadeur semble maîtriser et respecter les codes et les conventions et qui est destiné à une autorité suprême, en l'occurrence le roi. Saint-Olon le signale lui-même lorsqu'il précise, s'agissant de son rapport : «*Ce n'est qu'un mémoire tout simple et tout naturel de ce que j'ai*

¹ -Selon Roland Lebel, un des exemplaires originaux du livre de Saint-Olon contient une feuille manuscrite dans laquelle se trouve ce poème. Cf. Lebel, *op.cit*, p.77.

² -Archives de France. Affaires étrangères. Maroc .Mémoires, volume III, ff°s99-100.

³ -Saint-Olon, *op.cit*, p.37.

remarqué dans mon voyage de plus propre à remplir l'obligation ordinaire de ceux que le roi de ces ordres chez les puissances étrangères».¹

C'est donc une écriture institutionnalisée où la présence du récepteur -ici le roi-est pesante. La richesse et la diversité des informations sur la situation géographique, politique et religieuse de l'Autre montrent que l'ambassadeur a su être attentif et conforme aux devoirs de sa charge d'*espion du Grand Seigneur*. La description des espaces et des gens n'a pour fonction première que le besoin de rendre compte des niveaux du réel de cet Autre. «*Savoir décrire, c'était en fait être capable de répondre à un horizon d'attente fortement institutionnalisé* »². Le récit «*sur commande* » du voyageur tient plutôt plus du rapport technique que d'une relation de voyage. Bien que le narrateur essaie à plusieurs reprises d'échapper à ce qui est commandé en employant des formules personnalisées telles «*je ne puis m'empêcher de dire en passant*», «*ce que je pourrais d'autant mieux présumer..* », il se soumettra le plus souvent à la commande en optant pour la forme impersonnelle du discours «*On estime qu'il peut y avoir...*», «*On prétend que ces pommes d'or...*». Le visiteur dans le cas de Saint-Olon n'est pas libre de ses sens : le regard, la langue, l'ouïe ne fonctionnent que parce qu'elles sont au service de la cause suprême, celle de l'information et du renseignement. L'ambassadeur regarde avec les yeux de ses maîtres (Louis XIV et Pontchartrain), il parle en leur nom. Aussi fait-il de son mieux pour rendre son rapport un discours crédible. Pour rendre son récit fiable, le narrateur s'appuie sur certains procédés d'authentification habituels dans les récits de missions. Ce qui garantit d'abord l'authenticité de son discours c'est d'abord le statut du narrateur. C'est un ambassadeur qui a été honoré par une instance suprême lui conférant des prérogatives de représentation. L'honneur est double car il émane d'un roi représentant à la fois une entité politique (l'Etat français) et une entité religieuse (la chrétienté). Ainsi le narrateur, lorsqu'il évoque le traité de paix et d'alliance avec le roi du Maroc, son discours est destiné à Louis XIV en tant que chef d'Etat. Lorsqu'il aborde l'Islam, en tant que «fausse» religion, le destinataire du message est bien entendu, le *Roi très Chrétien*. Cette honorabilité fait que le discours du narrateur devient recevable, car étant recueilli auprès d'une source digne de foi. Pour accréditer sa parole, le narrateur cite les écrits de ses prédécesseurs comme *La description générale de Marmol y Carvajal* (1573) et *La nouvelle description de Dapper* (1668).

¹ -*Op.cit*, p.34

² -Jean-Michel Adam et André Petitjean, *le texte descriptif*, Paris, Nathan Université, 1989, p.12.

Aux yeux du messager, le recours à d'autres relations est un moyen pour compléter ses informations sur les «les royaumes » où il n'a pas pu y aller et de ce fait une attestation de la véracité de ses propos.

«Quoi que je ne doute pas que Votre Majesté n'ait eu de temps en temps de fidèles informations de ce qui regarde l'état, les forces, les coutumes et religion des Maures, et bien que j'en aie vu dans quelques relations publiques se soit trouvé assez conforme à l'examen que j'en ai fait sur les lieux mêmes ; toutefois, Sire, l'obéissance et l'attention que je dois à l'exécution des ordres de Votre Majesté et à ce qu'elle m'en a fait prescrire dans mes instructions, m'ayant engagé pendant mon séjour dans les Etats de l'empereur de Maroc à des remarques plus nouvelles et moins connues...»¹.

Le souci constant du narrateur, étant de ne pas ressasser des descriptions connues, mais d'apporter du nouveau et du vrai, il privilégie une autopsie² au sens étymologique, pour rendre compte de l'état du royaume des Maures. L'œil, certes, peut découper la réalité et la fragmenter mais, sans intervenir aucunement dans l'interprétation du monde, il le transmet tel qu'il est. Ce que rapporte l'œil est supposé irrécusable. L'acte de voir comporte ainsi une teneur expressive et persuasive ; il signifie que «ce que je dis est nécessairement vrai parce que je l'ai vu». Pour valider la véracité de son récit, Sain-Olon insiste sur sa posture de scrutateur et de témoin oculaire lorsqu'il s'adresse au destinataire du récit : «...je me suis attaché si particulièrement à l'examen de tout ce qui fait le sujet de ce mémoire que je puis bien l'assurer qu'il ne contient rien qui ne soit très conforme à l'effet et à la vérité [...] j'ai eu l'honneur de lui rendre de mon séjour et de ma négociation en ce royaume où j'ai presque été retenu et observé très exactement et où l'on ne souffre pas très volontiers qu'on informe des affaires du pays».³ Pour donner plus de crédit à ses propos et pour dire «vrai», Saint-Olon ne s'éloigne pas de sa mission qui consiste à relever des signes de reconnaissance et de renseignements susceptibles de servir plus tard.

La relation de Saint-Olon, découpée en rubriques, cumule de manière fragmentaire, des caractères, des traits du pays et de ses gens. L'auteur y dresse

¹ -*Op.cit*, p.29.

² -Autopsia : action de voir de ses propres yeux.

³ -Saint-Olon, *op.cit*, p.30.

comme il peut un « état» du pays sous forme d'une succession de notes brèves et précises sur les sujets qu'on lui avait prescrit de relever. Cette partie de son rapport se conforme aux instructions royales :

«Ce n'est ici qu'un mémoire tout simple et tout naturel de ce que j'ai remarqué dans mon voyage de plus propre à remplir l'obligation ordinaire de ce que le roi honore de ses ordres chez les princes étrangers. J'ai tâché de le rendre le plus véritable et le plus court qu'il m'a été possible et d'y éviter également l'exagération et la répétition des différents auteurs qui font mention de ce pays là.»¹

Le récit qu'il livre au lecteur est une sorte d'état des lieux du pays et de ses habitants. Sous une forme décousue, l'auteur cumule des caractères et des traits qu'on peut facilement repérer au niveau de « la table des matières» de l'ouvrage. De l'histoire de la dynastie de Tafilalt, l'auteur passe à la géographie de l'empire, de Moulay Ismail, il enchaîne pour gloser sur la religion des Maures et des dromadaires, il saute vers ce qu'il appelle le royaume de Fez et la forteresse de Taza qu'il situe de façon erronée entre Fez et Miquenez. Ainsi l'état des lieux du Maroc, tel qu'il est rapporté par le visiteur, se résume à une juxtaposition d'informations qui sont loin de constituer un ensemble cohérent. C'est une sorte de bilan, tout en passif, où le scrutateur ne s'attarde guère sur les couleurs, les splendeurs et les saveurs locales. Les détails pittoresques, sur lesquels disserteront les voyageurs, comme Delacroix, Loti ou Chevillon, sont presque inexistants.

Le Maroc de Saint-Olon est en quelque sorte un non lieu. Il est sans horizon, sans ciel, sans mer et les douars aussi bien que les campagnes sont réduits à des données comptables dans l'inventaire des richesses du pays. L'imagerie que nous livre l'ambassadeur se confine à son aspect documentaire, à des sortes de « fiches techniques » où le décor et colorations personnelles n'ont pas lieu d'être. Ainsi, la rencontre avec l'Autre est essentiellement limitée à la simple prise de connaissance des différences que peut représenter celui-ci. L'Autre est en effet l'objet d'un discours négatif et d'une mise à distance franchement méprisante.

Le discours de l'observateur est également ethnocentrique dans ce sens où il fait prévaloir le modèle culturel occidentalo-chrétien comme paradigme absolu

¹ -*Ibid.*, p.34.

qui exclut la possibilité de l'existence d'autres modèles. Ce faisant, quand Saint-Olon décrit les mœurs des Marocains, il se situe par rapport à son référent religieux, culturel et social comme si l'Autre ne pouvait être assimilé que par le flux de faisabilité de ce type de rapport. Le rapporteur, en effet, souligne les limites de sa tâche. Il n'est pas libre de son écriture et de ses impressions comme le ferait plus tard ses successeurs. Le lecteur habitué à un exotisme oriental, sera déçu car dans l'«état» du Maroc que lui dessine Saint-Olon, il ne trouvera aucun mystère, aucune vérité enfouie, aucun détail pittoresque, savoureux ou effrayant. Le récit tient, en fait, plus du rapport technique, visant à renseigner en vue d'une utilisation future, que du journal de route d'un bourlingueur émerveillé. Nulle part Saint-Olon ne s'arrête sur les couleurs locales, hormis quelques incursions très sommaires sur de futiles curiosités comme les cigognes, les dromadaires ou les babouches.

Absorbé par le devoir de reconnaissance utile, le visiteur du Maroc, tel un agent de renseignement, nous livre une image du pays réduite à ses aspects documentaires. Selon Saint-Olon, le pays est divisé en «royaumes» distincts que les Sultans Moulay Rachid et son successeur Moulay Ismaïl, ont fini par unifier après avoir guerroyé. Sur le plan topographique, le Maroc est décrit comme une étendue qui «*a bien 250 lieus de distance du Nord au Sud et 140 de l'Est à l'Ouest. Ses limites sont du côté d'Orient le royaume d'Alger qui le confine à Tlemcen, l'océan Atlantique à l'Occident, le fleuve Dra au Midi et la mer Méditerranée au Septentrion, à l'exception néanmoins de trois places que les princes chrétiens tiennent encore sur ces côtes : à savoir Mazagan, occupé par les Portugais sur l'océan et Ceuta et Melilla par les Espagnols du côté de la Méditerranée, l'une à l'embouchure du détroit et l'autre plus en deçà.»*¹

L'apparente neutralité de l'observateur ne laisse rien profiler d'extravagant ou de curieux. Les senteurs et les immensités du pays, motifs récurrents dans les récits de voyage sont quasi absentes. Le Maroc, tel que nous le livre Saint-Olon, est sans horizons, sans reliefs, sans ciel, sans soleil. Lorsque le descripteur, soucieux de donner l'état des lieux des capitales des royaumes, il adopte l'attitude d'un documentariste chargé d'inventorier, à toute fin utile, des informations sur la fertilité du sol, sur l'histoire et l'origine des habitants mais toujours sans aucun émerveillement :

¹ -*Ibid.*, p.42.

«Celle de Maroc¹, écrit Saint-Olon, était autrefois très peuplée et fort renommée pour sa beauté et sa richesse, mais elle en est à présent beaucoup déchue et ne contient pas plus de vingt-cinq mille habitants. Ses rues paraissent presque désertes et personne ne prend soin de réparer les ruines qui s'y accumulent tous les jours et qui la défigurent entièrement. Son palais et cette mosquée si fameuse par sa grandeur et par ses ornements, aussi bien que par ses portes de bronze et ses trois pommes d'or qu'on disait enchantées, ne sont plus rien»².

La description, loin d'être ornementale et divertissante, permet au voyageur de rendre compte de ses observations. Ce qui est visé, c'est la concordance entre les mots et les choses vues. L'objet du regard est dégarni de toute beauté susceptible d'enchanter le lecteur. Si le souci de vérité a une importance, c'est parce que la description doit être utile du fait qu'elle vise plutôt à renseigner qu'à émouvoir. Ainsi, Saint-Olon, en contact avec une nouvelle réalité, n'éprouve ni éblouissement devant les splendeurs passées des monuments décrits, ni vertige ou regret devant les ruines présentes. De même, la description des jardins de Miquenez, sont décrits selon un principe qui joue sur des oppositions entre deux apparences contraires : « *Les jardins du roi sont plantés dans le milieu d'un grand bois d'olivier et sont assez beaux. On y voit en tous temps des fleurs, des légumes, des fruits de toutes espèces.*» Mais comme ils sont éloignés de l'alcassave, « *cette distance qui en ôte la commodité, en diminue l'agrément*». Les allées en sont fort étroites. «*On y voit ni eaux jaillissantes ni bassins*», mais « *il y passe quelques ruisseaux qui servent à les arroser.*» Ce qui compte pour l'observateur, c'est de dévaloriser ce qui est vu et par la même occasion minimiser tout effort émanant du Marocain. L'auteur, à cet égard, revendique la simplicité et la spontanéité de son écriture :

«Ainsi ne vous attendez pas d'y trouver ni l'arrangement, ni les ornements, ni l'éloquence de ceux de cette profession et lisez-le s'il vous plaît avec toute l'indulgence que vous ne sauriez équitablement refuser à la prière et à l'aveu que je vous en fais.»³

¹- L'actuelle Marrakech.

² -*Ibid.*, p.45.

³ -*Ibid.*, p.34.

Cet avertissement permet au voyageur, en effet, non seulement d'informer le lecteur sur les limites de la description, mais aussi de neutraliser sa méfiance ses doutes et de solliciter sa connivence.

Pour peindre les Marocains, l'observateur hésite entre deux qualifiants : lorsqu'il veut parler de caractères, de repas, les habitants du Maroc sont des Africains. Lorsqu'il s'agit d'habillement, de religion ou de mariage, ce sont des Maures. Pour décrire le caractère des gens, Saint-Olon adopte volontiers le point de vue de l'adversaire qui consiste à dévaloriser le Marocain et à idéaliser le Chrétien. Il emploie, à cet effet, une série d'épithètes dépréciatives. D'après lui «*ces Africains en général sont peu braves et peu aguerris, adroits à cheval et à la lance, forts infatigables, spirituels, mais point polis, jaloux, fourbes, impudiques, menteurs, superstitieux, hypocrites, cruels et sans foi*»¹. Il ajoute et déplore que leur primitivité naturelle, due essentiellement à leur fatalisme religieux, fait que leurs terres sont mal exploitées : «*[...] si ces pays étaient en toute autre main que de ces infidèles, qui par la rusticité qui leur est naturelle et par l'ignorance qu'ils affectent, ne s'appliquant pour la plupart à d'autre qu'à celle de leur Coran, les négligent et ne savent pas en connaître l'utilité, il y aurait de quoi en faire un Etat délicieux et florissant tant par sa propre situation et par la beauté et pureté du climat [...]*»². L'observateur, en déplorant le malheur de voir un trésor enfoui, légitime et justifie, en quelque sorte, une éventuelle pénétration française porteuse d'un élan civilisateur qui pourrait fructifier les contrées en jachère et sortir le Barbare de sa torpeur.

Quand il aborde le repas des Africains, Saint-Olon constate les marques qui distinguent le Marocain de l'occidental :

«*Je dirais à propos de ce repas que la manière de manger parmi les Maures est de s'asseoir en rond, maître et valets à terre et sans souliers, autour d'une peau de cuir toujours fort grasse qui leur sert de table et nappe*»³.

Lorsqu'il parle de la façon de manger des Maures, le rapporteur ne ménage pas ses efforts pour représenter les mangeurs comme des bêtes affamées : «*L'écurie est le lieu qu'ils choisissent plus souvent et plus volontiers pour manger et ils n'ont d'autre plaisir après leur repas que de visiter leurs femmes ou leurs*

¹ -*Ibid.*, p.57.

² -*Ibid.*,

³ -*Ibid.*, p.82.

chevaux.»¹. Dans ce même ordre d'idées, le rituel de mise en bouche n'est pas en reste : « [...] quand ils prennent la viande et qu'ils veulent la rompre, comme ils ne mettent jamais que la main droite au plat, chacun tire son morceau, comme font des chiens acharnés à une carcasse, sans dire une seule parole pendant tout le repas»². Quant au mets, qui est en général le couscous, il s'en tient à la façon de le préparer et de le manger comme si son goût était hors propos et l'idée d'y toucher une incongruité.

Grâce à l'observation, le visiteur parvient aussi à distinguer les Maures des non Maures. Pour lui, il existe bel et bien un moyen d'identifier les individus. Le secret réside dans le costume. Quoi qu'il semble se vêtir au hasard, le Maure montre en réalité sa condition sociale et sa religion à travers ses habits. En général « *Les hommes portent une chemise courte et dont les manches sont larges et quelques fois pendantes [...]. Sous cette chemise est un caleçon de toile qui ne descend que jusqu'aux genoux et leur laisse les jambes nus jusqu'aux pieds, qu'ils chaussent dans une manière de souliers ou pantoufles qu'ils appellent babouches et qui n'ont ni oreilles ni talons.*»³ Ce qui distingue les marabouts et les religieux des autres Maures, c'est qu'ils « *ont en haut de leur babouches de certaines pièces découpées par le bord en manière de fleur de lys* ».⁴

Le vêtement maure comporte, alors, de nombreux renseignements sur l'individu qui le porte. La coiffure peut, ainsi, distinguer un Musulman d'un Juif : le premier met sur sa tête un simple bonnet rouge alors que celui du second est noir. Le bonnet peut renseigner sur l'âge de l'individu car « *les jeunes gens n'en portent point du tout et vont tête nue jusqu'à l'âge de vingt ans, à moins qu'ils ne soient mariés, ou qu'eux ou leur père n'ait été à la Mecque, auquel cas il leur est permis de porter un bonnet dès l'âge de quatorze ans*

⁵.

A ces critères de distinction, s'ajoute un autre lié au par-dessus. En effet, les Maures se démarquent, les uns des autres, par la richesse de leurs cafetans et leurs haïks, habits traditionnels qu'ils portent « *de la manière qu'on le voit aux draperies des figures antiques des apôtres et des Israélites.*»⁶

¹ -*Ibid.*, p.83.

² -*Ibid.*,

³- *Ibid.*, p.84.

⁴ -*Ibid.*,

⁵ -*Ibid.*,

⁶ -*Ibid.*, p.85.

De même, lorsqu'il aborde les us et coutumes, il ne voit que des mœurs inspirées par une fausse religion. Ainsi le voyage au Maroc est-il non seulement perçu comme un déplacement en terre inconnue, mais comme une rencontre avec des non chrétiens. Les Musulmans, immense majorité de la population mauresque, attisent l'intérêt de l'observation. Ces monothéistes, opposés en permanence aux Chrétiens depuis les Croisades, sont vus comme des esclaves d'une suite de coutumes religieuses inspirées par une foi naïve « *étant fondée sur le Coran, que les Maures et les arabes expliquent à leur manière et selon l'interprétation extravagante de docteur Melich, l'un des quatre chefs de la secte de Mahomet, ils fondent leur croyance sur certains points principaux sans lesquels ils se persuadent qu'on ne peut être sauvé*»¹. Selon l'auteur, les Maures fêtent trois Pâques : la première est célébrée le premier jour de la lune qui suit le Ramadan² (*l'Aid al fitr : rupture du jeûne*). Saint-Olon prétend que les premiers jours de cette Pâques seraient fatals pour les prisonniers : « *le roi a coutume de faire venir devant lui tous les prisonniers de la ville où il est et de les absoudre ou faire mourir, selon la qualité de leur crime et l'humeur où il se trouve*»³

La seconde Pâques est fêtée soixante-dix jours après la première et consiste à sacrifier un mouton en mémoire du sacrifice d'Abraham père d'Ismaël. « *Le roi en fait une cérémonie publique à une chapelle, ou selon leur maniement de parler, à un saint qui est à un quart de lieus de Miquenez, mais avec cette circonstance superstitieuse que dès que ce mouton est égorgé [...], un Maure le porte à toute bride, enveloppé dans un linge, à l'alcassave ou palais du roi.*»

La troisième, selon l'auteur, est trois lunes et deux jours après la seconde et se célèbre en l'honneur de la naissance du prophète Mahomet. Les Maures allument des lampes et des cierges et « *tous leurs talibans et prêtres y chantent ses louanges sans discontinue jusqu'au jour*»⁴. Saint-Olon fait, vraisemblablement allusion à la fête de l'Achoura.

En appelant les trois fêtes religieuses observées par tout Musulman, *Pâques de Maures*, Saint-Olon se situe par rapport à son credo de chrétien, ce qui est légitime. Mais lorsqu'il associe l'une de ces Pâques à l'absolution ou à l'exécution

¹-*Ibid.*, p.59.

²-*Ibid.*,

³-*Ibid.*,

⁴-*Ibid.*,

des prisonniers, l'auteur ne se limite pas à son statut d'observateur-rapporteur, il verse dans le dénigrement pur et simple. En effet, les fêtes religieuses dans l'histoire des dynasties marocaines sont plutôt des moments de piété, de recueillement et de clémence. Un souverain comme Moulay Ismaïl, connu pour sa piété ne se serait jamais permis d'exécuter des prisonniers le jour de *l'Aid el fitr*. Par ailleurs, si le sultan avait commis pareils actes de cruauté, bien des *oulémas* (savants musulmans) auraient été heureux de lui en faire le reproche.¹

Le voyageur, impliqué dans un antagonisme religieux, donne une image malveillante de la foi mahométane et représente les Musulmans, comme des fanatiques barbares, opposés en tous points aux chrétiens, évidemment humains et miséricordieux. Le Maure est, pour lui, un adversaire cruel et intolérant. « *Ils ont si fort en horreur le nom Chrétien, qui dans leur langue est synonyme avec celui de chien, qu'ils en font l'injure la plus commune et la plus méprisante parmi eux. Ils ne le prononcent jamais qu'ils n'y ajoutent que Dieu le détruise ou que Dieu brûle ses Père et Mère»² dit-il.*

L'apprehension n'est pas sans fondement. Le cliché d'un «fanatisme oriental» est abondamment diffusé en occident jusqu'au XVIIIe siècle. Il se répand au XVIe siècle avec l'établissement des Ottomans dans les Balkans et dans la plaine du Danube. La terreur qu'inspiraient les Turcs, en particulier, et les Musulmans, en général, incite aussi bien l'église que les autorités civiles à répandre, à l'instar des Croisés, une image dépréciative des Mahométans comme barbares menaçant la chrétienté. Saint-Olon cultive ce poncif et montre le Chrétien comme un être exposé à la haine et aux cruautés injustifiées du Musulman. Il note à ce propos :

«[Les Maures] sont aussi persuadés que ceux qui meurent en combattant les Chrétiens vont droit en paradis ; qu'il y a des récompenses infinies attachées au mérite de les tuer et que les

¹-Hassan Al Yoûssi, docte et courageux savant ne s'était pas privé d'aller très loin dans ses critiques de Moulay Ismaïl, mais il ne lui avait pas reproché de tel crimes, cf : Nekrouf, Younès, *Une amitié orageuse..*,op.cit.Voir également, Berque, jacques, *Ulémâ, insurgés...*,Paris Editions Sindbad,1982.

² -*Op.cit*, p.64.

chevaux qui meurent dans les combats les accompagnent dans le ciel.»¹.

Les Musulmans, aux yeux de Saint-Olon, se soumettent à une suite de pratiques insensées et de croyances sans fondements : ils admettent la polygamie et se permettent, de surcroît, d'avoir des concubines qu'ils peuvent répudier sans la moindre contrainte. Ils vénèrent, par ailleurs, des marabouts et bâtiennent sur leurs tombeaux, après leur mort, des chapelles où ils vont en pèlerinage, où «*ils se réfugient et dont ils font des asiles inviolables pour l'impunité de leurs crimes et contre la colère de leurs rois.*»²

L'observateur dénie, ainsi, au Musulmans le droit au culte des saints et omet que ce qu'il nomme «*chapelles*» sont, pour eux, des espaces *horm*, c'est-à-dire lieux sacrés où même un roi ne pourrait attenter à la vie de quiconque, fût-ce un criminel qui y trouve refuge. Il parle de croyances superstitieuses comme si en Chrétienté il n'y avait pas de saints vénérés tels Saint Martin, Saint Symphorien ou Saint Jean de Compostelle.

Dans son *Etat présent de l'empire de Maroc*, l'islam est pour Saint-Olon une religion qui réglemente tous les rapports chez les Maures. Les manières de manger, de se vêtir, de célébrer des cérémonies sont conformes aux préceptes religieux. Le système politique même ne déroge pas à cette réglementation.

Lorsque l'auteur décrit le pouvoir marocain, il le présente comme un régime théocratique dans lequel le Sultan tire sa légitimité de son appartenance à la lignée du prophète Mahomet :

«Il se nomme Moulay Ismaïl et se qualifie de grand chérif, c'est -à-dire le premier et le plus puissant des successeurs de Mahomet, dont il prétend descendre, comme j'ai dit, par Ali et Fatima, gendre et fille de ce prophète .Il se tient plus fier et plus honoré de cette parenté que de l'antiquité de la couronne dans sa famille, ce qui prouve assez que ses prédécesseurs, qui se faisaient aussi appeler Miramamoulin³, qui signifie empereur des fidèles, se sont servis du prétexte de religion pour leur établissement.»⁴

¹- *Ibid.*, pp.64-65.

² -*Ibid.*, pp.65-66.

³ -Miramamoulin (amir al mouminine) : commandeur des croyants.

⁴ -*Op.cit*, p.58.

Le chef d'Etat jouit, en effet, de deux autorités, l'une politique et l'autre religieuse. Selon Saint-Olon, le régime politique de Moulay Ismaïl est autocratique car tout le royaume est sous son autorité absolue : « *il n'a ni parlement ni cour de justice, ni conseil particulier, ni ministre. Il est lui seul l'auteur, l'interprète et le juge souverain de ses lois, lesquelles, à l'exception de celle du prophète, n'ont d'autre fondement ni d'autres bornes que sa volonté.* »¹. Cependant, pour l'exécution de son pouvoir, le Sultan est assisté par des officiers ou caïds qui le représentent à travers le royaume. L'ambassadeur en distingue trois sortes : les principaux sont les gouverneurs de provinces « *où ils se disent et sont effectivement autant de vice-rois* ». Les autres sont ou gouverneurs des grandes villes ou commandants généraux de ses armées. Ces *alcades* sont rivaux et jaloux l'un de l'autre, ce qui rend les affaires difficiles. Le favori parmi ces officiers est incontestablement Ali ben Haddou : « *Cet alcade, écrit Saint-Olon, est celui de tous ceux qui sont éloignés de la cour qui a plus de marque de grandeur et d'autorité. Il est vice-roi des Algarbes² et gouverneur de la province du Rif et de toutes les places maritimes* »³

En ce qui concerne l'organisation de l'armée, l'auteur distingue deux types de soldats : les Noirs et les Blancs. Selon Saint-Olon, Moulay Ismaïl « *fait de temps en temps un amas de ces Noirs, qu'il fait acheter ou enlever par force ou par ruse de leurs pays et il les marie et les envoie avec quelques bestiaux dont il leur donne le soin et le profit dans divers lieux inhabités où il en fait comme une pépinière pour s'en servir au besoin.* »⁴. L'auteur fait incontestablement allusion à une forte armée de métier appelée les *Abîd-El-Boukhari*.⁵

Pour le recrutement de ces Noirs, Moulay Ismaïl procéda par étapes. Une année après son intronisation, le Sultan rassembla à Meknès un premier contingent de 3000 hommes noirs mariés ou célibataires. Des négresses furent achetées que l'on donna en mariage aux célibataires. Puis, ayant reçu uniformes et armes, ce premier corps d'armée fut envoyé en garnison à Mechraâ- Erremla dans la région de Salé. L'enrôlement de ces Noirs fut poursuivi dans la Gharb et un nouveau groupe de 3000 hommes y fut ajouté. Peu après, les tribus de Tamesna et Doukkala envoyèrent 2000 hommes chacune. En quelques années, cette armée compta 14000

¹ -*Ibid.*, p.92.

²- El-Gharb : région côtière occidentale du nord-ouest du Maroc.

³ -C'est le Caïd qui négocia avec l'ambassadeur Pidou de Saint-olon.

⁴ -*Op.cit*, p.104

⁵ -«Les serviteurs d'El-Boukhari». Dans son *Sahîh*, El- Boukhari a réuni et commenté tous les Hadith, soit les dits et comportements du Prophète Mohammed. Son ouvrage est considéré comme le précieux complément du Coran.

hommes qui, dès lors, portèrent le nom de *Abîd- El- Boukhari*. Cette appellation vient du fait qu'un jour, «*Moulay Ismail convoqua les principaux chefs des Abîd et, ayant fait apporter un exemplaire du Sahîh-El-Boukhari, leur dit : "Vous et moi sommes les esclaves (les abid) de la loi traditionnelle du Prophète de Dieu sur lui soient les prières et le salut de Dieu !- et sa loi sainte contenue tout entière dans ce livre. [...], c'est pour elle que nous combattons."* Les Abîd lui prêtèrent serment d'observer les prescriptions du livre ; il reçurent l'ordre de conserver précieusement cet exemplaire, de le transporter avec eux quand ils monteraient à cheval et de le porter en avant dans leurs guerres...»¹

Pour les blancs qui, selon l'auteur, « sont presque tous si naturellement portés aux troubles et à la révolte que la connaissance qu'en a ce prince n'est pas le moindre de ses motifs à les vouloir toujours tenir dans la crainte et dans la soumission», il s'agit, en fait, d'une milice appelée le *Jéïch*² des *Oudaya*. Bédouins venus d'Arabie au XIIe siècle, ces *Oudaya* étaient une confédération de tribus parentes ou alliées ; après avoir nomadisé du Souss à l'extrême Mauritanie, ils avaient fini par constituer l'armée principale d'Ahmed Al-Mansoûr³ à la fin du XVIe siècle, puis, à la suite de la désintégration du pouvoir saâdien, ils avaient repris leur errance. Moulay Ismaïl, qui créa une puissante armée, grâce à laquelle le Maroc fut pacifié, pour ne plus bouger pendant longtemps, institua un système rationnel d'entraînement militaire et une sorte de préparation des services du génie. Le petit négrillon commença, dès l'âge de dix ans, à apprendre un métier et on en faisait un muletier, puis un maçon. L'apprentissage militaire débute, vers la quatorzième année, par des exercices d'équitation, pour finir, à l'âge de quinze ans, par le tir à l'arc et au mousquet. Parmi ces soldats, selon Saint-Olon, la garde chérifienne comptait « *de trois ou quatre cents Noirs armés de mousquets très pesants. Ils sont tous fort jeunes et [le Sultan] les choisit ainsi pour ne vouloir pas confier la garde de sa personne à de plus âgés, de crainte de quelques entreprises. Ils sont presque tous enfants du sérail, auxquels il ne donne que la nourriture et les vêtements, mais ils sont mieux habillés et plus proprement que les plus grands seigneurs.*

⁴

¹ -Naciri, *Dynastie Alaouite*, traduction Houdas, p.77, cité par Younès Nekrouz.. , *op.cit*, pp.41-42.

² -Jéïche ou, en arabe dialectal, guich : armée ou milice

³ -Al-Mansour(le victorieux) est le sixième sultan de la dynastie saâdienne, au Maroc, de 1578 à 1603.

⁴ -*Op.cit*, p.97.

En régularisant son armée, Moulay Ismaïl, comptait libérer les ports marocains de l'occupation chrétienne et de l'influence turque. C'est ainsi que ses soldats reconquirent El Mamora en 1681, Tanger en 1684, Larache en 1689 et Arzila en 1691. Par la suite, aucun chef de bande turc ne put pénétrer au Maroc par les ports du Gharb. Soucieux de défendre l'intégrité du Maroc, Moulay Ismail, ne l'était pas moins- note l'historien Charles-André Julien- de développer son activité économique. Il « *souhaite l'agrandissement de ses sujets, et celui de leurs fortunes par le commerce qu'il préférail à la piraterie* ».¹ C'est ainsi que, deux ans après la libération d'Arzila, Tanger et Larache étant respectivement libérées an 1684 et 1689, Saint- Olon signale la reprise des échanges avec l'Europe. La ville de fez, « *magasin général de toute la Barbarie., alimentait les ports de Salé et de Tétouan. Des marchandises variées étaient importées d'Espagne, d'Angleterre, de Hollande et d'Italie*². »

Ainsi, suite à ce travail d'inventaire de l'état de l'empire de Maroc, Saint-Olon résume le pays à une juxtaposition de relevés comptables, examinés de loin. Le récit de l'ambassadeur en dressant, un tableau de la société marocaine de l'époque, en focalisant l'observation sur les différentes ethnies qui la composent, sur leurs pratiques particulières, sur leur art d'adapter leurs modes de vie à des conditions géographiques et climatiques très différentes de celles d'Europe devait assurément représenter des nouveautés pour ses lecteurs et d'abord pour la cour de Louis XIV. Cependant, ce vaste programme déconcerte dans la mesure qu'il n'est pas concevable qu'un séjour de découverte limité à trois mois ne peut logiquement lui permettre d'acquérir une connaissance personnelle et complète de l'ensemble du pays. Ajoutons, par ailleurs, que sur le plan méthodologique, Pidou de Saint-Olon, n'est pas un ethnologue, ni un anthropologue pour pouvoir prétendre à une scientificité minimale. Et bien qu'il s'en défende, il a eu, indubitablement recours à la réutilisation de certaines données, voir au plagiat du travail de ses prédécesseurs. Tout ce qu'il rapporte ne relève pas d'observations directes, ni d'informations de première main. A la fin du XVII^e siècle, des textes pertinents sur le Maghreb en Europe étaient rares et Saint-Olon avoue spontanément avoir eu recours à la *Description de l'Afrique* du géographe hollandais Olfert Dapper qui avait été traduit en français en 1686. En outre, les emprunts de l'auteur sont parfois criards. Ainsi quand il décrit « *le repas des Africains* » son expression ressemble beaucoup à celle de Mouëtte traitant du même sujet. Pidou a sûrement assisté à des repas

¹ -Julien (Charles-André), *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1966.

² - Saint-Olon, *op.cit*, pp.110-111.

chez ses hôtes marocains mais il semble que les mots de Mouëtte lui ont paru plus expressifs au point qu'il les pastiche sans même en changer l'ordonnancement. L'imagerie livrée par l'observateur est celle d'un pays où rien ne semble subjuguer la perception. La splendeur, la saveur, les couleurs ne font vraisemblablement pas partie du projet du voyageur.

Partant de ces constats, il nous est permis de suspecter le regard porté par l'ambassadeur sur le Maroc et ses habitants car sa démarche, à nos yeux, s'inscrit dans une vision, alorsz commune en Occident, d'un monde musulman radicalement étranger et peuplé d'infidèles avec lesquels aucun rapport de confiance ne peut être établi. Saint-Olon n'est certes pas le premier ni le dernier à poser les termes de l'affrontement séculaire entre Musulmans et Chrétiens, mais il est tellement imprégné de celui-ci qu'il ne cherche que des justifications dans ce qu'il voit. Les Pères rédempeurs, venus en mission pour soulager les douleurs de leurs coreligionnaires, vont, de leur côté, pépétuer les mêmes préjugés et mettre en scène la profonde discorde entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien.

CHAPITRE V

La Rédemption, un supplément dans l'aventure barbaresque:

Les Pères rédempteurs eurent une place essentielle dans la littérature relative à l'esclavage chrétien en terre d'islam, en tant que représentants d'institutions dévouées à la médiation entre les deux rives de la Méditerranée. Les récits de ces missionnaires forment, avec quelques récits des esclaves eux-mêmes, le fonds d'une littérature consacrée à la captivité qui connut une grande faveur auprès du public. Le captif devient alors un personnage romanesque propre à attendrir les lecteurs plus encore qu'à servir la curiosité de l'historien.

Les missions d'évangélisation entreprises par les Pères n'était point destinée, à l'instar des autres pays de l'Afrique, aux Marocains. En effet, leur

entreprise marocaine ne consistait qu'à pouvoir sauver l'âme des captifs intéressés qui ne cessaient d'user de tout les expédients pour se faire racheter beaucoup plus que d'aspirer à la bénédiction de la foi. Jouissant d'un capital de confiance auprès du roi et de ses sujets, ces religieux prirent la relève des missions d'ambassades avortées et leurs tentatives s'avérèrent plus efficaces et moins coûteuses que les démarches officielles.

«Pour ne pas abandonner les captifs à leur sort, sur lequel tout le monde s'apitoie même lorsqu'on ne fait rien pour eux, le mieux est d'employer les religieux des ordres qui ont été créés spécialement en vue du rachat des esclaves. Telle est la solution qui reçoit l'agrément de la cour de France : les rédempteurs seront des intermédiaires plus honnêtes et plus dévoués que des marchands et moins coûteux que des ambassadeurs officiels. A d'aussi humbles négociateurs, les maîtres des captifs n'oseront pas présenter des prix majorés. Enfin, les religieux se chargent de trouver eux-mêmes les fonds nécessaires à la rédemption par des quêtes effectuées dans toute la France »¹

Depuis le début du XVIIe siècle, les captifs chrétiens avaient bénéficié de la sollicitude de deux ordres rédempteurs qui sont issus de la Croisade : l'ordre de la Très Sainte Trinité dont les membres portaient le nom de Trinitaires ou Mathurins et celui des mercédaires (ou Pères de la Mercy). Le premier, celui de la Sainte Trinité, auquel appartient le Père Busnot et qui a été fondé par Jean de Matha et Félix de Valois en 1198, était fortement implanté dans le sud de la France et en Espagne (à Marseille, Arles, Saint-Gilles-du-Gard, Tolède, Ségovalia, Burgos); le second, celui de Notre-Dame de la Merci, en 1218, l'a été par Pierre Nolasque et Raymond de Penafort, était fixé notamment à l'ouest du pays et en Catalogne. Les deux ordres ne se distinguaient pas seulement par leur ancrage géographique, mais aussi sur le plan de la conception religieuse : la règle des Mathurins stipulait qu'un tiers de leurs revenus (*tertia pars*) devait être consacré au rachat de chrétiens captifs chez les infidèles. En revanche, les Mercédaires pouvaient se démarquer par le quatrième vœu de leur ordre (après l'obéissance, la pauvreté et la chasteté) par lequel ils se devaient de faire le sacrifice de leur personne en échange de la délivrance des captifs. «*S'il manque quelque chose au prix [de la rançon],*

¹ - Penz, Charles, *Les Captifs français du Maroc*, op.cit, p.57.

s'émerveillait Bossuet, *le rédempteur [mercédaire] offre un supplément admirable : il est prêt à donner sa propre personne, il consent d'entrer dans la même prison, de se charger des mêmes fers, de subir les mêmes travaux»*.¹ Humbles négociateurs, les religieux se chargeaient eux-mêmes de trouver les fonds nécessaires à la rédemption par des quêtes effectuées en France pour les plus démunis des captifs et dont les familles ne pouvaient pas réunir le paiement de leurs rançons.

Le 28 mars 1638, par lettres patentes du roi, les Mercédaires furent chargés du rachat des esclaves français à Salé. En 1638, un arrêt du 6 août partagea la France en deux régions : la Bretagne, la Provence, le Languedoc, provinces maritimes directement intéressées par la rédemption, furent réservées aux Mercédaires, le reste de la France aux Trinitaires.

Les aumônes recueillies par les Trinitaires, auprès des âmes charitables, leur permirent d'effectuer plusieurs voyages au Maroc et leurs missions de rachat s'achevèrent, généralement, par un succès. Le Père Jean Escoffier qui reçut l'ordre d'aller au Maroc le 27 juin 1641, ramena à Marseille, le 22 novembre 1642, quarante et un captifs dont le Père Dan nous donne le nom, l'âge et la ville d'origine. A leur arrivée à Marseille, les captifs furent accueillis par les Trinitaires de cette ville. Une procession solennelle se forma, les captifs marchaient deux par deux, accompagnés de jeunes enfants déguisés en anges qui «tenant chacun d'eux une chaîne d'or les menaient par les bras au lieu de celles de fer dont ils étaient cruellement enchaînés en Barbarie.»²

En 1683, les Pères de la Mercy, profitant de la signature du traité de Saint-Germain signé un an avant, envoyèrent trois membres de leur ordre à Ceuta pour une nouvelle rédemption. Les Pères qui furent choisis pour cette mission, étaient le Père Monel, de Paris, le Père Bernard Mège et le frère Joseph Chastel de Toulouse. Celui-ci, qui connaissait le Maroc pour y avoir été lui-même captif de 1671 à 1676, qui parlait l'arabe et qui avait une expérience de Moulay Ismail porta la parole ; après des négociations houleuses et des incommodités lors du retour ces Mercédaires ramenèrent, quand même, une cinquantaine de captifs.

Au début du XVIII^e siècle, les Mathurins et les Mercédaires œuvraient de concert pour sauver le plus grand nombre d'esclaves possible au meilleur prix. Ils se rendirent à trois reprises au Maroc (en 1704, 1708 et 1712). Leur premier

¹ - Grimaldi-Hierholtz, Roseline, *L'Ordre des Trinitaires*, Fayard, Paris, 1994, p.56

² - P. Dan, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, op.cit, p.223.

voyage, en novembre 1704, rassembla les Pères mercédaires de la province de Paris et de Rouen : Le Berthier, Quillet et Nolasque Néant, et les Pères trinitaires Toëry, Liébe et Busnot, auxquels se joignirent les Mercédaires de Toulouse, les Pères Castet, Brun et Forton. Au second voyage qui eut lieu à Ceuta, le père Busnot était en compagnie des Pères Nolasque et Forton. Pour le troisième et dernier, il était avec le seul Nolasque. Busnot comme Nolasque furent les journaliers de l'aventure rédemptrice. L'un et l'autre se chargèrent de relater l'expérience barbaresque.

Le récit de rédemption écrit est aussi un récit d'initiation avec ses multiples épreuves, sa quête et sa révélation. Dès le début de la relation, le Père-narrateur livre au lecteur les difficultés rencontrées pour l'accomplissement de la mission de rédemption diligentée par la cour de Louis XIV et tant attendue par les captifs chrétien de Moulay Ismaïl. La première difficulté selon le Mathurin vient du statut même des captifs français au Maroc :

«Il nous avait été toujours plus facile de travailler, comme on a fait avec succès, à racheter les captifs dans les autres Etats de Barbarie parce que les esclaves y appartiennent à des particuliers avec lesquels on peut entrer en composition [...]. Mais dans l'empire de Maroc, ils appartiennent tous au roi qui ne les relâche qu'avec peine parce qu'il les trouve plus adroit que les maures pour les bâtiments qui sont son occupation ordinaire et que, par leur moyen, il s'attire les présents de toutes les nations de l'Europe.»¹

La deuxième difficulté est liée à l'itinéraire parcouru. Après l'obtention du passeport, les religieux, partis de Paris, devaient rejoindre Madrid pour atteindre Cadix. C'était l'époque où l'Espagne et le Maroc étaient à peu près au même degré de développement. On y marchait en caravane. On emportait des provisions pour vivre. Les routes de la péninsule avaient toutes les incommodités des routes marocaines, cahoteuses, torrides, et, de surcroît, elles étaient moins sûres. Il fallait s'y défendre le jour contre les excessives chaleurs «et toutes les nuits du grand nombre de voleurs que l'impunité y multipliait»².

L'itinéraire par voie de terre avait semblé plus sûr que le voyage par mer à cause du conflit avec l'Angleterre provoqué par l'affaire de Succession d'Espagne.

¹ -Busnot, *op.cit*, pp.18-19.

² -*Ibid.*, pp.24-25.

Le port de Cadix était alors le grand relais du commerce européen avec le Maroc avant que Gibraltar ne s'y substituât au cours des années suivantes. La colonie française y était nombreuse et riche. La place fournissait les piastres indispensables au rachat des esclaves. Le petit groupe de Pères y séjourna près de trois mois. Il rejoignit Salé le 4 novembre 1704 après une traversée difficile de près de cinq jours.

Le séjour des rédempteurs à Salé leur était favorable car ils avaient l'occasion de rencontrer les chanceliers du consulat de France, d'être reçus agréablement par le gouverneur de la ville, de pouvoir «*offrir chaque jour le saint sacrifice comme en terre chrétienne et d'administrer les sacrements à quelques marchands et à quelques captifs dont la piété, soutenue d'une patience éprouvée [les] édifie beaucoup*»¹.

Le Père Nolasque, en décrivant la ville de Salé, ville réputée par ses corsaires féroces qui terrorisaient les côtes des pays chrétiens, donne l'impression de rédiger un rapport destiné aux officiels des renseignements. Il n'éprouve aucune émotion relative aux couleurs locales, aucun émerveillement devant les senteurs d'un espace inconnu. De la même manière que ses prédécesseurs, le regard du religieux ne se soucie ni des couleurs ni des nuances sur lesquelles disseront les voyageurs du siècle suivant. Au lieu des sensations pittoresques, l'auteur préfère dessiner un plan de la ville portuaire :

« [...] Il faut faire le plan de la ville de Salé. Salé comprend deux villes, dont l'une qui regarde le nord est proprement ce qui s'appelle Salé, et une rivière nommée Boureggret et qui en fait le point. On passe d'une ville à l'autre par des bateaux [...]. Les maisons n'ont point de fenêtres en dehors, et elles n'ont pour la plupart que l'étage d'en bas, [...], et elles sont toutes couvertes en terrasses. [...]. Ces deux villes ont chacune leur muraille avec des tours de distance en distance, mais celle de la nouvelle ville est d'une plus grande circonférence. [...]. Elle a de plus deux châteaux ; le plus grand est situé sur un rocher assez élevé du port, et il y a au bas, sur l'embouchure de la rivière, un fortin muni de cinq pièces de canons pour faciliter la retraite de corsaires. [...]. Au dehors de cette nouvelle ville, il y a une gemme, c'est-à-dire

¹ -Ibid., pp.27-28.

*une mosquée, qui n'est bâtie qu'à moitié, et qui aurait été fort vaste à en juger par la quantité des piliers qui y sont*¹.

Grâce à ce descriptif topographique, nous apprenons peu de choses hormis que Rabat n'était qu'une sorte de faubourg de Salé, et que ce nom de Salé, si souvent rencontré dans la littérature du XVIIe et XVIIIe siècle, s'appliquait également à Rabat. Paradoxalement, lorsque le descripteur a l'occasion de s'approcher de l'humain, la subjectivité et les jugements de valeur sont de mise pour assombrir les habitants du pays visité :

«Les habitants, tant de Salé que des autres villes des royaumes de Fez et des Algarves, sont blancs et bien faits, je veux dire les naturels du païs, parce qu'il y a beaucoup de noirs qui sont étrangers, et de moulattes qui son nés d'un blanc et d'une noire. La mauvaise éducation qu'on leur donne pendant leur jeunesse les rend si peu polis qu'on peut dire qu'ils n'ont que la figure d'homme.[...]Quand on entend frapper à la porte, on distingue si c'est un Chrétien ou un Maure, le Chrétien frappe à la mode du païs, mais le Maure frappe trente fois de suite et avec une précipitation extraordinaire [...].Ce n'est pas que les Maures n'ayant naturellement beaucoup d'esprit, mais il est mal cultivé, et ils ne s'en servent que pour ramasser de l'argent qu'ils enterrent, dans l'espérance que la loy de Mahomet leur donne qu'ils en jouiront après leur mort...»².

Le regard du Père Nolasque devient, toutefois déconcertant lorsque l'on passe de «*l'impolitesse des Maures*» à un jugement favorable porté sur la croyance de ces mêmes gens. En effet ces hommes dont le Prophète est «*un faux prophète*» et Dieu «*une fausse divinité*» sont de fervents de ce qu'ils jugent vénérable et sacré.

«Ce qu'ils ont de bon, c'est un grand respect pour le nom de Dieu. Le sieur Flabron m'en fit faire un jour une expérience qui me

¹-*Relation de ce qui s'est passé dans les trois voyages que les religieux de l'ordre de Notre Dame de la Mercy ont fait dans les Etats du Roy de Maroc pour la Rédemption des captifs en 1704-1708-1712 ; Par un des Pères députés pour la Rédemption, de la Congrégation de Paris, du même ordre.(Père Nolasque Néant) Edition publiée sous la direction de Cossé-Brissac par la section historique du Maroc dans Les Sources inédites de l'histoire du Maroc. 2^{ème} série. Dynastie Filalienne. Archives et Bibliothèque de France. Tome IV.1700-2, mai 1718. Paris, Paul Geuthner, 1920.*

² -Père Nolasque, *ibid*, pp.31-32.

surprit. Il déchira en petits morceaux un papier écrit des deux côtés et les jeta dans la rue. Il me fit attendre quelques temps et le premier Maure qui passa eut la patience de les ramener, sans en laisser un, et, ensuite, les mit tous dans un trou de muraille, et cela dans la crainte qu'il n'y ait sur ces morceaux de papier des lettres qui puissent exprimer le nom de Dieu et que ce Saint nom ne fût profané par les passants. Bel exemple pour les Chrétiens qui renient si souvent un nom si terrible ! Aussi, dans la langue arabe, il n'y a point d'expressions qui blessent tant soit peu le respect pour le Nom de Dieu [...] On sait le respect que les Mahométans ont pour leurs temples et je dirai à ce sujet que c'est un crime puni de mort que de faire de l'eau auprès des murs en dehors»¹.

En valorisant les Mahométans, le Père, de par son statut, vise à édifier une conscience qui s'éloigne un peu de Dieu. Il s'étonne, en effet, que les Musulmans, ces hommes «qui n'ont que la figure d'hommes» puissent vénérer Dieu, respecter leur temples alors que les Chrétiens «nations policées» s'égarent de Dieu et de ses églises.

La petite caravane constituée prit la route de Meknès le 16 novembre qu'elle atteignit le 19 novembre après trois bonnes journées de chemin. Au cours du voyage, les Pères découvrent et font découvrir le *bled* (c'est-à-dire, tout ce qui n'est pas ville) : le *bled* apparaît avec ses pistes sablonneuses ou rocaillieuses, qui s'élargissent ou se rétrécissent, suivant la nature du sol ; ses rivières, qu'on franchit à gué, plus souvent qu'à l'aide de bacs ; ses villages, ou douars, formés de tentes groupées en rond la plupart du temps, entourés de haies ; les troupeaux, qu'on fait rentrer le soir dans les «azibs» de peur des lions et des tigres. En traversant ces espaces, Busnot promène son regard et s'offre l'occasion de juger terre et gens.

«Le pays est fort diversifié de plaines, de forêts et de vallons assez agréables entre de petites montagnes. La terre y produit toutes sortes de fruits excellents et serait encore d'un plus grand rapport si les Maures étaient plus laborieux. Mais ils ne prennent pas la peine de la cultiver. Ainsi nous vivons dans un pays fort riche des habitants d'une extrême pauvreté.»²

¹ -Ibid., pp.33-34.

² -Busnot, op.cit, pp.39-40

A l'instar de Saint-Olon, l'observateur adopte le même point de vue qui consiste à valoriser la terre tout en dévalorisant ceux qui sont censés la cultiver. Le regard du visiteur donne une idée assez objective des deux registres qui se superposent et commandent la composition du récit : une apparente objectivité dans la description de la nature et de l'espace visités, une dévalorisation quand il s'agit de la connaissance des êtres, de leur mode de vie et de leur spiritualité. Par un effet de contraste, qui est une constante chez les auteurs des *Relations*, Busnot passe des « *peuples du monde les plus infidèles et les plus avides* » à « *ces pauvres Arabes qui [leur] envoyaien à très bon marché des œufs, du laitage et des fruits par leurs enfants tout nus* »¹, de gens qui accueillirent les voyageurs dans leurs douars, bâties de cannes ou de roseaux à des superstitieux qui « *brûlaient des branches d'osier blanc avec leurs feuilles et faisaient de grands cris pour purifier la place qu'ils tiennent souillée quand des chrétiens y ont couché* ».²

La souillure n'est évoquée ici que parce qu'elle facilite l'apprehension de l'Autre qui est l'inverse du Musulman pur et purifié. En effet, la différence que relève l'observateur est essentiellement religieuse. La religion est le lieu de la négation radicale et irréversible. Pour mieux faire comprendre cette différence, les religieux la situent par rapport à leur référent religieux, culturel et social, bref par rapport à soi, comme si l'Autre ne pouvait être assimilé que par ce rapport. Ainsi lorsque les Pères s'approchent de Meknès, Nolasque, profondément pénétré de ses valeurs chrétiennes, décrit la ville en ces termes :

« *Enfin après un repos de quatre ou cinq jours, nous partîmes pour nous rendre à Miquenez, et nous n'eûmes pas fait une lieue que nous aperçûmes cette ville royale, qui se fait voir de loin tant par ses tours fort élevées, que par de grandes et hautes murailles blanches bâties par les esclaves chrétiens. Nous rencontrâmes en chemin notre courrier, qui nous apportait la réponse du sieur Périllié³, par laquelle il nous marquait qu'Abdallah Ben Aïcha et Cidi Achlet el Andalousi⁴ devoient venir au-devant de nous, pour nous recevoir de la part du Roy. Nous continuâmes jusques à une petite rivière appelée Darsultana, où nous retrouvâmes deux Pères*

¹ -*Ibid.*, p.42

² -*Ibid.*,

³ -Jean Perillié, consul de France à Rabat-Salé depuis 1703, avait précédé les Pères à Meknès ; voir, *Sources inédites, op.cit*, t.VI, p.313.

⁴ - Espagnol converti et chargé des premières négociations.

Recolets espagnols du couvent et hôpital que le Roy d'Espagne a fait bâtir à Miquenez, et que sa Majesté catholique a fondé et entretient pour l'assistance spirituelle et corporelle de ses sujets esclaves [...] ,nous reprîmes notre chemin et nous rencontrâmes le sieur Perillié, qui venoit au-devant de nous, et qui nous apprit que les deux ministres avoient changé de dessein, et ne devoient nous recevoir qu'à l'entrée de la ville»¹.

La description de la capitale impériale aurait été objective si le regard du Père Nolasque n'était pas orienté par ses convictions chrétiennes. En effet, Meknès, d'après lui, n'est une grande ville que parce qu'elle serait bâtie par des esclaves chrétiens. Si les captifs de cette ville sont assistés, ce n'est que grâce aux Pères Recolets espagnols et à sa Majesté catholique. Les captifs, par leur nombre relativement faible, et par l'humilité de leur condition n'apportèrent rien de substantiel à l'édification de la capitale impériale. Un historien aussi autorisé qu'Henri Terrasse estime que la contribution des Européens, en général, et celle des Français, en particulier, à la construction et à l'architecture de Meknès doit être négligeable. Le père Busnot, de son côté, se démarque un peu de son compagnon de route en attribuant une note objective à sa description de la ville : «*En approchant cette ville me parut quelque chose de considérable tant par son étendue et le nombre de ses maisons diversifiées, par l'élévation de plusieurs mosquées, que par l'agréable variété de ses jardinages d'où s'élevait une infinité d'arbres fruitiers de toutes espèces.»²* Mais un peu plus loin, il change de point de vue et accuse, l'Autre, en l'occurrence, le roi et ses caïds d'être derrière son avilissement :

« Miquenez est d'une médiocre grandeur et nous pouvons dire que, dans ce premier coup d'œil , nous en vîmes toute la beauté et presque toute l'étendue, il n'y a aucune maison considérable depuis, que les alcades et les grands du royaumes ont éprouvé tant de fois que, dès qu'ils avaient fait quelque dépense pour se loger d'une manière convenable à leur bien ou à leur dignité, le roi s'en emparait aussitôt , et que la réputation que cette dépense leur

¹ - Nolasque, *op.cit*, pp.62-63.

² - Busnot, *op.cit*, p.43.

donnait d'avoir de l'argent leur suscitait de mauvaises affaires auprès de lui.»¹

Sans aucun doute, les voyageurs n'avaient pas la possibilité de décrire que quelques points du littoral et le traditionnel chemin des missions vers la capitale intérieure choisie par le Sultan. Aussi leur curiosité n'est-elle guère entretenue que par ce qui est étroitement lié à leur mission, à savoir, l'esclavage et les questions qui s'y rattachent.

Dans le cadre de leur mission, une fois arrivés dans la capitale chérifiennne, les Pères devaient passer par l'entremise de juifs ou de marchands associés, qui étaient intéressés aux transactions ; ou bien ils avaient accès auprès du sultan. Dans les deux cas, il fallait donner des cadeaux ; les entremetteurs, officiels ou privés, s'arrangeaient toujours pour des commissions importantes. Quand les religieux étaient enfin reçus par le sultan, ils ne pouvaient plus offrir à ce dernier qu'une part des présents qu'ils avaient apportés.

La réception du chérif, en général, était très simple. Moulay Ismaïl avait l'habitude de recevoir les Européens en plein air. L'ambassadeur Saint-Olon ne fut pas traité autrement que les missionnaires de la Mercy ou de la Trinité. «*Il était assis à plate terre, les jambes nues et croisées, avec des babouches jaunes à ses pieds. Ses habits et son turban étaient blancs*² ». Il écoutait les discours qu'on lui adressait. Il y répondait ensuite, sans omettre une petite harangue dans laquelle il exhortait les religieux à reconnaître la vraie religion de Mahomet. Après quoi, l'audience est terminée, et les envoyés devaient discuter les détails de leur mission avec les ministres. Ceux-ci se montraient exigeants et réclamaient trois Maures en échange d'un Chrétien. Les marchandages étaient donc très longs et n'aboutissaient, en fin de compte, qu'à quelques rachats partiels alors qu'on avait espéré des libérations massives.

Les esclaves étaient alors amenés devant les Pères : «*Chaque esclave mit toute son industrie en usage pour entrer dans ce petit nombre, l'un se faisait plus vieux, l'autre plus infirme qu'il n'était. Ils employaient toutes les prières. Quelques uns, n'étant pas écoutés, menaçaient de fuir et de faire tomber la peine de leur évasion sur leur gardien. D'autres offraient sous main de l'argent qu'ils savaient*

¹ -*Ibid.*, p.44.

² -*Ibid.*, p.52.

pouvoir tout sur l'esprit de ces barbares¹». Lorsque le paiement fut effectué, la caravane repartait, accompagnée des lamentations de ceux qui restaient. Aux désespérés, il restait un autre moyen de libération, qui était de s'évader. Selon les Pères rédempteurs, beaucoup de captifs avaient tenté cette voie.

Les évasions avaient lieu en général avec la complicité des autres esclaves. Ceux qui voulaient se sauver se préparaient des provisions de bouche en amassant des morceaux de pain qu'ils faisaient sécher au soleil. Pour s'enfuir, ils attendaient que les travaux imposés aux esclaves les conduisent toute une journée hors des remparts de Meknès. La saison la meilleure était celle des équinoxes, époque à laquelle les Maures ne passaient plus la nuit dans les champs, «*n'ayant ni bleu ni fruit à garder*»². On choisissait de préférence le vendredi parce que, ce jour-là, les Marocains ne travaillaient pas avec les captifs, retenus qu'ils étaient par leurs prières à la mosquée.

Le Père Busnot raconte l'histoire des évasions manquées d'un captif nommé Jean Ladiré, de Saint-Valéry-en- Caux. Le 2 octobre 1693, Ladiré partit de Meknès pour Mazagan³ en compagnie de Guillaume Croissant, originaire du Havre. Grâce à la complaisance d'un autre esclave, Antoine Rodrigues, de Calais, qui, travaillait hors de Meknès à un four à chaux et jouissait d'une certaine liberté, ils avaient pu se procurer « *du pain, du poïs et du raisin, avec chacun une paire d'escarpins ou babouches*»⁴. Malgré la rencontre de quelques gardes du sultan et de quelques bêtes féroces, ils arrivèrent près de Mazagan. Mais ils furent arrêtés par des paysans qui les interrogèrent longuement et qui auraient voulu obtenir des fugitifs un peu d'argent. Les Marocains les auraient même conduits jusqu'aux portes de la ville en échange d'une «*bonne somme*». Pendant cette discussion, le Cheikh du douar les intercepta et amena les fugitifs chez le gouverneur d'Azemmour, un renégat qui les jeta en prison où ils restèrent pendant trente-six jours. On ne les retira de leur cachot que pour les conduire à Meknès, attaché sur un chameau. Comme ils étaient sur le point d'entrer à la ville impériale, Moulay Zaidân, le fils du Sultan les rencontra, leur demanda les raisons de leur évasion, leur pardonna, les fit conduire chez lui et les garda quatre mois à son service. Au bout de ce temps, ils retournèrent au travail sur les chantiers de Sultan ; celui-ci pardonna

¹ -*Ibid.*, p.55.

² -*Ibid.*, p.178.

³ -L'actuelle El Jadida.

⁴ -Busnot, *op.cit*, p.181.

comme son fils l'avait fait, mais les menaça du supplice du feu s'ils s'envuyaient de nouveau.

Deux années plus tard, le 9 mai 1695, Ladiré et Croissant s'évadèrent une seconde fois avec un troisième captif, Guillaume Rigault de Marseille. Ils ne prirent pas la route de Mazagan, mais celle du nord, qui était plus courte, quoique plus difficile en raison de la nature du terrain. Un esclave des Martigues, Joseph Curet, qui travaillait chez un notable marocain, avait aidé Ladiré à confectionner un canot en cuir avec lequel les fugitifs une fois la côte de la Méditerranée atteinte, essaieraient d'arriver en Espagne.

Les trois captifs quittèrent Meknès, se mêlant à des esclaves qui allaient travailler à quelque distance de la ville pour le compte du caïd de Zerhoun. Ils effectuèrent un voyage pénible surtout qu'ils étaient chargés des pièces détachées de leur embarcation. Ils avaient cependant traversé la plus grande partie des montagnes du Nord marocain quand ils furent arrêtés par des Rifains qui les firent envoyer à Taza où le gouverneur les enchaîna et les envoya à Meknès. On les fit comparaître devant Moulay Ismaïl qui ordonna à ses gardes de les fusiller. Les trois condamnés demandèrent au Sultan, par la face de son fils, de leur faire miséricorde « *c'est la conjuration la plus forte auprès de ce prince*»¹. Ils furent enfin sauvés par l'intervention de Marguerite Bourdine et sa fille Honorate Chave, qui demandèrent grâce au Sultan. Mais les caïds firent infliger aux fugitifs trois cents coups de bâton et les obligèrent à travailler, chargés de lourdes chaînes pendant huit mois, « *portant des fardeaux et montant par des échelles sur des murailles comme s'ils n'avaient rien eu aux pieds*»²

Pour fuir, les esclaves, qui ne voulaient pas prendre de risques, s'adressaient parfois à des metadores³ c'est-à-dire des Marocains qui se faisaient un métier de conduire les chrétiens en lieu sûr moyennant un payement. Ces intermédiaires concluaient l'affaire soit avec les captifs quand ceux-ci pouvaient fournir la caution de quelques marchands, soit avec les religieux qui leur donnaient une liste

¹ - Busnot- *op.cit*, p.204.

² - *Ibid.*, p.204.

³- «*On les appelle ainsi par allusion à ceux qui font entrer en fraude à Cadix des marchandises pendant la nuit, qui font sortir de l'argent contre la défense, qui reçoivent des marchands un tant pour cent pour leurs peines, et qui pour cela sont nommés metadores*» (*Relation des Pères de la Merci op.cit*, p.182).

d'esclaves à racheter. Les metadores pénétraient même dans les places fortes de la côte les jours de marché et s'abouchaient commodément avec les gouverneurs¹.

Les metadores et les esclaves qu'ils faisaient évader marchaient la nuit par des pistes connus d'eux seuls. Ils se cachaient le jour dans les bois ou dans des cavernes. Quelquefois, craignant d'être pris, les passeurs abandonnaient les esclaves aux dangers de la route, ou même les tuaient pour ne pas être dénoncés. En cas d'arrestation, ils étaient punis de la même manière que les esclaves fugitifs. En 1708, deux metadores furent fusillés après avoir été dénoncés par un esclave français à qui ils avaient proposé de l'aider à s'enfuir. Comme les mercédaires s'étonnaient d'un pareil geste, le captif leur déclara qu'il avait voulu venger ceux de ses frères que les metadores avaient assassinés et dépouillés en cours de route, « *au reste que ceux qui avaient été tués étaient des infidèles et qu'ainsi il croyait n'avoir commis aucun péché en cette occasion* ».² Lorsque les metadores arrivaient près de la ville où ils devaient conduire les fugitifs, ils dissimulaient ceux-ci dans une cachette et ils achetaient la complicité de quelque officier du Sultan chargé de monter la garde devant la place forte. Pendant la nuit, l'officier avec lequel les metadores ont partagé le gain de l'opération doit leur rapporter, écarte ses soldats de la route que les captifs vont prendre. Ces passeurs les accompagnent lorsque le paiement n'a pas été effectué en totalité et ils vont même jusqu'en Espagne si c'est nécessaire.

Les captifs qui ne pouvaient ni se racheter ni s'évader essayaient parfois de fuir leur condition en se convertissant à la religion musulmane. Ils pensaient que, puisqu'ils étaient condamnés à vivre au Maroc, ils souffriraient moins comme musulmans que comme chrétiens. Les relations des Pères nous renseignent sur les renégats. Selon les religieux, généralement, les convertis n'étaient nullement convaincus de la supériorité de l'Islam sur le Christianisme. Les promesses qu'on leur faisait, d'une part, et les cruautés dont ils étaient l'objet, d'autre part, les poussaient à renier leur foi. Mais ces renégats, en dépit des promesses faites étaient considérés comme de « *faux convertis* ». On mettait en doute la sincérité de leur conversion car la plupart, en effet, n'avaient cherché que leur propre intérêt dans ce moyen qui leur était offert d'échapper aux souffrances.

¹ -Busnot, *op.cit*, p.178.

² -Relation des Pères de la Merci, *op.cit*, p.244. L'affaire est racontée en des termes analogues par Busnot, *op.cit*, p.147.

Les récits des missionnaires nous apprennent que la plupart des esclaves résistaient aux propositions de conversion et préféraient mourir chrétiens plutôt que de vivre renégats. Dans la Relation des Pères de la Merci, le narrateur rapporte les faits d'un incident qui s'est passé avant 1704 :

« Je ne crois pas pouvoir me dispenser de rapporter ici l'action généreuse et chrétienne d'un de ces douze esclaves rachetés, nommé Raymond Arnaud, de la Bastide, diocèse de Bordeaux. Cet esclave travaillait dans les jardins du palais avec un esclave français, ils furent surpris tous deux par le roi de Maroc [...]. Le prince, feignant de croire qu'ils ne travaillaient pas à sa volonté, leur fit donner sur ce prétexte à chacun un bon nombre de coups de bâton, et ensuite il appuya sa lance contre le deuxième, en lui disant qu'il eut à se tourner Maure [...]. Cet esclave, dont je tais le nom, qui n'avait point répondu, voyant que le Roi se mettait en disposition de le percer avec sa lance, se laissa vaincre par la crainte de la mort, et il consentit à la volonté du prince, qui le caressa beaucoup, et qui croyant avoir un pareil succès auprès de Raymond Arnaud lui fait la même chose pour l'intimider, mais il n'y gagna rien, car cet esclave, lui présentant l'estomac, protesta généreusement qu'il voulait mourir chrétien ; alors le Roi jetant sa lance à terre se contenta de dire : « Ce chien de chrétien ne veut pas se sauver en professant la loi de Mahomet », et il se retira sans lui faire d'autre mal »¹.

Les Pères rédempteurs, en présentant la plupart des esclaves comme des modèles de constance et de vertu, espèrent intéresser les fidèles et, par conséquent, recueillir plus d'aumônes. Au point de vue religieux, la présence de catholiques captifs au Maroc suscita une concurrence parfois très vive entre les ordres rédempteurs comme les Mercédaires et les Trinitaires. Les auteurs, comme Busnot et Nolasque, passent sous silence les différends qui surgissaient en cours de route. Tout se passe, à lire les Pères, comme si ces huit années de tractations à rebondissements, de changement d'interlocuteurs, n'avaient suscité aucun problème, réveillé aucune hostilité. Autrement dit, l'échec, si échec il y avait, ne pouvait pas être imputé aux désaccords entre rédempteurs mais bien à aux

¹ -Relation des Pères de la Merci, *op.cit*, p.400.

interlocuteurs marocains, avides et cruels. Et cela d'autant plus que les captifs se lamentaient de la faiblesse des rédemptions répétées :

« *A quoi bon, avaient-ils écrit en 1680 au marquis de Villon, tant de divers ordres de rédempteurs en France, si nous pouvons les voir ici que tous les dix ans lever quarante ou cinquante esclaves de quatre cents que nous sommes* »¹

Les Pères rédempteurs qui, par devoir moral, partaient sauver des Chrétiens français des « *fers de l'esclavage* » avaient la possibilité de juger objectivement des rapports politiques des deux pays, des forces en présence et des difficultés qui surgissaient de deux côtés. Ils pouvaient, par le crédit qu'ils avaient auprès de leur roi et le respect que leur témoignait Moulay Ismaïl, aider à une meilleure compréhension entre les deux empires. Il en fut autrement. Ils perpétuèrent une légende et permirent, à la représentation déjà dévalorisante du Maroc, d'augmenter la crainte de l'autre et de fixer les contours d'un mythe autour d'un pays et de son Sultan.

CHAPITRE VI

Moulay Ismail ou le mythe du despote oriental

Au XVIIe et au XVIIIe siècles, un discours prolifique sur le despotisme s'est développé en Occident. Le Grand Turc et son sérail nourrissaient les descriptions les plus riches de la tyrannie, puis du despotisme oriental. Régnant sur un peuple d'esclaves, le sultan dispose comme il veut de la vie et des biens de ses sujets. Il est lui-même esclave de ses sens, prisonnier de son sérail, entouré et dominé par des êtres faibles : Montesquieu, référence privilégiée au XVIIIe siècle, à qui on doit le concept de « *despotisme* »², distingue trois formes de gouvernement:

« [...] le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple a la souveraine puissance ; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et

¹ -Guy Tabet-Delof, *L'Afrique barbaresque*, op.cit, p.115.

² -Alain Grosrichard dit à ce propos : « C'est en effet L'Esprit des lois, en 1748, qui habilite théoriquement le terme [de despotisme], en fait le nom d'une forme de gouvernement, et en illustre le concept par l'exemple des gouvernements d'Asie. », cf. *Structure du sérail. La fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique*, Paris, Seuil, 1979.

établies ; au lieu que, dans le despotique, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices »¹.

Montesquieu développe toutes les conséquences logiques de l'idée d'un pouvoir absolu et totalitaire. Voltaire, dans *L'Essai sur les mœurs* (1756-1759) critique cette conception : pour lui, faire du despotisme une forme de gouvernement distincte est une absurdité :

« Je crois devoir ici combattre un préjugé, que le gouvernement turc est un gouvernement absurde qu'on appelle despotique, que les peuples sont tous esclaves du sultan, qu'ils n'ont rien en propre, que leur vie et leurs biens appartiennent à leur maître. »²

Tout en avouant que ce gouvernement est loin de ressembler à celui de la France ou de l'Espagne, et encore moins à celui de l'Angleterre, il affirme quand même :

« Mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit un gouvernement arbitraire en tout, où la loi permette aux caprices d'un seul d'immoler à son gré des multitudes d'hommes, comme des bêtes fauves qu'on entretient dans un parc pour son plaisir. »³

Pour illustrer cette idée, nous proposons de voir comment, sur le plan marocain, les captifs et les rédempteurs ont largement popularisé la figure de despote relative au personnage de Moulay Ismail. En effet, les premiers stéréotypes fondateurs de l'image politique sont générés par les récits des captifs qui viennent intensifier les premières impressions esquissées par les rédempteurs et les ambassadeurs ayant échoué dans leur mission auprès du sultan.

Ces récits s'accordent à attribuer au sultan des épithètes dépréciatives. Le personnage y est représenté comme un impitoyable potentat, avare, cupide, cruel, aimant à supplicier ses sujets, à torturer les pauvres captifs chrétiens. Le Père Busnot, qui consacre une grande partie de sa relation au sultan du Maroc, ne ménage aucun effort pour le traiter comme un personnage de tous les excès:

« Son gouvernement est plus que despotique. Il traite non pas en sujets libres, mais en esclaves, tous ceux qui relèvent de son empire. Il se croit maître absolu de leur vie comme de leurs biens et en droit de les tuer pour son seul plaisir et de les sacrifier à son caprice sans aucune vue du bien public, ou de son intérêt même particulier ; en sorte que, sans aucun remords, il coupe des têtes pour montrer son adresse ou oblige ses sujets à se précipiter au

¹-*De l'Esprit des lois* (livre II, chapitre I), t, I, p.14.

²-Voltaire, *Essais sur les mœurs*, Vol,I, chapitre XCIII, p.832.

³ - *Ibid.*, p. 833.

premier signe qu'il leur fait, pour faire parade de son pouvoir absolu.»¹

Le consul Jean-Baptiste Estelle brosse le même portrait politique du sultan mais en le mettant en rapport avec les puissants monarques d'Europe :

«Ce roi, écrit Estelle, est absolu au-delà de ce qu'on peut dire, et sachant dans quelle autorité l'empereur de France gouverne ses sujets, il se compare souvent à ce grand prince ; il dit qu'il n'y a que cet auguste roi et lui dont la volonté sert de loi dans leurs Etats ; que, pour le roi d'Espagne, c'est un enfant qui se laisse gouverner par les femmes, et par des grands, qui le rendent mol, efféminé et en disette de trésors ; que le roi d'Angleterre est gêné d'un parlement qui s'oppose, quand il veut, aux volontés de leur roi ; que l'empereur d'Autriche a des peines extrêmes à faire remuer les princes électeurs lorsqu'il a besoin de leurs forces pour soutenir son parti aux guerres avec ses voisins.»²

Les deux monarques, qui régnait en même temps, avaient certainement de nombreux points communs. Ils se rencontraient dans le désir de l'édification des somptueux palais. Chacun des deux supervisait personnellement son chantier. D'après le prêtre français Nolasque Néant, le sultan avait bel et bien exprimé le désir de surpasser en tout le Roi-Soleil. Un visiteur européen à la cour de Moulay Ismail eut même l'audace de dire au sultan que s'il voulait imiter le roi de France, il ne devait pas faire tuer ses sujets et ses esclaves en sa présence. «*Cela est vrai, fut la réponse toute prête du sultan, mais le roi Louis commande des hommes, tandis que je commande des animaux.*»³

Les raisons qu'avaient les religieux et le consul de ne pas porter Moulay Ismail dans leur cœur sont claires : tout d'abord, les négociations de rachat dont ils eurent la charge pendant des années traînèrent pendant huit ans avec un résultat peu satisfaisant pour ne pas dire médiocre.

Busnot, qui fit deux fois le voyage à Meknès, en 1704 et 1708 et qui, comme il le laisse entendre, était si exigeant sur la qualité de ses sources, ne tenait en fait ses informations que de la rumeur publique. Quand il écrit que l'empereur

¹ -Busnot, *op.cit*, pp.64-65.

² - Penz, Charles, *Les Rois de France et le Maroc*, 3^e série, De Louis XIV à Louis XVI, Casablanca, Editions A.Moynier, 1948, pp.13-14.

³-Relation des Pères de la Merci, *op.cit*.

marocain « depuis son avènement à la couronne, il a tué, à ce qu'on assure, de sa propre main, plus de trente mille, tant chrétiens que mahométans »¹, il ne fait que rapporter ce qu'i avait entendu dire. Et lorsqu'il dit qu'un divertissement favori de Moulay Ismail «est dans le même temps de monter à cheval, de tirer son sabre et de couper la tête à l'esclave qui lui tient l'étrier.», le rédempteur, comme le signale à juste titre Henry de Castries, puise son information d'un incident qui survint à Imin-Tanoute, le 11 décembre 1682, à la fin de l'audience accordée au baron de Saint-Amans : le Maure qui tenait l'étrier laissa s'y empêtrer le haïk du roi qui, impatienté, fit mine de décapiter le maladroit. Il en resta là, aux dire de l'ambassadeur.² La reprise d'une anecdote rapportée n'a d'autre but que de démontrer l'impossibilité de négocier avec un despote pour qui tuer ses sujets est un divertissement.

Quant au point de vue du consul, il peut s'expliquer par un sentiment de revanche de sa part à l'égard du pouvoir du sultan. Malgré le gel des relations entre Paris et Meknès, Estelle fit tout pour justifier son maintien à Salé. Il prétendait qu'il portait assistance aux commerçants français, mais en réalité il était un espion qui compilait des mémoires donnant sa version sur des événements politiques et diplomatiques du pays. Pour obtenir les informations, il recourrait aux méthodes mêmes les plus malhonnêtes : il s'immisçait en tout, soudoyait des secrétaires, des gouverneurs, des ministres marocains. Outre son poste de consul-espion, il percevait des droits sur les marchandises qu'importaient ou exportaient les marchands français. Dans une lettre, datée du 22 novembre 1691 le roi du Maroc, refusant qu'un souverain tel que Louis XIV puisse être représenté par un aussi infime personnage, traite Estelle de simple marchand :

«Un marchand peut parler de ce qui concerne son trafic, il peut aussi contribuer de ses soins à faire savoir des nouvelles de part et d'autre, à faire tenir un papier ou être le porteur d'une lettre, et faire la même chose des deux côtés ; cela se peut, mais c'est tout ce

¹ -Busnot, *Récits d'aventures aux temps de Louis XIV*, op.cit, p.64. La Même accusation sera reprise par le philosophe du XVIII^e siècle, le baron d'Holbach qui écrit ces lignes : « Mouley Ismaël, empereur de Maroc, était le musulman le plus dévot de son pays ; cependant on assure qu'il égorgea de sa propre main plus de cinquante mille de ses sujets. C'était communément au sortir de la mosquée, où il prêchait lui-même, qu'il faisait ses exécutions, dont ses propres enfants, furent souvent victimes. » (D'Holbach, *Système social* ; Paris, Niogret, 1822. T.IIX, p79 en note), Note de l'éditeur, *Ibid.*,

² -Castrie (Henry de), *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, 2ème série, t.II, p.343.

que peuvent profiter les paroles d'un marchand, et rien davantage.»¹

Busnot, dans la même logique de diabolisation, livre une image du sultan le qualifiant d'être au cœur de pierre «*C'est qu'il ne pardonne rien. Il punit tout par supplices affreux et fait souvent répondre des adouars ou des villes entières pour la seule faute d'un accusé..»²*. Un peu plus loin, par oui dire, il ajoute que Moulay Ismail frôle le sadisme lorsqu'il lui plait de s'offrir le chrétien en spectacle

«Il fait aussi combattre les esclaves avec ses animaux dont ils sont souvent dévorés... En voici une que nos captifs m'ont racontée. Le roi, voulant le divertissement de ce spectacle à ses femmes, commanda à un chrétien de se battre avec un lion. Le chrétien qui ne sentait pas assez de force pour vaincre et qui voyait la mort inévitable s'il désobéissait, prit le sabre qu'on lui donna, entra dans le parc, alla au devant du lion qui venait à lui rugissant, les yeux en feu se battant les flans de sa queue. L'esclave, qui avait aperçu derrière lui une fosse pleine d'eau, battit en retraite jusqu'arrivé sur le bord il feignit de faire un faux pas et se laissa tomber dedans, y demeurant jusqu'au cou.»³

Etant donné que le projet annoncé, d'emblée, par Père Busnot était d'édifier le lecteur chrétien, et pour solliciter sa charité envers les œuvres de rédemption, il serait difficile de lui demander une quelconque objectivité. Turbet-Delof dit à ce propos qu'«*en contribuant de façon manifestement malveillante à la légende de Moulay Ismail, le Père Busnot ne sacrifiait donc pas seulement à ses préjugés d'Européen, de chrétien, de prêtre ; il faisait aussi un acte oppositionnel, qui n'avait de sens que par rapport à la politique intérieure française dont la conjoncture, en 1704 était assez trouble, et assez troublée pour autoriser ses hardies- est notre supposition.*»⁴

En effet, à travers la critique du despote de Meknès, c'est celui de Versailles qui était visé. Ainsi, en chargeant le sultan, ennemi de la chrétienté, le Mathurin chercherait, en fait, non seulement à cacher la responsabilité de Louis

¹- Nekrouf, Younès, *Une amitié orageuse ... op.cit*, p.204.

²-Busnot, *op.cit*, p.54.

³-Busnot, *op.cit*, p.74.

⁴ Turbet-Delof, Guy, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI et XVIIe siècles*, Librairie Droz, Paris-Genève, 1973, p101.

XIV dans l'échec des négociations relatives au rachat des malheureux esclaves, mais aussi visait un absolutisme qui s'affirmait sur le trône de France. Certaines études historiques montrent, en effet, que la vie quotidienne des Français sous le règne du *Roi-Soleil* n'était pas enviable. Elle était chaque jour exposée à toutes formes d'excès et de violences tragiques, combien, à tout propos, l'on décapitait, l'on pendait, l'on suppliciait, l'on rouait, l'on condamnait au bagne ou à la déportation.¹

A en croire les relations de cette époque, Moulay Ismail passerait rarement un jour sans mettre à mort de sa propre main quelque esclave ou domestique de son palais. Son humeur serait indiquée par la couleur de ses robes. Il tuerait un nègre pour essayer la pointe d'une lance. Ses femmes ne seraient pas à l'abri de sa brutalité. De ces accusations se dégage, ainsi, la figure d'un monarque absolu et impitoyable.

Impitoyable, il l'était lorsque les tâches de la journée l'exigeaient. Il se montrait autant exigeant de lui-même qu'il l'était des autres. Il le fut particulièrement vis-à-vis des rebelles, des brigands. Saint-Olon, qui n'est guère amène à l'égard du sultan, lui reconnaît quand même cette qualité :

«Il s'est rendu l'équitable persécuteur des voleurs et assassins [...] Il est vrai qu'il s'y est attaché avec tant de soin et de succès qu'il en a nettoyé les grands chemins et les campagnes qui en étaient tout remplis, ce qui doit être remarqué comme une des choses les plus mémorables et plus utiles qu'il ait faites pendant son règne : l'ordre qu'il y a mis présentement est si bon et si régulièrement observé, en faisant punir capitalement ou pécuniairement tous les voisins des lieux du délit, qu'on traverse aujourd'hui ses Etats avec confiance et sûreté.»².

Moulay Ismaïl expliquait d'ailleurs et croyait pleinement justifier sa conduite, quand il répondait à l'ambassadeur de Louis XIV, qui lui vantait son maître : «*Votre roi commande à des hommes, tandis que moi je commande à des brutes*»

La cruauté excessive, attribuée au souverain marocain, est, en fait, le produit de l'époque où il vivait, une époque de troubles tribaux qu'il fallait apaiser.

¹ -Penz, Charles, *Les captifs français...op.cit*, p.27.

²- Saint-Olon, *ibid.*, p.92.

Lorsque Moulay Ismail accéda au trône le 16 avril 1672, la situation du royaume que lui avait légué son frère Moulay Rachid était difficile. L'ordre au pays était précaire. Les tribus et les villes, traditionnellement attachées à leur autonomie, refusaient de payer l'impôt, ne se soumettaient qu'à un pouvoir central fort et rigoureux.

Tenace et infatigable, le sultan vint à bout de ces dissidences en veillant personnellement à la préparation minutieuse de ses troupes et des combats à livrer, en adoptant des stratégies appropriées aux circonstances, en semant par ses services de renseignements la division dans les rangs de ses ennemis , en alternant répressions impitoyables et pardons généreux.

Les auteurs de relations, qui accusent le sultan de cruauté et de despotisme, pèchent par leur manque d'objectivité et d'esprit critique. «*Les témoignages*, écrit Magali Morsy, *sont tributaires de leur origine [...] Que l'expérience d'un prisonnier ne soit pas de nature idyllique, qui en douterait ? Que les prêtres missionnaires aient ensuite eu à cœur de l'exploiter pour préparer les quêtes qu'ils faisaient, quoi de plus naturel ? D'autant que leurs quêtes étaient fort rentables comme en témoignent les tournées des faux captifs contre lesquelles les religieux mettaient les fidèles en garde.»¹*

La raison d'Etat, qui se confond trop souvent dans les cours musulmanes où la polygamie multiplie les prétendants et les complots, inspira à Moulay Ismaïl une politique d'intimidation, voire de terreur.

Dans les relations du Père Busnot et des Pères de la Merci, on trouvera le récit détaillé du supplice infligé par ce père à son fils Moulay Mhammed coupable d'avoir conspiré à Taroudant ou lorsque le Sultan venait à bout de tribus dissidentes. « *On croyait tout perdu, quand par des ressorts secrets, sans armes, sans Conseil, sans efforts, on a vu ces orages dissipés, les mutins abattus, les chefs livrés en ses mains [...] et tout le monde se ranger comme de soi-même sous un joug qu'ils trouvent tous insupportables et qu'ils étaient en pouvoir de secouer, si toutes leurs mesures n'avaient été courtes que sa prudence.»²*

Un autre aspect du souverain marocain, également dévalorisant, qui a stimulé l'imagination des voyageurs chrétiens est celui de la volupté et la luxure. On lui

¹-Morsy, Magali, *Moulay Ismail*, dans *les Africains*, t. IV, Edition Jeune Afrique, Paris, 1977, p.134.

² -Busnot, *op.cit*, p.47.

prêtera un *harem* de deux mille femmes et la paternité d'un nombre considérable de garçons et filles.

Le Père Busnot, probablement par *oui-dire*, en fait l'inventaire et se permet de juger le tempérament voluptueux du sultan alors que l'on sait que le sérail est impénétrable même pour les collaborateurs les plus proches. «*Moulay Ismail, dit Busnot, trouve dans sa Loi cet avantage qu'étant le plus voluptueux prince du monde malgré son âge, elle ne donne point d'autre borne à ses plaisirs que l'adultère dont il s'abstient exactement et qu'il punit sévèrement dans les autres, car, réduisant le nombre de ses principales femmes à quatre, elle ne donne aucun terme au nombre de ses concubines ou femmes moins principales. Son sérail, à présent, en renferme environ cinq cents de toutes nations.*»¹

Le lecteur est en droit de se demander sur quelles sources se basait le Mathurin pour pouvoir livrer des informations aussi précises sur un espace censé être du domaine du secret et du mystère.

Moulay Ismail avait décrété que ses femmes ne devaient être vues de personne hormis des eunuques du palais, et les habitants de Meknès avaient ordre de rester chez eux quand le sultan et son entourage faisaient une promenade quotidienne. Busnot, lui-même, avait observé de loin ce spectacle, et s'étonnait du soin que prenait le sultan à dissimuler ses épouses du regard d'autrui :

«*Les eunuques courrent devant, tirant plusieurs coups de fusil afin que tout le monde se retire sur peine de la vie, ce qui fait qu'on ne manque pas d'obéir à ce signal. Quand quelqu'un est surpris en sorte qu'il ne puisse fuir, il évite cette peine en se couchant le visage contre terre, car s'il avait regardé une des femmes, il serait puni de mort.*»²

Les règles qui gouvernaient le harem étaient observées d'une manière stricte, et personne, hormis le sultan et ses eunuques, n'étaient autorisés à y pénétrer. Moulay Ismail lui-même devait se plier à un protocole qui exigeait qu'il annonçât sa visite avant de pouvoir être introduit à l'intérieur.³

¹ -*Ibid.*, pp. 64-65.

² -Busnot, *op.cit*, p.74.

³ -Voir Magali Morsy, *la Relation* de Thomas Pellow... Pellow fut informé de ces règles et averti que son rôle consistait à empêcher tout visiteur de pénétrer dans les appartements des femmes du sultan entre le lever et le coucher du soleil.

Le harem de Moulay Ismail ne fait pas seulement partie de sa légende, il a réellement existé comme les harems des autres souverains du Maroc. Mais on ne peut en dégager ni le nombre des concubines ni leurs conditions de vie car, comme le remarque Magali Morsy :

«La vie du Roi du Maroc est protocolairement organisée sur deux modes. Il y a le mode explicite, la vie extérieure du Souverain qui se dégage au grand jour, sous l'œil des contemporains et de l'Histoire, et il y a le mode occulté, l'existence secrète des Souverains à l'intérieur de l'enceinte privée du palais. Des murs, des tentures, des gardes et la barrière des convenances l'abritent du regard. Les femmes font partie intégrante de cette face cachée.»¹

La vie conjugale, sphère privée du sultan, n'est donc pas facile à sonder et ce que l'on croit savoir n'est que simple supposition, voire pure imagination. Ce que l'on sait, par contre, c'est que Moulay Ismail a laissé à sa mort quatre-vingt garçons vivants et qu'il eut quelques centaines d'épouses et concubines, mais non dans le même temps. Cette polygamie et cette progéniture abondante montrent, en effet, que le mariage du sultan ne repose pas sur des critères rationnels comme le souligne à juste titre Jacques Berque : « *Le mariage alors est loin de tendre à la rationalité, à l'éthique contractuelle de l'Islam. Il se fond chez les tribus de ce temps, avec l'alliance.* »².

Le Maroc d'alors était un pays de tribus et toute reconnaissance de l'autorité d'un nouveau sultan passe par des alliances avec les tribus fortes. Cette tradition, en raison du nombre de tribus, donc d'alliances, enrichit naturellement le sérial de jeunes épouses auxquelles s'ajoutent les concubines tombées en captivité comme la surnommée Lalla Zidana, une Anglaise qui parvint à obtenir un certain crédit auprès du souverain. Les captives chrétiennes pouvaient, cependant, échapper au harem si elles étaient mariées car le sultan respectait les femmes enchainées par le lien du mariage. Jean-Baptiste Estelle affirme que Moulay Ismail se montrait assez magnanime envers les femmes mariées faites esclaves. Si elles étaient capturées avec leurs époux, il leur offrait un logement particulier, à quelque distance de la prison des autres captifs. Si elles étaient seules ; il les mariait à des captifs.

¹ - Morsy, Magali, *Lalla Khenata*, dans *les Africains*, Edition Jeune Afrique, 1977, p.174.

² - Berque, Jacques, *Al- yùssi*, Edition Marton, Paris, 1958, p.73.

«Tempérament follement voluptueux», «prince d'une virilité surabondante», «prodigieux faiseur d'enfants», «très adonné aux femmes», les mêmes stéréotypes sont repris pour décrire les impulsions du *sultan barbaresque*. Mais le portrait du souverain atteint son comble et se transforme en mythe lorsqu'on lui attribue d'avoir formulé le désir de devenir le gendre du Roi-Soleil. En effet, l'histoire de cette demande qui défraya la chronique à la fin du Grand siècle, constitua une originalité dans les annales de la diplomatie française au pays des barbaresques. *Le Journal de Dangeau* publie dans l'une de ses pages :

«*Le roi de Maroc a écrit au roi pour lui demander en mariage Mme la princesse de Conti. On ne comprend pas que son ambassadeur, qui était ici il y a six mois et qui passait pour homme d'esprit, ait pu lui proposer de faire une demande si ridicule. Le roi, en nous contant le soir à son petit coucher, nous dit que Mme la princesse de Conti avait refusé des rois de l'Europe très considérables et ne nous les voulut pas nommer. La demande du roi de Maroc a paru si ridicule qu'assurément personne ne la voulait croire.*»¹

De son côté, *Les Chroniques de l'Œil-de-Bœuf* rapporte l'information comme suit : «*Le roi de Maroc n'en démordra pas ; il veut que la princesse de Conti vienne régner sur les Marocains. Son ambassadeur fit avant-hier sa demande en règle de la main de la belle veuve. Bien que cette demande ait paru passablement ridicule à Sa Majesté, elle n'a voulu faire aucune réponse avant d'avoir consulté sa fille, qui a supplié le roi de vouloir bien refuser, en son nom, ce parti africain.*»²

L'événement eut lieu dans la dernière année du XVIIe siècle et fut considéré comme un complément narratif des *Mille et une nuits*. La littérature courtisane y trouva non seulement une source de divertissement mais aussi un prétexte pour exprimer le dédain et l'arrogance envers l'Autre, le barbaresque. On consacra à cette demande de mariage insolite, des madrigaux et des poèmes qui

¹- *Journal de Dangeau*, 26 décembre 1699, t.IV, p.188 cité par Eugène Plantet dans *Moulay Ismail, empereur du Maroc et La princesse de Conti*, Paris, Plon, 1912, pp.75-76.

²- *Chroniques de l'Œil de Bœuf*, 1699, t.III, p.204 cité par Eugène Plantet *ibid*, p.76.

scandaient les relents d'un ethnocentrisme vexatoire. Quelques exemples¹ en donnent le ton :

Jean-Baptiste Rousseau composa un madrigal en six vers :

Votre beauté, grande Princesse,

Porte les traits dont elle blesse

Jusques aux plus sauvages lieux.

L'Afrique avec vous capitule,

Et les conquêtes de vos yeux

Vont plus loin que celles d'Hercule.

Le duc de Nevers, à son tour, composait un chant du départ comme si le mariage était déjà conclu :

Fille du héros de la France,

En qui tant de trésors les cieux ont rassemblés,

Astre qui seul étincelez

Sur tant d'astres choisis que renferme Byzance,

Et qui portez votre influence

Aux climats les plus reculés,

De vos attraits vainqueurs la force souveraine

A fait cent prodiges divers ;

Vous trainez les héros captifs dans votre chaîne ;

Un prince glorieux de vivre dans vos fers

Compte de vous donner pour reine

Aux plus sauvages cœurs qui soient dans l'univers

Montrez-lui, beauté sans égale,

De notre paradis l'idole originale.

¹ - *Ibid.*, pp.76-79.

Faites-lui concevoir les plaisirs immortels

Dont le prophète saint nous a donné l'attente,

Et vous verrez aux pieds de vos autels

D'esclaves égorgés l'hécatombe fumante.

Enfin l'ode de Sénécé laisse à la nation le soin de s'adresser au prétendant et dégage une sensation de Croisades.

La France à Ismael

Que me demandez-vous, superbe Tingitane ?

Osez-vous y penser ?

La fille de Louis jusqu'au rang de sultane

Peut-elle s'abaisser ?

Si votre ambition m'enlevait ma princesse,

Mes peuples, révoltés,

Armeraient plus de bras que n'en arma la Grèce

Pour de moindres beautés.

Quoi donc ! Cette beauté, qui faisait les délices

D'un Empire galant,

Vivrait assujettie aux barbares caprices

D'un arabe insolent !

Non, non, je ne veux point de couronne usurpée,

Toujours prête à périr,

Et, si j'y prétendais, mon Roi porte une épée

Qui la peut conquérir.

Surtout si vous cherchez à vous rendre facile

Un projet trop hardi,

Commencez par soumettre au joug de l'Evangile

Les démons du Midi.

Renouvez ces temps dont le pieux usage

Fut lâchement proscrit,

Où la savante Hippone et l'austère Carthage

Croyaient en Jésus-Christ.

Rétablissement chez vous ce culte vénérable

Qu'Arius avilit,

Et que, par une erreur encore plus détestable,

Mahomet abolit.

Il se pourra qu'alors, sur l'ardeur qui vous presse,

Jetant des yeux plus doux,

De l'aveu de Louis notre chère princesse

Prenne pitié de vous.

Peut-être, consentant qu'une illustre fortune

Vous comble de bonheur,

Pour reine elle pourra vous accorder quelqu'une

De ses filles d'honneur.

Cet acharnement courtisan sur le sultan, symbole d'une autorité politique et religieuse suprêmes, nous permet de constater les prolongements que les relations des captifs et des Pères rédempteurs avaient sur l'opinion publique française de l'époque. On est ramené aux mêmes schèmes qui consistent à cristalliser chez le public des images de l'Autre comme étant sombre, sauvage, malfaisant et inférieur. La preuve de la pérennité de cette stigmatisation et de cette affabulation est que, deux siècles plus tard, un critique contemporain de l'époque coloniale ne prend aucune précaution pour rapporter le prétendu projet de mariage comme véridique :

«Ce fut par un éclat de rire qu'on reçut à Versailles la lettre de Ben Aissa. D'abord on ne voulut pas croire que cette

invraisemblable demande fût authentique. C'est une fable, disait-on. Mais il fallut se rendre à l'évidence. Alors les courtisans, les salons, les petits journaux commencèrent à se moquer de ce qu'ils appelaient «le parti africain» et de «l'adorateur au teint de bronze». On en fit des divertissements orientaux, genre fort à la mode à l'époque, et les poètes rimèrent des madrigaux».¹

Lebel, sans se donner la peine de replacer le fait dans son contexte, le livre comme vérifique et non comme «une simple rêverie de potentat soucieux d'enrichir son harem» comme le pense André Panel². L'historien Georges Hardy fait un commentaire plus ou moins objectif :

«Il est clair, en fin de compte, que si la diplomatie de Louis XIV s'est distinguée dans ses rapports avec le Maroc, c'est par sa maladresse, son incompréhension des gens et des choses du Maroc, son manque d'égards et de précautions élémentaires. On a le sentiment qu'il y avait là une belle partie à jouer, et que l'orgueil du Grand Roi et de ses agents a tout fait manqué.»³

Revenons aux faits ! De retour au pays, après une ambassade qui avait duré quelques mois à Paris, Abdellah Ben Aicha entreprit de décrire à Moulay Ismail les honneurs dont il n'avait cessé d'être l'objet en France, la variété des lieux qu'il avait visités, le progrès technique réalisé par la France, le raffinement de la Cour et les bonnes manières des courtisans.

Au cours de son récit, l'ambassadeur astucieux, voulant dissimuler les raisons de l'échec de sa mission, s'attarda sur les merveilles dont il avait été témoin. Ainsi, il parla au sultan d'une façon séduisante d'une princesse douairière de Conti, qu'il avait vue plusieurs fois, notamment dans un bal, au Palais Royal, chez Monseigneur d'Orléans. Le souvenir qu'il avait conservé de ses gracieuses manières, de ses talents pour la danse et la musique ne laissèrent pas Moulay Ismail indifférent.

Ben Aïcha fut donc, non seulement l'instigateur de la demande de mariage, mais aussi l'habile stimulateur. Il parvint à convaincre son roi que la

¹ -Lebel, Roland, *les voyageurs français au Maroc...*, op.cit, p.82.

² - *Sources inédites...*t.v, p .478.

³ -Hardy, Georges «*Les Relations de la France et du Maroc, sous Louis XIV*», dans Revue de l'Histoire des colonies françaises, 1927, 4^e trimestre, p.507.

différence de religion et de mœurs ne pouvait soulever de difficulté. Il fit appel à l'esprit de tolérance de l'Islam qui autorise un Musulman à épouser une chrétienne ou une Juive sans l'obliger à se faire Musulmane.

L'ambassadeur eut tôt fait de convaincre son souverain qui ne demandait qu'à l'être. Celui-ci y crut car dans sa conception «*l'épouse jouait un rôle essentiellement politique en concrétisant l'alliance du Souverain avec son ethnie.*»¹. Du côté marocain, on pensait naïvement alors que Louis XIV, qui avait arrangé bien des alliances matrimoniales avec des princes d'Europe, allait consentir à donner sa fille en mariage à l'Empereur du Maroc.

Ben Aicha rédigea deux lettres à la Cour de France, la première adressée directement au Ministre de la Marine Pontchartrain, la seconde, plus concise, était confiée au négociant Jourdan :

Au nom d'un seul Dieu tout puissant

A Monseigneur de Pontchartrain, le véritable ami,

Secrétaire du Roi.

L'Empereur lettre et l'adresser, mon maître, m'a commandé de vous écrire cette à M. Jourdan, afin qu'elle vous soit rendue sûrement.

Votre Grandeur aura la bonté d'informer Sa Majesté Louis XIV, de France et de Navarre -que Dieu conserve en prospérité et en ce que l'Empereur, mon maître, m'a chargé de vous faire savoir qu'il a une véritable envie de faire alliance avec un aussi grand Roi, et que lui ayant fait le portrait d'une princesse que j'eus l'honneur de voir, le carnaval dernier, dans un bal, accompagnée par M. de Saint-OLON, chez Monsieur, laquelle était à la droite de Monseigneur, et que Monsieur le duc de Chartres prit à danser, Sa majesté m'a ordonné et donné plein pouvoir d'en faire la demande. C'est une princesse, fille de Sa Majesté, qu'on me dit être veuve, et dont je ne me souviens pas du Nom. Vous informerez aussi Sa Majesté, de la part du Roi, mon maître, que cette princesse exercera librement sa religion comme en France, et que

¹- Morsy Magali, *op.cit*, p.134.

tout sera à sa volonté. Il y a même un couvent de Pères à Méquinez que Sa majesté vénère beaucoup, et qui vivent en toute liberté.

Si Louis XIV, le grand Empereur, veut bien agréer cette proposition ou non, l'Empereur, mon maître, demande une réponse le plus tôt possible, la présente étant comme de sa main propre.

Si, après la réponse de la présente, l'Empereur de France accepte cette proposition, l'Empereur, mon maître, m'a ordonné de me tenir prêt pour m'embarquer sur les premiers vaisseaux de guerre français qui paraîtront devant notre port de Salé ou autres, pour aller traiter avec un si grand Empereur d'une alliance que l'Empereur, mon maître, souhaite avec joie, et assurer de plus Sa majesté que le Roi, mon maître, tiendra pour gloire d'être gendre d'un si grand et d'un si puissant Empereur, et que tous ses ports, villes et terres de son Empire de Maroc lui seront toujours ouverts et à tous ses sujets.

Traduit sous la dictée d'Abdalla ben Aicha par Jean Manier de

La Closerie, résident à Salé pour le commerce de M. Jourdan,

Ce 14 novembre mil six cent quatre-vingt-dix-neuf.

(Sceau d'Abdalla ben Aicha)

Cette démarche semble difficilement concevable à la fin du XVII^e siècle lors qu'on sait que la légitimité de l'Empereur du Maroc est tributaire de sa descendance du Prophète. Outre son autorité politique, le roi est aussi le commandeur des croyants. Qu'il demande la main de la fille du *Roi très Chrétien* serait perçu, à cette époque, comme un acte hérétique à moins que Moulay Ismail n'ait été bien en avance sur son siècle, dépassant les différences limitatives des religions et de mœurs.

A côté de faits qui paraissent authentiques, la légende en accréditait d'autres moins avérés. En France, des récits tendancieux et imaginaires circulaient relatant les tortures et les « gêhennes» qu'enduraient les esclaves chrétiens, quoique ceux-ci, aux dires même des Européens, n'aient pas été plus maltraités que les sujets de ce potentat.

Ces récits, notamment ceux des missionnaires, ayant été rédigés sans esprit critique, pour l’édification du lecteur et pour solliciter sa charité envers les œuvres de rédemption, ont représenté Moulay Ismaïl comme le monstre le plus sanguinaire. Réfutant cette accusation, Mohammed El-Fâsi, historien marocain, écrit :

«Toutes ces allégations sont fausses. Ce qui poussait ces auteurs à lui prêter ces images, c'est qu'ils ajoutaient foi aux dires des captifs européens qui, naturellement, étaient traités à la manière de l'époque, c'est-à-dire par la violence, à titre de représailles. Mais cette violence ne dépassait guère celle que les prisonniers musulmans en captivité dans les pays chrétiens [...] Chacun de ces prisonniers, remis en liberté et de retour dans sa patrie, se mettait à décrire, avec exagération, les épreuves qu'il avait endurées, si bien que l'idée de violence et de cruauté de Moulay Ismaïl s'accréda dans les esprits des Européens. Autrement comment expliquer qu'un moine, qui se trouvait au Maroc sous son règne et qui était autorisé par lui à assister les prisonniers chrétiens - et c'est là une tolérance absolument incontestable- eût affirmé que la violence de Moulay Ismaïl était toujours bien placée, ajoutant « qu'il a purgé les routes et les campagnes des assassins et des coupeurs de chemin qui y pullulaient auparavant ; la sécurité qui règne grâce à lui est due qu'il châtie par exécution capitale, ou en exigeant une rançon de tous les habitants voisins du lieu du crime, si bien qu'on peut parcourir entièrement son royaume en toute sécurité et tranquillité... »¹.

Par méconnaissance des temps et du milieu, la plupart de leurs auteurs ont omis toute réserve en jugeant les actes du souverain marocain. Une pareille ignorance apparaît clairement lorsque les écrivains-missionnaires abordent la volupté démesurée du Sultan. Polygame, Moulay Ismaïl l'était certes, mais il était, toutefois, loin d'être absorbé par une quelconque lubricité. Il assuma seul, sans ministres et presque sans conseillers, les charges de son gouvernement. Il parcourait ses Etats, recevait les ambassadeurs des princes chrétiens, dirigeait et surveillait ses constructions. Une vie si active et si remplie laisserait peu de temps et de place aux amours. Les épouses et les concubines qui emplissaient le harem

¹ -El-Fâsi, Mohammed, «Moulay Ismaïl», Hespèris-Tamuda, 1962, p.6, cité par Nekrouz, *op.cit.*

n'avaient jamais inspiré à Moulay Ismaïl une violente passion et n'ont eu aucune influence sur les affaires de l'Etat.

Ce roi, politique avisé, dompteur de peuples, bâtisseur de palais, observa, par ailleurs, avec une certaine rigueur les pratiques de sa religion. Saint-Olon reconnaissait bien cela au Sultan et ne mettait jamais en doute sa piété. Busnot, lui-même, quoique peu porté à le juger avec indulgence, ne pouvait s'empêcher d'avouer : « *qu'il avait un grand attachement à sa Loi et en pratiquait publiquement toutes les cérémonies, ablutions, prières, jeûnes et fêtes avec une scrupuleuse exactitude* »¹.

De là venait sans doute son esprit d'apostolat et de prosélytisme. En invitant parfois des Chrétiens à se convertir à l'Islam, il avait recours au raisonnement et non à la violence. S'adressant aux Pères de la Mercy à la fin d'un exposé qu'il venait de faire de la foi musulmane, il leur déclare :

« J'en ai dit assez pour l'homme qui fait usage de sa raison ; si vous êtes des opiniâtres, tant pis pour vous Nous sommes tous enfants d'Adam et par conséquent frères ; il n'y a que la religion qui met de la différence entre nous. C'est donc, en qualité de frère et en obéissant aux commandements de ma loi que je vous avertis charitalement que la vraie religion est celle de Mahomet, que c'est la seule où l'on puisse faire son salut. Je vous donne cet avis pour la décharge de ma conscience et pour être en droit de vous accuser au grand jour du jugement »²

Cette piété rigoureuse n'excluait pas une tolérance compréhensive et une protection que Moulay Ismaïl ne cessa, sa vie durant, de manifester à la communauté juive ainsi qu'aux Chrétiens établis au Maroc. Ses sujets juifs accaparaient pratiquement tout le commerce d'import-export, et jouissaient, à cette époque, de tous les droits et de la liberté la plus totale sans avoir à craindre personne. Cette protection du commerçant juif était assurée au point qu'*« un juif passant dans la rue, s'il est menacé, n'a qu'à invoquer le visage du Roi, et le bras menaçant retombe, aussitôt inerte. »*³ Le Sultan appréciait les qualités de ses Juifs jusqu'à les prendre comme conseillers financiers ou diplomatiques. Les plus célèbres, Abraham Mémorane et Haïm Toléndo, figuraient parmi les hauts

¹-Busnot, *op.cit*, p.71.

²-Dubois-Fontanelle, *Anecdotes africaines*, Paris, 1775, p.30

³-Jacques Berque, *op.cit*, p.257.

dignitaires de la cour de Meknès. Quant à la protection bienveillante que ne cessa de manifester Moulay Ismaïl aux Chrétiens, à leurs prêtres et à leurs églises, il suffit, d'après les archives, de retracer l'histoire et l'activité de l'église chrétienne durant le règne de ce sultan, pour voir le nombre relativement grand des édifices chrétiens existants à cette époque.

Les qualités de Moulay Ismaïl, nombreuses, parce que poussées jusqu'à l'outrance, embarrassèrent les voyageurs. Son règne, légendaire de son vivant, fut très controversé : les uns l'ont fait noir comme l'encre, d'autres, indulgents, l'ont un peu blanchi. Il reste, pour la plupart, un des hommes les plus difficiles à juger. Il fallait que le Maroc revendique le droit de penser son Histoire pour que le réel détruise le mythe et que Moulay Ismaïl redevienne un grand souverain. Celui qui régna durablement et avec quel éclat, maillon presque initial d'une dynastie issue du Tafilâlet, au XVIIe siècle, et assumant la continuité marocaine depuis lors.

Cette représentation myhtique, qui participe du despotisme oriental, sera reprise, avec les mêmes stéréotypes, chez le voyageur polonais Jean Potocki durant sa visite au Maroc à la fin du XVIIIe siècle. Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que le mythe du roi despote se convertit volontiers au sultan devenu pontife, à la belle figure sereine comme en témoignent les récits de voyage de Gabriel Charmes et de pierre Loti.

Indéniablement, marquées du sceau de conflits interminables, les relations entre le Maroc et la France, sous le règne de Moulay Ismaïl, et les rapports nord-sud en Méditerranée, en général, sont extrêmement tendus à cause du phénomène de la piraterie maritime et de la captivité chrétienne qui en résulte. La littérature de témoignage -baptisée, par ailleurs, « *littérature de rachat* »- devient dès lors exceptionnellement féconde entre la Renaissance et le siècle des Lumières. Le contexte historique dicte ses lois sur les procédés d'écriture. « *Quand l'histoire se fait littérature* »¹ suggère François Moureaux en explicitant les mécanismes de confusion entre l'énoncé narratif et l'histoire événementielle. Le corpus littéraire français afférant au Maroc sous le règne de Moulay Ismaïl est, on ne peut plus considérable. Il se cristallise, néanmoins, autour d'une thématique axiale de dénégation- d'un peuple et d'une civilisation- qui sera le dénominateur commun des sculpteurs de l'image du Maroc. En effet, que peut-on logiquement attendre des récits d'anciens captifs, d'ambassadeurs venus en mission pour marchander

¹ - Voir *Captifs en Méditerranée (XVIe et XVIIIe siècles)*, ouvrage collectif sous la direction de François Moureau, coll. Imago Mundi, Paris, PUPS, 2008, p.7.

leur libération, ou de religieux embarqués pour fins de rédemption, sinon l'exacerbation et la pérennisation d'une vision apocalyptique d'une contrée où, à l'abri du règne d'un monarque autocrate et sanguinaire, des hordes de pirates barbaresques, aux mœurs cruelles et inhumaines qui exercent une loi de Talion et amplifient jusqu'à la démesure les misères des esclaves chrétiens ?

La floraison des synthèses écrites des prélates et gens d'église, de retour de mission, n'est pas un phénomène éditorial fortuit. Elle relève d'une stratégie judicieuse de mobilisation de l'opinion publique en Occident en faveur de la rédemption des captifs chrétiens soumis aux affres de l'esclavage en terre d'Islam. Il s'agit, en gros, de fournir un motif d'apitoiement pour susciter des aumônes ou inciter les lecteurs avertis à augmenter leur charité et employer leurs dons à la rédemption des infortunés captifs. Accessoirement, la translation de la couleur locale, des us et coutumes de la population, le relevé des éléments éclectiques et autres indicateurs de la nomenclature géographique, économique et politique ne sont pas le fruit du hasard.

Ainsi mutualisés et permettant les recouplements nécessaires, ces écrits ont pour vocation de fonctionner comme des sortes de « guides » préventifs et utiles au service, soit des voyageurs obligés de naviguer en haute mer en les avertissant des procédés des pirates, -car, ne l'oublions pas, Salé, au XVII^e et au XVIII^e siècle, était pour le Maroc, ce qu'était Alger et Tripoli pour le reste de l'Afrique du Nord, un nid redoutable de corsaires- soit d'autres compatriotes, négociants de leur état, en les instruisant sur les pratiques d'achat et de vente dans les pays à dominante mauresque, en leur balisant le terrain dans leurs transactions commerciales avec leurs vis-à-vis marocains. Dans cette perspective, les livres de Mouette et de Pidou de Saint-Olon firent autorité en leur temps, tant ils ont créé (et ce, dans l'intérêt de la France) un embryon d'ouverture de la voie à une représentation de plus en plus exacte et fiable- quoique fragmentaire- d'un pays fermé et hermétique comme le fut si longtemps le Maroc. Pour l'heure, et tant que l'hypothèque de la course et de la captivité de ces sujets chrétiens n'est pas levée, l'image du Maroc à l'ordre du jour au regard de l'Occident, s'assombrit outre-mesure. Dans ce sillage, et pour conjurer la peur panique que suscite le pays barbaresque dans l'inconscient collectif européen, l'ironie, mordante, est mise à contribution et sert d'exutoire anecdotique. A preuve, le flot de madrigaux et de saynètes, tout en sarcasmes dont la France s'est délectée avec amusement, lors de la demande en mariage par Moulay Ismaël de la princesse douairière de Conti, fille du Roi-Soleil. Cet épisode

incongru a soulevé une vague de remontrances hilares contre un peuple et une civilisation, avilis à l'extrême et rabaissés au rang d'engueance primitive. Il marque, néanmoins, un tournant dans la curiosité populaire à propos du Maroc et servira d'aiguillon à l'essor d'un courant rénové d'écriture littéraire, affranchi des chaînes de la fabulation due aux ressentiments d'autrefois, et désormais en prise directe avec le socle du réel « moghrébin ».

Cela prendra encore du temps. Il faudra attendre le XIXe siècle -les mentalités étant plus apaisées- pour voir le Maroc s'ouvrir aux investigations européennes. Mais il faut admettre que, même en focalisant leur intérêt scriptural sur la problématique de l'esclavage, la course salétine et la vie des renégats, en collectant, par-ci, par là, des « *curiosités* » locales émaillées d'un exotisme de convention, cette littérature, enrichie ultérieurement par des « *romans moresques* », a permis de dresser les premiers jalons de cette prise de connaissance approfondie et ultérieure,tout en suggérant,en mots feutrés,l'opportunité prospective d'une mise au pas de la suprématie d'une nation qui constitue, en soi, une excroissance en totale contradiction avec les intérêts géopolitiques de l'Occident, et particulièrement de la France.

Deuxième partie

La quête d'un Orient marocain:

Durant le siècle des Lumières, l'Orient a suscité en occident un immense attrait sur tous les plans. Les intérêts commerciaux et les projets de mise en ordre de l'univers connu tiennent une place privilégiée dans les stratégies de la future réalité politique. Mais, l'Occident aspire aussi à la différenciation que l'Orient entraîne et le meilleur moyen de la reconnaissance de cet espace inconnu demeure donc la pénétration par le biais du voyage. Les expéditions et les voyages donnent lieu à de nombreux récits et tableaux qui constituent un savoir inépuisable sur des contrées qui n'ont jamais cessé de hanter l'imagination des artistes et des hommes de lettres. Dans cette tentative de prospecter la connaissance de l'Autre, rien n'est laissé au hasard, les récits traitent aussi bien de l'histoire, des traditions, des sciences, des Arts que de la politique, de la religion et des sectes...

Pourtant, rares sont les considérations prudentes et les constatations honnêtes à caractère ethnographique d'où ressort une vision rigoureuse, dotée d'une vigueur pertinente. La plupart abondent de spéculations générales, de rituels dépréciatifs et de préjugés négatifs qui prévalent jusqu'alors en Europe.

Durant cette époque, un engouement sans précédent et une véritable nécessité de s'évader s'emparent des écrivains et des artistes qui courrent vers l'Orient pour jouir de ses influences exotiques qui empreignent le commencement de l'Orientalisme¹ et enrichissent la fantaisie d'un nouveau style composé d'éléments originaux. C'était l'Orient asiatique qui séduisait les peintres. Certains étaient partis jusqu'à Constantinople, et y avaient demeuré pendant de nombreuses années. L'histoire de la peinture française révèle l'étrange existence de ces «Peintres du Bosphore».

Par ailleurs, en France, durant le siècle des lumières, la Turquie, tout comme la Chine, était à la mode. Elle fut longtemps considérée comme une des contrées privilégiées du rococo.

¹-Selon Edward Said « *L'orientalisme exprime et représente cette partie, culturellement et même idéologiquement, sous forme d'un mode de discours, avec, pour l'étayer, des institutions, un vocabulaire, un enseignement, une imagerie, des doctrines et même des bureaucraties coloniales et des styles coloniaux* », voir Said, Edward, *L'Orientalisme, L'Orient créé par L'Occident*, Paris, Seuil, 1980, p.14.

Les tableaux du XVIII^e siècle qui évoquent des scènes de l'Orient ne montrent que des aspects fantaisistes apprêtés au goût de l'époque. Ils avaient produit des impressions et précipité un essor brusque et inopiné d'attention des occidentaux vers les choses d'Orient. Ils avaient contribué à développer le goût et la mode des «turqueries» et des «chinoiseries».

Toutefois, c'est durant les dernières décennies du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle qu'une vigoureuse attirance pour l'Orient se fait sentir chez une élite intellectuelle sous l'influence de la littérature, la Campagne d'Egypte, la conquête de l'Algérie et la volonté de connaître l'étranger devienne une préoccupation de l'Etat qui n'hésite plus à financer ses propres observateurs. Ces éléments tous réunis ne participèrent qu'à la divulgation d'un Orient farouche et singulier.

La révélation de l'Orient s'avère donc un fait essentiel dans l'histoire de la peinture occidentale du XIX^e Siècle. La découverte de la civilisation Nord Africaine au cours de ce siècle par les hommes de lettres et les artistes occidentaux a permis l'extension de la notion d'Orient qui recouvre désormais, aussi bien le bassin de la méditerranée que l'Afrique du Nord. L'entrée d'une terre africaine dans l'histoire européenne ne pouvait qu'amplement participer à faire mieux connaître les hommes et les mœurs de ces contrées qui ne cessent de fasciner l'imaginaire des Occidentaux. Le Maroc, en tant que pays nord africain, charma aussi bien l'élite intellectuelle et les artistes de talent qui furent éblouis par l'avantage et l'ampleur qu'offre une nature encore fraîche et tellement originale. Ce contact favorisa ainsi l'élaboration d'une vision plus juste et plus précise d'une civilisation conçue au préalable comme énigmatique et inaccessible.

Ainsi, les séjours et les voyages français à la deuxième moitié du siècle des Lumières donneront lieu à des témoignages écrits sur le pays et son peuple. Louis Chénier - père du célèbre poète, André Chénier- qui fut pendant quinze ans consul au Maroc ne l'a pas empêché d'idéaliser la représentation des Marocains, illustrant par là même son attachement aux doctrines des philosophes du XVIII^e siècle.

Au début du XIX^e siècle, période riche en événements politiques et militaires, c'est en peinture que le vrai visage du pays allait être révélé dans la conscience française. Eugène Delacroix, dans ses tableaux, dans ses aquarelles comme dans ses écrits, donnera une image qui allait rompre avec la représentation traditionnelle. Le voyage marocain du peintre en 1832 marque la fin d'une période

où le pays n'était connu que par touches et n'était représenté que par des récits disparates où l'imaginaire a souvent joué le premier rôle.

De son voyage, le peintre a rapporté, non seulement de nombreux croquis et dessins, mais aussi un carnet de route qui fut publié, plus tard, dans le journal de l'artiste. En outre, il a adressé à ses amis plusieurs lettres du Maroc. A travers ces écrits, nous suivrons le voyage de Delacroix de Tanger jusqu'à Meknès.

Dans le même dessein, qui consiste à chercher au Maroc un Orient débarrassé des conventions, les successeurs du peintre, vont se compléter pour nous donner une vision exotique du pays. L'œuvre du journaliste Gabriel Charmes annoncera celle de Pierre Loti, qui contient en germe l'interprétation que fera André Chevrillon du Maroc.

Chapitre I

Louis Chénier, du consulat à l'orientalisme¹ :

Louis de Chénier avait quarante-cinq ans, lorsqu'il accompagna le comte de Breugnon dans son ambassade à Marrakech ; il fut nommé consul de France au Maroc avec résidence à Safi après la signature du traité du 28 mai 1767. Après quelques mois de séjour dans cette ville, le nouveau consul exposa en France l'opportunité qu'il y avait de transporter le consulat à Salé, dont la situation lui paraissait plus avantageuse pour l'intérêt du commerce et à partir de 1768, il s'installa effectivement à l'embouchure de Bou Regreg.

Le représentant français s'est consciencieusement occupé de ses fonctions. D'ailleurs, son itinéraire personnel et professionnel l'avait préparé à remplir ce rôle. Né en 1722, il devint à vingt ans commis au service d'une entreprise française de textiles à Constantinople. Il sait si bien se faire apprécier qu'il en fut

¹ - Le mot « orientalisme » est à concevoir dans son acceptation la plus générale : « *Est un orientaliste tout personne qui enseigne, écrit ou fait des recherches sur l'Orient en général ou dans tel domaine particulier- cela vaut aussi bien pour l'ethnologue que pour le sociologue, l'historien, le philologue-, et sa discipline est appelée orientalisme.* » cf Edward Said, *ibid.*,

nommé gérant cinq ans plus tard puis, peu après, désigné par les commerçants français de la place comme leur délégué auprès de l'Ambassade de France.

Dès lors, il semble avoir eu l'ambition d'embrasser la carrière consulaire, une ambition qui ne sera pas satisfaite en Turquie. Chénier retrouve la France en 1765. Deux ans plus tard, il s'embarque au Maroc où il occupera le poste de Consul général jusqu'en septembre 1782. La personnalité du consul et l'importance de l'époque où se rétablissent les rapports entre la France et le Maroc avec le traité de 1767 concourent à donner une place particulière à l'agent et à ses informations. Son biographe Emile Faguet dit de lui :

«Monsieur de Chénier [...] fut un bon diplomate. Ses rapports sont remarquables comme abondance d'informations et lucidité d'exposition. Il a fait un livre admirable [...] que Monsieur Chénier offrit à Voltaire aux derniers mois de celui-ci et que Voltaire, sans l'avoir lu, peut-être, loua en une lettre charmante»¹.

Pendant son séjour à Rabat-salé, outre les lettres qu'il avait rédigées², et le journal de son consulat établi par Charles Penz³, le diplomate avait ramassé la matière d'un ouvrage volumineux sur le pays. Le livre, publié en 1787 sous le titre *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*⁴ et traduit en Angleterre, est considéré comme un grand classique de l'historiographie marocaine. La correspondance de Chenier, publiée par Pierre Grillon, présente un intérêt capital pour cette période de l'histoire des relations entre le Maroc et la France. Maroc. Les lettres échangées par Louis Chénier avec le consul de France à Cadix fournissent des informations sur le rôle essentiel du port espagnol dans l'espace géo-économique de cette époque, et plus particulièrement dans les relations entre le Maroc et le reste du monde. Cadix occupait alors la première place dans la représentation française en Espagne. Selon Jean-Louis Miège, « à l'époque de Chénier les fonctions de consuls sont assuré, jusqu'en 1775, par Antoine de Puyalry, puis par Etienne-Louis Duplessis de Mongelas. Le vice-consul est Jean-Baptiste Poirel. C'est avec lui que Chénier correspond surtout »⁵. Ainsi

¹ -Faguet, Emile, *André Chénier*, Paris, p.8, cité par Jean-Louis Miège dans *Une correspondance inédite de Louis Chénier, consul de France au Maroc*, Revue Maroc-Europe n°6, Editions La Porte, Rabat 1994.

² - Grillon, Pierre, un chargé d'affaires au Maroc, *La correspondance du consul général Louis Chénier (1767-1782)*, Paris, 1970, 2 volumes, *ibid.*

³-Penz, Charles, *Journal du consulat de France (1767-1785), paraphé par Louis Chénier*, Casablanca, 1947

⁴ - Chénier (Louis de), *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, *op.cit.*

⁵ -Miège, *Ibid.*, p.217.

Cadix était avant tout une boîte à lettres qui permettait, au consul français installé au Maroc, d'éclairer ses correspondants en Europe sur l'état du négoce, de rendre compte de la situation de la colonie française de Rabat-Salé, voire de renseigner, tout court, comme dans cette lettre adressée à Poiret datant du 9 novembre 1977:

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 7 du mois passé, [...]. J'ai su avec regret la nouvelle prise que les Anglo-Américains ont faite sur nous [...] L'incertitude où l'on est, si la situation présente des affaires n'influencera point sur la tranquilité de l'Europe, doit tenir les commerçants dans une grande perplexité, et nuire à une partie de leurs opérations. Il semble que le Roi du Maroc lui-même veuille profiter de ce moment de crise où se trouvent les Anglais. Indépendamment des 13 matelots qu'il a en son pouvoir, et qu'il élude de rendre, il fait au consul de cette nation et au gouvernement de Gibraltar, toutes les anicroches qu'il peut, pour tâcher de mettre quelque intérêt à un racomodement.

[...]

J'ai l'honneur de joindre ici un pli pour le ministre que je vous prie de vouloir bien lui faire passer par le premier courrier. On attend ici quelques tartanes qui doivent venir de Cadix ; je serais bien aise que vous eussiez occasion d'en profiter pour me faire passer mes plis qui, dans la saison où nous entrons, sont exposés à languir par la voie ordinaire de Gibraltar qui est cependant la plus sûre ; mais elle serait bien incertaine, si les bouduries entre le Roi du Maroc et les Anglais prenaient une mauvaise tournure. [...].¹

L'intérêt de la correspondance tient aussi au ton libre, que ne permettrait pas le courrier officiel pour la Cour. Certaines lettres sont moins formelles et laissent traduire des rapports amicaux. On y parle du climat, de l'état de la barre, de la cherté de la vie, de l'élevage des poules et des débats avec les négociants.

Le Journal du consulat, paraphé par Chenier, est pareillement intéressant pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il contient une documentation riche sur les derniers moments de la captivité françaises au Maroc. Ensuite parce qu'il renseigne sur les relations franco-marocaines au XVIII^e siècle, au point de vue politique et au point de vue économique.

En ce qui concerne les captifs, le Journal contient deux pièces attestant la fin de la captivité française sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdellah. La pièce 1, qui est

¹ -Ibid., p.p.240-241.

le récit de l'ambassade du comte de Breugnon chargé au nom de Louis XV de négocier la paix avec le sultan Sidi Mohammed, nous informe sur le rachat de 190 prisonniers de «guerre», dont Bidé de Maurville¹, et atteste le dénouement à une triste et longue histoire.

Le Journal du consulat de France apporte, en outre, des renseignements sur le consul lui-même dont l'émouvant destin du fils, le poète André Chénier a rendu célèbre. Selon Charles Penz, « *Il [Louis Chénier] a géré son consulat comme un honnête fonctionnaire, digne et consciencieux, mais il n'a pas été un animateur, prompt à saisir toutes les occasions d'agir et de renforcer avec sa propre situation celle de son pays.* »²

Si l'honnêteté du consul apparaît admise, il n'en demeure pas moins qu'on lui reprochait une certaine ladrerie. En effet, le souci d'économie le poussait à éluder les vistes officielles sous prétexte que les cadeaux à offrir étaient onéreux. Pour Penz, l'économie excessive de Chénier serait probablement « *dictée par le souvenir du comte des Alleurs, ambassadeur de France à Constantinople, sous les ordres duquel il avait commencé sa carrière consulaire, et dont les prodigalités avaient compromis à la fois la fortune et la réputation.* »³

Le journal permet, donc, de connaître l'homme et le consul qui représenta la France pendant seize ans, à la fin du règne de Louis XV et au commencement de Louis XVI. Mais Chénier mérite aussi d'être connu comme historien.

Avant d'entamer le fond de ses préoccupations marocaines, Chénier expose ses options d'historien dans un important discours préliminaire dont voici les premiers mots :

« *La connaissance des événements qui ont décidé du sort des peuples et des empires a éclairé les hommes sur leurs véritables intérêts : ce n'est que dans le spectacle des ravages qui ont bouleversé la terre, dans cette succession de prospérités et de disgrâces – dont on voit les causes et les effets dans les annales du monde – que les nations, frappées de l'instabilité des choses humaines, ont trouvé l'art de s'instruire et de se gouverner* »⁴.

La connaissance de l'histoire des peuples, pour Chénier, est une entreprise porteuse de leçons pour celui qui voudrait en tirer profit. En interrogeant le passé,

¹ -Voir le chapitre I de notre thèse.

² -Penz, *Les rois de France et le Maroc*, op.cit, p.115.

³ -Ibid., p.116.

⁴ -Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, t, 1, p.1.

les hommes peuvent mieux apprécier leurs réalisations et leurs échecs et mieux se gouverner.

L'auteur, imprégné de l'esprit des Lumières, pense que par la connaissance de son passé, l'humanité peut participer à son bonheur et parvenir à la connaissance d'elle-même.

«Telle a été l'influence de l'histoire sur les mœurs et l'esprit des nations ; rassasiées de dévastations et de carnages, elles se dépouillent insensiblement des préjugés que l'ambition et l'esprit d'intérêt ont répandu sur la terre ; elles semblent même se rapprocher pour travailler de concert à l'avancement des connaissances humaines. Emules de savoir et de gloire et guidées par la bienfaisance éclairée des rois, on les voit parcourir le globe, moins pour en disputer l'empire que pour en fixer les dimensions et accoutumer ses habitants à la tolérance. C'est par ces efforts généreux, c'est en surmontant les difficultés que la Nature , les distances et les préjugés ont mises aux recherches des nations, en rapprochant pour ainsi dire les extrémités de la terre et en l'éclairant du flambeau de la raison, que les hommes pourront jouir des bienfaits que la Providence a répandus sur elle et qu'ils cesseront d'être étrangers les uns aux autres»¹

Par le savoir historique, Chénier se fixe un projet bienveillant et fraternel qui consiste à faire progresser les peuples en les rapprochant et en les rendant plus tolérants les uns vis-à-vis des autres.

Cette vision idéalisatrice, qui permettrait à l'homme de jouir des bienfaits de la raison -qui prévalait au siècle des Lumières- et de se débarrasser des préjugés, serait convaincante et pertinente si elle n'était pas articulée sur un sentiment explicite de la supériorité de l'Europe. Lorsque Chénier évoque les avancées permises par la connaissance historique, il médite sur sa propre histoire en affirmant que l'Europe a « *puisé cette source de lumières qu'elle répand sur le reste de l'univers* ». D'après lui, c'est l'Europe qui, par sa réflexion sur elle-même, a pu éclairer les autres peuples. C'est elle qui est en mesure de guider ces peuples vers le progrès, vers les Lumières. Ces Lumières non seulement permettent de saisir le monde, de vaincre les préjugés, mais elles permettent aussi de faire évoluer la connaissance même de l'histoire.

¹ -Op.cit, pp. 2-3.

Ainsi, dès le début du texte, la notion de Lumières est au cœur de sa pensée. Si cette notion semble être assimilée à la connaissance rationnelle qui doit permettre d'annihiler les préjugés qui séparent les peuples, il n'en demeure pas moins que, pour l'auteur, les sujets de cette connaissance sont les Européens et que les autres peuples ne peuvent en être que des objets d'observation.

A ce point de vue optimiste qui cherche à universaliser la connaissance des peuples et des terres lointaines, Chénier émet une réserve. Selon lui, les peuples de la terre ne sont pas tous connus et il est des raisons à cela. Si certaines nations « *n'ont pas excité l'attention et la curiosité des voyageurs, c'est par le peu d'intérêt qu'elles ont eu aux grands événements, par le peu d'utilité qu'on peut retirer de leur législation, de leur culte et de leurs coutumes, ou par la difficulté qu'il y a à vaincre les obstacles qui tiennent au climat qu'elles habitent et à la férocité de leurs mœurs*»¹

Ce qui explique, selon l'auteur, la méconnaissance de certaines régions du monde, c'est que, tout d'abord, l'histoire, la culture, l'organisation sociale de certaines d'entre elles présentent peu d'intérêt. Tirer profit de l'avancement des Lumières est perçu ainsi comme un privilège dont certaines nations sont exclues. Par conséquent, l'approche optimiste et universaliste qui donnait son ton au début du discours préliminaire perd de son importance. Il ne suffit plus de porter sa réflexion sur l'histoire des peuples, il faudrait que cette histoire offre matière à cette réflexion. D'autre part, les chercheurs rencontrent des obstacles liés au climat et à la férocité des mœurs, ce qui entrave leur accès à l'étude de certaines zones géographiques:

« *Tels sont les peuples concentrés dans l'intérieur de l'Afrique ; les déserts arides qu'ils habitent les rendront toujours étrangers pour nous puisque nous avons à peine une idée des Maures qui ne sont que sur les bords septentrionaux*»².

Cette conception, très ancienne, qui consiste à attribuer la mauvaise connaissance de l'Afrique si proche aux conditions naturelles de ce continent rend l'approche de Chénier malaisée. Le Maroc, auquel l'auteur réserve tout un volume, s'inscrit dans cette optique. Aussi l'auteur insiste-t-il sur les difficultés de son entreprise :

¹ -*Op.cit*, p.3.

² -*Op.cit*, pp.3-4.

« L'empire du Maroc, qui touche presqu'à l'Europe et qui n'en est séparé que par un détroit de cinq lieues, est peut-être moins connu de nous que le sont les peuples les plus éloignés»¹.

Pour trouver une explication à la méconnaissance de l'histoire marocaine, Chénier invoque d'abord des insuffisances d'approche chez le chercheur. Selon lui ces insuffisances peuvent dénaturer la fiabilité des documents dont on dispose. Appréhender des peuples différents presuppose d'après lui « *une étude réfléchie de leurs mœurs, de leurs usages et de leur façon de penser*»² car, à ses yeux, il est vrai qu'« *il serait inconséquent de considérer sous un même rapport un Chinois, un Turc ou un Français qui, n'ayant ni la même éducation, ni les mêmes principes, ne sauraient avoir les mêmes idées, ni les mêmes usages*»³.

Chénier opte, en effet, pour une approche différenciée de l'histoire sans quoi, d'après lui, le chercheur étranger qui, issu d'une culture bien déterminée peut céder à la tendance naturelle et subjective d'appliquer aux autres peuples des critères qui sont valables essentiellement pour celui dont il est issu.

Ainsi, les chercheurs peuvent-ils, sous l'effet du goût du nouveau et du sensationnel, brosser des « *tableaux variés et séduisants, mais ce ne sont pas toujours des tableaux fidèles*»⁴.

L'appétit d'exotisme⁵ qui privilégie les détails pittoresques, peut être apprécié favorablement par le public, mais il constitue, en revanche, une faute de jugement pour l'historien. Ces effets contradictoires proviennent, selon Chénier, d'un manque de méthode, d'une absence d'analyse lente et sereine de l'objet étudié.

Si l'ignorance du Maroc dans laquelle se trouve encore l'Europe est due, à des insuffisances méthodiques de la part des voyageurs et historiens européens, il convient de remarquer que, pour Chénier, le Maroc lui-même est responsable de cette ignorance. En effet, le chercheur européen, s'il veut mener à bien son étude sur le l'empire mauresque, il doit faire preuve de patience et de persévérance car «

¹ - *Ibid.*, p.4.

² - *Ibid.*, p.7.

³ - *Ibid.*, p.11.

⁴ - *Ibid.*, p.10.

⁵ - Jusqu'au XIX^e siècle, seul l'adjectif exotique est attesté. Ainsi Rabelais, décrivant ce que Panurge découvre au cours de ses escales, énumèrait dans le *Quart Livre* (1548) : « [...] diverses tapisseries, divers animaux, poissons, oiseaux et autres marchandises exotiques et pérégrines... »

S'appliquant d'abord à ce qui émane du monde étranger et barbare, le mot s'étend à ce qui prend pour objet ces réalités lointaines et tente d'en susciter le désir. Pour Victor Segalen, qui entreprend au début du XX^e siècle un *Essai sur l'exotisme*, l'exotique est le voyageur qui recherche le choc de la différence contre la carapace de l'individualité.

on ne communique pas avec les Maures et ce n'est que difficilement qu'on peut parcourir leur pays ; éloignés des Chrétiens par les préjugés d'une religion opposée à tous les autres cultes, on n'éprouve chez eux que des préventions, qu'ils ne déguisent jamais que par des motifs d'intérêt »¹.

Le pays et ses habitants constituent un obstacle pour le chercheur étranger. En évoquant l'histoire récente du Maroc, Chénier affirme que les changements observés « *n'ont servi qu'à rendre ces peuples encore plus féroces* ». Pour situer le pays géographiquement, l'auteur le localise dans la grande Barbarie en précisant : « *Si nous avons donné et étendu à toute la côte de Barbarie, c'est parce que le mot était susceptible de cette altération, autant par sa ressemblance que par une acception particulière à ces peuples brutes et sans urbanité et à l'idée que nous avons attachée nous-mêmes au mot Barbare* »². Chénier joue sur l'imbroglio sémantique qui pèse sur le mot «Barbare». En actualisant ce vocable très usité pendant le XVIe et le XVIIe siècles³, il essaie de l'expliquer et de lui trouver un référent plus objectif.

D'après Chénier, les peuples qui forment cette Barbarie se refusent au savoir des «Lumières» et entravent toute recherche historique probante. Les Maures, qui en font partie et qui sont « *dans une ignorance stupide sur leur propre existence* »⁴ refusent de contribuer à un savoir sur eux-mêmes. Cette imperméabilité au savoir est due essentiellement à la nature même de l'histoire marocaine que l'auteur qualifie de chaotique. « *J'ai fouillé dans ce chaos autant que j'ai pu, malgré son obscurité* »⁵ dit-il.

La conception qui considère l'histoire du Maroc comme un enchevêtrement d'événements obscurs n'est pas une nouveauté. Le Père Dan, un siècle avant, estimait qu'il était impossible d'écrire une histoire de l'Afrique du nord « *vu les divers changements des nations qui ont habité ce pays-là et les funestes événements qui les ont accompagnés et qui ont rendu la connaissance douteuse et les mémoires obscur* »⁶.

Le chaos historique auquel pense Chénier et ses prédécesseurs est vraisemblablement celui des changements brutaux qu'ont vécus respectivement, la dynastie Saâdienne et la dynastie Alaouite. D'après l'auteur, ces bouleversements

¹ -*Op.cit*, p.9.

² -*Op.cit*, p.31.

³ -Voir Guy Turbet-Delof, *L'Afrique Barbaresque dans la littérature française*, *op.cit*, chapitre I.

⁴- *Op.cit*, p.9.

⁵ -*Ibid.*,

⁶ -*Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, *op.cit*, préface.

anarchiques n'ont apporté aucune transformation réelle et effective dans l'histoire du pays :

« *L'histoire isolée de La Mauritanie moderne- quoique variés par une succession d'usurpations, de perfidies et de scènes tragiques- est trop lugubre et monotone et n'a pas d'intérêt qu'inspire l'histoire des nations éclairées qui ont su allier des vertus morales à des projets ambitieux»¹*

L'histoire du Maroc, pour Chénier, est une continuité de recommencements, une suite de « *révolutions* » sans changement notable. Les Maures, à travers les siècles, s'assemblent et se ressemblent. « *A quelque différence près dans le gouvernement, les Maures sont aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de Rome et de Carthage [...] le temps n'a point influé sur leur génie et sur leur caractère* »² L'histoire marocaine, d'après Chénier, s'articule ainsi sur le couple formé par le changement brutal et la similarité. La succession historique au Maroc n'est guère qu'un « *tissu continu et presque uniforme de dévastations et de forfaits* »³. Les bouleversements s'y rapportant sont superficiels et sans résultats significatifs. Chénier oppose, en fait, deux conceptions de l'histoire : celle qui est linéaire, à savoir, l'histoire européenne à celle qui est circulaire – celle du Maroc- et selon laquelle tout détour est un retour.

L'auteur n'est cependant pas catégorique dans ses jugements. Il pense que l'Afrique du nord, en général, et le Maroc, en particulier, ont connu une espèce d'âge d'or à certaines époques. En affichant son étonnement sur ce passé lumineux du pays, il explique :

« *Je ne concevais pas qu'une nation qui n'est qu'à deux pas de l'Europe , qui en avait conquis et ravagé une partie, qui en avait peut-être adouci les mœurs en introduisant ces romans ingénieux qui réunissent les vertus et les bienséances au sentiments de la galanterie, eût dégénéré au point d'être à plusieurs siècles loin de nous .Je ne concevais pas qu'un peuple éclairé déjà, lorsque l'Europe a reçu les premières idées de civilisation, fût revenu sur ses pas et qu'il eût repris la façon de vivre des nations qui ont vécu quatre mille ans avant nous [...]. Tel est le pouvoir du temps et des préjugés sur l'esprit des nations ; après une suite*

¹ -Chénier, *op.cit*, p.55.

² -*Ibid.*, p.37.

³ -Chénier, t, 3, p.2.

d'événements qui changent la face de l'univers, on voit des peuples féroces parvenir à cette urbanité dont l'Europe se glorifie tandis que les peuples polis retombent dans la barbarie et dans l'obscurité»¹.

En examinant cette réflexion, on constate que Chénier gère habilement les paradoxes. En reconnaissant au peuple marocain un passé glorieux, il se met en contradiction avec le chaos historique qu'il affirmait dans d'autres passages de ses *Recherches*. Ce chaos n'est donc pas inscrit dans la nature des Maures et l'inconstance du caractère de ces derniers n'en est pas responsable. Reconnaissant cet âge d'or marocain, l'auteur, inspiré des idées du XVIII^e siècle, nous livre une description, sous forme d'une pastorale, des Maures de la campagne :

« Leurs richesses, comme celle de Laban et de Jacob, consistent dans leurs troupeaux ; leur lait leur sert de nourriture ; vêtus des étoffes qu'ils font de leurs laines, ces peuples ignorent cette foule de besoins factices que l'éducation de l'Europe a enfantés, que le luxe a rendu nécessaires et qui, par la mobilité de nos fantaisies, varient et se multiplient tous les jours. Nés sous un climat tempéré et habitués à braver les impressions de l'air, les Maures sont assez heureux pour ne connaître que les besoins qu'ils peuvent satisfaire et n'ont aucun regret à la privation des superfluïtés dont une vie uniforme et sédentaire leur a caché la connaissance et, par conséquent, le désir : semblables au Huron de Rousseau,

*Ils ne regrettent point la perte
De ces arts dont la découverte
A l'homme a coûté tant de soins,
Et qui, devenus nécessaires,
N'ont fait qu'augmenter nos misères
En multipliant nos besoins.*

Il n'est pas douteux que ce que nous avons gagné par la connaissance des arts, et par la vanité de nos recherches, est à certains égards compensé par cette foule de passions ruineuses qui sont le fruit de nos connaissances.»²

¹ -Chénier, t, 1, *op.cit*, p. 12-13.

² -Chénier, t, 1, *op.cit*, pp.13-14.

En brossant un tableau rousseauiste de la vie bucolique des marocains de la campagne, l'auteur réactive le cliché des « *bons sauvages*» appliqué initialement aux Indiens d'Amérique. Il parle de la trivialité des gens et de la simplicité de leurs mœurs comme s'il reproduisait « *le tableau le plus fidèle des habitants de la terre dans les premiers siècles du monde*»¹

Lors de ses déplacements au Maroc, Chénier a été l'hôte de certains dignitaires marocains. Il dit de leur façon d'accueillir :

« *Les chefs de tribus reçoivent les étrangers dans leur campements avec cette cordialité que Jacob et Laban marquaient à leurs hôtes ; à leur arrivée, ils font cuire un mouton, qu'on met à la broche, et qu'on sert dans un plat de bois. Je me suis trouvé à de pareils repas, dont je respectais la simplicité ; je me croyais transporté en songe sous la tente des Patriarches.* »²

Cet émerveillement au contact du Maure, permet à Chénier de condamner certains aspects de la civilisation européenne, en l'accusant d'être artificielle, d'être asservi par l'empire de la mode.

Ainsi, Chénier semble être tiraillé entre deux options dans ses *Recherches sur les Maures* : dans la première, il se propose de donner une image péjorative de l'histoire de ces peuples. Dans la seconde, comme s'il était pris de remords, il tente de corriger cette image par une représentation plus valorisante.

Cette binarité du point de vue veut rendre compte de la fondamentale ambiguïté et de l'inintelligibilité de l'histoire marocaine, de ce que Chénier qualifie de *chaos*. Si l'âge d'or suscite une certaine admiration nostalgique, il n'en reste pas moins que le mépris ne disparaît pas trop. Pour expliquer la difficulté de sa tâche, Chénier en impute la responsabilité aux Maures. « *Les nations qui n'ont ni villes, ni archives, ni existence politique, n'ont ni la vanité ni l'idée d'écrire leurs annales*»³

L'absence d'organisation urbaine, de structures politiques, de documentation, selon l'auteur, constitue chez les Maures des handicaps majeurs les empêchant de se hisser au rang de penseurs.

Pour entreprendre d'écrire l'histoire du Maroc, Chénier dut prendre des précautions qui l'ont amené à prévoir trois volumes :

¹ -Chénier, t, 3, *op.cit*, p. 103.

² -Ibid., 105.

³ -Chénier, t, I, *op.cit*, p.15.

« Ayant voulu prendre les Maures au berceau, pour en démêler l'origine, je me suis vu engagé à les suivre dans toutes les révolutions auxquelles ils ont eu quelque part»¹. Mais il n'aborde le sujet qu'il s'est fixé au départ, c'est-à-dire les recherches sur l'histoire marocaine, qu'au niveau du troisième volume.

Le premier volume est consacré à l'ancienne Mauritanie, depuis les temps fabuleux jusqu'à l'arrivée des Arabes et leur installation au Maroc. Il s'agit bien plus d'une histoire de la présence romaine en Afrique du nord que d'une véritable histoire antique du pays, que Chénier, comme le remarque Lebel², aurait eu du mal à composer, n'ayant à sa disposition ni documents ni méthodes nécessaires à cette vaste entreprise.

Dans le deuxième volume, l'auteur s'éloigne de son projet car il tourne son regard sur l'Orient pour parler des Arabes depuis la prédication de Mahomet, puis de la souveraineté des rois du Maroc sur l'Espagne, puis leur expulsion de la péninsule. Cette façon de procéder n'est pas neuve. Au XVIIe siècle certains auteurs usaient de tels détours pour parler de l'histoire de l'empire marocain. Chénier, non satisfait de ses digressions historiques avoue avoir été contraint de modifier le titre de son ouvrage :

« Le plan que j'ai suivi dans mon travail, les difficultés que j'y éprouvées et les conjectures sur lesquelles je m'y suis appuyé, pour suppléer au défaut ou à l'obscurité des monuments historiques, m'ont déterminé à présenter une partie de mon ouvrage sous le nom de Recherches historiques sur les Maures»³

L'auteur affiche une modestie qu'il met en rapport avec la difficulté de sa tâche de chercheur d'informations fiables. Cette difficulté vient de l'anormalité d'une histoire qui a laissé si peu de monuments et dont l'évolution ne semble pas faire avancer le pays vers une perspective claire :

« J'ai ramassé quelques lambeaux répandus dans les livres, comme ces tribus le sont dans leurs déserts, pour pouvoir réunir, avec une sorte de suite, ce que j'ai vu moi-même à ce que nous savons déjà sur ces peuples qui, après une succession de siècles, nous retracent encore le tableau des premières générations»⁴.

¹ -*Op.cit*, p.53.

²- Lebel, Roland, *op.cit*, p.97.

³ -Chénier, t, I, *op.cit*, p.53.

⁴ -*Op.cit*, p.5.

Cette déclaration résume clairement les obstacles auxquels est exposé le chercheur. Faute de documents fiables, il lui est difficile de décrire une évolution historique réelle et intelligible. Mais peut-on imaginer une évolution historique quand on n'arrive pas à déceler des changements chez un peuple entre ses plus anciennes et plus récentes manifestations ?

En lisant Chénier, on constate que l'auteur conçoit l'histoire du Maroc comme une histoire fonctionnant selon un mouvement circulaire où les peuples qui se succèdent ne manifestent aucune évolution par rapport à ceux qui les précèdent. Pourtant, au XVI^e siècle déjà, des historiens, comme Léon l'Africain¹, ont reconnu à l'Afrique du nord la dimension historique qui lui était déniée comme à l'ensemble du continent.

Chénier, qui revient sur les travaux de ses prédécesseurs, ne se prive pas de faire preuve d'une grande sévérité à l'égard de ce qu'ils ont accompli :

«On ne voit rien de suivi sur les Maures dans les auteurs anciens. Léon l'Africain, que les modernes ont copié, est le seul écrivain qui, au seizième siècle, ait donné des détails circonstanciés sur les peuples et sur la position de cet empire. Ses relations, qui sont très intéressantes, le seraient davantage encore si elles étaient plus suivies, s'il y avait plus d'enchaînement, plus de liaison dans l'historique des faits et plus de précisions sur les lieux et sur les distances. Il est vraisemblable que cet écrivain, qui était encore jeune quand il a écrit, n'aura pas vu avec assez d'attention. Marmol, qui a écrit après Léon, qui sans le citer, en a copié les erreurs, n'ayant pas vu lui-même, n'a pu mettre à ses rapports ni plus d'exactitude, ni plus de fidélité. Tout ce que nous avons eu depuis ne sont que des compilations presque uniformes des révolutions que cet empire a éprouvées dans les derniers siècles ; de sorte que ce sont moins des descriptions exactes du pays et des mœurs des habitants que le tableau des fureurs que quelques usurpateurs ambitieux et féroces ont exercées².

Chénier reconnaît donc être l'héritier de Léon l'Africain mais il ne se prive pas de lui trouver quelques défaillances. Tout d'abord, l'imprécision des informations sur les lieux et sur les distances est évidente ce qui a posé des problèmes aux cartographes européens. Ensuite, Chénier reproche à son

¹ -*Description d'Afrique, op.cit.*

² -Chénier, t, 1, *op.cit*, pp.6-7.

prédecesseur le manque de liaisons dans l'historique des faits. Autrement dit, il lui reproche le manque d'esprit de synthèse, l'absence d'une approche historique méthodique et claire. Cependant, lorsqu'on confronte les textes des deux historiographes, il est frappant de constater que Chénier s'inspire sur un bon nombre de plans de son prédecesseur.

Chénier utilise *La Description d'Afrique* de Léon l'Africain pour nommer les peuples et les lieux surtout dans le volume consacré au Maroc. Ainsi, quand il veut donner une étymologie pour les «Brebes», les Berbères, il affirme :

«Léon l'Africain, Marmol et ceux qui les ont suivis trouvent (cette étymologie) dans la position même des montagnes où ces peuples sont retirés, qui forment une sorte de lisière entre la terre et la mer et ils pensent que ce nom a été composé des noms ber et bar qui, en arabe veulent dire terre et mer»¹

En effet l'auteur de *Description d'Afrique* affirme que ce nom, qui désigne les premiers habitants du Maroc, vient du redoublement du substantif *barr*, qu'il traduit par désert.

Chénier donne une longue liste de tribus du nord du Maroc, dont les noms commençant par «beni», attestent que la tribu est aussi une fratrie : « [...] ; on compte dans les provinces du Nord les beni Garir, beni Guernid, beni-mansor, beni Oriegan, beni Chelid, beni Yuseph, beni-Zeroual, beni-razin [...] »². Chénier, soucieux de préciser les constituants de la population du Maroc, distingue des « Maures de la campagne» et des «Maures des Villes ». D' après lui, autant les campagnards sont « les hommes dans les premiers siècles du monde», autant les citadins sont corrompus et dépravés. Le rayonnement et la prospérité de la ville de Fez, selon Chénier, sont favorisés par le commerce de la débauche :

«Fez où l'on accourait de presque toute l'Afrique et où les Mahométans allaient par dévotion, fut bientôt le rendez-vous des provinces voisines ; l'affluence des étrangers y introduit le goû du plaisir, qui est un attrait de plus pour le voyageur ; le libertinage suivit de près et, comme ces progrès sont rapides dans les pays chauds, Fez- qui était l'école des sciences et des mœurs- futbientôt la ville de tout les vices. Les bains publics, que la santé, la propreté et l'usage rendaient nécessaires, respectés partout comme des lieux sacrés, étaient devenus des rendez-vous où les hommes

¹ - *Ibid.*, p.29.

² - Chénier, t.III, p.98.

s'introduisaient, habillés en femmes ; les jeunes gens, sous le même déguisement, la quenouille à la main, couraient dans les rues après le soleil couché, pour attirer les étrangers dans leurs hôtelleries, qui étaient moins des lieux de repos que des maisons de prostitution.»¹

A en croire Chénier, la ville mauresque est un espace de la souillure morale, un lupunar où des prostituée racolent « *Quenouille à la main* ». Selon l'auteur des *Recherches historiques*, les bains maures, censés être des lieux de purification, deviennent des univers de lubricité par excellence. Un bon nombre d'anecdotes sur les mœurs licencieuses des Maures citadins sont racontées par Chénier dont celle-ci :

« Il y en avait un à Tétuan qui, ayant rencontré un jour des femmes sortant du bain, après quelques mouvement convulsifs, s'empara d'une des plus jeunes et eut commerce avec elle au milieu de la rue ; ses compagnes, qui l'entouraient, faisaient des cris de joie et la félicitaient sur son bonheur ; le mari lui-même en reçut des visites, tant la contrariété et les bizarreries de l'opinion ont de pouvoir sur l'esprit des hommes.»².

Cependant, en évoquant la ville mauresque, l'auteur varie les motifs et va jusqu'à reconnaître quelques vertus aux productions fassies « *on fabrique à Fez des gazes, des étoffes de soie, de belles ceintures brochées or et soie [...]* » et va jusqu'à admettre quelques qualités aux écoles de laville où les enfants « *sont mieux instruits qu'ils le seraient ailleurs. Léon l'Africain rapporte qu'il y avait de son temps un prix attaché à la meilleure pièce de vers que les écoliers faisaient à la louange de Mahomet ; et l'on concourrait pour ce prix le jour de la naissance du Prophète.* »³

Chénier ne cesse de citer Léon l'Africain au point que cela apparaisse comme une redondance, voire comme une forme d'obssession.Tantôt il devient son biographe, tantôt il le cite comme un géographe dont l'œuvre est un passage obligé pour tout Chercheur.

«Léon L'Africain a donné dans le seizième siècle une description de la ville de fez, que Marmol a fidèlement copié, et il semble que c'est d'après ces écrivains que les faiseurs de relations et les personnes qui voyageaient de leur cabinet en ont parlé. Léon l'Africain, né à Grenade,

¹- *Ibid.*, pp.62-63.

² -*Ibid.*, p.152.

³ -*Ibid.*, p.65.

fut élevé à Fez, et ayant été pris sur mer fort jeune, il fut conduit à Rome ; le peu de connaissances qu'il avait et son peu de goût- car le goût ne s'acquierte que par l'habitude de voir et de comparer de beaux modèles- ne lui permirent pas d'apercevoir toutes les beautés de cette capitale et, préoccupé des impressions qu'il avait conservées de Fez, il en fit une description brillante. Cette ville, que j'ai parcourue avec la plus grande liberté, est une des plus agréables de l'empire : mais les détails minutieux que fait Léon L'Africain ne sauraient fixer l'attention d'un observateur.»¹

Voulant se démarquer de L'auteur de *Description d'Afrique*, Chénier a recours à la diffamation : il accuse son prédecesseur d'ignorance de manque de goût. Il lui reproche d'avoir décrit Fez de façon très laudative. Cet acharnement peut s'expliquer par l'intention de Chénier qui consiste à vouloir montrer au lecteur que sa description de la ville est la meilleure. Autrement, il tente de marquer un écart par rapport aux descriptions antérieures et, de ce fait, de ne pas passer pour un simple plagiaire. Pour se disculper, il avoue avoir lu scrupuleusement Léon L'Africain mais il cherche à chaque fois à plaider son originalité. Aussi s'ingénie-t-il, de façon manifeste, à faire de ses *Recherches historiques*, une sorte de réquisitoire contre *Description d'Afrique*. Chénier, au lieu d'apporter des renseignements nouveaux, de corriger des erreurs, reprend le texte de Léon mais le déforme afin de lui donner une certaine authenticité. Sans renvoyer au texte original, il raconte ainsi la fondation de Ksar Elkebir :

«Cette ville, bâtie dans le douzième siècle, doit son origine à un événement intéressant. L'Empereur Jacob Almonsor, qui étendit sa puissance en Afrique et jusque sur les Etats mahométans d'Espagne, était campé dans les plaines de cette ville à prendre le plaisir de la chasse ; une nuit, s'étant égaré, il attendait le retour du jour auprès d'un arbre quand il vit venir un pêcheur qui se rendait à sa cabane. Le Roi s'annonça à lui comme un écuyer du prince qui s'était égaré et le pria de le conduire au camp ; le pêcheur s'excusa sur le mauvais temps et sur le risque qu'il avait dans un lieu coupé de marais et pria, sans façon, l'écuyer de partager avec lui sa cabane et un mauvais repas. Le lendemain, ils se mirent en chemin et, ayant rencontré les gardes qui étaient à sa

¹ -*Ibid.*, pp.65-66.

découverte, Almonstor se fit connaître et demanda à son hôte quelle récompense il désirait : « Sire, lui dit le pêcheur, je voudrais, au lieu d'une cabane, avoir une maison que je pusse offrir à un chasseur égaré si l'occasion s'eb présentait ». L'Emperur fit bâtir, dans le même lieu, un beau palais où il allait passer le temps de la chasse et le pêcheur en fut le concierge ; les grands de la cour s'empressèrent de faire bâtir des maisons auprès et ce fut bientôt une petite ville ; elle contient aujourd'hui près de mille familles et a conservé son nom d'Alcassar Quibir, qui veut dire grand palais [...] ».¹

La même histoire est racontée au livre III de *Description d'Afrique*, mais Chénier l'a substantiellement transformée. Raconté par Léon L'Africain, l'histoire prend une signification politique qui consiste à montrer les bons rapports qui existaient en Yaaqub al-Mansour et ses sujets. Dans la légende, le roi ne se montra pas ingrat puisqu'il fit bâtir palais et maisons qu'il donne au pêcheur, devenu après seigneur de la nouvelle ville. En transformant cette histoire, Chénier cherche à la vider de sa portée symbolique. L'histoire n'illustre plus dans son texte qu'une vertu morale, la générosité, et le pêcheur, n'obtient à la fin de l'histoire que l'humble fonction de concierge, au lieu de l'honorifique poste de seigneur et de gouverneur que lui avait donné Léon L'Africain. Une légende au symbole politique, mettant en rapport les rapports princes et peuples, très cultivée au XVI^e siècle, n'est plus pour un homme des Lumières qu'une anecdote pittoresque et anodine.

Les descriptions des provinces, chez Chénier ne relèvent pas du travail de l'historien mais des prérogatives du consul qui a soif de rendre compte de l'état du commerce ou de la navigation. Quand il a quitté Safi pour s'installer à Rabat-Salé, il se rendait déjà compte de l'importance de la position du point de vue commercial.

«Au sud de la rivière de Salé est la ville de Rabat, écrit-il ; ces deux villes sont voisines l'une de l'autre qu'on ne doit pas les séparer. Il y a eu anciennement nombre d'établissement à Rabat ; mais les difficultés de navigation sur cette rivière et les entraves qui naissent de l'arbitraire du prince, ont rebuté les Européens. Rabat est cependant la place la plus propre au commerce de la côte, par son voisinage de l'Europe et par la quantité de laines, de cuirs et de

¹-Ibid., p.p.72-73.

cires qu'on pourrait en extraire ; cette place d'ailleurs est à portée de fournir avec plus de facilité aux consommations des importations d'Europe. »¹

Les *Recherches historiques sur les Maures*, marque une époque charnière au niveau du regard porté sur le Maroc et ses habitants. Les relents de la littérature barbaresque font parfois surface. Chénier, en fin connaisseur, du phénomène barbaresque et ayant assisté dernières tractations franco-marocaines au sujet des captifs, ne pourrait s'émerveiller à outrance surtout. Mais, imprégné des Lumières, il ne peut se priver de rêveries rousseauistes. Les Maures ne sont appréciés que dans leur ruralité datant des premiers siècles du monde. « Leur gouvernement despotique ne connaît pour principe que les convenances du moment ; il ordonne ; tranche, coupe et ne discute pas. » Leur histoire est brutale et chaotique et ils en sont responsables parce qu'ils n'ont pas d'archives. Peut-on se placer dans la posture de l'historien lorsqu'on a un jugement arrêté ? Certainement non ! Décidément il faudrait encore une soixantaine d'années pour que la perception change, du moins varie.

Chapitre II

Le Maroc de Delacroix :

Durant les dernières décennies du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, une vigoureuse attirance pour l'Orient se fait sentir au sein de l'élite intellectuelle française grâce à l'effraction sans précédent du socle littéraire par la thématique en vogue de l'Orient. Parallèlement, insufflée par la Campagne d'Egypte, la conquête de l'Algérie, la volonté de mieux connaître l'étranger devient une préoccupation des pouvoirs publics en France qui n'hésitent plus à financer des expéditions scientifiques conduites par ses propres observateurs patentés. Ces éléments tous réunis vont contribuer à amplifier le phénomène de vulgarisation d'un Orient perçu initialement comme farouche et singulièrement hermétique.

Cet attrait n'allait pas se cantonner aux seuls écrivains comme Chateaubriand, Nerval et d'autres. Il prendra forme dans l'imaginaire d'artistes

¹ -Ibid., p.136.

peintres dont le chef de file est incontestablement Eugène Delacroix. L'intérêt cardinal de ce dernier pour la thématique orientale est consécutif à la prise de connaissance d'une somme accrue de témoignages transmis par les hommes qui reviennent d'Orient, de relations des voyageurs et aussi des poèmes de Lord Byron ; en peinture, ce sont les tableaux et les esquisses de Gros, de Girodet et de son ami Monsieur Auguste. Ce dernier a rapporté de ses nombreux voyages au Moyen-Orient des toiles mais aussi des objets et des vêtements, autant de « *curiosités* » que Delacroix mettra à profit pour peindre ses amis en sujets turcs ou grecs. Ces influences annonçaient l'éclosion d'une sensibilité romantique, qui contribua à faire connaître au peintre les aspects exotiques et enchantés de la terre et des mœurs orientales.

Cependant, ces éléments disparates et fragmentaires ne favorisent chez l'artiste qu'une connaissance assez vague, à la fois documentaire et imaginaire de la vie orientale. Au début du siècle, le genre historique était à la mode et les tentatives de restitution de l'Orient s'avèrent tout aussi superficielles. Il est assez significatif cependant de voir le jeune artiste vouer un engouement incontestable pour les décors et les scènes d'Orient.

Au début de sa carrière, en 1817, encore tout jeune, il avait peint les portraits de l'ambassadeur de Perse et de son esclave préférée, en s'inspirant des dessins persans. Les esquisses qui illustrent cette nouvelle tendance et ce goût immoderé pour les choses de l'Orient foisonnent; et, partant, ne cessent de s'accumuler au point de former florilège dont la densité n'est pas négligeable qui impulsera les suffrages dithyrambiques de la critique d'art et d'un public de plus en plus nombreux et enthousiaste.

En 1822, Delacroix réalise l'aquarelle, « Grec en embuscade », qui représente une scène de bataille lors de la guerre entre Turcs et Grecs; l'année suivante, il peint deux Orientaux en costume, en plus de deux autres toiles illustrant des officiers grecs. Mais ce ne sont là que des œuvres particulièrement imaginatives qui n'ont pas cessé d'obséder son esprit des choses d'Orient et, durant cette période, la référence à l'Orient n'est pour lui qu'un moyen de traduire des émotions dont l'intensité semble être pétrie d'une force nouvelle.

Il faudra attendre le célèbre voyage que le peintre effectuera au Maroc, et qui aura duré six mois, pour voir naître chez l'artiste français le sentiment que l'Afrique du Nord était aussi une destination importante et présentait autant

d'intérêt pour l'inspiration de l'artiste plasticien que le traditionnel pèlerinage en Turquie des passionnés d'exotisme et de sensations fortes. Aussi ce voyage incarna-t-il, pour Delacroix, l'occasion de fixer ses ambitions et de leur donner une configuration vivante. Il s'agit pour lui d'une aventure authentique à tous égards. Une aventure qu'il traduira à la mine de plomb, à la gouache et à l'aquarelle. Raymond Escholier a qualifié le peintre de «*premier pèlerin du Moghreb*». Delacroix, conscient que les images du Maroc colportées par les voyageurs qui l'ont précédé étaient imprécises, voire dénigrantes, s'exprime avec un peu de circonspection :

«Nous allions chercher un pays inconnu sur lequel on nous donnait les notions les plus bizarres et les plus contradictoires. C'est un an et demi après la prise d'Alger, au moment où tout ce qu'il y avait de musulman au monde était profondément ulcéré de la brèche faite à l'antique réputation des Barbaresques »¹.

L'impact de ce voyage sur la vie de l'artiste équivaut à celui qu'avaient engendré l'Italie et plus particulièrement Rome dans l'existence d'autres artistes comme David, Ingres ou Corot. Dès son arrivée à Tanger, les scènes d'Orient commencent à prendre forme dans l'imagination de Delacroix. Le Maroc sera à l'origine de tableaux des plus fascinants qui n'avaient jamais été peints auparavant. Il effectua ainsi une entrée distinguée au devant de la scène de la peinture occidentale. Les thèmes marocains vont composer une part essentielle dans son œuvre. Les atmosphères locales et les ambiances intimes sont restituées d'une manière digne et charmeront le public des salons parisiens, défiant ainsi les grandes relations orientales, attirantes certes, mais jugées fragmentaires et visqueuses.

A la fin de décembre 1831, le peintre écrit à son ami Villot qu'il sera probablement parti pour le Maroc la semaine suivante. «*Ne riez pas trop, ajoute-t-il, c'est très vrai*».

Ce voyage, il le doit à une ravissante actrice de l'époque, Mlle Mars, qui avait préconisé à son admirateur, le comte Charles de Mornay, chargé d'une députation diplomatique auprès du Sultan du Maroc, à la veille de la conquête de

¹ - Cahier1-a.

l'Algérie, d'adoindre à sa mission le jeune peintre dont le talent, jugé flamboyant, pouvait être utilement mis au service de la mission.

Bien évidemment, sur le plan politique, les desseins de la mission se laissent aisément deviner. Après la conquête d'Alger, la France occupait seulement la bande littorale sur la Méditerranée. Mais elle n'allait certainement pas se contenter d'un mince territoire et comptait poursuivre des opérations militaires à travers tout le pays. Elle avait besoin d'obtenir la neutralité du Sultan du Maroc afin d'asseoir son autorité sur d'autres provinces de l'intérieur. La résistance de l'Emir Moulay Abd el-Kader lui donnait du fil à retordre et ses déplacements incessants entre les deux frontières créèrent un climat d'insécurité dans la région d'autant plus que la province de Tlemcen qui venait d'être soumise à l'autorité française faisait partie du royaume du Maroc. Tout l'Est marocain fourmilla d'accrochages et la mission prescrite à l'émissaire extraordinaire devait obtenir encore la restitution de trois vaisseaux français, *l'Albine*, *le Marie-Josèphe* et *l'Amitié*, subtilisés par des résistants algériens à la marine française et dissimulés en rade des ports Marocains.

Afin de trouver une issue avantageuse à ces affaires contingentes et d'aboutir à un consensus sur les différends, factuels et potentiels, entre les deux pays, le gouvernement français du Roi Louis-Philippe était enclin à envisager de conclure un accord amiable avec le Sultan du Maroc Moulay Abd Errahman. Dès le 8 décembre, le ministre des affaires étrangères M. Sébastiani donne les instructions préliminaires au diplomate désigné à être «envoyé extraordinaire de France au Maroc», le comte Charles Edgar de Mornay, alors âgé de trente ans, qui voyagera en compagnie de deux valets, Claude Maurignaut et Pierre Boispon et un chargé de courrier François Ferry. Il incombe à la mission diplomatique, dépêchée au Maroc sous la responsabilité du comte de Mornay de débattre des points de divergence restés en suspens entre les deux pays et d'aboutir à un accord de bon voisinage avec le Maroc.

Les éloges rendus au talent de Delacroix par le gestionnaire du fameux journal des Débats, Armand Berlin ou encore le directeur de l'Opéra Charles Edmond Duponchel auprès du jeune diplomate trouvent leurs échos dans son âme tourmentée par cette mise à l'épreuve diplomatique et il souhaite parer son ambassade d'un prestige mondain. Mais ce sont certainement les souhaits de la célèbre actrice Mademoiselle Mars qui seront décisifs dans cette cooptation : «*En compagnie (d'un) jeune peintre ayant du talent, de l'esprit et d'un excellent*

caractère, ce qui n'est pas à dédaigner lorsqu'on doit passer côte à côte quatre ou cinq mois».

Ce faisant, le jeune peintre Eugène Delacroix, dûment recommandé par des amis communs, se rendit au Maroc pour accompagner cette mission diplomatique. D'emblée, « [...] il découvre là dans l'enthousiasme, l'objet précis de son désir. Ce n'est pas que ses rêves prennent corps- ils n'en manquaient pas- mais ils trouvent leur vrai visage, définitif, dans les réalités sociales maghrébines qui sont ainsi subsumés. Fantasias, processions confrériques, sorties publiques de hauts dignitaires fourniront désormais, avec les motifs animaliers, les sujets récurrents de son inspiration orientale. »¹

A mesure qu'il visite les cités de l'intérieur, il n'a de cesse de scruter l'éclat étalé des lumières, des couleurs et d'observer avec un savant intérêt les formes des hommes et des cavaliers lors des réceptions officielles. Ses carnets de dessins sont un témoignage de l'admiration qu'il exprime à son retour sur ce pays, ses habitants et leur civilisation. L'image du Maroc enrichie par un regard d'artiste est une révélation. Peaufiner ce regard n'a pas été une sinécure. Delacroix sait prendre son temps et instrumentaliser une mémoire sélective dont il est conscient qu'elle n'est pas à l'abri de scansions d'anamnèse. Longtemps après, les doutes sur la nature fugace des souvenirs demeurent omniprésents :

« *On conviendra aussi que plus les souvenirs sont récents, plus il est difficile de les fixer de manière à ne pas regretter d'omissions importantes [...]. A une certaine distance des événements, au contraire, le récit gagnera en simplicité ce qu'il doit perdre en richesse de détails et de petits faits. On glissera plus facilement et avec moins de regrets sur une foule de petits faits dont la nouveauté peut exagérer l'importance. Il est difficile de savoir s'arrêter en cours d'épanchement. [...] La date de ce voyage est déjà ancien ; ce qui m'eût empêché d'en écrire quelque chose il y a quelques années, est justement ce qui m'en donne le courage aujourd'hui. Je ne vois plus qu'à travers un nuage une foule de circonstances qui avaient fixé mon attention. Beaucoup de ces dernières me paraissent inintelligibles. En revanche je vois*

¹ - Pouillon, François, *Fantaisie et investigations dans la peinture orientale du XIXème siècle*, in *D'un Orient, l'autre*, volume 1, Editions du CNRS, paris 1991, p.269.

clairement en imagination toutes ces choses qui méritent d'être conservées dans la mémoire ou tout au moins présentées à des lecteurs ».¹

A l'instar des écrivains voyageurs qui l'ont précédé, le peintre a le même réflexe de l'accroche visuelle qui sépare les deux mondes. Une fois dans la baie de Tanger, il jette un dernier regard vers le Nord au milieu des flots de la Méditerranée et de l'Océan atlantique pour admirer à distance les montagnes de la Sierra Nevada. Ces cimes d'Andalousie en train de se dissiper sous la lumière du soleil levant à la manière des souvenirs qui échelonnent le courant de sa vie; stances de mémoire s'évaporant sous une lumière incertaine qui se succède à l'aurore du matin après avoir tracé son arc diurne au-dessus de l'horizon que les miroirs de la mer réfléchissaient en vagues rosâtres. Le peintre, un brin nostalgique, devait lutter contre une tristesse lugubre qui s'emparait de lui à l'idée de laisser derrière lui les amours les plus chères. Puis, *la Perle* s'approche enfin du large de Tanger, le jeune romantique aperçoit de loin au sommet des montagnes verdoyantes la ville de Tanger juchée sur deux collines, abritées de maisons peintes d'une blancheur scintillante, surmontée par les minarets des mosquées qui se dressent droit vers le ciel.

Delacroix pouvait assez s'émerveiller de la beauté des spectacles. L'apparence visible des paysages remplit son âme d'émotions et de toutes les diverses pensées qui lui viennent à l'esprit, il n'y en a point d'autres qui l'agitent et l'ébranlent si fort que font ces passions palpitantes. Delacroix éprouve enfin la révélation d'une grâce à laquelle il avait impatiemment aspiré.

Le 24 janvier de l'année 1832, « *par le plus beau soleil du monde* », Delacroix peut enfin fouler la terre, ou plutôt le sable de Tanger, car le port est dépourvu de débarcadère. C'est donc à dos d'homme, que le peintre touche la côte africaine. Le vice-consul de France M. Jacques Denis Delaporte se rend sur *La Perle*, stationnée dans la baie de Tanger, pour offrir au comte de Mornay les suggestions de son expérience, le renseigner sur les pratiques protocolaires courantes dans ce pays et les égards que les autorités locales réservent à l'intention

¹ - Manuscrit A, folio 1v°.

des envoyés spéciaux des autres nations¹. Ensuite il retourne à Tanger pour débattre avec le Pacha des modalités de la réception de l'ambassadeur².

Une fois débarquée, la mission consulaire en compagnie des membres présents sur les lieux s'arrangent en un long défilé, devancés par une musique militaire, entourés de soldats de la garnison qui leur font suite, se dirigent jusqu'aux vastes portiques de l'édifice de la douane à la rencontre du Pacha de Tanger, Sidi Larabi Saïdi qui les reçoit avec grande considération et leur témoigne dans un discours prononcé à l'occasion des vœux d'amitié et de bienvenue.

Le dimanche 29 janvier, le représentant de l'autorité locale, le Pacha de Tanger en compagnie du directeur général de la douane Sidi Ettayeb Biaz ainsi que les «Oumanas» (administrateurs) de la ville, personnages humbles et pleins de dignité, enrobés dans leurs formidable «Ksas» d'une blancheur immaculée, évoquant pour le peintre les membres du Sénat romain, offrent une aimable réception d'accueil en l'honneur de l'ambassadeur et sa suite en présence des diplomates étrangers à l'entrée du palais du Sultan qui se trouve à l'intérieur de la Casbah, lieu de résidence du Pacha et siège de son administration.

Etant donné la position géographique de la ville de Tanger, elle fut la capitale diplomatique de l'époque où siégeaient la plupart des représentants des pays européens. Comme toutes les autres villes du royaume, elle était entourée de remparts qui la protégeaient contre d'éventuels assauts brusques et n'envisageait guère de s'étendre au-delà de ses fortifications.

Cependant, c'est la ville qui comptait la plus importante colonie européenne du pays. Selon le témoignage d'Antoine Burel, un citoyen français ayant visité la ville durant cette période, venu au pays à l'occasion d'une mission diplomatique en 1808; la communauté européenne comptait approximativement 150 personnes. Elle menait une vie assez ennuyeuse en raison de son autarcie. Cette monotonie fastidieuse était tempérée, de temps à autre, par des réceptions que les différents consuls donnaient respectivement à l'occasion de la célébration d'une fête nationale. Le seul enchantement que pouvaient s'offrir les membres de cette communauté était de s'adonner à des randonnées de chasse aux environs des murailles de la ville et que Delacroix trouve d'un goût exquis.

1-A Tanger, outre la France, huit nations sont représentées : les Etats-Unis, la Suède, le Danemark, l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne et l'Espagne.

L'absence de liens de proximité entre la communauté européenne et la population locale résulte d'une intolérance partagée de part et d'autre et qui relève incontestablement, soit de croyances culturelles, religieuses ou nationalistes qui font que chaque groupe s'estime très parfait dans ses convictions, juge les songes de son goût pour l'unique certitude véritable et continue de prendre pour inspiration toutes les perceptions spécifiques qui l'assailtent.

Dès son arrivée à Tanger, Delacroix fut surpris par la splendeur des paysages et la première impression qu'il a eue aussitôt à terre fut l'émerveillement devant la fascination de la découverte. Il a l'impression qu'il fait un rêve ou qu'il est porté dans un autre monde; il est tout distrait de ce qu'il aperçoit. L'émerveillement du peintre devant la découverte de l'authentique s'accompagne immédiatement d'une crainte de perdre le secret de la singularité qui caractérise les hommes et les choses de ce pays.

Curieusement, aussitôt arrivé, il s'inquiète déjà à l'idée de perdre, à son retour à Paris, l'authentique qui «court dans les rues». Heureuse jonction entre le monde merveilleux des beaux rêves et la déception de tout perdre à l'instant de l'éveil.

Une rupture dans la perception de la notion de l'espace et du temps est à l'horizon. Il découvre un peuple qui lui semble être descendu directement des temps les plus anciens. Il confie à son ami Jean-Baptiste Pierret:

«J'arrive maintenant à Tanger. Je viens de parcourir la ville. Je suis tout étourdi de ce que j'ai vu. Je ne veux pas laisser partir le courrier, qui va tout à l'heure à Gibraltar, sans te faire-part de mon étonnement de toutes les choses que j'ai vues. Nous avons débarqué au milieu du peuple le plus étrange. Le Pacha de la ville nous a reçus devant tous ses soldats. Il faudrait avoir vingt bras et quarante-huit heures par journée pour faire passablement et donner une idée de tout cela. Les Juives sont admirables. Je crains qu'il soit difficile d'en faire autre chose que les peindre: ce sont des perles d'Eden. Notre réception a été des plus brillantes pour le lieu. On nous a régaleés d'une musique militaire des plus bizarres. Je

suis en ce moment comme un homme qui rêve et qui voit des choses qu'il craint de voir lui échapper»¹

Le jeune peintre romantique observe scrupuleusement ce monde pittoresque, fait de dépaysement, d'exotisme auquel son imagination fougueuse aspirait passionnément depuis quelques années. Sur cette terre inconnue où il vient de débarquer, les songes défilent devant ses yeux, mais cette fois-ci dans le réel. Delacroix est secoué, désorienté; les sensations qu'il éprouve au contact de ce nouveau monde ont une fréquence subliminale qui l'assaille corps et âme.

Au Maroc, dans le creuset du réel, le peintre découvre la grandeur d'un peuple à travers le regard serein de celui-ci, son renoncement devant la fuite du temps, et la noblesse de ses attitudes inlassablement répétées depuis les temps les plus lointains. Il observe, sous la lumière éclatante de la Méditerranée, un peuple qui possède une richesse millénaire. Il admet volontiers avoir foulé une terre encore vierge, berceau d'une pureté primitive restée encore intacte.

Alors il écrit à son ami intime Pierret pour lui révéler cette certitude que confortent de fortes réminiscences gréco-latines : «*Imagine, mon ami, ce que c'est que de voir couchés au soleil, se promenant dans les rues, raccommodant des savates, des personnages consulaires des Catons, des Brutus, auxquels il ne manque même pas l'air dédaigneux que devaient avoir les maîtres du monde; ces gens-ci ne possèdent qu'une couverture dans laquelle ils marchent, dorment, et sont enterrés, et ils ont l'air aussi satisfaits que Cicéron devait l'être de sa chaise curule. Je te le dis, vous ne pourrez jamais croire à ce que je rapporterai; parce que ce sera bien loin de la vérité et de la noblesse de ces natures. Il passait hier un paysan qui était foutu comme tu vois ici [à cet endroit petit croquis]. Plus loin, voici la tournure qu'avait avant hier un vil Maure auquel on donne vingt sous. Tout cela en blanc comme les sénateurs de Rome et les Panathénées d'Athènes»².*

Depuis lors, Delacroix déploie tout son génie pour déceler le secret intime de ce peuple serein et heureux qui vit en harmonie avec la nature, dans un accord spirituel parfait, saccadé par des gestes quotidiens d'une aisance légère et sous l'allure d'une vie paisible.

¹-Lettre à Pierret, datée du 25 janvier 1832, *Correspondances générales*, t, I, p.307. La correspondance a été publiée par André Joubin en 5 volumes (1935-1938). Les lettres marocaines ont été commentées par Maurice Arama.

² -Lettre à Pierret du 29 février 1832, ibid., p.309

Delacroix est comblé dans ses attentes esthétiques. Quand le peintre arrive au Maroc en 1832, il conçoit instantanément tout l'intérêt de l'aventure. Il constate que le pays est une source intarissable d'inspiration. Dans une lettre adressée à Frédéric Villot le 29 février, il écrit :

«C'est un lieu tout pour les peintres. Les économistes et les St-simoniens auraient fort à critiquer sous le rapport des droits de l'homme et de l'égalité devant la loi ; mais le beau y abonde ; non pas le beau si vanté des tableaux à la mode. Les héros de David et compagnie feraient une triste figure avec leurs membres couleur de rose auprès de ces fils du soleil : mais, en revanche, le costume antique y est mieux porté, je m'en flatte»¹

Dans sa correspondance, Delacroix insiste sur la similitude avec l'Antiquité et critique les néoclassiques. Ce parti pris s'accorde avec la perception de l'univers qu'il découvre. Cet univers est celui où les Marocains drapés dans leurs djellabas et leurs burnous rappellent à l'artiste, les Grecs de l'Antiquité. En évoquant cette image, il prend ses distances avec la culture classique, celle de l'Orient de bazar et des *Mille et une nuits*.

Le peintre fait la rencontre d'un Maroc atemporel, très différent de la civilisation occidentale. Le pays qu'il observe baigne dans un Islam qui régit tous les rapports. Le sultan est plébiscité par les chefs religieux. Les féodaux, pachas et caïds sont soumis à son autorité. La collecte des impôts peut occasionner des frictions qui se terminent par des arrangements.

L'architecture et la décoration des maisons et palais pérennissent la pureté du style antique. Les femmes vivent cloîtrées dans des harems et ne sortent que voilées. C'est le monde oriental, ardemment convoité que le peintre estime approcher, mais il découvre là la Grèce antique et l'Italie romaine au sein de ce pays auquel il est confronté: «*Les Grecs et les Romains sont à ma porte... Rome n'est plus dans Rome...*» Rome, c'est Tanger. L'analogie entre les deux mondes lui semblait si frappante qu'il n'hésitait plus à la pousser plus loin encore au point d'en faire une chose indistincte.

La pensée que l'Orient offrait l'image d'une société semblable à celle de l'Antiquité, qui se perpétue à travers les siècles, n'est pas une évocation spécifique à Delacroix. Il ne fait que rejoindre l'opinion abondamment répandue chez ses

¹ -Delacroix, *le Voyage au Maroc*, Institut du Monde Arabe, Flammarion, 1999, Paris, p.76

contemporains français, traditionnellement philhellènes, qui partageaient des idées analogues notamment dans le cercle des peintres. De surcroît, il les rejoint aussi sur cette déférence spontanée pour le modèle antique mais il s'en écarte largement quant aux suites pratiques.

Une justification de cette appréhension semble être admise sans réticence par une large masse de critiques. Elles estiment que l'analogie de l'occident Maure avec l'Antiquité hellénique et romaine signifiait simplement une synthèse possible entre la formation classique du peintre, en aucun cas reniée, et son impulsion romantique, dû à un rejaillissement profond de son instinct.

C'est peu dire que le voyage au Maroc a marqué Delacroix, tant l'homme que l'artiste. L'expérience de l'artiste se reflète assurément dans ses tableaux, mais aussi dans les croquis et les dessins, plus élaborés et qui traduisent ses impressions. L'aventure vécue par le peintre en compagnie de l'ambassade témoigne d'une réelle curiosité pour les paysages, les personnages, les costumes. Aussi n'hésite-t-il point à consigner à la mine de plomb des indications de couleur ou une impression spontanée dont il désire maintenir la trace. Les dessins sont la plupart du temps réalisés sur un rapide croquis préparatoire au crayon noir.

Pendant la période d'attente obligée dans la ville de Tanger, Delacroix, excepté les moments passés en présence des membres du consulat, les réceptions que l'ambassadeur organisait à l'honneur des consuls d'Angleterre, de Suède et de Danemark, avait approché certaines familles juives grâce à son compagnon Abraham Benchimol, interprète de son état. Auprès de cette communauté, il pourra disposer de modèles lui permettant de dessiner de nombreuses pages de l'album du Musée de Chantilly.

Grâce à l'hospitalité de la famille Benchimol, il découvre les aspects de la civilisation marocaine que peu d'artistes et de voyageurs ont connu avant lui. Chez ses hôtes, il peut dessiner tout à loisir la beauté des juives au teint blanc, aux petits pieds nus et charmants qui « *se posent en toute liberté sur le tapis* ».

Delacroix, dont le séjour à terre resterait à sa charge, trouvait un bon accueil dans l'entourage du drogman Benshimol et la date du 21 février reste inoubliable dans sa mémoire. Le peintre fut invité ce jour-là à assister à un mariage au sein d'une famille juive de Tanger. Après avoir assisté à la cérémonie, tout le futur tableau s'y trouve esquissé, avec le souci de précision du détail :

« *La noce juive. Les Maures et les Juifs à l'entrée. Les deux musiciens. Le violon, le pouce en l'air, le dessous de l'autre main très ombré, clair derrière, le haïk sur la tête, transparent par endroits ; manches blanches, l'ombre au fond [...]. A côté du violon, femme juive jolie ; gilet, manches, or et amarante. Elle se détache moitié sur la porte, moitié sur le mur. Plus sur le devant, une plus vieille, avec beaucoup de blanc qui la cache entièrement [...] Un pilier se détachant en nombre sur le devant. Les femmes à gauche, étagées comme des pots de fleurs. Le blanc et l'or dominent, et leur mouchoirs jaunes. Enfants par terre, sur le devant. A côté du guitariste, le Juif qui joue du tambour de basque. Sa figure se détache en ombre et cache une partie de la main du guitariste [...]. Des Juifs assis sur les marches [...]. En haut des Juives qui se penchent. Une à gauche, nu-tête, très brune, se détachant sur le mur éclairé de soleil. Dans le coin, un vieux Maure, à barbe de travers ; haïk pelucheux, turban placé bas sur le front, barbe grise sur le haïk blanc [...] Les femmes dans l'ombre près de la porte, très reflétées.»¹*

Cette toile fournit la concrétisation la plus éloquente d'une harmonie entre la minutie de l'observation et l'euphonie très recherchée d'une luminosité plus au moins adoucie. Elle célèbre, en effet, cette performance que le peintre cherchait à atteindre par la grâce de ce sentiment des contrastes lumineux apprêtés avec un synchronisme perfectionné.

Delacroix a respecté scrupuleusement les notes qu'il avait consignées dans son album sur l'aspect vif de la cérémonie nuptiale. Par un usage apprêté d'attention et de soin, il dispose les musiciens au fond de la scène pour focaliser la vue sur les femmes qui dansent au rythme de la musique. Par prévoyance, il range le vieillard qui joue du tambour basque au premier plan du côté des spectateurs. Il ne lui attribue aucun rôle dans la distribution musicale.

Ce tableau fait jaillir la lumière dont l'intensité varie selon les angles. Cette lumière, due à la réfraction des rayons venant du haut à travers la cour centrale de la maison, laisse répandre sur cet espace, clos et sans toiture, une atmosphère particulière qui met en valeur les couleurs des costumes.

¹ - Delacroix, *Le Voyage au Maroc, op.cit*, p.70.

La période d'attente à Tanger fut alors fructueuse pour le peintre. En plus de l'apport de la communauté juive, Delacroix a bénéficié de la connaissance de Jacques Denis Delaporte, vice-consul de France depuis 1819 au Maroc. Face à l'attitude rétive de la population musulmane, Delacroix ne peut faire poser les hommes et les femmes à cause de leur position religieuse qui prohibe la représentation et les portraits. Alors, il sollicite l'assistance du vice-consul de France qui réunit au Consulat des notables musulmans. Le peintre trouve ainsi l'occasion de noter quelques traits, quelques attitudes, mais ce ne sont que des indications fragmentaires, des esquisses très rapides pour une utilisation ultérieure.

Delacroix demeura à Tanger jusqu'au mois de mars, soit près de six semaines. Pendant ce temps là, il réserve l'essentiel de sa journée à la découverte de la ville et de ses alentours. Il effectue dans les environs des balades à cheval qui lui procurent une immense joie. Il dit vivre « *des moments de paresse délicieuse dans un jardin aux portes de la ville, sous des profusions d'orangers en fleurs et couverts de fruits.*» Il admet être incapable de pouvoir représenter le pays et la civilisation d'Islam tels qu'il les perçoit : « *Tout ce que je pourrai faire ne sera que bien peu de chose en comparaison de ce qu'il y a à faire ici. Quelques fois les bras m'en tombent, et je suis certain de n'en rapprocher qu'une ombre.*»¹

En parcourant la ville, il observe le quotidien des habitants, il scrute le mouvement continual de la foule et flâne au milieu du public. C'est probablement sur la grande place du marché, appelée *Grand Socco*, que le promeneur a pu assister à une manifestation mystique, au dernier étage d'une maison, en compagnie de Mornay. Ce spectacle de la procession des Aïssaouas² sera évoqué dans sa célèbre toile : *les convulsionnaires de Tanger*.

Pour les Convulsionnaires de 1838, Delacroix ne pouvait se baser dans son élaboration sur aucune esquisse graphique ou une transcription textuelle à part un dessin ébauché furtivement et parachevé par une aquarelle exécutée sur le vif de la scène au profit du comte de Mornay.

¹ -Lettres à Pierret, 8 février 1832, *op.cit*, p.65-66.

²- Les adeptes de la confrérie fondée au XIIe siècle par le soufi Sidi Mohamed El Hadi ben Aïssa originaire de Meknès et dont le temple est le théâtre des Aïssaoui qui s'y rassemblent pour se livrer à des chants mystiques, à des danses frénétiques ou à des mouvements de transe désordonnés et parfois violents.

Dans ce tableau, nulle imagination, seule la vie s'y agite dans son calme comme dans sa frénésie. L'atmosphère qui s'y palpite traduit le déchaînement des adeptes de la confrérie sous le regard impassible des uns, l'étonnement des autres et toute la plénitude du spectacle. Les hurlements furieux et les mouvements déchainés des adeptes poussent Delacroix à traduire cette hystérie collective dans une aquarelle figurant dans les carnets offerts à l'ambassadeur Mornay. De retour en France, il rapportera cette scène en deux versions, la première en 1837 et la seconde en 1738.

Si le long séjour à Tanger provoqua un grand émerveillement chez le peintre, ce sentiment fut encore renforcé à Meknès. En effet, le 6 mars, la délégation française accompagnée du ministre des finances et des affaires étrangères Ettayeb Biaz partit pour la capitale ismaïlienne dans la foulée d'une expédition sous le commandement du Caïd Ben Abou qui, par crainte d'attaques subversives, dispose d'une escorte de cent vingt cavaliers. Le Makhzen pourvoit mules et chevaux. Les provisions seront offertes par les tribus. Les péripéties de ce voyage, qui dura neuf jours, seront riches en découvertes et rencontres. Le rythme nonchalant de la caravane serait à l'avantage de Delacroix pour établir de bienveillantes rencontres avec la population et les paysages. Du haut de sa monture, le voyageur ne perd pas un moment. Il tient en équilibre son carnet de croquis sur le pommeau de son cheval. Il croque les montagnes violettes, le sable jaune, le bleu du ciel. Les notes du journal de Delacroix sont plus brèves. On les sent prises en marche aussi bien qu'au campement du soir.

Le voyageur écrit :

« 6 mars, à Garbia, parti vers 7 ou 8 heures- Monté une colline, le soleil à gauche. Montagnes très découpées les unes les autres sur un ciel pur.

Trouvé diverses tribus. Coups de fusils en sautant en l'air.

Traversé une montagne (Laclao) très pittoresque. Pierres. Je me suis arrêté un moment.

Hommes sous les arbres près d'une fontaine ; hommes à travers les broussailles.

Très belle vue au haut de la montagne, demi-heure avant le campement ; lamer à droite et le Cap Spartel.

Courses de poudre dans la plaine avant la rivière...

Les tribus allant rendre hommage au pacha et menant des provisions.»

Delacroix assiste ainsi à sa première course de chevaux, donnée en l'honneur des membres de la caravane à l'occasion de leur passage à Garbia, (Souk el Had El Gharbia) dans la région de Larache. Les courses de poudres, ou fantasias, sont des pratiques qui remontent loin dans l'histoire sociale du Maroc. Elles sont pratiquées essentiellement dans la campagne par de jeunes cavaliers à l'occasion de festivités ou lors des rassemblements à caractère religieux ou tribal surtout à la fin de la saison des moissons.

Les courses de poudres auxquelles le peintre assista à maintes reprises lors de son voyage de Tanger à Meknès lui inspirent une fois de retour en France un thème favori qui a été traité dans une aquarelle et quatre peintures. Ce thème qui passionne le peintre inaugure un long travail artistique qui s'échelonne sur plusieurs années et qui donnera naissance à plusieurs versions. Celle de l'album de Mornay, dans le tableau du Musée de Montpellier, *Exercices militaires des Marocains*, correspond exactement aux notes consignées par l'artiste le jour même où il traversa Souk el Had el Gharbia le 6 mars 1832. La version qui fut exécutée en 1833 s'approche considérablement de l'aquarelle offerte au comte de Mornay mais possède la singularité de mettre en relief le contraste apparent du mouvement rapide des cavaliers. Elle ôte les murailles et la porte de la ville de Meknès pour dresser à l'autre extrémité du passage des cavaliers, des figuiers de barbarie, ce qui attribue à la toile un ancrage dans l'espace sud méditerranéen.¹

En 1847, il renoue avec le même thème et garde le même titre *Exercices militaires des Marocains*, mais il ajoute à la toile un jet de lumière sur l'ultime instant de la galopade à la fois étonnante et plus emportée.² La quatrième version est l'aquarelle offerte au vice- consul Delaporte. Elle est aujourd'hui en possession de ses héritiers.)

A chaque halte, les muletiers déballent les malles, dressent les tentes, les équipent de tapis, de coussins et allument de grands feux. Au centre du campement, la tente du comte De Mornay est la plus grande, la plus distinguée et que le drapeau français pavoise. Un homme se présente pieds nus et baise le sol. Il apporte avec lui sur un grand plateau un mouton grillé, du couscous, du thé et des

¹ - La toile est conservée aujourd'hui au Städelisches Kunstinstitut de Frankfort

² - Cette toile aux dimensions relativement considérables (0,66x 0,80) appartient actuellement à la collection Oscar Reinhart à Winterthur, Johnson 1986, n° 353 et 3è-‘pl.165et 195.

pâtisseries roses et vertes. Delacroix trouve l'occasion de montrer à l'ambassadeur les esquisses et les dessins pris au courant de la journée.

De sa tente Delacroix écoute les sons qui viennent de l'extérieur. Un air de flûte joué par des sentinelles. Il sort voir ces hommes accroupis, les dessine, prend sur papier leurs attitudes. Ces gardes l'informent sur les dangers des déplacements sur les routes marocaines. Le danger peut venir des fauves qui peuvent surgir à tout moment ou des tribus de *bled siba* connues pour leur agressivité et leur pillage.

Le lendemain après quelques heures de chevauchée, la caravane est surprise par une nuée de poussière et des coups de fusils. Le caïd Ben Abou rassure ses compagnons de route en leur affirmant que la cavalerie est celle de la province qui, par une course de poudre, une fantasia, vient présenter les honneurs à la délégation française. Le peintre ne manque pas de croquer ce spectacle et de noter les détails des cavaliers : les hautes bottes de cuir fauve, l'éclat vert d'un pantalon, les sabres recourbés plantés dans les larges ceintures.

Le 7 mars A Tleta Rissana

« *La plaine terminée par des oliviers très grands sur la colline. Nous avons déjeuné au bord de la rivière Aiacha.*

- *L'homme au caftan noir. Haïjck sur la tête nouée sur les bras.* »

Delacroix découvre à chaque pas au cours de cette chevauchée de dix jours, un pays différent de celui auquel il était habitué. Sur le chemin, la caravane s'arrête dans de petites localités, cantonne en plein air, sur les plaines ou au pied des montagnes. Les contrastes sont saisissants.

Le jeudi 8 mars La caravane arrive devant Alcassar El Kébir, Delacroix note :

« *Pluie en partant. Monté une colline et entré dans un joli bois de chênes verts nommés... ; entrée dans la plaine de ... où l'armée de D. Sébastien a été défaite.*

Traversé la rivière de... ; déjeuné auprès de la rivière de... jeu de poudre dans la plaine.-Montagne dans la demi-teinte.

Avant d'arriver à Alcassar. Population, musique, jeu de poudre sans fin. Le frère du pacha donnant des coups de bâton et de sabre. Un homme perce la foule des soldats et vient tirer à notre nez. Il est saisi par Abou. Sa Fureur. Par le turban

défait, on l'entraîne, on le couche plus loin. Mon effroi. Nous courons, le sabre était déjà tiré...

Sur le haut de la colline à gauche, étendards variés ; dessins sur des fonds variés, rouge, bleu, vert, jaune, blanc; autres avec les fantassins bariolés. Les grandes trompettes à notre entrée à Alcassar. »

A Ksar el-kbir, des trompettes acclament l'arrivée de la délégation. Sous une tente caïdale, le comte et le peintre seront installés à côté du pacha de la ville. Les juives sont aux fenêtres et la population mauresque accueille les membres de cette *harka*, pas comme les autres, avec un grand enthousiasme. Bien que les soldats tentent tant bien que mal de maîtriser la foule, un homme tire à bout portant et met la vie de l'ambassadeur français en danger.

Le comte de Mornay s'oppose à la décapitation du tireur maladroit. Il se limite à consigner l'incident dans un rapport destiné au ministre, ce qui alimentera les conversations dans les salons parisiens sur les dangers encourus par les ambassades.

Vendredi 9 mars. - Campé à Fouhouarat

Parti plus tard du campement d'Alcassar. Entrée à Alcassar pour le traverser...

Arrivée au bord de la rivière. Grands arbres, (oliviers) au bord. Descente dangereuse.

« Au milieu de la rivière, coup de fusils de l'un et de l'autre côté. Arrivés à l'autre bord, traversée pendant plus de vingt minutes une haie de tireurs assez menaçante. Coup de fusils au pied de nos chevaux. Hommes à demi nu...»

Lors de cette étape, les membres de la délégation française seront exposés à un autre danger, celui émanant d'une tribu *siba*. En effet quelques hommes de la tribu Bni Hassen¹ tirent des coups de feu sur les voyageurs. L'artiste note sur son carnet à la mine de plomb le souvenir de cette traversée tumultueuse. A la difficulté de l'entreprise s'ajoute la menace des tirs de fusils.

Le samedi 10 mars, étape à Souk Larba de Sidi Aïssa Belkacem, au départ de cette étape, il faisait un temps maussade : « *Nous avons été incertains si nous*

¹ -Les membres de cette tribu s'organisent en bandes armées et pillent les villages voisins de la vallée de Sebou. Nous verrons, avec plus de détail, le traitement que Gabriel Charmes et plus tard Pierre Loti réservent à cette tribu.

restions à cause du temps. Les juifs ne voulaient pas partir. Le soleil a paru. Traversé la rivière Emda qui serpente en trois. Fait une visite à Ben Abou. Il avait un habit de drap blanc. » Au cours de cette étape, Delacroix rend visite au caïd Ben Abou, responsable de l'expédition dans sa tente. Cette rencontre lui permet d'élaborer son portrait. Il s'agit d'une aquarelle, sur traits à la mine de plomb et à la sanguine, sous le titre chef arabe couché sur un tapis.¹ Cette halte se déroule sous climat favorable et s'avère sans incidents exceptionnels mis à part la mention de quelques considérations sur les mœurs sociales du pays. Delacroix fait allusion particulièrement à une pratique sociale qui subsiste encore de nos jours dans les milieux ruraux. « *Quand les Maures veulent obtenir quelque chose, comme une grâce, etc., de manière à n'être pas refusés, ils vont porter près de votre tente un mouton, même un bœuf comme présent et l'égorgent en manière de sacrifice et pour constater l'offrande. On est lié très fort par l'espèce d'obligation que cette action impose.*

Lundi 12 mars. *A... sur les bords du fleuve Sebou. Passé le matin le Sebou. Embarquement ridicule. Les chevaux se sauvant et roués de coups pour entrer dans les barques. Hommes nus chassant les chevaux devant eux... Hommes appuyés contre la barque et la poussant. Vieux soldats avec cafetan bleu seulement. Spectateurs sur le bord, les jambes pendantes. Lévriers, chevaux se roulant par terre. Ennui extrême en attendant. Embarqué seulement vers une heure. Route le long du fleuve. »*

Devant le fleuve Sebou, le voyageur n'est point stupéfié par le lit, grossi par les précipitations, mais surtout par la précarité de moyens empruntés pour la traversée et aussi par l'attitude des hommes nus dans l'eau qui réprimant les chevaux à cause de leur affolement dans une atmosphère grotesque qui occasionne un temps mort. Au cours de la traversée, l'administrateur de douanes explique au peintre que la non-édification des ponts sur le fleuve émane d'une volonté réfléchie des autorités. Le fleuve est un obstacle naturel et l'absence des ponts pour la traversée favorise non seulement la perception des impôts mais aussi l'arrestation des voleurs et des séditieux. De ce désagrément, l'artiste réussit grâce à son imagination prodigieuse à reconstituer pour ainsi dire l'atmosphère de ce thème inspiré par ce souvenir sur un fabuleux tableau qui fera naître des suspicions sur l'originalité de l'œuvre. A ce

¹ - Cette aquarelle de prestige compte à présent parmi les aquarelles les plus renommées sur le Maroc que préserve le musée du Louvre dans le département des arts graphiques à Paris.

sujet, Théophile Gautier donne son éclairage dans *Le Moniteur Universel* en écrivant :

«*Nous douterions fort de l'authenticité des Bords du fleuve de Sebou si nous ne savions que l'artiste a réellement fait le voyage du Maroc. Il est difficile de reconnaître la nature africaine dans ce paysage vert-choux, dans ces rives herbues, dans ces Arbres du Nord, dans cette rivière semblable à la Seine ou la Marne, dont quelques gamins font clapoter l'eau en se baignant.* »¹

Cette polémique est sujette à surenchère. Lors du Salon de 1859 à Paris, Maxime Du Camp apostrophait les admirateurs du peintre : « *Que diront-ils de ce paysage impossible, savonneux, monochrome, intitulé : Les rives du fleuve Sebou ? La couleur elle-même est partie ; des tons gris et livides ont remplacé cette harmonie qu'on aimait à louer et en faveur de laquelle on pardonnait avec indulgence tant de choquantes imperfections !*

²

Dans ce même ordre d'idées, une autre appréciation plus nuancée émane de Paul Mantz qui admettait expertement dans la gazette des beaux-arts sa stupéfaction face à l'absence de perspicacité dans l'analyse: « *les Bords du fleuve de Sebou sont un intéressant échantillon des études de paysages qu'a faites M. Delacroix (...). C'est une perspective lumineuse, mais un peu fantasque dans sa tonalité trop bleue. Vous le dirais-je ? Ce petit tableau, qui n'est rien dans l'œuvre du maître, m'a fait penser aux paysages de Rubens.*

³

Passé l'Oued Sebou, le 13 mars marque l'étape de Sidi Kacem qui se déroule sans incident remarquable et se présente sous un aspect banal sans importance notable. La caravane s'oriente vers le Sud-est à destination de Moulay Idriss Zarhoune. Le peintre se contente de constater que l'étape s'effectue sous un soleil très éclatant sur une « *route dans une plaine immense* ».

Mercredi 14 mars. Zar Hône :

¹ Delacroix, *Voyage au Maroc*, Institut du Monde Arabe- Flammarion, 1995, p.226.
² - Ibid., pp.226-227.

3- Salon de Paris 1859, in *Delacroix, Voyage au Maroc*, ibid., p.137.

Parti par un beau soleil du matin. Côtetoyé d'abord la petite rivière. Les figures éclairées de côté par le soleil levant. Montagnes nettes sur le fond blanc ; des étoffes et couleurs très vives. Ciel bleu.

Entré dans un défilé dans la montagne. Hommes et enfants en Haïjck et nus en dessous. Marabouts. Boutrali (idiot). Chérif. Taleb.

Descendu à travers des rochers plats jusqu'au bord d'un ruisseau et déjeuné.

Continué dans des défilés, mais plus larges, dans des sentiers au bord des fossés profonds. Parlé du voyage en Perce.

Vu une femme qui apportait à boire au commandant ; elle avait des agrafes.»

Les «Montagnes nettes sur le fond blanc» d'un côté ; « des étoffes et couleurs très vives » de l'autre et enfin le « Ciel bleu » qui parachève le tableau. Sur le chemin, ils rencontrent aussi des hommes d'un genre particulier, ceux qui devaient animer la scène: ce sont des Marabouts, des « *Boutrali* » (un soufi sous l'apparence d'un fou), des Chérifs (les descendants du prophète) et enfin des *Talebs* (les disciples religieux). Au milieu de ces hommes de foi se dégage une réelle atmosphère religieuse. Il ne manquait à l'ensemble qu'un motif assez puissant pour combiner le tout sur une aquarelle ou une peinture qui suggère la quiétude de cette ambiance. L'élément de surprise fut l'arrivée d'une femme : « *Vu une femme qui apportait à boire au commandant ; elle avait des agrafes.»*

La caravane fait alors escale à Zerhoun. Delacroix ne pourra pas accéder à la cité qui abrite le tombeau de Moulay Idriss, fondateur de la première dynastie du royaume. La ville est strictement interdite au non-musulman. Du campement, l'artiste se limite à contempler, de loin, les ruelles sinuées et à sentir les odeurs dégagées par les pressoirs à huile qui empestent toute la vallée. A l'approche de Meknès, cité du Sultan, les membres de l'ambassade française sont en ébullition. Le peintre croque à la mine de plomb, des fois à la plume tout ce qu'il observe : caravanes croisées, costumes de la population, et même l'Oued Boufekrane qui serpente une végétation et des massifs de lauriers roses.

L'ambassade de Mornay sera reçue à la place Hamria, un terrain vague, donnant sur une place rougeâtre et poussiéreuse. Au son des musiciens, une foule immense attend l'entrée de la délégation française. La garde impériale est en tenue d'apparat, ornée de délicates oriflammes que couvre le sommet de grandes lances. Des Mokhaznis font aussi partie de la parade, coiffés de leurs remarquables

bonnets rouges et enfin des porteurs de drapeaux, tissés en l'honneur du Sultan Moulay Abd-er-Rahmane. Au nom de l'empereur, un dignitaire du Makhzen souhaite la bienvenue aux membres de l'ambassade.

Le peintre décrit d'une manière ingénieuse les deux émissaires du Sultan, avec des phrases brèves, des termes concis et précis:

«Traversé un ruisseau rapide au milieu de la confusion. Le pacha de Meknez et le chef du Meschouar étaient venus à notre rencontre. Nous avons grimpé la colline. Rencontré le porteur de paroles de l'Empereur, mulâtre affreux à traits mesquins : très beau burnous blanc bonnet pointu sans turban, pantoufles jaunes et éperons dorés; ceinture violette brodée d'or, porte cartouches très brodé, la bride du cheval violette et or. Courses de la garde noire, bonnets sans turban. Très beau coup d'œil en regardant derrière nous cette quantité de figures bigarrées ou noires ; le blanc des vêtements terne sur le fond.»

Delacroix est fasciné par ce qu'il voit, en particulier, le spectacle des courses de la garde noire. Il y perçoit plus de bêtes et de cavaliers que dans les récits historiques de la bataille du roi Jean à Poitiers et de Charles le Téméraire à Nancy. Il remarque des figures qu'il regrette de ne pas avoir vues avant de peindre *Sardanapale*.

Après le protocole d'accueil, la délégation est invitée à découvrir la ville en circonscrivant les murailles qui la ceignent par les portes monumentales Bab al-Khmis, Bab Berdaîn, Bab al-Mansour. La tournée durera trois bonnes heures. Procession haute en couleurs et en bruits assourdissants :

« Nous avions la musique en tête et plus de vingt drapeaux portés par des hommes à cheval; elle consiste dans des espèces de musettes et de tambours pendus au cou du cavalier, sur lequel il frappe alternativement et de chaque côté avec un bâton et une petite baguette. Cela fait un vacarme extrêmement étourdissant qui se mêle aux décharges de la cavalerie et de l'infanterie et des plus enragés qui perçaient autour de nous pour nous tirer à la figure. Ce triomphe dura depuis le matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi».

Ensuite, la délégation française finit par gagner la maison des hôtes, ornée de motifs qui rappellent Grenade. Les invités doivent se cloîtrer pendant quelques jours pour des raisons protocolaires et sont appelés à éviter tout contact avec l'extérieur jusqu'à leur réception en audience solennelle par le souverain. La réception royale se déroule devant sa garde impériale selon une pratique protocolaire particulière au royaume chérifien qui demeure invariable dans toutes les réceptions officielles de ce genre jusqu'à l'avènement de l'occupation française.

Le 22 mars 1832, on informe la délégation française qu'elle va être reçue par l'empereur. Les hôtes du Sultan empruntent, à dos de chevaux, les dédales de la médina, en passant par Lhdim, Bab Mansour, jusqu'à la place Lalla Aouda. De là l'ambassadeur Mornay emprunte, à pieds, l'allée Assarag qui mène au Méchouar¹. Il est accompagné par l'interprète, Abraham Benchimol, Delacroix et les porteurs de cadeaux destinés à Moulay Abderrahmane. Quelques instants après, ils pénètrent un peu plus en avant pour arriver enfin sur une grande place où le sultan va apparaître. Soudainement, on entendit des voix qui s'élèvent dans le ciel implorant Dieu de bénir la vie du Souverain: «*Allah yebarak fa ammar Sidna*».²

Tous les cavaliers mettent pied à terre, et d'une porte simple et étroite sortent par intermittence des petits groupes de soldats de la garde impériale, coiffés de bonnets rouges en forme d'icône, pour se mettre en rang serrés des deux côtés de la porte. La foule bat les mains, deux hommes paraissent avec de hautes lances. Ensuite le sultan, commandeur des croyants, surgit brusquement de la porte étroite et s'avance avec sa monture vers les membres de la mission. Il chevauche un cheval gris aux longues pattes et à la crinière taillée en brosse. Ses ministres l'entourent à pied. Un haut parasol, rouge en dessus et à ramification, dessous rouge et vert, orné d'une petite boule d'or au bout, à manche de bois non peint le protège du soleil. Revêtu, d'un burnous mince d'un blanc immaculé qui ne se ferme pas complètement et d'un haïk passé par-dessus les épaules, descendant jusqu'aux genoux pour les recouvrir. Un chapelet de nacre blanc rosé, à peine visible, avec des touffes de soie bleue, est enroulé de son poignet droit. Ses pieds, enfilant des babouches de cuir jaune rebrodés d'or, sont insérés dans des étriers d'argent. De sa main gauche, il retient son beau cheval gris par une délicate bride entrelacée de rubans rouges. Il défile sur une selle de cuir rose, incrusté d'or.

¹ - Cour du palais où ont lieu les réceptions officielles et les parades militaires.

² - Que Dieu protège notre souverain.

Le peintre qui se tient à proximité de Mornay, note chez le sultan une grande ressemblance au roi de France, en plus jeune avec sa barbe noire et vigoureuse. Sur un signe du chef du protocole, Mornay s'avance vers l'empereur, seul à cheval, pour lire son message, succédé par l'intonation de la voix de l'interprète du consulat, Abraham Benchimol, pieds nus selon l'usage protocolaire marocain qui l'empêchait de se présenter autrement devant le sultan; traduisant en arabe un discours aux desseins de paix, d'amitié et d'alliance avec des propos adulateurs du roi de France annoncés à l'intention du sultan du Maroc tandis que deux de ses hommes déballent en silence les cadeaux envoyés par le roi Louis-Philippe au sultan Moulay Abd Errahmane.

Le Sultan ordonne à son ministre Mokhtar de lui faire rapporter la lettre cachetée du sceau du roi de France. Les émissaires échangent avec lui des politesses sur les relations entre les deux pays, puis en viennent au vif du sujet : l'incursion du lieutenant marocain Belhammery à Tlemcen. Le sultan murmure quelques instructions à son ministre des affaires étrangères, qui transmet à l'interprète: «*Sa majesté Abd Errahmane va étudier propositions des Français. Il les autorise à visiter ses appartements, ses haras et sa ménagerie où on leur remettra des cadeaux*». D'un coup bref et sec, le souverain stimule sa monture et disparaît aussi brusquement qu'il était apparu. Il s'éclipse derrière sa garde qui l'escorte.

La réception du sultan a été si brève au point que l'ambassadeur Mornay semble très préoccupé de l'essor de sa mission d'autant plus que les usages protocolaires lui semblent étranges et incompréhensibles. Le mérite revient au ministre des affaires étrangères M. Ben Abbou qui le rassure du bon déroulement de la réception et de l'interprétation correcte de l'attitude du Sultan envers ses convives. Il lui confie que tout s'est très bien passé, le sultan ne reste jamais aussi longtemps à une réception et la permission de visiter ses appartements est une faveur inouïe.

Le même jour, la délégation française obtient la faveur de visiter les appartements de la résidence royale, situés à l'intérieur de la kasbah de Meknès et entourés d'immenses jardins. Les somptueux palais de cette enceinte furent édifiés au temps du règne du grand bâtisseur Moulay Ismaël. Ces magnifiques demeures étaient réservées aux hauts dignitaires du royaume chérifien. Les palais du Sultan Alaouite sont édifiés sous la forme d'une série d'édifices qui se succèdent sur de vastes terrains dont chacun incorpore une suite de bâtiments avec ses propres

vergers, entourés de murailles. Ils disposent tous de chemins qui parviennent du côté est jusqu'aux magnifiques pavillons de la demeure royale. Cet admirable palais communique à son tour avec les autres bâtiments par un couloir à ciel ouvert, établi entre deux hautes fortifications. Les splendides jardins de la ville sont arrosés par une canalisation qui s'alimente d'un grand bassin où l'on se balade en barque.

De toutes les constructions considérables du Sultan, le palais El Mansour demeure le plus majestueux avec sa magnifique architecture et ses vingt pavillons; leurs miradors offrent de superbes vues qui s'étalent sur toute la ville. La composition de ces palais est une véritable ville où l'art dans la construction et dans l'architecture excelle solennellement pour atteindre son paroxysme. La diversité de la perspective dans le bâtiment, le foisonnement des mosaïques et des arabesques accordent à l'ouvrage marocain une authenticité artistique dont la particularité se manifeste dans l'harmonie d'associer le simple au sublime.

Delacroix a été fasciné par l'originalité de cette architecture à laquelle il consacre plusieurs croquis avec des annotations en guise de commentaire sur ses fameux albums mais il n'en parle que brièvement après sa brève escapade en Espagne, une destination privilégiée des romantiques, juste quelques jours après sa visite des palais de Meknès; il devait approcher de près le pittoresque de ce pays et apprécier promptement la beauté de ses édifices dans la ville de Cadix puis à Séville, visitant successivement monuments, couvents et églises.

Ce n'est qu'à ce moment précis, après ce bref séjour au sud de l'Espagne que Delacroix devait faire une comparaison subjective entre les deux modèles architecturaux et se prononcer ouvertement sur la substance maure de l'architecture de l'Andalousie, d'autant plus que l'image des sites marocains étaient encore présente dans sa mémoire, après avoir passé de longs mois dans ce pays. C'est ce qui résulte d'une lettre adressée à son ami Jean Baptiste Pierret qui atteste de cette découverte :

«Je reviens de l'Espagne, où j'ai passé quelques semaines: j'ai vu Cadix, Séville, etc. dans ce peu de temps, j'ai vécu vingt fois plus qu'en quelques mois à Paris. Je suis bien content d'avoir pu me faire une idée de ce pays. A notre âge, quand on manque une belle occasion comme celle-là, elle ne se retrouve plus. J'ai retrouvé en Espagne tout ce que j'avais laissé chez les Maures. Rien n'y est

changé que la religion: le fanatisme, du reste, y est le même. J'ai vu les belles Espagnoles qui ne sont pas au dessous de leur réputation. La mantille est ce qu'il y a au monde de plus gracieux. Des moines de toutes couleurs, des costumes andalous, etc. des églises et toue une civilisation comme elle était, il y a trois cents ans»¹.

L'œuvre marocaine de Delacroix prend son envol sur le chemin de la notoriété. « *Muley Abd Errahmane, Sultan du Maroc, sortant de son palais, entouré de sa garde, de ses principaux officiers et de ses ministres* », tel était le titre que le peintre concédait à la cérémonie évoquant la réception officielle que le Sultan du Maroc, entouré de la garde, accordait à la mission française. C'est l'un des cinq tableaux que le chef de file du romantisme exposa au Salon de 1845. Par un retour de son esprit à une image qui est restée très précise dans sa mémoire, le grand artiste concrétise l'un des souvenirs les plus épataints de son périple au Maroc en recherchant avec le plus grand soin à faire renaître cet événement mémorable.

A cet égard, c'est avec un empressement démesuré que l'artiste déploie toute son énergie, sa prodigieuse imagination, et son immense talent pour donner naissance à une œuvre où la magnificence des couleurs s'harmonise parfaitement avec la beauté des attitudes et des postures humaines. Le peintre romantique assiste avec émerveillement au déroulement de la cérémonie officielle; il observe soigneusement les différentes perspectives et les moindres détails qu'il consigne soigneusement, le jour même de l'audience, avec les croquis et les notes dans de précieux carnets de voyage dont il s'inspirera plus tard pour élaborer de nombreuses esquisses souvent exécutées en plusieurs versions.²

Au lendemain de cette audience royale, Delacroix raconte d'une manière sobre et intentionnée le déroulement de la scène dans une lettre adressé aussitôt à son ami Pierret. Il dresse, dans un style concis et dépouillé, avec des termes précis, des phrases brèves et sans verbe parfois, une description appropriée de la cérémonie dans toute son ampleur et avec une extrême justesse. Il retrace d'une manière digne du grand artiste qu'il est, le décor général et l'ambiance qui

¹- Lettre à Pierret, 5 juin 1832, Correspondance générale, t. I, pp, 331-332.

² - Ces sujets préliminaires à la grande toile sont maintenant pour la plupart conservées dans des musées d'Europe et d'Amérique du Nord.

prédomine lors de la cérémonie sans pour autant omettre les minutieux détails qui appuient fréquemment la restitution de l'effet ressenti dans de pareilles situations:

«Nous avons eu hier audience de l'Empereur. Il nous a accordé une faveur qu'il n'accorde jamais à personne, celle de visiter ses appartements intérieurs, jardins, etc. tout cela est on ne peut plus curieux. Il reçoit son monde à cheval lui seul, sa garde pied à terre. Il sort brusquement d'une porte et vient à vous avec un parasol derrière lui. Il est assez bel homme. Il ressemble beaucoup à notre roi; de plus la barbe, et plus de jeunesse. Il a de quarante cinq à cinquante ans. Il est suivi de sa voiture de parade; c'est une espèce de brouette traînée par une mule¹.

Le peintre avait dessiné sur son célèbre album de voyage avec de minutieux traits à la mine de plomb des croquis perfectionnés par des annotations qui évoquent d'une manière appropriée le déroulement réel de la scène cérémoniale qui devait générer treize ans plus tard, après une mûre réflexion et de nombreuses esquisses, le sujet d'une monumentale toile à l'huile de 384 x 343cm, intitulée: Mulay Abd Errahman, sultan de Maroc, sortant de son palais de Mequinez entouré de sa garde et de ses principaux officiers, est exécutée et exposée au salon de 1845, aujourd'hui conservée au Musée des Augustins de Toulouse.

Au lendemain de la cérémonie, en compagnie de l'interprète juif Benchimol, Delacroix tente, avec un grand enthousiasme, de découvrir les charmes de la capitale impériale tout en gardant ses habits de chrétien. Cependant les promenades de Meknès sont moins paisibles que celles de Tanger, car on n'y est point habitué à la présence des étrangers. Le peintre ne peut circuler que sous l'escorte de soldats qu'il paie « *attendu que l'habit et la figure de chrétien sont en antipathie à ces gens-ci* ». Cette escorte n'empêche pas les querelles et les insultes, on entrave sa marche pour lui faire « une grimace de mépris au nez au nez. On le traite de chien, d'infidèle. Dessiner, sans incident, dans ce genre de conditions et dans un endroit pareil fut toutefois un projet difficile; il risquait jet de pierres et coups de fusils rien qu'à sortir sur les terrasses où « *les femmes vont ordinairement prendre le frais ou se voir entre elles* »⁽²⁾.

Les attentions du Sultan font un peu oublier ces désagréments. Le 30 mars, il leur envoie des musiciens juifs de Mogador, « *ce qu'il y a mieux dans*

¹ -Delacroix, Le voyage au Maroc, *op.cit*, p.87.

²- Lettre à Pierret, 2 avril 1832, Corr., gén. *op.cit.* pp. 325-326.

l'empire ». Delacroix les écoute avec intérêt, et en fera plus tard le motif d'un tableau. Il s'agit d'un trio composé de deux musiciens et une chanteuse. Un musicien accompagnait le chant d'une femme à la voie tiède par les accords d'un instrument oriental à cordes frottées analogue au violon au rebec, placé entre ses jambes, et, un autre rythme les mélodies répétitives sur un tambourin. Le souvenir de la scène de ce soir reste très précis dans la mémoire du peintre et lui inspire une aquarelle et deux tableaux. Dans une aquarelle parfaitement expressive, peinte en 1836; le peintre avait saisi l'indispensable pour invoquer avec autant d'apparat le souvenir de cette scène dans un petit tableau exposé au salon de 1847: *Musiciens juifs de Mogador*.

Les négociations commencent le 24 mars par le truchement de Benchimol, entre le Comte de Mornay d'un côté et les diplomates désignés par le Sultan de l'autre. Il s'agit des ministre Mokhtar Ejamaï, Taleb Ben Jeloul et Amine Biaz. Les réunions s'accomplissaient selon un rythme draconien et, les deux délégations aboutissaient à des résultats partiels. Il aura fallu onze séances de travail pour qu'elles arrivent à bout de toutes les divergences entre les deux pays. Le 4 avril, les négociations se terminent; les deux missions parviennent à un accord final. Dans une lettre adressée au roi de France Louis-Philippe, le souverain du Maroc exprime sa volonté de consentir à la conclusion d'un traité de bon voisinage sur la base des accords des deux délégations. Le caïd Amin Biaz fut chargé d'apporter au comte Mornay la lettre du Sultan. Les accords signés à l'issue de cette mission surviennent à un moment où la région était en pleine effervescence. Les données stratégiques sont ébranlées et les signes d'un apaisement momentané confortent les consciences. Comment savoir si, derrière la ferme résolution nationale des uns et les intentions conquérantes des autres, à bout de course, ne se dissimule pas un affrontement antagoniste. Après la bonne issue des négociations, du Maroc offre à l'intention du roi de France une lionne, un tigre, deux autruches, deux gazelles, une antilope et quatre pur-sang. Corrélativement l'ambassadeur Mornay, l'interprète Des granges et Delacroix reçoivent à leur tour un cheval chacun. Même le drogman juif du consulat fut récompensé par une mule. Une fois les accords étaient favorablement conclus et le but principal de la mission fut atteint, Mornay convoitait fortement le désir de parvenir hâtivement à Tanger. Pour gagner du temps et précipiter le retour à Tanger, la caravane emprunte les chemins les plus courts et raccourcit à travers les pâturages. Sur le chemin du retour, l'apparence et le pittoresque du convoi incitent à la curiosité des caravanes, des nomades, des

commerçants ambulants et des troupes de l'armée que la mission croisait continuellement.

De retour à Tanger, Delacroix, enfin libre de ses faits et gestes, se délecte à parachever, loin des contraintes induites par la participation à une mission de représentation officielle, son projet d'incursion des mystères de l'Orient maghrébin. Les réminiscences oniriques de l'accostage dans la ville du Détroit » fleurissent sa mémoire visuelle et recadrent son état d'esprit :

« Il n'est pas de voyageur qui ne se livre à l'avance à la stérile occupation de deviner dans son imagination la physionomie des hommes et des choses qu'il va chercher. Pendant les longues heures de calme et d'ennui que la mer nous avait faites, j'avais lu une relation déjà ancienne sur le Maroc et je bâtissais là-dessus un monde arrêté et très précis que la vue de la première rue de Tanger devait faire évanouir complètement »¹.

C'est donc à une expérience décisive, tout en contemplation extatique et en création inédite que Delacroix, décidément pénétré de la réalité marocaine, se livre. Car, bien que le peintre se soit habitué au pittoresque, il garde toujours intacte sa curiosité virginaire. On se souvient, à bon escient, qu'à son arrivée à Tanger, il s'étonne que les diplomates un peu blasés regardent sans s'émouvoir ce pays « *fort curieux* » et « *ce peuple à part* », très différent « *des autres peuples mahométans* ». A Tanger, donc, il s'évertue à s'imprégnier des manifestations de « cette vie primitive qui, pour lui, a conservé les grandeurs des anciens temps »². Tout est, pour lui, sujet à réminiscences bibliques et à romanisation. Portrayant à loisir des femmes israélites, plus accessibles –comme modèles- que les femmes musulmanes, il écrit : « *Les juives sont admirables, ce sont des perles d'Eden.* » La « *Noce juive dans le Maroc* » qui fut exposée au Salon de 1841 et qui figure au Louvre, dénote de la minutie de l'observation et du souci de la notation préalable à l'exécution de la toile :

« Les types de cette forte race s'agiteront tant que je vivrai dans ma mémoire ; c'est en eux que j'ai vraiment retrouvé la beauté antique. Je faisais mes croquis au vol et avec beaucoup de

¹-Cahier5-b cité dans Eugène Delacroix, *Souvenirs d'un voyage dans le Maroc*, Edition de Laure Beaumont-Maillet, Barthélémy Jobert et Sophie Join-Lambert, Gallimard (Art et artistes), p.52.

²- Roland Lebel, *Les Voyageurs..., op.cit*, p.108.

difficultés, à cause du préjugé musulman contre les images. J'arrivais néanmoins à faire poser de temps en temps hommes et femmes pour quelques pièces de monnaie dans les salles du consulat français.

Devant les hommes qui se dérobent à sa palette, Delacroix-nous l'avons vu-jette son dévolu sur les chevaux. Le « Choc des cavaliers maures » exposé au Salon de 1834 est une toile digne d'un Gros ou d'un Rubens et décline la valeur de la chose vue.

Au final, le peintre rejoignit la métropole avec ses fameux carnets qui marquent les grands moments de son séjour et gardent la mémoire de ses impressions et de ses visions du Maroc. Cette considérable documentation amassée sur les carnets et les dessins participe aussi bien à réanimer les impressions initiales de l'artiste qu'à lui fournir les indications précises et les informations nécessaires pour l'élaboration de nouvelles œuvres. L'intérêt de ces matériaux réside dans la mise à disposition de l'artiste de tracés référentiels adéquats pour une description concrète, apte à rendre compte de sa veine orientaliste et susceptible, subsidiairement, d'éblouir par sa magnificence un public avide de poncifs et d'imageries orientales.

«J'emploie avec plaisir une part de mon temps au travail, une autre considérable à me laisser vivre; mais jamais l'idée de ce Salon que je devais manquer, comme on disait, ne se présente à moi; je suis même sûr que la quantité assez notable de renseignements curieux que je rapporterai d'ici ne me servira que médiocrement. Loin du pays où je me trouve, ce sera comme les arbres arrachés à leur sol natal; mon esprit oubliera ses impressions, et je dédaignerai de rendre imparfaitement et froidement le sublime vivant et frappant qui court ici dans les rues et vous assassine de sa réalité.»⁽¹⁾

Delacroix était parfaitement sensible à la beauté du pays au point qu'il était fasciné par la vivacité des couleurs, la clarté de la lumière et l'originalité de la culture. Ce délicat sentiment d'émerveillement de l'artiste lui donnait l'impression, qu'une fois rentré en France, il ne lui sera pas possible de restituer d'une manière authentique l'effet ressenti et les impressions qu'il a éprouvées sur cette terre de l'Orient méditerranéen, par une imperfection de sa propre compétence. A preuve,

ce regard dénué de voyeurisme primaire, objectal et quoique subjectif sur la femme indigène aperçue furtivement, immobile et sans nudité apparente, au gré d'une promenade en ville. Au passage, il est curieux d'y percevoir l'impression évanescante de finitude, celle de « suaire » qui sera, plus tard, très chère à Loti:

«Les femmes dans les rues sont comme ces maisons. Des paquets ambulants : vous n'en apercevez sous la couverture dont elles sont entortillées que les deux yeux qui leur servent à conduire et le bout de leurs doigts qui ramènent sur le reste de leur visage un grand bout de cette espèce de suaire. »

Delacroix est-il ontologiquement pudique ? Certainement pas. Les séduisantes « Femmes d'Alger » qu'il parviendra à débusquer plus tard dans l'univers aristocratique de la capitale de la nouvelle colonie suggèrent une inclinaison pour la dimension érotique et le label érotisant que le portrait de « Noce juive » a naguère inauguré. Il s'agirait cependant de la reconnaissance neutre-et ethnographique- de la présence et la prégnance d'une forme de sensualité ambiante, notamment en focalisant sur les particularités de la toilette féminine. Dans les « Carnets 1909-1913), Georges Marçais a étudié avec minutie les tons et les textures des costumes de ces algériennes de bonne naissance. Selon François Pouillon, on a affaire, à la suite de l'analyse de Marçais, concernant le tableau algérois de Delacroix à « une composition très méditée qui va bien au-delà d'une simple observation. Aux antipodes des harems sanguinaires ou érotiques qui continueront à alimenter le marché, sans suggestion narrative ni recours à la nudité, Delacroix cherche la sensualité par le rendu des attitudes et une sorte d'abandon qui n'est pas sans fondement ethnographique, quoiqu'on en dise. » Cette érotisation du corps drapé de tabous de l'indigène « moghrébine » » a cependant des limites qui, au niveau de la chromatique et du rendu des lumières sont pleins d'enseignements pour la conception méthodologique de Delacroix. Toujours selon Marçais, dans une seconde version bien plus tardive de « Femmes d'Alger »(1849), exposée au Musée Fabre, à Montpellier, « *Delacroix souligne son refus des conventions par un éclairage résolument nocturne, en quoi il intervient dans le débat sur la lumière et les couleurs de l'Orient, qui ne sont pas toujours éblouissantes et chatoyantes.* »¹

¹ - *Ibid.*, p.277.

Qu'en est-il de l'accueil qui sera fait en métropole aux toiles du maître et à son « œuvre marocaine » ? Globalement, il semble plutôt mitigé, tant les audaces du coloriste heurtent la sensibilité d'un public néophyte et à peine averti des choses du Maghreb. Cependant, des critiques d'art avertis, dont un certain Charles Baudelaire, compriront qu'il y avait là un art qui s'imposait de façon novatrice et magistrale. Le peintre est conforté dans sa conviction et son postulat liminaire : C'est le monde antique qui se dégage de la vie marocaine et qui subsume l'univers oriental dans son entier. La grande révélation que le Maroc a inspirée à Delacroix est énoncée d'un trait de plume lapidaire à son départ de Tanger : « *Les Grecs et les Romains sont là, à ma portée. Et j'ai bien ri des Grecs de David. Je les connais à présent.* ». Plus tard, arrivé au sommet de sa gloire, il dira encore, péremptoire : « *L'aspect de cette contrée restera toujours dans mes yeux. Les hommes de cette race s'agiteront toujours dans ma mémoire. C'est en eux que j'ai vraiment retrouvé la beauté antique* »¹. On retrouve ici les prémisses d'un des fondements de cette future idéologie coloniale qui, se fondant sur les prétendues racines latines de la composante berbère du Maghreb, a plaidé –dans le sillage de l'écrivain « algérieniste » Bertrand- pour la thèse d'une assimilation pure et simple de l'élément berbère dans le tissu géo-démographique européen.

Fort de son expérience marocaine, Delacroix est vite reconnu comme le fondateur d'un courant pictural inédit, celui des « Orientalistes romantiques » qui, se démarquant du néoclassicisme de Jacques Louis David, va faire des émules tout au long du XIXème siècle et au début du XXe. La vision exotique de l'Orient-nous l'avons vu- s'exprime par le biais de l'exacerbation et la brillance de la lumière- que la blancheur immaculée de Tanger a pour crédo de réfracter. Réverbération dont Delacroix ne nie pas les effets physiques secondaires : « je crains seulement pour mes yeux. Quoique le soleil ne soit pas très fort (nous sommes en janvier), l'éclat de la réverbération des maisons qui sont toutes en blanc me fatiguent excessivement. » En plus de la qualité exceptionnelle de la lumière qui se répercute sur les œuvres des peintres qui feront le voyage à Tanger sur les traces de Delacroix, celui-ci, prémonitoire, mettra l'accent sur la richesse et l'originalité du matériau intrinsèque qui s'offre comme objet d'étude fédérateur et inépuisable à l'attention de ses successeurs : « *Le pittoresque abonde ici. A chaque pas il y a des tableaux qui feraien la fortune et la gloire de vingt générations de peintres.* » Effectivement, nombreux seront les artistes plasticiens qui vont enrichir et

¹ - Cité par Lebel, *op.cit*, p.119.

perpétuer, sur le plan de la création picturale, cette tendance néo-romantique innovante, en revitalisant l'apport juxtaposé du faisceau de luminosité et de chromatique atomisée en un assortiment créatif exclusif. Lorsque, dès 1880, Renoir s'affranchira subrepticement des arcanes de l'impressionnisme, c'est dans les œuvres marocaines de Delacroix qu'il trouvera une source renouvelée d'inspiration. C'est par une exécution mimétique de la « Noce juive » que Renoir va inaugurer son virage orientaliste qu'il enrichira par des œuvres dans la même veine avant de prendre le parti de se rendre à Alger pour une immersion dans le réel exotique du Maghreb. Un autre Delacroix, au prénom d'Auguste (1809-1868), aquarelliste de vocation sans lien de parenté avec Eugène, fera le déplacement à Tanger en 1850, en quête de « *curiosités* » orientales. Il laissera à la postérité quelques portraits d'indigènes qui sont de pâles copies de son illustre homonyme. A leur tour, les peintres anglo-saxons ne se seront pas en reste. John Lavery (1856-1941) cherchera, en vain, à peindre la beauté féminine idéale d'Orient. C'était compter sans le facteur de résistance des tabous rendant prohibitive toute tentation d'approche visuelle de la femme indigène.

Eugène Fromentin, peintre et écrivain, donne un coup de fouet, doctrinal s'il en est, à l'œuvre de réinvention de l'orientalisme en matière de symbolique plastique. Bien qu'il se démarque du style de Delacroix dont « *le génie déborde de toutes parts les limites d'un courant pictural* » quoique qualifié, faute de mieux de « *peintre de l'histoire* », se soucie moins du paysage, ou la caractérisation de cet « *Orient extraordinaire* » par le trait d'allusions folkloriques ou anecdotiques. Austère et respectueux des convenances, Fromentin évitait toute transgression des normes symboliques incoercibles d'une société qu'on s'efforce d'investir, en l'occurrence l'Algérie : « *il faut regarder ce peuple à la distance où il lui convient de se montrer : les hommes de près ; les femmes de loin ; la chambre à coucher et la mosquée, jamais.* ». Les aspérités du courant orientaliste, ses apories congénitales couvent désormais de mille feux.

Cependant, c'est sans conteste Henri Matisse (1869-1954) qui, par son œuvre florissante et centrée sur l'Orient, s'inscrit en droite filiation dans l'héritage de Delacroix- dont il suivra les pas à Tanger en 1912.Tout comme Delacroix, Matisse aura une propension pour la déferlante lumineuse plus que pour la description normative des paysages jugés splendides. Matisse est d'ores et déjà conscient du grief selon lequel l'exotisme serait, en quelque sorte, l'embryon d'une version artistique du colonialisme. C'est dans cette perspective qu'il se

refusera d'assumer les connotations idéologiques relatives au voyage et ne se rendra au Maroc qu'au lendemain de la proclamation du Protectorat. Tanger, étant en quelque sorte le monocle à travers lequel l'Occident observe l'empire Chérifien, sera sa destination emblématique. Matisse ne dérogera point à l'emprise du credo liminaire de Delacroix :

« Je viens de parcourir la ville (Tanger). Je suis tout étourdi de tout ce que j'ai vu. Il faudrait avoir vingt bras et quarante huit huit heures par jour pour faire passablement et donner une idée de tout cela ».

L' « *Odalisque assise* », exécutée par Matisse en 1928, préfigure la continuation de la thématique picturale et plastique récurrente d'un Delacroix, celle qui rehausse le pittoresque au diapason de la plénitude de l'attrait esthétique de ce qui est peint. Et de ce qui fait, par ricochet, réfléchir. Car, comme souligne Marie-Christine Natta, « *loin d'être seulement un réservoir de belles images, le Maroc est aussi pour lui [Delacroix] un sujet de réflexion qui conduit à s'interroger sur ses valeurs picturales, politiques et philosophiques. Jamais il ne manifeste le complexe de supériorité de l'homme blanc, et jamais il ne s'enferme dans un ethnocentrisme alors si communément répandu.* »¹

La rançon de la gloire est telle que celle-ci pèche habituellement par sa carence d'unanimité et d'unanimisme. Delacroix a certes reçu, de la part des mandarins de la critique conventionnelle, une volée de bois vert et a été, à l'occasion, traité de peintre figuratif, virginal, formel et à la limite, concernant sa lubie thématique « moghrébine », coiffé d'un discours laudatif étranger et qui va à l'encontre de l'image ambiante dépréciative afférant au Maroc de l'époque. Delacroix est un peintre qui se fait un devoir de rendre vraisemblable visuellement et esthétiquement ce que ses yeux lui renvoient comme dans un miroir. Les écrivains-voyageurs, eux, et à tout le moins ceux qui, comme Charmes, Chevrillon et, dans une moindre mesure Loti, qui vont à la suite du peintre sauter le pas et explorer ce pays de toutes les nouveautés –et les noirceurs contingentes– n'auront pas besoin des secours de la gravure et du dessin préalable pour mettre sous les yeux du lecteur des lieux, des monuments et des hommes. Mais si déjà, et sans attendre la moindre extrapolation volontiers romantique, exotique ou à

¹ - Natta, Marie-Christine, Eugène Delacroix, Paris, Ed. Tallandier, 2010, pp.381-382.

l'occasion triviale, l'idée est apparue que l'écrivain-voyageur, futur usager du « *chemin des ambassades* » peut faire naître la sensation de la réalité physique aussi bien que le peintre. Les deux arts demeurent distincts et les postures différentes. Les écrivains cherchent à dire autre chose que la peinture, concernant l'apprehension du pittoresque. L'émotion liminaire diffère. La posture de création et de restitution du réel aussi. Jacques Berque fait la distinction en ces termes :

« *Le peu de jours qu'Eugène Delacroix passe en Afrique du Nord compte plus dans le rendu pictural d'une terre et d'un peuple que tout ce qui y a été fait depuis plus de cent ans. Et ce n'est pas un hazard. Delacroix, porté par son génie romantique et sa flamme révolutionnaire, cherche en Afrique une vérité à la fois locale et universelle, tandis que ses successeurs et Fromentin lui-même, voient d'un œil qui déjà n'est plus désinteressé une terre aliénée et médiate.* »¹

Chapitre III

Gabriel Charmes ou le temps / ton du mépris :

La touche plastique d'Eugène Delacroix, si fondamentale en soi, cède le pas, en la corigeant et en l'approfondissant à souhait, à la sempiternelle peinture scripturale due au regard intéressé des diaristes venus à la conquête symbolique du Maroc, dans les fourgons des missions militaires et autres ambassades, européennes en général, et françaises en particulier.

La netteté de l'image et sa fonction sémiotique franchissent un palier d'importance. L'Empire chérifien vit une période des plus déterminantes -voire des plus sombres- de son histoire. Le règne de Moulay Slimane (1792-1822) inaugure une phase charnière qui bouleverse les données géopolitiques, tant à l'intérieur

¹ - Berque, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Frontière ouverte (coll. Esprit), 1962.

qu'à l'extérieur de l'entité politique marocaine. Au sommet de la pyramide, une crise dynastique chronique bat son plein à la faveur de l'apparition de plusieurs prétendants au Trône. La réduction de ces poches de résistance ponctuées de désordres généralisés et de troubles sanglants va durer jusqu'en 1822, date à laquelle sera intronisé Moulay Abderrahmane (1822-1859.)

C'est précisément, sous le règne -long de 37 ans- de ce monarque de consensus qui ramena le Maroc dans le giron d'une stabilité toute relative que l'hypothèque schismatique de l' « *occidentalisation* » du Maghreb se fit valoir comme une épée de Damoclès. Malgré son intelligence et sa clairvoyance, Moulay Abderrahmane, ne put résister au dynamisme conquérant des puissances européennes : le Maroc « tiendra » jusqu'à la fin du siècle, contrairement à beaucoup d'autres territoires convoités, mais il ne cessera de s'affaiblir. Au propre comme au figuré, il n'avait aucun moyen de se défendre. Le coup de grâce fut porté le 14 août 1844 sur le champ de bataille d'Isly, aux confins algéro-marocains. Jour funeste : de mémoire d'historien, jamais le Maroc n'avait perdu une bataille sur son territoire. Il avait résisté aux Turcs, aux Portugais, aux Espagnols...Mais dès lors, le Maroc n'a plus été qu'un « *artichaut dont les puissances coloniales arrachaient les feuilles.* ». A preuve, le traité léonin qui s'en est suivi le 18 mars 1845 dit de Lalla Maghnia donnait à la France un droit de suite, sur les territoires du sud, en cas d'attaque sur les frontières ou de révolte des Algériens soumis à la France. Cette clause, en principe destinée à Abdelkader, devait avoir des conséquences graves pour l'intégrité du Maroc.

L'assujettissement du Maroc commence sur le front de la diplomatie. Le temps est loin où l'échange des plénipotentiaires, comme sous le règne d'un Moulay Ismaël, se déroulaient dans le strict respect de la souveraineté des Etats, et les négociations entamées de puissance à puissance. Si le pays de « *la Sublime Porte* » devient « *l'homme malade de l'Europe* », sur le versant occidental de la Méditerranée, le « *Maghreb Al Aqsa* » est en proie à de velléités de balkanisation endogène et subit avec frilosité la menace des appétits annexionnistes exogènes.

La fiction d'un Etat subsiste, dont l'indépendance est nominalement respectée, mais auquel l'Europe impose des conditions discriminatoires, qui sont autant de préludes à une future mise en tutelle économique et territoriale. A ce stade de pré-conquête, la mission de reconnaissance du terrain, de l'échafaudage des stratégies liminaires est dévolue à un personnage central qui acquiert, à force

de manœuvres dilatoires et de communication lénifiante et sulfureuse, un pouvoir considérable. Il s'agit du diplomate. Dans une lettre au ministre de la Marine, le prince de Joinville s'en fit l'écho, en relatant les tractations précédant le paraphe de Lalla Maghnia :

«Par cette journée, nous avons obtenu plus que le gouvernement ne demandait et plus que nous n'avions jamais obtenu du Maroc, et cela sans le concours d'aucune influence étrangère et sous le canon de nos vaisseaux. Moulay Abderrahmane, après avoir senti le poids de notre épée, a reçu une preuve de notre générosité ; ses intérêts sont les nôtres. C'est un ami que nous ferons, il pourra nous être utile. »¹

Le Maroc, étranglé, impuissant militairement, réputé faible vit alors tous les consuls étrangers profiter de la situation et imposer leurs exigences. Le gouvernement n'avait plus de recours que dans l'isolement et l'inertie. Il mit de l'espace et du temps entre les officines diplomatiques européennes de Tanger et la capitale, Fès. Ainsi un intermédiaire fut-il installé à Tanger et toutes les relations avec les autorités soumises à une correspondance aux délais arbitraires. C'était là une solution dérisoire et désespérée. Ce système qui, tant que les échanges avaient été limités, n'avait pas posé de problèmes majeurs, déstabilisa largement le pays dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Quand Moulay Abderrahmane meurt en 1859, moralement brisé par le désastre d'Isly, le trône échut à son fils Sidi Mohammed ou Mohammed IV (1859-1873) qui dût affronter une guerre avec l'Espagne, -lourde de conséquences financières-, et, par la suite, sera amené à opposer une résistance plutôt passive aux entreprises économiques des puissances. C'est le début de la désagrégation de l'empire Chérifien qui dut faire face, sur plusieurs fronts, aux révoltes des tribus paupérisées. A partir de ce moment, la crise politique et économique fut aggravée par une crise monétaire, et les emprunts succéderont aux emprunts, anémiant les finances de l'empire et portant des coups répétés à l'indépendance du pays.

L'avènement du Roi Moulay Hassan ou Hassan Ier (1873-1894) suscita quelques espoirs d'assainissement économique et social, de stabilité politique et de regain de souveraineté nationale. L'embryon d'une armée moderne vit le jour sous des auspices étrangers. Rien n'y fit. Les expéditions militaires de Moulay

¹ -Lugan, Bernard, *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Perrin/ Critérion, 2000, p.206.

Hassan restaient incertaines et les résultats précaires. Mais le trésor public était saigné à blanc et le recours à l'argent frais en provenance de l'Europe. Dès lors, la posture de l'Europe vis-à-vis du Maroc devint coercitive, voire menaçante.

En 1880, sentant que le fruit n'était pas encore mûr et ne redoutant rien tant que de voir le problème marocain déclencher un conflit entre elles, les Puissances vont tenir une conférence internationale à Madrid. L'accord obtenu, et qui sera complété par le règlement de Tanger en 1881, va tourner à la catastrophe pour le Maroc. Jusqu'à cette date, seules l'Angleterre et la France jouissaient du traitement de « *la nation la plus favorisée* », mais dès lors, les priviléges de la protection furent étendus à pratiquement toutes les puissances de l'Europe-dont l'Allemagne- et excepté la Russie tsariste.

« *Le danger était donc momentanément écarté (pour le Maroc)*, -écrira Jacques Benoist-Méchin-*Mais ce n'était qu'un sursis. Car les Puissances n'avaient pas renoncé pour autant à leurs visées expansionnistes. L'indépendance du Maroc n'était plus assurée par la force de son souverain, mais par le jeu des rivalités européennes* ».¹ De plus en plus, les puissances obtenaient le droit de propriété dans tout l'empire. La terre marocaine et les sujets du sultan échappaient ainsi peu à peu à la souveraineté nationale et « *le Maroc cessait d'être un pays libre* ».

L'estocade viendra en temps voulu. Place, à présent, aux diplomates et à leur action diffuse de pénétration patiemment insidieuse, mais efficace et, à terme, gratifiante. En effet, drapé de l'aura plénipotentiaire dont il est investi, de l'immunité juridique dont il est statutairement détenteur et de la liberté d'action dont il jouit pleinement comme dans un « pays conquis », le « bachadour » finit par exercer un proconsulat de fait qui ne cessera de s'amplifier à mesure que le rapport de force basculera en faveur de la nation représentée.

Ce sont précisément ces récits d'ambassades qui se succéderont à une cadence soutenue, dans cet empire chérifien au paroxysme de son cloisonnement, qui rendent aisée la cristallisation parcellaire d'une image du Maroc, auprès d'une opinion publique française, férue d'exotisme et, à tout le moins, à l'affût de tout ce qui a trait à un pays ouvertement convoité

Gabriel Charmes vient à point nommé revisiter une image éculée d'un Maroc en mutation et dont l'identité est en butte à la volonté de confiscation. Sa relation de voyage, parue sous forme d'articles par la « Revue des Deux Mondes »,

¹-Benoist-Mechin, Jacques, *Histoire des Alaouites (1268-1971)*, Paris, Perrin, 1994 p.8

en 1886, et rééditée, l'année suivante, dans un recueil posthume portant le titre de *Une ambassade au Maroc*¹, se veut une œuvre plurielle -oscillant entre récit et fragments de discours- qui engloberait le regard d'un journaliste, d'un mémorialiste, et d'un exégète qui aura à cœur d'exhumer, quand la nécessité s'en fait sentir, l'interprétation de doctes témoignages et argumentaires de grands érudits musulmans, tels Raoud Al-Kirtass. Est-ce un prolongement de l'exotisme du 19^e siècle ou tout simplement un épuisement de l'orientalisme traditionnel ? C'est sans doute à cela qu'aboutit en dernière analyse un geste d'effraction littéraire qui « *par sa couleur (il) annonce tout à fait Pierre Loti et, par « sa pénétration fait songer à André Chevillon* »². Le regard ambivalent est tenace, en témoigne son objectif contradictoire: prendre connaissance de « *la cruauté marocaine* » et « *vibrer à la grande volupté orientale* ». Cette vision contrastée permet à Jacques Berque de constater qu' « *au poncif de la lumière dévorante, des grands espaces minéraux, fait pendant celui des ruelles poisseuses, des garrottes et des prostituées* »³.

On peut se demander si cet orientalisme, qui ne dit même plus son nom, ne succombe pas au vice du genre ou au manque de génie. Que l'orientalisme s'avoue fini dès 1875, il y'a là une rencontre frappante avec l'avènement des prémisses de l'ère coloniale ; En tout cas, cela limite énormément sa portée ; au lieu d'être cette recréation du monde qu'elle semblait annoncer, elle s'avère être « dépossession du monde », appauvrissement d'une réalité riche, en somme une faillite. Qui voudrait parcourir l'ensemble de cette production se lassera vite d'une image qui témoigne d'une constante dépréciation des êtres et des choses.

Charmes rompt avec le procédé classique du « compte rendu de mission » plat et formel, cher aux plénipotentiaires de l'Ancien Régime. Sa relation de voyage est un concentré de littérature quasi-romanesque, un essai de transposition du réel dans un moule approchant de la fiction hautement esthétisée. En somme, l'écriture de Charmes est une « *création* » dont la « *littéralité* » est commandée par des préoccupations subjectives qui expliquent son recours à l'implosion superlative. Charmes est sans doute le précurseur d'un genre nouveau d'écriture qui fera florès, dans les médias métropolitains d'alors, à large diffusion au demeurant, à savoir « *le reportage* », qui associe l'approche purement

¹ -Charmes, Gabriel, *Une ambassade au Maroc*, Paris, Calmann Lévy, 1887.

² - Lahjomri, Abdeljlil, *Le Maroc des heures françaises*, Rabat, Editions Marsam et Stouky, 1999, p.118.

³-Berque, jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Collection Esprit, Frontière ouverte, 1962.

documentaire et l'expression d'un vécu individualisé, romancé et à la limite du vraisemblable. C'est dans ce contexte que Charmes est considéré comme le père-fondateur de l' « *exotisme marocain* ».

Sa tentative scripturale consiste à « *exposer les traits essentiels* » de l'image du Maroc, image qui sera remodelée ensuite par Loti et Chevrillon dans l'esprit d'un continuum, d'une filiation à tout crin. Ainsi, Loti, en s'appropriant ces composantes de « l'image » générique, prend le soin de les « poétiser, les dramatiser et rattacher cette représentation à toute la tradition romantique, faisant oublier le mépris du journaliste, et rappelant Victor Hugo avec ses « *Orientales* » et « *les nostalgies lamartinianas*. » Dernier maillon de cette « trilogie » virtuelle, écrite à plusieurs mains, André Chevrillon, tout à ses envolées rhétoriques -aux relents métaphysiques, « *tente une compréhension des êtres en dépassant l'apparence des choses pour saisir l'essence de cette humanité étrangère, dans sa différence* »¹.

Charmes est fort habilité à réaliser son vœu de découverte et d'écriture. Il n'est pas un néophyte, ni en matière de voyages ni en prise de connaissance des arcanes de la politique extérieure et coloniale. Il a fait de l'Orient musulman, sa terre de prédilection. Ses études sur l'Egypte, le Levant, la Turquie, la Tunisie et la Palestine, jugées fort savantes, ont pignon sur rue, tant leur contenu, intelligent et érudit, porte un regard neuf et exhaustif sur l'histoire et les mœurs des pays visités. Sa relation du voyage au Maroc sera d'autant riche qu'elle recèle, à longueur de pages, des comparaisons pertinentes avec l'Orient. « *Bien qu'inachevé* », souligne Roland Lebel- *ce livre offre néanmoins 350 pages de texte, et chacun des quatorze chapitres a sa forme définitive ; seule, la relation du voyage de retour manque à l'ensemble pour lui donner sa conclusion* »². Ce que le critique omet de préciser, c'est le caractère atomisé du récit qui fourmille de digressions, de redites et d'emprunts à d'autres auteurs, ce qui rend l'ouvrage -qui contient « *de beaucoup la plus brillante description du Maroc* »- décousu de prime abord et, à tout le moins, rétif à toute approche de lecture linéaire. Thèmes, objets d'étude et bilans d'étapes, se fragmentent et se télescopent comme dans une trajectoire narrative qui semble, à première vue, manquer d'unité, sinon de cohérence formelle. Le lecteur averti sera amené -ce sera notre cas- tout en suivant à la trace les pérégrinations de Charmes, d'identifier et de sérier –en concomitance-

¹ -Lahjomri, *op.cit*,

² -Lebel, *op.cit*, p.160.

les chaînons et connexions à l'œuvre dans le flux de ce que Lahjomri appelle « *le réseau thématique* » qui innervé l'énoncé.

Lahjomri n'a pas tort lorsqu'il place la narration descriptive et interprétative de Charmes sous le signe du « *Temps du mépris* ». Nul n'est besoin d'être grand clerc pour attester des présupposés idéologiques, franchement dévalorisants, de l'auteur : *Une ambassade au Maroc* se décline en un fatras logorrhéique axé sur une thématique de dénigrement et de rejet de l'Autre dans les gêhennes de la sous-humanité et du primitivisme.

Les Marocains, « *une race inférieure* » ? D'entrée de jeu, Charmes fait sienne cette intime conviction qu'il s'efforce de corroborer face à la moindre occurrence thématique. Dénégation, ironie acidulée, clins d'œil moqueurs, tout est prétexte à flagellation sans merci. Les poncifs en prennent un coup. L'hospitalité proverbiale des Marocains n'est, plus ni moins, une vue de l'esprit. Les Marocains « *ne sont point naturellement affables et hospitaliers. Ce sont des natures lourdes, dures et grossières. Je me garderais bien de leur reprocher leur insolence envers les Européens, si cette insolence partait de l'âme, si elle était la protestation de la faiblesse qui se sent opprimée et qui s'en indigne. Mais elle est provoquée par un sentiment différent. Les Marocains d'abord si pleins de morgue que pour essayer leur force contre nous ; et ce qui le prouve, c'est l'humiliation dans laquelle ils se vautrent spontanément devant nous, dès qu'ils se sont bien convaincus que cette force n'existe pas. Quand ils ont reconnu qu'ils ne sauraient marcher sur nos têtes, ils tombent à nos pieds. [...] C'est par là que ces peuples sont inférieurs, c'est par là qu'ils sont condamnés à subir la domination étrangère. C'est par là qu'ils diffèrent de nous et qu'ils nous répugnent profondément. Il n'y a, Dieu merci ! Point en Europe de race assez avilie pour s'incliner ainsi, le lendemain de la défaite, devant le conquérant* ».¹

Peuple arriéré, obséquieux, veule, retors, qui a vocation à être soumis sans ménagement, voire asservi comme aux temps révolus de l'esclavage ; peuple frondeur, machiavélique, félon. Le tableau sombre qu'il brosse du Maroc n'est pas fortuit. Charmes tient à préciser sa pensée, sans ambages ni fioritures. Le Maroc est un pays en déshérence dont la situation chaotique justifierait la présence française appelée de tous les vœux au lendemain de la défaite d'Isly. Le Marocain n'entend que le langage de la force qui se plie à la volonté du vainqueur. Isly est le

¹-*Op.cit*, pp.45-46.

casus belli prémonitoire et le détonateur. La déconfiture de l'armée marocaine sonne comme un signe avant-coureur de l'effritement d'un mythe, celui d'un Maroc, pays censé représenter, jusqu'alors, un poids respectable dans le concert des nations. Cette image est ternie par la fortune des armes et la forfaiture d'une armée formée soi-disant de malandrins dépenaillés, quoique encadrée par des officiers étrangers, pour la plupart des renégats ou des mercenaires bien au fait du métier des armes ; L'impression rassérénée d'un Alexandre Dumas, foulant le sol marocain, dans l'apprehension et la crainte, au lendemain d'Isly- qui constate que « *la réputation militaire du Maroc s'effondre* » est confirmée par Charmes se targuant d'une science militaire volontiers infuse :

« *Je connaissais l'armée marocaine pour l'avoir vue, rangée en bataille ; je savais à quoi m'en tenir sur cette horde de soldats en guenilles, armée d'épouvantables fusils ; je ne doutais pas un instant qu'elle fût incapable de résister à une force européenne quelconque, tant soit peu organisée* ».¹

Le souvenir des coups de boutoir redoutables portés par les pavillons salétins, aux temps de la course, à la puissante flotte européenne est réduit à une illusion évanescence. Le Maroc, délesté de son potentiel dissuasif, voire à la limite défensif, est désormais perçu comme étant une quantité négligeable, une pseudo-entité territoriale à l'agonie. Il en résulte une exacerbation d'un racisme anti-arabe, et largement antimusulman.

A cette armée en déroute s'ajoute la déliquescence des rouages de l'Etat central miné par la gabegie érigée en mécanisme de gouvernance, la paupérisation généralisée et l'ignorance qui sévit même au sein de l'élite intellectuelle, bouclier séculier du Makhzen. Le Maroc, naguère considéré comme un berceau cardinal des sciences et des arts les plus raffinés, ayant irradié un Occident égaré dans le ténébreux obscurantisme du Moyen Age, se voit relégué dans la préhistoire. Et à Charmes de se prémunir d'un réflexe cocardier en évoquant la posture intellectuelle de l'ambassadeur, M. Féraud, brillant arabisant qui n'hésite pas à damer le pion à ses interlocuteurs, manifestement incultes, sur leur propre terrain discursif, et si peu au fait des subtilités de leur propre langue :

« *Les Marocains, même les plus cultivés, sont tombés si bas qu'ils n'usent plus que d'une sorte de jargon dégénéré, rempli de*

¹ -Ibid., p.223.

locutions barbares, de mots espagnols, de fautes grossières, contre le dictionnaire, contre la grammaire.[...] Les prétendus savants marocains ne possèdent même pas les ouvrages d'El Idrissi et d'Ibn Khaldoun. Beaucoup nous ont affirmé ne les avoir jamais vus, et par la suite, ne les avoir jamais pu les lire. Ils nous demandaient, comme la plus grande faveur que nous puissions leur faire, de tâcher de les leur procurer. Tel est le degré de décadence, d'abaissement, ou plutôt de nullité intellectuelle où ils sont tombés ! [...] Au Maroc, l'ignorance est si universelle qu'on est rapidement écœuré ».¹

Cette imagerie « plébéienne » composite qui exciterait la commisération, sinon la répulsion de la société bien pensante parvient à son comble lorsqu'elle incite à la méfiance, ou, à tout le moins à un excès de prudence et de suspicion, car renforcée par une posture manichéiste qui présuppose que l'Autre est l'engeance du Mal, drapée dans une attitude d'hostilité viscérale et permanente dont la misère -matérielle, morale et spirituelle-est l'ingrédient organique faisant feu de tout bois.

C'est sans doute l'incompréhension d'une réalité complexe, et la nécessité de faire écho au besoin empressé du lectorat de l'hexagone de mieux saisir les contours d'une Arlésienne, le Maroc en l'occurrence, que Charmes tombe immanquablement dans les travers d'une description hâtive et non dénuée de complaisance, en lui renvoyant l'image d'Epinal qu'il a fait sienne : celle d'un Maroc « *orientalisé* », sombre à l'extrême et, somme toute, prêt à une mise sous tutelle « *civilisatrice* » de la part d'une France « généreuse » et hégémonique ; le Maroc étant le prolongement naturel de cette Algérie arrachée opportunément au Moyen Age dans les sombres méandres duquel la flibuste ottomane ,étrangère et paillarde, l'a maintenue des siècles durant.

Le Moyen Age est aussi le lot d'un Maroc -pourtant pays indépendant et doté d'institutions politiques intrinsèques et séculaires- ancré dans le collimateur des « *civilisateurs* » à tout crin. Charmes se saisit de l'image « *médiévale* » à bras le corps, la décrypte selon son bon vouloir en la noircissant à l'excès.

A l'instar des feuilletonistes qui ont pignon sur rue sur les colonnes des quotidiens parisiens à grand tirage, il serine des fragments iconiques friands et colorés, travestis à bon escient pour mieux fidéliser un lectorat élitiste de

¹ - *Ibid.*, p.61.

la « Revue des Deux Mondes », avide d'intermèdes récréatifs et friands de clichés à sensation, qui collent à ses fantasmes, et de surcroît, porteurs d'un élan mobilisateur, national « *salvateur* ».

C'est un appel à une Croisade à rebours du temps où l'« infidèle » d'autrefois prend les allures d'un homme du Neandertal qu'il importe de domestiquer à tout prix. L'humour malsain, le mépris et la dérision étoffent cette description de l'*«indigène»* honni, souffre-douleur par excellence, mais éventuellement possible de récupération et, pourquoi pas d'assimilation future dans la horde raciale détentrice de lumières civilisatrices.

Charmes ne fait pas mystère de sa délectation, aux accents enchanteurs et morbides, constat des « *survivances médiévales* ». Le regard se veut anthropologique et distancié, il vire à la captation d'un spectacle dramaturgique et le plaisir esthétique qu'il induit :

« Plus je m'initiais aux mœurs du Maroc, plus j'étais frappé de la ressemblance parfaite qui existe entre ce pays et nos sociétés européennes du Moyen-âge. Il est dominé par une sorte de féodalité parfaitement indépendante, qui est bien loin de reconnaître le Sultan pour chef [...] Ce qui me charme le plus, c'est de retrouver ainsi dans les voyages, vers cette fin du dix-neuvième siècle, presque à la porte de l'Europe, les mœurs, les institutions, l'organisation sociale et politique des siècles passés. A cet égard, je n'avais encore rien rencontré qui me satisfit autant que le Maroc. A part quelques détails tout aussi extérieurs, détails de costumes et d'armement, on y vit en plein Moyen-âge. C'est une résurrection des époques lointaines qui excitaient si vivement la curiosité publique. [...]], aux beaux jours où cet admirable Walter Scott, hélas aujourd'hui si méconnu, charmait toutes les imaginations par ses romans d'un merveilleux et inépuisable intérêt [...]. Nous étions enfin, sur le point d'assister au spectacle, si impatiemment attendu, d'une cour de Moyen-âge conservant en plein dix-neuvième siècle, toutes les coutumes du passé. Sans doute, il ne devait point être absolument nouveau et imprévu pour nous : sur combien de théâtres, dans combien de drames ou de féeries n'en avions-nous pas vu de semblables ? Mais ici, ce n'est

pas une représentation qui allait nous être offerte par des acteurs, plus ou moins au fait de leur rôle ; c'est la vérité même, avec ses grandeurs et ses misères, que nous étions à la veille de contempler. Je me faisais, j'en conviens, un plaisir infini, plaisir d'artiste, plaisir d'archéologue, d'historien, plutôt que de plaisir d'homme politique... »¹

Faut-il rappeler ce truisme ? Tanger est avant tout un port; certes encore un peu modeste dans le mouvement général des navires, mais promis à un avenir florissant vu son positionnement stratégique entre l'Atlantique et la mer Méditerranée. A ce titre, il aura à supplanter, dès la seconde moitié du 18^{ème} siècle, celui notamment de Mogador. Tanger consolide subrepticement les assises de sa vocation « internationale »-statut dont elle se dotera officiellement dès 1912-Havre de pénétration européenne, escale obligée des touristes et autres aventuriers de tout acabit, la capitale du Détroit va devoir abriter les légations étrangères dont la France, l'Angleterre et les Etats Unis d'Amérique.

Plaque tournante de toutes les intrigues diplomatiques, Tanger est la résidence géographiquement commode pour la majorité des représentants des puissances occidentales dont la mission est de nouer, renouer ou consolider des liens protocolaires mais d'essence éminemment politique avec les souverains du Maroc, basés, tour à tour, dans l'une des trois capitales de leur royaume : Maroc (Marrakech), Fès et Meknès, et accomplir accessoirement et en souterrain une double mission de projection de puissance et de renseignement stratégique. Tel est le cas de M. Féraud, nouveau ministre de France à Tanger qui consent à apporter l'aide nécessaire à Charmes pour que celui-ci entreprenne son périple marocain.

« J'avais eu l'occasion de voir de près à Tripoli où il était consul général, notre nouveau ministre à Tanger, M. Féraud ; j'avais pu apprécier le diplomate qui, comme agent arabe, est hors pair, et l'homme privé, qui est un des plus intelligents, des plus aimables, des plus charmants qu'il soit possible de rencontrer ; j'étais devenu son ami. Lorsqu'il m'a proposé de l'accompagner à Tanger, j'ai accepté son offre avec joie ; tous mes instincts

¹ - *Ibid.*, pp.102-103.

nomades se sont réveillés à la pensée de cette nouvelle course dans l'inconnu.¹

La sollicitude bienveillante du ministre est opportune. Elle assure viatique, protection et sécurité. La justification apportée par Charmes est crédible :

« Rien n'est moins aisé, on le sait, que de voyager au Maroc, où il n'y a ni route, ni ressources, ni sécurité pour les touristes. A moins d'être un de ces grands aventuriers, comme il en existe tant aujourd'hui, dont l'âme est d'acier et dont le corps n'est pas d'un idéal moins solide, à moins de se sentir moralement et physiquement capable de supporter toutes les privations, de braver toutes les misères, le seul moyen de parcourir une région si voisine de nous et qui nous est néanmoins si complètement fermée, c'est de suivre une des ambassades que les puissances européennes envoient parfois saluer le sultan du Maroc[...].C'est ce qu'une heureuse circonstance m'a permis de faire ».²

Manifestement, Gabriel Charmes a le pied marin. Il se sent soudain réincarné en Sidi Oqba-ben-Nafé, fondateur de Kairouan, qui a conquis et islamisé l>Ifriqiya et dont la fougueuse monture s'est heurtée, impuissante, au mur de l'Atlantique :

« Sans être aussi religieux et aussi féroce que Sidi -Okba, j'étais, moi aussi, faut-il l'avouer ? mordu au cœur par l'ambition de pousser mes excursions au nord de l'Afrique, jusqu'au point où je pourrais faire entrer mon cheval ou mon mulet,-cette seconde monture convenant beaucoup plus à un simple publiciste que le coursier des conquérants,- dans les flots irrités de l'Océan et m'écrier avec emphase : « Seigneur, c'est la mer seule qui m'arrête ;sans quoi, j'irais dans les contrées les plus fabuleuses chercher des objets d'étude et des sujets de description ! »³.

L'appel de l'Orient est irrésistible. L'ambition de Charmes est de boucler la boucle et d'être en droit de dire, au terme du voyage, que « *j'avais embrassé dans toute ses parties la question de l'Afrique arabe ; que du Nil à l'Océan, j'en*

¹ -*Op.cit*, p.3.

² -*Ibid.*, pp.2-3.

³-*Ibid.*, p.2

avais cherché partout la solution. »¹. Mais il y a loin du vœu initial, à la réalité concrète. Car rien n'est moins aisé que de voyager au Maroc. Les chemins de traverse sont exclus et seul le « chemin des ambassades », théoriquement balisé et policé, s'offre au voyageur « *officiel* ». Charmes aura bien aise de l'emprunter, contre vents et marées jusqu'à Fès. Le séjour, quoique assez bref et morne, n'en est pas intense, et la moisson, en termes de « descriptions », féconde et foncièrement exotique. Le « *journaliste* » sera déçu mais comblé. A cet égard, ce n'est point diminuer du mérite du récit de voyage de Charmes -loin s'en faut- que de le qualifier de « *reportage* ». C'en est un. La structure du texte, bien que se déclinant en chapitres traitant de dominantes thématiques génériques mais formelles, obéit à un ordonnancement moins systématique. L'analyse part toujours de l'élément « *factuel* » et non l'inverse. L'événement, ou l'incident de parcours, sert de déclencheur à un prolongement descriptif, ou à un commentaire circonstancié.

Ce faisant, Charmes livre un « *journal de route* » qui consigne avec une verve rhétorique coulant de source, les moindres à-côtés pittoresques ou insolites d'un dépaysement intégral. A l'inverse de Loti, qui ne cache pas son ravisement pour quelque attrait débusqué dans l'environnement ambiant, Charmes « *garde la tête froide* » et l' « *œil -impitoyablement-critique* ». L'humour ou l'ironie ne sont pas en reste et s'annoncent comme autant d'éclaircies narratives qui tempèrent, à l'occasion, un récit teinté d'une décevante voire navrante noirceur.

Tout comme pour Loti et Chevrillon plus tard, l'approche de découverte initiale est essentiellement visuelle -et olfactive- et tend à se focaliser sur la physionomie biotope ambiante dont la flore et la faune locale sont agrémentées d'un climat tout aussi singulier. Bref, un univers minéral surdimensionné et peu gâté par la nature, par ailleurs vivifiante et qui renvoie à l'image biblique de la Genèse.

Dans ce sillage, curieusement, la description de la population autochtone vient en contrepoint, comme pour mieux accentuer la difficulté d'explorer un environnement senti *a priori* comme hostile et difficilement pénétrable.

Au départ de Larache, aux bordures de l'ancienne Lixus et du jardin des Hespérides, célébrée autrefois par Pline et aujourd'hui par Charmes, la messe était dite : « *Le temps était sombre ; parfois de petites averses venaient nous rappeler*

¹-*Ibid.*,

que le Maroc était un pays pluvieux et que Dieu n'avait pas fait de pacte avec nous comme avec Noé, pour nous préserver d'un nouveau déluge »¹. A peine a-t-on quitté Tanger, en route pour Fès, que l'orage éclate, signe prémonitoire des désagréments à venir :

« La caravane solitaire commença à se dérouler au milieu de mamelons couverts de myriades de palmiers nains, pareils à une herbe plus haute, plus dure et d'une verdure plus sombre que l'herbe ordinaire. Ca et là des cactus, des moissons couchées par le vent, partout des flaques d'eau, des ruisseaux débordés, des marais où nos bêtes buttaient horriblement. Dans cette région si voisine de l'Europe, on est obligé de traverser, pour avancer, une succession de bas-fonds marécageux. Par cette cruelle saison, ils étaient devenus de véritables fondrières où mulets, chevaux et chameaux s'enfonçaient jusqu'au ventre, où les moindres cours d'eau étaient transformés en impétueux torrents[...] ; cette première vue de l'océan était lugubre ; d'immenses lames jaunâtres, que surmontait une écume d'un blanc sale, venaient se briser sur la plage avec un hurlement monotone qui dominait à peine celui de la pluie et du vent, semblable à un cri de détresse toujours répété, au milieu des rumeurs d'une catastrophe ».²

Et, même lorsque le ciel devient, par intermittences, plus clément et la nature un peu plus accueillante, la configuration du chemin mieux balisé, laissant aux hommes un peu de répit, ceux-ci ne pouvaient pas manquer de moduler leur sens de l'observation critique dans une perspective où la condescendance l'emporte sur toute comparaison positive. Ainsi, les voyageurs ont-ils affaire à une « *contrée d'une grande richesse, mais, à peine cultivée par ses habitants, une sorte de Beauce qu'on aurait oublié de labourer et qui se vengerait du dédain des hommes en faisant pousser, à côté de moissons maigres, des chardons gigantesques, des mauves aux fleurs rouges, inconnus, je crois, en France, et presque aussi grandes que des arbustes ; enfin, toutes sortes d'herbes, de fleurs d'une taille bien supérieure à celle qu'elles ont chez nous*3 Même son de cloche alarmiste, même impression d'une bucolique anémiée à l'approche de Fès où la plaine qui abrite le bivouac « *rappelle par sa fécondité naturelle et son manque*

¹ -*Ibid.*, p.70.

² -*Ibid.*, pp.31-32.

³ -*Ibid.*, p.74.

presque absolu de culture » les espaces en jachère traversés dans le Nord du pays « *Ici aussi, les hommes ne font rien pour profiter de la richesse du sol, (...).* Pourtant, j'avais vu des régions facilement irrigables, qui auraient pu se couvrir de moissons. Des machines vapeur laboureraient sans peine ces immenses bassins où il n'y a pas un accident de terrain, (...), capable de les arrêter ». Annales géorgiques pittoresques et vraisemblables vu la rationalisation lacunaire de l'activité agricole locale, encore tributaire des structures segmentaires féodales, rétives à l'évolution, et son peu d'ouverture à la mécanisation, au demeurant encore embryonnaire et à peine entrée dans les mœurs en Europe.

Ce qui surprend, c'est l'imputation exclusive de cet état de fait, à l'arriération de l'homme et des mentalités anhistoriques et rétrogrades dans le flux desquelles il baigne incontinent. Le raccourci sévère est criard. Toutes les fautes sont ramenées à cette « *humanité étrange* », hostile au progrès, et non aux aléas de la nature et du climat ou de la configuration morphologique peu engageante du sol. L'épithète de « *primitif* » est redondante dans la bouche de Charmes qui peaufine son cliché dévalorisant du sujet marocain au fur et à mesure qu'il dévale monts et vallées en direction de Fès. C'est le mythe de « *l'aborigène* » qui surgit à livre ouvert en prenant les contours d'un épouvantail redoutable et maléfique. Car, ce Marocain, inculte, fruste et belliqueux de légende, s'il ne sait pas manier la charrue et cultiver à bon escient sa terre, s'ingénie, par contre, dans l'art de la rapine, le pillage et la razzia au cri atavique de ralliement : « *Sus à l'intrus* ».

Arrivant aux confins d'une tribu réputée peu avenante, Charmes prend peur ou fait semblant: « *Nous allions donc entrer dans une contrée réellement barbare, où il est parfois aventureux de pénétrer. Quoique nous n'eussions, quant à nous, d'autre danger à courir que celui de nous voir enlever un cheval ou un mulet, nous pouvions nous donner la facile émotion du danger, en nous rappelant toutes les histoires et les légendes qui couraient sur le compte des Béni-Ahssen(...).*¹ L'intermède de frayeur émotionnelle feinte sera de courte durée, mais virtuellement justifiée. La réputation de barbares, s'agissant des Béni-Ahssen est bien établie : « (...) *Les Béni-Ahssene affirmaient qu'ils avaient coupé cinquante six têtes ennemis et qu'ils les avaient envoyées au sultan, lequel s'était montré fort satisfait de ce don sanglant* »². La dominante thématique de la « *barbarie* » est omniprésente et tentaculaire et parsème le récit de voyage. Elle resurgit à chaque

¹- *Ibid.*, p.95.

²- *Ibid.*, pp.100-101.

étape et entache maints protagonistes de rencontre. Ainsi, le fils du cheik de la tribu qui commanda avec maestria une fantasia colorée et bruyante, en dépit de son jeune âge, « était évidemment une bête sauvage, plus faite pour combattre que pour entretenir des relations avec les Européens¹. Il n'est pas un seul aspect de la réception faite en l'honneur des visiteurs qui n'échappe à ce label dépréciatif. Les soldats marocains de la garde ne sont, en apparence, qu'un ramassis de marionnettes car « [...] avec leurs armes de pacotille, sous leurs guenilles sordides, ils avaient un air militaire et une prestance sauvage »², lovés dans un camp qui « frappait comme quelque chose de barbare, rappelant l'époque où de simples bandes parcouraient l'Europe en la ravageant».³

Le paradoxe est inattendu, voire inespéré. L'arrivée dans Fès est néanmoins lumineuse. La répulsion de Charmes connaît un répit. Une rémission qui permet au lecteur de goûter aux saveurs de la capitale spirituelle. Est-ce la fin du chemin de Croix ? Le signe annonciateur de l'approche de l'Orient immaculé, tant convoité mais fugace ? Rarement description d'une cité orientale en vue n'est aussi belle et envoûtante. La plume diserte de Charmes est trempée dans une encre qui exhale un bonheur esthétique ineffable, qui n'en laisse pas moins surgir les spasmes d'un serrement de cœur, une sorte de vague à l'âme, l'apprehension d'une vacuité qui se dessine à l'horizon :

« *Le soleil se dégageait peu à peu de la brume, et à mesure que la lumière s'avivait, Fez semblait sortir de la montagne pour se rapprocher de nous. Les minarets devenaient plus clairs, les murs plus colorés, les toits verts du palais du sultan brillaient avec éclat. La ville était là, mystérieuse, fuyant lorsqu'un nuage passait sur le soleil, revenant lorsqu'il se dissipait. Il y avait quelque chose d'étrange et presque d'émouvant dans ces apparitions et disparitions d'une ville que nous étions venus chercher avec tant de peine, au prix de tant d'efforts et de fatigue. Elle s'offrait à nous, étincelante de lumière, puis nous échappait dans l'ombre ; pareille, hélas ! à tout ce qui est noble, à tout ce qui est beau dans ce monde, à tout ce qu'on désire, à tout ce qui séduit et qui ne se*

¹- *Ibid.*, p.114.

²- *Ibid.*, p.150.

³ -*Ibid.*, p.223.

montre à nos regards que pour s'en éloigner bientôt. Nous restions tous, les yeux attachés sur Fez, fascinés par l'inconnu. »¹

La cérémonie de réception au Palais royal est pompeuse et solennelle. La ville est pavoisée et la population de Fès mise à contribution pour marquer l'événement de l'éclat qui lui sied, mais aussi, et surtout, pour redorer le blason de la monarchie régnante devant ces étrangers, des « *roumis* », des « *mécréants* » accueillis à contrecœur, mais envers qui ,on se fait un devoir de produire une forte impression .

A l'instar de son entrée ostentatoire à Fès, la réception, grandiose, du sultan est dépeinte avec un flamboiement de couleurs et touche autant à l'atmosphère morale générale, au décorum extérieur, qu'à l'esquisse des sentiments de l'assistance indigène. Le postulat de l'image médiévale, n'est pas loin :

« Il était convenu que nous serions à pied et nu-tête (comme l'usage le veut en présence du sultan). On nous fit donc mettre pied à terre au milieu de la cour... Il était clair qu'on avait choisi cette place afin que tous les rangs de l'armée puissent contempler l'ambassade chrétienne humiliée devant le prince des croyants. Pour que notre rôle de vassaux fût encore plus ostensible, on disposa auprès de nous les cadeaux que nous allions offrir au sultan. C'étaient les tributs que nous apportions au chef de l'Islam... Il n'y avait, à coup sûr, pas un doute à ce sujet dans l'esprit de cette masse de nègres, d'Arabes, de Berbères, qui nous regardait curieusement. Les siècles ont glissé sur ces natures primitives sans leur apporter une idée nouvelle. Ils ne savent rien du monde ; ils ne connaissent que leur pays. Ils s'imaginent encore être à l'époque où le nom de Mahomet faisait trembler la chrétienté... »²

Cela est entendu. L'impression d'ensemble est mitigée et l'éblouissement sera de courte durée. La raison ? Une coexistence criarde entre le faste cérémonieux et le sentiment de côtoyer les séquelles de la préhistoire prévalant dans l'agitation de la troupe militaire, un ramassis de spadassins frustes et déguenillés. Observateur tout autant pointilleux que malicieux, et à défaut de

¹ -*Ibid.*, pp.130-131.

² - *Ibid.*, 193-194.

disposer d'un crayon de Callot, pour dessiner la scène, Charmes ne se prive pas moins de décrire une armée tout directement sortie de l'apocalypse. Le panorama qui s'offrait à ses yeux est ainsi teinté d'indigence des mœurs, des survivances de la barbarie. Malgré la majesté du cadre et la solennité de l'événement l'auteur semble convaincu que le présent au Maroc ressemble au passé : « *Le tableau qui s'y déroulait-parut aux hôtes français-, bien qu'à demi sauvage, n'en était pas moins imposant (...)* ».¹

Le gouvernement, ce premier cercle servile et intime du pouvoir, quant à lui, était « *composé d'hommes primitifs* » obéissant aux lois et normes d'une « *théocratie qui se retrempe sans cesse dans la barbarie du Soudan* » et, par conséquent, « *en était absolument invincible* ». La bouffonnerie est, somme toute, l'ingrédient prédominant du rituel protocolaire dans l'Empire chérifien.

Maître des céans, le sultan, le ci-bien nommé Moulay Hassan, -dont la charge qu'il assume sera, sous peu, sournoisement prise en otage par l'Occident- est séduit par l'adresse et la finesse protocolaire. Quand vient son tour d'être présenté -es-qualités- au monarque, Charmes est gratifié d'un « *khiar* » de circonstance, (qui signifie « concombre » et, accessoirement « bien ! » en arabe courant). Le roi, justement, est la cible du regard scrutateur de Charmes. Sa personnalité est au centre de son projet d'enquête et d'écriture :

« [...] Aussi me suis-je beaucoup plus appliqué à rechercher au Maroc des renseignements sur les mœurs privées du sultan et de son entourage que des informations sur la nature, l'étendue et le fonctionnement de leur autorité. Sur ce dernier point, je savais d'avance à quoi m'en tenir ; sur l'autre, au contraire, j'avais beaucoup à apprendre, et j'ai appris, en effet, des choses assez amusantes pour être rapportées ».²

Charme donne l'impression de faire figure d'un journaliste dilettante qui égrène de feuillet en feuillet, ses fantaisies complaisantes. Il semble avoir épuisé son sujet, à peine après l'avoir à peine commencé. Faute de mieux, il se rabat sur les commérages d'alcôves.

On peut s'étonner de cette posture désinvolte et proche du délit de lèse-majesté venant de la part d'un écrivain consacré et « *bien-pensant* » pouvant

¹ - *Ibid.*, p.192.

² - *Op.cit.*, p.231.

revendiquer les attributs intrinsèques, tout en rectitude intellectuelle et de probité morale, de l' « *honnête homme* » au sens voltairien du terme. S'agissant du harem royal, dont il aura le soin visiblement malsain de faire l'inventaire, il comptera – chiffre incommensurable qui dépasse l'entendement - jusqu'à 6000 concubines, sans parler des autres, au nombre quasiment équivalent, installées à demeure au sein des autres capitales impériales, ainsi que des foules de hétaires qui peuplent les campements « *flottants* » des mehallas chérifiennes en campagne.

Est-il aussitôt rattrapé par un reflexe déontologique? Charmes évacue la sphère intime et privée du roi, qu'il ressuscite par ouï-dire, pour brosser-quoiqu'approximativement- un tableau de sa vie publique, de ses prérogatives politiques et religieuses, du fonctionnement de la cour chérifiene et des mécanismes de l'exercice du double pouvoir séculier et temporel. Celui-ci prime sur le reste :

« Il ne faut jamais oublier, si l'on veut comprendre la manière de vivre du sultan, qu'il est avant tout, par-dessus tout, un chef religieux. Son vrai métier est d'être pontife. Guerrier, il l'est par goût ; ses ancêtres ne l'étaient pas, personne ne le leur reprocherait : pontife, il l'est par naissance, par obligation aussi bien que par droit, et, s'il voulait cesser de l'être, on le verrait immédiatement chassé par un chérif plus saint que lui ».¹

Cette assertion est plus une vue de l'esprit, un postulat subjectif, qu'une définition du statut du roi dans sa globalité. En effet, si le sultan est, par principe, le « commandeur des croyants », autrement dit, le vicaire de Dieu, il en est aussi le lieutenant, auquel est assigné le devoir sacré de sauvegarder l'unité de la foi, et le djihad qui consiste à défendre l'intégrité de la nation de l'Islam contre toute ingérence d'entités « infidèles », qu'elles soient endogènes ou exogènes. Mais le chef religieux, l'imam suprême, va valoir une érudition rudimentaire, fondé sur un bréviaire, unique, sommaire : « *le Sahih de Bokhari* », célèbre théologien musulman qui est, « aux yeux des Marocains, la plus grande autorité religieuse après Mahomet ». La journée du souverain commence par des matines aurorales. Dès que le sultan a terminé sa prière, son chapelain vient lui lire un passage de Bokhari, « *le fatras indigeste qu'il contient forme l'unique nourriture intellectuelle*

¹-*Ibid.*, pp.231-232.

et morale de l'immense majorité des Marocains. Peut-être même connaissent-ils beaucoup plus l'ouvrage de Bokhari que le Coran. ».¹

Le roi est absorbé par sa dévotion, ses exercices militaires, ses mériennes de rigueur et son harem qu'il gère par l'entremise d'une escouade d'*arifas*, matrones d'autorité et d'expérience. Car le harem est un microcosme et un instrument de pouvoir que tous les hauts dignitaires, à l'instar de leur souverain, se font un devoir d'étoffer et d'entretenir. C'est un Etat dans l'Etat où « *les intrigues politiques et les luttes d'influence sont plus vives autour du sultan que les intrigues d'amour* »². C'est aussi l'antre de toutes les déviations secrètes : « *Au reste, bien que la corruption soit très grande au Maroc, l'amour y est d'une simplicité parfaite. C'est dans les vices inavouables, qui n'y sont pas fréquents qu'en Orient, que les raffinements sont poussés très loin. Mais, si la plupart des hauts dignitaires de la cour ont à cet égard la plus détestable réputation, le sultan, au contraire, n'est l'objet d'aucune médisance, voire même d'aucune calomnie, ce qui est une preuve d'innocence accomplie, dans un pays où le dénigrement ne respecte rien* ».³

Le roi, personnage immaculé, hiératique, élevé presque au rang de l'omniscience, n'en est-il pas moins semblable aux parangons de sa cour, en partageant leur propension à l'indolence intellectuelle ? Les euphémismes de Charmes sont significatifs. L'auteur n'est pas loin de suggérer, qu'en matière de savoir scolaire le roi « est nu ». Le raisonnement, se voulant empirique, est d'une naïveté désarmante. Jugeons-en :

« *On voit donc que ce n'est pas au harem qu'il faut attribuer la débilité intellectuelle de la plupart des souverains du Maroc. Elle tient à d'autres causes qu'il serait long à exposer. La première de toutes est l'ignorance profonde, presque invraisemblable, du sultan et de ceux qui l'entourent. En dehors du Coran et du Bokhari, ils n'ont rien lu, ils ne savent rien [...] une ignorance qui dépasse ce qu'on peut imaginer de plus extravagant.* »⁴.

Moulay Hassan fait partie du lot royal d'analphabètes : « *En toutes choses, ses connaissances sont celles d'un enfant. Il ne sait des événements*

¹-*Ibid.*, p.231.

²-*Ibid.*, p.241.

³ -*Ibid.*, p.240.

⁴ -*Ibid.*, p.242.

contemporains et de la politique générale que ce que lui en ont appris des ambassadeurs ou des agents diplomatiques intéressés à le tromper. ».¹

Ce qu'il ne manque pas de faire, lorsque l'occasion se présente. Devant son interlocuteur étranger, il soupèse les idées mises en lumière, tergiverse, se perd dans un flot d'arguties sans commune mesure avec la logique élémentaire et le bon sens. Car Moulay Hassan est « *curieux comme tous les Arabes, mais il est méfiant comme tous les hommes ignorants* »². Pour mieux se pénétrer des innovations modernes, il aurait fallu qu'il voyageât en Europe. Chose impossible. La moindre prise de congé de son trône aurait signifié la perte prématurée, sinon brutale de son Royaume. Ses ministres n'ont pas beaucoup plus d'instruction que lui. Le grand vizir en particulier est d'une ignorance profonde : « *Croirait-on qu'étant presbyte, il ne savait pas qu'il y eût des lunettes qui pourraient remédier aux défauts de sa vue ?* »³. Charmes semble nier l'apport séculaire du Maroc au savoir académique universel. D'un trait de plume, il en décrète l'extinction : « *Il n'y a pas plus d'art que de science au Maroc* »⁴. Cette dégénérescence du raisonnement logique et des facultés de création esthétique, culmine au point que les plus raffinés des Arabes en sont devenus les plus barbares, et le Maghreb, où la civilisation musulmane a brillé de son plus vif éclat, est la région où le reflet en est le plus tenu. Charmes ira-t-il jusqu'à faire sien l'adage populaire, simplificateur et lapidaire, qui dit que « *dans le pays des aveugles, le borgne est roi* » ? Une équivoque subsiste cependant. Elle est d'ordre émotionnel, donc, difficile à lever. L'ambivalence du roi pèse de tout son poids sur le regard.

Charmes, qui se veut juge des personnages auxquels il est confronté, ce qui est d'habitude son fort, ressent un malaise indicible envers la personnalité du Sultan. Il ne parvient pas à émettre une opinion tranchée le concernant. Aussi, penche-t-il pour une appréciation mitigée et, tout en nuances subjectives et instantanées. Sous sa plume, le roi est, tour à tour, brocardé pour sa pusillanimité et son manque de culture, et admiré pour sa prestance physique et l'étendue de son pouvoir spirituel et temporel sur l'ensemble de ses sujets. Charmes mourra plus d'une décennie avant Moulay Hassan, et n'aura donc ni le temps, ni l'opportunité de peaufiner son jugement, ni d'apprécier à leur juste mesure et la personnalité réelle et l'action du souverain que la postérité, tout en justifiant l'empreinte de

¹- *Ibid.*, p.244.

²- *Ibid.*, p.245.

³- *Ibid.*

⁴- *Ibid.*, p.246.

grandeur indélébile qu'il laissera, qualifiera de « *dernier des justes* ». Rétrospectivement, Henri Terrasse, considéré comme le meilleur historien du Maroc, issu de l'école coloniale, ne tarit pas d'éloges à l'endroit d'un monarque éclairé qui a tenu tête jusqu'au bout, avec énergie et ténacité, aux manœuvres dilatoires des puissances impérialistes occidentales : « *Moulay Hassan*, écrit-il, *a laissé dans le souvenir de ses sujets et chez certains historiens français, la réputation d'un grand souverain : sa dignité extérieure, son activité lui ont valu l'estime des Européens qui étaient en relation avec lui et l'admiration rétrospective des Marocains. Une pieuse légende a conféré au dernier souverain du vieux Maroc la grandeur qui s'attache à ceux qui défendent jusqu'au bout les causes [...] de leur pays* »¹. Et, à Jacques Benoist-Méchin de renchérir : « *Malgré la situation difficile dans laquelle il se débattait, Moulay Hassan laissa le souvenir d'un monarque intègre et plein de dignité, luttant pas à pas pour sauvegarder l'indépendance de son pays [...]. Très habilement, il sut tirer parti de leurs rivalités (des Puissances) et réussit à les neutraliser en les opposant l'une à l'autre.* »²

Fès, ville sainte et emblématique, est la seule métropole marocaine que Charmes aura le loisir d'explorer. Il s'attellera consciencieusement à sa découverte d'autant que les premières impressions, à l'arrivée, étaient engageantes. Intra-muros, la réalité est tout autre. Charmes ose le parallèle avec le Caire, Damas et Kairouan.

A l'inverse de ces capitales orientales pétries par l'influence du cosmopolitisme ottoman, Fès est marquée du sceau de la virginité, tant elle est recluse et renfermée sur elle-même, sur son arabité, interdite à tout contact avec l'élément Européen, honni. « *Rien n'y distrait de la vie arabe, qui se déroule dans toute sa pureté*, écrit-il ; *si bien que, quand on a passé quelques semaines à Fez, on ne se sent pas éloigné de l'Europe dans le temps que dans l'espace* ». Parti-pris, passéiste et figé, de l'historien d'un Orient en mutation accélérée qui relègue les vestiges des temps révolus au musée de la mémoire ? Charmes s'attache à « périodiser » le tracé historique de Fès pour expliquer le processus de l'ancrage de la cité dans un processus clivé d'immobilisme, sinon de « fin de l'histoire ».

Cette « *fin* » s'amorce au lendemain de « *la reconquista* » du sud de la péninsule ibérique par les rois de Castille et de Navarre. L'afflux en masse des

¹ -Terrasse, Henri, *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du Protectorat*, Casablanca, Editions Atlantides, 1949, p. 340.

²-Benoist-Mechin, Jacques, *Histoire des Alaouites*, op.cit, pp.85-86.

Morisques, notamment à Fès, au lieu d'innerver la cité d'un sang nouveau, celui de l'héritage de la civilisation andalouse, précipite, au contraire, le déclin de l'époque glorieuse de la ville et du pays dans son entier. D'aucuns estiment que cette thèse « *négationniste* » va à contre-courant de la vérité historique. Mais Charmes n'en a cure en justifiant ce prétendu repli de l'Islamisme par un retour à « *la sainte ignorance* » et au « *plus aveugle des fanatismes* » dont la chute de Grenade en 1492 porte les germes.

Charmes se lance dans un long et studieux panégyrique de Fès la « *sainte* », la « *savante* », la « *frondeuse* », cette ville « *si belle ,aux dires des poètes arabes, qui a cela de commun avec Rome, du moins à ce qu'affirme le proverbe, qu'elle n'a pas été bâtie en un jour* »¹. L'empathie est de mise. Mais c'est le Fès livresque, Fès des splendeurs de la légende qui retient l'attention narratives de l'auteur. Le mythe de l'Orient revient constamment en mémoire et enjambe allégrement les vicissitudes du présent. Les images fugaces des souks ou de la kissaria sont ponctuées de digressions oniriques qui ramènent au temps où Fès était considérée par la plupart des musulmans d'Afrique comme « *la première ville sainte après la Mecque. Sa sainteté provient, de son origine, et du rôle glorieux qu'elle a joué dans l'histoire de l'islamisme. Tant que la puissance arabe s'est maintenue dans tout son éclat, Fès en a été en quelque sorte le centre et le foyer. Même lorsque des rivales heureuses, comme Maroc (Marrakech), lui enlevaient le privilège d'être la capitale politique du Maghreb, elle n'en demeurait pas moins, grâce à ses célèbres écoles, à ses fameuses mosquées, à ses tombeaux illustres, la capitale intellectuelle et morale de l'Occident musulman* »².

Fès, que Charmes découvre aujourd'hui, est aux antipodes de la cité brillamment mystique des récits d'historiographes et des pèlerins d'autrefois. Son éclat est souillé par la décadence. Partant de ce postulat terne et peu valorisant, Charmes se fait un point d'honneur, néanmoins, sans partialité aucune, de décrire la réalité d'une ville à l'agonie. D'où cette précaution oratoire qui prête assurément à équivoque : « *J'ai aperçu Fès, Dieu me garde de dire que je l'ai étudiée et comprise ! Les villes sont comme les hommes : on se trompe presque toujours lorsqu'on les juge sur l'apparence* »³.

¹ -*Op.cit*, p.268.

²-*Ibid.*, p.255.

³-*Ibid.*, p.274.

Dès lors, on assiste, rien de moins, à un retournement significatif d'image, dans le sens d'un déficit impossible aujourd'hui à combler. Le regard actuel de Charmes, s'agissant de Fès est kaléidoscopique et impressionniste à souhait. Au delà de l'ordonnancement urbanistique et architectural de la cité, de ses remparts écaillés et hors du temps, de ses jardins andalous flamboyants, de sa gastronomie et des rituels de bouche, des métiers en vogue, entre autres, l'auteur nous livre une description hétérogène des aspects pittoresques de l'organisation de la vie sociale et religieuse dans une métropole « *curieuse* » grouillante de vie, où l'anarchie fait force de loi, mais qui n'en recèle pas moins un halo de « *mystère* » .

La chromatique en arc-en-ciel, teintée de clair-obscur, à la Regnault, sert de toile de fond au rendu des impressions plastiques de Charmes et qui déploient une finesse esthétique, un regard pénétrant, au-delà des apparences prosaïques. La citation qui suit est certes longue, mais elle est significative et présente l'avantage de résumer, en substance, l'éventail des images engrangées par Charmes lors de son séjour dans la capitale Idrisside et qui relèvent, par moments, du surnaturel. Récit d'une promenade crépusculaire, à cheval, pour se rendre à l'invitation à dîner du grand vizir, dans la médina de Fès :

« A peine étions-nous engagés dans les rues qu'il nous semblait que nous avancions dans une ville fantastique, habitée par des fantômes. Les rues sont si étroites qu'on ne peut guère y circuler que deux ou trois de front ; et ce qui les fait paraître plus étroites encore, c'est la hauteur qu'on croirait, la nuit, démesurée des maisons qui les bordent. Il faut lever la tête avec effort pour distinguer au sommet de ces murailles sombres un ruban de ciel tacheté d'étoiles [...] La faible lueur des lanternes laissait percer quelque clarté à nos pieds. Nous étions à cheval, dans une région intermédiaire entre la noire obscurité d'en haut et la tremblotante lumière d'en bas. Parfois nous passions sous des voûtes tellement basses qu'il fallait nous courber pour ne pas y heurter nos têtes ; ailleurs, au contraire, des arcades légères réunissaient les étages supérieurs des maisons, semblables à des ombres projetées de la terre sur la ligne du ciel étoilé. Nous avancions sans mot dire [...] Quand nous passions dans les quartiers populeux, dans les bazars remplis de foule, le silence n'était pas moins profond. Sur les boutiques et le long des murs, des milliers de figures, immobilisées

par la curiosité, contemplaient notre défilé...Aucune ne bougeait ; seuls, quelques enfants nous poursuivaient pour nous voir plus longtemps[...] De loin, nous apercevions bien du mouvement, comme un remous de têtes, comme un flottement de robes et de manteaux ;mais, dès que nous approchions, la vie s'arrêtait ;chacun demeurait figé dans la pose où il se trouvait ;les marchands tendaient aux acheteurs des objets que ceux-ci ne touchaient pas ; les porteurs d'eau tenaient leur outre courbée sans l'ouvrir ;de grands nègres hébétés retenaient d'une main une charge sur leur tête...Nous sommes allés à la maison du grand vizir, et nous en sommes revenus ainsi, sans entendre une parole, sauf celles que nous prononcions nous-mêmes pour communiquer l'impression que cette scène fantastique produisait sur nous. »¹

Etrange errance à rebours de l’Histoire. L’impression générale qui se dégage du récit de Charmes à propos du Maroc, fondée sur une avalanche confuse d’images au flou artistique patent, est qu’il s’agit moins d’un pays structuré et viable, au vrai sens du terme, que d’une excroissance territoriale, un îlot anhistorique, une sorte de résidu météorique que la providence, par une sorte d’arbitraire cosmique, a placé à quelques encablures de l’Europe, pour narguer l’humanité civilisée et lui rappeler subrepticement ses lointaines origines primitives.

Le Maroc sert ainsi d’élément d’illustration de ce « stade primitif » que les sociétés occidentales ont résolument dépassé depuis des temps immémoriaux, pour mieux s’installer sur les rails de l’évolution perfectible, du progrès durable, et du bien-être des hommes qui y vivent. A ce Marocain ramené aux temps des cavernes, à peine concède-t-il quelque talent idoine qui cadre avec l’imagerie préhistorique, celle d’artisan naïf de gravures rupestres :

« Le Maroc ne produit rien qui vaille quelque estime, pas même les tapis ; dans les haïks seulement apparaît encore une faible étincelle du génie artistique d’un peuple dégénéré. [..]. Même dégénérés, les Arabes sont les plus grands coloristes du monde

¹ - *Ibid.*, pp.275-277.

[...] *Les Marocains sont bien dégénérés ; cependant, ils ont conservé une grande habileté dans la fabrication des mosaïques* »¹.

L’envahissement de la thématique de la « décadence », apparenté à un recul biologique, à force de répétition du concept de « dégénérescence », présuppose, il va sans dire, la mise en avant, si ce n’est la préexistence d’une ère de civilisation antérieure, florissante, il va de soi.

Charmes qui n’est pas à une contradiction près, admet -quoique du bout des lèvres- cette réalité historique, attestée au demeurant par la prévalence d’un patrimoine ancestral riche et surtout encore visible sur toute l’étendue du Royaume et l’ancrage d’un paradigme religieux et politique, fédérateur, qui s’inscrit dans la durée, un florilège artistique et culturel permanent et diversifié essaimant à travers l’étendue d’une aire géographique contrastée et plurielle.

Le constat de la déliquescence d’une nation est syncrétique, global, mais surtout faussement factuel. L’idée récurrente de « *décadence* » concerne le présent historique et sonne comme une négation définitive des splendeurs d’un passé certes radieux, mais condamné à être jeté aux oubliettes comme s’il s’agissait d’une rature de parchemin, d’un pur accident de l’histoire.

Une page glorieuse est tournée de façon pour le moins cavalière. Le Maroc est « maintenant » à l’agonie, en proie à une misère endémique et à une régression qui défait ses composantes naturelles et son capital économique et humain à un rythme accéléré, le menant, en fin de compte, vers une impasse, une viabilité au degré zéro, bref, vers le chaos et la désintégration totale de son édifice. Le concept de la « race » est mis à contribution pour éclairer cette descente aux enfers. Une « race » qui a vu ses qualités congénitales d’autrefois phagocytées au fil du temps, devenir « médiocres » au point d’être vouées à une nécrose congénitale fatale.

Une image d’Epinal, noircie outre mesure et objet d’un colportage massif et récurrent de la part des chroniqueurs européens du passé fait du Maroc un fief séculaire de l’anarchie et de la désorganisation totale de la société. Image d’un pays morcelé en confédérations tribales en proie à des luttes intestines perpétuelles pour asseoir leur autonomie, leur hégémonie sur le voisinage, si ce n’est leur farouche désir d’indépendance vis-à-vis de la tutelle du Makhzen central, et à sa tête, le Sultan acculé à n’administrer que les régions « *pacifiées* » -notamment le long du littoral - et rester en permanence sur le pied de guerre, prêt à mater tout

¹-*Ibid.*, voir les pages 164,212 et 280.

foyer naissant de dissidence, tout en tentant de prévenir et d'y faire face au besoin à toute velléité d'incursion étrangère dans ses ports.

Il s'en suit bien évidemment un phénomène d'insécurité quasi-systématique sur l'étendue du territoire qui s'avère le terreau d'une soldatesque de fortune, toute à sa pratique délictuelle de razzias, de pillage des hameaux et villages livrés, par conséquent, à la déstabilisation sociale, la mise à mort des circuits locaux de l'économie, du commerce et de l'administration. Mais, à défaut de cette unité formelle, et d'un mode d'administration politique directe et centralisée, la fédération territoriale entre le *bled Makhzen* et le *bled Siba* se réalisait -et ceci est un des moindres paradoxes institutionnels de ce royaume chérifien- au niveau des symboles insérés dans un paradigme uninominal. En effet, la plupart des entités claniques dissidentes, se reconnaissaient en la personne du Sultan, comme étant leur chef emblématique et spirituel, en vertu du pouvoir théocratique suprême qu'il détient de droit.

Le docteur Weisgerber atteste de cette singularité en matière d'allégeance au Roi, pour avoir sillonné le Maroc dans les fourgons des mehallas sultaniennes, à la fin du règne de Moulay Hassan :

« Les tribus du bled Siba lui envoyoyaient [au Sultan] même la hédia [offrandes] à l'occasion des grandes fêtes musulmanes, mais c'était surtout pour bénéficier des effluves de ce don mystérieux de la baraka qui émane de la personne du chérif couronné. Par ailleurs, ils étaient toujours disposés à lui envoyer des subsides et des combattants pour la guerre saintes contre les infidèles, sources de butin, mais ils ne toléraient chez eux aucun des rouages du makhzen et ne payaient aucun impôt. »¹

Ainsi donc, le Docteur Weisgerber que nul n'osera soupçonner d'anticolonialisme, puisque il fut un des grands ténors de l'argumentaire du lobby colonial, relativise, dans son propos, la thèse largement prédominante dans une métropole aux aguets, celle de la « division » du Maroc, et sa fragmentation en diverses entités antagonistes prêtes à en découdre dans une spirale de « guerre civile », larvée ou réelle, que l'Europe se croit légitimement en droit de juguler.

¹-Weisgerber, F, *Le Maroc, il y a 30 ans*, (Conférence faite aux Officiers et aux Contrôleurs Civils stagiaires du Cours préparatoire au Service des Affaires Indigènes du Maroc), Casablanca, Imprimeries réunies de «La Vigie Marocaine» et du «Petit Marocain», 1928.

Charmes semble s'inscrire dans cette logique réductrice à l'excès. Son propos exagéré sur le prétendu clivage incontournable entre le pouvoir limité d'une centralité makhzénienne et l'arbitraire excentré des entités tribales jugées comme autant d'« électrons libres » nuisibles et propres à être annihilées en bonne et due forme, sert de pièce maîtresse dans ce dossier, tout en spéculation idéologique, en faveur de la prise en charge musclée du dossier Maroc par les ultras de la colonisation.

Pourtant, en docte connaisseur de l'histoire du Maroc, Charmes ne reconnaît-il pas, en filigrane, que de tout temps, nonobstant la succession des dynasties, le Sultan est plus unificateur que diviseur, et que les querelles dynastiques, souvent de nature violente, ont précisément eu pour toile de fond le principe fondamentalement régalien de l'observance de ce rôle fédérateur échu au monarque chérifien ?

Tirant une conclusion plausible sur cette propension quasi-unanimiste des politiques et de l'élite française, à mettre en avant, jusqu'à la démesure, cette image de la « dissidence », et à l'affubler d'un habillage mythologique. Certains chercheurs, et non des moindres, se sont interrogés, à juste titre, sur le bien-fondé réel de cette intensité emphatique qui jalonne les écrits sur le Maroc tout au long du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Les tentatives d'instrumentalisation des « mythes » construits de toutes pièces, à partir d'une ébauche de réalité, ne sont pas loin. Il s'agissait, à tout le moins, de favoriser, en quelque sorte les desseins politiques de l'Europe et justifier, un tant soit peu, sa volonté de conquêtes. Ce qui incite Abdeljlil Lahjomri à affirmer que « *Pour une fois, nous pouvons saisir, à son origine, l'élaboration d'un mythe pour fonder une politique. La fonction de cette image était de rassurer l'opinion européenne et de justifier une conquête* »¹

Dans ce même ordre d'idées, l'historien Abdelaziz Amine va plus loin en se proposant, dans une tentative de lecture décolonisée de l'histoire récente du Maroc, de tracer la distance qui sépare la réalité de l'image :

« *Les étrangers qui ont décrit le Maroc au dix-neuvième siècle, et après eux, les historiens du Protectorat, ont insisté sur le développement de la dissidence et de la division du pays en bled makzen et bled siba. Il convient de souligner que si certaines*

¹ - Lahjomri, *op.cit*, p.131.

tribus refusent de payer les impôts ou s'élèvent contre les caïds désignés par le Sultan, nulle part la souveraineté de celui-ci n'est contestée ; le Sultan est reconnu comme le chef suprême de la Communauté, l'unique représentant du pays vis-à vis des puissances étrangères, et la source de tout pouvoir. Même dans les tribus réputées dissidentes, les caïds comme gage de la légalité de leur pouvoir. Il convient également de souligner que la division du pays en bled makhzen et bled siba n'a rien de rigide, aucune frontière ne sépare les deux régions ; à aucun moment, elle ne fait courir de risques graves à l'unité du pays. L'extension du pouvoir du Makhzen dépend de l'énergie du Sultan. Sous Moulay Hassan, tout le pays est soumis. Le développement de la dissidence et la généralisation des troubles à la veille du Protectorat sont liés directement aux intrigues coloniales visant à faciliter la conquête du pays »¹.

Pour mieux émailler ce « mythe » fondateur de la dissidence comme élément névralgique de l'argumentaire pro-colonialiste, force de frappe rhétorique savamment distillée dans l'inconscient populaire français, les exégètes -dont Charmes- font intervenir un élément supplémentaire qui jouera le rôle d'adjuvant, voire d'aiguillon dans l'efficience de cette littérature que l'on qualifiera aisément aujourd'hui de « propagandiste ». Ainsi, au-delà de l'image de la « division » du pays, surgira le mythe insidieux du « bon berbère » -transposition insidieuse du concept du « bon sauvage » aux racines latines, islamisé de force au gré des vicissitudes de l'expansion orientale- opposé, de plus en plus, radicalement à la présence arabe, dominatrice et oppressive que les politiques auront à cœur d'amplifier pour battre en brèche « *l'unité et l'équilibre social du pays* ».

Dans ce sillage, Charmes balise le terrain à Maurice Le Glay qui, le premier, dessinera les contours de « dichotomie » anthropologique de cette dualité démographique, bientôt inscrite dans la durée :

« Il y a au Maroc des populations d'origines diverses qui toutes, méritent une étude spéciale et attentive. Mais sans aller si loin, on peut faire de tous les Marocains un premier classement très simple en deux catégories. Il y a d'abord ceux qui se laissent convaincre

¹ -*Histoire du Maroc*, Hatier, 1961, J.Brignon, A.Amine, B.Boutaleb, C.Martinet, B.Rosebberger et la collaboration de H.Terrasse.

et se soumettent assez rapidement soit par lassitude du passé troublé, soit parce qu'ils sont riches et peu guerriers. [...]. Les gens soumis et tranquilles habitent les belles plaines et parlent arabe. Les intransigeants se tiennent sur les plateaux élevés et les hautes montagnes du Maroc central ; ils y vivent à leur guise depuis des siècles [...]. Ils se disent « hommes libres » Imaziren, et parlent une langue rude, nommée par eux Tamazirt et pour nous berbères. Ils sont indépendants jusqu'à l'anarchie »¹.

Devancier de Le Glay, Charmes fera valoir les prémisses de cette représentation ethnocentriste, vouée, par la suite, à un large et solide mouvement d'authentification et de crédibilisation. Il s'inspire, dans ce contexte, de la percée des études anthropologiques, teintés d'un exotisme militant, sinon combatif, entreprises dans la foulée de la pénétration coloniale en Afrique et en Asie. Un bloc considérable de population berbère pure, couvrant la plus grande partie du sol marocain, est demeuré à l'abri de l'emprise de la civilisation arabe ; la population du Maroc entier est de fond nettement berbère. Comment évoluera, comment doit évoluer ce peuple ? S'il est destiné, en raison de son état social rudimentaire, à évoluer vers une civilisation étrangère, ne pourrait-il pas être orienté vers des institutions européennes et françaises ? C'est d'abord une question d'ordre idiomatique. D'aucuns ont été tenté d'en conclure que l'arabe (l'idiome) n'aurait pas progressé et aurait même disparu s'il avait été seulement la langue des éléments arabes parvenus au Maroc ; mais il était la langue de la religion apportée par les Arabes, d'une religion qui s'est imposée aux autochtones pour diverses raisons, et s'est répandue surtout par l'entremise de ses pionniers, les chorfa et les marabouts. Mais, là même où l'apport arabe fut le plus dense, il ne fut pas prépondérant. Le fonds berbère a donc subsisté robuste et la race n'en fut guère modifiée. Forts de leur toute récente prise de contact avec les berbères de Kabylie, les tenants de l'assimilation pure et simple de l'élément berbère sont optimistes. Ils pensent, dur comme fer, que cette population peut et doit devenir, en peu de temps, française de langue et d'esprit.

Ce « *fonds de commerce* » aux consonances schismatiques porté sur les fonts baptismaux par l'idéologie coloniale, sera donc appelé à une grande fortune. Là, une fois de plus, Charmes, dans un geste de désinvolture narrative, ne résiste

¹ -Le Glay, Maurice, *Récits marocains de la plaine et des monts*, Paris, Berger-Levrault, 1948, p.202.

pas à la tentation de tordre le cou à la vérité historique en allant dans le sens d'une déformation arbitraire du réel et d'un déni des faits avérés. Dans cette perspective, Charmes est loin de souscrire au constat historique d'Abdelaziz Amine qui affirme, preuves diachroniques à l'appui -nous l'avons vu- que « *sous Moulay Hassan, tout le pays est soumis* »¹.

Charmes qui visite le pays sous le règne du même souverain considéré par d'aucuns, même en Europe, comme un réformateur, enclin à prendre à son compte le progrès de la civilisation occidentale, pour son propre pays, est affublé par l'auteur d'une *Ambassade au Maroc* du titre de « *chef de bande* (plutôt) *que roi* » prêt à sévir, par les moyens du brigandage, propres à la tradition de l'anarchie tribale, contre les mouvements de fronde et de vendettas sanglantes opposant des composantes rurales et sahariennes de ses sujets, en poussant le luxe machiavélique jusqu'à susciter opportunément des affrontements fratricides entre elles, pour le bénéfice de la pérennité de l'emprise de l'oligarchie chérifienne des leviers du pouvoir. Charmes prend à témoin, comme le fera Loti plus tard, les affidés de la tribu des Zemmours, érigées en parangons d'une exemplarité singulière d'une berbérité réfractaire, armes en poings, à l'autorité du Sultan : « *La tribu des Zemmours chleuhs est une de celles qui ne reconnaissent guère l'autorité du Sultan, ou plutôt qui ne la reconnaissent que lorsque le Sultan leur fait la guerre et campe sur leur territoire* »-annonce-t-il en guise de préambule friand et significatif- « *Or, on annonçait que Moulay Hassan préparait précisément une campagne contre les Zemmours chleuhs, chez qui il se proposait d'aller accomplir sous peu une de ces razzias gigantesques, par lesquelles s'affirme, dès qu'il se sent le plus fort, son pouvoir sur les sujets révoltés[...] .Quant aux tribus soumises, elles ne le sont bien souvent qu'à la manière des vassaux du Moyen-âge. Elles doivent au suzerain des secours pécuniaires et militaires qu'elles lui fournissent à l'occasion, mais, d'ailleurs, elles s'administrent elles-mêmes à leur gré, sous la direction de leurs caïds qui ne reçoivent du Sultan qu'une investiture honorifique. Ce dernier n'est maître absolu que dans un domaine propre, c'est -à- dire dans les grandes villes et autour d'elles, comme le roi de France du Moyen-âge qui n'était, en somme, que le premier et le plus fort des seigneurs de la contrée* »².

Les Arabes, mêmes reconnus comme fondateurs présumés d'une nation, le Maroc, sont-ils des usurpateurs ? Un pas que Charmes, tout à son apologie de la

¹ - *Histoire du Maroc.... op.cit,*

² -*Ibid.*, pp.101-102.

population originelle du Maroc, les Berbères, franchit allègrement. Le parfait connaisseur lettré du Maghreb et du Levant s'épanche, dans un cascade d'invectives, d'une agressivité portée à l'optimum, contre les Arabes décrits comme une peuplade de veules prédateurs, facteurs de désordre et d'iniquité. Au surplus, de prétendus bâtisseurs prométhéens dont les œuvres, conçues comme des châteaux de sable, sont condamnées au déteriorissement et à la ruine. Profil que bon nombre de ses contemporains semblent, à ses dires, confirmer sans ambages et dans une sorte d'unisson tendancieuse :

« J'ai vu des Européens très surpris que des millions d'hommes puissent vivre ainsi, à l'aventure, sans rien que nous regardons comme indispensable à la vie civilisée. Ils s'étonnaient que le Maroc subsistât, pour ainsi dire, à l'état de nature, dans une parfaite anarchie, au sens le plus strict du mot ; à chaque instant, ils croyaient qu'un édifice aussi dépourvu de fondements, de contreforts, d'appuis et de soutiens, construits sans aucun respect des règles les plus simples de l'architecture et des lois les mieux établies de l'équilibre, ne saurait durer tel quel au milieu du monde moderne. Il va crouler, -disaient-ils, il est impossible qu'il ne croule pas ! [...] Les Arabes sont-et ont toujours été incapables de créer et de maintenir ce que nous appelons une organisation politique, le désordre paraît être l'élément naturel de leur existence sociale, de même que le caprice, la fantaisie, le hasard, paraissent être les conditions de leur art »¹.

Tout est dit, ou presque, dans cette diatribe peu amène et franchement raciste sur les Arabes. Une engeance plombée dans une infériorité congénitale, enserrée dans l'étau de la médiocrité, la cupidité, l'anarchie. Fort de « longue fréquentation des Arabes », il en tire un réquisitoire globalement négatif qui frise la partialité et le préjugé sentencieux et comminatoire. Ces travers réels ou supposés, loin d'être la résultante de revers de conjoncture, des aléas passagers et non insurmontables, deviennent, dans le cas d'espèce, sous la plume de Charmes des « constantes » ataviques et héréditaires, inhérentes à la race. Argument massue, formule à l'emporte pièce, jetés comme un pavé dans la marre de la conscience européenne, pour mieux associer un mouvement d'opinion, de plus en plus majoritaire, hostile à l'Arabité, une « verrue » génétique, incrustée sur les bords de

¹ -*Ibid.*, pp.230-231.

la Méditerranée et qu'il importe, toutes affaires cessantes, d'extirper du voisinage de la *Mare Nostrum*, berceau de la civilisation. L'argumentaire aux accents de ségrégation et d'exclusion dont Charmes se fera le chantre fera des émules, au sein de l'intelligentsia métropolitaine. Un certain Guy de Maupassant pêchera par excès de surenchère:

«C'est là un des signes les plus surprenants et les plus incompréhensibles du caractère indigène : le mensonge. Ces hommes en qui l'Islamisme s'est incarné jusqu'à faire partie d'eux, jusqu'à modeler leurs instincts jusqu'à modifier la race entière et à la différencier des autres au moral autant que la couleur de la peau différencie le nègre du blanc, sont menteurs dans la moelle au point que jamais on ne peut se fier à leurs dires. Est-ce à leur religion qu'ils doivent cela? Je l'ignore. Il faut avoir vécu parmi eux pour savoir combien le mensonge fait partie de leur être, de leur cœur, de leur âme, est devenu, chez eux une seconde nature, une nécessité de la vie. »¹

Après avoir crayonné, à grands traits, les différentes facettes de panorama général de « dégénérescence » du monde arabe, Charmes revient au cas du Maroc-devenu par la force des choses un versant géopolitique inhérent à la sphère arabe-en extrapolant et en s'ingéniant à débusquer, au hasard de son périple, les signes révélateurs de cette dérive morale endémique, pris dans le contexte du pays du « Soleil couchant ». N'hésitant point à forcer le trait à l'extrême, Charmes qui fait des Arabes « *les plus déterminés voleurs de l'univers* », trouve un malin plaisir à collecter, ici et là, des exemples de procédés délictueux de rapines, de chantages, d'extorsions de biens, bref d'une cupidité ambiante et érigée en conduite intercommunautaire, si ce n'est en système de gouvernement. Des exemples sélectifs et quasi anecdotiques servent à Charmes d'alibis pour illustrer sa pensée : Là où le régime est despote, la prévarication n'est pas loin et sert de faire-valoir à l'exercice du pouvoir. « *Nous connaissons l'histoire [du pacha de Larache]. Il ne devait son élévation qu'à l'argent, il avait payé fort cher le gouvernement d'El-Araïch, qu'il exploite aujourd'hui pour se rattraper !* »².

¹ -Maupassant, (Guy de), *Ecrits sur le Maghreb*, Récits, Nouvelles, Seconde édition revue et complétée, Minerve, 1991, p.219.

² - *Ibid.*, p.61.

Il en va de même pour le phénomène d'indiscipline généralisée qui sévit dans les rangs des unités de soldats locaux que l'auteur signale, au gré de ses escales. Il en cherche les raisons et sera vite exaucé. Un événement survenu à quelques encablures à Fès, éclaire sa lanterne :

«Tout allait fort bien, lorsqu'apparut, par malheur, sur le bord de la route, un marchand d'oranges. Aussitôt, les artilleurs désertent en masse leur poste pour courir après fruit aussi rafraîchissant, et, pendant qu'ils s'éloignent, les mulets glissent dans la boue, les munitions se répandent à terre ! C'est ainsi que la discipline est pratiquée au Maroc. Mais j'ai conçu une grande indulgence envers les artilleurs marocains, ayant appris plus tard qu'il fait presque tout le voyage, de Tanger à Fès, sans autres vivres que les quelques oranges qu'ils rencontraient de loin en loin sur le chemin. Ils avaient le droit à une mouna, aussi bien que nous, seulement le sous-officier qui les commandait trouvait cette plus simple de se faire payer à lui- partie du bénéfice de l'opération »¹.

La corruption gangrène tout mêmes les mounas en argent. Les caïds, bien entendu, initiés aux rouages de l'Etat makhzanien règne en amont et en aval de la vie des populations et en tirent largement profit. Ce fléau est le lubrifiant qui permet aux mécanismes de la gouvernance et de la libre circulation des hommes et des biens de fonctionner dans le sens d'une normalité toute relative, voire aléatoire.

Après avoir cru cerner, en pointillé, l'armature éthique ô combien lacunaire sur laquelle repose l'édifice Maroc, Charmes en vient à décrire les êtres, nonobstant la diversité de leur condition sociale, dans leur intimité morale, leur for intérieur, dans leur rapports sociaux, sous le prisme de la « décadence » dans le gouffre de laquelle s'enfonce inexorablement le pays tout entier. Sonder l'« âme » marocaine, équivaut à mettre à nu les stigmates d'un traumatisme psychologique à nul autre pareil. A cet égard, la galerie de portraits que Charmes brosse au hasard de ses rencontres laisse entrevoir des troubles comportementaux qui touchent, à des degrés divers, à l'ensemble des sujets du Sultan. Aussi étrange que cela puisse paraître, la personne du Roi est épargnée. Mieux encore, Charmes n'a de cesse de s'attacher à « sanctuariser » le monarque -« que je trouve beau, que j'admirais son grand air, la noblesse allures, la dignité de son maintien, la souveraine élégance

¹ - *Ibid.*, pp.120-121.

de sa parole »¹-, à le cloîtrer dans sa dignité sacralisée et la majesté qui sied à son rang. Fait curieux, on retrouvera la même posture chez Loti et, quoique, moins naïvement, chez Chevrillon. Charmes semble avoir été conquis par le port altier du Roi et de sa « beauté » physique qui le distingue nettement au milieu de ce « peuple dégénéré » sur lequel la Providence lui a commandé de régner. « *Jamais prince ne fut plus beau et ne réalisa mieux le type du souverain des Mille et une Nuits, aux yeux de flamme dans la bataille, aux yeux doux et caressants dans le harem* »². C'est donc par le biais d'une porte d'entrée toute physique et visuelle que Charmes entreprend d'analyser l'« âme » du peuple marocain : sa physionomie ! Le constat sec et cursif vient à point nommé, celui de « la laideur » omniprésente, envahissante et qui sonne, sous la plume de Charmes, comme un leitmotiv, un repoussoir-gigogne. Assurément, les Marocains sont hideux, dépourvus de grâce, pis encore, ils sont « laids », du plus humble des sujets jusqu'au plus puissant des vizirs. En témoigne le portrait physique du Premier Ministre venu saluer la délégation française, à son arrivée à Fès : il est « *d'une obésité monstrueuse. Il marche avec la pesanteur d'un hippopotame, soufflant à chaque pas, frémissant à chaque mouvement de tout son corps, dont la graisse molle et flasque semble toujours sur le point de se détacher pour tomber dans les plis de sa robe qui roulent lourdement par terre. Sa ceinture disparaît entre son ventre et sa poitrine, qui se rejoignent et se confondent dans le plus affreux des mélanges, dans le plus désagréable amalgame de senteurs disparates. Sa tête n'est pas moins laide que tout le reste de sa personne. Ses grosses joues rouges pendent sur ses épaules, il n'a presque point de barbe, ses yeux petits, enfoncés, louchent horriblement ; le nez, seul, se détache et émerge, avec une ligne nette, de cette boule de graisse ; c'est un nez sémité, un nez d'avare et de manieur d'argent, ou d'oiseau de proie* »³.

Même les descendants en droite ligne du prophète Mahomet, les chorfas, ulémas et jurisconsultes de leur état, mandarins écoutés et respectés de la science théologique, gardiens de l'orthodoxie, officiant à Fès, ville sainte entre toutes, en reçoivent pour leur grade, et sont l'objet de quolibets de la part d'un Charmes que - décidément- la moindre disgrâce physique, le moindre trait hideux relevé chez un être humain, le repousse, s'il ne lui brouille pas fébrilement la vue. Ainsi, à l'occasion d'un diner officiel offert par le pacha de Fès, les principaux chérifs de la

¹ -*Ibid.*, p.207.

²- *Ibid.*, p.237.

³ - *Ibid.*, pp.167-168.

mosquée de Moulay Idriss, « *c'est-à-dire les hommes les plus puissantes et les plus distingués du Maroc* », pour faire honneur aux hôtes français. Le coup d'œil en valait la peine :

« *Le long des murs et sur trois lits en baldaquins, placés au centre et aux extrémités de la pièce, était rangée une série d'énormes personnages accroupis sur leurs jambes, tous pareils à des bonzes plongés avec béatitude dans la contemplation d'eux-mêmes. Les deux du milieu, les premiers de la bande, les descendants les plus directs de Moulay Idriss, étaient d'une telle corpulence, qu'ils avaient peine à tenir sur le lit à baldaquin où on les juchés ensemble. L'un était noir comme de l'encre, ce qui prouvait surabondamment que le sang de Mahomet, avant d'arriver à lui, s'était croisé avec celui de tous les nègres et toutes les négresses du Soudan. Il était affreusement laid, avec ses grosses lèvres épaisses, ses joues pendantes, ses yeux petits et ternes. Pour ajouter encore à l'aspect repoussant de son visage, la nature l'avait gratifié d'une énorme tache lie de vin sur un côté, tache dont la coloration se combinait avec le noir de sa peau était devenue d'un bleu de étaient si gros que je les avais d'abord pris pour ses cuisses.* ». Son compagnon de lit « *était très blanc au contraire, mais il avait l'air parfaitement hébété, sa lèvre inférieure était flasque et pendante, et, pendant trois ou quatre heures que nous avons passées chez le pacha, moisissure horrible à contempler. Les bras nus de ce saint personnage il n'a pas cessé d'égrener son chapelet sans faire d'ailleurs aucune autre espèce de mouvement. Le nègre, à coté de lui, moins dévot, sans doute, s'était assez vite profondément endormi* »¹

Cette description frisant l'anamorphisme, n'exclut pas le gente ordinaire. Des quidams rencontrés dans les hameaux étaient « *toutes parfaitement laides, sales, farouches, ainsi qu'il convenait à des spécimens de la plus détestable tribu marocaine* ». L'armée n'est pas épargnée par ce grief. L'escouade d'honneur, en tenue réglementaire ne sort pas du lot : « *c'était la laideur ; ils (les soldats) étaient*

¹-*Ibid.*, p.340.

plus affreux les uns que les autres, il y a parmi eux de véritables monstres chinois ou japonais, grimaçant ou faisant les gros yeux... »¹.

Excepté la personne scintillante du roi et quelques visages fugitifs, parés de leurs plus beaux atours, entrevus lors de déambulations fortuites dans la vieille médina de Fès, la disgrâce physique est la norme et cadre parfaitement avec ce pays « dépravé » qu'est le Maroc. Car la dépravation, synonyme de laideur, qui renvoie, à son tour, à cet état de « *primitivisme* » qui enveloppe les êtres et les choses dans un linceul de fossilisation et de finitude. Comment expliquer cette outrance de pensée d'un auteur, naguère charmé par le Levant oriental et qui, osant l'esquisse de l'image du Maroc, semble verser dans un sectarisme psychologisant et peu rationnel ? L'analyse critique de Lahjomri nous apporte un éclairage d'ordre psychanalytique : « *Laideur des visages, laideur des corps, laideur de l'âme. L'auteur [Charmes] attribue la débilité mentale de ces hommes à une sorte de retour à un état enfantin, ou, plutôt à un arrêt de l'évolution intellectuelle de ces êtres dépourvus d'intelligence et de volonté. Le procédé est identique à celui qui figeait le développement social à un stade primaire. Le progrès de la société s'est brusquement ralenti parce que les hommes ne disposaient d'aucune qualité intellectuelle pour dépasser l'état infantile* »². Pour corroborer son propos, Lahjomri cite Charmes dans le texte : « *Cet enfantillage des Marocains éclate à chaque instant dans leurs rapports avec les Européens à leur service. Notre mission militaire en constate chaque jour de nouvelles manifestations* ». Mais le Sultan révèle un côté pusillanime confronté à sa méconnaissance de la géographie : « *Au fond, le pauvre sultan était chagriné de voir le Maroc si petit ; il aurait voulu se persuader que son empire couvrait presque toute la terre. [...]. En toutes choses, ses connaissances sont celles d'un enfant.* ». Le gouvernement, quant à lui, n'est pas mieux loti au palmarès des génies en culottes courtes, toujours affairés à quelque futilité ludique : « *Comment un gouvernement composé d'hommes aussi primitifs ne serait-il pas un gouvernement de grands enfants ? En réalité, il n'est pas autre chose. Il n'y a pas la moindre différence pour les Marocains entre les affaires sérieuses et celles qui ne le sont pas, ou plutôt tout est sérieux à leurs yeux, parce que la notion de frivilité n'entre point dans leur esprit. Souvent, lorsqu'on songe à traiter avec eux quelque grave question politique, on les trouve occupés d'un joujou quelconque, qu'ils regardent comme aussi*

¹- *Ibid.*, p.150.

² -Lahjomri, *op.cit*, p.136.

intéressant que les questions politiques.»¹. Et à Charmes d'exemplifier cet enchevêtrement contre-nature entre politique, son succédané diplomatique, babillages et manipulation puérile de babioles de garnements à peine échappés de leur berceau, et qui plus est, béni par un *pater familias* qui n'est autre que le roi: « *Quelques jours avant notre arrivée à Fès, on avait consacré une semaine entière dans le gouvernement marocain à regarder manœuvrer une de ces poupées qui montent et descendent dans un bocal rempli d'eau. Cette invention -la paraissait au moins aussi curieuse au sultan, à ses ministres et à toute l'administration supérieure, que celle du chemin de fer ou du télégraphe. Tout le monde s'extasiait devant elle : impossible de parler d'un autre sujet !* »².

De cette scène, et de bien d'autres, Charmes tire un enseignement pragmatique et bien prémonitoire pour une gestion bénéfique tous azimuts des relations franco-marocaines, en l'occurrence, celle d'une « *diplomatie à hauteur d'enfant* ». Tout en écartant les instances non-institutionnelles ou non-étatiques métropolitaines de cette aubaine, et vouant aux gémonies les mercantis de tous poils à qui « *de pareilles dispositions permettent, on le comprend, aux plus éhontés exploitateurs de s'avancer à peu de frais dans les bonnes grâces du gouvernement marocain* »³, Charmes ne disconvient pas de l'utilité d'une telle posture relationnelle infantilisante d'Etat à Etat, vu les avantages à en tirer dans l'immédiat et le long terme. Il énonce cette hypothèse d'action sur un ton de regret comme pour faire le deuil des occasions perdues et pour parer à toute éventualité avantageuse à l'avenir :

« *Il est fort dommage que les représentants des puissances ne puissent pas, sans quelque déshonneur, employer à le séduire [le Sultan] les moyens qui y réussiraient le mieux. Ils s'embarrassent, en allant remettre leurs lettres de créance, d'objets de haut goût et de grand prix qui, le plus souvent, ne sont pas appréciés. S'ils apportaient de simples jouets d'enfants à l'usage du sultan et des femmes de son harem, ils obtiendraient un succès éclatant* »⁴

Ce sont des variations sur le chant du cygne composé autour du thème d'un Maroc crépusculaire qu'exécute et entonne, via une partition musicale aux accents à la fois graves, aigus et mélancoliques, un Charmes, songeur, qui se souvient avec

¹-*Op.cit*, pp.216-217.

² -*Ibid.*, p.247.

³-*Ibid.*

⁴-*Ibid.*

une nostalgie à peine voilée de la munificence et le ravissement d'un Orient, naguère visité et adulé. Son *Ambassade au Maroc* est truffée de digressions oniriques sur des cités envoutantes : Le Caire, Damas, Istanbul, Tunis... Comparaisons suaves en contrepoint avec des cités de ce « *Maghreb du Couchant* » dont il ne reste du cachet oriental fondateur que des réminiscences à peine visibles, en architecture, en musique et dans le mode de vie d'une aristocratie finissante. Chaque fois qu'il croit découvrir les traces de ce passé oriental ou une survivance à tonalité exotique, l'auteur n'hésite pas à en prendre acte, voire à forcer le trait dans le croquis, par touches fugitives, à peine perceptibles, foncièrement aériennes. Elles ont pour fonction de corriger, si ce n'est d'adoucir la tonalité sombre que dégage l'image du Maroc, en corrélation avec le mythe de l'Orient, présent en permanence dans l'esprit de l'auteur et dans la mémoire de l'Occident. Un Orient romantique qui, au moment de la visite de Charmes au Maroc, en 1886, connaît un ultime regain d'intérêt, à mesure que le Romantisme est à la veille de rendre son dernier souffle.

Le récit de Charmes a des accès de charges émotionnelles sinueuses et oscille entre l'enchantedement que procure l'anticipation d'une résurgence de l'Orient de ses rêves dans un Maroc qu'il visite précisément dans cette optique, et la déception progressive et combien pénible ressentie à mesure de la découverte plus prosaïque d'un état des lieux moins réjouissant, d'une réalité de la vie et des hommes pitoyable et moins engageante, en tout cas diamétralement opposée aux attentes exotiques de départ. On retrouvera la même démarche évolutive, le même sentimentalisme en dents de scie, mais avec une dose de passion poétiquement effusive chez Pierre Loti. Cependant, Charmes a beau pousser sa quête de l'idéal oriental jusqu'à ses derniers retranchements, et saisir, ça et là, des signes révélateurs de la permanence de cet idéal, ce ne sont-hélas-, à l'en croire, *in fine*, que des indices en trompe-l'œil, des vestiges fossilisés ou, à tout le moins, des survivances d'un passé scintillant mais révolu, bref, d'un Eden perdu. D'où, sans doute, la hargne manifeste qu'il exprime, globalement, à l'endroit du Maroc. Venu chercher le Graal, il ne peut, à son corps défendant, que constater qu'il s'est mis sur l'orbite d'une Arlésienne. Dans cette concession au rêve oriental qui ponctue son envolée lyrique, en oblitérant son tracé narratif ténébreux par le truchement de quelques stases de pur enchantement, Charmes descend de son piédestal et prévient le lecteur désabusé que, de tous ces espaces de vie et de pure félicité, il ne subsiste plus que des « *ruines* » dont la laideur est accentuée par la « *misère* » et l'incurie

qui vouent le pays à une prompte et fatale désagrégation. Cependant, Charmes ne manquera pas, à l'occasion, d'arrêter le temps, en savourant l'instant de béatitude, pressant et éphémère, d'une résurrection aléatoire, mais combien revivifiant pour l'esprit et les sens, du mythe. Un peu à l'image de Loti, d'Alexandre Dumas et de toute une génération à venir des écrivains-touristes, à l'affût des charmes des mille et une nuits que recèle encore un Orient périclitant et en désuétude. Et à Charmes de citer Charles Tissot : «*L'Orient n'est décidément qu'une ruine,-plâtrée tant bien que mal en Turquie et en Egypte,-mais destinée fatallement à s'effondrer un de ces quatre matins.* »¹.

Donc, la quête de l'Orient mystérieux reprend subrepticement ses droits, contre vents et marées. Derrière la façade rugueuse de ce pays de peu d'attraits que le Maroc présente, à première vue à l'auteur, et par voie de conséquence, aux « écrivains-voyageurs » et touristes qui sont légion à l'époque, des charmes insoupçonnés, se révèlent aux heureux élus, dans les interstices des portes interdites, dans le secret suave des alcôves. Tout comme Loti et Chevrillon plus tard, Charmes ne résiste pas à la tentation de soumettre harems et boudoirs, sources de volupté et de plaisir, à son regard extatique d'exote que le hasard gratifie de merveilleux instantanés lumineux, à la fois enchanteurs et subtils, à la limite d'un érotisme, certes pudique mais combien suggestif, tant il est auréolé de fulgurations rhétoriques en clair-obscur. La description vaporeuse d'un appartement de femmes dans la Kasbah de Tanger-« *la seule digne à Tanger d'exciter la curiosité des voyageurs* »-, est agrémentée, tambour battant, de détails sulfureux et croustillants qui tempèrent la sensation de malaise inhérent à l'inventaire des sombres tableaux saisis, dans le vif, au fil de la lecture du reportage :

« *Une merveille, dit-il, un bijou, un joyau arabe. Jamais peut-être l'idée poétique que nous nous faisons du harem n'a paru aussi heureusement réalisée [...]. C'est le plus délicieux des désordres, c'est le plus délicat des chaos. Un souffle de volupté discrète et prolongée plane sur ces adorables réduits où l'on ne sait comment on pourra sortir. Chacun d'eux semble un nid caché, séparé de tous les autres, et aussi amoureusement préféré que s'il existait seul [...]. Mais ce qui est plus charmant que tout le reste, ce sont les espèces d'enfoncements, les sortes d'alcôves où se tenaient les femmes sur des tapis et des coussins amoncelés ; les plus belles et*

¹ - *Ibid.*, p.299.

les plus extraordinaires décosations arabes y sont prodigées. Quelles visions devaient apparaître, en effet, aux heureux possesseurs de ce palais féerique, lorsqu'à la suite de longues conversations amoureuses, ils laissaient errer leurs regards sur une des plus fantasques productions de cet art des Arabes, qui ne parle pas à l'âme, qui ne s'adresse pas davantage à l'esprit, qui n'est fait que pour animer les sens, pour les étonner et les enivrer par des fantaisies de plus en plus hardies, des gageures de mieux en mieux soutenues contre l'impossible »¹

Ce temple de la volupté ne sera pas le seul dont Charmes aura l'occasion de faire le tour du propriétaire. A Fès, découvrant la résidence qui leur a été réservée pour leur séjour, l'auteur et ses compagnons de voyage laissent « échapper un cri de surprise et d'admiration ». (...) *Nous entrions décidément dans un monde enchanté, nous étions en pleine féerie, en plein décor des Mille et Une Nuits »².*

Comme Loti plus tard, charmé par les pudiques approches de séduction qui auront pour théâtre discret les terrasses voisines de la médina de Fès, Charmes, volontiers voyeur, regrette l'ombre fugace, volatilisée depuis, de la jeune fassie qui l'a ravi platoniquement sur la terrasse avoisinante. Il n'est pas le seul. La maisonnée aussi : « *Nous avons eu beau revenir sous les orangers pour contempler sa terrasse vide, jamais Saâdia ne s'y est montrée, même une seconde, jamais nous ne l'y avons aperçue souriante, à notre admiration et laissant tomber de ses grands yeux noirs le seul rayon de grâce et de poésie féminine que j'aie jamais entrevu en Orient... »³.* Suit un passage d'une saveur esthétique à la hauteur de l'émotion festive ressentie dans ces lieux : « *étrange fête où rien, absolument rien, ne nous rappelait l'Europe, où tout, au contraire, nous transportait dans le monde arabe et nous le montrait enfin sous son aspect le plus cher aux imaginations. [...] Dans la cour où nous étions, nous levions nos yeux déjà à demi clos, sur les terrasses, des ombres légères dont une lueur égarée indiquait même parfois les formes fuyantes, ajoutaient une dernière illusion à toutes les autres, et peuplaient de fantômes ce rêve réalisé d'une nuit d'Orient »⁴.*

¹ -*Ibid*, pp.11-12-13

² -*Ibid.*, pp.269-270.

³ -*Ibid.*, p.183.

⁴- *Ibid.*, p.336.

Mais ce prurit maelstrom de charme a son revers, car, bâti sur l'illusion, le souci irrépressible de faire pièce à l'amnésie et au désenchantement. Charmes n'a de cesse de nuancer son propos laudateur et de lever le voile sur son amertume récurrente. Ainsi-écrit-il-, en guise d'épilogue à son récit, et à l'occasion d'un débat poétique, docte et pénétrant, entre l'ambassadeur Féraud et un amphitryon de rencontre, où l'illustre convive a fait étalage de son riche savoir : « *Cette petite scène était bien orientale, aussi, elle nous rappelait un côté charmant des mœurs anciennes des Arabes ; mais ces jeux d'esprit ne se font plus aujourd'hui que par routine ; l'imprévu et l'inspiration font défaut, et le charme a disparu* »¹. La routine est synonyme de fossilisation, mais aussi de décrépitude et de ruines. Dans ce même ordre d'idées, Charmes revisite le harem de la Kasbah de Tanger, objet d'éblouissement des sens. En fait, ce logis féerique digne des Mille et Une Nuits : « *tombe en ruines, ses mosaïques se détachent des murs, où il ne restera bientôt plus trace de leur inimitable dessin et de leurs fins coloris. On le quitte à regret, convaincu que, bientôt, il n'existera plus* »².

Cette féerie n'est plus qu'un mirage. Elle est tombée sous les fourches caudines du néant ravageur, de la décrépitude et du chaos qui broie d'une façon irréversible le pays et les hommes. Charmes donne crédit au verdict des diplomates européens : « *Le Maroc ne saurait durer tel quel au milieu du monde moderne. Il va crouler ; il est impossible qu'il ne croule pas !* »³. Encore une fois, surgit l'image générique et totalisante du « *Moghreb sombre* » qui sera reprise par Loti, Chevrillon et bien d'autres auteurs du début de la colonisation, comme il l'a été pour les chroniqueurs des siècles précédents.

La constitution de cette image et son affinement ont donc été le fruit d'un long processus évolutif, fragmenté et complexe qui verra la contribution, au fil des siècles, d'une pléiade d'écrivains, chacun apportant sa pierre à l'édifice de l'imagerie locale, en fonction des horizons d'attente scripturale, événementielle et idéologique et le positionnement du Maroc dans le concert des nations et son poids dans le rapport de forces politico-militaire fluctuant entre l'Orient et l'Occident.

Dans le flux de cette œuvre patiente d'élaboration d'une « image » cohérente et représentative du Maroc, subsumée par une « périodicité» thématique, marque un tournant qualitatif considérable. Probablement imprégné de ses

¹ - *Ibid.*, pp.342-343.

²- *Ibid.*, p.14.

³- *Ibid.*, p.230.

lectures, Charmes assimile, en le synthétisant, le concentré de l'image orientale à laquelle, il a fallu des siècles pour être façonnée. Il innove, cependant, en lui adjoignant une dimension médiévale caractérisée et les comparaisons factuelles avec l'Antiquité et la Préhistoire. De même, pour la première fois, les composantes anthropologiques et démographiques sont prises en compte dans l'analyse des tenants et aboutissants d'un pays signalé jusqu'alors comme « mystérieux » et « fermé ». D'où l'inflation des portraits, physiques et moraux, souvent crayonnés avec outrance, par le journaliste-écrivain. L'ensemble du tableau est obscurci à dessein, pour donner du Maroc « l'image » antithétique escomptée par les tenants de la prééminence -et le projet tutélaire et hégémonique- de la civilisation occidentale.

Un autre enseignement notable à tirer de l'avancée du regard porté par Charmes. Elle est due à Lahjomri qui, analysant les composantes thématiques et sémiotiques, dans leur articulation logique, estime qu'elle aura atteint une certaine cohérence et un degré de finalisation inédit. Fruit d'une lecture serrée des fragments d'image mis en avant par ses devanciers, la peinture de Charmes aura l'avantage de constituer une sorte de récapitulation dûment consolidée de l'apport du passé et enrichie et étoffée par des considérations synchroniques et diachroniques inédites. Fermant le ban du thésaurus de l'investigation symbolique et « littéraire » du champ marocain -embryonnaire et parcellaire- initiée par l'Occident à la faveur de la période tumultueuse de la Course, et qui finit par s'apparenter à un cumul de redites naïves et stéréotypées, l'œuvre de Charmes ouvre une nouvelle fenêtre de tir, celle d'un corps-à-corps global et différencié de la « réalité » marocaine.

Cette prétendue lecture épurée des mythes et stylisée à l'encan, inaugure une nouvelle ère d'écriture qui va perdurer jusqu'à l'accomplissement total du projet de colonisation effective du pays. En cela, Charmes est un précurseur. Son modèle d'écriture sert d'aiguillon à une répétition générale de la refondation de l'image du Maroc, après en avoir impulsé le regain d'intérêt et l'approche novatrice, mais qui reste, au fond, réductrice et mise au service d'un axiome idéologique inavoué. C'est le cas notamment des premiers écrivains coloniaux qui, enthousiastes, croient découvrir un Maroc virginal, une société nouvelle, mais se résignent, en fait, à colporter des représentations galvaudées, une image d'Epinal. Il faudra attendre les premiers opus romanesques de François Bonjean (1930), pour constater un changement de cap, sensiblement timide, mais promis à une destinée

marquante. Signes avant-coureurs d'une mutation trans-générationnelle ? Le regard esthétique, se faisant plus apaisé, s'attachera à explorer de nouveaux territoires, en se donnant pour crédo créatif, la quête vertueuse et impartiale de l'authenticité des universaux identitaires - où subsiste l'empreinte plastique d'un Orient évanescents - d'un Maroc désormais résolument accessible au regard de l'Autre.

C'est dire que l'exotisme de Charmes, désuet, passéiste et évoluant, à bien des égards, dans un vase clos, puisque héritier d'une image surannée et iconoclaste, n'en laisse pas moins entrevoir des perspectives de dépassement, d'atomisation et de prolongement du chapelet de symboles, à forte connotation pro-coloniale, qu'il recèle. Sous sa plume, de nouveaux mythes, d'essence sectaire, vont éclore et seront promis à une instrumentalisation littéraire surdimensionnée. Il a été fait mention, dans notre étude sur l'impact symbolique de la division du Maroc en deux sphères politico-territoriales, l'une relevant de l'autorité du sultan, le bled Makhzen, et l'autre, réfractaire à la tutelle du pouvoir central et formellement jalouse de ses attributs d'indépendance, *le bled es-Siba*.

L'entrée en force du thème de « *la berbérité* » dans le champ de la littérature coloniale naissante, en est la preuve-singulière et probante. Ce même thème va être au centre des préoccupations de la classe politique, des militaires et des affidés de la colonisation qui pousseront l'hypocrisie et l'arrogance jusqu'à ses extrêmes limites, en institutionnalisant, *de facto et de jure*, cette division artificielle et anhistorique entre les composantes « *berbère* » et « *arabophone* » de la population marocaine. Depuis les temps immémoriaux, le concept de « *Diviser pour régner* » a été mis à profit, comme une *ultima ratio*, dans les entreprises d'invasion coloniale. Que les Français en fassent un usage pertinent au Maroc, cela va de soi et c'est théoriquement de bonne guerre. Mais que la littérature, qui se greffe sur fond de mise à sac et de balkanisation d'un pays, se mêle à ces intrigues fallacieuses visant à consacrer le principe de division, et partant, de l'éclatement d'une nation, c'est un pas que bon nombre de créateurs de symboles ont franchi sans aucun sens de la mesure. A cet égard, Charmes a balisé le terrain de ce mouvement de récupération de l'aire sémiotique berbère que Maurice Le Glay, et bien d'autres écrivains dans son sillage, vont approfondir.

Nous avons vu précédemment comment, par touches allusives, Charmes pose les jalons de la problématique de la question berbère. Plus tard, il énoncera une hypothèse de travail qui n'échappera nullement aux thuriféraires de la thèse

sécessionniste qui met en avant, en l'opposant, l'image du « *berbère révolté* » à celle de « *l'Arabe dominateur* ». Ainsi, reprenant à son compte la nette distinction opérée en Algérie, Charmes va conforter l'amalgame qui lui est cher entre arabité et marocanité et dont il reconnaît, néanmoins, le caractère purement empirique tout en validant l'enjeu de la confiscation d'une parcelle de l'identité d'une nation et la négation de son paradigme fédérateur, voire unitaire:

«Il va sans dire que si j'appelle les Marocains des Arabes, c'est que j'écris ici sans la moindre prétention d'exactitude scientifique, me servant du langage ordinaire pour éviter de me donner des airs prétentieux. Les Arabes sont extrêmement rares au Maroc, ce qui domine dans le pays, ce sont ces populations libyennes ou berbères, que les premières migrations orientales ont déjà trouvées établies sur toute la côte septentrionale de l'Afrique»¹

Charmes affiche clairement sa position s'agissant de la « *question berbère* » que d'aucuns s'évertuent à brandir, comme argument supplémentaire et de poids dans le plaidoyer en faveur de la thèse coloniale. Ce sont les Arabes qui se seraient comportés en despotes et cruels « colonisateurs » d'une terre et d'une entité virginal et innocente, le peuple berbère, (le vocable de « *race* », fréquent dans le récit de Charmes, est supplanté curieusement par celui de « *population* »), à l'origine, indépendant et maître de la destinée. Par conséquent, il serait naturellement légitime que ce peuple spolié de ses richesses et opprimé, recouvre sa liberté et sa dignité sous les oripeaux de la France, pays de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une sorte d'auto-détermination, sous l'égide du Protectorat français. La question berbère est une pièce maîtresse dans cette stratégie de contournement pour masquer les appétits coloniaux. Littérature et sciences humaines prendront le relais pour émailler le mythe berbère et l'instrumentaliser à bon escient au service de la cause coloniale.

L'alternative coloniale est au centre de l'œuvre de Charmes. L'auteur n'a de cesse de l'appeler de ses vœux, soit de façon à peine allusive, soit de façon claire et franche. Cet appel du pied transpire dès le début du récit, en encensant les futurs adeptes de la colonisation, ceux à qui la protection française a été octroyée. Evoquant ainsi le cas du Chérif de Ouazzane, grand dignitaire de

¹ - *Ibid.*, p.97

Tanger, marié à une Britannique et fin amateur des mœurs de l'hexagone, Charmes recommande :

« [...] Il ne faut pas que les chérifs soient fanatiques ; mais il est bon, pour eux et pour ceux qui veulent s'en servir, qu'ils restent musulmans, du moins en apparence. Soyons toujours les alliés du chérif d'Ouezzan ; élevons, comme nous le faisons, ses fils dans nos lycées ; donnons-lui toutes les marques possibles de notre bienveillance ; mais ne le compromettons pas au point que, lorsqu'il circule au milieu de ses disciples prosternés, quelques uns d'entre nous, se rappelant qu'il a bu beaucoup, qu'il a épousé une Anglaise, et qu'enfin il s'est mis sous notre protectorat, sentent peut-être un doute terrible envahir leur âme et se disent avec inquiétude : « Après tout ! S'il était chrétien ? »¹

Lors de la réception officielle accordée par le Sultan à la délégation française, M. Féraud, dans son allocution de remerciements, se fend d'un lapsus symptomatique :

« Je connais, comme Votre Majesté, quelles sont les prescriptions de Dieu au sujet des devoirs réciproques qui doivent être observés entre voisins. Votre empire et la France ayant des frontières communes, nous nous conformerons aux volontés divines en nous efforçant de vivre en bonne intelligence pour la prospérité de nos deux provinces. »²

Mais Charmes exclut toute velléité d'expansion violente en direction du Maroc, contrairement au cas algérien. Le modus operandi ne peut être identique/similaire pour des raisons de géopolitique endogènes et exogènes. L'institution royale est fortement enracinée au Maroc, bénéficiant d'un crédit populaire, un tant soit peu unanime. Il importe de composer avec le Trône Alaouite et l'insérer dans un éventuel projet de co-souveraineté. Charmes fait l'éloge du Sultan qu'il oppose au bey de Tunis ou au khédive d'Egypte, amputés par essence de la légitimité du sang et du sol :

« Il est considéré comme le chef véritable des vrais croyants, comme l'héritier direct de Mahomet. C'est une des raisons pour

¹- *Ibid.*, pp.24-25.

²- *Ibid.*, p.200.

lesquelles il n'y aurait pas de plus folle politique pour la France que de songer à la conquête du Maroc. Puissance arabe, ayant des millions de sujets musulmans sous sa domination, il peut lui être utile un jour, si le panslavisme se réveille ou si le succès des mahdi soudaniens devient menaçant, d'opposer aux mots d'ordre qui partent de Constantinople ou du Soudan pour l'expulsion des chrétiens de toute l'Afrique, la parole d'un souverain qui est l'ennemi naturel des Turcs et des Soudaniens, le sultan du Maroc. Ce sultan est brave, il est généreux ; qu'il soit un prince du moyen âge, et plutôt chef de bandes que roi ? Tel qu'il est, il doit être notre allié, et ce serait le comble de la démence d'en faire notre ennemi. »¹.

Au nom de ce qu'on appelle de nos jours la sacro-sainte realpolitik, Charmes a tendance à préconiser, du bout des lèvres, une colonisation en douceur, qui tiendra compte de l'omniprésence et de l'omnipotence du « roi-pontife ». Cette approche, tout en dents de velours, aura l'adhésion d'un Loti, tout aussi attaché à la préservation de la dimension régaliennes de la gouvernance d'un Maroc nouveau sous la houlette « généreuse » de la France.

En prenant date de cette alternative coloniale, perçue comme inéluctable pour le salut du Maroc, Charmes contribue à ciseler une image de ce pays, parée de tous les sous-produits surannés du mythe oriental. En journaliste « professionnel » -selon le lexique moderne- il a pris le soin de se documenter à la source livresque disponible-non seulement dans les arcanes du savoir occidental, mais aussi dans les rayonnages des prestigieux auteurs locaux- et auprès de fins experts, avant de sauter le pas et de traverser le détroit de Gibraltar, a-t-il pour autant réalisé son projet d'investigation ? A-t-il été commandité par des officines occultes ? A-t-il été fortement influencé par la dimension patriotique et cocardière de son mentor, M. Féraud ? Son reportage, fictionnalisé et en demi-teinte, est truffé d'exagérations, de « contre-vérités. Sa plume, en tout cas, souffle le chaud et le froid, et ne s'embarrasse pas d'user à profusion du « mentir-vrai » et de pécher par excès d'omission. Peignant ainsi la misère endémique qui sévit au Maroc, en l'imputant à l'incurie du système et à l'extrême ignorance des gens, il semble avoir rayé, d'un trait de plume, les graves méfaits climatiques ayant engendré, à l'époque de son passage, le terrible fléau, jamais enregistré de mémoire d'homme, de la

¹ - *Ibid.*, pp.227-228.

disette et de la famine, occasionnant, dans Fès, d'innombrables cas d'anthropophagie .

On est bien loin de l'idéal oriental que Charmes est venu retrouver au Maroc. En « publiciste » patenté, bien au fait des soubresauts des relations internationales, il se convertit en « donneur de leçons », en « conseiller en politique étrangère » qui enjoint aux fondés de pouvoir de l'idéologie coloniale de marquer leur territoire et de se mettre en posture de réactivité, de volonté de vassalisation. Le Maroc n'est plus une *terra incognita*. Il dévoile ses particularités anémiées, ses points d'orgue, de faiblesse, le tout brassé dans un vivier de clichés et stéréotypes éculés. En présentant cette radioscopie, Charmes a l'air de dire : Le Maroc est au bord du gouffre. L'Occident serait bien inspiré de le ramener, de gré ou de force, dans le giron de la civilisation .Comment ? Manier, tour à tour, le sabre et le goupillon, et faire entrer un peu de lumière dans cet univers enténébré.

Charmes ne sera pas le seul à décréter la fin d'un Maroc enserré dans l'étau de l'obscurité et du néant. Il sera loin de prêcher dans le désert. Son *Ambassade au Maroc* fera des émules. Pierre Loti aura à cœur, une décennie après, d'obscurcir davantage l'image écornaée du Maroc, tout en se gardant de faire l'économie de son émotion teintée de poésie, tout en regrets et en mélancolie non affectée. Avec André Chevrillon, le Maroc ne sera plus que l'ombre de lui-même, d'ores et déjà en miettes dans le linceul de la déliquescence qu'accentue, sinon la mort annoncée, du moins le « *crépuscule de l'Islam* ».

Chapitre IV

Le Maroc de Pierre Loti :

A l'approche du XXème siècle, la Révolution industrielle, l'expansion du produit culturel à un niveau transnational, l'exacerbation des appétits d'expansion coloniale, l'éclosion des impérialismes, les nations européennes fourbissent leurs armes en vue de dépecer l'Orient, naguère chimérique et le continent africain. L'Algérie est mise en coupe réglée en 1830. Le Maroc s'insère, à son corps défendant, dans une zone de turbulence paroxystique. Son unité politique n'est qu'une vue de l'esprit. Et s'il n'est pas dans l'immédiat, objet de convoitises ouvertement déclarées, il n'en demeure pas moins sujet à un regard scrutateur appuyé et à la limite du voyeurisme de la part d'observateurs de tous acabit : géographes, anthropologues, journalistes, missionnaires, et bien évidemment, hommes de belles-lettres.

Du coup, une révolution copernicienne se produit subrepticement dans la vision européocentriste de ce qu'on appelait déjà « *le Vieux Maroc* ». La littérature descriptive, interprétative et volontiers manichéenne des « esclaves-écrivains », des Pères de la Rédemption, des ambassadeurs et autres consuls, des voyageurs et scribes de fortune, qui a tenu le haut du pavé durant les deux siècles précédents, semble atteindre un seuil d'essoufflement, si elle ne s'avère - parce que parcellaire et réductrice- absolument obsolète. L'opportunité d'exploration de nouvelles voies d'écriture littéraire se fait jour. Le héraut enchanteur de ce courant novateur n'est plus ni moins qu'un certain Pierre Loti. Son livre emblématique *Au Maroc*¹ créa, à sa parution, une telle onde de choc que Henri de Montherlant, apologétique,

¹ -Loti, Pierre, *Au Maroc précédé de "Journal marocain"*, Casablanca, EDDIF (Bibliothèque Arabo- Berbère), 2005.

n'hésita point à exprimer son enthousiasme : « *C'est le meilleur livre que j'aie lu sur le Maroc (et sur ce sujet, j'en ai lu beaucoup).*¹

Pierre Loti est déjà célèbre. Il est connu comme l'enchanteur le plus profond et le plus subtil de l'époque, celui dont la vision du monde est à la fois la plus précieuse et la plus saine et qui sans effort, et comme par l'effet d'un talisman merveilleux, « *restitue pour le lecteur les continents qu'il parcourut, les mers qu'il traversa, les matins qu'il vivifiait d'une sensibilité avide des soirs qu'il embellissait d'une incomparable mélancolie* »²

Un éclairage biographique, même succinct, est nécessaire pour saisir les facettes multiples et troublantes du personnage, ses aspirations, son idéal, son action, son écriture et la genèse de *Au Maroc*. De son vrai patronyme, Jean Viaud, le futur Pierre Loti, né en 1850, à Rochefort-sur-Mer, rêva d'être pasteur. Mais il avait vu son frère ainé partir pour une campagne dans le Pacifique. A l'aide de son atlas et ses récits de voyage, son cœur d'enfant l'avait suivi aux quatre coins du globe. Le sort en est jeté : il sera marin. C'est ensuite l'Ecole navale dont il sort pour faire sur *le Jean-Bart* son voyage d'aspirant. *Le Flore*, où il prend ensuite du service, le conduit ensuite à Tahiti, et c'est le premier enchantement de l'enchanteur. Officier de marine, il écuma toutes les mers du globe, quarante années durant, en prenant le soin soutenu de noter ses impressions de voyage. De ces observations éparses mais d'une pertinence inégalables, recueillies invariablement en Turquie, au Japon, au Sénégal, en Bretagne, entre autres, naîtront plus de cinquante volumes dont des best-sellers mondiaux : *Aziyadé* (1879), *Les désenchantées*, roman des harems turcs contemporains (1906), *Le roman d'un Spahi* (1881), *Pêcheur d'Islande* (1886)...C'est donc en pleine gloire littéraire, et à deux ans avant son élection à l'Académie Française, qu'intervient l'escale marocaine, simple intermède dans la carrière de voyageur de Loti, mais lourd de conséquences symboliques pour l'image du Maroc. Un Maroc à la croisée des chemins, placé dans le viseur des intrigues expansionnistes tous azimuts des puissances de l'Occident, fragilisé par une instabilité politique et sécuritaire interne et en butte à la sécession entre les deux versants territoriaux, *Bled Makhzen* et *Bled Siba*.

¹ -Montherlant, Henry, *Plaisir à Loti*, Paris, Editions Le Ménure, 1951, cité par Alain Quella-Villeger in *Pierre Loti, l'incompris*, Paris, Presses de la Renaissance, 1986.

² -*Ibid.*,

Sur le plan diplomatique et face aux visées allemandes, la France n'a d'autre alternative que de proclamer haut et fort son attachement à l'intégrité de l'Empire Chérifien, faisant écho au serment sultan Moulay Hassan (1873-1894) « *Je ne consentirai jamais à céder de mon plein gré la moindre parcelle de mon Empire* »¹ Or, le roi qui gouverne son royaume, à dos de cheval et qui élit domicile, au gré de la conjoncture politique et militaire, dans l'une des cités impériales, Marrakech, Fez et Meknès, Rabat, entre autres, peut se targuer de détenir une ascendance spirituelle et religieuse patente, auprès des tribus, plus que d'un pouvoir politique et gouvernemental réel et concret. C'est sur ces entrefaites que Paris se résout à envoyer auprès du monarque chérifien une ambassade pour réitérer ses engagements. Elle sera conduite par un « *grand commis diplomatique* », le ministre Jules Patenôtre (1845-1925). Nous savons que les relations diplomatiques entre le Maroc et la France, dont la première remontait à 1533, obéissait à la même étiquette protocolaire immuable. Voulant renouer avec la tradition, les plénipotentiaires et autres consuls de l'Ancien Empire, qui consistait à consigner par écrit, la relation de la mission diplomatique. Patenôtre pense avoir la main heureuse à renouer avec le geste de se faire accompagner par un « *un historiographe de (cette) ambassade en terre d'Islam* ». Il est bien inspiré par un précédent diplomatico-littéraire récent. Son prédécesseur à la légation de Tanger, M. Ferraud, a fait appel, pour étoffer son ambassade au Maroc, en 1885, à un certain Gabriel Charmes qui s'est acquitté de sa tâche formelle en extrapolant, à gré, les enseignements spécifiques de sa mission d'observation et de compte rendu, en se positionnant comme un critique averti qui pousse le jugement de valeur -peu avenant, il va sans dire- au-delà d'insoutenables limites.

Patenôtre pense d'abord à Guy de Maupassant qui est au faîte de sa gloire, mais qui se désiste parce que débordé de travail. Alors, il se résout à faire appel à Loti, alors officier d'active servant comme lieutenant de vaisseau sur Le Flore, pour cette tâche délicate, mais à ses yeux importante. D'où la missive suivante :

« *Voulez-vous permettre à un admirateur de votre talent, qui a eu le regret de ne pouvoir encore faire votre connaissance, de vous faire une proposition qui pourra peut-être vous sourire. Voici la chose : récemment nommé ministre à Tanger, je dois à la fin de mars aller présenter mes lettres de créances au sultan du Maroc. Il*

¹ - C'est le titre que Jules Patenôtre propose dans une lettre datée de Fez, le 21 mai 1889, cité par Alain Quella-Villeger, *ibid.*, p.139.

est d'usage en pareil cas que nos représentants emmènent avec eux un certain nombre d'officiers généralement appartenant à l'armée de terre mais qui peuvent être empruntés à la Marine. J'ai pensé que l'idée de visiter, dans des conditions exceptionnelles favorables, un des rares pays qui ne soient pas encore entamés par la civilisation occidentale aurait peut-être quelque attrait pour vous et que vous pourriez y puiser un livre original. Si la chose vous tente, faites-le-moi savoir en me télégraphiant ce simple mot, « Remerciements ». Je demanderai au ministre de la Marine l'autorisation d'ajouter votre nom à ceux des officiers qui doivent m'accompagner- à moins que vous ne préfériez vous joindre à moi comme touriste. »¹

Pierre Loti accepte volontiers l'invitation -et à tout seigneur, tout honneur, s'octroie une permission- et se rend à la suite de son amphitryon au Maroc. Le séjour s'étalera du 25 mars au 16 avril 1889. Il sera de toutes les entrevues protocolaires. Mais au lieu d' « *Une ambassade à la cour de Fès* » que Patenôtre souhaitait qu'il écrivît, commande éditoriale, tout de complaisance et d'arrière-pensées, Loti reste fidèle à sa ligne de conduite scripturale : laisser libre cours à la translation de l'émotion du regard, débusquer le clair-obscur. *Au Maroc*, livre-culte, s'il en est, publié en 1890, atteint une trajectoire que ni l'auteur ni le commanditaire n'ont prévue. Il trace les jalons de ce geste d'effraction décisif dans le ronronnement pseudo-littéraire dans le flux duquel l'image du pays du Soleil Couchant était nettement confinée jusqu'alors. Kyrielle d'instantanés de voyage de Tanger à Fès, ce « carnet de route », fera date dans les annales d'une certaine littérature, atypique à souhait, baptisée d'ores et déjà d' « exotique » et marque définitivement l'ancre du Maroc en littérature. Ce n'est pas un hasard si René Lebel salue la parution de l'ouvrage en des termes dithyrambiques : « *C'est une chance pour le Maroc d'être venu à la vie littéraire sous un tel parrainage !* »². Jugement tranché, subjectif à l'extrême. Nous verrons ultérieurement qu'il s'inscrivait objectivement dans l'air du temps. En effet, face à la percée d'une singulière pensée unique, des idéologies contrastées et de la montée des périls dans le Vieux Continent, le Maroc faisait figure d'abcès de fixation -paradoxalement- de la chose littéraire. Loti ne s'en cache nullement lui

¹- Lettre inédite de J- Patenôtre à Loti, citée par Alain Quella-Villeger in *Pierre Loti, l'incompris, ibid.*, p.134.

² -Lebel, *op.cit*, p.185.

qui prétend vouloir émailler l'image de marque du pays hôte auprès de l'opinion publique métropolitaine et donner une représentation assez complète de l'Empire Chérifien dans l'imaginaire français en butte à une gamme de clichés dévalorisants orchestrées par des officines scripturales occultes et anachroniques.

Le contenu de la préface du livre est, à cet égard symptomatique : Loti n'a de cesse de rendre patente sa profession de foi liminaire et de préciser les contours de son projet éditorial. C'est une quête sincère d'originalité et d'authenticité dans le rendu scriptural de la configuration plurielle d'un pays et du vécu ancré sur une aire de civilisation et de culture accolée à un peuple millénaire. D'emblée, il se propose de se démarquer des images d'Epinal et d'aller à contre-courant d'une représentation -interprétative et figurative-surannée et d'aspirer aux vertus du récit objectif, du regard spontané qui a fait la fortune de ses récits antérieurs. Car Loti a l'habitude d'installer ses marques : chacun de ses voyages doit procurer à la plus magnifique, à la plus tendre et aussi à la plus cruelle des imaginations un modèle que le poète habille, anime et transforme à son gré en le parant tour à tour de tous les sourires ou de toutes les larmes. Il s'en suit des récits, certes admirables, mais dans lesquels « *les faits tiennent vraisemblablement si peu de place, que l'on craint de les abîmer en leur donnant le nom de romans* ».¹

C'est dire que la pudeur est censée être omniprésente. L'absence de préjugés préconçus aussi. Loti plaide pour son « extrême réserve » à l'égard des Marocains qu'il assure de sa pleine sympathie et d'une neutralité rigoureuse. C'est une peinture impressionniste qu'il veut accrocher à ses cimaises et non une esquisse de la configuration politique et institutionnelle locale. Il se garde formellement d'une pareille «dérive». L'avertissement est empreint de solennité : « *Qu'on ne s'attende pas à trouver (dans ce récit) des considérations sur la politique du Maroc, son avenir, et sur les moyens qu'il y aurait à l'entraîner dans le mouvement moderne : d'abord, cela ne m'intéresse ni me regarde...* ».²

La frontière entre le « *politique* » -aux dimensions contraignantes et réductrices- et le « *littéraire* » qui invite à la création libérée de toutes les servitudes, est ainsi clairement tracée. C'est la porte ouverte à ce que Marcel Schneider appelle « *une vision spécifique du monde* » dont le sème fantasmagorique est l'apanage cardinal. L'exotisme à outrance installe ses quartiers dans le champ littéraire qui se hausse du politique. L'œuvre de Loti ne

¹ - Villeger, *op.cit*,

² -*Op.cit*, p.55

sort point du lot. Abdeljalil Lahjomri voit dans ce prétendu clivage entre le « *politique* » et le « *littéraire* » un leurre idéologique et le recours à l’habillage exotique un simulacre esthétique visant à dissimuler la portée instrumentale de la création scripturale au profit de la vision coloniale qui se décline en amont et en aval de la production symbolique ambiante.¹

Le texte de Loti, en dépit des objurgations de l'auteur, s'inscrit-il en droite ligne de cette logique instrumentale du récit littéraire ? Une analyse serrée des tenants et aboutissants de l'œuvre marocaine de Loti permettra d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation axiale. Un premier constat : la vision marocaine de Loti est teintée d'un romantisme « fin de siècle ». Nonobstant sa « *technique simpliste de narrateur* »², Loti, en fils spirituel d'un Chateaubriand, puise à souhait ses sources et ressources dans la tradition thématique et narrative fondée par Lamartine et Nerval et affirme son ancrage sur le socle du « *mythe oriental* ». A ce titre, *Au Maroc*, peut être considéré comme le chaînon qui clôture la saga des « voyages en Orient » et fonde son contenu sur la connaissance du seul pays d'Orient encore fermé à l'Occident, en l'occurrence, le Maroc.³. Cependant-faut-il le souligner ?- dans le sillage de cette narration envahissante et haute en couleurs, Loti se livre moins à un descriptif objectif comme il en a affirmé l'intention dans son préambule, qu'à des extrapolations d'essence narcissique.

Le tracé narratif se ressent de cette quête de soi. Comme dans ses précédents romans ou récits de voyage d'inspiration turque, par exemple, Loti se met en scène, et, en parfait héros-narrateur, passe au tamis de son imaginaire les paramètres d'intelligibilité d'un vécu suspendu aux spécificités d'un réel richement fantasmé, sinon perverti. Claude Martin, préfacier de l'édition de poche de Aziyadé décrit les mécanismes psychologiques d'une expérience intérieure ambivalente : « *A l'inverse des « romanciers exotiques » pour qui le charme des pays lointains, différents, se nourrit de la nostalgie du pays natal, Loti est habité, lors même qu'il s'y trouve et y goûte un bonheur apparemment sans mélange, par la nostalgie anticipée de cette terre étrangère qu'il doit bientôt quitter : partout et toujours, il reste l'exilé, en quête perpétuelle d'un ailleurs où il n'arrive jamais rien. Lui-même s'étonnait de cette « sensation poignante [...] d'éloignement immense de quelque pays où [il n'était] jamais allé, [...] d'exil de quelque lieu*

¹ - Voir Lahjomri, Abdeljalil, *Le Maroc des heures françaises*, Rabat, Editions Marsam et Stouky, 1999, pp.144-145

²-Saloman, Pierre, *Précis d'Histoire de la littérature française*, Paris, François Masson, 1964,

³ -Lahjomri, *op.cit*, p, 145.

jamais vu et peut-être inconnaisable, où (il avait) vécu en rêve ou, vaguement et sourdement, dans les limbes antérieures.»¹ Autrement dit, l'exotisme est *intérieur*. Et, à l'instar des autres auteurs de récits de voyage, tout aussi flamboyants, Loti se met en posture de héros fictionnel, s'adonne volontiers aux délices de la digression spatio-temporelle, des fulgurances d'une « *nostalgie à rebours* », obsédante et tenace, qui traduit évidemment « *la difficulté qu'il a à croire en sa propre existence, et l'incessante recherche du dépaysement a pour moteur son aspiration à l'inaccessible patrie : lui-même.* »² Au demeurant, Loti, tout à son mal-être existentiel, se plait à verser, à l'occasion, dans l'onirisme béat qui tend à confondre allègrement réalité prosaïque et mythe, à mêler le beau et le sordide, et une chromatique ambivalente qui oscille entre le blanc immaculé et la tonalité ténébreuse à l'excès. Cette littérature « exotique » naissante et qui compte parmi ses figures de proue un Larbaud et un Morand plus tard et dont Loti est le chef de file incontesté, est d'abord, selon le mot de Jean-Marc Moura, une « *littérature de rêverie* » qui apparaît désormais comme « *une tendance permanente et non négligeable des belles lettres* »³. Nous saurons qu'elle fonde les assises d'une littérature précoloniale et dont la portée idéologique n'est pas innocente. Faisant l'économie des variables politiques qui ont essaimé dans le flux des écrits antérieurs, Pierre Loti fait valoir une ambition -et une seule- celle d'esquisser de « pures descriptions » du Maroc et de ses habitants. A première vue, l'auteur aura été fidèle au credo liminaire de son projet d'écriture. Pierre Loti se démarque largement d'un Alexandre Dumas⁴ ou de journalistes comme Gabriel Charmes ou Charles Didier⁵ dont les comptes rendus de voyage sont parsemés de réflexions interprétatives qui ne peuvent qu'être fragmentaires et subjectives. Mais le subjectivisme reste la norme dans l'approche des «exotes» selon la formule de Victor Segalen. Loti n'échappe point à cet élan visionnaire anémié qui, quoiqu'il en soit, ampute le réel de sa dimension totalisante et intégrée. La qualité du style d'ailleurs en fait foi : Abdeljalil Lahjomri qui considère la valeur du récit plus « *événementielle* » que « *littéraire* » fait grief aux descriptions de Loti de leur double « *pauvreté et banalité* » et à ses cadences de style de leur « *monotonie* ».⁶

¹ -Martin, Claude, présentation de « *Aziyadé suivi de Fantôme d'Orient* », Gallimard, col. Folio classique, 1991, p18.

² - Ibid., p.17.

³-Moura, Jean-Marc, *Lire, l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992.

⁴ -Dumas, Alexandre, *Le Véloce*, 1846.

⁵-Didier, Charles, *Promenade au Maroc*, Paris, Dupont, 1844.

⁶- *Op.cit*, p.145.

Et au critique marocain de préciser que la plus-value de *Au Maroc* n'est point dans « *la richesse de l'image, mais, plutôt dans la volonté de l'auteur que de s'intéresser à l'image qu'il donne de ce pays, qu'à ce vaste tableau qu'il veut composer, et qu'il entreprend ,maladroitement, sans doute[...]* »¹. Un tableau à prendre ou à laisser. L'originalité de Loti est qu'il élabore une représentation unilatérale et exclusive du pays, laissée, in fine, à l'appréciation libre et dubitative du lecteur. Tout en s'armant d'une précaution oratoire, en précisant que son compte rendu sera dépouillé de quelque « *clabauderies pour imbéciles* » que ce soit, Il assure ne point s'offusquer de la moindre réaction négative éventuelle : « *Pour ce qui est des autres (des détracteurs ?), qu'ils s'épargnent l'ennui de commencer à me lire, ils ne me comprendraient point; je leur ferais l'effet de chanter des choses monotones et confuses, enveloppées de rêve...* »²

L'auteur affiche clairement son penchant pour l'onirisme et l'impressionnisme. Le lecteur est averti : la posture esthétique de Loti est celle d'un peintre plasticien qui décrit le réel tout en se donnant la liberté de le travestir sinon de le pervertir au gré de son bon vouloir. Dans ce sillage, d'aucuns ont osé la comparaison entre Loti et Delacroix. Il est vrai que les deux esthètes, tout en donnant leur blanc-seing apologétique au Sultan, rejettent toute connotation politique susceptible de percer dans leur œuvre. Il est communément admis, toutefois, que Loti -au regard un peu figé- n'égalera nullement en force et en poésie la vision plutôt bienveillante, évolutive que Delacroix dégagera, lors d'une ambassade similaire en 1832 de son contact avec l'Empire Chérifien.

Cela étant, il y a lieu de suivre pas à pas les pérégrinations de Loti en terre du Maroc. Car, à n'en pas douter, l'invitation au voyage est alléchante et puise à fond dans l'argumentaire exotique : « *Laissons tout, et jouissons seulement au passage des choses qui ne trompent pas, des belles créatures, des beaux chevaux, des beaux jardins et des parfums de fleurs...* ».³

La posture de Loti se veut totalisante, voire « totalitaire ». Il ne peut admettre la moindre distanciation critique de la part de son lecteur, ni la plus infime contestation de son propos. Les termes du protocole de lecture et de réception ne sont l'objet d'aucune transaction préalable. L'auteur exige de son

¹ -*Ibid.*,

² -Loti, *op.cit*, p.58.

³- *Ibid.*, p.57.

lecteur et « compagnon de voyage » virtuel une adhésion à la limite du fidéisme à la symbolique logocentrique de son adresse scripturale :

« *Donc, que ceux-là seuls me suivent dans mon voyage qu'ils montent, [...]. Ils sont mes pareils ceux-là, mes pareils et mes frères ; avec moi sur mon cheval brun, large de poitrine, ébouriffé à tous crins ; à travers des plaines sauvages tapissées de fleurs, à travers des déserts d'iris et d'aspodèles, je les mènerai au fond de ce vieux pays immobilisé sous le soleil lourd, voir les grandes villes mortes de là-bas, que berce un éternel murmure de prières [...]* »¹

Le ton est donné. Il s'agit, ni plus ni moins, d'émerveiller et de convaincre, par le biais d'une « *géographie imaginaire* » orientée par le charme d'un « *Orient immobile* ». La délectation exotique est un privilège, car empreint d'un hédonisme de caste, d'une élite dont Loti se fait le paragon. Pour ces élus d'un Eden hors de portée du commun des mortels, mais ô combien incrusté dans l'inconscient collectif, Loti entreprendra le voyage par procuration, s'étant investi du devoir d'assouvir leur besoin impérieux d'images bucoliques contrastées et envoûtantes, de saveurs exquises d'un Orient si lointain et si proche à la fois. L'auteur promet d'agrémenter son tableau d'un flamboiement de couleurs vivantes, sans pour autant nier la prédominance des teintes crépusculaires. C'est un effet d'annonce : Loti ne dérogera pas à la dimension repoussoir du récit exotique d'antan. Le lecteur est conforté dans son désir de voir ses valeurs-refuge et ses repères sémiotiques pérennisés : permanence de clichés attrayants parce que dévalorisants pour l'Autre, « *le bon sauvage* », à civiliser d'urgence. Loti aime le Maroc même si/ou parce qu'il semble sur la voie de la « déliquescence ».

Loti débarque à Tanger le 26 mars 1889. Dans son immédiateté, l'impression qui prévaut est assurément négative, voire d'une morbidité criarde et déterminera la suite du périple marocain. La notion emblématique -et combien réductrice- de « *suaire* » est mise en avant et fera florès tout au long du récit. Le regret de l'escale ibérique est de mise : « *Comme c'est loin, l'Espagne où l'on était hier, le paquebot, la vapeur, les passagères élégantes, l'époque où l'on croyait vivre.* »² Sitôt le détroit de Gibraltar franchi, c'est une marche à reculons à travers l'espace et le temps qui attend le visiteur. Elle est synonyme du passage de vie à la mort:

¹ -*Ibid.*,

²- *Ibid.*, p.60.

« Dès que le pied se pose sur les vieilles dalles du quai de Tanger, on sent comme un suaire blanc qui tombe ; un suaire lourd ; éteignant tous les bruits d'ailleurs, toutes les modernes agitations de la vie. On a conscience d'un recul subit à travers les siècles, d'une replongée oppressante et profonde dans le calme des âges antérieurs »¹.

Sans aucun doute, l'escale inaugurale de Tanger avec le chapelet d'impressions suggestives -à la fois d'empathie et de dédain - s'avère déterminante pour la suite du voyage. D'emblée, il fait grand cas de ce crédo européocentriste que, pourtant, en positiviste convaincu, il récuse consciemment ou inconsciemment, celui de la notion gigogne de « fatalisme » chevillée au culte du peuple mahométan. Cette notion lui servira d'argument nodal pour plaider au maintien du Maroc, nation non en déshérence, dans une situation d'« immobilisme », qui jette à l'ortie toute alternative de progrès et de modernité, statu quo sociétal censé être le mieux qui puisse lui arriver :

« A quoi bon se donner tant de peine pour tout changer, pour comprendre et embrasser tant de choses nouvelles, puisqu'il faut mourir ? [...]. Plutôt gardons la tradition de nos pères, qui semble un peu nous prolonger nous-mêmes en nous liant plus intimement aux hommes passés et aux hommes à venir [...] Laissons tout et jouissons seulement au passage des choses qui ne trompent pas, des belles créatures, des beaux jardins et des parfums de fleurs... »².

Fasciné par les choses de l'Islam et conscient que l'état d'esprit du public d'alors ne favorisera pas nécessairement un bon accueil de son récit, Loti, prudent, met en garde un bon nombre de lecteurs suspicieux :

« Et encore, dans ces pures descriptions auxquelles j'ai voulu me borner, suis-je très suspect de partialité pour ce pays d'Islam, moi qui, par je ne sais quel phénomène d'atavisme lointain ou de préexistence, me suis toujours senti l'âme à moitié arabe : le son des petites flûtes d'Afrique, des tamtams et des castagnettes de fer ,réveille en moi comme des souvenirs insondables, me charme davantage que

¹-Loti, Pierre, *Journal marocain (du 15 mars au 16 avril 1889)*, op.cit, p.26.

²-Op.cit, p.57.

les plus savantes harmonies ; le moindre dessin d'arabesque, effacé par le temps au dessus de quelque porte antique,(et même seulement la simple chaux blanche, la vieille chaux blanche jetée en suaire sur quelque muraille en ruine), me plonge dans des rêveries de passé mystérieux, fait vibrer en moi je ne sais fibre enfouie ; et la nuit, sous ma tente, j'ai parfois prêté l'oreille, absolument captivé, frémissant dans mes dessous les plus profonds, quand, par hasard, d'une tente voisine, m'arrivaient deux ou trois notes, grêles et plaintives comme des bruites de gouttes d'eau, que quelqu'un de nos chameliers ,en demi-sommeil, tirait de sa petite guitare sourde»¹.

Dans ce débat sur le regard ethnocentrique, certains critique expliquent l'approche réductrice des Occidentaux de l'Orient, par le concept de « *différentiation historicisante* » et à la limite de l'option métaphysique qui obère la conception du Monde, que l'on se revendique de l'une ou l'autre rive de la Méditerranée. Jean-François Durand trouve moins de relents ethniques ou raciaux, moins encore de « *discordance* », à ces velléités théoriques de « *dépréciation* » du monde Oriental, mais- plutôt des facteurs historiques et géographiques qui excluent toute posture de « *supériorité* » ou d' « *infériorité* » mais la mise en perspective d'un postulat qu'André Chevillon a mis en exergue, à savoir que « *Occidentaux et Orientaux ne vivent pas la même expérience du monde* »². Le propos de Jean-François Durand attribué à la démarche de Chevillon peut être aisément associé à la vision syncrétique de Loti :

« A l'évidence, dans cette vision fortement influencée par le mode de pensée des historiens romantiques, l'Orient marocain se caractérise par des profondeurs d'expériences intérieures que l'Occident moderne est incapable d'atteindre : incandescence du temps, intensité de l'instant vécu, loin de toute préoccupation de l'avenir, dans un face à face immobile avec Dieu [...] »³.

Si la fascination avérée de l'Islam est au cœur des préoccupations des auteurs, des nuances sémantiques comme autant de professions de foi

¹- *Ibid.*, pp.55-56.

² -Durand, Jean-François, Présentation d'*Un crépuscule d'Islam au Maroc en 1905* sous le titre : " *Une noblesse virile et rêveuse*" *Le Maroc romantique d'André Chevillon*, Casablanca, Eddif, collection BAB, 1999, p.10.

³ -*Ibid.*,

différenciées sont, néanmoins, à l'œuvre dans leurs thèses. Les idées véhiculées par la pensée de Loti font de l'Islam et son environnement géographique et humain un continent « *sombre* » et « *opaque* ». André Chevillon reconnaît et exalte sa fascination pour l'Islam, mais il stigmatise à souhait les dérives maraboutiques de certaines sectes radicalisées qui en composent l'ossature formelle.

La caravane, pavoisée aux couleurs du Makhzen, s'ébranle enfin, en grande pompe, sous les auspices de la sollicitude du Sultan. L'image d'un Tanger cosmopolite mais combien rétrograde, à première vue, s'estompe dans le lointain, à mesure que la mission dévale collines et vallons, contrées peu hospitalières, plaines « *vagues* », un arrière-pays, en somme très sauvage, en direction de Fez. Néanmoins, le voyage est loin d'être spartiate. D'abord, l'itinéraire est sciemment balisé depuis belle lurette. Les étapes sont répertoriées sur ce fameux « *chemin des ambassades* » qui longe l'axe Tanger –Fez, via Larache, El Ksar El Kébir, la plaine du Sebou, le massif du Zerhoun. A chaque halte, les missionnaires ont un avant-goût de la munificence et de l'hospitalité chérifiennes. C'est une petite cité, où les commodités d'accueil, le confort, l'abondance de la « *mouna* », -la subsistance alimentaire livrée au jour le jour, sur ordre du sultan, par ses séides locaux-, ne sont pas en reste, qui, à chaque fois fait office de bivouac. Le soir, dans sa « *grande tente de chef* » accoudé sur sa selle qui lui sert d'oreiller, loti égrène notes et impressions de voyage, bien envoûté par les mélopées d'une « *étrange musique* » et « *l'appel de flûte bédouine* ».

Le voyage est parfaitement organisé tant sur le plan logistique, sécuritaire, que sur celui du choix de l'itinéraire et du rituel protocolaire. Il est ponctué de parades martiales et de fantasias de bienvenue que les tribus exécutent allégrement au passage des convives. Le spectacle offert à Loti est coloré et empreint d'une exubérance affriolante qui séduit l'œil du peintre plus que celui de l'écrivain. Lebel dira que, à cet égard, Loti « *se rapproche certainement plus de Delacroix que de Gabriel Charmes, dont l'esprit critique perçait vite la brillante façade* »¹.

Riche en détails visuels, le tableau peint par Loti décrit le pays traversé, dans ses anfractuosités, ses aspérités géomorphologiques et ses contrastes socioculturels. La plaine, aux floralies primevères et flamboyantes, est objet de prédilection. Ce sont ces « *tapis bigarrés* », naguère amplement décrites par le

¹ -Lebel, *op.cit*, p.176.

même Gabriel Charmes, mais dans une tonalité moins évocatrice que Loti, qui suscitent l'éblouissement l'attention esthétique de ce dernier : « *C'est au bas d'une fraîche vallée sans nom, où des petits ruisseaux courent parmi les myosotis... Toujours pas d'arbres, rien que des tapis de fleurs ; si loin que la vue s'étende, d'incomparables bigarrures sur la plaine.* »¹ Et à l'auteur d'envoyer un clin d'œil critique à Charmes : « *Mais on a tellement abusé de cette expression « tapis de fleurs » pour des prairies ordinaires, qu'elle a perdu la force qu'il faudrait pour exprimer ceci : des zones absolument roses de grandes mauves larges ; des marbrures blanches comme neige, qui sont des amas de marguerites ; des raies magnifiquement jaunes, qui sont des trainées de boutons d'or. Jamais dans aucun parterre, dans aucune corbeille artificielle de jardin anglais, je n'ai vu tel luxe de fleurs, tel groupement serré des mêmes espèces, donnant ensemble des couleurs si vives. Les Arabes ont dû s'inspirer de leurs prairies désertes pour composer ces tapis de haute laine, diaprés de nuances fraîches et heurtées, qui se fabriquent à Rabat et à Mogador. Et sur les collines, où la terre est plus sèche, c'est un autre genre de parure : là, c'est la région des lavandes ; des lavandes si pressées, si uniformément fleuries à l'exclusion de toute autre plante, que le sol est absolument violet, d'un violet cendré, d'un violet gris... Quand on foule aux pieds ces lavandes, une odeur saine et forte se dégage des tiges froissées, imprègne les vêtements, imprègne l'air. Et des milliers de papillons, de scarabées, de mouches, de petits êtres ailés quelconques sont là qui circulent, bourdonnent, se grisent de bonne odeur et de lumière. Dans nos pays plus pâles ou dans les pays tropicaux constamment énervés de chaleur, rien n'égale le resplendissement d'un tel printemps.* »²,

« *Il n'y a d'urgent que le décor* » se plaît à répéter Loti. C'est ainsi que la peinture du paysage, des floralies et des bestiaires, est judicieusement concomitante à celle des hommes, crayonnés avec la même verve plastique, alternativement, en tant qu'êtres individuels, que corpuscules composant un tissu social, une communauté. Les lignes de cavaliers en armes, de 200 à 300 guerriers à la fois, qui font honneur aux invités du Sultan, à chaque halte « *au galop de leurs chevaux, debout sur leurs étriers, et faisant feu de leurs longs fusils dans un*

¹ -*Op.cit*, pp, 122-123.

² -*Ibid.*, p.123.

roulement de tonnerre ; et sous eux les asphodèles se couchent, se froissent, comme sous le vent d'une rafale. »¹

Au hasard de leurs pérégrinations, les voyageurs découvrent les souks ruraux, véritables épicentres des confédérations tribales, et leur poumon économique, politique et social. La foule « *brune* » qui peuple ces caravansérails apparaît dans le lointain comme « *un amas de pierres* », mais bientôt « *ondule et fait entendre un murmure confus* ». La référence au substrat connotatif du récit biblique est à peine voilée lorsque Loti ose comparer ces populations tribales à ces « *foules primitives nomades qui, dans les déserts de Judée, suivaient quelque prophète.* »². Le dispositif narratif de Loti est truffé de connotations puisées des Saintes Ecritures et du capital mythologique occidental. Cette pratique scripturale, en marge de l'imagerie onirique, participe à sa stratégie d'implication suggestive du lecteur. Lebel dira à ce sujet que « *ces rapides suggestions que fait ainsi l'écrivain permettent au lecteur de continuer en lui l'évocation proposée. C'est là l'un des traits essentiels de l'art de Loti ; il suggère une image et laisse se prolonger le rêve dans l'esprit. Le lecteur collabore ainsi, en quelque sorte, avec l'auteur ; et ce n'est pas le moindre plaisir qu'il prend à sa lecture.* »³

Chemin faisant, et sitôt la voie fluviale du Sebou traversée, dans un tintamarre assourdissant de bruits de felouques étriquées et barques plates que des timoniers braillards pilotent à vau-l'eau, les prémisses de modernité et de civilité s'estompent et cèdent la place à une atmosphère d'appréhension et de prudence aiguë. Le Sebou marque une ligne de démarcation : « *Il semble que l'air soit plus chaud sur cette rive sud du fleuve(Sebou) et le pays soit plus inhospitalier encore...* »⁴. Un pas est franchi : « *le Moghreb sombre* », dans ses linéaments d'hostilité, d'anarchie, et de xénophobie, s'invite au regard ahuri -sinon apeuré- du visiteur. Les tribus qui affluent sur le chemin sont des populaces « *farouches* », « *dangereuses* ». C'est le cas des Zemmour, résolument réfractaires à toute forme d'autorité, *a fortiori* celle du Sultan, tribu atypique, qui viendrait du fond des âges, et qui s'adjuge le droit au pillage, à la rapine et au meurtre. La vigilance est de mise. La prévention aussi. Trois rôdeurs vite assimilés à des bandits de grand chemin sont ainsi capturés et seront promis, sans ménagement,

¹ -*Ibid.*, p.125.

² - *Ibid.*, p.130.

³ -Lebel, *op.cit*,

⁴ -*Op.cit*, p.137.

comme la loi coutumière le veut, au terrible supplice du « sel », une fois conduits à Fez, en présence du Sultan. Tout comme Gabriel Charmes, Loti se fera un malin plaisir, de décrire, en détaillant les aspects abjects, cette torture barbare et foncièrement inhumaine.

Après moult rebondissements, parfois cocasses, de loin peu ragoûtants, la cité de Fez, pointe son nez à l'horizon, derrière une colline aux confins d'une longue plaine de fenouils. C'est d'abord « *une ligne blanche, blanche comme la neige de l'Atlas que des mirages déforment et agitent comme une chose sans consistance* »¹. Sertie de remparts ocres et imposants, et à laquelle on accède péniblement par des sentiers herbus, la ville sainte, à l'instar de Tanger, dégage une impression d'irrépressible tristesse. Son calme apparent est semblable à un « *sommeil étrange qui pèse sur les choses* ». Mais si la pompe, étincelante, au son des cuivres, fanfares et autres « *instruments aux formes compliquées* » est de rigueur, à l'entrée officielle de l'ambassade ; la ville est néanmoins silencieuse, muette et étrangement atone : « *Sur les murs, des formes voilées se penchent : des femmes, immobiles, muettes. Et tout ce tableau, cette multitude silencieuse, ces murailles épaisse, ce déploiement de bannières, tout cet ensemble nous replonge au moyen-âge, avec la grandeur, la rudesse et la naïveté sombre du XVème siècle* »².

A l'évidence, le tracé inéaire, qui sous-tend toute configuration temporelle, est mis à rude épreuve. Les époques s'entrechoquent. Mais la vision passéeiste -dégradante- prédomine. La mise en avant du qualificatif du « *Vieux Maroc* » est certes maquillée d'un zest de pudeur, voire d'apitoiement, sinon de regret. Mais c'est un verdict sans appel.

La courte période dite de « *purification* » à laquelle sont astreints les représentants étrangers avant d'être reçus en audience par le souverain chérifien, est mise à profit par Loti pour errer en toute liberté, accourré pour la circonstance d'un costume arabe, dans le dédale des ruelles étroites et voûtées de Fez. La complicité bienveillante d'un médecin français³, ami de surcroît, et de son interprète algérien, installés de longue date dans la Médina, lui sera d'un grand secours dans son entreprise d'exploration des espaces emblématiques situés intra-muros, et *a priori* inaccessibles aux non-musulmans. La mosquée Karaouiyine,

¹ -*Op.cit*, p.160.

² *Op.cit*, pp.170-171

³ - Le docteur Linarès, chargé d'une mission militaire auprès du sultan Moulay Hassan. Voir chapitre III de la 3^{ème} partie.

avec sa grande porte ogivale, le fouillis des colonnes, des arcades et du péristyle « *sous lesquelles des foules ; sont prosternées, murmurant les éternelles prières* »¹ -est l'objet de ses louanges. Loti est étreint d'une émotion inextinguible et se recueille sans fausse piété à l'écoute de ces incantations d'outre-tombe, ce « *bruit mystérieux* », stase de communion suprême et toujours renouvelée, vêpres immémoriales qui fondent une mystique immuable dont les mélopées sont plus saisissantes encore que le rite liturgique.

A contrario, les facettes sordides de la vie citadine sont l'objet d'une description exhaustive et non dénuée d'humour et de lyrisme. Loti déambule dans le marché des esclaves, sur les traces de Gabriel Charmes et se renseigne amplement sur les mœurs et vicissitudes du quotidien des péripatéticiennes qui meublent les nuits galantes fassies.

L'audience royale vient à point mettre fin à la quarantaine à laquelle est soumise la mission diplomatique. Elle est reçue par Moulay Hassan, en grand apparat. Le compte rendu de la cérémonie se veut impersonnel et rigoureusement objectif. C'est le seul et unique point de suture qui réunit Charmes et Loti, initialement mandatés pour une « description de mission ». Cette mise entre parenthèses d'écriture formelle achevée, Loti renoue avec ses vieux démons : débusquer les us et coutumes et verser, bon gré mal gré, dans la quête esthétique du fruit défendu que les effluves des harems d'Istanbul lui font ressurgir à l'esprit. Loti se fait voyeur, quand, sur la terrasse de son logis, il guette furtivement le regard voilé et rempli de désir et de volupté des riveraines cloîtrées, un peu audacieuses, cependant, par la force des choses, inaccessibles : Scrutant les vérandas donnant sur l'Aguedal « *soutenues par de vieilles colonnades charmantes ; abandonnées, peut-être depuis des siècles, (qui) sont d'une tristesse funèbre sous les couches de chaux amoncelées qui effacent leurs arabesques* », Loti constate, non sans une pointe de souveraine mélancolie : « *Les portes en sont verrouillées, condamnées, ou même murées de pierres. Sans doute des sultanes, des belles cloîtrées et invisibles, sont souvent venues jadis s'asseoir devant ces kiosques, sous ces colonnes, pour se donner des illusions de liberté en contemplant les lointains de ces prairies de marguerites... Et de mystérieux drames d'amour ont dû se passer là, qui ne seront jamais écrits...* ».² C'est donc peine perdue. Des

¹ -*Op.cit*, p.189.

² - *Op.cit*, p.394.

pages d'érotisme escomptées de l'Orient marocain, comme c'en fut le cas en Turquie, sont d'emblée exclues de l'horizon scriptural lotien. Loti qui, en navigateur comptant amante à chaque port d'attache, sera sevré d'aventures amoureuses au Maroc. Est-ce, en partie, pour cette raison que le charme serait rompu ? Lebel milite en faveur de cette thèse. Denise Brahimi présentatrice de l'ouvrage explique :

«La principale différence entre le livre qu'il en tire et ses récits exotiques antérieurs, c'est qu'Au Maroc n'est pas un roman. A la différence d'Aziyadé, il ne prend pas la forme d'une histoire d'amour entre le narrateur ou le héros et une dame du pays. Qu'on nous permette de dire un peu injustement : enfin, quelle chance ! [...] Car cette histoire d'amour [...] amène l'auteur à émettre des opinions sur la situation des femmes en ces divers pays, ce qui est parfois un peu rapide, pour le peu de temps qu'il y a passé. Au Maroc, [...] on a l'impression que les femmes sont présentes dans le livre d'une façon plus vraie, plus justement observée. Loti échappe ici à la tradition orientaliste (qu'il a beaucoup contribué à fonder) et à ses clichés, pour noter des scènes gracieuses, amusantes ou tristes, et suggérer des drames qu'il ne prétend pas pénétrer.»¹

En fait, la question est plus complexe qu'il n'y paraît. Aussi complexe que le personnage même de Loti. L'auteur revendique en permanence une « écriture du désir », avec en filigrane, la quête fusionnelle d'une odalisque défendue qui, à elle seule, personnifie l'Orient. Collette Julliard évoque la densité des avatars comme des relents extatiques d'une « jouissance scopique » dont Loti doit se contenter lors de ses escapades sur les terrasses de Fès : « La jouissance scopique dans Au Maroc est double pour Loti : il regarde, mais il est également regardé, et c'est très progressivement qu'il se fait accepter par ces femmes : il devient d'abord minéral, comme elles, puis il s'anime doucement sous leur regard curieux, « elles » le font vivre, mais non parler, et la succession affectueuse des « on » couvre aussi bien

¹- Pierre Loti, *Au Maroc*, Présentation de Denise Brahimi, Paris, Boîte à Documents, 1988, pp, 12-13, cité par Collette Julliard in *Imaginaire et Orient, l'écriture du désir*, Paris, L'Harmattan, 1996.

l'anonymat de ces gazelles que le renoncement à la parole. »¹. L'argumentaire de Colette Julliard est étayé en substance, semble-t-il, par cette sublime peinture lotienne qui rivalise tantôt avec les odalisques d'Ingres, tantôt avec celles de Delacroix :

« Là, en général, quand je paraïs, les petits murs d'alentour se garnissent de têtes de femmes, toujours oisives et curieuses d'examiner le voisin d'une espèce rare que je suis pour elles. Les airs de gazelle effrayée, la sauvagerie des premiers jours ont disparu très vite ; ce qui serait une énormité d'imprudence coupable avec un musulman, semble sans danger avec moi, qui ne le dirai à personne, et qui, d'ailleurs, vais repartir bientôt pour si loin, si loin pour mon pays fantastique. L'essentiel est que les maris n'en sachent rien. Et on me regarde, on me sourit, on me fait : bonjour, bonjour ! Même on vient me montrer à petite distance différents objets, pour savoir comment je les trouve, des parures de bras ou de poitrines, des gizes dorées pour recouvrir les hantouzes [...] L'une d'elles... a une allure de bête captive. Elle passe des heures seule, assise en équilibre au sommet aigu d'un mur, profilée sur le ciel ; immobile et indifférente à tout, même à la curiosité de me voir. [...] on dirait qu'elle a pleuré. Je suis sûr que c'est elle qui a reçu la bastonnade !... A travers mon mur, j'ai entendu les coups, et, pendant une heure après, des pleurs et des cris de rage... Puis j'aperçois une figure nouvelle, une grande fille brune, tête nue avec de longues tresses de cheveux admirables ; d'où vient-elle cette recrue ? Quel est le riche voisin qui a acheté sa jeunesse ardente et ses reins superbes ? »²

Toujours est-il que les récriminations fusent comme une volée de bois vert : Fez est le temple du néant et de la finitude et «*donne sur l'esprit (tout) naturellement l'impression d'une Antiquité tout à fait perdue dans la nuit* » où

¹ - *Ibid.*, p.145.

² - *Ibid.*, pp.239-240.

« tout est si antique, si déprimé, si déjeté qu'il n'y a pas de mots pour exprimer les aspects de vétusté pareils »¹.

Fez tombe en disgrâce à ses yeux. Le temps est venu de larguer ses amarres vers d'autres cieux plus cléments. Il se sépare des ses compagnons avant terme pour rejoindre Tanger. Sur le chemin du retour, il s'arrête à Meknès pour un court séjour qui lui inspire de belles envolées lyriques sur les splendeurs anciennes de la capitale ismaîlite qui n'est plus qu' « *un fantôme de ville* » où les kiosques déserts qui auraient abrité jadis de « *belles sultanes recluses et de mystérieux drames d'amour qui ne seront jamais écrits.* »²

A bride abattue, Loti se résout à arpenter le chemin du retour en sens inverse, alors qu'au départ, à mi-chemin entre Tanger et Fez « *sous un ciel uniformément voilé d'un crêpe gris* » il était angoissé par « *la pensée qu'il faudra refaire tout ce chemin en sens inverse pour sortir de ce pays sombre[...]* », où le voyageur égaré « *risque de mourir de faim, dans un pays sans auberge, sans marché, presque sans villages, presque désert...* ». En n'ayant pour simple viatique que « *les cigognes qui passent d'un vol lent [...], ou bien les corbeaux, les aigles !...* » Si ce n'est « *des chacals qui poussent des petits cris en sourdine, comme seulement pour nous dire : nous sommes là* »³ mais qui jettent l'effroi et exacerbent une atmosphère déjà « *si mystérieusement triste, qu'on se sent glacé jusqu'aux moelles à ce seul avertissement de présence...* »⁴

Cependant, contre toute attente, un étrange sentiment de sérénité mêlée à de la mélancolie semble étreindre Loti, lors de ce voyage de retour. L'heure a sonné pour une récapitulation paisible. La nature est au diapason puisqu'elle diffuse l'image d'une « paix édénique », où toutes les choses « *conspirent à faire regretter davantage la vie errante à travers un pays primitif, parsemé de fleurs, et où les hommes n'ont pas encore enlaidi la terre* »⁵. Tanger n'est pas en reste. Elle a un regain d'attrait dans les yeux de Loti. Elle semble plus civilisée qu'aux premiers jours. En fermant le ban du voyage, la ville du Detroit revisitée, conforte l'opinion définitive de Loti, sa préférence pour ce Maroc qui gagnerait à perdurer, en l'état, et ne changer d'un iota ,en aucun cas, ni sa physionomie ni le mode de vie de ses habitants, sujets d'un souverain omniscient, autocrate, mais sublime

¹ -Op.cit, p.251.

² -Ibid., p304.

³ -Ibid., p.127.

⁴ -Ibid.,

⁵ - Ibid., p.91.

dans sa grandeur et sa munificence. En guise d'adieu à un pays qu'il a, en fin de compte, adulé parce que « *c'est le dernier pays où se réfugie la poésie* »¹, Loti qui fuit la « *laideur de la civilisation* », compose une supplique aux accents poétiques harmonieux, à la syntaxe épique dans l'énoncé et la substance et qui se décline aussi comme une prière rogatoire à Allah pour préserver le Maroc de toute velléité de travestissement due à l'ingérence de la modernité technique et sauvegarder ce qui, pour les épigones de Loti est essentiel et que Lahjomri énumère d'une façon un peu lapidaire : « *La mort, l'immobilité, le silence et la solitude, le désert et les fleurs, et la rêverie, le mysticisme et le mystère, la musique, Dieu, la tristesse et la légende* »². Autant de jalons signifiants -et récurrents- qui bâissent en profondeur l'architecture de *Au Maroc*, mais qui, au fond, participent à la refondation d'une thématique néoromantique qui vise à se ressourcer dans l'idéalisation d'un espace de vie d'essence virginal, et non corrompu par les vicissitudes de ce qu'on appelle déjà le progrès et la modernité. C'est dire que la suprême recommandation de Loti qui récapitule et clôt son voyage au Maroc, loin de constituer une simple aspiration à caractère local et diachronique, peut revendiquer à la fois une dimension universelle et intemporelle. Laissons-nous bercer par un Loti, troquant son habit de poète par l'hermine d'un prêcheur, psalmodiant cette sublime -mais pathétique- adresse qui sonne comme un psaume semblant droit sorti des paroles d'Evangile :

« *O Moghreb sombre, reste, bien longtemps encore, muré, impénétrable aux choses nouvelles, tourne bien le dos à l'Europe et immobilise-toi dans les choses passées .Dors bien longtemps et continue ton vieux rêve, afin qu'au moins il y ait un dernier pays où les hommes fassent leur prière...Et qu'Allah conserve au sultan ses territoires insoumis et ses solitudes tapissées de fleurs, ses déserts d'aspérolles et d'iris, pour y exercer dans l'espace libre l'agilité de ses cavaliers et les jarrets de ses chevaux, pour y guerroyer comme jadis les paladins et y moissonner des têtes rebelles. Qu'Allah conserve au peuple arabe ses songes mystiques, son immuabilité dédaigneuse et ses haillons gris ! Qu'il conserve aux musettes bédouines leur voix triste qui fait frémir, aux vieilles*

¹ -Lahjomri, *op.cit*, p.168.

² -*Ibid.*,

mosquées l'inviolable mystère, et le suaire des chaux blanches aux ruines !... »¹

Il s'agit d'une belle conclusion d'un journal de bord de haute tenue certes, mais combien prosaïque. Elle oblitère la « platitude » du diariste Loti (le grief est dû à Lahjomri) qui, nonobstant son art d'écrire, est enclin à décrire le quotidiens de façon sobre, quoiqu' engagé dans une aventure hors du commun. Mais, à y réfléchir, cette prose a tous les accents d'une prosopopée, cette figure de style singulière qui, selon les lexicographes, est le relais énonciatif par lequel « *on fait parler et agir une personne que l'on évoque, un absent, un mort, un animal, une chose personnifiée* »². Ce type de discours porte néanmoins, en filigrane, les germes d'une véhémence emphatique. Celle d'un orateur qui -comme le dit Flaubert- « *porte sur les lèvres le salut de tout un peuple, noyant ses adversaires sous ses prosopopées* ». Nul n'est prophète dans son pays, excepté « *l'homo exoticus* » drapé, par essence des facultés –à la limite du transcendental- d'un semeur de rêves, pouvant à l'occasion, colporter inconsciemment des contre-vérités que d'aucuns prendraient pour argent comptant, des images idéelles à la mesure des attentes oniriques de tout un chacun. Jacques Chardonne dit à ce propos :

« C'était [Loti] un écrivain original qui inventa une tout à fait nouvelle de peindre en prose, une sorte d'effacement de la phrase. Cet art discret, ces tons justes, sans aucun brillant, et le monotone sentiment de la fuite des choses, pareil à la plainte d'une mélopée arabe. »³

Quoique Loti jure ses grands dieux qu'il se garde de s'installer dans une posture idéologique, il convient de constater que sa prose finale, de par ses accents incantatoires et injonctifs, semble se mouvoir en une prosopopée politique. « *Tout écrit possède un sens, même si ce sens est fort loin de celui que l'auteur avait rêvé d'y mettre* », a dit Jean-Paul Sartre. Dans ce contexte, ce sont les silences, les non-dits, les digressions allusives qui mettent en surface la dimension et la portée politique du message de Loti. Démarche indicible, inconsciente dirait-on, l'effraction que produira Loti sur le fronton de la littérature de cette « *fin de siècle* » s'identifie à « *une contribution de la littérature au changement qui s'opère* »

¹ -*Op.cit*, pp.340-341

² -*Dictionnaire, le Petit Robert 1*, Paris, Le Robert, 1987, p.1552.

³- Sartre, Jean-Paul, «*Situations*», cité par Lahjomri, *op.cit*, p.168.

dans le langage mythique et qui tente d'adapter image et idéologie. Réajustement nécessaire de la fiction, en retard sur la morale de la mentalité coloniale qui, en 1830, avait déjà condamné l'Afrique du Nord ».¹

Le lecteur peut aisément se rendre compte, en constatant à quel point Loti, exote inconstant, manipule à gré les lorgnettes. Il en va ainsi des villes qui sont loin d'être perçues de la même manière. Si loti, au final, et dans un phrasé sublime croit saisir au vol les prémisses d'une résurrection salutaire pour « Tanger la Blanche », il n'en est pas de même, nous l'avons vu, pour le cas de « Fez la Mystérieuse » dont il décrète d'un trait de plume la « *mort* » imminente et irréversible. Cette « *chronique d'une mort annoncée* » revêt une dimension implacable, rédhibitoire et sans appel.

A analyser en détail et en profondeur cette foison d'assertions d'essence nécrologique, nul n'est besoin d'y voir en clair, non seulement l'acte de mise à mort d'une cité, Fez en l'occurrence, mais aussi et surtout de ses attributs symboliques, dont la spiritualité irradie l'ensemble d'une nation, d'un peuple, d'une civilisation millénaire. Le déferlement mortuaire s'abat, en premier lieu, sur l'ordonnancement de la charpente politique qu'elle représente en tant que capitale, à savoir le régime du Makhzen, où règnent l'anarchie et la gabegie dont le mode de gouvernance est, en tout, identique au système féodal qui régissait la France au Moyen-âge . En second lieu, le substrat religieux qui en découle : Fez, morte, c'est la spiritualité qu'elle incarne qui disparaît à son tour. En somme, c'est l'agonie de l'Islam qui s'avère une certitude coextensive.

De même, Fez disparue, c'est le glas du savoir, de la science et la création esthétique, voire spirituelle, qui a définitivement sonné. La Karaouiyine est décrite, non comme un temple séculaire vivant du savoir en mouvement, mais plutôt comme des catacombes en devenir, un « *centre d'immobilité et de silence* ». Et, comme par voie de conséquence, la vile populace, ces habitants autochtones, primitifs et sauvages, sujets serviles d'un monarque autocrate -qui, seul, bénéficie des suffrages de Loti- lesquels sont promis immanquablement à la charrette de l'histoire. Mais à mesure que les portes de Tanger s'entrouvrent devant l'auteur, dans une ultime escale dans un univers décadent, Loti semble s'écartez subrepticement de l'image d'un Maroc primitif et sauvage, image qui s'avère

¹ -*Ibid.*

désormais secondaire, au profit des douceurs de l'émergence d'un profil plus rassurant, tissé des relents du mythe oriental.

En changeant son fusil d'épaule, Loti consent-il à reconnaître -à demi mot- que rien dans ce pays n'a été observé d'une manière objective, mais plutôt à travers la lorgnette du travestissement du réel en l'habillant d'un halo d'opacité qui accentue le sentiment de malaise, voire de rejet de l'Autre ? Rien n'est moins sûr. Mais il est clair que l'obscurcissement et les effets d'annonce sous-jacents, voulus inconsciemment par l'auteur, ne peuvent, en fin de compte, que servir la logique interne qui gouverne son projet de rehausser le mythe oriental, par le biais d'une approche paradoxale d'avilissement d'une composante de son tissu organique : l'image d'un Maroc placé sur l'étape du crépuscule, de la vieillesse et de la mort. Mais Loti n'est pas Cassandre. Il fait sien l'adage : « *Il n'y a que dans l'ombre que l'on voit plus clair* ». Son approche de mise à néant a une finalité qui réside dans la suggestion d'une architecture nouvelle de l'image marocaine à concevoir et à édifier. Il s'agit de déconstruire pour, ensuite, reconstruire une image rénovée et faisant écho à un fantasme. Celle-ci est mue par sa dynamique intrinsèque qui enserre le discours et la rhétorique du poète dans un carcan d'immobilisme, un état statique imperméable à toute tentative évolutive. Si bien qu'au lieu d'esquisser la mise en avant d'un Maroc en voie de changement, ouvert à tous les possibles dont notamment l'essor et le progrès, l'auteur persiste dans la consolidation, voire la fossilisation d'une image figée, statufiée d'un Maroc moribond acculé au dépérissement absolu. Cette thèse axiale fonde le noyau de la thématique marocaine de Loti. De ce fait, l'auteur revendique l'instrumentalisation des mêmes éléments récurrents sertis par une archéologie d'images d'Epinal emmagasinées et véhiculées par la mémoire mythologique classique.

Ce faisant, si Pierre Loti s'est volontiers gardé/ou s'il s'est trouvé dans l'impossibilité d'opérer un dépassement de la représentation consensuelle traditionnelle qui consiste à adopter le canevas structurel du mythe classique, il n'en plaide pas moins pour un mode d'expression personnalisé qui porte ses marques. Aucune transgression ne peut freiner l'énoncé de partis-pris, de descriptifs tranchés, d'exhortations subjectives. Seul recouplement notable avec la structure mythique réside dans l'option prise pour le modèle d'écriture esthétique commun. Modèle qu'il a su au demeurant domestiquer admirablement en vue et au service d'une création littéraire originale et éminemment novatrice dont les retombées positives en termes de rayonnement de son œuvre -en particulier

l'exotisme marocain - un rayonnement qui ne s'est jamais démenti depuis, et a assuré à l'auteur une postérité éclatante et pérenne que ce soit en métropole que partout ailleurs dans le monde.

Loti cherche-t-il à repositionner le mythe de l'Orient, dans ses versants anachroniques et rétrogrades pour mieux accélérer la fin du mirage séculaire qu'il n'a de cesse de colporter dans l'inconscient collectif occidental ? C'est une question paradoxale soumise à débat. Cette thématique contradictoire accompagne et nourrit la capitalisation des expériences colonialistes émergeantes, notamment dans les futurs « territoires d'outre-mer », l'occupation suivie de l'annexion de l'Algérie. Les anicroches concomitantes intervenues entre la Turquie Ottomane et la France participent à la justification d'une relecture assassine du mythe oriental. Transposée au plan politique, cette approche symbolique corrective, a eu pour résultante logique le fait d'œuvrer dans le sens des intérêts des lobbies colonialistes métropolitains, et de contribuer à mobiliser l'opinion publique en vue de consentir à tous les efforts d'investissements possibles de l'ordre du politique, de l'économique et du militaire, sous la bannière de la « *mission civilisatrice* » de la France, cette déferlante qui n'épargne aucun continent dit « *arrière* » et crée des entités territoriales que la faconde exotique ceint d'un halo de messianisme prométhéen. D'où l'émergence ultérieure de concepts anthropologiques empreints d'une fulgurance lumineuse que parsème le sème biblique de « la nativité ». A preuve, concernant le cas du Maroc, la parution, à l'orée du XXe siècle, d'ouvrages aux titres révélateurs du rôle, à la fois d'éclaireur et de fédérateur, d'une littérature précoloniale, à l'apogée de sa carrière : « *Le Maroc nouveau* », « *Le miracle français* », « *Au seuil du Maroc Moderne* », etc....

Pierre Loti a-t-il, à un moment ou à un autre, pressenti que son œuvre allait être exploitée à bon escient par les fervents tenants de l'expansion coloniale ? Aujourd'hui, le doute n'est plus permis et d'aucuns vont jusqu'à penser que Loti a suscité un formidable sursaut de la création esthétique et littéraire précoloniale qui dépasse, en rayonnement, le phénomène colonial en soi. Ce n'est donc pas un hasard si Loti a été reconnu, admiré, adulé, imité comme précurseur :

«*Il fut le seul écrivain à avoir su faire coïncider son évocation marocaine avec ce lyrisme facile, cet esthétisme néoromantique, et renoué avec l'écriture traditionnelle menacée* »¹

¹ -Lahjomri, *op.cit*, p.195.

Tout compte fait, il apparaît clairement que cette littérature a servi de propédeutique de référence pour émailler la légitimation de l'argumentaire qui prétend justifier l'occupation coloniale de contrées lointaines en Asie, en Afrique et ailleurs. La France est fondée -historiquement et ontologiquement- dans son rôle de porte-drapeau de « *la mission civilisatrice* » dévolue à l'Occident en pays d'Orient rabaissé au statut de « *terra nullus* ». A cet égard, précisément, Lahjomri lève le voile sur une contradiction à l'œuvre dans l'idéologie coloniale et s'interroge : Sur quels principes, nobles ou généreux, la France prétend-t-elle conquérir l'Orient au nom de la sacro-sainte civilisation, alors que ce même Orient est qualifié de façon récurrente de « *croulant* », « *terrifiant* » et rongé par une anarchie endémique ?

Cependant, il est vrai, dans une certaine mesure, que cette dominante idéologique, ancrée dans l'inconscient collectif qui milite avec âpreté pour l'annulation de l'Autre, ne manque pas de perturber la sensibilité idyllique du poète Loti. Ce qui peut s'expliquer sans doute par le fait que la collusion que l'on voit surgir au niveau de la relation entre le producteur de symboles, l'esthète et la partie qui, froidement, instrumentalise les mythes, n'est pas sans effets sur cette opacité congénitale qui englobe la vision extrapolative de Loti. Et l'on est en droit de s'interroger si cette «opacité» n'est pas censée constituer un effet de miroir translatant la pensée collective dominante, la pensée de masse, plus que le fruit d'un imaginaire individuel ou d'une fantaisie subjective.

Perçu sous cet angle, le Maroc de Loti ne serait qu'une traduction esthétisée de l'image fragmentaire et réductrice capitalisée par l'imaginaire collectif. Bien plus, Loti consentirait de bonne grâce à voir son discours rhétorique et mythologique exploité, voire instrumentalisé en souterrain, en filigrane les tenants des « pompes funèbres », les « croque morts » de l'Orient islamique. L'usage massif du lexique de « deuil » dans la description de la sémiotique marocaine, est symptomatique d'un état d'esprit qui prédomine dans la sphère intellectuelle et fait écho à cet appel au meurtre qui croît en Occident : volonté de détruire la civilisation musulmane, ou, à tout le moins, lui porter un préjudice mortel. Dans cette perspective, Loti sert-il d'à-valoir ?

La création symbolique est affaire d'idéologie laquelle demeure tributaire des enjeux en rapport avec les moyens de production, et l'appareil productif en général. L'Europe, en pleine croissance économique et industrielle, est contrainte,

par la force des choses, de revendiquer un éclatement du verrou géographique, et à réclamer une extension de son « espace vital ». Une division bipolaire avant l'heure ? Toujours est-il que le conflit traditionnel, larvé, entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien est ravivé et se transforme en un abcès de fixation aux consonances de tragédie grecque. C'est la logique de prédation qui prend le dessus et qui jette aux orties les principes de la « cohabitation » et de la « paix », vertus chrétiennes par excellence, au profit de la notion barbare de « conquête ». Les arrière-pensées sont à peine voilées. L'Altérité postule une posture de « deux poids, deux mesures ». Combattre l'Autre n'est que justice, un acte de pure auto-défense, un fait d'armes préventif contre une éventuelle « agression » belliqueuse de l'Autre.

Le constat est sans appel et fait l'unanimité des exégètes. Pierre Loti sera catalogué et rangé parmi les écrivains qui possèdent une habileté esthétique sans pareil consistant à réactualiser le discours mortifère et qui tentent de s'approprier (se construire) une image idéologique substitutive, à contre-courant de l'imaginaire colonialiste, en état de vacance, sinon en retard d'image, bien qu'installé depuis 1830 en Afrique du Nord. C'est là que réside l'ambigüité de Loti. D'aucuns lui sont redevables pour l'actualisation -la résurrection- du 19^e siècle et la tentation de le prolonger jusqu'aux confins de la première moitié du XX^e siècle. Dans ce sens, l'auteur s'est efforcé, en en faisant un point d'honneur, de respecter les canons de la tradition poétique classique. Dans ce domaine, il aura atteint le summum de la poéticité. A cet égard, le Maroc joue le rôle de valeur-refuge. Car, Loti, en manifestant sans ambages son rejet -mâtiné de fuite- de la civilisation occidentale, sera envoûté par la beauté et les attraits magiques du Maroc parce que c'est le dernier, l'ultime pays qui renferme les attributs de vivier de « *l'imaginaire poétique magique* ».

Ainsi, lorsque le poète/voyageur invite/adjure le pays qu'il s'apprête à quitter, à se recroqueviller sur soi, à s'enfermer dans sa carapace striée des stigmates de la finitude, Loti lui recommande en fait de résister pour sauvegarder ce dont ses héritiers et les conquérants étrangers de demain, peuvent se délecter et jouir. Cependant, Pierre Loti, au faîte de son art, est redevable aux Marocains d'être parvenus, un tant soit peu, à conserver au Maroc, quelques-unes de ses survivances poétiques. L'impact de cet enracinement poétique est promis à essoufflement. De même que « l'exotisme marocain », au moment où il est acculé à s'arrimer au modèle politique, en tant qu'expression d'un chapelet de valeurs

passéistes et des plus « étroites ». S'incrustant dans la structure littéraire, en plein mûrissement qui se greffe dès lors sur le régime colonial, cet exotisme sera relégué aux oubliettes et sera qualifié de « *un enfant de vieux* », d'un « *triste rejeton* », « *les Derniers Romantiques* ».

A ce niveau, d'aucuns estiment que rien d'innovant ne s'est produit quant à l'évolution de la dynamique interne de la structure du récit, tout au long de la période qui sépare Charmes et Loti et que l'on est fondé de qualifier de phase de répétition, de reproduction des mêmes schèmes scénographiques, confirmant de ce fait la primauté et la permanence du mythe oriental romantique, dans la mémoire collective, tout au moins dans l'aire culturelle française, en particulier.

Cela étant, il est loisible d'esquisser, à gros traits, les composantes de l'image marocaine à partir d'un double constat fondamental : considérons d'abord le délai qui sépare le temps du récit (1889) et celui de la composition et la publication. Il est d'une brièveté notable. C'est dire que l'image orientale mise en relief antérieurement, s'en trouve confortée. Pierre Loti entreprend la faire revivre à partir de ses comparaisons de la société cible avec le monde antique, voire avec l'univers de la préhistoire. Il s'en suit une description physique, corpusculaire et mentale dépouillée et qui prétend étayer sa présentation de la société marocaine. Par le biais d'une image vivante, enrichie de pistes de recherche et de thèmes nouveaux qui, partant, participent à l'exacerbation de l'image surannée du Maroc.

Cependant, il est vrai que l'ouvrage de Loti fait date dans les annales de la découverte et de la connaissance du Maroc. Il donne au lecteur l'opportunité de saisir au vol les composants de l'image du Maroc « fin de siècle » telle qu'elle est décryptée par l'auteur. Cette image servira de point d'ancrage aux écrivains colonialistes qui auront à cœur de translater cette image fondatrice dans leurs écrits fictionnels et romanesques. D'où la reproduction des « mirages » qui ont hanté leurs prédécesseurs au point que ce qu'on appelle la « littérature coloniale » qui verra le jour au début du XXe siècle, à la faveur de la colonisation territoriale effective, apparaîtra, au tout début, comme une reconduction mimétique de l'image négative et sombre que des générations d'écrivains ont colportée à souhait à ce jour. Il faudra attendre l'entrée en scène d'un François Bonjean pour que cette image désuète subisse des correctifs de fond et de forme, plaidant dans le sens d'une réhabilitation de la mise en images de ce qu'on appellera dès lors le « *Maroc nouveau* ».

On n'a de cesse de le répéter. La littérature exotique a largement contribué au façonnement d'une image stéréotypée d'un Maroc, en pleine période de révision déchirante, qui fait de lui la proie idéale des appétits du colonisateur. A cet égard, l'apport de Loti est considérable et toujours controversé. La question de son évaluation est loin d'être épuisée. Mais Loti fut-il le créateur de l'exotisme, comme on le répète encore ? Son biographe Alain Quella-Villeger répond évidemment par la négative mais ose faire la part des choses, non sans un certain brio en termes de nuances et de rhétorique :

*« [...] simplement après *Bernardin de Saint-Pierre* ou *Chateaubriand*, son exotisme (à Loti), imbibé des restes encore fumants du romantisme, exposé aux effluves du naturalisme et du symbolisme, aux tensions psychologiques d'une période cruciale, est totalement réinventé. Sous la plage, les pavés. Certains commentateurs ont jugé qu'il ne fallait pas rechercher la réalité dans une œuvre exotique : « c'est courir le risque de ne pas la rencontrer. » Ne pas le tenter, c'est courir le risque d'ignorer une réalité possible ou chuchotée. L'historien a tout à gagner à un tel rendez-vous car plaide pour l'œuvre de Loti son intimité avec l'histoire. Sous ses marques ou ses mascarades, l'exotisme n'est qu'un sous-produit du vécu et de l'événement. Aux images embuées de regards sulfureux correspondent des faits riches en histoire(s). L'exotisme de Loti ne sent pas le renfermé ; ouvert au monde, aux idées, à la politique, aux libertés, il en émane un témoignage saisissant »¹.*

Comment fonctionne l'énoncé exotique chez Loti ? La question mérite un survol diachronique. Jusqu'à peu l'exotisme, en vogue en Europe, était réduit à une survivance du courant du « *primitivisme* », entendu au sens chronologique qui consiste à mettre en avant, en le valorisant un tant soit peu, dans une optique sélective, des « us et coutumes » spécifiques engrangées hors du Vieux continent (monde arabe, indien, chinois et nippon) et voués au stade suprême de la réification. Ils concourent, *in fine*, au façonnement du mythe du « *bon sauvage* » qui a pour finalité, *a contrario*, de mettre sur un piédestal un continent, l'Europe, aire de centralité et de suprématie culturelle universelle. A la lumière de ce

¹- Quella-Villeger, ..., *op.cit* pp.19-20.

postulat, pour le moins egocentrique, est exotique tout ce qui ne répond pas aux canons de la « *normalité* », tout ce qui est inhabituel, différent, étranger. Avec Loti, ce postulat reçoit sur le tard un correctif définitoire d'importance. Sujet de déconstruction conceptuelle, il perd son acception cosmique. L'exotisme se résout, dorénavant, à décrire, selon le regard métropolitain, les pays censés être placés dans la zone d'influence de l'hexagone. Car l'irrédentisme colonialiste prend corps à mesure que les appétits impérialistes des nations européennes se clivent et annoncent leurs incidences conflictuelles. Cette mise en perspective, même subtile, de l'axiome « *patriotique* » n'est pas sans supposer des « *dérives* », en l'occurrence, la manifestation d'un sentiment de franche hostilité envers l'Autre. Loti qui en est conscient , a recours dans sa narration, notamment, dans *Au Maroc* au « *je* » au lieu du « *nous* » qui peut prêter à confusion et prêter le flanc à un « *racisme domestique* », largement ancré dans les mœurs, et qu'il incrimine au plus haut point. A la lumière de ces différents éléments, peut-on dire que Loti a été raciste ? Tout dépend bien sûr du sens donné à ce mot. Relisons ce qu'en dit Claude Lévi-Strauss :

«On en vient à confondre le racisme défini au sens strict et des attitudes normales, légitimes même, et en tout cas inévitables. Le racisme est une doctrine qui prétend voir dans les caractères intellectuels et moraux attribués à un ensemble d'individus, de quelque façon qu'on le définisse, l'effet nécessaire d'un commun patrimoine génétique. On ne saurait ranger sous la même rubrique ou imputer automatiquement au même préjugé l'attitude d'individus ou de groupes que leur fidélité à certaines valeurs rend partiellement ou totalement insensibles à d'autres valeurs. Il n'est nullement coupable de placer une manière de vivre et de penser au-dessus de toutes les autres, et d'éprouver peu d'attraction envers tels ou tels dont le genre de vie, respectable en lui-même, s'éloigne par trop de celui auquel on est traditionnellement attaché. Cette incommunicabilité relative n'autorise certes pas à opprimer ou à détruire les valeurs qu'on rejette ou leurs représentants, mais, maintenue dans ces limites, elle n'a rien de révoltant.»¹

¹ -Lévi-Strauss, Claude, préface à *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, cité par Alain Quella-Villeger dans *Pierre Loti l'incompris*, *ibid.*, p.219.

Il est, certes, notoire que Loti s'est toujours gardé de s'immiscer dans quelque débat politique que ce soit, au point qu'il est resté muet quant à l'approbation ou la désapprobation de la création des colonies. Sans doute, s'il devait prendre position sur la pénétration militaire en Indochine ou au Sénégal, il aurait exprimé son refus. En fait, sa désaffection concernait plus la classe politique et l'oligarchie bureaucratique parisienne accusée de fomenter les guerres. Prise de position récurrente dans les écrits de Loti qui lui permet, indirectement, d'éviter d'entrer dans le vif du sujet et de prononcer le moindre jugement sur la politique française. De même, s'il n'a, à aucun moment, partagé le crédo de la philosophie impérialiste, ni suivi un Ernest Renan ou un Leroy Beaulieu dans leur argumentaire, il n'a pas, non plus, émis la moindre opposition à ces ténors de l'idéologie coloniale. En contrepartie, se situant sur le plan de la configuration symbolique, Loti se refuse au « mélange des cultures », parce que, selon Tstevan Todorov, « *cette volonté d'osmose, réduit ces entités culturelles de leur substance exotique* ». Il en veut pour preuve, la résistance de Loti sur la question de l'imitation de la société nippone du modèle occidental.

Dès lors, faut-il donner crédit à une thèse affirmant que la vision de Loti sur toute prise de contact entre différentes ethnies est comparable à la vision contemporaine de Gustave Lebon qui plaide pour l'existence et la permanence d'une distance séparant entre les ethnies, pareille à ce fossé existant entre « l'homme et l'animal » ?

S'il faut porter un jugement global sur la démarche de Loti, il est permis d'avancer et de réitérer que l'exotisme lotien est l'équivalent quasi-littéral de l'Altérité, autrement dit l'énoncé du rapport entre le Moi et l'Autre. Mais, à vouloir en faire le modèle unique dans la rencontre de l'Autre, cet exotisme géographique n'est-t-il pas un leurre ? Cette approche, cependant, rend aisément le choix de la forme d'exotisme susceptible de nous rapprocher de l'Autre, à tout le moins s'agissant du cadrage de l'angle définitionnel. C'est là qu'a proprement parler, entre en jeu dichotomie -si dichotomie il y a- entre Loti et Victor Segalen. Selon Todorov, l'approche des deux chantres de l'exotisme est, en tout point identique. Ils s'envisagent dans la même cohérence, la même coagulation de pensée. Paradoxalement, qualifié de « pseudo-exote », Loti subit un procès d'intention en règle de la part d'un Segalen, muré dans son ostracisme à tout va, qui lui reproche ses « déguisardes » et de prétendues identifications : « *l'exotisme n'est donc pas une adaptation [...] C'est la perception aiguë et immédiate d'une*

incompréhensibilité éternelle ». Ou encore, et plus nettement : « *L'impénétrabilité des races[...] la trahison du langage, des langages* ». Pour Segalen, « l'exote» est en porte-à-faux et se lance dans une mission impossible. De même, les récits de voyage, dont la matrice signifiante est ethnocentrique à souhait, sont peu crédibles : « *J'ai toujours tenu pour suspects ou illusoires des récits du genre : récits d'aventure, feuilles de route, racontars-joufflus de mots sincères-, d'actes qu'on affirmait avoir commis dans des lieux biens précisés, au long de jours catalogués* »¹ dit-il dans *Equipée*. « L'exote » a beau essayer -ou faire croire- de se mettre à la place de l'autre, et, à grand renfort de gestes d'empathie et de générosité, se reconnaître en lui, il finit par se rendre à l'évidence que tout n'est qu'illusion et faux semblant. Fondamentalement, l'Ailleurs est un espace autre, une hétérotopie dont on ne peut facilement juger l'architecture. Segalen explique cette difficulté de perspective comme suit :

« *un réel et très honnête souci de la rencontre, le souci de commencer à connaître cet étranger dans sa différence, tel qu'il est dans sa réalité, au lieu de l'enfermer dans des grilles de définition, avec des critères d'observation prétendument scientifiques qui demeurent les nôtres, puisqu'ils sont les produits évidents de notre civilisation et sa très longue histoire, qui n'a rencontré la leur que d'une façon très (trop?) tardive, ce qui explique le déferlement d'une lamentable marée de malentendus. Il nous revient donc d'accepter l'humanité dans sa diversité même* »²

En clair, le « mieux exotique », source d'enrichissement, s'il en est, consisterait, aux yeux de Segalen, à focaliser son regard sur « *l'avant-monde et l'arrière-monde, cela d'où l'on vient, et cela vers où l'on va* ». Cela exige une abstraction de soi et la convocation d'un nouveau registre d'écriture. « *De la sorte, l'autre ne serait plus celui que je regarde en passant à la façon d'un voyeur sans me et nous remettre en cause, mais celui qui me regarde tandis que je l'observe pour m'interroger en profondeur, en me demandant qu'est ce que je suis venu faire ici, qu'est ce que j'apporte, ou qu'est ce que je veux emporter, et tout cela, pour quoi faire?* »³

¹ - Sévry, Jean, *Victor Segalen ou la fin de l'exotisme colonial*, article publié sur le site du S.I.E.L .E.C.Mai 2008.

²- *Ibid.*

³ -*Ibid.*

En vertu de ces clarifications théoriques de Segalen, quant à la propédeutique idoine du voyage et de la rencontre du « nouveau monde », le talon d'Achille de la perception de Loti réside dans cette implication directe de soi, dans cette absence de prise de distance par rapport aux représentations subjectives et commodes. C'est à peine, s'il ne l'accuse pas de prosélytisme dogmatique. A tout le moins, Loti est rangé parmi les donneurs de leçons, qui se mettent en position de maître d'école qui se gonflent, de surcroît, d'importance, alors qu'ils n'en ont ni la fonction ni la compétence.

Jusqu'à quel point peut-on considérer Loti comme faisant partie de ces « pseudo-exotes » qui ne consentent à rencontrer l'autre que lorsqu'il est foncièrement différent de soi et qu'ils souhaitent transformer celui-ci à leur gré ou le modeler au gré de leurs fantasmes ? Cette étiquette sied normalement aux commis-voyageurs « officiels », aux « chargés de mission ». Loti n'a-t-il pas fait partie de cette caste, en prenant part à l'«ambassade marocaine » de 1889 » ?

Lambivalence de l'approche lotienne rend perplexe tout jugement de valeur tranché. Sa vision reste insaisissable. Les exégètes sont toutefois formels. Loti a exercé une influence prépondérante sur ses contemporains, surtout les nouvelles générations de jeunes qui s'apprêtent à entrer de pleinement dans le « *siècle nouveau* ». N'a-t-il pas, anticipé leurs angoisses face à un horizon d'attente des plus incertains et amplement nourri leur imaginaire d'une myriade de rêves exotiques, la chaleur des pays lointains, une sérénité qui se ressource de brises marines autant de clef magiques servant pénétrer les secrets envoûtants de contrées étranges et méconnues. Un sésame pour ouvrir et franchir le portillon de l'Ailleurs. Cet ailleurs perçu comme alternative à la morosité du présent. Car « *dans ses ailleurs géographiques, l'angoisse, la sincérité, le sentiment de l'absurde font bon ménage avec l'Altérité : l'autre, la différence, l'étranger, l'exotique* »¹

Loti a donné la preuve, dans le flux de son écriture prolifique, que l'on est apte à se transformer en un fleuron de la poésie sans pour autant être astreint aux lois scripturales d'une quelconque prosodie formelle. Dans ce sillage, Henri Marchand affirme que Loti n'a jamais, de son vivant, composé le moindre vers rimé. Pourtant, n'a-t-il pas, l'esthétisme de son récit et images chromatiques qui le parsèment aidant, sculpté l'autoportrait non seulement d'un grand poète, mais aussi

¹ - Quella-Villeger, *op.cit*, p.19.

celui d'un peintre-plasticien au talent ineffable ? Julien Green dissimule à peine son étonnement : « *Il y a derrière ses livres [Loti] le vide qu'il y a dans le ciel, mais c'est par là qu'il est unique. Il s'est mêlé aux éléments. C'est l'air, c'est la pluie, c'est la terre qui parlent* ».¹

Dans *Au Maroc*, précisément, Pierre Loti fait grand usage, pêle-mêle, de sa vocation plurielle de poète, de peintre, de créateur de symboles esthétiques et d'artiste accompli. Il laisse entrevoir en filigrane les germes de cette « âme » sensible et si mélancolique, quoique porteuse d'espérance indicible. Car, il n'hésite pas à entreprendre la quête, parfois pénible mais résolue, autant de sensations que d'impressions nouvelles et qui battent en brèche lieux communs et propos de complaisance. Il ne fait pas mystère de sa délectation inextinguible de son regard d'aventurier, d'ornithologue, de « bourlingueur kitch » comme on le surnomme plaisamment aujourd'hui. Il excelle à immortaliser des moments fugitifs, à explorer et à décrire des espaces dont la vastitude n'a d'égal que l'aspect minéral et virginal qui les caractérise. A plus forte raison que leur configuration n'a pas encore été brouillée ni « souillée » par le progrès technique et mécanique qui touche l'Europe en cette fin du 19^e siècle. Et lorsque le regard du poète se pose sur un tableau idyllique, c'est une fulgurance instantanée qui en découle, un poème en forme de prière. Dans son immédiateté, le souhait ardent de Loti est que rien ne vienne altérer cette virginité et que le Maroc puisse conserver, en dernière instance, sa nomenclature primitive naturelle. Préoccupation légitime d'un apôtre défenseur avant l'heure de la quintessence de la biodiversité ? Rien de tout cela ! Le souci majeur de Loti qu'il décline sous forme de profession de foi, le Maroc doit rester en l'état « *ad vitam aeternam* », inchangé, rétif à toute souillure écologique, pour qu'il puisse servir de vivier riche et propice à l'art et la création esthétique !

Par moments, cependant, Loti relativise. Il sent, au fond de lui-même, que cet « *immobilisme* », cet « *arrêt sur image* », s'il en faut et qu'il appelle de tous ses vœux n'est, ni plus ni moins, qu'une utopie. Il a conscience qu'on « n'arrête pas le progrès ». Dès lors, à son corps défendant, il milite pour un compromis, une sorte de moratoire. Bien évidemment, la nature marocaine est menacée par l'intrusion de la modernité. Mais si l'on est incapable de surseoir à cette donne inéluctable du destin, tâchons, à tout le moins, d'en différer l'échéance, afin de pouvoir se délecter, à gorge déployée, de sa beauté, avant que le viol n'eût lieu. La couleur blanche est certes le label de la pureté et de la quintessence dont Loti a été le

¹ - *Ibid.*, p.18.

chantre absolu. Il la décrit désormais dans le style de l'amant qui pleure la mort de sa bien-aimée. Loti « *ne s'interrompt pas pendant quarante ans de hurler à la mort* », constate François Mauriac. Loti se complait à tutoyer le néant, mais dans le désir et la logorrhée jubilatoire : « *Le deuil est ainsi un lieu de décompression, un réceptacle d'extase que le deuil valorise et embellit* »¹

Cela dit, la poétique de Loti a servi d'aiguillon pour que le poète soit porté au panthéon des lettres françaises, en tant que chef de file des exotistes « marocains ». Et s'il n'a pas été le précurseur, Loti a pleinement réussi à donner du Maroc, une image tout en lignes et en couleurs qui a rendu possible l'effraction de ce pays dans le champ de la littérature métropolitaine². Nombre d'écrivains ont trouvé dans son œuvre marocaine matière à réflexion. « *Loin de l'enquête jargonnante ou de la littérature héroïco-coloniale, l'œuvre de Loti dans sa naïveté lucide, dans sa pensée sauvage, donne racine à l'histoire* »³. Jean Gaittoli affirme que « *tout l'essentiel du pittoresque marocain est dans Loti* »⁴. Pour sa part, Claude Levy-Strauss souligne que ses écrits « *constituent un précieux témoignage ethnographique, sinon sur les peuples qu'il a connus, au moins sur le rapport, à une certaine époque, de sa propre culture à des cultures étrangères* »⁵. Il n'y a pas jusqu'aux scientifiques qui y trouvent leur compte. Il en est ainsi de l'éminent expert en météorologie, M. Rouch qui a loué les qualités d'observateur exact quant aux notations climatiques que Loti a consignées avec précision et rigueur dans *Au Maroc*.

Mais « le sentimentalisme lotien », auréolé en surface de senteurs paradisiaques, n'en exhale pas moins des parfums politiques. Faire le portrait de Loti, c'est opérer une lecture exploratoire -psychanalytique, dirait-on aujourd'hui- de son « âme » profonde. Un « moi » complexe, et tout en procrastination, qui diffère -s'il ne la réfute pas en bloc-, l'entrée en lice de la moindre dynamique de transformation et d'évolution. Tout comme il envoie aux gémonies les aspirations du courant bourgeois qui arbore de la bannière du changement profond et radical de la société européenne en général, et française en particulier, une façade derrière laquelle vont s'abriter les hégémonismes nationaux.

¹ -Dictionnaire des littératures de langue française, Paris, Bordas, 1984.

² -Lebel, *op.cit*

³-Quella-Villeger, *op.cit*, p.354.

⁴ -*Ibid.*, p.140.

⁵ -*Ibid.*

De toute évidence, faire l’impasse sur l’étude d’impact que *Au Maroc* a produit dans les milieux de l’intelligentsia et des décideurs politiques et militaires dans l’hexagone, équivaut à amputer notre analyse d’un pan entier de sa substance argumentative et prospective. La « *question marocaine* » étant un sujet sensible et d’une brûlante actualité au sein de l’opinion publique métropolitaine, la publication du livre de Loti ne pouvait qu’attiser le feu et accentuer le flux d’un débat houleux où plusieurs tendances diamétralement opposées, croisaient le fer. Le nationalisme radical et chauvin y côtoie un courant humaniste et œcuménique de qualité. Livre-événement, *Au Maroc* suscite, à n’en point douter, un accueil d’autant plus mitigé, qu’il semble d’emblée, au niveau de la réception, empreint d’une certaine inintelligibilité, mais sûrement rétif à toute interprétation au premier degré, tant son contenu et son tracé énonciatif laissent le lecteur averti perplexe et empli d’un malaise indicible. Il n’est pas besoin d’être un lecteur averti pour déceler la dimension politique que le livre laisse entrevoir. La critique n’admet point de demi-mesure. Elle est ou féroce ou foncièrement dithyrambique. Un jugement sort du lot. Celui du commanditaire et amphitryon de Loti au Maroc. Jules Patenôtre ne ressent aucun dépit pour s’être délesté d’un panégyrique tant souhaité et, indulgent, adoube l’écrivain par une pirouette sibylline et tout en diplomatie :

« *Comme diplomate, il me sera difficile de partager officiellement le superbe dédain que vous professez pour tout ce qui peut ressembler à l’introduction d’un progrès quelconque au Maroc ; comme lecteur ou si vous préférez, comme lettré, je suis en parfaite communion d’idées avec vous et je ne puis que m’associer à la pensée qui a dicté votre livre* »¹.

Patenôtre désavoue une « plume censée être « aux ordres » mais salue le poète. Mais a-t-il songé, à un moment ou à un autre, que Loti, nonobstant ses tergiversations, ses atermoiements était, peut-être, un « compagnon de route » dubitatif et taraudé par une « crise de conscience » en voie de résorption ? A-t-il pêché par omission en ignorant le credo rimbaudien de la poésie que Loti a fait sien, à savoir que la poésie reste un moteur terrible de transformation du réel ? Il est curieux de savoir que les griefs les plus acerbes à l’adresse de Loti émanent des milieux colonialistes, et à l’occasion, militaristes qui ont le vent en poupe au moment où un consensus national s’établit autour du projet expansionniste de la France. Lyautey, dédaigneux, n’y va pas de main morte : « *Ce n’est pas le Maroc,*

¹ -Lettre de Tanger, 9 juillet 1889, citée par Alain Quella-Villeger, *op.cit*, p.140.

disait-il à propos de *Au Maroc, c'est le Maroc de Loti*.¹ Les écrivains véritablement coloniaux ont fustigé « *le clinquant de sa verroterie exotique, l'attirail décadent qui incruste parfois ses phrases ornées d'arabesques et de joints de suspension* »². A l'inverse, Loti encourt les fourches caudines des anticolonialistes dont certains qualifient son œuvre de « coloniale, morbide ou périmée » concoctée sur fond d'un « exotisme de boulevard ». Certains iront jusqu'à le traiter de malade incurable, atteint d'une « *dépression plus ou moins chronique de type exotique* ». Rares éclaircies dans ce concert d'anathèmes et d'exclusion. Loti est jugé rétrospectivement :

« *Comment a-t-on pu si longtemps occulter ce que ces phrases savouraient de solstices, de vérités, de colères ? Comment Segalen a-t-il pu assimiler aux « pseudo-exotes » Loti et les touristes, qu'il nomme « les proxénètes de la Sensation du Divers » ? Cette œuvre est justement dispensatrice d'un exotisme sourd au colonialisme, hermétique à ce degré zéro du voyage qu'est le tourisme de masse, avare de complaisance démagogique parce que sied à phrase une avidité jamais essoufflée de liberté »*³

Ce n'est pas un hasard si le biographe de Loti affuble ce dernier d'une épithète singulière, « *l'incompris* ». La faiblesse n'a pas cours dans le vécu du poète, bien qu'il oscille entre une sorte de naïveté et idéalisme. Loti souffrait de la condition humaine et comme en écho à son insertion dans la longue durée, Rolande L. Léguillon souligne que « *De ce fait, il est de tous les temps. Maintes fois, en le lisant, on pense à Pascal, à Rousseau, à Vigny, à Kafka, à Camus* ». *C'est un auteur à la croisée des chemins, témoin d'un monde qui va finir, sentant cette fin par toutes ses fibres sensuelles, par toute son intelligence et le criant à un peuple de sourds et d'aveugles* »⁴

En vérité, Loti a une longueur d'avance sur ses contemporains et anticipe les préoccupations du futur immédiat, la nébuleuse du XXe siècle qui pointe à l'horizon et qui a des allures de chant du cygne. Avec une hypothèque inextricable à la clef : si l'exotisme fait valoir la différence, l'Altérité, la dualité colonisation /civilisation sonne comme une fausse note aux incidences incommensurables. Loti, officier d'active au long cours dans la Marine nationale

¹-*Ibid.*

²-*Ibid.*

³ -Quella-Villeger, *op.cit*, p.354.

⁴ -*Ibid*, p.18.

qui, de surplus, accomplira volontairement son devoir lors de la Grande Guerre, est paradoxalement un antimilitariste convaincu. Loti, en effet, s'insurge contre la mainmise des tenants du « *complexe militaro industriel* » sur les leviers de commande. Bien que tenu par le devoir de réserve, il ne manque pas de faire cas de ses opinions contre les entraînements des chefs militaires lors des événements tragiques de l'Annam 1883, et, quoique à mots couverts en Algérie.

Mais la colonisation s'annonce rapidement comme un tournant de l'histoire en marche et, par ailleurs, tel un « fait de société » incontournable. Qui est loti pour en faire l'économie ? Curieusement, un des premiers romans de Loti, *Le roman d'un spahi*, publié en 1881, porte déjà les marques de l'emprise de la thématique coloniale. Dans « *cette terre de malheur, de mort, continent tragique, pays de désolation* » qu'est le Sénégal sous domination française, Loti esquisse à gros traits -à en croire Léon Fanoud'h Siefer- les prémisses de l'effraction des colonies et du héros « *indigène* » sur le fronton de la littérature française. Le chercheur marocain Samir Bouzouita va plus loin en estimant qu'avec cette œuvre sénégalaise, « *l'exotisme de Loti prend, d'ores et déjà, des allures d'exotisme impérialiste* » et ajoute que « *le roman d'un spahi* », truffé de connotations « *ethnocentristes* », voire foncièrement « *racistes* », a certainement contribué à l'éclosion des fondements du courant colonialiste en littérature.»¹

Loti renouera-t-il avec ses vieux démons ? Toujours est-il qu'il ne pourra pas aller indéfiniment à contre-courant de la tendance majoritaire de l'opinion, des gouvernants et des « cercles de qualité », favorables à la colonisation du Maroc tout en exprimant son inquiétude sur le *modus-operandi* de cette campagne. Il confiera à Claude Farrère que ce pays « *serait plus heureux tel qu'il ne le sera tel qu'on le fera* ». Plus tard, tout en disant sa préférence d'un Maroc indépendant, Loti, face aux visées germaniques sur l'Empire Chérifien, en arrivera à admettre l'annexion :

« *Si nous, Français n'y allons pas, d'autres s'y précipiteront et nous valons mieux que les autres, nous sommes moins brutaux et*

¹-Bouzouita, Samir, *Makr assourâ, Almaghrib fi Al kitabat Al faranssiah* (1832-1912), Casablanca, Afrique-Orient, 2007.

moins méprisants. Nous créerons moins de souffrance sinon plus de bonheur. »¹

Une prise de position originale qui plaide pour une « *colonisation humaine* », généreuse. A ce titre, il est loin de faire cavalier seul, mais emboîte le pas à un grand ténor du Palais Bourbon et chef de file du courant socialiste, antimilitariste de surcroît, comme lui, Jaurès qui « *acceptait une certaine colonisation pacifique et admettait en particulier les droits de la France au Maroc, croyant en son œuvre civilisatrice, mais condamnant comme Loti les guerres de conquête et violence* »²

Que reste-t-il du regard de Loti sur le Maroc d'antan ? Un tableau composite et décousu qui insuffle une nostalgie à rebours de l'histoire. Des instantanés jaunis, à l'exemple des photochromes sépia qu'on remise dans les interstices du panthéon du souvenir, quitte à les dépoussiérer au gré des commémorations et des remises en question historiques. On a souvent rangé Loti parmi les écrivains « engagés », mais c'est surtout dans la case des « poètes maudits » qu'il peut figurer en bonne place : Rimbaud, Jack London, Marcel Proust. Traîner ses guêtres sur le chemin tortueux de l'inconnu fait du poète un insurgé et du voyage une voyance. L'ange vagabond devient l'ange des lumières qui décrit le Maroc sans concession mais sans trop le diaboliser. « *Vallée de larmes* », pour sûr, mais « *vallée d'espérance* » aussi. Présentant l'édition marocaine, combien tardive mais louable, J-P.Péroncel-Hugoz souligne :

*« Loti méritait enfin une édition d' *Au Maroc dans ce Royaume chérifien même*, auquel, en le parcourant au printemps 1889, il adressa une retentissante déclaration d'amour et d'admiration, sans pour autant cesser de le regarder avec un réalisme impitoyable. Loti sait aimer mais s'en laisser compter. C'est là tout le prix d'un inimitable art d'écrire et d'une vision complètement originale du Maroc de Jadis »³. Sans y aller de son bémol critique : « Sur un point capital, toutefois, Loti s'est trompé, quand il a vu-à -regret- l'Islam « mourant sous la poussière des siècles »,*

¹- Quella- Villeger, *op.cit*, p.141.

² -*Ibid.*

³-Péroncel-Hugoz, Jean Pierre, Introduction de *Au Maroc*, Casablanca, Eddif, 2005.

alors qu'au contraire celui-ci préparait dans ses profondeurs une formidable résurgence démographique et politique... »¹.

L'image lotienne finit par dévoiler ses mécanismes internes fondés sur la lutte entre l'errance et la réalité objective, entre le croquis formel et le symbole, au point où il parvient, dans une large mesure, à présenter le Maroc, phagocyté par les germes d'une nécrose fatale, baigné par une profonde affliction, enveloppé d'un suaire blanc. C'est un Maroc en butte à une mort imparable qui, ce faisant, est dans l'expectative d'un Messie à même d'insuffler dans son corps moribond des spasmes de vie, de résurrection. Un appel du pied à l'aile protectrice de la France ? Cette évidence ne fait pas l'ombre d'un doute.

Au plan de l'historiographie littéraire, Loti est le chaînon logique d'un processus d'appropriation littéraire du champ marocain, l'esthète éclairé de transition qui, sans par trop fermer le ban d'un « *exotisme* » fondateur qui ouvrira la voie, à la faveur de l'entrée en vigueur du système du protectorat, à une filiation inscrite dans la durée, à une écriture encore plus féconde, plus dense et plus aggressive : « la littérature coloniale ». Changement dans la continuité dira-t-on ? Roland Lebel estime qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un point de rupture : « *le roman colonial est apparu après l'exotisme de Loti* ». Nous verrons, dans quelle mesure, André Chevrillon, successeur de Loti, va prolonger à son tour, les mêmes évocations d'un Maroc sombre et sinistre qui finissent par faire du pays un tombeau du Maghreb, un tombeau des hommes et de l'Islam.

¹ -*Ibid.*

Chapitre V

Le Maroc funèbre d'André Chevillon :

Quand André Chevillon débarque à Tanger, au printemps 1905, pour entamer son premier voyage de découverte au Maroc, l'Empire chérifien est en train de connaître un mouvement d'accélération de l'histoire, à un rythme exponentiel, décisif et incontournable qui va marquer sa destinée pour plus d'un demi-siècle, aliéner son indépendance et consacrer, en 1912, l'avènement du Protectorat français, prélude à une phase de colonisation agressive, connue sous l'appellation d' « *administration directe* », de mainmise systématique et absolue sur la configuration du pays. Sur fond de sourdes rivalités impérialistes des puissances européennes, notamment l'Angleterre et surtout l'Allemagne, la conjoncture politique, économique et sociale, connaît au Maroc des soubresauts alarmistes et décisifs qui ne peuvent présager, à terme, que cette alternative de dépossession de sa souveraineté nationale. Les événements annonciateurs se succèdent, les uns après les autres, qui sont autant de clous enfoncés sur le flanc du socle de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'empire chérifien.

Sur le plan interne d'abord. La crise dynastique s'étale au grand jour, avec son lot de pronunciamientos de chambellans compoteurs, de révolutions de palais, de frondes claniques et tribales accentuant le processus de déstabilisation de tous les rouages vitaux d'un paradigme étatique en déliquescence. A cela s'ajoute la sempiternelle division du pays en bled makhzen et *bled siba* qui n'en continue pas moins de saper les fondements de l'unité nationale et de rogner sur le semblant de pouvoir dont sont investies les autorités aux commandes de l'Empire chérifien.

Nous avons suivi à la trace les efforts inlassables de Moulay Hassan (1873-1894) -dont le « *royaume était sur un cheval* »- pour bâtir les jalons de la pérennisation du Makhzen, moderniser l'architecture de l'économie et de l'armée, et, surtout, contenir, au moyen d'une habile diplomatie, les appétits insatiables de l'ogre expansionniste européen. S'il a réussi à écarter –momentanément- les

dangers menaçant son pays de l'extérieur, le sultan Hassan Ier, n'est pas pour autant parvenu à circonscrire les menaces de dissidence intérieure, au demeurant exploitées en sous-terrain par les Puissances concurrentes. Si bien qu'à la mort du monarque, et à l'avènement de Moulay Abdelaziz, son fils de 14 ans, le problème de l'unité politique et administrative du territoire, reste entier. Celui de l'exacerbation de la dette financière extérieure aussi. Loin d'être pusillanime et irrésolu, l'héritier du trône (1894-1906), avait une préscience aiguë de la nécessité et l'urgence des réformes. Il s'attela, avec la fougue de la jeunesse, à mettre en place une politique de mise à niveau des infrastructures, de redressement économique, mais sans pour autant se soucier du rétablissement des équilibres financiers. Cependant, cette propension prononcée pour la modernité occidentale du monarque n'était pas du goût de tout le monde. Et pour cause. Son profil de jeune souverain « occidentalisé » confinait à la caricature. Tout ce qui ressemblait à des innovations technologiques devait tomber dans son escarcelle. A cet égard, Gabriel Charmes aurait été conforté dans sa conception de l' « *enfant-roi* », plus porté sur les « *gadgets* » et autres « *joujoux* » que sur l'exercice réel de son magistère temporel et spirituel qu'il détient « de droit divin ». Les oulémas, faiseurs de rois, étaient outrés qu'un descendant du Prophète soit tant accaparé par ces « *inventions diaboliques* », ses velléités de réformisme et ses dépenses somptuaires excessives qui provoquèrent, en 1902, une grave crise financière. D'où leur empressement, censé être légitime, à provoquer sa destitution. Parallèlement, Moulay Abdelaziz s'attirera le courroux des Français qui voyaient d'un mauvais œil l'influence grandissante exercée sur le monarque par leurs concurrents, ces conseillers Anglais, occultes pourvoyeurs du « *parc à jouets* » et « *la ménagerie* » royaux et habiles artisans d'un projet de pénétration britannique au Maroc. Mais à mesure que les mécontentements populaires gagnaient, de proche en proche, toutes les strates d'un pays exsangue et arrivé au bord de l'éclatement et de la banqueroute, les Puissances ont pris conscience que la sauvegarde de leurs intérêts mutuels résidait dans la solution de démêler l'écheveau de leurs antagonismes, avant que la maison Maroc ne prît feu. Ce faisant, Paris et Londres prirent secrètement langue en vue de régler, à l'amiable, leur différend. Un « *gentlemen's agreement* » fut conclu le 8 avril 1904. Il stipulait que « *l'Angleterre ne ferait pas obstacle à l'extension de l'influence française au Maroc, à condition que la France se désintéressât de l'Egypte et du canal de Suez* ». Paris se tourna ensuite vers Madrid pour l'inciter à s'aligner sur l'accord franco-britannique. Le traité franco-espagnol du 8 octobre 1904 fait valoir une déclaration d'intention

solennelle qui, au fond n'était qu'une clause de style. Le protocole d'accord est ainsi libellé : « *Les deux gouvernements restent fermement attachés à l'intégrité de l'Empire marocain, sous la souveraineté du Sultan* ». En réalité, une convention secrète est signée parallèlement, qui délimita les zones d'influence réservées à la France et à l'Espagne « *en cas de liquidation anticipée de l'Empire chérifien* ». La logique de la prédition coloniale est enclenchée.

Les dés sont jetés. Un des reflexes majeurs et cyniques de l'idéologie impérialiste réside dans le redécoupage virtuel et anticipé des territoires du monde. La voie est toute tracée pour jeter les bases d'une « annexion » du Maroc, pour peu que l'hypothèque allemande soit levée. Car l'Allemagne imprime une cadence accélérée à l'impérialisme européen. La visite impromptue et martiale de l'empereur Guillaume II à Tanger le 31 mars 1905, si elle ne précipite pas, dans l'immédiat, le cours des événements, adresse un coup de semonce à l'Hexagone qui se voit ainsi confortée, vaille que vaille dans son dessein de « verrouiller » le Maroc.

La France va déployer un trésor de diplomatie pour contenir une situation pré-conflictuelle avec son éternel ennemi d'outre-Rhin, au mieux de ses intérêts. En ouvrant une brèche dans les fondements d'un Etat présumé indépendant et doté d'institutions rôdées à l'épreuve d'un parcours de douze siècles d'existence. L'Europe, expansionniste et excentrée, jette son dévolu sur le Maroc, en usant de sa force de frappe qui -Clausewitz oblige- allie entre le fourvoiement des antagonismes, tant endogènes qu'exogènes, l'appât économique, financier et monétaire, offert à des prétendants régaliens de rencontre, et l'hypothèque de la sauvegarde formelle de l'Empire chérifien, perçue comme gage de pérennisation d'une future emprise coloniale d'un conglomérat territorial prétendument « informe » et sans consistance réelle, tant au niveau des infrastructures que des institutions de gouvernance administrative et sécuritaire.

Dans l'expectative d'un «passage à l'acte» annoncé, le mouvement d'appropriation symbolique de l'image du Maroc, prélude à l'établissement d'un état de fait irréversible, la colonisation, continue de plus belle, défrichant à l'avenant, contrées géomorphologiques, anfractuosités de géographie et de toponymie, tracés des migrations démographiques, fluctuations de climat, d'agriculture, de pastoralisme et, ou juste, de toponymie, des identités socioculturelles, des habitus des tribus et des hommes. Entreprise titanique de recherche académique et pluridisciplinaire et d'explorations journalistiques, anthropologiques et littéraires, la

configuration du terrain est apprêtée, à marche forcée, pour une meilleure connaissance scientifique d'un ensemble géo-humain à peine découvert, un cadrage tous azimuts de la totalité des zones d'ombre, espaces inexplorés, mais ouverts à toutes les promesses d'investigation. L'élite intellectuelle, tenante de « la société savante», et même –et surtout– ecclésiastique de la métropole est de la mêlée et renforce le savoir épistémologique sur le Maroc. C'est le cas, bien entendu, de Moulières qui sillonne par l'entremise d'un derviche arabisant, en comptable perspicace et pointilleux des mœurs prosaïques prévalant dans le Nord du Maroc, et de Foucauld, arpenteur curieux des monts et vallées du pays, tous deux s'inscrivant dans la perspective d'un projet résolu de diagnostic des maux présumés et l'esquisse d'une thérapie à base de « civilisation » du Maroc. Dans le sillage de Charmes et de Loti, un autre écrivain voyageur, et non des moindres, va faire son pèlerinage marocain en côtoyant le « *chemin des ambassades* » pour se rendre à Fès, une année avant le limogeage du Sultan Moulay Abdelaziz et son remplacement sur le trône chérifien par son frère puîné Moulay Hafid. Il s'agit d'André Chevrillon, un personnage haut en couleur et pétri d'une savante culture qui, à la différence de ses prédécesseurs, n'est pas, a priori animé par les mêmes motivations politico-ethnologiques, mais partage avec ses illustres devanciers leur passionnante quête d'un Orient idéalisé, édénique, à la portée exclusive de quelques rares élus du gotha de la création symbolique. Le printemps 1905 est une période propice pour la découverte d'un Maroc à la croisée des chemins et un séjour de deux mois, dans la capitale spirituelle, en ébullition, lui suffiront, pour se rendre compte de visu, de l'agonie d'une société qui, à ses dires, est rongée de l'intérieur, par les travers endémiques et rétrogrades d'un Islam en perdition, au faîte de la nécrose.

Empruntant à Paul Valéry une métaphore trigonométrique, nous dirons avec lui qu'il y a des œuvres qui, dans la « triangulation » du regard sur le monde, sont à choisir, de préférence à d'autres, pour points de repère. Les œuvres de Charmes, de Loti, de Chevrillon sont incontestablement de celles-là. Cependant, au sein de ce triumvirat, ce dernier est le seul à pouvoir se targuer du statut d'« intellectuel ». Il ne fait pas mystère de sa posture philosophique dans l'approche descriptive et interprétative des êtres et des choses. Poète, il l'est assurément en n'étant point insensible à la beauté du paysage. La saisie esthétique du panorama naturel n'est pas, cependant, de nature subjective, comme chez Loti. Elle est essentiellement documentaire. Chevrillon « *s'efface devant ce qu'il veut représenter –dira Lebel- ; il cherche à en tirer des idées. (...).Il s'intéresse plus aux*

hommes qu'aux choses »¹. La biographie de l'écrivain est, à cet égard, pleine d'enseignements et rend compte de l'attitude qu'il affiche d'emblée devant le pays que sa curiosité l'incite à découvrir. André Chevrillon est né en 1864. Ses études littéraires soutenues l'amèneront à passer l'agrégation d'anglais en 1887 à obtenir son doctorat ès-lettres sur « *Sydney Smith et la renaissance des idées libérales en Angleterre au XIXème siècle* ». Armé d'une solide culture classique et historique, il est aussi -faut-il le souligner ?- neveu et disciple d'Hippolyte Taine, à qui il consacrera un riche essai. Il interrompit sa carrière d'enseignant en 1895, pour se consacrer entièrement à la littérature, notamment en tant que critique littéraire des œuvres anglaises, et en tant qu'auteur de livres de voyages. Un dénominateur commun, néanmoins, relie ses enquêtes : parallèlement à ses prises de notes fécondes et pittoresques, Chevrillon fait valoir une préoccupation intellectuelle majeure, celle de « *pénétrer la signification profonde de ce qu'il voit.* »². Chevrillon est aussi le neveu de Taine, grand philosophe, dont il devient l'ardent disciple. Grand voyageur, Chevrillon se rend aux Indes, en Egypte, en Syrie, en Extrême-Orient, dont il tira plusieurs ouvrages pénétrants et fort remarqués par la critique métropolitaine, tout à son attirance inextinguible par le mythe oriental (*Voyage aux Indes, Terres mortes, Sanctuaires et paysages d'Asie*). Son premier périple au Maroc, en 1905, le conduira à Fès, à la croisée des chemins. Un livre emblématique, *Le crépuscule de l'Islam* couronnera cette première incursion dans un Maroc qui s'apprête à mettre son destin entre les mains de la France. Un second voyage sera accompli, cette fois-ci, dans le sud du pays, en 1920, soit huit années après l'établissement du Protectorat. Il publiera un recueil fouillé de ses impressions lumineuses sous le titre *Marrakech dans les palmes*.

A la différence d'un Charmes ou d'un Loti, Chevrillon ne dispose d'aucune parade/ couverture dite d'immunité diplomatique. Il n'est pourvu d'aucune accréditation officielle, ni d'aucun viatique. C'est par ses propres moyens qu'il traverse le pays qui perd un peu de sa confidentialité, mais qui est en butte à une métamorphose cruciale. Les égards protecteurs et les faveurs et autres gracieusetés habituellement offerts aux arpenteurs du « *chemin des ambassades* » lui sont interdits. Accompagné d'un guide, d'un cuisinier et de deux ou trois serviteurs préposés aux *impedimenta*, Chevrillon se lance dans l'aventure -et ce n'est pas là son moindre mérite- l'audace et l'endurance chevillées au corps. La prise de risque est

¹- Lebel, *op.cit*, p.259.

² -*Ibid.*, p.260.

néanmoins calculée. S'étant enquis que la route de Tanger à El Ksar n'était pas sûre, il est enclin à débarquer dans le petit port de Larache. Ce qu'il fit le 2 avril 1905, soit environ quinze ans après la venue de Loti à Tanger. Après l'escale de Larache, le convoi s'ébranle dans une terre « vierge », offrant un tableau d'antiquité, au milieu d'une horde d'« humains atones » qui cheminent, le long des sentiers incongrus, comme les hommes d'autrefois, « *ceux des vieilles légendes, les rois Mages, ou l'aïeul Abraham en Mésopotamie* »¹. Chevrillon, c'est un peu Noé qui fait l'expérience du Déluge. Une expérience dont Jean -François Durand -préfacier de l'édition marocaine d'*Un crépuscule d'Islam*²-, dira qu'elle est semblable à celle des « *navigateurs anciens, exposés aux dangers de la « mer des ténèbres » (bahr al-zulu mat, comme disaient les voyageurs arabes)* », en route vers l'inconnu : « *Nous sommes un long convoi qui circule très lentement par le pays marocain, le vaste pays sans routes, la simple étendue terrestre qui ne change pas, primitive, toujours, comme la mer, et presque aussi rase* ». Comme Noé voguant, contre vents et marées, vers le Mont Ararat, sa « terre promise », Chevrillon ,pour atteindre la sienne, doit naviguer à vue, dans une totale et aveuglante opacité, happé par un sentiment éthétré d'apprehension et d'étrangeté. Tout au long de son périple escarpé, Chevrillon multipliera les allusions fantasques sur cet univers minéral, contrasté et « discordant », où « *L'Européen ne se retrouve pas chez lui* », une réalité insaisissable, « *si loin de notre présent, de notre réalité* ». Plus tard, le 14 avril, l'entrée de Fès, Chevrillon ne peut s'empêcher d'exprimer son soulagement inextinguible sous le prisme d'une métaphore marine : « *Nous descendions depuis des heures par une garrigue rocheuse quand la plaine de Fez s'est ouverte devant nous, si claire et, vue de haut d'une telle ampleur que nous avions envie de crier, comme les Grecs de Xénophon, quand ils retrouvèrent la mer :Thalassa ! Thalassa !* »³. La démarche prospective de Chevrillon est inédite. D'aucuns estiment que son *Crépuscule de l'Islam* apporte une plus-value à la description triste et poétisée de Loti, en termes de rigueur et de sûreté, de richesse d'image et de style, et en profondeur du jugement. Est-ce l'embryon d'une véritable brisure identitaire, dans ce début du XXème siècle ? Tout porte à croire que le diagnostic romancé de Chevrillon renferme, à tout le moins, tous les ingrédients romantiques de Chateaubriand et de Nerval.

¹ -*Op.cit*, pp.261-262.

²-Chevrillon, André, *Un crépuscule d'Islam au Maroc en 1905*, Casablanca, Editions Eddif, Bibliothèque arabo-berbère ,1999.

³ -*Ibid.*, p.89.

D'emblée, l'écriture de Chevillon laisse entrevoir un phrasé musical harmonieux et une plasticité chromatique et saisit le réel, objet de description, avec force détails, le tout avec une finesse et une subtilité de rhétorique qui détrônerait, à n'en point douter, l'art de Loti. Une image témoin, parmi d'autres, nous en dit long sur la qualité intrinsèque d'écriture, la force de suggestion et le désir de toucher le lecteur, à la fois dans son imagination et sa sensibilité. Le souci du « bonheur de l'expression » et la valorisation artistique du tableau, aussi mélancolique soit-il, offert à la vue de l'auteur sont des constantes de la magie scripturale de Chevillon. L'évocation du crépuscule sur les collines de Fès parées de reflets d'or, est éloquente :

« Comme nous remontions vers la douce mosquée bleue, attirés par des flâneurs qui se rassemblaient là sur une éminence, tout le paysage autour du sombre plateau nous apparut. Les magies du crépuscule venaient de le transfigurer et ces tristes Fassis en savaient bien la beauté. Par cette contemplation muette s'achevait leur journée, pareille à toutes les autres. Ils regardaient vers les montagnes de l'Orient. Jeux de lumière mystérieuse par là, comme chaque soir, en Egypte, quand la dernière zone pourprée que l'on a vue s'éteindre renaît, remonte au plus haut du ciel et s'y exalte en silence. Des vallées et des cimes roses, les plus tendres couleurs, claires, intenses, et qui ne cessaient pas, insensiblement, de se muer. De minute en minute, des ombres plus liquides et bleues coulaient au creux du Zalagh. Par une courbe d'immense amplitude, sa grande cave de pierre concave se prolongeait à d'inappréciables distances, en terrasses de lumière, en lignes longuement étirées de cristal mauve. Tout s'était simplifié, tout se figeait dans un aspect irréel et sublime, aspect d'un instant et d'une éternité, et l'on ne reconnaissait pas les choses, (...).Quand nos yeux pleins de ces illuminations revenaient à Fès, enfoncés dans ses creux, ce n'était plus qu'une fumée lunaire. Elle aussi, la ville des vivants, achevait de s'évanouir, cependant qu'une sorte de vie glorieuse affluait dans les choses mortes sur la grande aire. (...).C'était l'heure où, silencieusement, les moments du passé laissent apparaître leur âme profonde, l'heure où ce passé devient plus réel que le présent »¹.

Ce fragment textuel,tout en séquences spéculatives imagées, envoûtantes et d'une splendeur esthétique dignes d'un orfèvre de l'écriture , dense et à forte valeur symbolique, préfigure la nature stylisée du déploiement scriptural

¹ -*Ibid.*, pp.164-165.

du *Crépuscule de l'Islam*, à savoir –comme le dit Lahjomri- un « long poème en prose » qui emprunte à Baudelaire, outre le choix exquis du mot et de la tournure savamment ciselée des locutions poétiques, mais aussi de la fantaisie d'une errance cauchemardesque dans les méandres d'un onirisme anachronique et une sensation envahissante et démesurée de « tristesse » qui se dégage amplement au fur et à mesure du défilement du corpus dont le contenu /l'éclair à consonance romantique surgit, lumineux, obscur et poignant, à chaque encoignure/angle de confluence du sédiment signifiant.

Pour autant, Fès est un point de fusion. De l'émerveillement au pathos, il n'y a qu'un pas. Chevillon le franchit délibérément, en décrivant sans concession un espace de vie intra-muros délétère, un immense gâchis urbanistique, une carapace de laideur filiforme en vase-clos, désincarné et fantomatique, qui ramènent la pensée du voyageur vers le temps de la terre primitive :

« Et nous voici dans Fez. Dans Fez, et non pas dans une ville comme les autres. Pas une maison ; rien que des façades de forteresses ; les alignements de leurs crans noirs, les porches en fer à cheval, leurs voûtes profondes et coudées, et des tours qui se lèvent derrière des tours (tout cela constitue) le plus fier et mélancolique décor féodal qui soit au monde. Et de quelque côté que l'on se tourne, tous ces espaces se révèlent murés. Dans les autres enceintes, immenses, solennelles des foules sont accroupies, si humbles sous la domination des hauts remparts, et s'y confondent presque, aussi grises et terreuses, en longues lignes que l'on prendrait de loin pour des talus de poussière [...]. A ces rangs humains tassés contre les murs, la présence des grands monuments du passé venait prêter un sens et une valeur extraordinaires. Tout cela, où je n'avais encore senti que du pittoresque plus au moins disparate, m'apparaissait enfin dans une unité profonde, ancienne, historique. Cette foule grisâtre et fainéante se révélait de même style que ces vieilles architectures mauresques. C'était la même humanité sarrasine qu'au Moyen Age [...] et pour la première fois que j'étais au Maroc, j'avais la sensation d'être devant un peuple, développé par sa civilisation propre, ayant derrière soi les siècles d'un peuple. Des siècles toujours semblables[...]. Rien n'a changé[...]. Vraiment ici le Moyen Age s'éternise, et quand on lit au-dessus d'un portique visiblement neuf la date de 1321, on oublie que ce monogramme se rapporte à l'hégire ; l'illusion s'achève : cette date est celle d'une année de notre ère qui

miraculeusement n'a point passé de ces lieux, et dans cette Fez où nous entrons, le sombre XIVe siècle vient seulement de commence [...]»¹.

On retrouve, condensées, les mêmes observations approximatives empreintes d'un pathos suranné sur les survivances d'un Moyen Age obscurantiste et décrépit que Charmes a développé, avec force détails, tout au long de son *Ambassade au Maroc*. Les fissures béantes du bâti séculaire, l'aboulie des êtres humains, bêtifiés, guidés dans leur instinct moutonnier par le poids de l'inaction et de la pire des nonchalances, prostrés dans la permanence des rapports mortifères de maîtres à valets qu'une féodalité résiduelle n'a de cesse de maintenir, contre vents et marées, et à contre-courant de l'histoire qui, sous d'autres cieux, avance à pas comptés dans le sens de l'affranchissement de l'homme de toutes les servitudes et les discriminations. Pourtant, Chevillon fait référence aux événements sombres que l'Europe a connus ; les Carolingiens, la guerre de Cent ans etc. ; pour dater l'édification d'une cité de l'Islam, porteur de valeurs universelles d'œcuménisme et de paix, aux confins de l'Afrique occidentale, promise aux fulgurances d'une civilisation resplendissante en gestation. Fez, la bien nommée, amarrée à une Andalousie brillant de tous les feux de l'Orient, bâtie aux fins de la gloire de l'Islam, ne serait aujourd'hui que l'ombre d'elle-même.

Pour Chevillon, c'est le déclin de l'Islam qui est à l'origine de cette désagrégation. Et, sans le moindre bémol de scepticisme immanent ou de questionnement rationnel, l'auteur asserte que l'Islam porte dans son sein, les germes de son autodestruction. Faisant feu de tout bois, Chevillon fait une peinture enténébrée de Fez-Bâli, vieux quartier emblématique, pourtant décrit comme un pan de l'Orient qui l'a attiré naguère, celui-là même qu'il avait connu à Damas et en Judée. Cette toile monochrome, tout de noir parée, recèle désormais les accents d'un réquisitoire sans appel de l'Islam fondateur :

« Encore un beau portique festonné de faïences, et brusquement, après tant d'opprimantes architectures et de vagues espaces, voici les sombres et populeux boyaux de la vraie Fez, de Fez Bâli, c'est-à-dire l'ancienne, la primitive, celle qu'au temps de nos premiers Carolingiens fonda Mouley Idriss. Derrière nous, cet enchevêtrement de palais, de passages voûtés et de fortifications, c'est Fez Djdid, la neuve, la moderne, puisqu'elle est du XIVe siècle, contemporaine de

¹ -*Ibid.*, pp.95-97-98.

notre guerre de Cent ans[...].Ici, c'est la cité des vrais Fahsis, le profond labyrinthe où les vieux sanctuaires redoutables sont enfouis, où le peuple maure, blême du jour de cave qui règne dans ces ruelle, continue sa vie, la même qu'au temps des Almoravides, seulement plus concentré sur elle-même qu'aux siècles où le Moghreb et l'Espagne ne faisaient qu'un seul empire. »¹

Ce procédé de description abyssale des êtres et des choses n'est pourtant pas fortuit. C'est une option délibérée. Elle sert incontestablement le projet de l'auteur, celui d'accompagner, d'appuyer, et de servir de faire valoir rhétorique à sa réflexion méditative et approfondie sur les causes du phénomène de déclin de l'islam.

Dans cette perspective, Chevrillon semble adhérer au postulat méthodologique de son mentor Hippolyte Taine qui consiste à soutenir le poids des influences que le milieu naturel exerce sur le corps, l'âme et les attitudes comportementales des hommes. Ce faisant, « *le voyageur qui cherche à pénétrer les raisons des choses, qui demande une explication et ne se satisfait pas d'une impression superficielle* »².

Chevrillon plaide pour la justesse de cette posture théorique et, à bien des égards, en reprenant à son compte, tout en l'enrichissant et la confortant, la démarche descriptive de Loti, il irrigue celle-ci d'un sang nouveau, celui de l'interprétation subjective et décalée en vue de la refondation de l'image du Maroc dans le sens d'une « romantisation » d'une réalité décrépie et chancelante. Les fenêtres de tir sont redondantes et peuvent être aisément inventoriées et séries, comme le fait Lahjomri, dans un registre simpliste, aléatoire, mais qui ne prête pas à débat dans l'esprit de Chevrillon : « *vieillesse des êtres et des choses, charme des ruines, tristesse majestueuse des lieux, oppression de la religion...* »³. Vue de Fez, la vieillesse a ceci de particulier, qu'elle dégage une beauté opacifiée, inconnue en Europe, une vieillesse colorée d'Islam, en somme, et qui épouse le relief du sol en proie à l'aridité et les ruines alentour. C'est avec le doigté d'un entomologiste, que Chevrillon décrit la foule de Bab Boujloud que les ravages des ans semble affecter de stigmates à n'en plus finir. :

¹ -*Ibid.*, p.101.

² -Lahjomri, *op.cit*, p.174.

³ -*Ibid.*, p.175.

« L'apathie de cette foule était bien celle de la vieillesse qui déjà s'immobilise dans le repos définitif après toutes les tâches de la vie, qui n'aspire qu'à ne remuer plus, qu'à ne penser plus, qu'à ne parler plus, qu'à s'adosser à quelque mur, au soleil, et d'une vague prunelle regarder passer les heures. Vieillesse non des individus, mais de la race, non des vies particulières, mais de celle longue totale qui depuis tant de siècles dure dans ces mêmes enceintes. »¹

De même le portrait d'un vieillard atypique qui suggère une analogie significative avec quelque musulman du Nord-Ouest indien, est éloquent à plus d'un titre :

« La face est longue, ravinée, séchée depuis longtemps, comme l'écorce des vieux chênes morts, le cuir des vieux pachydermes. A-t-il quatre-vingts ans ? On saurait dire. Des yeux profonds et presque éteints sous le front haut, sous la saillie la plus austère et délicate des orbites ; la barbe, un flot d'argent jusqu'à la ceinture ; des gestes tout d'un coup devenus lents et presque religieux. Je n'ai vu cette noblesse virile et rêveuse que chez certains vieillards de l'Inde, dans les provinces musulmanes du Nord-Ouest. »²

Autant de poncifs récurrents qui sous-tendent la lecture opérée par Chevrillon de la réalité marocaine et qui, au-delà du flamboiement du propos et de la propension bucolique qui l'innerve, cherche à se donner bonne conscience en énonçant son verdict de mort biologique d'une nation : « *Le penseur (Chevrillon) veut aller au-delà des premières émotions pour interroger les nouveautés qui s'offrent à son regard, et exiger d'elles qu'elles livrent le secret de leur agonie, de leur déclin. Mais, sont-ce là des nouveautés, ces campagnes flamboyantes, tapissées de fleurs, ces murailles gigantesques, ces ruines inquiétantes, ce sombre paysage, ces ruelles obscures, ces êtres drapés dans leur blancheur, l'anarchie de cette société, l'immobilisme des êtres, l'insécurité des lieux.* »³. Mise en avant d'un absolu de négation, d'un absolu totalitaire.

L'influence de Loti est omniprésente et la permanence de la vision du « suaire » lotien bien enracinée dans le réquisitoire de Chevrillon dont le crédo

¹ -Op.cit, p.118.

² -Ibid., p.78.

³ -Lahjomri, op.cit, p.175.

liminaire est un pastiche quasi-littéral de la profession de foi meurtrière/assassine de l'auteur de *Au Maroc* : « *C'est bien l'Orient le plus sombre que j'ai connu. Le sombre Moghreb, a dit Loti de ce monde où les foules sont toutes blanches, mais que cette blancheur est terne, triste ! Elle émeut comme celle d'un suaire* »¹.

Etrange identité de vue, entre deux écrivains venus d'horizons de pensée radicalement différents mais dont la filiation est suturée par la quête d'une icône brisée, la restitution idéelle de l'image démantelée d'un Orient avec prises à l'engrenage du phagocytage par l'Occident triomphant. Mais, à défaut de proposer des explications rationnelles à ce phénomène de « recul » de la civilisation orientale, on s'en tient à des affirmations gratuites, des comparaisons erronées, voire des clichés confectionnés de toutes pièces pour les besoins de la cause.

A l'évidence, c'est la rhétorique ethnocentriste, nourrie sur fond d'un passéisme étriqué et d'un mépris surdimensionné, qu'on projette sur ce Maroc, à l'aube de tous les impérialismes. Un modèle d'analyse faussement empirique et qui va à contre-courant de la logique scientifique la plus élémentaire, enserre le Maroc-objet d'étude- dans une chape de plomb, tout en contre-vérités à connotations démagogiques incontestables. Chevillon fait naturellement partie de ces scientistes officiant sur ordres. Lahjomri, en interpelant le cadrage épistémologique, n'hésite pas à jeter l'anathème sur la prétendue rigueur d'observation de Chevillon :

« *La théorie néo-positiviste de Taine, si elle a permis au groupe naturaliste de forger une méthode originale d'approche de la réalité, a servi, dans l'œuvre de Chevillon, à fonder l'image sur une méprise. Méprise parce que l'apparence d'objectivité scientifique qu'elle revêt, alliée à la puissance de suggestion de style, donne beaucoup d'intensité au récit, alors qu'elle n'est qu'une couverture trompeuse* ».²

Dès le début de son récit, Chevillon cherche à tracer ses marques en insistant, à plusieurs reprises, sur « *les différences* » irrévocables et presque ontologiques qui séparent l'Européen de cette humanité « *indigène* », sous-estimée à outrance et perçue comme une « *excroissance* » génétique de l'espèce humaine, ou, à tout le moins, un objet « *incongru* », un espace « *hors du temps* » et « *contre-nature* ».

¹ -*Op.cit*, p.122.

² -*Op.cit*, p.175.

La notion de « dépaysement » -que procure le voyage exotique- est exclue du lexique de Chevrillon qui focalise plutôt sur les « discordances » saillantes par rapport à l'espace familier et rassurant, avec ses « *rythmes, ses rêves, [...] , qui sont d'essences différentes* ». Dépréciation des êtres et des choses, qui vire au plat dénigrement, à la négation de l'Autre. La nature influe-t-elle sur le comportement des hommes ? Les silhouettes en djellabas, « *en posture d'atonies* », « *yeux sans regards* », « aux figures sans vigueur », donnent l'étrange impression de créatures cataleptiques, dissolues, vaporisées, bref, ni plus, ni moins, de « *zombies* ».

Le steamer sur lequel embarque Chevrillon de Tanger à Larache « *appartient vraiment à ce public marocain. [...] Au milieu de ces choses d'Europe, l'Européen ne se retrouve pas chez lui. [...] Sur ce bateau qui malgré tout semble spécialement nôtre, [...], dans la salle à manger, sur les canapés fanés, s'entassent des colis qui rappellent la caravane et le gourbi... »¹.* Ainsi, même les machines-outils utilitaires importées d'Europe, symboles de puissance et de progrès technologique du Vieux continent, subissent, au contact de la fourmilière marocaine, une sorte de curieuse métémpsychose, perdent de leur éclat originel de modernité et épousent les contours d'objets indigènes tels « *gourbi* », « *caravane* », « *produits d'une civilisation tout à fait étrangère* », piètres reflets de sa misère et de sa décadence.

Toute la pensée -manichéiste- de Chevrillon, est mise en exergue, en filigrane, dans cet instantané métaphorique. L'image du bateau, en subissant un glissement de sens renvoie, non à une « différence » des schèmes culturels, mais à une réelle « opposition » systématique originelle, entre l'Orient et l'Occident. « *C'est une différence de nature, puisque le milieu européen possède, par essence, la vertu tonifiante de la vigueur, quand le milieu oriental ne se reconnaît que par son pouvoir de ruiner toute énergie. Ce qui n'était pour Loti qu'infortune accidentelle, est devenue pour Chevrillon caractère permanent et inhérent au milieu, à la personnalité orientale.* »². Même la morphologie du sol, la configuration physique de la mer et du littoral, sont mises à contribution pour émailler cette « opposition » qui se solde par une négation de l'Occident par un Orient réfractaire. La mer entre Tanger et Larache est « *un morceau de planète engourdi dans la lumière* », la côte marocaine « *une côte désolée sous le soleil* » et alentour, « *rien que des choses mornes qui resplendissent : le jaune des sables, le bleu lourd des houles [...] , les masses d'écume qui déferlent, croulantes, (et qui) réfractées dans la*

¹ -*Op.cit*, p.28.

² - *Ibid.*, p.176.

couche d'air inférieure et chaude qui semble une huile ondoyante sur les sables ne sont plus que spectrale incandescence »¹. Et, le premier hameau qui se révèle à l'horizon azuréen, « *un petit carré blême sur la dune voilée, de chaleur fauve* », est égaré dans un espace isolé où ne poindra « *nul signe de vie,(nul) mouvement* » et, ombre fantomatique, paraît « *abandonné au bord d'un Atlantique chaud, sur une plage sans fin, où volent de blanches flammes mystérieuses* ». La canicule torride et pesante pousse ces cohortes plébéiennes à une transhumance forcée qui bute sur les flancs des hautes murailles crénelées de la ville, « *farouches clôtures* » et « *enveloppes d'un nid humain* » où « *sans doute un bruissement ardent et secret* » instille sa mélopée. Ces mêmes enceintes hermétiques qui accentuent le caractère sombre et sinistre qui préfigurent un Orient décati et éthéré, mué en une « *porte close* » rétive à la clarté et à la lumière. « *Quelle étrange impression ! Dans ces villes fermées et concentrées pour la défense, le soleil ne pénètre jamais, si puissamment répandu sur la campagne, (et qui) se réverbère au dehors sur les murailles d'enceinte...* »². Et même, au sortir de cette « *ombre humide et gourde* » qui enveloppe la ville de Larache, tournant le dos à cette « *confusion sordide (d'un peuple blême)* », il s'enfonce avec délectation dans la belle campagne marocaine ; il apprend à s'acclimater avec une lumière intense, diffuse et contrastée qui le met visiblement mal à l'aise et en tire des conclusions un peu macabres qui sont autant de prémisses de ce thème emblématique de la « mort » qui constituera le fil d'Ariane de son récit ultérieur de voyage et de ses extrapolations psychanalytiques :

« *Une lumière de régions chaudes, plus molle et plus riche de la moiteur exhalée de l'Atlantique, [...], une excessive lumière qui ajoute (au) pathétique* » du paysage. « *Il y a moins d'allégresse dans ce bonheur de la terre et plus de volupté qui épouse.[...]. La beauté ne se produit que pour se consumer [...]. L'air enveloppe toute chose de ses baumes presque chauds. [...]. Les sources de la vie sont ouvertes à flots sur le monde (et) l'énergie sommeille dans le bleu des eaux* ».³

Chevillon est perplexe de ce décor, soumis aux températures extrêmes et aux caprices d'un sirocco d'apparence extra-terrestre, il tire un discours prétendu de vérité : Cette lumière est donc, non pas source biologique de vie, mais agent

¹ - *Ibid.*, pp.29-30.

² - *Ibid.*, p.30.

³ - *Ibid.*, pp.37-38.

naturel de dépérissement. Victime expiatoire de son éclat lumineux d'antan ? L'Orient, en tout cas, se voit fondre et se dissoudre, sous les fourches caudines de l'effet de serre, dévastateur, produit par un astre flamboyant-en principe source de vie et de pérennité naturelle et humaine- et qui annihile et envoie aux calendes grecques tout appel d'air régénérateur, mais plutôt une mort lente que corrobore procrastination, immobilisme, évaporation de toute contenance articulatoire, et altération de toute sève de mouvance physique.

C'est le principe philosophique de « l'identité des contraires », qui survient à point nommé, pour expliciter ce parallélisme –censé être, a priori, une contradiction congénitale -entre une situation de vie et une perspective de mort. « *Ce qui, hors d'Orient, est élément vital, régénérateur, est, en Orient, un facteur d'anéantissement.* »¹. Une fatalité inéluctable, prétend Chevrillon qui insiste sur cette concomitance et la sujexion que l'Orient « sombre » fait prévaloir, en l'occurrence, cette « *énergie naturelle qui se présente comme la cause de l'inertie des êtres et des choses, où leur commencement ne fait plus qu'un avec leur fin, « onde de vie [...] (qui) [...] s'efface et renaît en même temps.[...] Jusqu'à l'horizon blanchâtre traînent, serpentent, jusqu'à l'étendue plane de longues moires inertes...* »².

Décidément, la mort, omniprésente, prématurée et douloureusement inéluctable, est au centre du vécu des foules de maghrébins, ombres grisâtres, loqueteuses et à l'agonie, et rythme leur tracé d'existence prosaïque, au propre comme au figuré. « *Principe d'une éternelle mort et qui régit le rythme existentiel des maghrébins* »³. Jusqu'aux maisons de vieilles briques d'El-Ksarville « *croulante,[...], « malade, »[...], « mourante, »[...], « languissante, »[...], « recuites et dorées par les siècles »*, s'effritent et « *sont de la même couleur que la poudre des talus* »⁴. Les humains, les yeux hagards, épuisés, sous l'effet de cette torpeur, se laissent tenter par un sommeil de plomb/l'assoupissement et, sur des « *chemins vagues, [...], voguent avec une lenteur impressionnante, [...], et, bientôt se laissent tomber dans la poussière* »⁵. La mort, avec son cortège de ténébreuse désolation suit Chevrillon, partout où il se déplace : c'est le thème de la mort qui sonne à la porte de la cité sainte, pour se répéter et se prolonger alentour.

¹ -Lahjomri, *op.cit*, p.178.

² -*Ibid.*

³ -*Ibid.*

⁴ -*Op.cit*, p.51.

⁵ -*Ibid.*, p.52.

Dans Fès, en effet, la mort a pour symbole emblématique « *la cuve des morts* », passage obligé, ablutions rituelles censées purifier l'escale vers l'au-delà :

« *Une grande auge collée à la base du remparts et dont les bords sont arrondis par l'usure. Là, depuis des siècles que personne ici ne sait compter, on porte les morts pour les laver avant de les ensevelir. Cadavre après cadavre, les générations successives de Fez ont passé par cette cuve ont passé par cette cuve où passeront aussi ceux-là, repliés, dans leur posture de lassitude, s'y adosserent en ce moment, et, sans fermer les yeux, somnolent.* »¹

Comment expliquer ce phénomène de corrosion des êtres et des âmes qu'exacerbe un adjuvant naturel censé les vivifier ? Chevillon aura vite fait le tour de la question et jette son dévolu sur un raccourci argumentatif d'une commodité désarmante : l'Islam ! Présupposé idéologique qui sert à légitimer une image de dénuement et de finitude qui contraste singulièrement avec celle de la tolérance du raffinement et de la qualité de vie et des rapports sociaux qui symbolisent l'Islam au sein de cette communauté confessionnelle de par le monde.

Les penseurs contemporains de Chevillon ont cherché, *a contrario*, à montrer le rayonnement que conserve, dans ses formes grandioses et simples, la tradition musulmane. Celle-ci n'est pas seulement réceptacle de valeurs dans lesquels un peuple trouve sa dignité et, dans la plupart des circonstances, le ciment de son unité et de sa solidarité; c'est aussi l'une des sources qui ne cessent de féconder sa culture et d'imprégnier la vie de tous les jours d'un peuple qui cherche sa propre lumière.

Chevillon ne s'embarrasse pas à faire commerce d'un lexique de nécrose et d'anéantissement : « *L'Islam, dans ce milieu où fondent le désir de pouvoir et de valoir, et tout ce qui aiguillonne l'effort* » est délesté de sa sève d'énergie et de vie de ses premiers jours, « *son âpre et fière simplicité* ». Et « *s'éteint dans des sursauts hystériques (qui) laissent les nerfs épuisés (et) éteignent davantage* » la flamme de la foi religieuse. Impression désolante d'anesthésie endémique, de résignation collective qui pousse l'individu à la nonchalance absolue, à une impasse existentielle dans le flux de laquelle, la raison commande « *de ne point résister, de s'abandonner, de laisser faire le temps...* ». Dans la préface de *Un*

¹ -*Ibid.*, p.94.

crépuscule de l'Islam, Jean-François Durand évoque le registre et la configuration discursive de ce livre comme d'une « *cartographie intuitive et poétique d'un Maroc profondément oriental, dans son rapport au temps, à la durée, à la mort, au plaisir, et dans sa tentation d'anéantissement et d'oubli dans l'éternité de Dieu.* »¹. Il s'agit d'une interrogation d'une temporalité vécue à rebours de toute logique diachronique. La distance opaque, sinon astrale, entre le temps réel et le temps métaphysique est relevée tacitement et semble être mesurée en années lumières: « *incandescence du temps, intensité de l'instant vécu, loin de toute préoccupation de l'avenir, dans un face-face avec Dieu* »². Ce temps qui, partout en Orient, « *s'immobilise dans la lumière* ». Au chevet de cet Islam agonisant, des êtres dissolus, qui ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes transformés en non-personnes et qui plus est, évoluant dans un environnement déliquescents et réfractaire à toute promesse de résilience. Orient : « *pays de lumières et de mort* », où « *le présent maintenant ne passe pas* », où la religion est « *appel des morts aux vivants* », un soporifique éternel fait pour « *endormir* ».

Jean-François Durand, comparant la vision algérieniste de Louis Bertrand qui croit reconnaître des traces de romanité et des stases hellénistes, dans l'espace maghrébin, et celle de Chevrillon arrive à une conclusion selon laquelle l'écrivain « *fait l'expérience d'une différence irréductible, celle d'une civilisation façonnée et pétrie par son Dieu, et qui, semble-t-il, tourne le dos à l'éternité par fidélité à l'éternel* »³. Pis encore, les instances de médiation dans ce procès de communication/communion liturgiques/mystique, sont travesties à la source, car elles requièrent, au préalable, une intercession « humaine » : les bienheureux détenteurs de la doxa prosélyte qui écument les zaouïas et les mausolées des « saints patrons » de l'islam local -ces sanctuaires du pouvoir spirituel- qui ont fait et défait des rois, tout en instillant, au sein d'une société aux aspects de communautarisme fusionnel, un courant de populisme religieux de grande ampleur, estampillé néanmoins de fanatisme naïf mais obscurantiste et, à la limite de la superstition.

« *Car l'Islam, ici, a perdu son âpre et fière simplicité. C'est une religion énervée, toute de pratiques, pèlerinages, confréries, fétiches et miracles. L'objet du culte n'est plus Allah, mais le saint*

¹ -*Ibid.*, p.11.

² -*Ibid.*, p.12.

³ -*Op.cit.*, p.11

qui s'est absorbé en Dieu, un hystérique, un bon fol, plus souvent un thaumaturge habile qui vend ses miracles, et laisse à ses héritiers une baraka surnaturelle dont ceux-ci trafiquent à leur tour. Ainsi dégénère en sorcellerie africaine d'homme-médecine, le soufisme mystique, venu sans doute, par Alexandrie et la Perse, de l'Inde panthéiste »¹.

Chevillon entend-il par là que l'Islam pèche par une tendance viciée de la hiérarchisation des degrés de la foi religieuse, en terre d'Islam ? Que penser, dès lors, du cléricalisme formel et institutionnalisé qui régit l'exercice des dogmes et pratiques liturgiques de la chrétienté bien-pensante ? Quelle part historique confère-t-il aux dérives du paradigme ecclésiastique, à l'époque de « la sainte inquisition » ? Cette omission de fond qui relève de la stratégie argumentative de « deux poids, deux mesures », ne va pas, jusqu'à freiner les élucubrations théorico-impressionnistes de Chevillon qui persiste et signe : L'islam est la source d'un engourdissement sclérosant qui, contre toute attente, réconcilie l'homme et la terre dans une atmosphère pesante de stérile apaisement. Et de bienfaisante immobilité quand « *la fièvre chaude du vent, [...], sa langueur humide qui détend* » se mue en pluie, « *tiède, sans force, [...], qui semblait durer des jours avant d'épuiser toute la grise vapeur du ciel* ». L'inertie vient alors au secours des hommes dans un « *espace clos, tiède, intime* ». La seule posture idoine équivaut, dès lors, à tomber dans les bras de Morphée. Il en est ainsi des hauts dignitaires, comme de simples marchands de rue, adeptes d'oisiveté et de somnolence aboulique : « *De loin en loin, un homme souvent jeune, accroupi devant cinq ou six douzaines d'olives noires et qui pourrait aussi bien garder un tas de petites pierres, tant il semble peu s'inquiéter de la vente et placidement, d'un air de rêve, nous regarde passer. Pour un petit cuivre, on achète l'un de ces tas, mais il faut les prendre soi-même, mettre le flous dans l'argent du marchand qui semble venu moins pour attendre un invraisemblable acheteur que le sommeil* ». Certes, « *ces dormeurs connaissent des réveils brusques* »², mais qui ne sont qu'intermèdes tonifiant une boulimie d'apathique dissolution physique et morale.

Cette corruption de toutes les strates de vie qui gangrène l'Orient africain -qui « *dépouille certes la mort de son effroi* »- est imputable à une « *disgrâce physique* » congénitale qui altère toute quintessence, source d'appréhension et

¹ -*Op.cit*, p.52.

² -*Op.cit*, p.84.

d'inquiétude pour le visiteur européen qui a la hantise de l'air vicié et de la laideur en général. Il est révulsé par cette inclination morbide des Marocains à se complaire, à l'unisson, dans une bulle fétide, nauséabonde, hideuse et foncièrement rétrograde.

« *Cette symphonie de la lumière* —écrit Lahjomri-, *cette poésie des couleurs qui caractérisent la campagne marocaine, si elles charment André Chevrillon, créent une atmosphère que le penseur réprouve et condamne, parce qu'elle est malsaine. Elle détruit Fès, l'homme, l'effort de vivre et elle brise l'élan vital.* »¹.

A l'opposé du Marocain, amorphe de nature, et que le moindre effort tétanise, l'Européen, quelle que soit sa condition sociale, est, par essence, rationnel, progressiste et prométhéen. Volontaire, il ferait face, avec énergie, à tout ce qui aurait constitué un frein à son évolution. Chevrillon nous dit qu'il « *sentirait vite la satiété de ces fades béatitudes. Un instinct ascétique, héroïque, vivant, malgré tout, chez les plus misérables d'entre nous, lui reprocherait de céder à ces mollesses torrides. Un jour, il s'inventerait une besogne frivole peut-être, mais il trouverait le bienfait tonique de l'effort. Il a le respect de ce qu'il sent de plus vivant et de personnel en lui : son énergie volontaire, sa prise sur les êtres et les choses. Là est la petite différence fondamentale entre notre humanité et celle-là*2.

Les images stéréotypées ont la dent dure. Celle que Chevrillon, vient de proposer, va perdurer tout au long de la période coloniale. D'un côté celle de la supériorité -qui légitimera sa suprématie-de l'Européen, « *maîtres et possesseurs de la nature* », créateur et bâisseur, producteur de richesses et de progrès, toujours en situation de défiance vis-à-vis du moindre obstacle sur son chemin vers l'avant, convoquant l'avenir et conjurant en permanence l'étiollement et la mort. Et de l'autre, ce cliché passéiste et caricatural de la société orientale, velléitaire, décadente et aux prises avec des « *puissances qui dissolvent* », qui la transforment, dans sa descente aux enfers, sa spirale fatale vers la mort, en « chose », en « *ruine parmi tant de ruines* ».

Métamorphosés en statues pétrifiées et muettes, laissés pour compte, tout à leur instinct gréginaire de torpeur et de déchéance, « *c'est dans leurs demeures que ces Maures apprennent les délices de se taire, et devant un samovar et de petites tasses ; de se muer en choses* ». C'est de cette « *cité d'Islam, [...] tout anonyme et*

¹ -Lahjomri, *Ibid*, p.179.

² -*Op.cit*, p.142.

collective, [...] , agglomérate sans âge ». C'est de « *cette présence immémoriale, comme celle de ces montagnes environnantes, acceptée d'avance* » que l'Oriental est façonné et pétri « *autant que des formes invisibles de la religion (et) qu'il laisse à la génération suivante telle (qu')il l'a trouvée plus vénérable seulement d'avoir tant servi et de servir encore, d'autant plus belle des couleurs du temps et plus touchante que la vie collective au-dedans est plus ancienne, décline, s'affaisse vers la mort, comme aujourd'hui celle de Fès, du Maghreb et de tout l'Islam .* »¹

Ainsi donc, mis en parallèle avec « *l'individualité positive* » de l'Occident européen, l'Orient est apparenté à un espace en déshérence, aride et peuplé de ruines et d'une « *race* » marquée du sceau de l'« *infortune congénitale* » qui l'empêche d'évoluer. « Il est clair qu'on n'y connaît plus l'élément vital d'une société : l'effort ». Lahjomri problématise l'angle d'attaque négationniste de Chevrillon :

*« Toute la description et le portrait de cette race qui reçoit son aspect de cet environnement funèbre, tournent autour de cette négativité de la personne orientale et cherche à persuader le lecteur qu'il est devant un type d'homme en tous points opposé à l'homo-europeanus, héroïque, volontaire et ascète »*².

Retenant l'esprit des thèses néo-positivistes en vogue outre-manche, Chevrillon se fend d'un clin d'œil dubitatif, énoncé sous forme d'avertissement, adressé à la cantonade en direction de cet Occident encensé. Cet univers de malédiction peuplé d'une humanité sombre, débile et anachronique « *où se répète la double empreinte de la race et du milieu* » aurait pu être celui du Vieux continent, si celui-ci ne s'était barricadé dans sa solide carapace d'intelligence et de volonté : « *Il faut venir ici (au Maroc) pour méditer à fond sur l'idéal préché par Carlyle et Ruskin aux sociétés anglo-saxonnes. A la vue de son contraire réalisé, on comprend que le seul bien d'un peuple, c'est sa quantité de vie, de vie spontanément ordonnée...* »³.

Cette dimension négative à l'envi, est accentuée par l'impression d'extrême vieillesse que dégage l'Orient dans son entier, humanité comprise. Vétusté des lieux, décrépitude des visages délabrés qui portent les stigmates et le poids de

¹- *Op.cit*, p.117.

² -Lahjomri, *ibid*, p.181.

³ -*Op.cit*, p.144.

l'âge avancé, sécheresse du sol et des âmes, le Maroc n'est plus ni moins qu'un immense mouroir à ciel ouvert, ensevelissant des hordes de moribonds sans sépulture :

« Mais à terre, une foule inerte se pelotonnait au pied des murs, des hommes, des femmes, des vieux, des jeunes. Ceux-ci serrant leurs voiles autour d'eux, comme des vieillards, n'étaient pas moins mornes, taciturnes, moins vieillards. L'apathie de cette foule était bien celle de la vieillesse, [...], vieillesse non des individus, mais de la race, non des vies particulières, mais de cette longue vie totale qui, depuis tant de siècles, dure dans ces mêmes enceintes. »¹.

Chevrillon ne se lasse nullement, via des mots percutants et incisifs, de déshabiller cette « *race* » vilipendée, de mettre à nu ce « *vestige de la vie où la vie ne peut plus germer* ». Et tel un médecin légiste, il soumet ce « *cadavre de race* », exsangue, aux triturations d'un bistouri besogneux. C'est plus une séance de charcutage profanateur qu'un geste de dissection anatomique, pudique et respectant la dignité d'un être défunt. Ne se limitant point à la dépouille mortelle, le praticien prétend enfoncer son scalpel au tréfonds de l'âme. Le diagnostic est sans appel : « *A cette immobilité des corps, [...], correspond une léthargie des âmes...* ».²

Et c'est à l'aune du regard différencié de l'Occident, tout à l'apologie de lui-même, que Chevrillon ausculte cette « *mort dans l'âme* », vacuité originelle et coextensive à la race, écervelée de naissance, proche de l'espèce canine, que laisse entrevoir le sujet Oriental : « *Ce n'est pas la méditation qui replie sur soi l'homme de Dès. Ici, nul rêve où s'absorbe le regard, nulle expression concentrée disant la pensée qu'envalit l'idée fixe. De rêve et de pensée, on en sent tellement peu dans ces physionomies fermées, [...], et pareilles, que je n'y ai lu d'abord que le vide de l'esprit, l'impossibilité du repos qui confine au sommeil : tel le sloughi qui s'allonge à terre, tête haute, pattes étendues, et n'est jamais si beau que dans cette posture de sphinx, énigmatique, pour qui rien ne se passe dans son crâne étroit* ».³

Les facettes de cette inclination pulsionnelle vers la mort sont multiples. Un faisceau d'images qui illustrent l'ancre de cette « aspiration » à la morbidité dans

¹ -*Ibid.*, p.118.

² -*Ibid.*, p.136.

³ -*Ibid.*, p.125.

les mentalités, sinon l'inconscient collectif des Maures. Cet état psychologique leur est « naturel » pour la simple raison que « *le principe qui suscite et maintient cette société s'est retiré d'elle* », ce qui entraîne, par voie de conséquence, cette vision apocalyptique de fin du monde, naguère suggérée par Gabriel Charmes et dont Chevrillon décrit l'aggravation : culmination d'une situation de chaos généralisé, d'une gabegie cancéreuse, d'anarchie endémique et de démembrément de toutes les structures viables d'une société placée sur les rails d'une implosion météorique.

C'est aussi la fin d'un rêve. Celui qu'à l'instar de Loti, Chevrillon a conçu pour l'avenir et la destinée de l'Orient. Face aux dérives virtuelles de la société occidentale, occasionnées, lentement mais sûrement par la mécanisation démesurée et compétitive, et l'incompressible essor technologique, l'éclosion du complexe militaro-industriel, le possible choc frontal des impérialismes, l'Europe s'interroge. Quelle parade devant l'effilochement du maillage social et la menace contre une « âme » immanente en perte de vitesse ? L'image d'un Orient immaculé, et à l'intacte virginité originelle, devient une panacée, l'exotisme aux sources « romantiques », un recours revigorant pour corriger les revers d'une civilisation, celle du Vieux Continent, qui se remet en question avec acuité.

L'expérience des nouveaux exotes est décevante. L'Orient s'est-il mué en un « miroir aux alouettes » ? C'est, en tout cas, l'impression tranchée que dégage Chevrillon du Maroc, devenu une coquille vide, un purgatoire qui gagnerait, sans doute, à être toiletté à grande eau par cette même Europe, sujet à questionnement certes, mais qui continue de faire valoir ses vertus « *purificatrices* ». Remettre en selle l'image de l'Orient marocain, suppose, au préalable, un décryptage revisité, réaménagé et assaini, suivi d'une action de résurrection salutaire sous la houlette paternaliste et énergique, d'un occident réactif et, jusqu'à preuve du contraire, dépositaire des valeurs de la civilisation universelle.

« J'ai souhaité que dans l'universel enlaidissement de la planète par la civilisation du type industriel que nous appelons civilisation, ce pays-ci restât intact et que là se perpétuât par miracle le Moyen-âge musulman, avec sa foi, ses formes originales, le rêve spécial de ses foules, un libre rêve que nulle domination étrangère ne viendrait imiter. J'ai fini par comprendre que tout vaut mieux que la présente stagnation putride. Au contact de la vie étrangère, cette

société se reprendrait à tressaillir. En tout cas, elle n'a rien à perdre. La mort, voilà l'état qui ne saurait empirer »¹.

Fait rhétorique curieux, cette séquence énonciative, se démarque du reste du récit. Elle est faite sur le ton de la confidence, avec des accents de sincérité désarmante. L'auteur s'apitoie sur le sort de la société marocaine, évanescence et amputée de son socle de gloire et de splendeur d'autrefois, qui lorgne, cahin-caha, sur l'échafaud. Devant l'échéance de l'irréparable qui se dessine à l'horizon, nulle autre alternative à l'échafaud, qu'un quitte ou double tout aussi dramatique qu'aléatoire : se ranger inconditionnellement sous la bannière protectrice de l'Europe. On retrouve ici les mêmes allusions et appels du pied d'un Charmes ou d'un Loti qui confortent la démarche identique de la majorité des exodes néoromantiques qui, de guerre lasse, et face à une prétendue désintégration du mythe oriental, plaident visiblement de bonne foi une entreprise de « restauration » de cette image, confiée aux bons soins de l'inaltérable « gardienne » des vertus de la civilisation, qu'est l'Europe. Alibi idéologique commode et récurrent ? Lahjomri n'est pas loin de le penser :

*« Une chose est certaine, c'est que l'explication de Chevrillon est la transposition littéraire, en ce début du vingtième siècle, des velléités politiques du colonialisme français. Nous avons vu que la campagne a toujours été représentée comme un désert, un espace vide, une immense étendue primitive, une nature à l'état de nature qu'aucune main n'a jamais labourée, qu'aucune volonté n'a jamais recréée. Nous avons remarqué que les villes ne « sont » plus que des souvenirs des villes, que la race « n'est » plus maintenant qu'un cadavre de race. Comment ne pas se demander si cette négation progressive de l'Orient n'est pas une abstraction d'écrivains et de voyageurs, pour ne voir dans l'Orient qu'un « territoire vacant », où le rôle, la mission de l'Occident, est de recréer un Orient marocain ? ».*²

Jean-François Durand s'inscrit dans ce courant de pensée dubitative qui s'interroge, en usant d'arguments imprégnés de scepticisme critique, sur la vraie substance et la portée idéologique de la problématique enclenchée par Chevrillon

¹ -*Ibid.*, p.145.

² -*Op.cit.*, p.183.

et consorts . Au-delà de la quête de l’Orient –qui le fascine et qu’il finit par refuser-ne cherche-t-il pas, bien qu’il s’en défende, à amorcer un virage inédit dans la vision statique d’un Orient « *immobile* » -mais viable- que Loti exprimait le vœu de voir, à son tour, faire perdurer ? Ne pensait-il point qu’un Orient mis sous perfusion « occidentale» était envisageable, voire souhaitable, pour en raccommoder l’image et en sauver les débris dans une perspective légitime de salubrité autocentrée de la civilisation du Vieux continent? Jean-François Durand ne tarit pas d’éloges sur l’authenticité des aspirations liminaires au façonnement esthétisé d’un regard orientalisé du Maroc d’un Chevillon si « *avide, au fond, de différence et d’altérité* »¹. Le critique prend le soin d’avertir le lecteur : « *Toutefois, on se tromperait à réduire ce livre (Un crépuscule de l’Islam) à un brillant exercice de style influencé par Fromentin, car il s’en dégage aussi une vision politique et historique très forte, bien que contestable, et que surent méditer Lyautey et les premiers maîtres du protectorat* »². Ce même Lyautey sera sensible aux analyses de Chevillon sur l’«unicité», « l’authenticité » d’un peuple dépositaire d’une civilisation intrinsèque. D’après Jean-François Durand, ces thèses fourniront l’un des principes essentiels de la doctrine officielle du protectorat. Lyautey ne cessera d’affirmer, en effet, que la France a trouvé au Maroc un Etat légitime, à la tradition historique pluriséculaire. Certes, cette civilisation marocaine héréditaire de Grenade traverse, en ce début du siècle, une période difficile, mais elle conserve des traits suffisamment forts pour qu’une renaissance soit possible. Pour cela, la confrontation est inévitable avec les « idées d’origine française, le désir de relèvement et d’émancipation ». Et, à Jean-François Durand de conclure, en évaluant /identifiant la posture pro-coloniale, tout en délicate réserve néanmoins, du voyageur-philosophe : « *Chevillon formulera explicitement ce désir de voir le vieux Maroc reprendre vie au contact de l’étranger, tout en mesurant le prix à payer pour une telle métamorphose : l’enlaidissement industriel et le risque d’acculturation.* »³. Tout comme Charmes, Loti et bien d’autres thuriféraires des « apports de la France à la civilisation », Chevillon se range parmi les porte-étendards d’une adhésion organique de l’Orient marocain à l’ancrage tutélaire de l’Europe. C’est un cheminement intellectuel cousu de tous les habits de la scientificité –et non dénué de machiavélisme -qui le conduit à faire sienne cette conviction largement répandue

¹ -*Op.cit*, p.10.

² -*Ibid.*

³ -*Ibid.*, p.19.

au sein de l'intelligentsia libérale de la métropole. Il est donc dans l'ordre des choses que l'œuvre de Chevrillon, dans la foulée des écrits propédeutiques de Charmes et de Loti, et sous une diversité d'apparence déroutante ramène à cette idée centrale qui est la conscience de cette destinée du « *Vieux Maroc* », une mort, supportée comme une fatalité, et une renaissance « assistée» assumée comme une vocation.

Un autre sujet, cher aux orientalistes, que l'auteur d'*Un Crémuscle de l'Islam* aborde sommairement, c'est la sexualité en terre d'Islam. Pour faire irruption dans cette zone obscure de la société musulmane, Chevrillon en a investigué les recoins clos et complexes lors de son séjour à Fès. Précisons d'emblée, que l'auteur, à l'inverse de Charmes et Loti, a abordé la question, non pas en lorgnant par les trous de serrures, en arpantant les terrasses de la vieille médina, en voyeur impénitent, recensant les pratiques peu orthodoxes du plaisir charnel par des musulmans, dévots et dévoyés, quêtant les exhalaisons érotiques de stupre et de volupté imputés aux harems bourgeois de la ville sainte. Bien entendu, il ne peut pas admettre l'existence des harems. Il s'agit, pour ce cas de figure, d'une forme d'hédonisme sanctuarisé, vécu en autarcie, loin de toute ingérence du regard étranger :

« *Mais au cœur de cette ville plus fermée qu'une forteresse, en ces jardins plus murés que des harems, les voluptueux Arabes ont caché et concentrer pour eux-mêmes toutes ces délices* ».¹

Le harem, continent exclusif, confidentiel et concentrationnaire, ne permet pas un sondage aisément. C'est la conception ontologique de la sexualité qui intéresse l'auteur. A ce niveau, dans son analyse, Chevrillon s'avance, à pas précautionneux, mais non dénués d'une préscience, docte et fascinante, sur le continent de l'observation psychanalytique, en analyste prétendument patenté, devancier de Freud et de la pléiade des courants de l'anthropologie des mœurs sexuelles, science à venir. Exercice périlleux des embûches duquel il se tire avec des pirouettes conceptuelles, à forte symbolique d'amalgame greffé sur un soi-disant dogmatisme religieux. La morale sexuelle de l'islam est ainsi fondée sur un principe axial que « toute société musulmane porte en elle, dès le germe » et que Chevrillon baptise du nom générique de « *principe d'avortement* ».

¹ -*Op.cit*, p.105.

L'auteur résume ce principe en cette « *religion qui ne voit rien dans l'amour que la fonction et le plaisir physiques, et loin de retenir, contrôler, diriger, pousse l'homme aux satisfactions immédiates et simples [...]. Ainsi reconnu, encouragé, le primitif instinct se limite à lui-même. Nulle consigne d'honneur et de pudeur qui l'oblige, en lui faisant obstacle, à se transmuer en rêve, pensée, vouloir. Dès qu'il se manifeste, il s'assouvit. Spirituellement, il est stérile. [...]. Nous sommes là devant une religion dépourvue de ces de ces vieux éléments ascétiques qui forment encore, à notre insu, le fond de notre idéal et dirigent notre vie, malgré tout, vers autre chose que le plaisir devant une morale qui, loin d'inciter l'homme à se dépasser soi-même, l'abandonne comme une chose à l'action des forces d'inertie et n'accoutume sa volonté qu'à se mouvoir suivant des lignes de moindre résistance. Ajoutez enfin les effets plus immédiats et plus évidents encore : la dérivation des énergies vitales au profit d'une seule fonction. Il est probable que l'activité, les forces d'espérance et de joie, le succès durable d'un peuple sont en raison directe de sa chasteté. [...]Mais dans la morne Fez, dans cette ville de l'ombre moisie, de la dévotion confite, et de l'immobilité recluse, les parents fêtent la douzième année de leur fils en lui achetant une Soudanaise. La négresse est sa première possession, comme en France la montre d'argent que l'on donne à l'enfant qui vient de faire sa première communion. Ainsi compris, l'éternel principe de vie, devient principe de mort qui s'ajoute à tous les autres pour faire de ce peuple la solennelle momie que nous voyons »¹.*

Une fois encore, on est surpris de l'ampleur des approximations théoriques qui fondent l'argumentaire réducteur sur l'absolue et totale « négativité » de l'espace marocain, prônée par Chevrillon et sa tendance à tout ramener à l'Islam, sorte de « péché originel », auquel tous les maux et les travers de la société musulmane sont naturellement imputés. Comparée au principe d'une sexualité, tout en harmonie, en équilibre et en pureté, qui prévaut dans le microcosme de la civilisation occidentale, la sexualité au Maroc, interprétée d'une façon hâtive, subjective et partielle, ne peut, en aucun cas, revendiquer, un semblant de véracité objective. Celle-ci aurait, au préalable, exigé de l'auteur un effort colossal d'érudition aux sources exégétiques de l'Islam, une lecture approfondie du Coran, du corpus textuel majeur de la Tradition de la Sunna, (les Hadiths du Prophète et les commentaires de ses Compagnons, les fatwas des oulémas, etc.) et des textes de lois exhaustifs qui codifient et régissent, dans une perspective d'éthique, d'équité

¹ -*Ibid.*, pp.153-155.

et d'égalité des droits, les rapports entre l'homme et la femme, notamment dans le domaine du mariage et de l'organisation de la gynécée. De même, vérité de La Palisse, s'il en est, une étude approfondie des mœurs sexuelles dans la ville Sainte de Fès, aurait demandé, en toute bonne logique, une immersion dans un univers clos et verrouillé par excellence. D'où l'étranger, *a fortiori*, lorsqu'il est non musulman-, est exclu, par définition. Dans le cas d'espèce, Chevrillon élabore des schémas d'analyse, à partir d'une posture d'investigation d'un empirisme primaire, fruits de recoulements aléatoires de propos disparates recueillis, vraisemblablement par ouï-dire, pour peu que la situation de communication soit affranchie de tabou. Ce qui est, en soi, un fait rare et exceptionnel, tant l'observance de la pudeur est un trait de caractère atavique et inaccessible de tous les Marocains.

En procédant de la sorte, Chevrillon se positionne comme le digne héritier d'une génération d'exotes en mal de réminiscences d'un Orient sulfureux et fonde ses interprétations qui ne sont que le résultat d'une démarche mentale et inconsciente de continuation de ce mythe de la volupté orientale, source de fascination constante de l'Occident. Des successions d'images tronquées qui reproduisent, aux dires de Lahjomri, ces « *secrètes luxures dans un harem étroitement surveillé où l'homme assouvit son désir et son instinct. Mystérieux paradis où les Maures s'épuisent « en des amours analogues à celles qui terminaient les banquets d'Alcibiade, (et où) ils achèvent de pâlir et dont ils tâchent de combler le vide de leur vie »*¹.

Il serait vain de redire que nous avons là une reprise de ces images d'Epinal que tout un courant littéraire entretenait jusqu'en cette première moitié du vingtième siècle et qui, comme nous l'avons montré, faisait surgir la figure mythologique d'un être lubrique et dépravé. Dépravation qu'accentue le phénomène de « *floraison du vice* » qui participe amplement à la dégénérescence de la société marocaine et qui fait de l'humain, en cette aire crépusculaire de l'Islam, un être corrompu par ses instincts de bestialité et de luxure, un être foncièrement lubrique. Loin de Loti qui évoque, avec malice et un peu de tendresse, le cas de ces odalisques fassies, friandes de sucreries et de stupre tarifé, Chevrillon, en adepte rigoureux de la morale chrétienne, et auxiliairement du credo de la « *chasteté* », dresse un sévère réquisitoire du commerce de l'amour

¹ -Lahjomri, *op.cit*, p.187.

charnel, péché majeur, qui, selon lui, gangrène l'espace public à Fès. Loin de nous l'envie malicieuse de déambuler sur les allées obscures et vénéneuses bordant le boulevard Haussmann en pleine rénovation, où la prostitution féminine, commerce informel, lucratif et universel bat son plein, dans l'immense et affligeante tristesse de la solitude, comme dans les romans de Zola.

Nous sommes à Fez, espace sanctuarisé, par excellence, creuset de piété, de pudeur, de sobriété, et de permanence des vertus de la chasteté, de l'abstinence. Céillades fatales et dévastatrices, les impressions premières de Chevrillon sur ce sujet, pour pudiques qu'elles soient, et loin d'épouser la posture quelque peu effrontée de Charmes, celle un peu engageante de Loti, ne manquent pas de velléités de voyeurisme instillés par procuration. C'est par ouï-dire qu'il prétend explorer cet univers fermé à toute personne, de même obédience confessionnelle, s'il en est, et à plus forte raison, à « un roumi », sacrilège de nature, supposé prompt à transgresser un interdit, à profaner une zone de sacralité et de clôture prémonitoire de toute adresse communicative :

« Je me suis fait expliquer par un musulman la marche de ces intrigues dont on n'imagine pas au début dans un pays où les femmes vivent à part et ne sortent que religieusement voilées. Rien de plus facile que ces aventures. Une femme manque d'argent ou simplement s'ennuie, rêve du plaisir ; elle s'ouvre à sa parfumeuse, à sa marchande de bijoux, à quelque personne d'expérience : la plupart des vieilles femmes à Fez s'entremettent en ce genre d'affaires. »¹

On croit de nouveau saisir au vol l'image que Loti esquisse des odalisques occasionnelles de Fez, férues de gâteries et contraintes à commercer leurs charmes, la nuit tombante, en contrepartie de ce prosaïque pain de sucre oblong provenant de Marseille et des sucreries qu'il peut procurer :

« Une nuit, à l'heure convenue, un galant, qui s'est glissé de terrasse en terrasse enjambe la ruelle, plus étroite encore par en haut que par en bas, et mystérieusement débarque sur le toit, à la façon des matous dont les amours ne sont guère plus élémentaires ni plus chaudes que celles-ci. Pour les pères de familles, les

¹ -Op.cit, pp.152-153.

hommes de poids et d'argent, aux haïks volumineux et bien enroulés, qui répugnent à l'air nocturne comme aux coup de bâtons, tout est plus simple encore. »¹.

Signes visibles du travestissement notoire d'une société licencieuse et permissive à souhait, quoiqu'en vase clos, le racolage, phénomène plutôt urbain et occidental, laisse entrevoir des signes d'éclosion dans les avenues tortueuses de Fès : « *La prostitution quasi-universelle, (...), vices masculins dont les signes sont visibles dans la rue* »². Dans cette optique, Chevillon se fait volontiers pourfendeur du sexe masculin, responsable exclusif de ce fléau et, partant, de « *cette profonde dégénérescence des corps qui ne semblent beaux que parce qu'ils sont drapés...* »³. Dans sa nudité corporelle, le mâle, incurable vicieux, semble voué plus au trépas ou à l'inexorable momification. C'est la dualité entre Eros et Thanatos qui fait subrepticement surface. L'amour charnel, à défaut d'être un principe de vie, se mue en adjuvant de la mort. Il fait des hommes qu'il modèle « *des figures compassées et cagotes, avec lesquelles les relations humaines ne sont plus possibles. Le parti-pris d'une civilisation impérieuse et stricte en a fait quelque chose de trop spécial* »⁴

En clair, la prostitution, considérée sous d'autres cieux comme « le plus vieux métier du monde », fait de société intemporel, prohibé certes, mais toléré en souterrain, parce qu'il représente une soupape de sécurité de l'équilibre psychologique communautaire, s'annonce au Maroc, sous la plume de Chevillon, comme un sous-produit de l'emprise religieuse non régulée sur les mœurs sociales. A ce rythme, plus rien ne peut freiner les « *secrètes tendances de l'homme à la destruction de l'homme, plus rien qui le retienne sur les pentes de son animalité primitive* »⁵.

S'étendre sur ces observations de clinicien -et de sociologue des religions- sur les manifestations de dérive de la sexualité au Maroc, aurait été par trop long et fastidieux. Anticipant avec maladresse sur les grandes perspectives encore à découvrir par le freudisme, et saupoudrant son propos d'extrapolations

¹ -*Ibid.* p.153.

²-*Ibid.*, p.145.

³-*Ibid.*

⁴ -*Op.cit*, p.129.

⁵ -Lahjomri, *op.cit*, p.184.

évangéliques, dignes d'un communiant catholique, frais émoulu, l'analyste Chevillon ose une conclusion sommaire, savant mélange de psychanalyse rudimentaire et de métaphysique, à l'usage des néophytes. De la niaiserie pure, à en juger par le caractère draconien du jugement de valeur émis dans la précipitation et la confusion des registres de prise de parole. Lahjomri précise les allées et venues sinueuses de cette démonstration théorique : « *En faisant de ce « principe de vie » qu'est l'acte sexuel un « principe de mort »* en Islam, il jette sur ce monde une sorte de condamnation irrémédiable, et le fait apparaître comme une tare, un monde du péché, que le péché anéantit, et cette mort apparaît comme le juste châtiment qu'impose Dieu à une chair devenue impure, corrompant la chair ». Chevillon, laïc entre tous et qui n'est pas d'un naturel dogmatique, appuyant même sa revendication de rationalité et de scientisme, ne prêche pourtant point dans le désert, car l'occident chrétien, vivier de « missionnaires », est acquis d'avance à ses idées prosélytes, brassées à la hâte et enrobées d'un apparent discours de vérité. Un acte d'excommunication qui, assurément, ne tombe nullement dans l'oreille d'un sourd. Instiller une notion de morale dans la gestion des mœurs sexuelles indigènes, servira largement d'argument au courant évangéliste qui accompagnera la vague de « la première colonisation », que ce soit en Afrique, en Asie du Sud-est, en Océanie, et ailleurs. Sous toutes ces latitudes géographiques, confessionnelles et culturelles diverses, les indigènes -bouddhistes, animistes, ou adeptes du monothéisme- sont, en matière de sexualité, selon le mot de Charles Péguy, des « *athées de tous les Dieux* ». Pornographes instinctuels et impénitents, les hommes le sont, comme l'atteste Chevillon pour Fez. Ailleurs, c'est la gent féminine qui est, biologiquement, à l'origine de ces vices dévastateurs. Affabulation misogynie ou écran de fumée idéologique ? Une femme voyageuse, Mme Pommerol, faisant sienne l'hypothèque morale de Chevillon, décrit les femmes du Maghreb en des termes qui rappellent l'Ecclésiaste :

« *Il n'y a pas de femme honnête sous ce climat, dans ces races. Il n'y a pas de fiancée chaste. Il n'y a pas de vertu. Car la vertu, l'honnêteté, la chasteté, sont la conservation volontaire d'un état de pureté morale et physique ; c'est un instinct ou effort qui vient de la personne même, une estime qu'on veut éprouver de soi à soi.*

Comment l'épouse, la fiancée, la jeune épouse arabe du Sud pourraient-elles sentir ou vouloir rien de tout cela ? »¹.

Bien que Chevillon soit un fin observateur, adoubé, en principe, d'une neutralité et d'une scientificité du regard, il est néanmoins frappé d'une cécité incompréhensible, en cédant à des clichés qui feraient inconsciemment le lit des prosélytes de tout bord.

Quelque jugement que l'on puisse porter sur la rémanence d'un « pêché » qui gripperait la pratique d'une sexualité normative et conforme aux valeurs humaines intrinsèques, en la matière, il est permis de douter de la validité de sa projection optimiste, quant à la future éradication de la prostitution, extrême pied de nez à la simple appartenance à l'espèce humaine et qui ravale l'être humain à la bestialité. Car, au-delà des objurgations humanistes des tenants de l'idéologie judéo-chrétiennes, la colonisation, censée mettre de l'ordre dans cet état de choses, assainir moralement une société placée sous son instance corrective, la réalité démentira ce credo fondateur. Le panthéon de la littérature française fournira de très belles pages sur une réalité aussi imprévue que non-conforme aux aspirations fondatrices et puritaines de la colonisation, à savoir, l'impulsion, voire l'institution de la prostitution, comme pratique d'Etat. La prostitution, d'immorale à l'origine, surtout en terre d'Islam, devient un fait accompli et, sinon encouragé, du moins fortement régulé, encadré et bénéficiant de la sollicitude de l'administration coloniale. La littérature métropolitaine qui prend donc le relais du rendu de ce phénomène, si elle est prolifique, n'en rend pas moins compte des conditions esclavagistes et contraires au credo des droits de l'homme, dans lesquelles cette activité - en principe délictueuse- se manifeste et se propage. Loin de nous les coups de griffe scandalisés et timides du début du siècle lancés par Chevillon, ou les allusions condescendantes et qui servent le plaidoyer romanisant d'un Bertrand. Parmi tant de témoignages de belle littérature inhérentes à cette offre de sexe tarifé à l'encan, nous n'en citerons que deux, à titre indicatif, bien entendu. Le premier, emblématique, est celui d'André Gide qui, dans *Les Nourritures terrestres*, brosse un tableau stylisé, et inédit d'un « quartier réservé » d'Alger où le commerce du sexe tarifé, se déroule en toute légalité, avec un surplus de raffinements, le tout sous une protection des gardiens du Temple. Le second, plus poignant, est celui de Pierre Mac-Orlan qui décrit le « bordel » tentaculaire de

¹ -Ruscio, Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Editions complexe, 2002, p.186.

Bousbir, créé sciemment par les autorités coloniales à Casablanca, pour s'attirer les faveurs de ses unités militaires disparates, notamment ces janissaires des temps nouveaux, que sont les Tirailleurs Sénégalais.

En 1947, une émeute qui se soldera par des centaines de morts, est la manifestation d'une riposte violente et indignée contre une atteinte généralisée contre la pudeur morale publique que Chevillon a déniée auparavant, mais qui, en réalité, constitue un moteur axial de la réalité de la vie en société. Une variable impensée dans un univers où le tabou « sexuel » est prégnant et soumis à silence et à occultation qui perdure. Cela n'est pas évident, à n'en point douter. Evénement symptomatique et prémonitoire, la révolte dite du « bordel de Bousbir » provoquée par des riverains nationaux soupçonneux et remontés contre le diktat des « proxénètes » coloniaux, et qui endurent, révoltés, la stigmatisation en silence d'un ravalement de leur identité nourrie de stricte observance de la pudeur publique, en préfigurant les frondes indépendantistes à venir, inaugure le processus de la lutte politique et armée en vue de la cause de la libération du pays du joug du colonialisme, pourfendeur d'une moralité communautaire immanente, perçue comme pure et inaltérable. La résistance à l'occupant se justifie moins par l'appropriation de l'espace, que la mise sous tutelle des âmes et des corps de ceux qui en revendiquent, en toute légitimité, une appartenance bio-historique avérée et incontestable.

Ce sont autant d'indices signifiants, controversés et grossis à volonté, qui servent d'arguments massues à Chevillon pour décréter la mise à mort d'une société. La dégradation morale, facteur endogène de morbidité, est consécutive à une déchéance des valeurs dont le maghrébin ne fait plus mystère. Chevillon en tire un axiome qu'il fait prendre, dans son laconisme percutant, pour parole d'Evangile : « *L'universelle paresse, [...] fait l'universelle improbité* ».¹

Le Maghrébin voit la moindre parcelle de sa conscience se liquéfier, entraînant dans son sillage, la perte du sens des réalités, le dépouillement de ces fondamentaux qui suturent les relations de convivialité et d'échange entre les hommes, l'épuisement physique et moral de ses coreligionnaires, et la débâcle d'un pays : « *C'est aux dépens de son devoir que l'homme, profondément épuisé, fait sa première épargne d'énergie. Trop pauvre, il ne se donne plus, et dans cette diminution de lui-même, l'instinct égoïste, plus ancien que l'instinct social et plus*

¹ -Op.cit, p.144.

essentiel à la vie, subsiste seul. En même temps, les synthèses morales se défaisant avec la volonté qui coordonne et résiste, il tombe au caprice et commence par incarner le principe d'anarchie qu'il va porter à son groupe »¹.

Ainsi donc, l'individu, la collectivité, et l'individu en collectivité, ont ce dénominateur commun de se soumettre et d'accepter la mort et de la porter comme un bâti. A l'évidence, il s'agit d'un reflexe communautariste sublimé dans son aspect le plus tragique, et que le sujet occidental, placé sur les rails d'une historicité mouvante et dynamique, a peine à en saisir la portée signifiante, mais y découvre une source de secret enchantement :

« C'est que de toutes ces choses d'Islam qui s'inclinent tranquillement dans la mort et que le temps recouvre de sa lente poussière, de ces mosquées muettes qui se délitent parmi les cactus et les fleurs, de ce peuple qui s'engourdit dans une somnolence, un charme de paix et de mélancolie se dégage dont peut s'enchanter un Européen »².

Est-ce une prescience des effets de l'exaltation de l'âme que seule l'expérience mystique peut procurer et de la prégnance régulatrice de celle-ci en terre d'Islam ? Un argument plutôt positif, à des nuances près, que Jean-François Durand explique par la mise en avant du concept du « *fana* », l'extinction, qui « *anéantit toutes choses dans le pressentiment de Dieu* ». Chevrillon poétise à souhait, en semblant s'en gausser, la posture mystique : « *Telle est la muette, la perfide suggestion de ces calme et radieux pays où, parmi les hommes qui ne sont presque plus des vivants, on sent se dénouer les liens, fondre le désir de pouvoir et de valoir, et tout ce qui aiguillonne à l'effort. Quelle tentation, comme ces hommes, de ne plus mesurer la durée, de se perdre dans l'écoulement de ses heures, de s'engourdir avec toutes choses dans du silence et de la lumière !* »³. Jean-François Durand cite Abraham Heschel qui qualifie l'Occident, tendu vers l'avenir, de « *bâtisseur de temps* », en opposition à l'Orient voué au détachement et à l'oubli, ou l'on sent « *le temps s'immobiliser dans la lumière* ». Cette flexibilité du temps oriental ne peut se dissocier de la notion de la mort que Chevrillon qualifie de « *facile et fraternelle* » dans cette « *contrée de l'éternel* » qu'est la terre d'Islam.

¹ -*Ibid.*

² -*Ibid.*, p.54.

³ -Op.cit, p.55.

Point d'orgue thématique qui relativise le débat et permet une inflexion de voix dans le flux du récit de Chevrillon. Si les indigènes arabo-musulmans du Maroc, des morts-vivants, s'il en est, sont voués aux gémonies, sous la plume incendiaire de Chevrillon, leur progéniture est loin d'être ostracisée. « *D'humains, vraiment, je ne vois ici que les enfants !* »¹. L'enfance a voix au chapitre. Maillon faible d'un microcosme social en désuétude et qui, en outre, est miné par les effets pervers d'un patriarcat hors-normes- ultime rempart de pouvoir dont peut encore s'enorgueillir la gente masculine - qui la discriminé, au même titre que la strate féminine, l'enfance est sujette à réhabilitation. Elle est innocentée du péché de chair et répond, par la même au vœu de chasteté prôné par Chevrillon. Elle n'est pas encore tiraillée par l'esprit délétère, ni corrompue par l'irrésistible courant de malédiction qui gangrène la société des adultes. Elle est un bain de jouvence dans cet innommable purgatoire, ne peut qu'éduquer, un tant soit peu, cette image défigurée d'un Maroc mourrant. Porteuse de ce symbole évanescant de la virginité de l'Orient, réminiscence de ce credo de pureté et d'innocence, la vue de l'enfant indigène semble revigorier l'auteur, et si, elle ne le réconcilie pas, tout à fait, avec son idéal de l'Orient marocain, semble atténuer de son courroux, et lui permet de faire le deuil du Maroc agonisant, si bien que le descriptif est quelque peu apaisé, avenant, serein, quoique avec des réserves :

« *Ces enfants ! Par eux, nous apprenons que l'humanité de Fès n'est pas si différente, essentiellement, des autres, et que les caractères extrêmes qui nous surprennent sont des fautes non de nature, mais de culture. [...]. Culture déjà très ancienne, au point de vue de l'histoire, si bien que ses effets, devenus héréditaires, intégrés dans la nature à force d'avoir été répétés, ont fini par apparaître spontanément chez l'individu, mais culture bien récente, si l'on songe à tous les siècles de l'animal humain. Voilà pourquoi l'homme de Fès, comme l'homme de toute civilisation originale, ne prend son type que tard, bien après l'enfance, à la fin de son développement, quand il a déjà passé par tous les modes plus antiques et généraux de l'espèce* »².

Curieuse réflexion méta-génétique qui va à l'encontre de toute logique épistémologique. Chevrillon explique le processus de l'« entrée dans la vie », à

¹ -Op.cit, p.129.

² -Op.cit, pp.130-131.

l'aune d'un curieux et naïf- mélange des postulats freudiens et darwiniens. De même, emprunte-t-il des chemins de traverse, pour doter son argumentaire, tout en sophismes incohérents, d'une légitimation rousseauiste. Cherche-t-il à dédouaner son texte-que parsème le vocable péjoratif de « *race* »- de tout grief de « *racisme* » impénitent ? Est-il en quête d'un appel d'air salvateur pour minorer la situation inextricable d'« *impasse* » que représente l'image d'un Maroc en voie de désagrégation ? On pourrait pencher pour une autre alternative discursive affûtée en vue de servir une thèse qui n'est pas aussi occulte qu'il n'y paraît. Elle est suggestive : « *Ces candidats à la civilisation font fête aux Européens* »¹. Il s'agit, en l'occurrence, d'enfants issus de la communauté juive, composante essentielle de la population de Fez, mais qui n'en demeure pas moins ancrée à l'unisson au socle convivial et solidaire d'une entité identitaire commune englobant l'ensemble des compatriotes musulmans et qui, à des degrés divers, préfigure l'accueil bienveillant de l'étranger: « *Nous sentons qu'entre nous et ces gens-ci des courants de sympathie humaine s'établiront vite et que nous pourrions entrer en société.* »².

Le salut du Maroc réside dans le renouvellement régulé et hygiéniste de son potentiel démographique sous les auspices d'un Occident immunisé de toutes les tares de l'humanité primitive. Le thème de l'enfance vient à point nommé pour cautionner ce regard alternatif. L'image d'innocence et de pureté projetée par les enfants de Fès peut-elle préfigurer un Maroc qui renaît de ses cendres. Chevillon semble pencher vers cette vue de l'esprit. Les enfants de Fès ont tout l'air de constituer le vivier d'un futur où la vraie humanité reprendra ses droits. L'émergence d'une enfance régénérée, dépouillée des tares ataviques de son ascendance au passé nébuleux et destructeur, est possible et souhaitable. Socle d'un Maroc nouveau amarré sur l'Occident, l'enfant n'est-il pas l'avenir de l'homme?

Chevillon précise sa pensée, au demeurant, fortement sédimentée, axée sur l'explicitation du phénomène du « *crépuscule de l'Islam* ». Relativisant son postulat axial inhérent à l'infériorité « naturelle » de la race arabe, il se résout à imputer celle-ci au faisceau de contraintes culturelles qui, en n'imposant aucun interdit comportemental, notamment en matière de morale sexuelle, condamnent l'homme au rang d'une sous-humanité honnie et blâmable à souhait. Seule

¹ -*Ibid.*, p.175.

² -*Ibid.*, p.176.

l'enfance peut constituer, à bien des égards, un antidote éventuel à la prolifération des métastases, *a priori*, incurables, atomisées sur le flanc d'une société gangrénée.

Chevrillon, est-il, en fin de compte, rempli d'une mission de « propagande » active en faveur des thèses colonialistes, sur le point de se concrétiser ? Sans pour autant s'avancer sur ce terrain glissant et qui a, du reste, suscité une polémique qui perdure, il est permis de penser que le lecteur du *Crépuscule de l'Islam*, oraison funèbre cousue de fil blanc, tel un cantique, ne gardera du Maroc que l'image d'une stèle funéraire, « *tombeau du Maghreb, tombeau de l'humanité, symbole du péché et du mal* ». A l'Europe de jouer le rôle des pompes funèbres et, accessoirement, d'agents de résilience. A cet effet, l'art de Chevrillon est d'avoir troqué son habit d'idéologue, partisan d'une doctrine de refondation de l'Orient marocain, dans le sillage d'un nouvel ordre mondial à construire, en celui de rimailleur de talent, pôle d'attraction d'un lectorat populiste qui influe sur les réflexes de l'opinion publique, et partant, sur les instances de prise décision. On s'en convainc, en méditant cette conclusion lumineuse de Lahjomri :

« *Cette progressive négation de l'Autre qui, en commençant par déprécier son environnement physique, animalise la race et l'exclut de l'espace historique, jette l'anathème sur un monde étranger, et en dénature la réalité, entretient le lecteur d'un pays que la fiction transforme au gré des impressions du poète, les convictions du philosophe : impressions qui, dépouillées, du charme de style, se révèlent stéréotypes, préjugés communs à l'imagerie populaire.* »¹

En 1905, le soleil de l'indépendance multiséculaire va bientôt décliner sur le Maroc. Chevrillon le sait de science certaine. A peine son séjour printanier dans « *Fès-la Frondeuse* » terminé, qu'il ne tardera pas, de retour à Paris, en effervescence et où le destin du Maroc se tisse dans un huis-clos calfeutré, les rebondissements de « la question marocaine » se succèdent en cascade. Fin 1904, un groupe de banques françaises conclut avec le ministre chérifien des Finances un accord portant sur un emprunt de soixante deux millions et demi de francs -or, garanti par « la totalité du produit des douanes marocaines et, au besoin, par la totalité des autres ressources du Maroc ». Cet accord n'inaugurait pas seulement la prise en main de la vie économique du Maroc : il préludait également à la

¹ -Lahjomri, *op.cit*, p.189.

pénétration militaire. Déjà, au nord-est, le général Lyautey pressait sur Oujda ; à l'ouest le général Drude avait débarqué un corps expéditionnaire à Casablanca et commençait la conquête de la Chaouia ; au sud-est les troupes françaises, étendant leur conquête d'Algérie, occupaient les territoires du Sud saharien, que les Marocains considéraient comme leur appartenant de tout temps. Parallèlement, jacqueries et rébellions tribales agitent le pays sur fond de crise dynastique. Sur ces entrefaites, les gesticulations germaniques plombent le volet diplomatique. Pour ramener la France dans les rangs, l'Allemagne exigea la réunion d'une conférence internationale. Celle-ci se réunit à Algésiras, le 14 janvier 1906. L'« acte d'Algésiras », s'il garantit l'indépendance du pays et l'égalité des droits de la totalité des Puissances européennes à commerçer avec le Maroc, n'entame en rien la prépondérance française sur le territoire, ni sa volonté manifeste d'en prendre possession.

En avril 1912, le Sultan Moulay Hafid, pris en tenailles entre le marteau de la fronde qui menace de mettre Fès à feu et à sang, et l'enclume des lobbies politico-militaires de la métropole, décide, de guerre lasse, de s'en remettre à la France, de signer l'acte du Protectorat et d'abdiquer. Le Protectorat, vocable cher à Jules Ferry, qui « permettrait d'animer des gouvernements indigènes paralysés par les traditions ». La première application en fut faite en 1881 à la Tunisie. Le jour était venu, que Prévost Paradol avait appelé, en 1869, dans son livre « *La France nouvelle* » où l'hexagone devait s'installer en Tunisie et au Maroc, « créant ainsi ce vaste empire qui formera la dernière ressource de notre grandeur »¹. Une nouvelle ère commence. Pour le grand bonheur de générations d'exotés, fervents apôtres d'une réappropriation symbolique de l'Orient marocain, et qui se plaisent à rêver de sa résurrection, dans le giron de l'Occident protecteur et philanthrope.

Chevillon fait partie de cette caste qui use de la plume avant le glaive, pour investir cette citadelle de l'image de l'Orient marocain. Il a l'honneur d'en clore la poursuite chimérique pour en acter l'abordage concret et physique. Sur le plan strictement achronique, il ferme le ban de cette « triangularisation » du regard orientalisé du Maroc qui, en se ressourçant des écrits du XVIIème et de XVIIIème siècles, des autres rhéteurs anonymes ou promis à la postérité ayant arpentré le « *chemin des ambassades* », ont servi de plateforme à Charmes et à Loti, ont procédé à un renouvellement de ce regard, tant au niveau des procédés narratifs et

¹ - May, Louis-Philippe, *Esquisse d'un tableau des apports de la France à la civilisation*, Paris, Editions Albin Michel, 1951, p.689.

scripturaux, qu'à celui de la réévaluation prospective de cette vision. Vision modélisée par le référent socio-historique qui dessine le sempiternel axe de l'altérité selon l'ethnie et la géographie. La représentation de ces auteurs reste travaillée par cette dialectique du même et de l'autre.

Celui-ci étant, par essence, inférieurisé, mais accédant à tous les attributs d'un mirage reflétant les fantasmes de l'Occident. Pour autant, pour avoir vécu dans l'intimité onirique et surannée, de cette image censée être irréfragable/irrécusable, ils sont désappointés d'en établir le constat de décès, en se prévalant d'un jugement monolithique, qui récuse toute hiérarchisation des différences, et qui se refuse à octroyer aux sans-voix, ceux qu'ils appellent les « *indigènes* », le droit élémentaire à la prise de parole. En faisant le deuil de l'Orient marocain, ces scrutateurs de la dernière heure de l'horizon du Maghreb, ne tirent nullement un plan sur la comète. Bien au contraire, ils passent allègrement le relais à d'autres guetteurs des signes, installés franchement aux avant-postes de la colonisation.

De toujours, écrivains et voyageurs ont été tentés viscéralement par l'attrait de l'Orient. Cherchant à fuir une existence insatisfaite, un milieu morne, une civilisation trop formaliste, nourrissant, en plus de ce désir de dépaysement, l'espoir de recueillir des images et des couleurs neuves, des matériaux pour des œuvres futures, les esthètes- à l'heure de l'éclosion du courant romantique- ont été tentés par des pays mystérieux, les climats et les paysages colorés. Après avoir investi -et sans doute, sans l'avoir épuisée- la thématique de l'Orient- dans ses versants proche et moyen-orientaux, doté du prestige de sa mysticité, le « *Moghreb* » est dans l'air du temps et retient l'attention et les suffrages. La quête d'un « Orient marocain » se fait jour. Mais à ces raisons diffuses, à cet attrait vague et nostalgique, combien de mobiles plus précis, plus intimes, ou, encore, plus collés à la conjoncture politique de l'époque, se sont ajoutés ! Il y a autant de sortes de voyages que de voyageurs. Delacroix est, à notre connaissance, le premier à privilégier, de son propre libre arbitre, la destination Maroc aux fins de s'abreuver des effluves de l'Orient de ses rêves et qui émergent aux antipodes de l'Italie, de la Grèce, de l'Egypte et des pays du Levant. Les différences de desseins et de tempéraments se retrouvent cristallisées et amplifiés dans les récits que ces voyageurs ont rapportés, et qui sont autant de documents essentiels à la connaissance du Maroc. Dans cette perspective, est-il permis de subodorer que Louis Chénier est le précurseur de la mise en avant de l'Orient marocain ? Dans la seconde partie du XVIII^e siècle, sous l'influence des Physiocrates, on commença, en France, à s'intéresser à la configuration économique des pays du pourtour de la Méditerranée. L'intérêt, porté par le consul notamment à l'agriculture et au pastoralisme marocains durant son long séjour dans son pays hôte (de 1767 à 1785), en vue de faciliter des transactions afférant au commerce des céréales et des laines, lui a permis de tisser des liens directs avec le terroir et les hommes. Chénier est incontestablement l'un des observateurs les plus patentés de la société marocaine de l'époque et plus particulièrement de sa strate rurale. Il n'a cessé d'y fixer un regard objectif, guettant au fil de l'analyse les constantes de son tissu complexe et les signes de son évolution interne. Ses écrits se ressentiront de cette propension à accentuer la mise en évidence de l'originalité des mœurs attribuées aux Maures et l'exotisme dont ils sont drapés. La pertinence de ses impressions de voyage, colorées et inédites, n'a pas échappé aux futurs voyageurs de la période post-révolutionnaire. Plus tard, Charmes, et dans une moindre mesure Loti ne seront pas insensibles aux premières esquisses de l'image du Maroc dressées par Chénier. Gabriel Charmes emprunte « *le chemin des ambassades* » balisé par

Delacroix et en tirera le premier « reportage » sur le Maroc précolonial. Dans son récit de voyage, *Une ambassade au Maroc*, récit tout en dénégation et en rejet systématique du bien fondé de la réalité authentique marocaine, jugée anachronique et promise à un dépérissement total à plus ou moins brève échéance. Charmes énonce par anticipation l'idée de « suaire » que Loti aura à cœur à développer sous un habillage poétique. La fiction d'un « *Maroc sombre* », que seul l'arrimage à l'Europe peut sauver de l'anéantissement, entre en lice et Chevrillon ne manquera pas d'en faire une « *psychanalyse* » nettement orientée et sectaire.

Dans l'intervalle, Loti s'arrogera une place singulière dans cette vogue de relations de voyage au Maroc. Il est l'un des plus prestigieux peintres en prose qu'ait comptés la littérature française, il a éveillé ou stimulé chez ses lecteurs le goût de l'exotisme et de l'Orient en leur faisant voir par les yeux des pans entiers de l'Orient asiatique. Son tableau du Maroc de son temps, de Fès notamment, est jugé incomparable. Empruntant à son tour, « *le chemin des ambassades* », il a contemplé en cours de route les mêmes sites, assisté aux mêmes scènes, connu les mêmes épisodes que Gabriel Charmes, mais a peint choses et gens d'un pinceau plus émouvant, notamment le spectacle de l'audience royale à Fès avec une émotion d'artiste doublée de la ferveur d'un « ami » passionné de l'Islam. Son tableau est à la fois sensitif et plastique. Ce n'est pas chose fortuite si Loti, l'écrivain, épris de couleur locale au point de se confondre avec elle, est considéré comme l'artisan historique de l'entrée du Maroc dans la littérature française. Pour sa part, André Chevrillon fait partie de cette veine de voyageurs qui use de la plume avant de laisser le relais à d'autres, pour investir cette citadelle de l'image du Maroc orientalisé. Avec son texte *Un crépuscule de l'Islam*, il a le privilège d'en clore la poursuite chimérique pour en acter l'abordage concret et physique dans une optique prétendument analytique et clinicienne.

Les français ont fantasmé une contrée qu'ils souhaitaient figée dans le temps. Loti ne faisait qu'expliciter l'idée de ses compatriotes : « *Il y avait un pays de et d'antique beauté demeuré étranger aux civilisations destructrices et plongé dans le souvenir de son passé grandiose et sanglant* ». En réalité, cette idée reçue faisait partie intégrante de la stratégie de conquête du Maroc. En présentant l'empire chérifien comme impénétrable, les appétits des aventuriers, militaires et explorateurs.

Pour autant, en s'imprégnant de l'intimité onirique et surannée de cette image censée irréfragable, les écrivains sont désappointés d'en établir le constat de décès. Pour ce faire, ils se prévalent d'un jugement monolithique qui récuse toute hiérarchisation des différences, et qui refuse d'octroyer aux sans-voix, ceux qu'ils appellent- les « *indigènes* », le droit élémentaire à la prise de parole. En faisant le deuil de l'Orient marocain, ces scrutateurs de la dernière heure de l'horizon du Maghreb, ne tirent nullement des plans sur la comète. Bien au contraire, ils passent allégrement le flambeau à d'autres guetteurs du signe, installés franchement aux avant-postes de la colonisation.

C'est, en effet, le tour des technocrates et autres savants, médecins, géographes, anthropologues entre autres, d'inaugurer une nouvelle ère d'exploration matérielle du terrain.

Troisième partie

De l'enquête à la conquête :

Au milieu de la deuxième moitié du XIXe siècle, le Maroc entre dans l’ère de l’exploration à des fins coloniales. Alors que l’Algérie entre de plain-pied, à partir de 1830, dans le système colonial français, la Tunisie est déjà très ouverte aux influences françaises et sera soumise au diktat du traité de Protectorat en 1881, le Royaume chérifien reste enfermé dans une espèce de « *Muraille de Chine* ». Il redoute à bon droit l’intrusion de l’Europe, mais le refus du monde moderne, qui accompagne le reflexe d’indépendance, ne peut, au bout du compte -les faits historiques ultérieurs le confirmeront- que rendre inéluctable la perte de celle-ci, tant la mainmise sur le Maghreb, dans son entier, est l’objectif de l’expansionnisme affiché, à fleurets mouchetés, par l’Hexagone, et clairement exprimé par Napoléon 1^{er}, dans la foulée de son expédition en Egypte (1808) :

« Vous trouverez ci-joint une lettre pour l’empereur du Maroc. Vous chargerez un officier du génie intelligent, qui prendra l’uniforme d’aide de camp, de se rendre à Ceuta et de là à Tanger, où il prendra mon consul(Ornano) et se rendra avec lui à Fez, où il remettra ma lettre en main propre au roi de Maroc. Il s’entendra avec mon consul pour faire toutes les démarches et tout ce qui est nécessaire pour déjouer l’influence des Anglais. Il observera tout à Fez et sur la route, en bon ingénieur, et se mettra en état de me rendre compte, et de l’état des fortifications, de la nature du terrain, de la force des armées, de la population, enfin de tout ce qui m’intéresse du point de vue militaire... »¹.

Le conflit avec la France, consécutif au soutien à la rébellion de l’émir Abdelkader, en 1844, et qui conduira à la défaite de l’armée chérifienne à Isly et l’acceptation des clauses léonines du traité de Lalla Maghnia constitue le point de départ d’une série de concessions graduelles -mais combien lourdes de conséquences- de larges portions de souveraineté à l’Europe. Il en est ainsi du conflit coûteux avec l’Espagne (1856-1860) et surtout du traité de commerce avec l’Angleterre en 1856, qui, en ouvrant le pays au négoce transfrontalier avec

¹ -Caillé Jacques, *la mission du Capitaine Burel au Maroc en 1808*, Paris, Arts et Métiers pratiques, 1953, p.27, cité par Khalid Chegraoui dans « Du discours européen sur le Maroc de 1790 à 1825 », voyage et altérité, publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat (Colloques et séminaires) n°148, 2008.

l'extérieur, amène l'installation dans les ports d'une colonie étrangère de plus en plus nombreuse, et qui aliène les prérogatives de l'Etat marocain en matière de fiscalité et de perception des droits de douane, tant les priviléges exclusifs octroyés aux étrangers sont abusifs et contraignants.

Cette période est propice aux entreprises d'exploration et de voyages de prospection au sein d'un pays toujours toujours considéré comme *terra incognita*, d'un territoire enclavé et impénétrable dans son intégralité au regard de l'observateur étranger. Auparavant, la période de la course et de l'esclavage chrétien étant close à la période de calme qui se manifeste dans les relations entre le Maroc et l'Europe en général, et la France en particulier, correspond dans la littérature à un arrêt complet de la production. Le Maroc n'entre dans le domaine littéraire que lorsqu'il occupe les esprits dans le domaine politique. Cette constatation va se trouver confirmée à plusieurs occasions, notamment dès l'affermissement de la présence de la France en Algérie, et les soubresauts causés par la bataille d'Isly, première confrontation directe entre l'Empire chérifien et le futur colonisateur. Le Maroc est entré dans la période contemporaine de son histoire. Les nations européennes luttent de diplomatie pour établir respectivement leur prépondérance dans l'empire chérifien. Cependant, le Maroc, est resté, malgré des enquêtes fragmentaires menées par des consuls ou des officiers, un pays fermé à la science géographique. Il ne faut donc pas s'étonner que dès que les circonstances le permirent, l'effort hexagonal se soit porté vers la connaissance précise de ces régions difficiles à pénétrer.

A l'ère des négociations diplomatiques succède l'ère des grandes explorations géographiques. De hardis voyages sont entrepris et menés à bien, malgré -on l'imagine aisément- d'énormes difficultés d'exécution. C'est le cas du vicomte de Foucauld qui effectue sa magnifique *Reconnaissance du Maroc*¹, dont les résultats, considérés à l'époque par le gotha académique comme très importants se trouvent consignés dans un livre jugé de grande valeur, au titre perçu comme modeste.

Au demeurant, la libre circulation est, de loin, un vœu pieux. Les voyages sont ardu斯, sinon malaisés dans la vastitude d'une contrée étendue, sinuеuse et aux contrastes géomorphologiques saillants et méconnus, contrée qui, non seulement n'as pas de routes, mais où l'ordre et la sécurité ne règnent pas partout. Dans les

¹ -Foucauld (Vicomte Charles de), *Reconnaissance au Maroc 1883-1884*, Paris, L'Harmattan, 1998.

régions effectivement soumises au Makhzen, la sécurité du voyageur est en général normalement assurée. Mais dans le *Blâd es-siba*, là où les tribus, indépendantes, ne reconnaissent d'autre loi que la leur, c'est pour l'étranger une aventure aléatoire et, assurément, pleine de risques.

Pour échapper au danger, l'explorateur a parfois recours au déguisement mais, si celui-ci est percé à jour, le danger n'en est que plus grand. Le syndrome de l'espion étranger est vivace dans une terre, au surplus, où se côtoient en s'ignorant, ou en se heurtant, Arabes, Berbères et Juifs (dont une grande partie est composée de Berbères juïsés). L'hostilité institutionnelle n'est pas en reste. Le Makhzen, xénophobe, redoute la présence de ressortissants étrangers sur son territoire. Charles de Foucauld en a une prescience aigüe au moment de franchir la frontière.

La situation est telle que le plus sûr moyen de contourner relativement des mésaventures potentielles donc est de se mettre sous l'aile protectrice d'un chérif ou autre grand notable respecté tout au long du circuit d'excursion, et accessoirement, voire obligatoirement, de bénéficier du concours effectif d'un accompagnateur averti et dûment rétribué pour ses services, en l'occurrence, un «zettat» (protecteur- escorte) comme l'a obtenue Duveyrier auprès du chérif d'Ouazzane pour son voyage en 1887. Il s'ensuit inévitablement une dimension lacunaire dans le rendu objectif des impressions de voyage et les analyses empiriques et prétendument scientifiques de données relevées au titre de la prise de connaissance de la réalité du terrain et des hommes. Les dangers de la route, les difficultés de déplacement laissent rarement assez de liberté d'esprit et de mouvements pour décrire et analyser la configuration des populations qu'ils traversent et leur façon de vivre. Leurs récits, pour la plupart, présentaient à l'époque un vif intérêt géographique et propédeutique, quoique mitigé et labellisés d'amateurisme et de naïveté subjective, mais qui s'est effacé aujourd'hui à la faveur du progrès de la systématisation à venir du quadrillage du pays par une rationalité tentaculaire.

Au sein de cette génération de précurseurs, Charles de Foucauld fait exception. Le voyageur fait œuvre de savant conscientieux et d'une objectivité à toute épreuve. Il relève soigneusement, comme tous ses pairs qui l'ont précédé sur les sentiers escarpés du vieux Maroc, ses itinéraires, ainsi que la configuration pointilleuse du terrain parcouru, mais les hommes l'intéressent au premier chef et la lecture de sa *Reconnaissance au Maroc*, reste encore aujourd'hui un point de

repère référentiel précieux, voire incontournable pour mesurer en bien des domaines les transformations qui ont affecté depuis plus d'un siècle la société marocaine.

Son œuvre n'est toutefois pas sans laisser entrevoir, d'emblée, des faiblesses et des lacunes tout au moins au plan de la méthode observée et de la posture d'analyse de l'objet d'étude. On sait, en premier lieu et l'auteur ne s'en cache point, que le futur *ermite du Sahara* se faisait passer pour un juif oriental et qu'il voyageait accompagné d'un rabbin atypique nommé Mardochée. Ses informateurs ont été nécessairement et presque des Israélites locaux. De ce fait, quelles que soient sa pénétration et la perspicacité de son observation, Charles de Foucault ne pouvait pas ne pas être influencé par l'optique de dénégation d'une population minoritaire, qui, se sentant discriminée et menacée, à tout instant de pogroms de l'intérieur, avait tissé de longue date, trop de rapports de connivence avec l'extérieur et qui, ce faisant, vivait dans l'expectative d'un concours de l'étranger en vue de l'adoucissement, sinon de la fin de sa situation de dhimmi, sujet-certes non proscrit- mais faisant valoir un statut minoré de « *protégé du sultan* » et, donc, en butte à l'opprobre plébéienne et à une ghettoïsation institutionnelle dans l'enceinte des mellahs, en dépit du rôle dynamique joué en permanence dans la régulation et l'essor du tissu économique local.

Cependant, l'avancée de « géographe-explorateur » ouverte par Foucauld, de part sa qualité d'écriture et le crédit accordé à son apport parascientifique détonne dans ce foisonnement des écrits contemporains sur le Maroc. « *Rien de plus décevant*, écrit Jean-Louis Miège, que la littérature sur le Maroc. Nombre d'ouvrages ne font que se recopier [...] D'autres par certains auteurs décrivent le pays après « un voyage d'exploration » qui, en fait, ne les a le plus souvent, conduits qu'à Tanger et Tétouan.»¹

A côté des explorateurs, néophytes ou avertis et, souvent dans leur sillage, on retrouve des militaires et des médecins. Les premiers ne limitent pas tous leurs horizons à l'étude de l'armée chérifienne et à la cour du sultan : *Le Maroc moderne* de Jules Erckmann fait la part belle aux villes, aux tribus et à la vie religieuse. Les médecins étaient beaucoup mieux placés pour observer et connaître les hommes et les mœurs du pays. Le docteur Weisgerber parcourait le pays, dans les fourgons des *mehallas* sultaniennes, et en rapportait des observations

¹ -Miège, Jean-Louis, *Le Maroc et l'Europe*, Rabat, Laporte, 1996.

géographiques où l’humain n’est pas absent. Ainsi donc, l’ère des spécialistes de tous bords commence dès avant l’instauration du régime du Protectorat. Pour les Français, l’Algérie était naturellement « la base de départ» des missions de recherche scientifique et ethnographique au Maroc. Les pionniers de la sociologie et de l’ethnographie marocaine, et non des moindres, sont à la veille d’essaimer l’espace marocain. Ils ont pour noms : Doutté, Michaux-Bellaire et Moulieras¹.

Globalement, l’image qu’ils donnent de la société marocaine, en forçant sciemment le trait, a comme couleur locale, l’archaïsme. Le relent d’archaïsme que dégage «*le vieux Maroc*» à travers les ouvrages d’enquête est décrit d’une façon telle que la finalité escomptée est, ni plus ni moins, la légitimation anticipée d’une intervention française que le patriotisme cocardier de ces scientifiques leur faisait juger bénéfique, et historiquement nécessaire.

¹. C'est sous l'égide d'Alfred Le Chatelier qu'a pris naissance en 1903 la « Mission Scientifique » dont l'action inspirée des travaux précurseurs de Charles de Foucauld, est ainsi définie par Michaux-Bellaire : instiguer *in situ* toutes les sources, documentaires écrites et orales à même d'opérer une approche systématique de l'espace marocain, de repenser sa structuration institutionnelle et sociétale. La contribution des linguistes, sociologues, ethnologues et anthropologues, historiens et géographes est appelée des vœux de cette instance innovante.

Chapitre I

Charles de Foucauld ou la reconnaissance utile :

Etrange et édifiant destin que celui du vicomte Charles de Foucauld, explorateur iconoclaste qui aura parcouru 3000 kilomètres dans un pays presque inconnu, souvent au péril de sa vie, icône incontestée des lettres scientifiques précoloniales. Il entrera, par le sacrifice de sa vie, dans le panthéon du martyrologue de la cause de l'évangélisation chrétienne dans le Hoggar en 1916, et sera à ce titre, béatifié par l'Eglise de Rome en 2005. Il n'est pas aisément de résumer la vie et le parcours en dents de scie du « *Bienheureux* » Charles de Foucauld, tant il est jalonné de fulgurances comme de douloureux renoncements. Mais il importe de situer le personnage dans l'époque tumultueuse qui fut la sienne et de relater -ne serait-ce que succinctement-des événements emblématiques qui vont éclairer l'évolution psychologique d'un précurseur hors-normes de la géographie marocaine, d' « *un éclaireur* » de l'œuvre de colonisation.

Charles de Foucauld est né le 15 septembre 1858 à Strasbourg, dans une famille de noblesse qui l'élèvera dans le plus pur respect des traditions catholiques de ses aïeux et de la carrière d'officier qu'ils n'ont eu de cesse d'embrasser. Ayant perdu ses parents, à quelques mois d'intervalle, en 1864, son grand-père maternel, le colonel de Morley, vaquera à son éducation ainsi qu'à celle de sa sœur cadette Marie. L'enfance et l'adolescence sont marquées par une tendance à la dissolution d'une personnalité en gestation sous la férule d'une autorité à nulle autre pareille exercée par un tuteur exigeant et intraitable. La plus grande partie de sa scolarité s'effectue au lycée national de Nancy, après que le désastre de Sedan a obligé la famille du jeune vicomte à quitter Strasbourg et son Alsace natale. A ce stade du tracé biographique, il est utile d'ouvrir une parenthèse sur la mutation déchirante que connaît le système éducatif en France, dans la foulée de la défaite de 1870. Celle-ci a réveillé les consciences sur la nécessité d'un réaménagement structurel

et profond du paradigme de l'école et de l'enseignement supérieur en vue d'une meilleure adéquation aux enjeux du moment, à savoir la préparation d'une revanche contre l'ennemi d'outre-Rhin et l'expansionnisme colonial qui a semé ses premiers grains en Algérie en 1830. A cet égard, l'essor de la géographie, comme discipline-phare, est liée, en toute bonne logique, à l'aventure coloniale de l'Europe, réanimée par la poussée nationaliste de l'après-1870. Lorsque Charles de Foucauld, sortit du lycée de Nancy, bachelier, dilettante, il opta pour la passation du concours d'entrée à Saint-Cyr. Il fut admis à cette prestigieuse école militaire qu'il va intégrer après avoir suivi des cours préparatoires à Sainte Geneviève. C'est sans doute à Saint-Cyr où il fait ses classes de 1876 à 1878, qu'il affine, avant le grand saut de son expérience personnelle, son sens de la géographie : la géographie militaire certes, mais une géographie de « terrain » qui s'impose désormais et qui se donne, a priori, des objectifs fonctionnels et d'instrumentalisation polyvalente en s'inspirant de la profession de foi de Paul Vidal de La Blanche, pionnier de la géographie moderne qui pare cette discipline d'étude d'une dimension humaine originale et fondamentale et d'une vocation anthropocentrique :

«Une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations sur le sol et le climat. Ce n'est pas une chose donnée par la nature. Une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé les germes mais dont l'emploi dépend des hommes. »¹.

Durant sa formation militaire à Saint-Cyr, Foucauld est donc amené, par la force des choses, à étoffer son savoir en matière de géographie, science en pleine effervescence, tant sur le plan théorique que pratique, et en tire, avec les cours de dessin, un bénéfice sans égal qui ne sera pas sans répercussions sur sa future vocation d'explorateur. Car l'enseignement dispensé, dénué de toute progression magistrale, cherche à former des compétences à même de postuler, une fois sur le terrain, de nouvelles avancées épistémologiques et d'opérationnaliser leurs acquis et de consolider le socle et les modes d'utilisation d'une science en construction. D'ores et déjà, Saint-Cyr s'apparente à un laboratoire de la « géographie militaire ». En 1877-Foucauld est entré à Saint-Cyr l'année précédente, « les cours de topographie accordent une place plus importantes aux levées et aux travaux de

¹ -Durand, Bénédicte, *Charles de Foucauld explorateur malgré lui*, Grenoble, Glénat (La société de Géographie), 2011, p.17.

reconnaissance, tandis que l'usage des courbes de niveau se généralise. Au cours de la même année, des notions de géologie sont introduites dans les programmes de « première année », tandis que l'importance accordée aux croquis géographiques se réduit. L'enseignement de la géographie n'en devient que plus substantiel et plus pratique.»¹

De Saint-Cyr, Foucauld passe, en 1878, à l'école de cavalerie de Saumur. Une année de frasques, avec son cortège de dandysme et vie festive. Ce caractère primesautier, désinvolte et d'humeur inégale le poursuivra à Pont-à-Mousson, sa première affectation en tant que lieutenant du 4è hussards. En 1880, son corps d'armée, devenu le 4è chasseurs d'Afrique, est envoyé en Algérie, et plus précisément à Bône et à Sétif où il tenait garnison. Cette période charnière marquera un tournant dans la vie de Foucauld. Aux dires de son biographe René Bazin, c'est « *une époque décisive : la passion de la terre d'Afrique, et, en somme, la passion coloniale, va s'emparer du jeune officier et grandir jusqu'à donner une orientation nouvelle à une vie mal commencée.* »². Un événement va jouer en faveur de cette métamorphose. Peu respectueux de la déontologie et de la discipline militaires, il renoue avec ses vieux démons et vit maritalement à Sétif avec une jeune compatriote. Sommé de se ressaisir, il refuse de plier quitte à briser à demi sa carrière. La décision de la hiérarchie tombe comme un couperet de Damoclès : Il se fait mettre par le ministère de la Guerre en non-activité temporaire, et se retire à Evian.

Cette traversée du désert, en somme, sera de courte durée. Car, sur ces entrefaites, la fameuse insurrection de Bou Ammama, marabout vénéré et chef de guerre redoutable, éclate dans le Sud-Oranais. Le 4è chasseurs est mobilisé pour faire campagne contre l'insurgé. Est-il saisi par un remords tardif d'avoir abandonné ses frères d'armes à leur sort ? Est-ce un réveil subit de son instinct cocardier ? Toujours-est-il que dès qu'il apprend la nouvelle, Foucauld ravale son orgueil et tente de faire amende honorable. A sa demande, il est réintégré à son régiment. Il repartit pour l'Algérie ? Une date à marquer d'une pierre blanche selon Bazin qui en commente les soubassements patriotiques et métaphysiques :

«Un événement inattendu l'avait réveillé. L'idée de sacrifice était entrée dans cette âme. Elle est généralement de toutes les

¹-Durand, Bénédicte, *op.cit*, p.18.

² -Bazin, René, *Charles de Foucauld, explorateur du Maroc ermite au Sahara*, Paris, Plon, 1949, p.12.

noblesses. Charles de Foucauld n'était pas plus croyant que la veille, mais la force qui fait les chrétiens s'était affirmée en lui. Puisqu'il s'était offert à la rance, il s'était rapproché de Dieu, qui reconnaît son fils dans le sacrifice des hommes et s'émeut à sa vue. ».¹

Le Foucauld de Saumur et de Pont-à-Mousson, au snobisme faussement altier s'estompe et cède le pas au magnifique soldat qui reçoit son baptême du feu et son premier commandement alors à peine âgé de 24 ans. Dans ses « Etapes de la conversion d'un hussard », le général Laperrine, son compagnon d'armes sur la ligne de front contre les pelotons aguerris du « partisan » prêchant la guerre sainte, dresse un portrait apologétique du soldat Foucauld :

«Au milieu des dangers et des privations des colonnes expéditionnaires, ce lettré fêtard se révéla un soldat et un chef ; supportant gaiement les plus dures épreuves, payant constamment de sa personne, s'occupant avec dévouement de ses hommes, il faisait l'admiration des vieux Mexicains du régiment, des connaisseurs. »²

Contre toute attente, ce fait d'armes qui auréole le lieutenant Foucauld de la double épithète de bravoure et d'héroïsme, n'aura pas manqué d'ouvrir son cœur et son esprit sur l'amour de ces « *indigènes* » insoumis qu'il combat, car une fois l'insurrection victorieusement réprimée, il prend une décision qui sera lourde de conséquences pour son parcours de vie. La révolte matée, il demande un congé pour entreprendre un périple dans le Sud afin d'étudier ces Arabes, tour à tour amadoués et combattus, ces mal-aimés de la métropole. N'ayant pu obtenir cette permission, il donna sa démission -qui n'est point à confondre, à ses yeux, avec une vile désertion, mais plutôt forme alternative de poursuite du combat patriotique- et vint s'installer à Alger, pour préparer son grand voyage au Maroc, ce Maroc voisin de l'Algérie française, un verrou *a priori* hostile, dont il importe, par conséquent, de baliser les recoins les plus revêches afin d'en mieux « humaniser les âmes » à une échéance proche. Dans ce sillage, il ne peut s'empêcher, non plus, à l'instar de ses devanciers, pétris de l'engeance romantique et mystique, de céder aux sirènes de l'Orient. Bazin le dit clairement, lui qui est parvenu à sonder en profondeur la psychologie du futur ermite du Hoggar :

¹-Bazin, *op.cit.*, p.13.

² -*Ibid.*, p.14.

« Il avait vingt-quatre ans. Si la part d'inconnu était bien grande encore dans l'avenir de ce très jeune ancien officier, une chose était dès lors certaine : il était né pour habiter l'Orient ; il avait en lui cette vocation qui ne naît pas, comme certains se l'imaginent, de l'amour de la lumière, mais bien plutôt de l'amour du silence habituel, de l'espace, de l'imprévu et du primitif de la vie, du mystère également qu'on devine dans les âmes très fermées. Quand cette vocation parle et commande dans un cœur d'homme, il n'y a qu'à la suivre. On la combat sans la vaincre [...]»¹.

Foucauld, réconcilié avec lui-même, lucide et déterminé, ayant une conscience claire et aiguë, s'apprête, armé d'une volonté d'ascétisme et d'abnégation chevillée au corps, à sauter le pas qui le conduira sur le chemin du « *Maroc inconnu* », du Sahara ensuite, et plus tard-nous le verrons sur celui de la grâce et du martyre.

Reconnaissance au Maroc du vicomte Charles de Foucauld, publié en 1888, est le résultat du travail de consignation documentaire effectué par le voyageur au Maroc, presque une année durant, du 20 juin 1883 au 23 mai 1884, sur de minuscules carnets de notes (5 centimètres carrés). Les instruments de travail qu'il emporte avec lui, dissimulés avec soin à l'abri de la curiosité publique, témoignent bien de l'objectif que se fixe l'explorateur :

« Mes instruments étaient, une boussole, une montre et un baromètre de poche pour relever la route ; un sextant, un chronomètre et un horizon à huile pour les observations de longitudes et de latitude ; deux baromètres holostériques, des thermomètres frondes et des thermomètres à minima pour les observations météorologiques.[...], je notais les changements pour les observations météorologiques.[...], je notais les changements de direction, accompagnés de visées à la boussole, les accidents de terrain, avec la hauteur barométrique, l'heure et la minute de chaque observation, les arrêts, les degrés de vitesse de marche, etc.»²

¹ -Bazin, *op.cit*, p.15.

² -*Ibid.*, p.46.

Récit de voyage et de découverte, le livre de Foucauld est avant tout le compte rendu minutieux et précis des étapes successives de l'exploration scientifique, par-delà l'aspect périlleux de l'entreprise. René Bazin, son premier biographe, en précise les contours narratifs et discursifs spécifiques en des termes laudatifs :

« Reconnaissance au Maroc est, avant tout, une œuvre scientifique, à la fois géographique, militaire et politique. Les qualités d'ordre et de précision qu'on y observe à chaque page sont tout à fait étonnantes, et plus encore si l'on songe à toutes les difficultés, aux dangers même que courait l'explorateur s'il voulait prendre notes.»¹

Dès l'avant-propos du livre, Foucauld se place dans la tradition des grands explorateurs de son temps et ne renie nullement les travaux accomplis par ceux-ci dans la connaissance géographique, encore embryonnaire, du Maroc. Il désire alors, sinon parachever les acquis de cette œuvre pionnière, du moins apporter sa pierre à la connaissance du pays en projetant d'étudier les zones inexplorées de la géographie marocaine et, par voie de conséquence, délaisser le trop fameux « *chemin des ambassades* », parce que trop fréquenté par les visiteurs européens, ainsi que les agglomérations de renom, notamment les villes impériales qui ne lui apporteront rien de nouveau qu'il ne sache déjà à l'aune des chroniques et autres récits de voyage antérieurs : « *La route a été décrite, je n'en parlerai pas.* »² dit-il. C'est sur la voie des chemins escarpés, encore inviolés par le regard occidental, qu'il jette résolument son dévolu avec une audace et une détermination qui, même aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, forcent le respect, voire l'admiration.

Cependant, la prise de risque est savamment calculée. Son projet d'explorer le Maroc fait l'objet d'une laborieuse préparation. Il est parrainé par un mentor d'exception, le conservateur de la Bibliothécaire d'Alger, Oscar Mac Carthy, un des hommes qui connaissent bien l'Afrique du nord. Celui-ci entoure Foucauld de tous les soins, l'aide à apprendre à manier la langue arabe, à mieux s'acclimater et s'accoutumer aux mœurs de l'Islam marocain et, occasionnellement, de la judéité. Mieux encore, il le recommande auprès des professionnels reconnus de la géographie comme étant l'auteur d'une œuvre d'importance encore à venir. Voici

¹- *Ibid.*, p.45.

²-Foucauld, *op.cit*, p.11.

ce que Carthy écrit au secrétaire général de la Société de Géographie, Charles Maunoir, le 24 mars 1883 :

« De nombreux cours préparatoires lui ont permis de reconnaître toutes les difficultés devant lesquelles il peut se trouver, toutes les difficultés géographiques, entendons-nous [...] De plus les études, questions, interrogations, desiderata que demandent des contrées aussi peu connues que celles dans lesquelles il va pénétrer. Il est bien entendu que, si la Société désire lui tracer une marche quelconque à suivre, lui manifester le désir de voir entreprendre telles ou telles investigations nouvelles, telles ou telles recherches, il recevra toutes instructions avec reconnaissance. »¹

En impliquant les autorités scientifiques et politiques dans le projet de Foucauld, Mac Carthy rend possible l'aventure marocaine du voyageur et lui confère un cachet quasi-officiel. Celui-ci s'y prépare avec fougue et application comme il le laisse entendre à son ami le duc de Fitz-James, lieutenant au Maroc : « *Je me prépare à ce grand voyage qui me passionne. J'apprends l'arabe et à me servir du sextant sur le bateau de l'Etat stationnant dans le port [...]* ».² La préparation au grand voyage impose à Foucauld une discipline, tout en patiente érudition, qui commence par le décryptage fouillé d'une documentation étendue sur le pays à visiter :

« L'examen des fiches de retrait d'ouvrages de la bibliothèque d'Alger que Foucauld a fréquentée de juin 1882 à mars 1883 permet de connaître les lectures de ce dernier entre ces deux dates. Les trois premiers ouvrages empruntés le 6 juin 1882 sont La Description géographique de l'empire du Maroc par Emilien Renou (tome VIII de «L'exploration scientifique de l'Algérie»), Le specchio geografico dell'impero di Marocco (2e édition de 1834) de Graberg di Hmsö, ancien consul de Sardaigne et de Suède à Tanger, et Promenade au Maroc du Suisse Charles Didier(1844), tirage à part d'articles parus dans la Revue des deux Mondes. Dans un premier temps, Charles de Foucauld rassemble toutes les données bibliographiques disponibles afin de recueillir pour son

¹ -*Cahiers Charles Foucauld*, t.VI, p.112, cité par Bénédicte Durand, *op.cit*, pp.23-24.

² - *Ibid.*, p.24.

propre compte un maximum de renseignements et mesurer ainsi l'étendue des domaines inexplorés.

Les ouvrages retirés par la suite confirment cette démarche initiale et montrent son intérêt croissant pour les explorations faites avant la sienne. Il emprunte les livres suivants : le 15 juin, Le voyage de l'Anglais Lemprière, traduit par Sainte-Suzanne en 1801 ; le 23 octobre, Le Récit du voyage de Gerhard Rohlfs au Maroc et au Touat, de 1863 ; le 21 février 1883, l'article du lieutenant-colonel Dastugue « Quelque mots au sujet du Tafilalet et de Sigilmassa», dans le Bulletin de la société de Géographie, 1867, premier semestre ; le 28 février, La Relation d'un voyage dans l'intérieur du Maroc en mars-avril 1877 par le docteur Decugis, dans le même bulletin de 1878. A ces lectures marocaines s'ajoutent trois volumes des Voyages en Afrique et en Asie 1803-1807 de l'Espagnol Domingo Badia y Leblich, publiés en 1814 sous le pseudonyme d'Ali Bey et Abassi [...] ; Le Voyage à Tombouctou, au Maroc, au Soudan, du docteur Oscar Lenz.»¹.

De même, l'accès à la carte de l'empire du Maroc au 1/150000, réalisé sur la base des renseignements fournis par M. Beaudoin, capitaine d'état-major attaché au bureau topographique de la province d'Alger, a dû être un outil de travail précieux pour Charles de Foucauld. Le voyageur y trouve, en particulier, l'indication précieuse des différentes routes et voies d'accès, susceptibles de lui être utiles dans l'accomplissement de son périple marocain. Outre les informations cartographiques, Foucauld a également pu profiter de travaux de ses prédecesseurs dont l'apport l'a conduit à un approfondissement scientifique de ses connaissances initiales, comme ceux d'Henry de Castries : « *Par bonheur, j'avais l'excellent travail de M. le Capitaine de Castries. Il m'a permis de me conduire avec la plus grande précision dans la région du Draa que j'ai parcourue*»²

Au final, le livre de Foucauld se compose de deux grandes parties. La première, intitulée « *Voyage*» est essentiellement consacrée au récit du voyage. La dynamique de l'exploration est inscrite dans les titres des différentes sous-parties :

¹ -*Ibid.*

²- Bulletin de la Société de Géographie, 1885, p.198, cité par Bénédicte Durand dans *Charles Foucauld, explorateur malgré lui, op.cit*, p.27.

« *De Tanger à Meknès*», « *De Tiznit à Mogador*». D'un espace à l'autre, le voyageur se propose d'emmener son lecteur sur les traces d'un déplacement inédit et pittoresque de découverte.

La deuxième partie de l'ouvrage intitulée « *Renseignements*» est moins empreinte de digressions subjectives en relation avec le vécu du voyageur. Elle est composée d'une suite de monographies dont l'objectif est de donner un complément d'informations sur tel ou tel point insuffisamment approfondi dans le flux du récit.

Le livre se termine par un appendice dans lequel Foucauld note les données scientifiques qu'il a pu rassembler (observations astronomiques, météorologiques...), et compiler, dans un souci de concision et d'unité organique, des thèmes abordés, des méthodes d'exposition privilégiées et de rigueur.

Comme nous l'avons vu, avant d'entamer son périple marocain, Foucauld prend des leçons d'arabe, se documente sur le pays et se met en relation avec les hommes qui peuvent lui être d'une certaine utilité dans l'organisation de son entreprise de reconnaissance. Le Maroc, pays plus ou moins fermé, mais voisin de l'Algérie déjà conquise, lui paraît destiné à compléter un jour la présence française en Afrique du nord.

Une autre hypothèque -et non des moindres- qu'il importe de lever pour garantir le succès encore perçu comme problématique du voyage au Maroc, réside dans le choix du déguisement. Impossible de pénétrer sans dissimuler sa qualité de Chrétien dans un pays hostile. Seuls les représentants des pays européens chargés d'une mission diplomatique pouvaient le faire en toute sûreté, mais suivant obligatoirement un itinéraire balisé pour cette fin, à savoir « *le chemin des ambassades*» qui allait de la côte méditerranéenne, à partir de Tanger, vers Fès ou vers Marrakech. Deux accoutrements s'offrent, au choix, à l'explorateur : celui d'un Musulman ou celui d'un Juif. Foucauld opte pour la seconde alternative et s'en explique :

« *Il n'y a que deux religions au Maroc, il fallait à tout prix être de l'une d'elles. Serait-on Musulman ou Juif ? Coifferait-on le turban ou le bonnet ? [...] Je me décidai au contraire pour le bonnet. Ce qui m'y porta surtout fut le souvenir des difficultés qu'avaient rencontrées ces voyageurs sous leur costume [...] Je jetai les yeux sur le costume israélite. Il me sembla que ce dernier, en*

m'abaissant, me ferait passer inaperçu, me donnerait plus de liberté. Je ne me trompais pas.»¹.

Autre préoccupation majeure d'une quête d'incognito, greffée sur la première : se construire une nouvelle identité, vraisemblable, adaptée de façon flexible à sa nouvelle situation, compagnonnage de circonstance d'un « coreligionnaire » de fortune, et aux péripéties imprévisibles, et bien évidemment, identité parée de tous les ingrédients d'authenticité :

« Je m'appelle le rabbin Joseph Aleman, je suis né en Moscovie d'où m'ont chassé les récentes persécutions ; dans ma fuite j'ai été d'bord à Jérusalem ; après y avoir pieusement passé quelque temps, j'ai gagné le nord de l'Afrique, et maintenant je voyage à l'aventure, pauvre mais confiant en Dieu ; une estime réciproque me lie à Mardochée Abi Serour, comme moi savant rabbin et qui a passé de longues années à Jérusalem. Mardochée porte un costume pareil au mien, cela nous donne un air de famille, il me déclare que je lui ressemble, et qu'à l'occasion il me fera passer pour son fils.»²

Ce double changement de registre, à la fois ethnico-religieux et onomastique ne s'est pas donc fait sans quelques difficultés supplémentaires. Le déguisement en Juif pousse Foucauld à apprendre l'hébreu, à étudier les coutumes juives, à trouver un guide qui soit un véritable Israélite. M.Mac Carthy lui en procure un, le rabbin Mardochée Abi Serour, un aventurier au long cours et qui, au soir de sa vie, désargenté, accepte de mener cette mission d'assistance contre une rétribution décidée d'un commun accord et dûment contractualisée. Nous verrons que ce compagnonnage, s'il a été heureusement conduit jusqu'à son terme, ne se fera pas moins sans des accrocs préjudiciables qui auraient pu aisément compromettre dans son entier le projet d'exploration emblématique de Foucauld.

En effet, dans son livre, l'explorateur parle peu de Mardochée mais dans sa correspondance intime, il évoque le personnage du rabbin sans grand ménagement et avec une franche animosité, vive et récurrente. Certes, la part du guide dans l'expédition est importante, car il était convenu qu'il se chargerait, en toute bonne logique, des relations avec les indigènes et des soins matériels, ainsi

¹-Bazin, *op.cit*, p.18.

²-*Ibid.*, p.22.

que de la résolution des difficultés occasionnelles, mais sa prudence excessive et les appréhensions qui ont gagné son esprit quant à la précarité des horizons non familiers, rend parfois l'explorateur peu satisfait de son compagnon de route, alors même que le dessein-convenu à l'avance- était précisément d'éviter les sentiers battus au profit d'itinéraires jusque là inexplorés. Ainsi Foucauld écrit-il dans une lettre adressée à sa sœur en date du 02 juin 1883 : « *Je suis content de Mardochée, il va bien mais à condition qu'on le secoue vigoureusement. Je suis obligé, presque tous les jours, de lui donner une bonne enlevée*»¹. De fil en aiguille, cette désaffection ira crescendo, à la faveur de moult désagréments. Le 02 juillet, Foucauld réitère ses impressions négatives: « *Je ne suis pas content de Mardochée. Il est paresseux et poltron, il n'est bon que pour la cuisine*».²

Il s'en faut de peu pour que le rabbin Mardochée campe le prototype de ses coreligionnaires dont l'auteur parle avec une aménité absente et foncièrement criarde. La composante israélite de la population indigène, perd progressivement tout crédit aux yeux de celui qui a usurpé, dans un dessein d'appriovisement tactique, leur identité tutélaire et s'est mêlé intimement à leur microcosme de vie. Foucauld qui s'habituerà, bon gré mal gré, aux incommodités causées par son état de «juif », face aux réactions habituellement désobligeants des musulmans, n'aura pas de mots assez durs pour vilipender les juifs eux-mêmes dans leur vie au quotidien, en terre d'Islam. Cupide, immoral et prompt à commettre les plus insensés des avanies, l'entourage israélite de l'auteur est tout simplement propre à être voué aux gémonies. Foucauld devra, à son corps défendant, adopter un profil bas, et faire contre mauvaise fortune bon cœur. Balloté entre juifs honnis et musulmans belliqueux, le faux israélite, faute de crier sur le toit, son désarroi, confie à son journal son dilemme en laissant éclater sa sourde colère :

«L'état d'israélite ne manquait pas de désagréments : marcher pieds nus dans les villes, et quelquefois dans les jardins, recevoir les injures et des pierres n'était rien ; mais vivre constamment avec des Juifs marocains, gens méprisables et répugnantes entre tous, sauf de rares exceptions, était un supplice intolérable. On me parlait en frère, à cœur ouvert, se vantant d'actions criminelles, me confiant des sentiments ignobles. Que de fois n'ai-je pas regretté l'hypocrisie ! Tant d'ennuis et de dégoûts étaient compensés par la

¹ -*Ibid.*, pp.43-44.

²-*Ibid.*, p.44.

facilité de travail que me donnait mon travestissement. Musulman, il eût fallu vivre de la vie commune, sans cesse au grand jour, sans cesse en compagnie ; jamais un moment de solitude ; toujours des yeux fixés sur soi ; difficile d'obtenir des renseignements ; plus difficile d'écrire ; impossible de se servir d'instruments. Juif, ces choses ne devenaient point aisées, mais étaient d'ordinaire possibles.»¹ . Malgré les précautions pointilleuses prises par le voyageur, et son travestissement qu'il porte désormais comme un boulet, il lui restait encore à choisir un itinéraire qui lui permettrait de mener à bien son projet d'exploration.

Ce qui n'est pas, *a priori*, une mince affaire. Car, tout en travaillant dans le sillage des grands explorateurs de son temps, à qui il fait parfois référence, Foucauld insiste sur le caractère original et novateur de ses recherches en gestation. Ainsi n'hésite-t-il pas à rendre hommage à ce qui a été réalisé par ses prédécesseurs, notamment le docteur Lens :

« C'est ainsi, presque seul, que le docteur Lens traversa le Sahara. Le récit de son passage à Tindouf est sur les lèvres de chacun, comme il était en cette oasis à la veille de s'enfoncer dans le désert, on s'étonnait de son audace : s'aventurer seul dans ces solitudes terribles ! Et les pillards, les Brabères, les Oulad Dlim, les Rguibat, n'y pensait-il pas ?»² Omission ou jeu subtil de prééminence académique ? Foucauld insiste sur le caractère aventureux de l'expédition d'Oscar Lenz sans aborder l'apport scientifique du savant allemand. De Foucault veut porter ses marques et semble tout à fait convaincu que c'est à lui que revient la docle charge de s'atteler à l'étude du Maroc.

Voulant s'enfoncer dans les parties les plus secrètes et les plus difficiles du Maroc inconnu, Foucauld se résout à opter pour un itinéraire différent de celui emprunté par ses prédécesseurs.

«Tanger, Tétouan, de là gagner Fâs par une route plus orientale que celles suivies jusqu'alors, de Fâs, aller au Tadla en traversant le massif montagneux par les Zemmour chllaha et les Zaïan, parcourir le Tadla, gagner l'Ouad el Abid, passer par Demnât, franchir le Grand Atlas à l'est des cols déjà explorés, gagner le

¹ -*Ibid.*, p.45.

² -Durand, Bénédicte, *op.cit*, p.35.

Sahara marocain et en reconnaître autant que possible la vaste portion encore inconnue, c'est- à- dire le versant méridional du Petit Atlas et la région comprise entre cette chaîne, l'Ouad Dra et le Sahel, puis voir le haut bassin du Dra et les affluents de droite du Ziz, de là revenir vers la frontière algérienne en franchissant une seconde fois le Grand Atlas et en explorant le cours de l'Ouad Mlouia : comme dernières étapes, Debdou, Oujda, Lalla Marnia ».¹

Contemporain de Charmes, Foucauld adoptera une posture de découverte et d'écriture diamétralement différente. Il sait où il va, ce qu'il veut et, bien qu'il s'en défende, affiche peu de scrupules au maniement esthétisant des mots. Son but avoué est de rendre compte, sans fioritures et le plus objectivement possible, des facettes intégrées d'une réalité géographique contrastée et complexe accolée, autant que faire se peut, à son pendant humain et à ses ramifications économiques, sociales et politiques intrinsèques. Dans le cas d'espèce, c'est le fond qui dicte sa présence à la forme, et c'est moins la composition rhétorique qui compte pour atteindre l'intelligence du lecteur que la concision et la précision des données thématiques collectées, recoupées, synthétisées, archivées et mises en lumière :

« Rarement, Charles de Foucauld s'attarde à décrire. Il le fait en peu de mots, et en artiste ; chez lui, la simplification, du paysage, le choix de l'expression, une certaine recherche discrète de l'harmonie révèle un homme remarquablement doué, et qui eût pu compter parmi les écrivains qui nous ont donné quelque image des pays nouveaux. Mais il ne se permet point de céder à cette tendance de l'esprit. Il écrit avec l'intention bien arrêtée, non de se faire admirer, mais de servir la France, héritière probable du Maroc, de lui préparer les voies, d'aider les camarades qui auront un jour, il le pressent, la mission de conquérir cet empire, où, en plus d'un endroit, il rencontre des chefs secrètement désireux de la venue des Français.»²

Le vicomte de Foucauld et Mardochée débarquent à Tanger le 20 juin 1883 et la quittent le lendemain à trois heures de l'après-midi. Ils font partie d'une caravane ; ils sont montés sur des mules, grâce auxquelles le long voyage entrepris au Maroc se fera rapidement. Le lendemain, à quatre heures du matin, le convoi se

¹ -Foucauld, *op.cit*, *Avant- propos*, IX l'Harmattan, 2009.

²-Bazin, *op.cit*, p.48.

remet en mouvement. Il n'y avait point de routes en ces temps-là mais seulement des pistes tracées par le pas des hommes et des bêtes. Foucauld notera la qualité du terrain, les principales essences d'arbres qui couvrent le sol par endroits, la couleur des roches. Il est frappé, dans ce début de voyage par la multitude des ruisseaux, la vigueur de la végétation, et la beauté des cultures :

« Deux choses surtout m'ont frappé dans cette première journée de voyage : d'abord l'eau fraîche et courante qui, malgré la saison, coule dans la multitude de sources, de ruisseaux, de petites rivières que j'ai rencontrés ; puis la vigueur extraordinaire de la végétation : de riches cultures occupent la majeure partie du sol et les endroits incultes eux-mêmes sont couverts d'une verdure éclatante : pas de plantes chétives, pas de places sablonneuses ni stériles : les lieux les plus rocheux sont verts : les plantes percent entre les pierres et les tapissent. »¹

Après quelques jours à Tétouan, ils en repartent en direction de Chefchaouen, bourgade avenante mais réputée inaccessible à cause du fanatisme de ses habitants. L'explorateur décrit la ville comme un espace enfoncé dans le repli de la montagne « *avec son vieux donjon à tournure féodale, ses maisons couvertes de tuiles, ses ruisseaux qui serpentent de toutes parts, on se serait cru plutôt en face de quelque bourg paisible des bords du Rhin que d'une ville des plus fanatiques du Rif.* »²

A Chefchaouen, l'explorateur se sent déjà en plein inconnu. Dans cette ville où un seul Chrétien est entré, un Espagnol, vers 1863, (il n'était pas revenu), Foucauld, vingt ans plus tard, se permettait de faire halte et d'aller même dans un quartier juif. Ce déplacement lui attire quelques avanies de beaucoup de riverains musulmans qui lui criaient « *que Dieu fasse éternellement brûler le père qui t'a engendré, Juif !* »³ p.9

Dans ce Maroc où il pénètre, sobrement, en équipage de fortune, l'explorateur savoure, tout de même, l'inconnu qu'il cherchait. Les régions défendues, les routes que personne n'a arpentées, sont pour lui l'objet de toutes les préférences. Il décrit et dessine les paysages. Il relève tous les traits de mœurs qu'il observe. Il note par exemple que les Hadjs, Musulmans qui ont fait le pèlerinage

¹ -Foucauld, *op.cit*, pp.3-4.

²-*Op.cit*, p.8.

³ - *Ibid.*, p.9.

de la Mecque, sont, en général, moins fanatiques, plus polis et affables que leurs coreligionnaires.¹ La rencontre avec les habitants lui permet de noter et de juger. A ce titre, il ne peut taire les vices qui, de son point de vue, rongent la population locale. « *Presque partout, dit-il, règne une cupidité extrême et, comme compagnon, le vol et le mensonge sous toutes leurs formes. En général, le brigandage et le vol à main armée, sont considérés comme des actions honorables.* »²

Foucauld se dirige ensuite vers Fès. Il y arrive le 11 juillet au début du mois de ramadan. A Fès, son intention est de ne pas s'arrêter, car la ville a été décrite par d'autres, mais il est obligé d'y rester et aucune caravane ne part avant la fin du jeûne musulman. Il remplit son carnet de notes sur le commerce de la ville, sur ses industries, ses métiers. Mais ce sont les terrains vierges aux alentours qui le tentent. Aussi décide-t-il de se rendre à Taza, en passant par un chemin à l'aller et par un autre au retour. La position de la ville était connue mais les sentiers qui y aboutissent n'avaient pas été relevés. « *Je m'y suis employé de mon mieux* » écrit-il. A Taza, il a le spectacle d'une ville dont les habitants, en proie continue aux pillages de la tribu dissidente des Riata, ne rêvent que d'une chose : l'arrivée des Français.

« *Il est difficile d'exprimer la terreur dans laquelle vit la population ; aussi ne rêve-t-elle que d'une chose : la venue des Français. Que de fois ai-je entendu les musulmans s'écrier : « Quand les Français entreront-ils ? Quand nous débarrasseront-ils enfin des Riata ? Quand vivrons-nous en paix comme les gens de Tlemsen ? » Et de faire des vœux pour que ce jour soit proche : [...] l'arrivée n'en fait point de doute pour eux ; ils partagent, à cet égard, l'opinion commune à une grande partie du Maroc oriental et à presque toute la haute classe de l'empire....³* »

L'adhésion de Foucaud à cet élan d'affranchissement de la communauté riveraine des Riata, leur aspiration profonde et leur désir unanime de se mettre sous la protection de la France, si lointaine et si proche, ne fait pas de doute. Ce qui conforte Foucaud, dans cette aversion pour les Riata, c'est moins le fait de leur pillage et de l'oppression qu'ils exercent alentour, que leur manque de religiosité,

¹ - *Ibid.*, p.10.

²-Bazin, *op.cit*, p.51.

³ -*Op.cit*, p.32.

leur paganisme et le vide spirituel qui fait « *qu'il n'y avait contre eux aucun espoir de justice* ». Est-ce un appel du pied aux tenants de l'œuvre d'évangélisation des peuplades indigènes, sans foi ni loi, « *assis à l'ombre de la mort* » :

« *Les Riata sont une grande tribu tamazirt indépendante, occupant le revers nord du haut massif montagneux dont l'un des points culminants porte son nom, et s'étendant jusqu'à la vallée de l'Ouad Inaouen. Elle est bornée à l'est par les Houara, au nord par les Miknâsa et les Toul, à l'ouest par les Hiaïna, au sud par les Bni Ouraïn [...]. Les Riata sont fort peu dévots : « ils n'ont ni Dieu ni sultan ; ils ne connaissent que la poudre» ; le fait est devenu proverbial.* »¹

Foucauld a un avant-goût des incidences conflictuelles qui résultent des clivages récurrents entre tribus concurrentes d'une part, et entre le Makhzen et les confédérations dissidentes, de l'autre. Le Maroc est une mosaïque de zones de turbulence et, à l'occasion, de belligérance armée. Voyager aux confins de ces régions de perpétuel danger équivaut, à n'en point douter, à conclure un pacte avec le diable, si ce n'est jouer au quitte et double avec la mort. A moins, éventuellement, de recourir aux services tarifés de l'indécroitable « *zettat* » qui vous prête sa science de l'économie de la route et des raccourcis bienvenus de sécurité :

« *Ce zettat est la vraie chose coûteuse dans notre voyage ; il se paie plus ou moins cher, suivant qu'on doit traverser des tribus plus ou moins dangereuses. Quelquefois, il est excessivement cher ; ainsi, en sortant de Tâza pour aller de là à un autre point, sur la route de fez, distant de la ville seulement de six heures de chemin, j'ai payé 60 francs (il s'agissait de traverser le territoire de ces terribles Riata). Tu comprends qu'avec une telle difficulté de communication, le commerce n'est pas actif au Maroc ; quoique le pays soit merveilleusement fertile, les habitants son pauvres ; ils cultivent juste ce qu'il leur faut pour vivre, faute de pouvoir vendre le surplus. Il n'y a aucune comparaison entre ce pays-ci et l'Algérie qui est un désert auprès de lui. En Algérie, il n'y a d'eau nulle part, même en hiver. Ici, dans cette saison-ci, il y a de l'eau partout ; ce*

¹ - *Ibid.*, pp.33-34.

ne sont que rivières d'eau courante, ruisseaux, torrents, sources. Et note que depuis que j'ai mis le pied dans le Maroc, je n'ai pas vu tomber une goutte de pluie. Mais il y a de hautes montagnes boisés, et, de la terrasse de la maison où je suis, on voit des filets de neige sur les cimes éloignées du Djebel Ouraîn, dans la direction du sud-est.»¹

Ce fragment descriptif, greffé sur un fond de récit mémorialiste, est intéressant à plus d'un titre. Au delà de l'apparente narration formelle d'une péripétie tumultueuse de son périple, il fait ressortir les mécanismes internes de la stratégie discursive que de Foucauld adoptera incontinent tout au long de son récit. Le rendu des événements s'encastre dans une trame autrement plus importante visant ni plus ni moins l'instrumentalisation des données objectives relevées en vue d'une future prise en charge des destinées du pays par une nation tutélaire, généreuse et salvatrice, en l'occurrence, la France.

Ainsi, pour ce qui concerne l'arrière-pays de Taza, il est permis d'espérer une translation du modèle de développement agricole, intensif, tel qu'il est mis en œuvre en Algérie, tant les atouts sont prégnants : un sol riche, mais pauvrement exploité, doublé d'une richesse hydrique permanente et à nulle autre pareille. De même, cette zone charnière, névralgique s'il en est, entre l'est et l'ouest, sans compter le nord du pays recelant de réelles potentialités de négoce à forte plus-value pour les habitants. Si ce n'est l'écueil de l'interconnexion régionale, la carence sécuritaire, cette portion stratégique du territoire pourrait être promise à un avenir radieux, tout en bien-être, et en production de richesses. Les riverains ne s'y sont pas trompés qui, désespérant de voir le pouvoir central maintenir l'ordre et la paix socialement, vont même jusqu'à accuser le Makhzen d'attiser les haines intertribales, appelant de leurs vœux la venue –aussi prompte que possible- des Français, gage de pacification et de prospérité. Il est à noter que la chronique postcoloniale soulignera que l'itinéraire que relèvera Foucauld est celui qu'empruntera la colonne française en 1914 pour aller occuper Taza.²

En clair, De Foucauld se soucie moins de ses déboires personnels. Il assume un vécu hypothétique accepté par avance, en toute abnégation pour les besoins de la cause. Ce qui l'intéresse au premier chef, c'est de se servir du récit de son vécu pour mettre à nu une réalité, en émailler les failles, sonder les réactions des

¹ -Bazin, *op.cit*, p.55.

² -Lebel, *op.cit*, p.193.

populations autochtones, identifier leurs aspirations sur la durée et leurs pressants desideratas, pour, *in fine*, suggérer, en filigrane, des alternatives d'action. La documentation engrangée et accumulée est faite d'observations sur le terrain aussi nombreuses et rigoureuses qu'on peut s'y attendre de la part d'un géographe pluridisciplinaire, et de matériaux étudiés avec autant de soin et de précision qu'il est possible. De ces observations, de ces matériaux, il tire le maximum de ce que l'on peut obtenir, mais jamais plus que n'autorise la plus stricte objectivité. Enfin, dans la partie de son ouvrage intitulée « *Renseignements* », il cherche à expliquer la structure de chaque phénomène observé. Toutes les qualités de son esprit, aussi sûr dans l'analyse que prudent et hardi dans l'hypothèse, lui permettent de tenter une explication d'ensemble de la zone traversée et des zones avoisinantes. Si bien qu'il parvient, au terme d'une longue et périlleuse tournée à travers le Maroc, souvent en bord de la dissidence, des rapports inédits, importants aussi bien pour la connaissance scientifique du pays que pour la solution de problèmes transversaux de géologie, de pédologie et d'agronomie appliquée. Et autres disciplines avoisinantes. Mais il y a mieux encore, s'agissant de la dominante géographique. Sous les apparences d'une sèche et stérile nomenclature, quoique allégée et lisible par des croquis et des cartes toujours suggestifs et évocateurs des paysages et des activités économiques du Maroc, son ouvrage est imprégné d'esprit de géographie ; il a compris et il cherche à faire comprendre ce qu'est la véritable géographie : la description raisonnée du paysage physique et humain d'une région. L'exposé du relief n'est plus une suite lassante de noms et d'altitudes, mais la recherche de cadres régionaux. Non seulement, de Foucauld décrit, mais encore se propose d'expliquer le climat, les eaux, la végétation et l'économie du Maroc et d'en faire un tableau vivant et actuel. Que l'on soit en présence de la lisière du Pré -rif, le Moyen, le Haut ou l'Anti-Atlas, aux confins du Sahara en bordure de la vallée désertique du Draa, sous sa plume alerte, défilent la description du relief, du sol, du climat en interaction avec les conditions humaines et la projection des perspectives de développement.

La posture de Foucauld est éminemment didactique aussi. A preuve, le recours pléthorique au dessin pour mieux illustrer son propos, d'essence passablement sèche, technique. *Reconnaissance au Maroc* porte en sous-titre cet additif : « *Ouvrage illustré de 4 gravures et de 101 dessins, d'après les croquis de l'auteur* ». Car de Foucauld, bien qu'il s'en défende, est aussi bon dessinateur. Ses croquis en miniature-nécessité oblige-toujours incrustés en médaillon dans le corps

du texte, font montre d'une finesse du trait et d'un sens aigu de l'observation. Ils sont réalisés avec brio, tant le doigté de l'artiste est prégnant. Leur fonction est, néanmoins, plus sémiotique qu'esthétique. Elles assurent une visibilité complémentaire à l'acte de réception du corpus informatif. C'est une plus-value qui rend aisée une macro- lisibilité cinématographique. René Bazin commente celle-ci en ces termes :

*« Ces dessins, quelques traits à la plume, mais composés avec un sentiment très sûr du paysage, mais tracés avec un évident scrupule d'exactitude, ajoutent singulièrement à la beauté de l'ouvrage, et offrent du chemin à l'imagination. Sans doute, on voudrait voir la vraie couleur de ces roches, de ces montagnes, de ce désert, de ces palmeraies au bord d'un oued, mais, si imparfaite que soit une simple illustration au trait, elle suffit pour guider nos yeux, qui se souviennent aussitôt, et l'emplissent de lumière ».*¹

Les centres d'intérêt de de Foucauld sont pluriels et diversifiés. En examinant le texte del'explorateur, on se rend aisément compte que la démarche descriptive est absolument identique et est dénuée de tout reflexe d'innocence ou de neutralité discursive et s'insère résolument dans un champ pluridisciplinaire et systémique. Toutes les bourgades traversées, les vallons, les oueds, les crêtes, les plaines, les oasis, les terroirs unis ou accidentés sont l'objet d'un inventaire minutieux qui n'exclut nullement, ni les aléas naturels ni le mode de vie induisant les dispositions d'esprit des hommes. En fin éclaireur militaire, il recense les garnisons, les arsenaux ; décrit le nombre des soldats, leur équipement et leur armement, sonde leur capacité virtuelle au combat. En démographe éclairé, il n'a de cesse de dénombrer, par des moyens empiriques supposés fiables, les cohortes des populations locales, selon des paramètres ethniques et confessionnels, et ceux relatifs à leur répartition, à la densité d'occupation de l'espace, à la pyramide des âges, aux pratiques culturelles et à l'activité économique, à l'habitat, etc. Sans tirer la moindre gloire personnelle de ses performances, il n'en reste pas moins convaincu de faire œuvre utile, en toute humilité mais avec détermination:

« Mon voyage, au point de vue géographique, marche assez bien : mes instruments sont en bon état : aucun ne s'est détaché : j'ai visité des pays nouveaux, et je rapporte, je crois, quelques

¹ -Bazin, *op.cit*, p.74.

renseignements utiles [...]. Quand on part en disant qu'on va faire une chose, il ne faut pas revenir sans l'avoir faite.»¹.

Ce vœu d'aller jusqu'au bout de son projet de sillonner l'inconnu, et rien que l'inconnu, cette nébuleuse erratique, qu'il n'aura de cesse de former, sera un aiguillon qui l'incitera, au gré des haltes forcées, à effectuer des escales transitionnelles, des excursions, non prévues au programme initiale, mais non dénuées d'intérêt non plus. Tournant le dos à Taza, et faute de quitter la périphérie de Fez, à cause d'un Ramadan qui n'en finit pas, Foucauld en profite pour découvrir la bourgade de Sefrou, banlieue prisée des fassis pour sa fraîcheur et ses vergers fruitiers, majoritairement israélite mais, surtout, capitale d'une confédération tribale, les Aït Youssi, qui a longtemps contrôlé la fameuse « route du Sultan », voie de communication privilégiée pour gagner Sijilmassa, dans le pré -désert saharien et partant la mythique Tombouctou. Les réminiscences de Sefrou lui reviendront à l'esprit quant, séjournant à Marrakech, il se rendra dans la ville satellite de Demnate qui présente les mêmes caractéristiques et les mêmes fonctions périurbaines de grenier de la métropole, de négoce, de villégiature et de sanctuaire pour une population utile, à savoir les juifs, moteur dynamique du flux commercial de la cité ocre.

Cap sur Meknès qui ne l'intéresse pas plus que Fez. Son point de mire est le Tadla, épicentre du *bled siba*, en dissidence contre l'autocratie du Makhzen, honni, et, à l'occasion combattu pour ses exactions sans limites. Pourquoi ce déni de ce versant géographique, pourtant sécurisé, du Maroc ? Foucauld partage-t-il l'animosité de la dissidence à l'égard du pouvoir central ? Fidèle à son idéal de justice sociale et d'équité « démocratique », Foucauld semble se départir de son impartialité et prendre, à mots couverts, le parti de la fronde. D'aucuns ont cru percevoir dans cette position ferme à l'encontre des abus du Makhzen, un clin d'œil en forme de plaidoyer sibyllin pour la cause de la colonisation :

« [...] Le *bled maghzen*, où le gouvernement fait payer cher au peuple une sécurité qu'il ne lui donne pas, où l'autorité ne protège personne et menace les biens de tous, où la justice se vend et où l'injustice s'achète. »²

¹ -*Ibid.*, pp.71-72.

² - *Op.cit*, p.40.

Muni d'un sauf-conduit, -viateur indispensable qui consiste à obtenir la protection nominale d'un chérif, ou d'un dignitaire reconnu et entouré d'une aura et d'un respect consensuel sur une grande étendue géographique -, sollicité à Meknès, Foucauld enfourche sa monture sur les pas d'une caravane en direction de Bou-el-Jad, située à des encablures de Qasbat Tadla et de Béni-Mellal. Ville sainte, autonome, qui abrite le sanctuaire du saint patron Sidi Bouabid Echerqui, thaumaturge entre tous, vénéré dans tout le Maroc et au-delà, va constituer opportunément un havre de paix momentané et émouvant pour Foucauld. Pour la raison simple que le hasard le met en présence du descendant du père fondateur de la confrérie qui, au surplus, exerce, un pouvoir absolu, tant séculier que temporel sur les Charkaouis, fervents adeptes et habitants de la ville et la diaspora juive qui y a élu domicile . « *Ici, ni sultan ni Makhzen : rien qu'Allah et Sidi Ben Daoud.* »¹. Il est intéressant de signaler que la *Reconnaissance du Maroc* ne fait aucune mention de cette rencontre avec Sidi Ben Daoud, ni de son immersion dans le milieu des Chorfas cherquaouinnes pour des raisons évidentes de sécurité de ses hôtes que Foucauld expliquera dans une lettre adressée à un de ses neveux :

*« J'eus des relations avec plusieurs membres de la famille de Sidi Ben Daoud. Je les ai tués dans mon ouvrage, parce que si la connaissance en était parvenue au sultan, cela aurait créé des dangers à mes amis de Bou-el-Jad. A toi, mon cher neveu, je vais les raconter. »*²

Cependant, l'aventure qui advint à Foucauld dans la ville de Bou-el-Jad, sera amplement relatée dans la troisième note manuscrite.³Ce saint personnage, maître absolu de la cité et sans l'intercession de qui nul ne peut espérer trouver refuge à Bou-el-Jad, ce mini- « Etat dans l'Etat », comme on peut en trouver de semblables partout au Maroc, témoigne d'emblée à l'égard de Foucauld -alias le rabbin Joseph Aleman- d'une bienveillante sollicitude qui va lui attirer les foudres des israélites de la ville, soupçonneux, envieux, et, à l'occasion, hostiles. Les autochtones qui sèment le doute sur la nature de son travestissement, ne sont pas en reste. Plusieurs fois, Foucauld, mis ainsi sous les feux de la rampe, aura à le constater, et il lui sera toujours nécessaire de demander l'aide et l'*aina* des maîtres spirituels de ces micro-confédérations. Au passage, l'explorateur raconte les affronts et les épisodes ignominieux dont il est souvent l'objet, lors de ses

¹ - *Ibid.*, p.52.

²-Bazin, *op.cit*, p.21.

³ -*Ibid.*, p.57.

pérégrinations, ainsi que les précautions indispensables pour suivre son chemin en relative sérénité. Dans une lettre, il décrit, point par point, la procédure habituelle pour voyager :

« Ce qui coûte cher, c'est de marcher. Veut-on aller d'un point à un autre, voici ce qu'on fait : on va trouver un notable de l'endroit qu'on sait qu'on va pouvoir faire le nécessaire. On lui dit : Je veux aller là ; donnez-moi votre aina et servez-moi de zettat. L'aina, c'est la protection, le zettat c'est le protecteur. Il vous répond : Volontiers, c'est tant. On marchande une bonne heure, et finalement on convient du prix. On lui remet la somme dite, moyennant quoi il vous accompagne lui-même ou vous fait accompagner par un de ses parents ou de ses serviteurs. C'est la seule manière de voyager dans les tribus berbères. Sans cette précaution, les gens mêmes de l'endroit que vous quittez courraient après vous pour vous piller à un quart d'heure de la ville d'où vous sortez. Ce zettat est vraiment la chose coûteuse du voyage. Naturellement il se paie plus ou moins cher suivant qu'on doit traverser des tribus plus ou moins dangereuses. »¹.

Faire appel aux services d'un « zettat », comme nous l'avons vu- est un geste fondamental pour qui veut passer, sain et sauf, d'un endroit à un autre, surtout en zone de dissidence. Cela équivaut à contracter une police d'assurance-vie dans les méandres des contrées dangereuses. Cela vaut autant pour le sujet autochtone que pour l'étranger de passage. Activité lucrative unanimement admise comme licite, sur le plan jurisprudentiel, pour celui qui protège par son courage et ses armes, et non pas par son influence, depuis des temps immémoriaux, la « zetata » est, ainsi, analysée par l'historien marocain Abdelahad Sebti :

« La ztâta désignait, au Maroc précolonial, l'escorte privée et rétribuée à laquelle recouraient voyageurs et caravanes pour traverser les itinéraires sur lesquels le pouvoir central n'assumait pas et / ou n'assurait pas la sécurité. Le terme était utilisé pour nommer en même temps la protection proprement dite et la rémunération du protecteur. La pratique appartient donc à

¹ -Lebel, *op.cit*, p.194.

l'histoire sociale du voyage ; elle revêt un intérêt certain car elle permet de saisir différents aspects du rapport que la société entretenait avec l'espace : rythme et modalités de la circulation et de l'échange, maîtrise de l'espace par les pouvoirs locaux et problématique de la centralisation du pouvoir dans un système fondé à la fois sur le commerce lointain et sur la ténacité des groupes à références tribales »¹

Ainsi clairement définie, la ztata, est une figure de protection érigée en phénomène de société que régit un mécanisme d'allocation transactionnelle de services, fondé à l'origine sur le code d'honneur tribal puis adapté au moule du contrat de louage consensuel. Le chercheur Sebti évoque sa dette intellectuelle à l'égard de Foucauld qui est -sans conteste- le premier -et cela n'est pas le moindre de ses mérites- à avoir mis en avant la problématique de la *ztata* comme objet d'étude, dans le champ de l'investigation anthropologique relevant du domaine marocain :

« Institution stratégique, la ztâta n'a pas encore suscité de recherche approfondie. Dans une contribution à un colloque sur le Maroc du XIXème siècle, j'ai essayé de montrer que le récit de voyage écrit par l'explorateur de Foucauld, pourrait aider à dépasser le stade de l'information fragmentaire et établir un « questionnaire » cohérent afin de constituer la ztâta comme objet d'histoire sociale. C'est que l'auteur de la Reconnaissance au Maroc (1883-1884) choisit le déguisement pour découvrir le pays « inconnu », y circula comme un Marocain, et nous léguâ une œuvre qui accorda à la ztâta un intérêt inégalé parce que cet usage constituait, selon Foucauld, une variable de premier plan permettant de récupérer, dans le territoire concret, la dichotomie rendue célèbre par la recherche coloniale : Blâd al-Makhzen (pays soumis)/ Blâd as-siba (pays insoumis). Le compagnon protecteur, dit zettat, n'est pas nécessaire dans le Maroc sous contrôle makhzenien, il est par contre indispensable dans les zones

¹ -Sebti, Abdelahad, *Ztata et sécurité du voyage*, un thème de pratique judiciaire marocaine, Hespéris Tamuda, vol.XXX- Facicule 2, 1992 (publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V, Rabat,

"indépendantes", d'où un balisage du territoire qui nous fournit une gamme d'indications précieuses sur la ztâta en acte »¹.

Exceptionnellement, rien de tout cela,-ou presque- lorsqu'on est entouré de la généreuse hospitalité de Sidi Ben Daoud et sa nombreuse smala à Bou-el-Jad. Derrière le gîte et le couvert, ainsi que la protection, se profilent des arrière-pensées dont Foucauld n'aura vent qu'au terme de son séjour dans la ville sainte. Contre toute attente, de Foucauld fut découvert sous son déguisement par un jeune musulman lettré qui avait vécu, autrefois en Algérie, mais qui s'était fait un point d'honneur de garder secrète la découverte de cette usurpation délictuelle d'identité. Le pseudo-juif se verra même proposer l'aide précieuse de cet homme pour se rendre à Kasba-Tadla, et poussera l'obligeance jusqu'à l'y accompagner en personne et à lui faire visiter le pays. Francophile avant l'heure, ce musulman, se disant ami de la France, souhaitait lui aussi l'arrivée des Français au Maroc, et il aidait le roumi parce qu'il voyait en lui, non seulement un ami, mais quelque chose comme un fourrier précédent les forces à venir. Il s'agit de Sidi Edris, fils de Sidi Omar et petit fils de Sidi Ben Daoud. Foucauld reconnaîtra dans son journal, qu'il n'a pas trouvé plus précieux sésame pour s'introduire dans les contrées menant jusqu'à Tadla, ni meilleur informateur pour en apprêter en profondeur la réalité coextensive.

En fait, cette francophilie latente qui sourdait un peu partout au Maroc et dont de Foucauld se fait l'écho, a des motivations diverses. Si dans la région de Taza, le besoin incompressible de sécurité et de paix, prime dans la mentalité des gens, au niveau de l'élite religieuse et bourgeoise, l'opportunisme tient le haut du pavé. Face à une autorité centrale désincarnée, presqu'inexistante, d'aucuns - avides de richesses et de pouvoir- se plaisent à rêver d'une accointance profitable avec l'étranger. Le trône chérifien qui vacille à vue d'œil, n'est pas sans susciter des convoitises. En parfait connisseur des arcanes du pré-carré sultanien, l'amphitryon de Foucauld -qui a servi naguère dans les mehallas du souverain dans la région de Marrakech, en tant que représentant de Sidi Ben Daoud-, se confie sans ménagement, et en ne faisant point mystère de ses ambitions d'ascension sociale et de politique optimale:

« Au sujet des relations de sa famille avec le sultan, il me dit : Nous ne le craignons pas, et il ne nous craint pas ; il ne peut pas nous

¹ -Ibid.

faire du mal, et nous ne pouvons lui en faire ». Lui ayant demandé si Moulay el Hassan était aimé : « Non. « Il est cupide et avare. » (C'était, mot pour mot, ce qu'on m'avait dit à Fâs.). Sidi Edris se promet d'aller me voir à Alger et en France, et m'engage à retourner plus tard à Bou-el-Jad ; que j'y revienne en Turc, je m'installeraï chez lui, nous y passerons de bonnes semaines, et je voyagerai tant que je voudrai. Il me recommande la lettre qu'il m'a confiée¹.

A la veille du départ pour Kasbah Tadla, Sidi Edris, fort du service rendu à ses hôtes français, confia une lettre secrète destinée à l'ambassadeur de France à Tanger sollicitant une audience. Il est à noter que, presque deux décennies plus tard, de Foucauld, entré dans les ordres et installé dans son ermitage au Hoggar, reçoit une lettre de relance de Hajj-Driss El-Cherkaoui, postée de Casablanca en date du 16 août 1904.² « *Si le sultan en avait connaissance, il me ferait couper la langue et la main.* » Je lui demande si son père S. Omar sait qui l'a écrite : c'est S. Omar qui l'a inspirée, et c'est lui qui a dit à son fils de se conduire avec moi comme il l'a fait ; mais le secret est resté entre S. Omar et S. Edris, ils ne s'en sont point ouverts à Sidi Ben Daoud « parce qu'il est un peu « vieux ». « *Que ce pays serait riche, si les Français le gouvernaient ! », me dit sans cesse mon compagnon, en contemplant les fertiles plaines qui s'étendent à nos pieds.* » Si les Français viennent ici, me feront-ils caïd ? » Ajoute-t-il une fois.»³

Si Edris a-t-il une prémonition de la future -et encore du domaine des conjectures- politique de pacification coloniale qui comptera gouverner les tribus par le truchement des grands notables, un peu comme en Algérie ? Toujours est-il que Si Edris dit tout haut ce que beaucoup de ses compatriotes pensent tout bas et se fait résolument l'interprète d'une opinion, sans cesse grandissante qui, au fil du temps, va influer sur le cours de l'histoire immédiate. Et à Foucauld de comprendre, enfin, le sens à donner aux délicates prévenances dont il a été entouré à Boujad :

« La croyance à une prochaine invasion des Français fut la cause de l'accueil que je trouvai à Bou-el-Jad ; les marabouts me reçurent bien parce qu'ils me prirent pour un espion. Dans la plus

¹-Bazin, *op.cit*, pp.63-64.

² -*Ibid.*, p.65.

³-*Ibid.*, p.64.

grande partie du Maroc, on pense qu'avant peu la France s'emparera de l'empire de Moulei el Hasen, on se prépare à cet événement, et les grands cherchent dès à présent à s'assurer notre faveur. Les caresses dont me comblèrent la famille de Sidi Ben Daoud, la lettre dont on me chargea, sont une preuve de l'état des esprits chez les plus hauts personnages du Maroc [...]. «Cette domination française à laquelle on s'attend, la redoute-t-on ? Les grands seigneurs, les populations commerçantes, les groupes opprimés par le sultan ou par de puissants voisins la recevraient sans déplaisir ; elle représente pour eux un accroissement de richesses, l'établissement de chemins de fer (chose très souhaitée), la paix, la sécurité, enfin un gouvernement régulier et protecteur. »¹

L'intermède de Kasbah Tadla ne manque pas d'intérêt. Chef-lieu d'une région naturellement irriguée et potentiellement riche, en matière agricole -et pourquoi pas d'une future agriculture intensive et industrielle-, Tadla se profile sur la rive droite de l'Oum-er-Rebia, à proximité d'un pont de dix arches jeté sur le fleuve. Comme toutes les villes du Maroc, Tadla est centrée autour d'une mosquée. De Foucauld, en sociologue patenté qui va de découverte en découverte, en tire un axiome universel : « *Nous avons là les trois éléments essentiels de la politique locale : une forteresse, une mosquée, un pont* »². Politologue averti, il ne manquera pas d'analyser le fonctionnement du socle politique différencié qui sous-tend les tribus essaimant au sein d'une même aire géographique. Paradoxalement, certaines sont indépendantes, d'autres moins : ici, gouvernement à forme démocratique ; là, régime féodal (rapports de seigneurie et de vasselage).

Comme l'arsenal des lois positives brille par son absence, le recours aux armes et à la vendetta est chose courante où la paix civile n'est tributaire que de *statu quo* sans cesse renouvelés et d'un équilibre -toujours précaire-des rapports de force entre les entités tribales voisines. Les alliances et mésalliances s'alterneront au gré des conjonctures et des *casus-belli* toujours fréquents et imprévisibles. Les enjeux économiques et territoriaux (délimitation des zones de transhumance et de pâturage, répartition des ressources en eau, etc.) sont autant d'ingrédients de conflits, sans parler de la famine récurrente qui alimente cette propension séculaire à la razzia.

¹ -*Ibid.*

²-Lebel, *op.cit*, p.195.

Ce traité de politique générale est doublé d'une radioscopie anthropologique locale. Foucauld décrit avec brio et force détails, la vie des Berbères en communauté. Un mode de vie singulier et emblématique qui se ressent des aléas du climat, de la rudesse du relief, et des préoccupations d'auto-défense, ou de conquête. La loi du plus fort est érigée en dogme. Elle n'exclut pas les élans et habitus de solidarité et d'entraide au sein de la tribu nucléaire et les mécanismes de cohésion segmentaire. Rétrospectivement, on admet volontiers que de Foucauld est sans conteste le premier sociologue à avoir décrypté, par exemple, le mode de gestion des biens communs et des avoirs collectifs, au niveau de chaque village, de chaque fraction tribale. C'est ainsi qu'il cite, en exemple, les magasins collectifs, où chacun engrange en toute sûreté ses richesses et ses réserves de grains. Ils ont pour noms les « *tiremts* » dans le nord, et les « *agadirs* » dans le sud. Cette institution locale, et bien d'autres, qui caractérisent le monde berbère, font l'objet d'une étude propédeutique approfondie de la part d'un chercheur, en sciences humaines, curieux et soucieux de mettre à la disposition de ses successeurs des matériaux d'analyse de première main. Les techniques ingénieuses de distribution des eaux, mises en œuvre dans la riche et opulente plaine de Béni-Mellal sont l'objet d'une attention particulière du savant explorateur qui continue sa route en se dirigeant vers le sud. Il gagne Ouaouizert, en flanc de montagne où, bravant le danger qui le guette, parvient à esquiver les écueils imprévisibles, tant il est enserré au milieu d'une population hostile et pillarde à l'avenant. Il réussit à déjouer un vol et prend conscience de la nécessité de hâter ses pas et, par le ravin de l'oued El Abid, le voyageur repart avec, à l'horizon, une beauté luxuriante et sévère. Son journal de route est éloquent et sa plume trace des traits d'un réalisme naturaliste sans égal :

« L'oued, en sortant de la plaine, s'enfonce dans une gorge profonde ; le bas en a juste la largeur de la rivière ; les côtés sont deux murailles de grès qui atteignent par endroits plus de cent mètres de hauteur ; au-dessus se dressent les massifs mi-terreux, mi-rocheux de la chaîne à travers laquelle l'oued se fraie si violemment passage. C'est avec la plus grand-peine qu'on suit la vallée. Ce sont des passages extrêmement difficiles que j'aié jamais trouvés .L'œil ne se lasse pas de contempler ces flots torrentueux entre d'immenses murailles de pierre, au pied de ces montagnes

sombres, dans cette région sauvage, où le seul vestige humain est quelque « tiremt » suspendue à la cime d'un rocher. »¹

La plaine, le Haouz, plantureuse, fertile et aisée d'accès, se profile au bout du chemin. Demnate est connue par ses vergers verdoyants, ses plantations d'oliviers et ses haies de cactus. C'est le Séfrou du sud. La convivialité entre juifs et musulmans y est donnée en exemple. D'ici, il aurait pu gagner Marrakech. Mais, de Foucauld qui s'est interdit toute escapade touristique, contourne la ville ocre pour se rendre sur les territoires méconnus au-delà de l'Atlas. Ce faisant, il prend son parti de traverser cette chaîne de montagnes par le col de Tizi n'Telouet. C'est une autre strate pittoresque de ce Maroc des contrastes qu'il découvre avec ses spécificités architecturales et vestimentaires. D'emblée, il a une préscience aigüe de l'importance stratégique de la Kasbah qui abritera, plus tard la forteresse du Glaoui, l'un des grands seigneurs de guerre, homme-lige incontesté et affidé du colonisateur et futur proconsul de Marrakech. La vallée du Dadès est franchie à Tikirt. Les vallées alentour incrustées dans un immense plateau pierreux, sur les flancs de l'Anti-Atlas, outre qu'elles sont d'une beauté renversante, couvent des richesses du sol et un climat tempéré. Les villages font place à des Ksours protégés par des enceintes fortifiées. La teinte générale est le brun rouge du grès ou du pisé. Après l'olivier et le figuier, c'est au tour du palmier-dattier de dominer le paysage. La population est sujette à modification. Aux imazirens blancs se mêlent des types noirs qui vont prédominer à mesure qu'on approche des oasis présahariennes. Celles-ci sont décrites à grand renfort d'épithètes positives. Elles s'apparentent, sous le ciel pur du désert, à de vrais jardins d'Eden, où pousse le maïs et que d'ingénieux canaux d'irrigation alimentent constamment en eau. De Foucauld est littéralement séduit par ces sortes de retraites de calme, de bonheur, de fraîcheur. Lebel commente ces éphémérides sahariennes de Foucauld en y ajoutant de son bémol :

« Il semble que le poète transparaisse sous l'étoffe rude du voyageur, pour célébrer la beauté de ces pays après les sites désolés qu'il a traversés. Pourtant, qu'on ne s'y méprenne pas. Jamais Foucauld ne se met directement en scène. Il poursuit toujours son but, qui est de voir, d'apprendre, de noter. Ce qu'il écrit n'est pas destiné à donner sa propre émotion, mais seulement

¹ -Foucauld, *op.cit*, p.75.

à compléter une parfaite description géographique par quelques traits capables de mieux rendre l'aspect des lieux. »¹

Au demeurant, il y a lieu de relativiser cette impression édénique. Car le danger est omniprésent. Le trajet pullule de pillards et le convoi, en devient, en fin de compte, aléatoire et risqué. Une fois, de Foucauld faillit mettre sa vie en péril. Encore une fois, il s'en sortit par miracle. Pourtant, il continue d'arpenter son chemin sinueux, au prix d'un effort surhumain sur le mental, et tout à sa détermination inébranlable. « *A aucun prix, dit-il, je ne veux revenir sans avoir vu ce que j'ai dit que je verrai, sans avoir été où j'ai dit que j'irai.* »²

La chaîne du Petit Atlas franchie, il parvient à se rendre à Tisint (Tiznit), lieu d'excellence et de rayonnement dans toute la vallée du Draâ. En effet, à mesure que l'auteur constate de visu le phénomène d'accentuation de la précarité de vie en longeant le Sahara, il ne peut que célébrer l'opulence de l'agadir Tisint, oasis emblématique de la région, riche de sa palmeraie. La description qu'il en fait est, sans doute la mieux achevée de son récit :

« Lorsqu' après l'avoir traversé, on entre à Tisint, met le pied dans un monde nouveau. Ici, pour la première fois, l'œil se porte vers le midi sans rencontrer une seule montagne ; la région au sud du Baní est une immense plaine, tantôt blanche, tantôt brune, étendant à perte de vue ses solitudes pierreuses ; une raie d'azur la borde à l'horizon et la sépare du ciel : c'est le talus de la rive gauche du Drââ. Au delà commence la hammada. Cette plaine brûlée n'a d'autre végétation que quelques gommiers rabougris, d'autre relief que d'étroites chaînes de collines, rocheuses, entrecoupées, s'y tordent comme des tronçons de serpents. A côté du désert morne sont les oasis, avec leur végétation admirable, leurs forêts de palmiers toujours verts, leurs ksars pleins de bien-être. Travaillant dans les jardins, étendus nonchalamment à l'ombre des murs, accroupie aux portes des maisons, causant et fumant, on voit une population nombreuse d'hommes au visage noir, haratin de couleur très foncée. Leurs vêtements me frappent d'abord : tous sont vêtus de cotonnades indigo, étoffe du Soudan. Je suis dans un nouveau climat. Point d'hiver. On sème en décembre, on récolte en mars.

¹ -Lebel, *op.cit*, p.198.

²-Bazin, *op.cit*, p.67.

L'air n'est jamais froid. Au-dessus de ma tête, un ciel toujours bleu. »¹

A Tisint, « *endroit charmant, où il semble ne pouvoir exister que des hommes heureux* », où l'escale ne dura que deux jours, Foucauld est, curieusement, comme à Bou-el-Jad, l'objet de la plus vive curiosité. Sans doute a-t-il été, encore une fois, soupçonné de travestir sa véritable identité de *nasrani*? Toujours est-il qu'il trouva parmi d'anciens pèlerins le soutien et la protection nécessaires pour se tirer d'affaire, quand le besoin s'en fit sentir :

« Tous les Hadjs, familiers avec les choses et les gens des pays lointains, voulaient me voir. Une fois de plus, je reconnus les excellents effets du pèlerinage (de la Mecque). Pour le seul fait que je venais d'Algérie, où ils avaient été bien reçus, tous me firent le meilleur accueil. Plusieurs,-je le sus depuis,- se doutèrent que j'étais chrétien ; ils n'en dirent mot, comprenant mieux que moi peut-être les dangers où leurs discours pourraient me jeter. L'un d'entre eux, le Hadj Bou Rhim, devint, dans la suite, pour moi, un véritable ami, me rendit les services les plus signalés, et me sauva des plus grands périls. »².

Au demeurant, force est de relativiser cette impression édénique. Car le danger est omniprésent. Le trajet pullule de pillards et le convoyage, en devient, en fin de compte, aléatoire et risqué. Une fois, Foucauld faillit mettre sa vie en péril. Encore une fois, il s'en sortit par miracle. Il n'en continue pas moins d'arpenter son chemin sinueux, au prix d'un effort surhumain sur le mental, et tout à sa détermination chevillée au corps. « *A aucun prix, dit-il, je ne veux revenir sans avoir vu ce que j'ai dit que je verrai, sans avoir été où j'ai dit que j'irai.* »³

La chaîne du Petit Atlas franchie, il parvient à se rendre à Tisint (Tiznit), lieu d'excellence et rayonnement dans toute la vallée du Draâ. En effet, à mesure que l'auteur constate de visu le phénomène d'accentuation de la précarité de vie en longeant le Sahara, il ne peut que célébrer l'opulence de l'agadir Tisint, oasis emblématique de la région, riche de sa palmeraie. Qu'à cela ne tienne ! Bravant le perpétuel danger qui le guette, faisant de la mobilité en terre inhospitalière, un vrai sacerdoce, de Foucauld ira d'excursion en excursion dans le sud profond, à Tatta,

¹-Foucauld, *op.cit*, p.119.

²-Lebel, *op.cit*, p.198.

³-Bazin, *op.cit*, p.67.

au Mader et à Aqqâ où il s'informe des tenants et aboutissants de la pratique violente et coutumière de la razzia. Revenu de ces pérégrinations désertiques audacieuses, un mois après, il songe à regagner l'Algérie, en traversant à rebours, ce Rif dont l'accès par l'ouest, incertain, lui a été initialement fort déconseillé. Des rebondissements rocambolesques, sinon tragi-comiques, l'empêcheront de réaliser ce projet insensé. Soupçonné d'être chrétien et de transporter de l'or, il est gardé à vue dans un village du Drââ, et il ne peut être délivré que grâce à l'intercession providentielle de ses nouveaux amis de Tisint, et, à leur tête, Hadj Bou Rhim. Mais la cassette de Foucauld est vide et la nécessité de se pourvoir en argent frais rend impossible toute perspective de retour. Il se résout alors à se rendre à Mogador, la ville la plus proche, où il y a des Européens. Laissant provisoirement Mardochée, son guide, à Tisint, Foucauld, marchant de nuit, durant vingt jours, longeant la ligne bleue de l'océan, à partir du point où l'Atlas expire dans la mer et où, se dresse la Kasbah d'Agadir. Il parvient, enfin, à Mogador et se rend au siège du consulat de France où il est reconnu et hébergé le temps nécessaire à l'arrivée des fonds qu'il demande par courrier à sa famille. Lebel signale, fort à propos, que Foucauld « aurait pu rentrer directement de Mogador en France, par voie maritime. Mais ; non, son voyage, à ses yeux, n'est pas terminé.»¹. De Foucauld met à profit ce contretemps qui le cloue pour un laps de temps à Mogador, pour compléter ses notes et préparer son voyage de retour en Algérie.

Toujours soucieux de varier ses chemins pour découvrir davantage de contrées, Foucauld s'en retourne à Tisint, via la plaine fertile du Souss, encastrée entre deux chaînes de montagnes. Escale obligée, mais rapide, la ville ocre de Taroudant, lovée entre ses remparts crénelés, Ida, ensuite, dans la vallée rétrécie. Une fois franchi le Petit Atlas, Foucauld récupère son compagnon de voyage et se dirige aussitôt vers le nord-est, par la dépression du haut Drââ et le Djebel Saro, vallée sévère mais que le dur labeur des hommes permet de domestiquer à leur avantage. L'explorateur pénètre enfin dans la vallée du Dadés, au pied du Haut Atlas qui frappe le visiteur par la multitude de ses tours, d'une dizaine de mètres de hauteur, qu'on appelle les ageddims, fortins défensifs pittoresques qui sont autant de soupapes de sécurité lorsque les ksours respectifs entrent en belligérance, ce qui est chose fréquente dans une zone peu gâtée par la nature.

A suivre attentivement le descriptif vivant de la vie autour des oasis, le lecteur ne peut être que frappé par l'état d'esprit apaisé et admiratif du voyageur, en

¹ -Lebel, *op.cit*, p.201.

dépit des dangers qu'il encourt. On sent sa délectation à peine voilée, de revenir délicieusement lassé et plein de la lumière étincelante des pays du soleil, pour goûter une autre ivresse, une autre vie dans la nuit saharienne, fraîche et reposante. C'est l'heure de la contemplation, du haut des monticules de sable, ou des tours crénelées des ksour, du ciel si pur, incomparable, de l'immense palmeraie immobile, innombrable, aérienne. Son sort est-il lié à ce désert minéral aux consonances édéniques ? Peut-être ne le sait-il pas encore. Le lecteur averti a le sentiment que l'« âme » de de Foucauld est touchée par la grâce et qu'il se plait à rêver : la mission principale des pionniers à venir serait de « *faire la vie* ». A mots couverts, l'explorateur-géographe s'interroge, au fond de soi-même : n'est-il pas permis, en effet, au milieu de ces terres incultes, de ces palmiers malades du bayoud et dont on ne s'occupe que parcimonieusement, le long des oueds et des séguias desséchées par l'effondrement des digues,-n'est-il pas permis donc de faire un rêve immense et d'évoquer la splendeur passée de la belle oasis ? Pourquoi ne pas retrouver les richesses qu'ont chassées l'insécurité, le pillage et les rixes intertribales ? Pourquoi l'ombre des palmiers reverdis ne s'étendrait-elle pas sur d'immenses champs de céréales, sur des jardins arrosés et entretenus, sur des vergers chargés de promesses ? Le mot et l'idée de résurrection recèlent une évolution puissante et patente parce que les éléments rationnels s'y fondent avec des éléments affectifs qui donnent à l'ensemble, son aptitude en acte.

Est-ce une prémonition de son engagement futur et de sa vocation à lier son destin à Dieu et au désert oasien, mystérieux et mystique dans une osmose fusionnelle marquée du sceau de la permanence et de l'éternité? Pour sûr, l'intermède du Dadès est une immersion physique et spirituelle dans la complexe grandeur du Sahara. L'auteur décrit, de façon vivante et imagée, les types de paysages physiques et humains qui diversifient le monde saharien : les oasis, le désert de sable ou erg, le désert plat et rocheux ou hammada, les plateaux gréseux découpés ou tassili. Cette observation sera prolongée plus tard sur le grand massif de montagnes volcaniques ou Hoggar, le désert absolu formé d'un immense erg ou Tamezrouft, le désert apaisé aux confins du Sahara occidental. Ne pouvant plus se frayer un chemin dans une contrée, où personne, parmi les autochtones, ne voulut l'accompagner, il fait une raison. Force lui fut de repasser par Tazenakht pour amorcer le chemin du retour qui s'accomplit, dorénavant à la vitesse d'un météore. Laissons Lebel résumer ces dernières étapes, parcourues à marche forcée :

« Quittant le Dadès, il [Foucauld] traverse le Todra, arrive à l'oued Ziz, bordé de palmiers. Des pluies le retiennent un moment dans le Tiallalin ; puis il repart vers le Nord, franchit l'Atlas au col de Telremet, à plus de 2000 mètres d'altitude ; de l'autre côté, c'est la vallée de la Moulouya, qu'il va dès lors suivre jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la frontière algéro-marocaine, en passant par Ksabi, Missour, Outat el Hadj, Debdou et Lalla Marnia.»¹

D'un côté, c'est toujours la haute muraille sombre de l'Atlas, de l'autre une large plaine désertique. Avant d'arriver à Debdou, il est volé, une fois de plus ; c'est tout juste s'il a la vie sauve. N'ayant plus un centime, il vend alors sa mule pour terminer à pied les quatre étapes qui le séparent de la frontière. Le 23 mai 1884, il arrive enfin à Lalla Marnia, en terre française. Le juif errant a terminé son périple.²

Mais l'aventure n'est pas finie. Il s'agit à présent, de mettre à profit sa retraite algéroise et ses fréquents séjours académiques en métropole, de peaufiner ses recherches, procéder aux recoupements scientifiques nécessaires, corroborer les résultats de son enquêtes, à l'aune de savantes expertises auprès de personnes-ressources. Il va se consacrer à cette phase de gestation de son œuvre-maîtresse jusqu'en 1888, date à laquelle, *Reconnaissance au Maroc*, paraît en librairie. Dans son ensemble, le récit de voyage frémît d'une vie intense et profonde : sa force narrative et poétique est souvent remarquable. Cette entrée en matière est complétée -comme nous l'avons signalé au tout début de notre analyse- par un second volet intitulé « *Renseignements* ». De substance purement scientifique, cette partie de l'ouvrage, faisant l'économie des fleurs de la rhétorique, constitue un inventaire exhaustif et précieux des indicateurs sur les tribus marocaines, avec chiffres à l'appui, des détails sur les cours d'eau, le réseau routier, la somme des observations astronomiques faites au cours du voyage, ainsi que des renseignements sur la météorologie, et même une étude statistique sur les israélites au Maroc.

Dès 1885, la société savante a vent du travail –encore en chantier – de Foucauld. Ainsi, un rapport dithyrambique était présenté à la Société de Géographie de Paris par l'explorateur Duveyrier, qui a lu le manuscrit et les notes scientifiques de Foucauld ; suite à quoi lui fut décernée la première médaille d'or,

¹ -*Ibid.*, p.202.

² -*Ibid.*

hommage qui sera par la suite accompagné d'une citation qui en dit long sur les présupposés idéologiques sous-tendant la science géographique, alors en plein envol : la géographe Bénédicte Durand pense qu'il « *Il voulait étendre par les conquêtes de la science les conquêtes du drapeau.* »¹, Bazin, quant à lui dit qu'« *en onze mois, du 20 juin 1883 au 23 avril 1884, un seul homme, le vicomte de Foucauld, a doublé, pour le moins, la longueur des itinéraires soigneusement levés au Maroc. Il a repris, en les perfectionnant, 689 kilomètres des travaux de ses devanciers, et il y a ajouté 2250 kilomètres nouveaux. Pour ce qui est de la géographie astronomique, il a déterminé 45 longitudes et 40 latitudes ; et, là où nous possédions que des altitudes se chiffrant par quelques dizaines, il nous en apporte 3000. C'est vraiment, vous le comprenez, une ère nouvelle qui s'ouvre, grâce à M.de Foucauld, et on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de ces résultats si beaux et si utiles, ou du dévouement, du courage et de l'abnégation ascétique, grâce auxquelles ce jeune officier français les a obtenus.* »² . Et à Duveyrier de s'étendre, devant la docte assemblée, sur quelques unes de ces découvertes concrètes : correction d'un degré plein vers l'ouest du tracé d'une partie du cours du Dra, telle qu'elle est portée sur la carte du docteur allemand Rohlfs.

« *Il semble que le poète transparaîsse sous l'étoffe rude du voyageur, pour célébrer la beauté de ces pays après les sites désolés qu'il a traversés. Pourtant, qu'on ne s'y méprenne pas. Jamais Foucauld ne se met directement en scène. Il poursuit toujours son but, qui est de voir, d'apprendre, de noter. Ce qu'il écrit n'est pas destiné à donner sa propre émotion, mais seulement à compléter une parfaite description géographique par quelques traits capables de mieux rendre l'aspect des lieux.* »³

De son côté, la critique nationaliste maghrébine ne voit dans le personnage qu'un éclaireur, voire un espion au service de l'armée du colonialisme français. Cette condamnation n'est pas sans fondements. Sa correspondance montre bien que de Foucauld fut au centre d'un réseau d'information et que les conseils qu'il prodiguait aux hauts gradés de l'armée dépasse le seul enjeu scientifique. Une lettre qu'il adresse au Père Guérin exprime éloquemment les motivations de l'explorateur :

¹ -Durand, Bénédicte, *op.cit*, p.70.

² -Bazin, *op.cit*, p.76.

³ -Lebel, *op.cit*, p.198.

« Si on m'avait appelé, pour les expéditions du Maroc, je serais parti le jour même, et j'aurais fait 100 kilomètres par jour pour arriver à temps : mais nul ne m'a donné signe de vie. Si l'on me veut, on sait que je suis prêt à venir. J'ai dit au général Lyautey qu'en quelque lieu qu'i y ait une expédition sérieuse, il n'avait qu'à me télégraphier de venir, et que j'arriverais immédiatement. [...] »¹

Chapitre II

Le Maroc inconnu d'Auguste Moulières :

Nul ne doute que notre survol des récits de voyage ayant contribué à affiner une certaine image du « Vieux Maroc », tout au long de cette seconde partie du XIXe siècle, nous amène à relever une évidence. Quel que soit le degré de légitimité de son auteur à revendiquer une certaine objectivité, tant au niveau de la véracité du témoignage inhérent au vécu, qu'à celui de la description des êtres et des choses accolées à une sorte de planète inconnue, souvent labellisée comme « mystérieuse », on se heurte à un point de clivage négationniste irrémédiable.

A vouloir cerner la représentation de l'Autre dans un contexte de repli identitaire propice à l'appropriation symbolique ou physique du paradigme de cette altérité, on parcourt ces différences de langue, de civilisation, d'imagination religieuse ou culturelle, à l'aune de son propre système de valeur, irrédentiste et monolithique à souhait, si elle n'est pas empreinte –comme c'est le cas de Charmes, de Chevrillon, de Loti, et plus ouvertement de Foucauld - d'invites insidieuses à une entreprise volontaire de colonisation. L'image qui en ressort, que

¹-Lettre au Père Guérin, 1^{er} juin 1908, citée par René Bazin et reproduite par Pérocel-Hugoz dans Lyautey, lettres marocaines et autres écrits, Editions La croisée des chemins (B.A.B), 2010.

ce soit dans une perspective de découverte « *exotique* » ou « *scientifique*,» est tronquée -consciemment ou inconsciemment- à bon escient pour servir de paravent à des desseins occultes. L'approche étant, par avance biaisée et dépourvue de toute rationalité neutraliste. « *Il ne reste de ces voyages que de grands désordres d'images* », disait Paul Nizan dans *Aden, Arabie*. Mais si cette étiquette colle parfaitement à ces « *hommes aux semelles de vent* » qui ont sillonné le « *chemin des ambassades* », ou choisi les sentiers ,plus périlleux, de traverse pour explorer le Maroc, que dire de cette autre catégorie dite des « *érudits de cabinet* » qui, pour une raison ou une autre, entreprennent le voyage par procuration, et qui peuplent à bien des égards l'imaginaire littéraire français ?

Le cas emblématique d'Auguste Moulières en est un, et de taille¹. Ce savant, arabisant, mandarin s'il en est, -et considéré comme le porte-parole des colons oranais qui vont jouer un si grand rôle dans la future politique coloniale française au Maroc - aura assumé, dans le domaine d'une ethnologie marocaine, de construire la même mission académique que de Foucauld s'est assignée dans l'esquisse d'une géographie de l'empire Chérifien, c'est-à-dire celle d'un pionnier. Outre que les deux disciplines scientifiques sont transversales, voire complémentaires, elles se révèlent, dans le contexte précolonial d'alors, une arme efficace mise au service d'une « *reconnaissance* » globale et protéiforme d'un espace territorial et humain que l'on s'apprête à conquérir.

Ainsi donc, l'ethnographie, tout comme la géographie militaire, a le vent en poupe. En ambitionnant le défrichement et la prise de connaissance des mœurs et coutumes d'une zone territoriale, le décryptage des structures segmentaires et des lignages qui gouvernent les relations intertribales, les migrations endogènes et autres manifestations anthropologiques, l'ethnographe, accomplit un travail d'« *éclaireur* ». Rarement composante du savoir n'est dénuée de présupposés épistémologiques d'« *innocence* » liminaire, ni de neutralité prêtée aux sciences

¹ - Né en 1855, Auguste Moulières est un missionnaire et anthropologue français qui a parcouru l'Algérie et le Maroc de 1872 à 1893. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, par son travail de « cueillette » des traditions orales, ce qui lui a permis d'asseoir les fondements d'une ethnographie du Maghreb. Nous citons : *Manuel Algérien, Grammaire*, Maisonneuve et Leclerc, 1888, *Légendes et contes merveilleux de la Kabylie* (1893), *Les Béni-Isguen (Mzab), essai sur leur dialecte*, Oran, Fouqué, 1895. Ecrit en 1895, *Le Maroc Inconnu* est composé de deux tomes : 1°-*Exploration du Rif*, 2° *Exploration des Djeballa* ; il est dédié à Jules Gambon, gouverneur général de l'Algérie.

dites « positives » ou « pures ». Michel Leiris en dissèque les soubassemens idéologiques et le tracé historique en des termes :

« L'ethnographie peut être définie sommairement comme l'étude des sociétés envisagées au point de vue de leur culture, qu'on observera pour essayer d'en dégager les caractères différentiels. Historiquement, elle s'est développée en même temps que s'effectuait l'expansion coloniale des peuples européens et que s'étendait à une portion de plus en plus vaste des terres habitées ce système qui se réduit essentiellement à l'asservissement d'un peuple par un autre peuple mieux outillé, un voile vaguement humanitaire étant jeté sur le but final de l'opération : assurer à leur profit à une minorité de privilégiés. »¹

Indéniablement, le travail volumineux de Moulières dans cette œuvre maîtresse qu'est *Le Maroc Inconnu*, s'inscrit dans cette optique, aux présupposés coloniaux, d'une refondation de l'image ethnographique marocaine pour les besoins d'une reconnaissance pluridisciplinaire, sinon tentaculaire préalable des régions-cibles, le Rif et les Djeballas, jusque là considérées comme réfractaires au regard étranger, d'en induire un modèle d'étude pragmatique de la configuration des tribus en dissidence, pour mieux faciliter l'atteinte d'objectifs précis. Au demeurant, l'auteur énonce sans détour la finalité idéologique qu'il assigne à son entreprise de recherche et s'en explique sans ambages dès le préambule :

« Depuis mon enfance, la curiosité de connaître un voisin, avec lequel nous avons plusieurs centaines de kilomètres de frontières communes, m'obsède au-delà de toute expression. Né à Tlemcen, à deux pas des limites marocaines, j'ai été élevé, j'ai grandi sous l'empire de deux idées que je n'ai cessé de méditer jusqu'à ce jour : 1° Connaître notre mystérieux voisin ; 2° Le faire entrer dans la sphère d'influence de la France. C'est ce double but que j'étudie, depuis de longues années, l'arabe et le berbère »².

¹-Leiris, Michel, *L'ethnographe devant le colonialisme* », in *Les Temps Modernes*, n° 58, 1950, p.357-373. Repris dans « *Cinq études d'ethnologie* », c/o Gonthier/Denoël, 1951, et Gallimard, col. « Tel », 1988, pp.83-84).

²-Moulières, Auguste, *Le Maroc, inconnu*, Paris, Librairie Coloniale et Africaine, 1895, t.I, P.5.

Se laissant griser par des envolées épiques qui relèvent du « grandiose colonial et du sublime impérial »¹, Moulières se complaît, un peu plus loin, dans l'esquisse d'une cartographie du futur Maghreb français qu'il appelle de ses vœux. Le lecteur ne s'y trompe guère, l'éloquence du verbe, la puissance de l'image suggérée, n'ont d'égale que l'ambition pharaonique de conquête :

« Si l'Algérie et la Tunisie réunies peuvent nous donner un jour trois cent milles épées musulmanes, que dire du Maroc lorsqu'il entrera définitivement dans l'orbite de la France ? Ce jour-là, notre Patrie sera la maîtresse du monde. Où est l'armée européenne capable de résister au choc de deux millions de Berbères-Arabs, armées et disciplinés à la française ? Et quel Empire colonial magnifique nous aurions dans cette seule partie de l'Afrique nord-occidentale ! La Tunisie ! L'Algérie ! Le Maroc ! Le Maroc, surtout qui vaut plus que les deux premiers ensembles ! Le Maroc, pays africain incomparable, qui sera un jour, espérons-le, le plus beau fleuron de la couronne coloniale de la France ! La part est belle et mérite qu'on s'en occupe. Bien pâles seraient, à côté de ce royal morceau, toutes nos autres possessions »².

On ne peut mieux camper Auguste Moulières : Adhérant de façon rigide à des idées préconçues favorables à la colonisation, il se révèle un détenteur d'une science hybride dénommée, tour à tour, sociologie, folklorisme, et qui se construit au croisement de disciplines diverses -dont la géographie et la linguistique-fédérées à l'aune d'une profession de foi liminaire et organique, régie par une double postulation : écrire la monographie scientifique pour laquelle on aura effectué une mission sur le terrain et exprimer une perception personnelle de son expérience et de son projet idéologique se disant au service de la colonisation. Car, et ceci est un paradoxe, l'ethnologie, dès ses débuts, a tendu à se constituer comme une discipline scientifique -alors même que son objet et ses pratiques n'étaient pas encore bien délimitées, ni soumis au prisme d'un code d'éthique de rationalité- en valorisant la méthode de l'observation et de l'enquête sur le terrain, fondées sur des protocoles rigoureux, de refus de la fantaisie ou de l'imagination, le tout soumis au jugement d'une communauté d'experts.

¹ - Chadli, El mostafa, *La rencontre de l'Autre dans les écrits de A. Moulières*, in « Maroc : Littérature et peinture coloniale (1912-1956)», (Colloque), Publications de la Faculté des Lettres, Rabat, 1996, p.39.

²- Moulières, *op.cit*, p.31.

Ces critères de scientifcité étaient déjà ceux qu’avaient instaurés la biologie, l’histoire et autres sciences humaines en gestation. A ce titre, le parti-pris, l’empirisme approximatif, ou l’extrapolation cavalière, sont, en théorie, irrecevables. Auguste Moulières pouvait-il échapper au risque de travestissement de ce credo de scientifcité ?

Tous les indicateurs inhérents à son parcours de vie et à son activité académique originale et féconde, militent en faveur de cet ancrage viscéral dans le flux du discours prosélyte radicalisé des idéologues tenus pour les modèles incarnant les vertus de la civilisation coloniale. C’est l’occasion de mettre l’accent sur un triple questionnement : la question de l’ethnologie et de son contexte socio-historique, les rapports de la littérature et de la science en général, et ceux du récit de voyage et de l’anthropologie.

Le texte de Moulières se prête à cette interrogation plurielle que nous ne pouvons éluder. Il nous sera permis, tout au long de notre étude, de vérifier le degré de pertinence des articulations nodales entre ces différents registres. Tout comme il y a lieu d’admettre que l’effraction produite par Moulières dans le socle de l’épistémè marocaine s’inscrit dans un vaste mouvement de recherche inauguré bien avant la fin de la première moitié du XIXe siècle. En effet, les travaux accomplis dans ce domaine -au service du rêve colonial- et qui vont se poursuivre jusque vers la moitié du XXe siècle, par les chercheurs métropolitains et étrangers ont permis d’engranger un capital d’informations et de connaissances sur le Maroc. On y trouve des « *relevés exhaustifs sur les populations et les mœurs, des taxinomies empiriques et des commentaires intéressants de type ethnologique, linguistique ou symbolique.* »¹

Moulières est bien placé pour figurer parmi les contributeurs-phares à cette œuvre de « clarification » des contours de l’image du Maroc précolonial, d’un Maroc certes obsolète, mais promis à l’arrimage tutélaire d’une France dispensatrice des lumières de la modernité et de la civilisation. Algérien de naissance et d’adoption (le surnom de « pied noir » n’étant pas encore entré dans les mœurs), est au summum de sa renommée académique au moment de la parution en décembre 1895 de son ouvrage monumental *Le Maroc Inconnu*. Il est professeur titulaire de chaire de langue et de littérature arabes à l’université d’Oran, après avoir accompli une mission d’enseignement identique dans les

¹ -Chadli, *op.cit*, p.39.

lycées d'Oran et de Constantine. Il peut se targuer d'avoir participé à l'entreprise de « pacification » et d'administration du « Royaume Arabe » dont Napoléon III se disait volontiers l'empereur. Car, en tant qu'ancien interprète titulaire de l'armée française et du gouvernement général de l'Algérie, il a réussi à mettre sur pied une politique d'« arabisation » des rouages d'une bureaucratie coloniale naissante. Sa passion pour l'exhumation du patrimoine de la littérature orale, dans ses versants arabe et berbère, est concomitante à cette période de mise en avant du concept de l'assimilation d'une composante démographique, les kabyles, prétendument d'origine latine et foncièrement réfractaire à l'emprise de la dominante arabophone. A ce titre, on lui doit « *Les fourberies de Si Djeha* », recueil de contes kabyles publié en 1891 et les « *Légendes et contes merveilleux de la grande Kabylie* », parus entre 1893 et 1898. Ce vaste recueil a servi de base à l'étude ethnographique de C. Lacoste-Dujardin sur « *Le conte kabyle* » (1970).

Faut-il mettre l'accent sur l'importance capitale que revêtent l'option linguistique et l'intérêt pour l'étude de la tradition musulmane ? Pour Moulières, la pratique et l'approfondissement de la langue arabe, du berbère et les parlers autochtones est un choix incontournable pour la gestion de sa carrière d'ethnologue. Pour une raison méthodologique somme toute évidente, d'abord, car « *voyager dans un pays dont on ne connaît pas la langue, c'est voyager en sourd-muet.* », dit-il en guise de préambule¹. Ensuite, maîtriser à la perfection le vecteur idiomatique et les soubassements culturels et religieux qu'il véhicule, confère à celui qui s'approprie le vécu symbolique , la langue et la sémantique religieuse, après s'être emparé du sol, un magistère ineffable et un complément d'autorité morale qui rend aisément l'exercice de sa mainmise politique et les autres formes directes de son pouvoir d'essence coercitive, sinon totalitaire : « *L'effet que produit sur les Mahométans une connaissance un peu approfondie de la littérature et de la langue arabe est réellement magique, irrésistible. Le musulman le plus futé (ils le sont tous), se confessera comme un enfant au Taleb européen, vraiment digne de ce nom, qui saura l'interroger* »².

Cette image de l'indigène enclin à révéler l'étranger, dépositaire d'une parcelle du docte et pieux savoir de la communauté l'*umma*, est constatée d'une manière générale, même aux confins des lointains contreforts du Rif, pourtant réputés xénophobes :

¹ -Moulières, *op.cit*, p.5.

² -*Ibid.*, p.6.

« *Les Rifains accueillent volontiers les étrangers et surtout les renégats espagnols échappés des présides.*¹ *La formule musulmane Allah, la ilaha illa Mouh'ammad rasoul Allah est un sauf-conduit magique pour tout européen que la destinée fait tomber entre les mains de ces farouches montagnards* »².

On le constate d'emblée. Les motivations inhérentes au rêve colonial affichées ostensiblement par Moulièras, n'enlèvent en rien aux qualités de savant et d'érudit de l'auteur de *Le Maroc Inconnu*, ni à ses scrupules liminaires de mettre en surface, le plus objectivement possible, à la fois la configuration et les *modus operandi* du fonctionnement internes d'un univers ethno-social, difficile d'accès et imperméable au regard scrutateur de l'observateur étranger. La qualité scientifique de l'ouvrage, fruit d'une investigation minutieuse et serrée qui aura duré un peu plus de deux décennies, n'est pas en reste.

La fiabilité et le caractère fourni, série et détaillé des données collectées, la rectitude de la démarche méthodologique, la pertinence de la vision globale de la problématique, ont été reconnues et saluées en leur temps. La démarche, originelle et inédite, fera date et des émules dans les annales de l'ethnographie du Maghreb. Car si Moulièras a réussi à décrypter d'une façon exhaustive et soigneusement fouillée les populations, les mœurs, les rituels d'une large portion du Maroc septentrional, allant du Rif au pays Jbala, c'est par le truchement exclusif d'un commis-voyageur, une sorte de « double » de l'auteur par le biais de qui ce long, cahoteux mais riche et dense itinéraire, exotique et périlleux, sera balisé à profusion, pour le grand bonheur des cohortes d'ethnologues à venir, et des éclaireurs d'une armée coloniale bientôt en marche.

Ce faisant, le témoignage oral du *taleb* voyageur Sidi Moh'ammed ben Tayyeb, fait de récits et de comptes rendus pointilleux, recueilli au long de 22 années d'errance studieuse, constituera l'armature d'une enquête dont la paternité scientifique incombera normalement à Moulièras et qui ne sera livrée au public qu'après un long et patient travail de vérification et de corroboration des données initiales, à la faveur de témoignages complémentaires et du travail d'information, accompli ultérieurement in-situ par l'ethnologue lui-même.

¹ - Ceuta et Melilla.

² - *Op.cit*, p.35.

« [...].Commença pour Moh’ammed ben Tayyéb cette vie d’étudiant vagabond, errant à travers l’immense étendue du Maroc qu’il parcourut dans tous les sens, pendant vingt-deux ans, couchant et mangeant dans les mosquées avec les autres étudiants[...].Grâce à sa parfaite connaissance du seul dialecte kabyle de Bougie, il sera reçu comme un frère dans le Rif, pays sauvage absolument inconnu qu’il pourra explorer pas à pas, à son aise, et nous en donner la seule description qui existe. Grâce à l’arabe et au berbère, il s’enfoncera jusqu’au cœur des Braber. Là où jamais étranger n’a mis le pied »¹

La formule ainsi énoncée du voyage par procuration est certes aléatoire, mais combien commode et économique en matière de prise de risques. En cas de réussite, le travail de « cueillette » peut s’avérer, pour les scientifiques, comme un pis-aller de transfert de connaissances orales vers une posture scripturale dépouillée au préalable, et, autant que faire se peut, de toute possibilité d’interprétation subjective, une propédeutique susceptible d’augurer de nouveaux horizons d’attente. Car les enjeux symboliques et stratégiques sont à la hauteur du défi scientifique lancé par Moulières et des risques encourus. L’apôtre de la colonisation du Maroc sait l’importance d’une future prise de contrôle du littoral méditerranéen jouxtant les contreforts du Rif. Elle doublerait la voie d’accès maritime de la ville du Détriot jusqu’à Oran et Alger. Parallèlement, la maîtrise du verrou que représente le col de Taza permettra de sécuriser une large zone tampon contigüe à la frontière orientale de l’Algérie française permettant l’exercice du droit de suite envers les forces éventuellement rebelles. Dans les deux cas, ce sont deux échantillons majoritaires de ces Brabers qui seront potentiellement soumis, ou du moins mis hors d’état de nuire. Encore faut-t-il se garder d’insulter l’avenir, en songeant à l’éventualité d’une issue aussi extrême. Les atomes crochus avérés entre indigènes de Kabylie et français de souche n’augurent-ils point de réelles perspectives de fraternisation et de co-citoyenneté ?

Malheureusement, pour avoir eu vent du voyage d’exploration du vicomte de Foucauld, et accessoirement celui de Paul Schnell, auteur d’un *Atlas marocain*, publié en Allemagne en 1892 (et traduit en Français en 1898), Moulières sait, de science certaine, que toute tentative d’escapade dans le Rif, contrée hermétique et hostile, lui est formellement interdite.

1-*Op.cit*, p.10.

Voyager dans le pays Djebala lui est, de la même façon, fortement déconseillé eu égard aux possibles démêlées avec la horde récalcitrante des Riatas qui terrorise et le voisinage tribal immédiat et les visiteurs imprudents venant de l'Oranie, de Tlemcen ou d'Oujda, toutes, peu éloignées de leur fief de Taza.

Devant l'urgence de la mise en route d'un projet d'étude de cette envergure, le recours au voyage « par procuration » s'avère une issue à moindre risque. Pour peu qu'il maîtrise la langue arabe, et occasionnellement le Berbère et les dialectes usuels, qu'il respecte scrupuleusement, l'observance du rituel religieux, qu'il revendique un statut d'étudiant en sciences liturgiques, et qu'il voyage et vive, un tant soit peu à la spartiate, un « concitoyen » indigène, est à même de tenter l'aventure.

C'est ainsi que Moulièras jette son dévolu sur le taleb Moh'ammed, coopté, en tant que personne-ressource sur recommandation de l'entourage de l'écrivain. Le récipiendaire dont les aspirations intimes répondent en écho aux desideratas de Moulièras va bénéficier d'une prise de parole, attentive et rétribuée qui va durer presque une année, période tout aussi studieuse, voire stoïque, pour Moulièras, tout à la qualité de patience de son écoute et à la rigueur de ses prises de notes. Moha'mmed ben Tayyèb est une sorte de pieux arpenteur du savoir, antichrétien, au départ, mais qui se défroque en se livrant à son « confesseur »/mentor qu'il croit être musulman et pratiquant.

Les entretiens achevés, l'informateur s'est vu confier une mission de « vérification » de certaines données consignées mais qui nécessitent moult éclaircissements. C'est ainsi que Ben Tayyèb reprend son bâton de pèlerin pour revisiter un autre pan de ce Maroc inconnu, à la demande pressante d'un Moulièras, impétueux et désireux de compléter son enquête et éclaircir des zones d'ombre que l'Empire des Chérif verrouille au passage des étrangers. Ben Tayyèb acquiesce incontinent au vœu de son mandataire. Le second périple va durer presque une année du 30 janvier à fin novembre 1895 et conduire le voyageur, entre-temps perdu de vue, de Tanger à Mogador, en passant par Dar el Beida, et Marrakech. Lorsqu'il frappe à la porte de son amphitryon, celui-ci constate que « *ses onze mois de courses incessantes à travers les neiges de l'Atlas et sous les feux sahariens, avaient bruni sa face expressive de Christ, ordinairement très pâle.* »¹. En vérité, Ben Tayyèb est un vétéran du voyage à risques, tant il est paré

¹ -Moulièras, *Le Maroc inconnu*, t. II, p.2.

d'une créance/ couverture étudiante imparable et digne d'un «transfuge» du renseignement scientifique, en somme, et qui s'inspire du précepte édicté par le prophète Mahomet : « *Cultivez l'habitus d'acquérir la science jusqu'en Chine !* ». En donnant acte à cette profession de foi dont la tradition musulmane a consacré la permanence et la durabilité (« *Exercez-vous à acquérir le savoir du landau à la sépulture* »), Moulières, férus de lecture des grands exégètes de l'Islam maghrébin, abonde en éclaircissements sur cet aspect méconnu -mais combien lumineux et présentement utile -d'une architecture académique porteuse, ancrée dans un espace jugé désormais sujet à l'enfermement le plus abyssal :

« *Il est d'usage, chez les Musulmans de l'Afrique du Nord, notamment chez les Marocains, de faire voyager le jeune homme qui veut s'instruire. Il change de maître, rarement de méthode, et il s'imagine être un polymathe distingué parce qu'il a suivi les leçons de plusieurs professeurs plus ou moins érudits eux-mêmes. Une autre raison détermine aussi l'écolier à s'expatrier : logement, nourriture, enseignement, vêtements, tout est gratuit dans les mosquées étrangères. Comment résister à tant d'appâts ?* »¹

La sacralité du savoir et de son apprentissage inscrit dans une durée respectable laisse entrevoir un atout supplémentaire qui n'a pas manqué à l'attention perspicace de Moulières et qui *in fine* sert son projet. L'ambition d'étudier est, en soi, un sésame qui transcende les clivages transfrontaliers : « *Le taleb a encore un autre avantage, inappréciable celui-là au Maroc : Il lui est permis de passer de son pays dans un autre ; en un mot, de voyager dans le but de se procurer la science. Le h'oubban (l'ignorant) ne le peut pas ; il reste confiné toute sa vie dans son hameau, allant tout au plus au marché de sa tribu ...*

² »

Pris en charge par la communauté, selon le principe de la rotation solidaire de l'offre de services domestiques, l'étudiant est assuré du bénéfice gracieux du gîte et du couvert tout au long de son séjour d'études : « *L'écolier étranger est logé dans une des chambrettes attenantes à la mosquée : chaque cellule peut contenir cinq ou six élèves. Le mobilier est simple : des nattes par terre, quelques étagères pour les livres et les vêtements.* ». Moh'ammed ben Tayyèb, va devoir évoluer, bon gré, mal gré, balloté de bourg en bourg, en terre des Jballa et du Rif, deux décennies durant, menant à bien son cursus académique, tout en s'acquittant de sa

¹- *Ibid.*, p.9.

² -*Ibid.*,

tâche officieuse de comptable des us et coutumes de ses hôtes, selon les consignes de son docte commanditaire :

« Le matin, le réveil a lieu de bonne heure. Avant le lever du soleil, tous les étudiants vont faire leurs ablutions à la source voisine ou dans les piscines de la mosquée, et ils prient en commun. Dès que le jour paraît, la h'arira (bouillie de semoule à l'ail et au piment) est apportée toute chaude par les habitants du village. Elle est dévorée en un clin d'œil au moyen d'une unique cuiller, que l'on se passe à tour de rôle. Après ce premier repas, tous les élèves domiciliés dans la localité arrivent et se mêlent à leurs condisciples étrangers »¹.

L'apprentissage -par cœur- prend le relais à une cadence effrénée et s'accommode des méthodes pédagogiques fortement directives qui n'ont pas changé d'un iota depuis des temps immémoriaux et qui laissent peu de place à l'interactivité didactique. Car le magistère est d'abord une forme hiérarchisée et immuable d'exercice de pouvoir induisant respect absolu du droit d'aînesse et de préséance :

« Chacun prend sa planchette, efface les versets du Coran appris la veille, en écrit de nouveaux. Les plus avancés écrivent de mémoire ; les commençants se font dicter par les anciens, qui deviennent ainsi leurs mentors, et auxquels ils sont tenus de rendre certains services [...]. Dès que les planchettes sont couvertes de caractères arabes, des cris assourdissants éclatent, les leçons sont apprises en braillant. Il est onze heures, les cris cessent, les planchettes sont déposées à la porte du magister. Après la collation et la prière du dhouhour (midi), la classe recommence pour finir à quatre heures, moment de la prière d'el-âcer. A 4 heures ¼, récréation jusqu'au coucher du soleil (el-mag'reb) »².

Ce suprême effort neuronal, entrepris individuellement et en commun, dans un brouhaha à crever les tympans et une promiscuité quasi-fusionnelle, qui est le lot quotidien de la classe, cède le pas à une activité autrement plus impérieuse quoique motivante qui occupe les soirées conviviales des collégiens expatriés :

« Après la prière d'el-mag'reb, les écoliers étrangers se répandent dans le village pour mendier leur souper de porte en porte. Quand

¹ - *Ibid.*, p.9.

² - *Ibid.*, p.10.

la tournée a été fructueuse, et elle l'est souvent, ils s'en retournent à la mosquée, chargés d'assiettes de kouscous, de viande cuite, courges, raisins secs, figues, beurre, miel, pain, etc. Le dîner du soir est le seul repas de la journée, une véritable bombance, attendue patiemment depuis l'aurore. Cependant, avant de se mettre à table, on ne mange jamais sans faire la prière d'el-âcha, qui a lieu une heure et demie environ après la tombée de la nuit. Ce devoir accompli, toutes les victuailles sont placées sur une grande natte ; les écoliers s'accroupissent en cercle, prononcent le bismi Llah (au nom de Dieu), et attaquent les plats qui leur plaisent avec les doigts, l'usage de la cuiller et de la fourchette étant peu apprécié par l'immense majorité des Marocains. Après souper, chacun fait ce que bon lui semble ; les uns étudient à la lueur douteuse des lampes à huile, de ces petits appareils ronds ou ovales, en terre cuite, se rapprochant beaucoup de cet outil de l'antiquité gréco-romaine ; les autres se racontent des histoires ; ceux-ci raccommodent leurs vêtements ; ceux-là dorment tout habillés, sans se soucier du bruit qui se fait autour d'eux. »¹

Moh'ammed ben Tayyèb n'échappera point à l'emprise de ce cercle vicieux, tout au long de ses déambulations en quête de science coranique et de savoir. A chaque halte, c'est le même manège, la même procédure de cooptation. Il s'oriente vers la medersa, se présente au maître et obtient automatiquement de lui la *retba*, c'est-à-dire l'autorisation de suivre ses leçons et la faveur d'être nourri et logé à titre gracieux dans le cénacle de l'apprentissage intensif des sciences de la religion avec les autres étudiants étrangers. Plus tard, il sera d'autant mieux accueilli ès-qualité en pays Jeballa que cette contrée montagnarde et arabophone se targue d'une renommée incontestée en matière de qualité de l'enseignement qui y est dispensé et de l'engouement de ses djemââs à promouvoir et à encourager l'éclosion des compétences de alem et de jurisconsultes. Moulières reconnaît volontiers, au passage, l'ancrage de cette vocation régionale de vivier de l'érudition théologique scolaire. Il n'en demeure pas moins sceptique quant à la qualité et à la rationalité de cet enseignement défini comme, plutôt scolaire qui rappellerait le formalisme traditionaliste et logomachique des séminaires du Moyen-Age en Europe. Moulières se sert de l'arme du persiflage pour présenter

¹ -*Ibid.*,

ces oratoires faisant office d'écoles que, pour peu, il qualifierait de survivances des scolasticats médiévaux, temples de l'obscurantisme, incrustées loin des villes marocaines¹ :

« Les Djebala, ont, en dehors des grands centres marocains, le monopole de la science, mais quelle science ! Leurs écoles les plus vantées donnent tout au plus un enseignement secondaire tronqué ; elles sont certainement inférieures à nos universités du Moyen Age. On est sacré t'aleb (étudiant), et même âlem (savant), des qu'on sait le Coran, avec quelques bribes de grammaire et de jurisprudence. Quant aux sciences de l'esprit, la littérature, la philosophie, la physique, l'astronomie, les mathématiques, l'histoire, la géographie, les langues vivantes, comment pourraient-elles être connues dans un pays qui a horreur de toute clarté nouvelle venant des Chrétiens ? »²

Voilà Moh'ammed ben Tayyèb, appelé tantôt le « *derviche* », ou le « *pèlerin* », installé dans un nouveau cadre de vie de « *studieuse errance* ». Il s'y acclimate semble-t-il avec aisance nonobstant les embûches, l'apprehension de l'inconnu et les mauvaises fortunes rencontrées au gré de ses pérégrinations en pays siba. Mais l'on ne peut que rester sceptique quant à ses motivations déclarées. Est-il un adepte sincère et résolu du précepte musulman qui invite le croyant à « *chercher la science jusqu'en Chine* »? Adhère-il au projet de Moulières en adoptant le profil du disciple soumis, corps et âme, à son maître, voire du colonisé face au colonisateur ? A-t-il des tendances innées d'aventurier « *illuminé* », affilié à ces « *hadawas* » dont la secrète confrérie sillonne le Maghreb en quête d'une sublime et extatique approche du Divin ?

Nul mieux qu'Edmond Doutté, fervent commentateur et contemporain de Moulières, n'a brossé un portait en demi-teinte de cet informateur énigmatique et hors-norme qui acquerra bien des suffrages auprès des arabisants français abasourdis et admiratifs devant la richesse et l'extrême fiabilité de ses indications dûment corroborées auprès des multiples sources disponibles et des enquêtes

¹ - Ce jugement peu amène porté sur le système éducatif musulman servira à Moulières d'argument de fond pour justifier son plaidoyer pour la mise en place d'une réforme systématique de l'enseignement traditionnel en Algérie coloniale dans le sens d'une « francisation » de ses structures qualifiées d'obsoletées et de stériles.

² - *Op.cit*, p.9.

ultérieures. Vérification faite, aucun des Marocains consultés ne s'est trouvé avoir l'ampleur de connaissances du derviche :

« Cet étrange pèlerin est vraiment déconcertant par l'étendue de sa mémoire. Quel est le mobile qui le pousse à ce perpétuel vagabondage ? Quel étrange besoin de déplacement le tourmente sans cesse ? Est-ce le désir d'étudier qui le fait ainsi errer de zaouïa en zaouïa, la retba, c'est-à-dire le logement gratuit, plus la nourriture que les étudiants ont coutume d'aller, le soir, mendier aux portes du village en disant : maârouf lillah, autrement dit : « Un bienfait pour l'amour de Dieu » ? N'est-ce point aussi sa gourmandise et le désir de prendre part aux plantureuses ouaâdas (fêtes de charité en l'honneur d'un saint, et repas qui l'accompagne) que de pieux pèlerins offrent à chaque instant aux marabouts et auxquelles naturellement les étudiants sont toujours invités ? »¹.

Ni l'attrait d'une carrière aléatoire d'« éternel étudiant », ni celui de la gastronomie, ou le coconnage douillet, exotique et transhumant ne peuvent, à eux seuls, expliquer l'évolution de cet étrange arpenteur des chemins tortueux et malaisés du savoir. D'autres facteurs psychologiques entrent en jeu. Edmond Doutté, encore lui, croit pouvoir déceler de secrètes lubies inhérentes à un caractère instable chez le personnage de Moh'ammed ben Tayyèb à la scolastique indécise et plutôt versatile. Car il change fréquemment de statut au gré des conjonctures :

« Tantôt il est étudiant, tantôt il est maître d'école, comme cela lui arriva dans la tribu d'Es-Sah'el, fort mauvais instituteur du reste, l'esprit trop rêveur et trop mobile pour s'astreindre à une pédagogie sérieuse. Son air illuminé, qui le fait de suite reconnaître pour une créature favorisée de Dieu, le protège contre toutes les malveillances, et ses guenilles lui servent de passeport à travers les tribus les plus redoutées. Chose curieuse, cette vie nomade lui plaît ; il n'aspire à aucun emploi. Il ne profite point, comme font habituellement ses coreligionnaires, de ses relations avec des

¹-Doutté, Edmond, *Les Djebala du Maroc, d'après les travaux de M. Auguste Moulières*, Extrait du Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran, 22è.année, tome XIX, fascicule LXXX, avril à juin 1899, L. Fouque éditeur, Oran.

fonctionnaires européens pour demander « une place » [...] il est et veut rester saïh, c'est-à-dire voyageur dévot et mendiant ; nous ne connaissons pas de désintérêt plus rare parmi ses coreligionnaires. »¹

Moulières ne se fait pas faute de relever, après de savants et judicieux recoupements, quelques inexactitudes dans les indications toponymiques et les appréciations ethnographiques dans le propos de son informateur attitré. Elles se justifient, à l'occasion, par des défaillances, toutes mineures, de mémoire, bien entendu. Mais elles sont dues généralement, non à la fidélité de restitution du corpus recueilli mais à la «fâcheuse» tendance des personnes-ressources autochtones de mêler allègrement légende populaire -assumée comme vérité immanente- et réalité objective. La posture inverse est aussi vraie. Moulières avouera que certains matériaux rapportés par Ben Tayyèb lui ont permis de corriger des assertions et des données statistiques mises en avant par des savants et des historiens aussi illustres qu'Ibn Khaldoun. Cependant cet amas fabuleux de renseignements apportés dans l'escarcelle de Moulières satisferont à souhait le chercheur qui ne dévie nullement de son objectif initial : construire, pierre par pierre, une monographie tout aussi complète qu'exhaustive de cette *terra incognita* que sont le Rif et le Pays Djeballa, réaliser un balayage systématique de ce Maroc septentrional pour en dénier le contenu et la substance aux futurs bâtisseurs de l'œuvre coloniale dans l'empire du Chérif :

« La description du Maroc, que je commence aujourd'hui par la publication de ce premier volume, a été faite d'après des observations directes, sans le secours des livres. N'ayant mis aucun auteur à contribution, je n'ai à citer personne. Tous les renseignements que je donne sont inédits, absolument nouveaux. Je les dois, comme je l'ai dit, à des voyageurs musulmans, qui, me prenant pour un des leurs coreligionnaires, ne m'ont rien caché. Que ce travail profite à la France ; s'il lui est utile, ce sera ma plus belle récompense. »²

Plateforme géo-socio-politique atypique et hermétique à étudier à fond et à modéliser en vue des investigations différencées ou en gestation. En quoi consiste, en gros, ce travail de balayage radioscopique et pluridisciplinaire de la presque seule

¹ -Doutté, *op.cit*, p.4.

² -Moulières, *op.cit*, p.17.

et unique portion du territoire marocain, non encore explorée, après que Charles de Foucauld eut à loisir de découvrir- et à en vulgariser le rendu de la configuration géographique- la chaîne de l'Atlas et l'immense périmètre présaharien de la vallée du Draa ? Du reste, dans sa synthèse finale, Moulières, s'appuyant sur la lecture de *Reconnaissance au Maroc*, des témoignages -même parcellaires- de ses devanciers et des œuvres maîtresses d'érudits du Maghreb, ira jusqu'à conclure que des points de suture se manifestent entre les différentes composantes d'une même communauté régionale à l'exemple du Rif ou des Jballa ou d'un même tissu culturel (La culture berbère ou la culture arabe du Maghreb), parfois d'un même ensemble (Le Maghreb, le sud de la Méditerranée ou l'Afrique au-dessus du Sahara, allant du Maroc au Soudan, point de chute et aire de recrutement de la Garde Noire des dynasties successives ayant régné sur le Maghreb Al Aqsa).

Le corpus oral recueilli par Moh'ammed ben Tayyèb et soumis à une analyse taxinomique rigoureuse de la part de Moulières est largement encyclopédique et s'inscrit sur le socle de plusieurs registres qui s'articulent selon une logique interne intégrée et pragmatique. L'inventaire narratif suit un tracé modulé : les récits historiques ou étiologiques, sont fondés sur des récapitulations d'événements saillants et avérés et une prise directe sur le réel inhérent à la structure morphologique de l'espace orographique de nature à l'état brut. Sur ces pages d'histoire et de géographie, se greffent, par intermittences, la relation colorée de mythes ancrés dans l'inconscient collectif des autochtones, des légendes, des contes, le descriptif de rituels païens ou approchant de l'orthodoxie liturgique et qui font florès dans les zones enclavées. Les descriptions d'ordre anthropologique sont fécondes et attestent d'une vision riche des pratiques culturelles intertribales et interrégionales et constituent autant de chaînons d'un fond documentaire à la portée des évaluations d'experts.

Sur le plan méthodologique, Moulières a pris le soin de transcrire phonétiquement le corpus de son informateur avant de le traduire intégralement en Français. Pour sa part, la transcription en arabe du registre onomastique, des toponymes et des versets coraniques concourent à une lisibilité technique de l'ouvrage par les initiés.

Il est à noter, à ce sujet, que le facteur de réécriture, conjugué à l'effet de la dynamique interne des textes transcrits et traduits en français, fait basculer le texte originel de l'oralité première à l'écriture seconde. Le texte réécrit garderait, malgré

tout, par le biais des marques linguistiques et énonciatives de l'oralité sous-jacente, sa valeur initiale d'archive culturelle au sens que lui donne Michel Foucault¹.

Cette visibilité est censée, dans l'esprit de l'auteur, s'attirer les suffrages d'une intelligentsia métropolitaine dont il ne manquera pas de battre souverainement le rappel. En effet, dans une lettre adressée à René Basset, alors directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger, Moulières présente, non sans une pointe prononcée d'ego, son ouvrage - qu'il range dans le champ de la sociologie- en des termes qui se revendiquent de son militantisme aux accents chauvins :

« Perdu dans un coin du littoral de l'antique Berbérie, confondu dans la foule des ombres en burnous qui circulent autour de nous, statues vivantes et parlantes que nous coudoyons sans chercher à les connaître, votre vieil ami ne s'est pas laissé effrayer par l'incroyable labeur que présentera toujours le plus rudimentaire des travaux de psychologie sociale quand on voudra l'exécuter sur des êtres aussi méfiants, aussi énigmatiques que nos voisins du Nord-Ouest Africain. C'est une partie de leurs pensées et de leur existence journalière. C'est une nouvelle et importante province de leur territoire que je livre encore aujourd'hui à la curiosité européenne. »²

Tout à ses vaticinations lyriques s'agissant de la possession prochaine -échéance pour lui désormais acquise- du Maroc, Moulières place son ouvrage sur la voie du réalisme et de l'action volontariste et partant, se démarque d'un Loti au regard utopique et d'un onirisme passif et obsolète dont il va à contre-courant : « *Il y a de l'autre côté de la frontière oranaise des millions d'hommes à éclairer, une grande contrée à mettre en valeur. Je souhaite que mon pays ne l'oublie pas. Si ce deuxième volume-ajoute-t-il en substance dans son courrier-pouvait nous arracher un moment à notre extase hypnotisante de l'Orient, s'il pouvait nous forcer à tourner nos regards vers l'Occident, vers ce Maroc inconnu que sa situation géographique appelle au plus bel avenir que l'on puisse concevoir [...]* »³ et de rebondir sur les Djeballa qu'il se targue de livrer, tel un trophée engageant, sur la place publique :

¹ - Foucault, Michel, *L'archéologie du savoir*, Editions Gallimard, 1969, pp.169- 170.

² - Moulières, t. II, *op.cit*, p.VII.

³ -*Ibid.*,

« En dépit de ce qui a été dit cent fois, répété et redit, le Maroc n'est pas l'immense et noir sépulcre que l'on croyait. Qu'on se rassure ; nous n'allons pas dépecer un cadavre. Nous allons, ce qui est infiniment plus beau, voir vibrer un peuple plein de sève et de vie, nous allons parcourir la Province des Djeballa, vrai fragment de l'Europe qui s'est échoué sur la rive africaine ; nous allons explorer l'un des derniers, l'un des plus riches, l'un des plus vivaces refuge d'un Peuple qui se sent traqué et qui se défend, le camp retranché d'une Famille de moines fanatiques, jouisseurs et guerriers, Famille si étrange, si irréductible en apparence qu'on serait tenté de la classer parmi les humanités extra-terrestres tant elle oppose de force de résistance et d'inertie à la pression séculaire et calculée de l'Europe gourmande et jalouse. »¹

Il est intéressant, à plus d'un égard, de saisir entre les lignes la portée idéologique du contenu de ce fragment épistolaire plein d'ambiguïtés signifiantes et de non-dits ; lettre qui, soit dit en passant, porte les germes d'un véritable « manifeste » pour la littérature coloniale en gestation. Les clins d'œil, en forme de démentis cinglants des regards d'« exotes » désabusés et pessimistes de Charmes, Chevrillon et, à l'occasion, de Loti, sont perceptibles au lecteur averti. Tandis que la filiation avec Foucauld qui se ressource dans des impératifs scientifiques et ouvertement colonialistes, est clairement établie quoique sensiblement nuancée. Moulières s'inspire visiblement de la théorie « latiniste » de Louis Bertrand, concernant l'origine ethnique des Berbères, pour éluder toute hypothèse d'incompatibilité culturelle entre une majorité de la population marocaine et l'Europe -nonobstant l'opposition des mœurs- et, partant, induire la légitimité d'une intervention coloniale au Maroc. Certes l'entreprise ne sera pas chose aisée vu l'hostilité des indigènes vis-à-vis des étrangers et leur franche rébellion contre toute manifestation de la civilisation occidentale.

Dans ce même ordre d'idées, il y a lieu de craindre les risques d'une confrontation armée aux terribles conséquences. C'est au prix d'une victoire à la Pyrrhus que l'on pourra envisager une pénétration du territoire jaloux de son indépendance. Car, contrairement à ses devanciers -notamment Charmes et Chevrillon- qui ont cru percevoir des signes de «couardise» du soldat marocain, Moulières reconnaît l'audace, la bravoure et la férocité de l'armée indigène au

¹ - *Id.*,

combat. Il n'en a pour preuve que sa résistance victorieuse, à des périodes récurrentes de l'histoire, face aux tentatives d'occupation de ses rivages et de ses ports, tour à tour, par les Espagnols et les Portugais. Mais il semble différer la question épiqueuse, qui concerne les militaires français, en l'occurrence, comment parvenir à assujettir et à administrer le Grand Rif, terre en dissidence ? « *Le Rif n'a jamais été soumis. Il fait partie de cet immense es-siba « pays abandonné » (par le sultan), pays où l'on erre librement, qui occupe les quatre cinquième du Maroc.* »¹. A contrario, le regard sombre et ténébreux qui affecte la vision « triangulariste » de Charmes, Loti et Chevillon ainsi que l'omniprésence de cette oppressante impression de finitude et de cet environnement gangrénié par la vulgarisation de la mort enveloppant l'espace de l'empire Chérifien, s'évanouit paradoxalement chez Moulières.

La vivacité de son regard, son optimisme débordant quant aux promesses des lueurs de clarté vivifiante que dégage le firmament marocain, n'a d'égal que son enthousiasme à l'idée d'une appropriation /spoliation prochaine de ce pays par la France. « *La terre est un paon ; le Maroc en est la queue* »², ce proverbe arabe, repris en exorde, en pleine page 3 du premier tome de *Le Maroc Inconnu*, en dit long sur l'attrait viscéral que le Maroc exerce sur Moulières. La force et la puissance de cet engouement qui motive Moulières dans sa quête de découverte, trouvent leur source au nom de l'intérêt national et patriotique. Moulières, en savant patenté au service de l'Impérialisme, est clair, voire clairvoyant, dans sa manière de résoudre « *la question marocaine* »- cheval de bataille des cercles diplomatique européens- en se substituant aux politiques, en privilégiant le champ de la conquête symbolique. « *Notre pays est appelé à succéder aux Arabes* »³. Fort de cette appropriation de la thèse « latiniste » -et qui suppose que les Berbères, opprimés, ont de tout temps résisté à l'occupation arabe-, Moulières revendique la primauté de la France dans l'annexion du Maroc. Autrement dit, ni l'Espagne ni l'Allemagne n'ont le droit d'occuper le Maroc, les Français sont le suivant maillon dans la colonisation infinie de l'Afrique du nord. Tout comme Foucauld, Moulières ne démord point de son intime conviction de l'adhésion des Berbères à voir leur devenir s'agréger sur la métropole, et -pourquoi pas- s'assimiler progressivement à sa dominante démographique.

¹ -Moulières, t.II, *op.cit*, p.47.

² -Ibid., p.146.

³ -Moulières, t.I, *op.cit*, p.29.

Ce facteur d’aliénisme psychologique s’inscrit en faux contre toute intention des Berbères à vouloir repousser la protection de l’Hexagone. Il fonde également sa conviction que l’Angleterre ou l’Allemagne auront beau parler haut, aller même jusqu’à simuler des bruits de bottes, elles ne recourront pas à s’immiscer dans un terrain hostile et peu perméable à la culture anglo-saxonne ou germanique. En somme, Moulièras est persuadé que « *Les Marocains optent pour la France, qui, bien conseillée, pourrait avoir ce beau pays sans verser une goutte de sang* » et, précautionneux, de reformuler cette assertion sous forme d’un vœu : « *Si l’insondable destinée condamne un jour un pays de toutes les libertés à passer sous le joug étranger, souhaitons-lui d’être gouverné par la France, car notre Patrie, toujours douce envers ses sujets musulmans, les a constamment bien traités, mieux certainement qu’ils ne le sont dans les contrées où règnent d’autres Nations européennes* »¹. C’est pourquoi la venue imminente des Français est opportunément légitime. D’autant qu’il ne faut pas ignorer que les armes perfectionnées se répandent, de plus en plus, au Maroc et que cet état de choses créera des obstacles sérieux à la puissance qui la première sera obligée, pour maintenir l’ordre, de pénétrer dans cette contrée. Moulièras croit que la France est la mieux habilitée à entreprendre, au besoin, cette action d’envergure de police. Edmond Doutté, en ardent avocat des thèses de Moulièras, fait automatiquement sienne cette profession de foi inébranlable plaident pour l’affirmation de la présence métropolitaine quant à une prise en mains exclusive de « *la question marocaine* » par les lobbies colonialistes de l’Hexagone :

« *Tout nous désigne pour cela : notre frontière commune avec l’empire des Chérifs, le fait que nous gouvernons déjà tous les musulmans de l’Est de l’Afrique Mineure, l’expérience que nous y avons chèrement acquise, l’hospitalité que chaque jour nous offrons aux milliers de Marocains qui viennent gagner leur pain ici, la nécessité de ne pas voir perpétuellement notre frontière troublée par des désordres que l’impuissant sultan n’est pas capable de réprimer, la préférence marquée enfin que les Marocains montrent pour la domination française à l’exclusion de celle des autres peuples européens.* »²

¹ -Moulièras, t.I, *op.cit*, p.198.

²-Doutté, *op.cit*, p.39.

La toponymie des Djebala a reçu des correctifs substantiels depuis le début du XXe siècle à la faveur du mouvement de réaménagement du territoire national, et à la substitution progressive du découpage tribal par une structure administrative plus moderne et rationnalisée. Du coup, la notion des Djeballa est aujourd’hui atomisée et diluée dans un ensemble régional intégré certes, sur le plan des survivances culturelles, mais divisé en plusieurs entités, ou provinces plus ou moins autonomes quoique toujours interdépendantes économiquement. La mémoire géographique de Moulières retient, en revanche, une définition plus générique, fondée sur la localisation des tribus et leur interconnexion au sein d'un tissu territorial élargi et dont les contours sont difficiles à délimiter. Edmond Doutté récapitule la foisonnante cartographie établie de mémoire par Moulières :

*« Les limites de la contrée désignée sous le nom de Djebala sont différemment entendues par les Marocains eux-mêmes. Il y a les Djebala (*sensu stricto*) s'étendant entre le Rif et le Tell marocain et s'arrêtant aux plaines de la province d'El K'çar (Alcazar) ; il y a les Djebala (*Largo sensu*) s'étendant jusqu'à l'océan Atlantique et comprenant la région de Tanger, d'El K'çar, d'Azila(Arzile) et d'El Araïche(Larache).C'est dans ce dernier sens que les entend l'auteur, sans prétendre d'ailleurs aucunement donner à cette expression un sens géographique. Au nord, ils sont bordés par le Rif, puis par la mer à partir de R'mara, où la marée se fait déjà assez fortement sentir. »¹*

Le voyage, par procuration, de Moulières dans le Maroc septentrional, s'il s'inscrit dans la droite ligne d'une longue filiation, marque, toutefois, une étape importante dans l'histoire des représentations du Maroc en France : c'est à la fois la fin d'une période et le début d'une autre.

Il est entendu que *Le Maroc Inconnu*, dans ses deux tomes, le premier consacré au Rif et le second au pays Djebala, est une œuvre anthropologique de premier plan qui surplombe /enjambe d'une manière transversale et systémique, le champ alors innovant et porteur des sciences humaines en plein épanouissement sur le fronton de l'épistémè occidentale, et embrasse toutes les strates de la vie quotidienne des populations enclavées au flanc des contreforts du Nord-est du Maroc. De l'avis unanime des tenants de la société savante, la moisson des

¹ -*Ibid.*, p.4.

données récoltées est considérable et la reconstitution du microcosme social d'une fiabilité à toute épreuve. Le chapelet d'informations recueillies, extensible à l'infini, est néanmoins classé dans un répertoire que Moulières énumère, dans un encadré publicitaire, à la manière d'un apothicaire qui fait la réclame de sa marchandise :

« *22 ans d'explorations dans cette contrée mystérieuse, de 1872 à 1893.*

IMPORTANTES REVELATIONS de voyageurs musulmans sur le pays, les habitants, les mœurs, coutumes, usages ; industries commerciales, agricoles, manufacturières ; richesses minérales, forestières, pastorales ; population, forces militaires, administration, langues, races, etc. »¹

A la suite d'El Mostafa Chadli, nous proposerons ce classement typologique pour clarifier le dispositif de la distribution thématique, et des centres d'intérêt, tels qu'ils ressortent du déroulé de la longue et patiente enquête de Moulières :

-Configuration géographique (en provinces et en régions)

-distribution tribale et clanique

-regroupement de toutes les données disponibles sur la tribu (informations linguistiques, religieuses, culturelles et ethnologiques en plus de la collecte de récits populaires, de biographies de personnages connus ou de familles importantes, d'événements ayant marqué la tribu...)

-présentation d'un bilan puis élaboration des premières conclusions relatives à la région étudiée et à la manière de l'intégrer dans la sphère d'influence française.²

En fait, ce récit ethnographique s'apparente à un travail prétendument greffé sur le socle du champ scientifique comme le premier travail complet (encyclopédique) sur le Rif et les Djeballa. Dans cette perspective -nous l'avons vu- l'auteur opte pour une approche taxinomique linéaire et spécifique : il passe au crible de la description les provinces, l'une après l'autre, à celle des ethnies. Le regard est ethnologique, totalisant et se veut apolitique : « *Je voudrais laisser de côté toute considération politique dans un ouvrage purement scientifique comme celui-ci.*»³ Moulières n'a de cesse d'insister sur la « *valeur scientifique* »¹ que

¹ -Sous -titre de *Le Maroc Inconnu, op.cit.*

² -Chadli, *op.cit*, p.40.

³ - Moulières, t. II, *op.cit*, p.36.

recèle son ouvrage. En réalité, le récit est un itinéraire d'un voyageur versaïtile, énumérant, en comptable scrupuleux, détail après détail, préjugé après préjugé autour d'une ethnie inconnue occupant une région vierge pour l'armée française. Il s'inscrit pleinement dans cette « *tradition française -en tant qu'Occident (monde civilisé) ayant tous les droits de regarder (juger) les territoires barbares.* »²

Hormis cette inscription sur les fondements d'un anthropocentrisme ambiant en Europe, l'on est en droit de s'interroger sur le degré de finalisation, tout ou moins formelle, de son projet d'explorations continues (1872-1893) par Moulières. A-t-il, en effet, réussi à déceler-en totalité, ou en partie- la part de « mystère » tentaculaire qui enveloppe le 1/5^{ème} d'un Maroc *a fortiori* « *inconnu* » ? Quelle sémantique innovante et authentifiée a-t-il pu dégager de ce regard supposé initialement être celui d'un « sourd-muet », d'un « aveugle » qui navigue à vue ? Quel chapelet d'inconnues parvient-il à dissiper dans l'imaginaire européen ? Quelles images (sous forme de stéréotypes culturels) nous apporte-t-il du Rif et du pays Djeballa ? Autre question nodale, et non des moindres, que pose Hassan Banhakeia³ : « *De ses yeux nouveaux que dit Moulières-sinon de ses oreilles nouvelles d'un pays qu'on lui raconte (à l'indirect) ? Et ces yeux « très myopes »*⁴ de Moh'ammed ben Tayyèb « *l'homme providentiel* »⁵, ne peuvent-ils être que ceux d'Auguste lorsqu'il étaye son argumentaire sur un pari qu'il lance au lecteur dubitatif ? « *Ouvrez le livre, arrêtez le premier rifain venu, lettré ou ignorant, lisez-lui la partie concernant sa tribu, la région qu'il connaît. Sa réponse sera ma condamnation ou ma justification. Que de fois ai-je moi-même cette expérience !* »⁶

Eclectique à souhait, l'œuvre de Moulières porte en elle les principes pragmatiques de cette littérature coloniale qui va avoir le vent en poupe à l'aube du XXe siècle. Hybride, tâtonnante, protéiforme, touche-à-tout, se drapant commodément de «rationalité», et d' «empirisme », cette écriture s'arc-boute sur un socle définitionnel imprécis et opaque et s'assume davantage comme le réceptacle d'une vision psychologique et éthologique reflétant une démarche méthodologique morcelée et hétérogène. D'où la diversité des registres convoqués

¹ - Moulières, t, I, *op.cit*, p.199.

² -Banhakeia, Hassan, *Le voyage stéréo-poétique d'Auguste Moulières à travers le Rif, in revue « Tawiza », avril 2009*.

³ -*Ibid.*,

⁴- Moulières, t.I, p.12.

⁵ -*Ibid.*, p.199.

⁶ -*Ibid.*,

et l'interaction spéculative et -faussement- interdisciplinaire mise en avant. *Le Maroc inconnu* qui sème à tout vent, est, à cet égard, un bon exemple :

« *Il relève de la sociologie, de l'histoire et de la Science ! Moulières apparaît tel un encyclopédiste ; il change indistinctement de statut. Il est, en plus de voyageur, théologien, politologue, sociologue, ethnologue, psychologue, historien... Seulement, le ton de l'œuvre est colonialiste : il loue l'œuvre des Impérialistes, tout en raillant les manifestations « locales ».* »¹

L'approche ethnologique, lorsqu'elle transcende sa fonction descriptive, pour surfer sur les vagues de l'interprétation idéologique, est à géométrie variable, surtout quand il s'agit d'aborder la problématique des croyances et des pratiques religieuses. L'attitude de Moulières vis-à-vis du culte musulman, peut être érigée en modèle visant l'exemplarité. Loin de l'ambivalence d'un Foucauld qui, sans nier l'aura extatique de la spiritualité musulmane, lui dénie, en revanche, tout aiguillon de civilisation et de progrès, jusqu'à militer pour la cause d'une évangélisation totale de la population indigène en corollaire à l'entreprise de colonisation. L'auteur ne tombe pas, non plus, dans la diabolisation pure et simple d'un Islam crépusculaire, à l'origine de tous les maux d'une société décadente, tel qu'il est présenté par Charmes et Chevillon. Pour lui, cette religion a connu les mêmes schismes que les autres religions monothéistes : « *La doctrine de Mahomet n'a pas échappé, elle non plus, dans une certaine mesure, au travail de désagrégation contre lequel luttent désespérément les autres religions révélées* »². Lorsqu'il relève certains traits religieux des Djbala, Moulières constate que chez ces rudes populations, la mort est méprisée et la peur de l'au-delà ne les hante pas. En effet, le Djebeli pense que l'existence terrestre est mauvaise, que toute agitation est stérile, que l'homme est créé pour les joies futures. C'est, tout dit Moulières, « *un pessimisme terrestre et un optimiste céleste* »³. Le trait commun de leur religion, c'est comme dans tout le Maghreb, le culte des saints : pas un hameau qui n'ait son *ouali*. Pour les Djbala, le Saint le plus révéré est incontestablement Sidi Abdesselam ben Mechich en l'honneur de qui s'organisent des pélerinages monstres et à qui on rend un culte digne d'un dieu. »⁴

¹ -Bankaheia, *op.cit.*

² -Moulières, t.II, *op.cit*, p.160.

³ -Ibid., p.621.

⁴ -Ibid., p.171.

Moulières est beaucoup plus circonspect quant à l'étude de cette question de l'Islam dont il ne peut faire logiquement l'économie. A cet égard, il fait montre d'une position stratégique. Il est favorable à l'inclusion, en l'état, de l'appareil idéologique religieux dans le nouveau paradigme colonial dont on ambitionne l'édification. Vouloir entreprendre une politique d'évangélisation des sujets musulmans, serait la pire erreur à commettre. En cela, il s'oppose à de Foucauld et rejoint la position de Lyautey qui ne manquera point de lancer une véritable croisade contre la « curaille » pour qui « colonisation », dans l'esprit et la lettre, est synonyme de « christianisation ».

Cependant, dans l'immédiat, pourquoi ne pas instrumentaliser opportunément l'Islam dans cette œuvre de conquête ? La France a tous les atouts pour envisager une telle alternative. Instruite par son expérience en Algérie, où elle est forte, au lieu de dénigrer l'Islam, de tâcher d'en domestiquer les arcanes et d'en faire un auxiliaire précieux pour parachever son œuvre de pacification, la France gagnerait à faire de même au Maroc :

« Là-bas, au Maroc, notre diplomatie, à la tête de laquelle se trouvent des hommes profondément versés dans la connaissance de l'Islam, a tâche de nous préparer le terrain : d'ici nous pouvons aussi le préparer. A l'instar des poundite que l'Angleterre, dans l'Inde, emploie à explorer les pays peu connus qui avoisinent la péninsule, que n'instituons-nous aussi à Alger un corps d'explorateurs, de missionnaires musulmans qui, sillonnant le grand empire de l'ouest, nous rapporteraient les renseignements les plus précieux, et nous rendraient les plus grands services au triple point de vue scientifique, commercial et politique ? »¹

Sans se dire que le pari de la propagande est loin d'être gagné, Moulières donne crédit au pouvoir des clercs musulmans, ralliés à la cause de la France, à ramener leurs coreligionnaires hésitants ou franchement récalcitrants, à rentrer dans le giron d'une instance protectrice et qui, de surcroît, respecte la liberté des cultes et le droit d'exercice du rite musulman, religion influente et majoritaire :

« Ils diraient là-bas ce qu'il sont vu chez nous : « la sécurité, l'égalité, la justice, la liberté religieuse illimitée, le clergé mahométan, ce clergé que nous avons inventé dans notre royale et

¹-Doutté, *op.cit*, p.39.

ignorante bonté, rétribué, vivant largement sur le budget de l'Etat,- les médersas réorganisées, les zaouïya, les ordres religieux musulmans tolérés, l'enseignement secondaire et supérieur tolérés, l'enseignement secondaire et supérieur de l'arabe dans les Ecoles françaises, le respect profond des vainqueurs pour la religion, les coutumes, les lois des vaincus »¹

Comme on ne peut concrètement en découdre avec l'Islam décadent -vœu secret de Chevillon-, aiguillon rétrograde de bellicisme et de peu d'entrain à accepter la tutelle de l'Etranger « infidèle », mieux vaut s'accorder de son existence et sa prééminence viscérale et diffuse et enclencher un processus insidieux d'œcuménisme de façade, un œcuménisme octroyé dans la foulée d'une « victoire » magnanime, quitte à modifier l'organisation de sa charpente « ecclésiastique » pour le bénéfice - à tout le moins temporel et prosaïque-des grands clercs. Ce discours tient-il davantage de l'effet d'annonce que d'une profession de foi ? Pour avoir vécu une palette d'expériences pragmatiques enrichissantes qui subsument le religieux et le politique dans son Oranie natale, Moulières, se donne le droit d'affirmer sa théorie visionnaire sur le Maroc. Le sème religieux est fragile et les possibilités d'en tirer un précieux avantage sont énormes.

Tout compte fait, *Le Maroc Inconnu* recèle une moisson d'informations hétéroclites, d'idées, de points de vue argumentés, de croyances prises comme paroles d'Evangile que l'auteur aura collectionné sans examen approfondi, malgré ses objurgations liminaires. Désirant approfondir ses connaissances sur la vie materielle des Djbala, l'érudit livre de nombreux détails sur leur alimentation. De point de vue, la nourriture de ces montagnards est fort grossière : de pauvres peuplades comme les Ktama ou les Oulad Bekkar ne distinguent pas entre les escargots et les champignons, qu'on mange bouillis dans l'eau². Chez d'autres, la consommation de la viande des chacals est aussi très à la mode. Les Djbala aiment aussi les liqueurs alcooliques et les scènes d'ivrognerie sont fréquentes chez ces musulmans. Plus encore, un grand nombre de tribus fabriquent du vin³ que l'on conserve dans des jarres énormes. Dans la tribu des Beni Ah'med-es- Sourrak, les mosquées sont pourvus de chais où sont emmagasinés vins, huile et *çamet*⁴.

¹ -Moulières, t.II, *op.cit*, p.117.

² -*Ibid.*, p.105.

³ -*Ibid.*, p.476.

⁴ -une sorte de gelée de raisins obtenue par la cuisson du moût. Voir. Moulières, t, I, P.55.

Quant à l'accoutrement, l'explorateur voit que la majorité des Djbala sont habillés en *djellaba*¹. Plusieurs tribus s'adonnent à la confection de ce vêtement en particulier, les Cenhaja-t-el-Out'a². Le burnous se porte occasionnellement le jour du mariage. Dans certains villages, un burnous de noces est déposé chez un notable de l'endroit et qui sert à tous ceux qui se marient. Sur le plan moral, Moulières nous apprend que les Djbala ont le triste privilège d'être le peuple le plus débauché du Maroc. La corruptipn des mœurs y atteint un degré impensable.³ La sodomie est pratiquée dans chaque village. Les femmes mariées admettent que leurs époux entretiennent sous le toit conjugal l'ignoble giton (*leâil*)⁴. La lubricité des femmes mariées, dans certaines tribus, égale celle des hommes.⁵ Sur le plan de l'organisation sociale, Moulières note que la seule institution gouvernementale qui régit les rapports entre les tribus, est la *djemaa*. Les attributions de cette entité sont extrêmement étendues : elle décide sur les affaires d'ordre gouvernemental, administratif ou judiciaires.⁶ Les Djbala comme le Rif soulèvent des rumeurs, des légendes et des mythes dans l'esprit des français, en particulier chez les colons résidant à côté. Comment dès lors ne pas échapper à la tentation d'éduquer l'image de l'être rifain ou djebli que l'on se propose d'apprioyer en vertu d'un idéal prétendument humaniste. Comment faire le tri dans ce kaléidoscope d'images foisonnantes et stéréotypées et discerner le bon grain de l'ivraie ?

Objectivement, Moulières, qui ambitionne une réflexion sur l'espace étranger dans le but de l'expliquer, ne peut éliminer les aléas de travestissement du réel que la focalisation sur la vision intérieure peut occasionner. Quel que soit le degré de vraisemblance des chromatiques, sujets de captation, et de leur adéquation avec le réel, l'hypothèse de l'émergence de contre-vérités et d'images tendancieuse n'est pas exclue. Moulières, sans pour autant se dédire, semble admettre à contrecœur cette probabilité et la difficulté à cerner les contours de la véracité d'un énoncé descriptif aussi systématisant, reconnaissant, ce faisant, les limites de son approche analytique :

« *Quels renseignements, quelles lumières peut-on tirer d'un explorateur qui parcourt une contrée sans pouvoir se faire*

¹ -Sorte de long vêtement, avec un capuchon et de très courtes manches.

² -Moulières, t, II, p.416.

³ -Charles de Foucauld, résumant ses impressions sur les Marocains dit : «*les mœurs sont dissolues.*» *op.cit*, p136.

⁴ -Moulières, t, II, *op.cit*, p.476.

⁵ -*Ibid*, p.180.

⁶ - *Ibid*, p.504.

comprendre des habitants qu'il n'entend pas non plus ? Il ne sera jamais à portée de bien voir ce qu'il voit, de bien saisir le peu qu'on lui dit. A côté de quelques vérités qu'il rapportera, que de fausses notions ne répandra-t-il pas dans le monde savant, qui s'empressera de vulgariser d'énormes erreurs, dont on peut voir des échantillons dans les compilations contemporaines. »¹

Cette marge de « doute » cartésien dont se drape l'écrivain se confirme lorsqu'il aborde la thématique de la « race» indigène, et, notamment, s'agissant de la couleur de peau qui dénote du signe de ralliement des Berbères rifains. Ce scepticisme est confirmé par Edmond Doutté qui relativise la posture de Moulièras de relativisation de la pertinence du vecteur de l'oralité, et lui accorde, sur particulier, son plein satisfecit :

« M. Moulièras n'a point voulu s'avancer sur le terrain, peu solide encore, de l'ethnographie maghrébine. Il pense d'ailleurs, avec raison, que l'information orale ne fournit pour la solution des obscurs problèmes de races que des données sans valeur scientifique ; il pense encore qu'en l'état où est la question des origines berbères il convient de laisser les anthropologistes poursuivre une enquête qui est à peine commencée et qui n'a encore donné aucun résultat positif. »²

Ce postulat de crédibilisation optimale du matériau ethnographique collecté et soumis à examen de probation scientifique n'est pas sans créer des dysfonctionnements de méthode d'approche. Contourner la barrière de la langue, outil de communication, s'il en est, d'abord, « visualiser » ensuite le champ d'exploration et débusquer, enfin, tous les éléments signifiants propices à l'analyse. L'enjeu symbolique est à la hauteur de l'entreprise de recherche : Moulièras entend « combattre les silences de l'histoire »³. La fictionnalisation du Rif, alors, varie entre la description « documentaire » et la relation de l'itinéraire du voyageur-fqih. L'auteur apparaît fidèle au XVIII^e siècle, dans sa tendance à relier l'ethnographique au romanesque. Posture scripturale qui ne manque pas d'accentuer le caractère subjectiviste, et *a fortiori*, réducteur de l'analyste.

¹ -Moulièras, t .I, *op.cit*, p.5.

² - Doutté, *op.cit*, p.8.

³ - Benkaheia, *op.cit*.

Dans ce sillage, l'éminent anthropologue Philippe Descola tord le cou aux idées reçues sur le prétendu regard neutre de l'ethnologue et propose d'intéressantes réflexions sur l'écriture du texte ethnographique à partir du journal de terrain, comme celle-ci :

« A cette part de vérité s'ajoutent deux ressorts littéraires que les ethnologues sont condamnés à employer sans toujours vouloir l'admettre : la composition, qui sélectionne dans la continuité du vécu des morceaux d'action réputés plus significatifs que d'autres, et la généralisation, qui investit ces fragments de comportements individuels d'un sens en principe extensible à toute la culture considérée »¹.

A la lumière de cet éclairage théorique différencié, force est reconnaître que le récit aux connotations romancées à dessein, véhicule un discours idéologique approprié, celui d'illustrer un espace de désolation qui attend le salut de par la colonisation -précisément la française. Le « ventre mou » d'un saillant visible à « l'intérieur d'une terre inconnue », à saisir en totalité, est constitué par la Berbérie dont la filiation « latine » conjuguée à sa constante désaffection de l'occupant arabe, sont un facteur positif qui joue en faveur de la thèse coloniale. Mieux encore, l'à peu près français qui est le berbère serait un argument pour louer l'assimilation. Nul mieux qu'Alain Ruscio n'a défini l'acception coloniale que recèle cette terminologie : « *Nul verbe, de ce point de vue, ne traduit mieux l'esprit colonial que celui fort utilisé à l'époque, d'assimiler, dont le sens premier fut : rendre semblable à* »². De son côté Hassan Banhakeia affirme :

*« Le colonialisme, dans toutes ses formes, sait assimiler l'Autre. Le regard quête les différences et tente de les annuler : le colonialisme a peur du sens où le rapport Autre/Même est essentiel. Il cherchera à interpréter les formes et à en faire des interprétations qui pourraient légitimer le colonialisme symbolique. Moulières s'attarde énormément sur l'analyse de ces formes qu'il tente de rattacher à la Civilisation –incarnée par la Patrie-Mère ».*³

¹- Descola, Philippe, *Les lances du crépuscule. Relations Jivaros, Haute-Amazonie*, Plon, coll. « Terre Humaine », 1993, p.436.

² - Ruscio, Alain, *op.cit*, p.11.

³ - Benkaheia, *op.cit*.

Chapitre III

Linarès ou le regard du Médecin :

Le phénomène est perceptible dès le lendemain de la défaite d'Isly et la conclusion du traité léonin de Lalla Marnia en 1845, le Maroc devient l'évidence la chasse gardée des Français. N'en déplaise aux concurrents anglais et germaniques dont les gesticulations masquent à peine leur ressentiment et leur volonté concessive de marchander au mieux de leurs intérêts ce fait accompli.

Cependant, l'empire Chérifien, où s'est s'exercée depuis si longtemps avec des alternatives de succès et d'infortune, l'action diplomatique de la France, est resté, malgré de consciencieuses enquêtes menées par les consuls et les officiers, un pays fermé à la science géographique et ethnographique. Il ne faut donc pas s'étonner que, dès que les circonstances le permirent, l'effort français se soit principalement porté vers la connaissance précise de ces régions difficiles à pénétrer. A l'ère des négociations diplomatiques succède l'ère des grandes explorations géographique et ethnologiques. De hardis voyages sont entrepris et menés à bien, malgré d'énormes difficultés d'exécution. Pour rappel, le vicomte Charles de Foucauld effectue sa célèbre *Reconnaissance au Maroc*, dont les résultats très importants sont consignés dans un livre de haute tenue scientifique, au titre modeste (1888). Auguste Moulières explore le Rif et les Djeballa et expose les points acquis en deux ouvrages estimés par le gotha académique (1895-1889). La voie est désormais ouverte à un quadrillage du pays et de la société marocaine. Pour s'en tenir uniquement à ces deux disciplines, le marquis de Segonzac réalise ses fructueux voyages dans le Souss et au cœur de l'Atlas, et fixe à partir de 1901 ses itinéraires en des comptes rendus précis. C'est dire qu'à quel point l'extension de l'action politique et des premières incursions militaires, correspond à une extension des investigations scientifiques. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces enquêtes et de ces acquisitions dans le domaine technique et administratif qui commencent nettement à faire florès. Leurs auteurs, convaincus que *le Vieux Maroc*¹ va disparaître, veulent enregistrer ce qu'il convient de noter à ce moment décisif pour faciliter l'arrimage de ce pays sous à la France. Cette esquisse n'a

¹ -Par cette appellation, les français désignaient la fin du règne de Moulay Hassan (1873- 1894).

d'autre but que de marquer quelques repères dans la littérature générale d'avant-garde relative au Maroc précolonial, dans le flux de laquelle le vecteur de la connaissance scientifique sert de moteur axial de création narrative.

Concomitamment à la géographie et l'ethnologie, c'est la médecine -ou plutôt l'ethno-médecine- qui prend le relais de cette entreprise d'exploration anatomique d'un espace territorial en voie de délabrement et, partant, promis à une thérapie de choc sous la houlette de l'action « *civilisatrice* » de la France. A cet égard, deux praticiens métropolitains vont s'illustrer dans la mise en place d'une vision « sanitaire » du futur Protectorat, tout en s'appropriant dans leurs écrits, non sans une tonalité d'exotisme de circonstance, le mythe de « *l'Orient marocain* ». Il s'agit du Docteur Fernand Linarès, médecin militaire, officiellement attaché auprès du souverain chérifien, auteur d'un *Voyage au Tafilalat avec S.M. le sultan Moulay Hassan en 1893*¹ et du Docteur Frédéric Weisgerber, praticien indépendant, qui réunira ses articles descriptifs et factuels dans un ouvrage publié tardivement sous le titre *Au seuil du Maroc Moderne*². Outre une description exhaustive de l'épidémiologie indigène, la valeur intrinsèque de leur contenu documentaire réside dans la proximité de leurs auteurs avec les arcanes du pouvoir du Makhzen, leur intimité avec le séoral chérifien, le rôle auxiliaire d'agents diplomatiques et de renseignements qu'ils vont, tout au long de leur carrière marocaine, auprès des décideurs de la politique coloniale qu'ils vont presser, à l'unisson, d'accélérer le processus de spoliation du pays qu'ils plaideront sans retenue.

On a beaucoup glosé sur le rôle prépondérant qu'ont joué « les attachés médicaux d'ambassade », thérapeutes et apothicaires patentés et qui s'assurent de l'écoute des dignitaires locaux, depuis la période de la course, et en tout cas, depuis trois siècles, auprès de la cour chérifienne. Cette influence va s'amplifier dès la fin du XIXe siècle. Le Docteur Linarès en sera incontestablement la figure de proue, lui qui, en officiant un quart de siècle durant auprès du sultan Moulay Hassan, rendra, aux dires des exégètes de la cause coloniale, des services inestimables à la France. A preuve, les « *Souvenirs* » de M. Henri de La Martinière qui occupa, de longues années durant, le poste de chargé d'ambassade de France à Tanger font une mention apologétique du rôle joué par le médecin diplomate :

¹- Linarès, Fernand, *Voyage au Tafilalat avec S.M le sultan Moulay Hassan en 1893*, Extrait du « *Bulletin de l'Institut d'Hygiène du Maroc* », N° III et IV, 1932.

² -Weisgerber, Frédéric, *Au seuil du Maroc Moderne*, Rabat, Editions La Porte, 1947, réédité en 2004.

« Très estimé du sultan Moulay Hassan et du régent Si Ahmed, le Dr Linarès avait une exceptionnelle situation et une grande autorité dans ce milieu marocain, dues à sa haute intégrité, sa servabilité de bon aloi, faite de tact et d'esprit de mesure. Il avait été l'instrument de notre politique aux heures les plus difficiles, faisant preuve des plus belles qualités d'observation et de conscience. Son jugement était extrêmement sûr, très froid et réalisateur... Il connaissait par le détail le déroulement de notre politique et les dessous du Makhzen, avec la valeur de chacun. Son expérience était donc inappréciable ... ».¹

Un survol biographique, même succinct, peut nous éclairer sur le parcours de cet ethno-médecin hors-norme. Né à Limeuil, dans la Dordogne, en 1850, Fernand Linarès, après des études de médecine militaire, rejoint, à sa demande, la division d'Oran où il ne tarde pas à se sentir paré d'une vocation d' « arabophile ». En 1877, il demande à faire partie de la mission française mise la disposition du sultan Moulay Hassan². Oujda où il prend ses quartiers est alors une ville épouvantable du point de vue de l'urbanisme et de l'hygiène et il n'est pas étonnant que Linarès ait rapidement à faire face à une épidémie du choléra (Bou ghlib). Il soigne la population, les soldats des garnisons chérifiennes et en laissera une description détaillée. Concomitamment, une tâche liminaire mais combien stratégique est confiée à cette délégation chapeautée par le lieutenant Erckmann³, celle de tenter de déjouer les intrigues occultes orchestrées par les officines anglaises, sous la houlette d'un certain, et non moins fameux, colonel Mac Lean, auprès du Makhzen. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Au prix de judicieuses manœuvres dilatoires, on parviendra à rendre gorge à la perfide Albion. Pour Linarès, c'est une sorte de baptême du feu dans la guerre secrète du renseignement. Après deux années passées à Oujda, le major se rend à Rabat où la M.M.F.M. est transférée et se met aussitôt au service du roi, tout en prodiguant ses soins aux indigènes. Linarès se fait très vite une solide réputation et sa consultation est très suivie. En 1882 éclate une épidémie de variole (*J'dri*). Le médecin se dépense sans compter, tente d'imposer la vaccination avec le concours de l'importante famille Bargach. Entre temps, deux femmes du harem tombent

¹- Lebel, *op.cit*, p.206.

2 - M.M.F.M : Mission Militaire Franco-Marocaine.

³ - Il sera l'auteur d'un livre fort bien signalé à son époque : *Le Maroc moderne* ,1885.

malades et Linarès est mandé, ce qui lui vaut d'être introduit au Palais. Il sera appelé, par la force des choses, à briser un tabou et pénétrer dans les alcôves du sacro-saint harem royal pour soigner deux des ses épouses souffrantes. La scène est anecdotique. Elle est décrite avec force détails et tout son lot de protagonistes hors du temps, eunuques noirs au cimenterre menaçant, *arifas* scandalisées. Mais le « *toubib* » fait des miracles et un verrou est tombé qui le rapproche définitivement du roi qui le mande pour traiter un mal d'estomac. Autre anecdote de la méfiance du souverain : le praticien doit d'abord essayer le breuvage de pepsine sur sa propre personne avant de le faire ingurgiter par le royal patient. Dès lors, le médecin français est pleinement investi de la confiance du monarque qui lui demande de l'accompagner à Meknès où la cour va devoir se fixer pour un certain temps.

« J'estime maintenant, écrit Linarès, que je suis arrivé à surmonter les plus grandes difficultés par mon entrée en relations avec le sultan. Je vais être pris dans le courant de l'existence de S.M. chérifienne, c'est-à-dire que je vais participer à toutes les expéditions sur le territoire de l'Empire, étudiant les mœurs et les coutumes des populations, et me tenant au courant de toute la politique marocaine. Mon stage a duré sept ans ; l'heure est venue d'accomplir une besogne utile. »¹

Le destin de Linarès est ainsi scellé. Il sera de toutes les équipées royales, faisant partie de son entourage immédiat. Il a ses petites et ses grandes entrées dans les bureaux des divers secrétaires, (notamment, Si feddoul Gharnit, ministre des Affaires étrangères), suit de près la politique intérieure et extérieures, à laquelle, il collabore efficacement. De même, chevauchant en long et en travers les contrées les plus fermées du pays en dissidence, drapé dans son costume arabe, il ne manque pas de prodiguer à l'occasion de précieux conseils diplomatiques ponctuels et bienvenus à un souverain constamment sur la brèche et acculé à commander une armée toujours en marche pour les besoins d'une paix civile jamais achevée. Linarès nous en explique doctement les tenants et les aboutissants :

¹- Lebel, *op.cit*, p.209.

« En gravissant les marches du trône Chérifien, Moulay Hassan, qui avait quarante ans, savait bien que ce n'était pas une sinécure qui venait de lui échoir. Pour se conformer aux recommandations de son père, il devait conserver intact et augmenter, si possible, le trésor Chérifien et se maintenir toujours en relations amicales avec son voisin de l'Est, afin de pouvoir conserver intégral le territoire impérial. Aussi le nouveau monarque se préoccupa-t-il immédiatement de contenir dans une paix relative les tribus arabes et berbères soumises à son autorité, qui, pour être différentes de race, n'en sont pas moins pareillement turbulentes, surtout à chaque changement de maître. »¹

Linarès, qui dit tenir ces confidences de Moulay Hassan en personne dans un moment de « vague tristesse causée par des ennuis diplomatiques pour lesquels mon avis était demandé », donne un éclairage objectif sur cette fatalité qui est le lot de la monarchie alaouite, autocratique et théocratique mais qui n'en demeure pas moins ballotée en permanence entre le double impératif de contrecarrer les appétits des puissances, dont sa voisine, la France aux aguets et son corollaire, à savoir l'absolue nécessité de sauvegarder l'unité, l'intégrité et la stabilité politique de son empire, sans quoi, il donnerait le flanc aux velléités de l'emprise occidentale. La mobilité récurrente et le nomadisme de la cour sont, par conséquent, le lourd et exténuant tribut à payer pour contourner cette double et permanente menace :

« Pour arriver à cette fin, Moulay Hassan se créa une existence nomade, pénible, mais obligatoire, consistant à se mettre en campagne tous les ans, du printemps à la fin de l'automne, pour parcourir successivement, à la tête de son armée, les diverses régions de l'Empire et recouvrer ainsi, de gré ou de force, les impôts arriérés et pour surveiller les grands seigneurs terriens, vassaux de nom plus que de fait, toujours enclins à éluder les obligations et les redevances du vasselage, en manifestant des velléités d'indépendance sur leur prétendu territoire. Durant l'hiver, la cour chérifiene reste cantonnée dans une des trois capitales du royaume, Fès, Meknès, Marrakech »². Mais le repos que le Sultan tirait de ces pauses hivernales est plutôt illusoire, par le fait -précise Linarès- « que les gouvernements européens, en relations commerciales ou de voisinage avec le

¹- Dr Linarès, *op.cit.*p.7.

² -*Ibid.*,

Maroc, ont toujours une infinité de questions à régler au sujet des droits de douane, de la protection, des incidents de frontières. Toutes ces contestations aboutissent en général à des indemnités pécuniaires que le Sultan est tenu de verser aux demandeurs, s'il veut éviter des complications toujours dangereuses, car la raison du plus fort n'est pas toujours de son côté »¹.

Est-ce une lapalissade que d'affirmer que l'argent est le nerf de la guerre ? Dans le cas de Moulay Hassan, il l'est doublement ; car non seulement il s'agit de renflouer les caisses de l'Etat, surendettées, toujours déficitaires vu une gestion fiscale anémiée et aléatoire, mais aussi -et surtout- il est courant de devoir verser des indemnités pécuniaires aux Puissances chaque fois que survient un contentieux à régler au sujet des droits de douanes, de protection ou des incidents fréquents de frontières. Encore faut-il préciser que ces mêmes Puissances ne se font pas faute de pénaliser, à tout bout de champs, le Trésor marocain afin de mieux l'asphyxier, sinon l'acculer à la banqueroute, et, partant, à prendre résolument le pays en tenaille.

Du fait des voltes-faces de la diplomatie européenne, qui souffle le chaud et le froid sur le trône chérifien, Linarès sait, de science certaine, qu'il est assis sur un siège éjectable, en proie à d'éventuels revers de fortune auprès du roi consécutifs aux attitudes versatiles de la diplomatie métropolitaine à son égard, et, pis encore, aux complots des chancelleries rivales. L'Espagne est visée à point nommé. Elle envoie à son tour une mission auprès du Sultan et y adjoint un médecin, le docteur Ovilo y Canales avec l'espoir de « déboulonner » Linarès, mais sans succès. A cette époque (1892), la situation est très délicate, car la question des oasis sahariennes empoisonnent les relations franco-marocaines. Ces événements font pâlir l'étoile de Linarès à la Cour chérifienne et ceci d'autant que le Ministre de France à Tanger, Patenôtre, estime sa présence et celle de la M.M.F.M. auprès du Sultan non-justifiée et qu'il faudrait céder aux désirs de Moulay Hassan de remplacer la mission militaire par une mission d'ingénieurs qui seraient chargés de la fabrication d'armes, de munitions et de l'installation de manufactures industrielles.

Pourtant, Linarès reste, revient même bien en cour. Nous sommes à la veille d'un voyage « historique » qui mènera le monarque de Fès à Marrakech, en

¹ -*Ibid.*, P.8.

passant par le Tafilalet, berceau de ses ancêtres et de la dynastie alaouite. Contre toute attente, Linarès fera partie du voyage.

Le carnet de route ayant trait au voyage accompli par Linarès au Tafilalet, en 1893, avec le sultan Moulay Hassan, traite en filigrane -et avec un accent de gravité- du dilemme auquel est confronté le souverain, aux lourdes et impérieuses obligations de sa charge et qu'il porte comme un bât. Cependant, l'auteur n'hésite pas à passer au crible de la description, sur un ton léger, parfois plaisant et guère sentencieux, les aspects multiples et variés des us et coutumes du Maroc profond. D'aucuns admettent, comme Lebel, que Linarès apporte « *une contribution de première main à l'histoire du Maroc, tout en se présentant sous l'aspect anecdotique et pittoresque du simple récit d'un témoin.* »¹

C'est la première fois qu'un observateur européen fait partie d'une *mehalla* sultanienne en terre de dissidence épisodique. Nous verrons que le second étranger à avoir cet honneur sera le Docteur Weisgerber dans la Chaouia, sous le règne de Moulay Abdelaziz, en 1899, invité par le même proconsul, devenu régent du jeune roi, Ba Hmad. Weisgerber adoptera la même posture que son prédécesseur Linarès : observation intéressée et consignation des faits et gestes des dignitaires, description des mœurs de la populace et des faits d'armes jalonnant l'expédition punitive, le tout dans le dessein d'étoffer le fonds documentaire des futurs occupants métropolitains. L'espace politique dans lequel se mouvait la *mehalla* « *n'était donc, comme peuvent le laisser imaginer les cartes de tribus, un cloisonnement de territoires aux frontières fermement tracées : il était d'une remarquable élasticité. Nous comprenons mieux, dès lors, pourquoi les expéditions du Makhzen étaient à la fois régulières et incertaines, pourquoi il s'entourait le plus longtemps possible du secret, pourquoi il jouait de la masse de la mehalla pour menacer puis s'appesantir. Là était son but stratégique* »².

Revenons à Linarès qui se prépare à intégrer le corps expéditionnaire en route pour le Tafilalet. Ce voyage équivaut *-a priori-* à commettre un sacrilège. Linares est en principe interdit de pénétration d'un site sanctuarisé. C'est là où reposent les ancêtres, chorfas, du roi. La randonnée militaire est maquillée en pèlerinage à caractère religieux où nul non-musulman n'est admis. Les quelques instructeurs étrangers sont renvoyés dans leurs foyers en permission, car l'ordre

¹-Lebel, *op.cit.*p.210.

²-Weisgerber, *Conférence..., op.cit.*

makhzenien est comminatoire et sans appel : « *le pèlerinage au Tafilalet nécessite l'éloignement momentané de l'élément chrétien de l'entourage du sultan* »¹. Moulay Hassan n'a cure de cette tradition prohibitive et, dans un geste dérogatoire, sollicite la présence du médecin chrétien tout en le sommant de se défroquer, à tout le moins, formellement sur le plan vestimentaire, sans pour autant abjurer sa foi d'origine. Ce que fait Linarès sans rechigner : « *Ayant revêtu (comme le Sultan me l'avait recommandé) le costume arabe dans toute sa rigueur, je me suis mis en route le 29 juin 1893 après-midi, muni des quatre instruments dont je me suis servi dans tous mes voyages : thermomètre, boussole, petit baromètre holostérique et montre, ces trois derniers du même aspect et du même volume et pouvant être consultés indifféremment dans le geste de regarder l'heure.* »²

Hors-ville, c'est la *mehalla*³ chérifienne qui s'ébranle. Masse imposante suscitant crainte et admiration. Sa description, vivante et coloriée à souhait, est intéressante à plus d'un titre. C'est plus qu'une simple escorte, c'est une agglomération humaine qui se déplace vers une destination géographiquement éloignée. Un corps d'armée d'abord qui incorpore, en son sein, des unités de l'armée régulière et des contingents des tribus alliées, soit trente mille hommes, à pied ou à cheval, avec une compagnie d'artillerie. Le gouvernement ainsi que le harem royal sont également du voyage. Spectacle pittoresque qui mérite qu'on s'y arrête. Car, il s'agit, en l'occurrence, non du « *harem officiel* », mais du « *harem de route* », un groupe de dames détachées du harem de Fès et destinées à distraire le sultan le long du voyage expéditionnaire :

« *Ce qui m'a frappé à première vue, c'est la réduction notable de l'effectif par rapport à celui des précédentes expéditions. Ces dames ne dépassent pas la douzaine et sont suivies, comme il est de règle, d'un nombre égal de caméristes, matrones ou cuisinières. Chaque dame monte, à califourchon, une mule de prix bien tenue et luxueusement harnachée. Chaque camériste ou suivante surmonte une mule de charge. Tout ce monde est strictement voilé et uniformément revêtu d'un burnous de drap blanc. Un palefrenier nègre bien mis, tête nue et portant sur l'épaule gauche une housse*

¹- Linarès, *ibid.* p.9.

² - *Ibid.*,

³-force armée sultanienne ambulante.

de drap devant recouvrir la selle à vide, suit à pied chaque amazone. En tête de cet escadron féminin est un eunuque gros et grisonnant, bien habillé et bien armé, montant un cheval vigoureux. Il annonce de loin sa présence en ordonnant à la foule de lui livrer un large passage. En arrière, un autre eunuque, ressemblant au premier comme un frère, ferme la marche du convoi en surveillant les deux files de cavaliers nègres qui le flanquent à droite et à gauche à une distance respectueuse. J'ai remarqué que Lalla R. (dont la silhouette est connue de tout l'entourage chérifien) est toujours sur sa superbe mule à la tête de l'escadron qu'elle dépasse d'une encolure, pour bien montrer qu'elle est toujours la préférée des préférées. Ces dames m'ayant dépassé, je me rends compte que la composition de ce harem de route diffère beaucoup de ceux des précédents voyages. En me référant la tension des burnous blancs sur les épaules et au siège¹ copieux des amazones, il est certain que ce vêtement recouvre des personnes un peu mûres. Au milieu d'elles, pas de fines silhouettes à petite tête toujours en mouvement, à burnous glissant sur des épaules tombantes, tous signes de jeunesse. Est-ce que Junon prévaudrait contre Vénus ? Ce n'est pas possible ! J'ai dû aller aux renseignements. Rien de grave : le voyage ayant un caractère religieux et les dames mûres ayant sollicité la faveur d'aller prier au tombeau de Moulay Ali Chérif, assez fatigué, se passera facilement des jeunesse frivoles et peu dévoteuses. »¹

Première étape emblématique sur la route du Sud, au creux d'une vaste plaine dénudée, Midelt, où l'on installe le campement pour une durée indéterminée, le temps de rendre gorge à une kyrielle de tribus réfractaires à l'impôt. Le Djebel Ayachi, couvert de neige, apparaît à l'horizon. A chaque bivouac, c'est la grande répétition générale d'un scénario bien rôdé qui prend place : réceptions protocolaires de l'incessant cortège des députations des tribus alliées, avec *hedia*² et protestations d'allégeance à l'appui, tractations en vue de consolider des alliances idoines ou d'étouffer dans l'œuf des mésalliances éventuelles. Simultanément, sur le plan militaire, le souci préliminaire est de

¹ - *Ibid.*, p.10.

² - Présents, cadeaux offerts au sultan.

sécuriser le périmètre du campement de la *mehalla*, d'envoyer des reconnaissances de proximité, pour prospecter le terrain, capter les signaux d'une menace imprévisible préparer des plans de campagnes, en évaluer les incidences collatérales et prévoir des ripostes. Le nombre accru de cas de désertions et le phénomène des « *coupeurs de route* » inquiètent outre-mesure l'état-major de l'armée du Sultan. La consigne axiale est de ne jamais baisser la garde. La profonde défiance entre le Makhzen et les tribus reste omniprésente. Cependant, en général, au vu de la puissance de la harka chérifiene, les premières soumissions tribales ont lieu. Et c'est ainsi, à chaque halte, l'ostentation dissuasive de la force de frappe du sultan fait son effet. Les tribus frondeuses font amende honorable, toujours selon le rituel immuable : imploration de l'aman, la *targuiba*¹ ou sacrifice d'un ou de deux taureaux dont on coupe d'abord les jarrets, paiement du tribut exigé. Dès lors, tout rentre dans l'ordre, et les envies d'indépendance mises en sourdine, ou tout au moins momentanément différées. Certaines tribus vont jusqu'à rehausser leur geste de soumission par l'offrande au roi d'une jeune fille bien née pour agrémenter son harem et sceller leur fidélité et leur alliance. Linarès, décrira avec force détails l'arrivée au campement de Midelt, sur un méhari pavoisé aux couleurs chérifiennes, de la propre fille du neveu et héritier présomptif de l'empire de Moha ou Hammou, chef incontesté de la puissante confédération indépendante des tribus Zaïans, offerte au roi, en gage d'allégeance. Ce scénario optimiste est souvent démenti par l'action de résistance armée de certaines tribus récalcitrantes qui sont, la plupart du temps, durement défaites et impitoyablement punies. La tactique militaire est identique en permanence et consiste en l'envoi de raids (*rezzous* ou *sougas*)² offensifs en expéditions éclairs sur les territoires en belligérance s'adonnant à satiéte à la pratique de la terre brûlée et la décapitation d'un maximum de félons contribules. Ces têtes, objet d'une savante salaison de la part de sujets juifs, experts en la matière, seront plus tard exhibées sur les murailles des villes impériales comme autant de trophées sanglantes servant à édifier le peuple et à le dissuader de toute tentative de jacquerie ou de révolte contre l'ordre chérifien. La *mehalla* est une ruche qui bruisse invariablement du cliquetis des armes que l'on fourbit et du clinquant qui ponctue les tractations de paix. Ainsi, pendant qu'on guerroie ici où là, on s'abouche avec telle ou telle autre tribu pour l'inciter à tenir la dragée haute à ses voisins. Rythme immuable,

¹ - Sacrifice, immolation d'un veau ou d'un chameau en signe de soumission.

² - Colonnes volantes de cavalerie et de fantassins.

entrecoupé par l'entrée en action des perceuteurs qui procèdent au comptage du butin engrangé et sa ventilation vers les capitales du Royaume.

La longue caravane, garnison ambulante, « *ville en toile* » -comme se plaît à la nommer Linarès- bourdonnante et martiale, s'il en est, doit maintenant opérer, à fleur de terre, sa pénible traversée de l'Atlas, par le Tizi n'Telremt dont de Foucauld avait fixé l'altitude de son col alpestre à 2000 mètres. C'est la ligne de partage entre le bassin de la Moulouya et celui de l'oued Ziz sur le versant saharien. La description faite par le diariste Linarès de cette dure étape (la 19^{ème}, effectuée le dimanche 20 août de Tassalaht à Guers) ne manque pas de piquant, nonobstant son côté éprouvant et périlleux :

« *Le réveil est sonné à 3 heures du matin. C'est encore la nuit. En sortant de ma tente, je suis un peu étonné en voyant l'emplacement du camp tout à fait transformé. Au ras du sol, d'innombrables flammèches répandent de courtes lueurs. Ce sont des touffes d'alpha que l'on a allumé devant chaque tente pour faciliter le déménagement. Des bruits assourdissants se font entendre : cris des muletiers, des cavaliers, des chameliers, cherchant à calmer les bêtes effrayées, hennissements des chevaux, glouglous stridents de centaines de dromadaires qu'on charge. C'est un vacarme inimaginable qui va cependant en décroissant au fur et à mesure que progresse l'enlèvement des bagages. Puis le défilé commence. Le hasard a voulu que la direction à suivre fût à quelques pas de l'emplacement occupé par ma tente déjà abattue. Il m'est donné alors d'avoir sous les yeux un spectacle vraiment féerique. Le jour n'a pas encore paru, mais, sur le sol faiblement éclairé que foule la colonne, les silhouettes des hommes et des animaux prennent des déformations et des proportions fantastiques. Il me semble assister à la fuite de quelques hordes poursuivies par un ennemi invisible et, durant un moment, je reste halluciné par cette vision hoffmannesque il est permis d'employer ce qualificatif. ».¹*

Le passage de l'étroit défilé de montagne par une foule compacte et surexcitée poussant autant de bêtes surchargées de vivres et de matériel de guerre, est tout aussi surréaliste. Linarès emprunte à de Foucault son style coloré et

¹-Linarès, *op.cit.* p.29

bucolique pour décrire le relief accidenté et l'environnement naturel, aux portes du pré-désert. La colonne en marche, cette colonne de trente mille hommes qui tenait jusqu'à cinq kilomètres de terrain pour établir son campement est pour le moins impressionnante. Elle devait rappeler comme le souligne Lebel à « *l'armée des mercenaires dans Salammbô* »¹. Nous voici à présent aux confins de la vallée du Ziz et sa multitude de ksour,² agrémentés de petits jardins et de cultures vertes qui contrastent avec la nature aride d'alentour. Linarès qui rend compte consciencieusement de faits avérés, tout en essayant de leur donner un sens et sans verser toutefois dans le lyrisme, ne manquera pas, non plus de se faire l'écho de l'«amazighophobie » ambiante -et moqueuse- qui règne dans l'entourage du sultan :

« Au lieu de continuer vers le Sud en suivant la vallée de l'oued N'zala, nous obliquons légèrement vers l'Est en pénétrant dans les gorges profondes et étroites où des veines de grès et de marbre affleurent le sol, rendant difficile la marche des bêtes de charge. Après une heure passée dans le défilé, nous débouchons dans la vallée de l'oued Tighanimine que nous suivons jusqu'à Guers, où l'oued susdit se jette dans. Le Ziz. En arrivant dans la vallée de l'oued Ziz, nous apercevons une suite de ksour, bâtis sur la rive droite de l'oued dont les eaux baignent le pied des collines qui le limitent au Nord. Cette région présente tous les aspects du paysage saharien avec leurs contrastes frappants. La rivière coule Ouest-Est. Ses rives cultivées forment un ruban vert tacheté de ksour gris et se déroulant dans une vallée aride et pierreuse, dépourvue de toute végétation. Et cependant, le regard se repose agréablement sur ce cordon de verdure formé par des champs de maïs et de luzerne. Dans les jardins très proches des ksour il y a quelques arbres grêles. »³

Grand détour pour exiger le recouvrement de l'impôt des Aït Morghad. Encore une fois, il faut tailler dans le vif et ramener les récalcitrants à de meilleures dispositions. Le jugement qu'en fait Linarès se résume, en cette locution

¹ -Lebel, *op.cit*, p.213.

² - Pluriel de ksar : «Un ksar, si minuscule qu'il soit, n'est jamais un village ; c'est une ville en boue durcie. La Babylone d'Hérodote était sur ce modèle. » E.F. Gautier, *le Sahara*, cité par Benoist-Méchin dans *Lyautey l'Africain*, Librairie Académique Perrin, 1978.

³ - Linarès, *op.cit*, p.29.

latine, percutante et significative, « *Auri sacra fames* ».¹ A Guers, au cœur de la vallée du Ziz, nouvel arrêt prolongé pour des raisons, encore une fois, d'ordre de règlement de contentieux fiscaux. Mais les affaires de gouvernement et surtout de diplomatie ignorent toute pause. La *mehalla* est une capitale transhumante qui n'en continue pas à prendre à bras le corps ses prérogatives de gestion des affaires intérieures et extérieures de l'empire. C'est-nous le savons- dans ce but précis que Linarès, en plus de sa mission de médecin du sérail, fait partie du voyage. Linarès-duplicité oblige- troque sa blouse de praticien pour le costume de conseiller diplomatique du Makhzen chérifien. Il prodigue, à leur sollicitation, conseils sur conseils, sur la manière de conduire la politique extérieure du Makhzen aux ministres du Sultan. Depuis Fès, Linarès a acquis une solide réputation de consultant de confiance, avisé, crédible et écouté. C'est donc de bonne grâce, qu'il accède invariablement aux desiderata de ses interlocuteurs, en mettant en valeurs ses compétences de médecin et de diplomate. Cependant, en agent de renseignements, efficient et tout à son élan patriotique, au service des intérêts son pays d'origine, il n'a de cesse d'expédier, message sur message, par le truchement de son *rekkas*² personnel, en direction de la légation de France à Tanger, pour lui faire part, de façon utile et opérante, de la moindre brique d'information susceptible de servir la cause de la prise en tenaille du champ marocain :

« *A l'arrivée du Sultan, de nombreux groupes de femmes sont venues pousser des youyous traditionnels. Les femmes berbères vont à visage découvert. Elles ne sont pas belles. J'en fais la remarque à un soldat qui est de mon avis, tout en ajoutant que les jolies sont restées dans les ksour. C'est peut-être vrai. D'après certains renseignements, les mœurs sont plutôt légères ici comme dans la généralité des pays berbères. C'est peut-être vrai également.* »³

Il faut dire que les berbères ne sont pas tenus en odeur de sainteté au sein de la hiérarchie makhzenienne et que, contenir leur pression fut la grande affaire intérieure de la dynastie alaouite.

Les arrêts et les détours se succèdent selon les impératifs de stratégie militaire ou de diplomatie locale. La cadence des déplacements est aléatoire. Les

¹ - Locution latine qui signifie : « excrable faim de l'or ».

²- facteur, homme qui se chargeait du courrier.

³ -Ibid., p.29.

retours sur des sites précédemment pacifiés sont fréquents quand elles sont dictées par la nécessité de consolider la pacification et pérenniser les rentrées fiscales. Les Aït Tseghrouchen, par exemple, qui n'en finissent pas d'aller de dérobade en dérobade et de briller par leurs atermoiements quant au paiement de l'impôt, justifient une incursion punitive de leur territoire par les troupes du Makhzen.

Cette démonstration de force vise à asseoir l'autorité du sultan et à faire respecter sa volonté souveraine. Le pillage des ksour rebelles, la capture de prisonniers mis à la chaîne, en otages qui seront soit rançonnés, soit étêtés, par le fait du Prince ou au gré du bon-vouloir de ses lieutenants, sont monnaie courante. Dans une période historique où la sécheresse, les disettes et les épidémies sont chroniques, cette pratique de la sanction économique et de la paupérisation rurale qui n'est pas sans anticiper des animosités lourdes de conséquences virtuelles est coutumière d'un système makhzenien volontiers revanchard et qui n'a de cesse de pécher par excès d'orgueil. Le Makhzen, en effet, se garde de tomber dans l'angélisme et ne se préoccupait nullement de son avenir. Mais cette tendance maximaliste n'exclut pas un penchant mais combien réaliste aux tergiversations politiciennes et au compromis. Car les manœuvres politiques dilatoires ne sont pas en reste. Le suultan s'emploie à gré, de mettre dos à dos des tribus antagonistes, poursuit le démembrément des grands commandements locaux. A force de chevaucher la plupart des contrées turbulentes de son empire, et d'assimiler, dans le menu détail, la mentalité des populations autochtones, Moulay Hassan est passé maître dans le contrôle et l'affaiblissement des trop puissantes confédérations berbères par le procédé d'attisement des rivalités intertribales, la dévolution sélective de faveurs, d'agréments, d'attribution de terres domaniales, l'édification de nouvelles alliances conjoncturelles. Entre ombre et lumière, le sacro-saint personnage du roi fait preuve d'une attitude ambivalente, oscillant entre magnanimité et durcissement de ton et de geste.

Nouvelle étape décisive, Ksar-es-Souk (l'actuelle Er-Rachidia), là où le paysage désertique s'affine avec la configuration de son sol, caillouteux par-ci, sablonneux par-là avec de rares touffes d'alfa et des mousses de hamada. La surprise est produite par la pluie, généralement inaccoutumée pour cette région. Car, note Linarès, « *il faut du soleil aux régions de l'extrême-sud pour qu'elles soient vraiment dans leur élément* ». Sur ces entrefaites, le fils du sultan, avec une harka opérant alentour, se joint à la colonne royale, et, avec force révérences, se fond dans l'ensemble, selon le principe de l'unité de commandement.

Mardi 7 novembre, la caravane s'ébranle d'El Maâdid (Tizimi) vers Dar el Beida. Une ferveur inhabituelle étreint les cohortes des voyageurs. Car, on est parvenu à l'orée de la Terre Promise, le Tafilalet. Terre bénie de Dieu, auréolée de la *baraka* des chorfas, entre les contreforts méridionaux de l'Atlas et la lisière septentrionale du Sahara s'étend une contrée riche en jardins, en vergers et en palmeraies. C'est donc le Tafilalet. On y compte près d'un million de palmiers ou bien davantage. A l'ombre des arbres croissent des amandiers, des citronniers, des grenadiers et des vignes, séparés de loin en loin par de petits carrés d'orge dont le vert tendre contraste avec la ligne fauve des sables qui s'étire d'un seul trait jusqu'aux rives du Sénégal. Ceux qui, à travers l'histoire, tribus errantes venues d'Arabie du Sud, se sont crus arrivés au seuil du paradis. Ce qui est sûr, c'est que le Tafilalet est considéré comme le berceau de la civilisation musulmane qui a essaimé jusqu'à la légendaire Tombouctou et les confins du Soudan. Les historiens ne manquent pas de relater le passé glorieux et qui brillait de tous feux de sa capitale, au nom doux et nostalgique comme un cri d'oiseau : Sijlmassa. Fondée vers 725, c'est-à-dire plus de soixante ans avant Fès, ce fut la troisième ville musulmane d'Afrique après Fustat (ancêtre du Caire) et Kairouan. Erigée au débouché d'une vallée verdoyante sillonnée par l'oued Ziz, elle devait ressembler à une petite Babylone africaine, avec ses remparts trapus et ses trois cents châteaux fortifiés.

A l'approche de l'illustre hôte, le concert strident des ovations et des cris collectifs de bienvenue d'une marée humaine enthousiaste sont à la mesure de la solennité et le double aspect historique et religieux de l'événement. Ce climat d'exceptionnelle allégresse est bien rendu par Linarès :

«La population filalienne, composée des descendants d'anciennes familles chérifiennes, se trouve aujourd'hui dans un état d'exaltation inénarrable par la venue de Moulay Hassan. Elle semble croire que le sang qui coule dans ses veines est le sang du Maître présent devant elle. Ce n'est qu'en raison de cette mentalité qu'on peut excuser le sans-gêne que l'entourage de Moulay Hassan qualifie d'irrespectueux. Le caïd Méchouar et ses soldats à pied ne peuvent, contre des chorfa dont la personne est sacrée, user des longs bâtons dont ils fustigent à l'ordinaire les foules vulgaires, sont impuissants à contenir les fidèles qui cherchent à embrasser les étriers et les pans du burnous de l'Emir des Croyants. On voit

même un chérif oser prendre la bride du cheval impérial pour obliger le représentant du Prophète à s'arrêter. On est stupéfait, car le même acte accompli par un vulgaire musulman, aurait valu à son auteur un coup de sabre capable de trancher le poignet et peut-être la tête du coupable. Ce délire est long à calmer, car, bien que composée de chorfa, cette foule n'est pas tout à fait homogène. C'est par clans, par familles ennemis les unes des autres, qu'on veut adresser des compliments de bienvenue au cousin et maître. Par suite des tourbillonnements de la foule, le cortège du Sultan a été disloqué. Je me trouvais auprès du Secrétaire pour l'Armée quand nous avons été dans l'obligation de nous arrêter pour attendre le dégagement de la route. C'est à ce moment que s'est produit un petit incident assez amusant : un filali, non chérif, mais probablement derkaoui, donc fanatique, s'arrête devant Si Mohammed Seghir et lui dit d'un air arrogant : « Il y a dans la suite du Sultan un nazaréen. »-« J'en suis très surpris ! », répond le Secrétaire pour l'Armée, autour duquel se resserrent instinctivement les officiers de son escorte, « je suis très surpris d'apprendre qu'il y a un nazaréen parmi nous. Si tu le connais, montre-le-moi. ». Des curieux s'arrêtent. L'interlocuteur nous dévisage tour à tour, puis nous fixant sur moi un regard qu'il croit fascinateur sans doute, il déclare en me montrant doigt : « Si Mohammed se met à rire, ses officiers en font autant, les curieux les imitent. » Parle-lui, tu verras s'il est nazaréen ». Je fixe à mon tour mon sycophante musulman qui s'était avancé, et avant qu'il n'ait ouvert la bouche, je l'apostrophe à voix très haute : « Qu'Allah maudisse les mauvais esprits et les menteurs comme toi ». Tous les rieurs sont de notre côté. Le dénonciateur accablé de quolibets s'en va tête basse en marmottant : « Il sait l'arabe, mais il est nazaréen. »¹

Le sang froid et l'à-propos de sa réponse ont permis à Linarès de se sortir d'un mauvais guêpier dont les conséquences auraient été fâcheuses et imprévisibles, si la véritable identité de l'intrus avait été ébruitée sur la place publique. Car, même l'autorité du roi n'aurait pu le sauver de la vindicte populaire,

¹-*Ibid.*, pp.46-47.

tant la violation -par un non-musulman- d'un site sanctuarisé est considéré comme le suprême sacrilège.

Ce volet de la *harka* est logiquement consacré aux visites des tombeaux des saints chérifs qui essaient le terroir aux mille ksour, dont bon nombre -berbérisés- sont en théorie hostiles. Le pèlerinage, censé être pacifique, s'effectue l'arme au pied ; les escarmouches ne manquent pas d'entacher le climat de piété qui prédomine d'apparence. La 34^{ème} étape qui conduit le Sultan de Dar Beida à Harket est intéressante à plus d'un titre. C'est, pour ainsi dire, le terreau de la sainteté, confluant de l'antique Sijilmassa et point de jonction des dynasties révolues. Visiter ce haut lieu de l'ancrage chérifien est à la fois, pour Moulay Hassan, un acte temporel et séculier, de réaffirmation de sa filiation et de légitimation de l'exercice de son pouvoir régional. Une alchimie ambivalente qui n'est pas sans rappeler celle régnant dans des monarchies dites de droit divin, les rois de France notamment alternant le sabre et le goupillon. Les lignes qui suivent montrent à quel point Linarès est conscient de l'importance du ressourcement mystique que le Sultan aspire à engranger lors de cette étape -où l'émotion de piété l'emporte sur les faits d'armes- dont il décrit les jalons en historiographe patenté :

« Le Sultan, ayant à faire ses dévotions obligatoires au tombeau de Si el Ghazi, très vénérable dans l'Islam et distant d'ici de trois heures de marche, juge bon et prudent de se déplacer avec toute la colonne. C'est une promenade dans une partie du Tafilalet assez peu connue des touristes. On ne lève le camp qu'à 9h. 30 et on se dirige vers l'Ouest Sud-ouest sur le vieux ksar de Dar Beida, qui est en ruines maintenant et dont il ne reste qu'un minaret construit en cailloux roulés de l'Oued Ziz et englobés dans un fort mortier de chaux. Le ksar nouveau, près duquel nous étions campés, devrait être blanc d'après son nom, mais il est grisâtre comme toutes les constructions du Tafilalet.

On entre ensuite dans la zone des palmiers, chemins étroits, poudreux, bordés de murs en terre circonscrivant des jardins ; partout des séguias. Nous laissons sur notre droite les ksour de Moulay Taleb, Tighmart, Moulay Ali Cherif, Akennous. Nous passons à el Feida dont la porte d'entrée reste ornée de moulures

très artistiques sur la terre desséchée. Après une heure trente de marche, nous débouchons entre Rissani et Ab ou Am. Rissani est un ksar vulgaire, vaste, bien bâti, sans rien d'artistique de même qu'Ab ou Am. Mais l'emplacement du marché a beaucoup de cachet avec ses boutiques couvertes de dômes en terre desséchée. C'est jour de marché. Grande foule de vendeurs et d'acheteurs de marchandises les plus variées. Abou Am est le siège de transactions très importantes ; c'est une des plus grandes places du Sud où se traitent les affaires commerciales les plus diverses. En sortant d'Ab ou Am, on traverse l'oued sur un pont sans-grade-fou et on se trouve de suite sur l'emplacement de l'ancienne Sijilmassa, autrefois grande capitale du Sud sous les dynasties Berbère, Medrarite, Fatimide, Almoravide, Almohade, Hassaniennes jusqu'à sa destruction par Moulay Ismaël. De cette grande capitale, si célèbre dans l'Islam, que reste-t-il aujourd'hui ? Des amoncellements de ruines, des vestiges de murs énormes comme ceux de Meknès et, au milieu de ce camp de désolation, une petite koubba en bon état de conservation, tombeau d'un Saint encore vénéré. De Sijilmassa la marche se poursuit vers le Sud. On passe par le ksar des Ouled Abid Allah, celui de Moulay Hassan Chérif, dont la chapelle est remise à neuf par les soins du Sultan actuel. De ce point, on oblique vers le Nord, on longe le ksar Sidi El Ghazi et on campe dans une vaste clairière de la forêt de palmiers, à Harket. »¹.

Fin de la visite mémorielle aux ruines de Sijilmassa. Le jeudi 23 novembre, le Sultan est de nouveau à Dar Beida pour effectuer un pèlerinage d'adieu à Moulay Ali Chérif. Linarès qui ne cesse d'informer sur l'évolution de la *harka*, les intrigues du sérail, qui reçoit courrier après courrier de la Légation de Fès, ne peut s'empêcher, à l'instar de son prédécesseur de Foucault, de collecter des matériaux géographiques et anthropologiques utiles. Dans sa relation de faits ou de coutumes insolites pour un Européen, l'humour ne fait point défaut, mais toujours d'une pointe discrète ; et toute la narration garde une allure simple, aisée, comme le ton d'une description diserte et de bonne tenue. Non loin de Dar Beida, Linarès se retrouve en pleine campagne de récolte des dattes, fruit emblématique de la région.

¹ - *Ibid.*, p.48.

Il ne peut faire mystère de son aversion face au spectacle barbare et hallucinant offert à ses yeux et qui se déroule sur un site insalubre, trop infecté de cadavres d'animaux et d'ordures de toutes espèces :

« La récolte des dattes bat son plein. Les femmes, des négresses principalement, font ici tout le travail. Elles sont accroupies autour de monceaux de ces fruits, de plusieurs mètres de hauteur. Prenant une datte dans chaque main, elles la serrent en la roulant dans les paumes pour l'allonger et la jettent derrière elles. Ces dattes, passées ainsi au moule, sont prises par d'autres femmes qui les trient par catégories, les mettent en caisse ou en font des pains de forme allongée qu'on enveloppe dans des feuilles de palmier et qui sont expédiées par caravanes dans les régions du Sud. Tous ces travaux de manipulation et d'empaquetage se font au grand soleil et sous des nuages de mouches bourdonnant au-dessus des grands tas de fruits et se posant sur les mains, les bras, la figure des ouvrières. Celles-ci ne prennent pas la peine, inutile du reste, de chasser ces milliards de muscidés autrement que par des secouements de tête et des expirations fortement soufflées. Depuis qu'il m'a été donné d'assister à la préparation des dattes, je les ai en horreur. »¹

Bientôt les palmiers font place à des touffes de thym. La caravane prend son envol sur la route de Marrakech. Les incidents de perception d'impôts marquent le pas. La route est longue et sinuuse sur les contreforts de la haute chaîne de l'Atlas. La colonne marche à vive allure tant le Sultan est pressé de rentrer dans son ocre capitale du Sud. A ce stade du voyage, les précisions topographiques et géographiques de Linarès se font rares, sinon un peu confuses. Il n'en demeure pas moins alerte et fin observateur. Ainsi, passant devant une kasbah, dont l'apparence extérieure est par trop élégante, il confie, émerveillé, à son voisin de route que cet ouvrage architectural n'a pu être bâti que par une femme, ou à tout le moins en hommage à une femme. « *Qui te l'a dit ?* demande l'autre, insensible à la vision.-Personne, répond Linarès ; « *c'est la première fois que je passe dans cette région ; mais cette construction a certainement été dirigée*

¹ - *Ibid.*, p.49.

par une femme.-C'est vrai dit son interlocuteur ; c'est Lalla Halima, sultane de ce pays au temps de Moulay Slimane, qui a fait bâtir la kasbah. »¹

La marche sur Marrakech est loin d'être une entreprise aisée. La cadence est lente et la montée est pleine d'accrocs imprévisibles. L'humour, une fois encore, donne du baume au récit du diariste parvenu dans le territoire des Aït Atta :

« Au cours de cette étape, j'ai recueilli, sans les solliciter, de curieux renseignements sur les Aït Haddidou de la basse classe, habitant les régions de leur pays s'apprettant mal à la culture. Ils ne peuvent donc se créer de ressources que dans le vol et le pillage des caravanes. Ils n'y maquent pas. Mais c'est un travail dangereux et à rémunération aléatoire. Entre temps, ils ont la passion du jeu au point d'engager, à pair ou impair, tout l'argent dont ils disposent. Et si la malchance les poursuit, ils n'hésitent pas à jouer leurs femmes, qui deviennent ainsi la propriété des partenaires que le hasard favorise. Et comme j'avais l'air de m'apitoyer sur le malheureux sort des dames haddidouines, mon interlocuteur me dit en riant : « Il paraît au contraire que ce rôle d'enjeu humain ne leur déplaît pas du tout »-« C'est parfait, dis-je »².

Tout au long du trajet lent et pénible qui le mènera à Marrakech, par des voies détournées, empruntant les linéaments sinueux des contreforts de l'Atlas dont la montée et le franchissement sont commandées par des préoccupations militaires, stratégiques et politiques, Linares reste hanté par le souvenir de Foucault, le précurseur dont il suit à la trace les chemins de traverse et corrige, à l'occasion, des bêvues topographiques. Franchissant la vallée de l'oued M'goun, à la hauteur de Tirguiouit, il constate : « *De Foucault, qui a suivi la rive gauche du Dadès à partir de la Zaouïa Si Bou Amran, n'a pas pu voir la vallée de la Mgoun et il a placé par renseignement El Kelaà beaucoup trop au Nord, sans dessiner le cours de l'oued M'Goun, parallèle au Dadès, mais tout à fait indépendant de lui sur un parcours d'au moins 10 km.* »³. Des observations ethno-médicales ponctuent son récit. Il en est ainsi de l'étape de Tessalem à Ferkla, le 29 novembre : « *Nous trouvons ici une députation d'Aït Morghad qui vient demander l'aman parce qu'ils ont tué leur*

¹ - *Ibid.*, p.57.

² - *Ibid.*, p.52.

³ - *Ibid.*, p.55.

Caïd. Je constate ici une diminution sensible des affections oculaires chez les habitants, en comparaison de ce que j'ai pu observer dans les précédentes oasis »¹

Les escarmouches, non plus, ne sont pas rares. Elles sont même violentes et meurtrières nonobstant leur espace dans le temps et leur brièveté. Dimanche 10 décembre. 50^{ème} étape de Tiffeltout à Msigher (Ait Imini), à l'approche du fief des Glaouas : « *La conversation tombe. Nous voyons la zaouïa de Sidi ben Nacer dont les lignes ont vite repris l'architecture habituelle. Nous trouvons encore trois ksour dits Ait Imini dont les habitants sont insurgés contre leur Caïd, Si El Madani Glaoui, sur le commandement duquel nous nous trouvons. Sans enquête, les trois ksour Aït Imini sont assiégés. La fusillade crépite et le canon tonne durant deux heures sans résultat appréciable. Au tableau, 15 à 20 morts ou blessés. Puis tout à coup silence, la paix est faite. On a donné satisfaction au Caïd contre les sujets. Cela suffit. Charmant pays ! Mais les bêtes de somme du Makhzen, qui ne sont pour rien dans l'affaire, n'auront pas ce soir un grain d'orge à broyer. »²*

Cette étape est assurément un point d'orgue de la *harka* de Moulay Hassan qui, s'attachant à élargir son espace de circulation, pour des mobiles stratégiques évidents, emprunte, pour aller du Tafilalet à Marrakech, un chemin moins éprouvé, une ancienne route caravanière qui, allant de Skoura sur l'oued Dadès, franchissait le Haut-Atlas central et parvenait à Demnate. On observe une évolution dans l'organisation des *Mehallas*. Les marches précipitées des premiers sultans, souvent destinées seulement à relier un point à un autre, sont révolues ; désormais l'armée pèse à chacune des étapes, et mord profondément sur l'espace politique. Dans ce cas de figure, le fait d'emprunter la route des Glaouas marquait un choix politique en faveur du caïd de Telouet, Si Madani el-Glaoui. En effet, la route de Marrakech du Tafilalet par Taroudant et Ouarzazate longeait le versant sud du Haut-Atlas central, et en particulier le Taznakht et la confédération des Aït Ouaouzgit, espaces sur lesquels le Makhzen entendait étendre son emprise par l'intermédiaire des caïds du versant nord, dont précisément Si Madani el-Glaoui. On y campe, précisément à la kasbah du caïd El Glaoui, un « *vrai château du Moyen âge* », élégant au possible, note Linarès, sur qui l'imposante forteresse produit une forte impression. Le lendemain, c'est le passage périlleux par le col de Tizi N'Telouet, à 2600 mètres d'altitude, en suivant exactement l'itinéraire de de Foucauld, via des sentiers en lacets, que la froidure est telle qu'elle ankylose bêtes et hommes malgré

¹ - *Ibid.*, p.52.

² - *Ibid.*, p.57.

le soleil qui se reflète sur la neige. La descente sur l'autre versant ne manque pas, non plus de désagréments préjudiciables pour la colonne condamnée aux fréquents arrêts. Comme correctif à ces ennuis, le paysage est vraiment très beau : « *Une Suisse sans routes, sans chalets, sans vaches à clochettes, des cascades, des arbres magnifiques sur les pentes de chaque côté de la vallée de Rdat, coulant torrentueux et écumant dans son lit hérissé de cailloux roulés (...)* », écrit-il dans son journal.¹ L'Oued Rdat dont Linarès longera la rive gauche pour rejoindre, le lendemain, le camp chérifien qui séjourne à la zaouïa da Sidi Rahal, ultime étape avant Marrakech,-sert de ligne de démarcation, au Nord, entre les Mesfioua et les Glaouas, tandis qu'au Sud il est la ligne de frontière entre le Glaoui et le Demnati, en permanence à couteaux tirés. Linarès semble au fait des intrigues récurrentes et des conflits d'intérêts qui clivent ces grands potentats régionaux dans une posture de veillée d'armes permanente : « *Ces grands seigneurs terriens, vassaux de nom plus que de fait, toujours enclins à éluder les obligations de et les redevances de vasselage, en manifestant des velléités d'indépendance sur leur prétendu territoire* ».² Les « *gros courriers officiels* » que Linarès expédie ou reçoit de la légation de Tanger sourdent de cette tenace spécificité majeure de la géographie politique du Maroc alaouite et façonne à gros traits les scénarios possibles, à savoir qu'une gouvernance viable de l'espace d'insoumission ne peut prendre corps que par le truchement de proconsuls, autocrates absous, exerçant un pouvoir sans bornes sur les confédérations de tribus, sous la suzeraineté nominale du Sultan, et, pourquoi pas, éventuellement d'un futur Protectorat ? La future politique coloniale des « Grands Caïds », mise en place, de proche en proche, par Lyautey dans le dessein de « pacifier » le territoire pour mieux l'assujettir, l'administrer et en exploiter les ressources, est née de cette postulation pragmatique que des agents comme Linarès, ont judicieusement conceptualisée. C'est ainsi que les grands caïds de l'Atlas, le Glaoui, le Goundafi, le Metougui, parfois réservés avec les sultans, vont devenir, sitôt le Protectorat proclamé, d'actifs et incontournables instruments de la politique coloniale. Pour l'heure, le Glaoui fait mauvaise impression sur Linarès : « *Je rejoins ici (à Sidi Rahal) le camp du Sultan dont je m'étais dégagé depuis la première nuit passée chez le Glaoui et dont je garderai longtemps, je crois, le glacial souvenir.* »³

¹ -*Ibid.*, p.58.

² -*Ibid.*, p.7.

³ - *Ibid.*, p.59.

Marrakech enfin, terme d'une expédition qui aura duré du 28 juin au 19 décembre 1893! Le Sultan Moulay Hassan, « *toujours sur le dos de ses chevaux* »¹, auréolé sinon de gloire, du moins, d'un regain de respectabilité et d'une légitimation renforcée de son autorité séculière, décide de prendre ses quartiers d'hiver dans sa capitale du Sud. Il ne sait pas que c'est son ultime séjour dans la cité ocre, faiseuse de rois et capitale fondatrice et pendulaire, et que le pèlerinage au Tafilalet, berceau de ses aïeux, aura été le dernier de son vivant. Car, à la fin septembre 1894, le Sultan partira en expédition vers la région du Tadla. Et c'est en terrain ennemi que le Sultan trépassera le 6 juin de la même année. Le docteur Linarès dont le carnet de route s'arrêtera en même temps que la Mehalla du Tafilalet et qui décidera, par la même occasion, de mettre un terme à sa mission au Maroc, nous apprendra plus tard, par voie de presse, les faits marquants afférant à ses ultimes prestations auprès du monarque et des signes avant-coureurs de son agonie.²

La première audience royale accordée à Linarès au retour du Tafilalet et l'installation du Makhzen à Marrakech eut lieu le soir du 10 février 1894. Elle s'inscrit dans un contexte diplomatique fort peu rassurant pour le Maroc. En effet, le règlement du conflit éclaté aux portes de Melilla entre Espagnols et Guelaä entraîna, en janvier 1894 une ambassade espagnole, conduite par le Maréchal Martinez Campos. Les pourparlers furent rudes. Le docteur Linarès est convoqué par Moulay Hassan désireux d'avoir son avis sur les exigences espagnoles. Le docteur, reçu par Ba Ahmed, est conduit auprès du Sultan :

« Trônant dans un fauteuil surélevé et éclairé de deux falots. Mes trois réverences traditionnelles accomplies, le Maître fait comprendre au chambellan qu'il doit revenir au fond du couloir... La conversation s'engage... Puis Moulay Hassan reste silencieux, les yeux baissés vers le tapis et comme somnolent. Je l'observe en silence et j'ai le temps de constater, médicalement, combien le voyage au Tafilalet, suivi de trop près du règlement de l'affaire de Melilla a déprimé les forces de S.M. Chérifienne, qui, comme s'éveillant en sursaut, relève la tête, et, d'un battement des

¹- Docteur Louis Amaud, *Au temps des Mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, éd. Atlantides, Casablanca, 1962.

² - Linarès, interview au « Petit Marseillais » en date du 12 juin 1894.Cf. Revue Maroc-Europe, N° VI spécial « *Hassan I : un centenaire* », Rabat, Editions La Porte, 1994, pp. 107-111.

*mains, rappelle le Chambellan et lui fait le signe de me reconduire.
Il est minuit quand j'arrive chez moi.*

[...]Le régime (du Ramadan) me paraît être particulièrement nuisible pour Moulay Hassan, non remis des fatigues du pèlerinage et venant de supporter, de surcroît, les gros ennuis de Melilla. Dans ces conditions un long repos physique et moral serait tout à fait nécessaire, et cependant j'entends dire qu'on se propose de monter vers le Nord, à Fès ou à Meknès. »¹

Moins de trois mois après cette visite, Linarès, surmené et plus que jamais décidé à prendre des vacances en France, prend congé du souverain :

« Le 25 avril le sultan me reçoit en audience de congé. L'entrevue est, pour moi, des plus pénibles car Moulay Hassan ne me dissimule pas qu'il se sent très fatigué et qu'il aurait désiré que je retardasse mon départ. « C'est entendu, me dit-il, pars de suite et reviens vite me rejoindre à Rabat dans deux mois », « Oui mon Seigneur, dis-je, s'il plaît à Allah. Jamais ces trois mots fatidiques...ne m'ont produit pareille impression en faisant naître en moi le pressentiment que cet entretien serait le dernier. »²

La prémonition s'avérera exacte. Linarès est en France lorsque le Sultan meurt le 6 juin 1894 au milieu de son campement, à Dar Ould Zidouh, en plein territoire insoumis du Tadla, durant l'une de ces traditionnelles expéditions militaires destinées à assurer la fermeté du Trône alaouite. La suite est sans doute moins glorieuse et prend des accents shakespeariens. Le Chambellan Ba Ahmed pare au plus pressé. Il tait la mort du roi dont la dépouille est transportée sur une litière et commande le retour, à marches forcées, de la Mehalla jusqu'à Rabat pour fins d'inhumation du défunt et -surtout- dans le dessein de faire proclamer contre toute attente et contre toute logique dans l'ordre de la succession dynastique, un héritier non présomptif, de surcroît fraîchement sorti de la préadolescence, Moulay Abd el Aziz.³ Le but : s'emparer du pouvoir dévolu au Sultan à son profit en assurant la Régence. C'est la fin du *Vieux Maroc*, sinon du Maroc tout court.⁴

¹ -*Ibid.*, p.108.

² -*Ibid.*,

³ - Intronisé en 1894 à l'âge de 14 ans, Moulay Abdelaziz a été sultan, d'abord sous la régence du Grand Vizir Ba 'Ahmed jusqu'à 1900, puis comme souverain jusqu'à 1908.

⁴ - En fait, le *Vieux*

C'est aussi le constat unanime que les observateurs étrangers en poste au Maroc ainsi que la presse européenne finissent par admettre. Pour ce qui concerne les journaux métropolitains, s'ils rendent un hommage appuyé à la mémoire du dernier grand roi du Maroc, ils ne manquent pas d'abonder dans des supputations sur le jeu diplomatique au Maroc avec les habituelles références de l'époque aux dangers des ambitions anglaises et aux « *légitimes droits de la France* ». Dans ce concert de louanges, l'oraison funèbre parue dans les colonnes de « *La République Française* » donne de quoi méditer :

« *Si du paradis de Mahomet où il a été retrouver son aïeul Ali, cousin et gendre du Prophète, Moulay Hassan est encore sensible aux choses de la terre, il n'a pu manquer d'être flatté de l'émotion extraordinaire que sa mort a produite dans toutes les capitales et dans toutes les chancelleries de l'Europe. La disparition de nul autre souverain du monde civilisé n'eût causé, assurément, un effet comparable à celle de ce chérif marocain, chef religieux et politique d'un empire sur fondations ruinées* ».¹

La disparition de Moulay Hassan sonne le glas du *vieux Maroc*, nation encore indépendante et pétrie d'histoire. L'événement en soi et son corollaire, en l'occurrence la vacance programmée du trône chérifien sont pris au sérieux par les états-majors européens, car l'on doute que le transfert du pouvoir puisse s'accomplir sans trouble, peut-être sans guerre civile. Sitôt le décès du roi connu, l'escadre française se mit en faction devant Tanger. Tenir Tanger et partant le Maroc, c'était détenir les clefs de la Méditerranée. L'escadre anglaise de Gibraltar fit de même. L'intérêt géostratégique du Maroc devenait une évidence pour toute l'Europe. La France est tenue, au plus haut point, de parer à toute éventualité. La mort su Sultan offre un nouveau sujet de désaccords aux puissances occidentales.

Dans quel état d'esprit se trouve Linarès au moment où un interrègne confus, troublant et précaire s'ouvre dans un Maroc à la croisée des chemins ? Sans doute en raison de l'obligation de réserve à laquelle il est astreint, le médecin, agent et parfait connisseur des arcanes du sérapil, garde un mutisme de rigueur. Ses vacances dans sa propriété de Limeuil, en Dordogne, seront, toutefois écourtées. Il

¹- « *La mort de M. oulay Hassan Ier* », article paru dans « *La République Française* », N° daté du 13 juin 1894. Cité par Robert Chastel dans « *Le Vieux Maroc Insolite du « Petit Journal » et du « Petit Parisien »* », Editions Chastel Rabat, 2010, p.9.

sera vite convoqué par Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, qui s'enquiert auprès de lui de l'évolution prévisible de la situation marocaine. Promu diplomate, Linarès est aussitôt accrédité officiellement auprès du nouvel empereur, Moulay Abdel Aziz. Le médecin-diplomate rentre au Maroc en septembre 1894, porteur pour le nouveau Sultan, Moulay Abel-Aziz, de lettres du Président de la République. Il est le premier fonctionnaire européen à être reçu par le jeune Sultan. Il rejoint donc son poste à Marrakech, où il retrouve le régent Si Ahmed ; et « pendant huit ans encore, c'est-à-dire jusqu'à 1902-avouera de façon sibylline Roland Lebel-, il s'occupe de rendre des services dans une période particulièrement délicate de l'histoire du Maroc »¹.

Sur cette troisième et dernière période de son séjour, qui durera jusqu'en mai 1902, date de son départ définitif à la retraite-période charnière et dense s'il en est-, Linarès ne laissera aucune note. Cependant, grâce aux souvenirs laissés à la postérité par certains hagiographes de l'histoire coloniale², il est permis de retracer brièvement le parcours du « *toubib* » Linarès, celui-là même dont il est parlé dans l'ouvrage de Pierre Loti sur le Maroc. Il compte, bien entendu, comme médecin militaire jusqu'en 1901. En fait, il remplira pleinement les fonctions d'agent diplomatique, surtout lors la période tendue et difficile de la minorité de Moulay Abd-el-Aziz qui ne prendra fin qu'en 1900, date de la disparition du régent Ba Ahmed, ce vieux vizir et mentor qui tenait en tutelle d'une main ferme le jeune Sultan. Ce prince, irresolu et dispendieux, laisse alors libre cours à ses extravagances et, avide de nouveautés modernes, s'endette en achetant à l'étranger, par l'intermédiaire de ses « *commis voyageurs* » européens et notamment anglais de multiples gadgets ludiques.

La position de Linarès est rendue difficile par ce climat incessant d'intrigues et de rivalités qui déchirent le sérail, et partant, le pays dans son entier. Il devra faire face aux visées occultes des Anglais de la Cour chérifienne, dont l'indéboulonnable colonel Mac Lean. Linarès n'a plus d'influence et écrit désabusé : « *L'autorité Chérifienne est en déclin [...] Moulay Abd-el-Aziz passe*

¹ - Lebel, *op.cit*, p.210.

² -Notamment Jean-Louis Miège : « *Le docteur et le Sultan Moulay Hassan, 1880-1884* », Rabat, 120 p. Il s'agit d'une analyse des rapports entre le médecin et le Souverain. A signaler également le portrait de Linarès esquissé par le Professeur Cruchet, *La conquête pacifique du Maroc*, Berger-Levrault, 1930.

son temps à se divertir et les quelques personnes qui l'entourent, laissent la barque chérifienne dériver à vau-l'eau ».¹

Mais Linarès n'a de cesse de s'acquitter de sa tâche avec scrupules et une énergie insoupçonnée. Ainsi, à la veille de sa fin de mission, est-il porteur d'un ultimatum au Sultan afférant à la position du monarque vis-à-vis de la lutte d'influence engagée avec acharnement entre l'Hexagone et la perfide Albion pour l'établissement éventuel d'un Protectorat ,une délégation anglaise étant attendue à Rabat pour ce faire. Gabriel Veyre est témoin de l'événement : « [...] *La veille seulement de son arrivée (l'ambassade anglaise), le bon docteur Linarès, médecin major de la mission militaire, brave homme, ma foi, avec une belle figure ouverte, vrai type de vieux gouverneur militaire à l'usage d'un jeune prince, le docteur Linarès donc, porte-parole de la légation, arriva à Rabat, où la mission britannique était attendue et signifia au Sultan que La France opposait son véto à toute tentative de protectorat autre que le sien. On était, au Palais, tout à la joie d'accueillir des amis. La réception devint, du coup, embarrassée. Mais il était temps, et la légation avait fait là une démarche énergique et vraiment opportune. Il était, comme on dit : « moins cinq ! »*² On le voit, le désarroi s'amplifie de jour en jour. Cependant, le docteur Linarès continue à jouir d'une confiance -semble-t-il-méritée. Pendant l'année 1897 déjà, il accompagne en France une ambassade marocaine. Le Médecin Colonel Epaulard relate la fin de la carrière marocaine de Linarès : « *En 1901, Le ministre des Affaires Etrangères, Delcassé, lui demande de continuer son œuvre au Maroc et lui assure une rente viagère de 3000 francs en reconnaissance des éminents services rendus au Quai d'Orsay, tel l'heureux homme du sonnet célèbre, notre médecin diplomate quitte le Maroc pour venir « vivre entre ses parents le reste de son âge » et se retire au château de Limeuil.* »³

Il est bien certain qu'un homme comme le docteur Linarès, qui est le seul européen qui, jusqu'ici ait pénétré dans l'intimité du Sultan du Maroc (d'abord Moulay Hassan et ensuite-avec semble-t-il moins de fortune, son héritier Moulay Abdelaziz dont l'entourage comptait des courtisans anglais influents tels le colonel Mc Lean et le Journaliste Walter Harris) fait, en soignant chaque année, dans le Palais, et dans la ville, à Fès notamment, plus de besogne utile que les négociateurs

¹ - Ibid.

² - Veyre, Gabriel, *Dans l'intimité du Sultan : Au Maroc (1901-1905)*, Edition marocaine, Casablanca, Afrique Orient, 2009, p 242-244.

³- Préface au *Voyage au Tafilalet...*, op.cit.p.5.

les plus solennels. Pourquoi a-t-il décidé d'écourter son séjour supplémentaire qu'il devait effectuer à la demande expresse de Delcassé et aux instances duquel il s'est empressé de céder dans une conjoncture diplomatique on ne peut plus hypothétique ? Il est malaisé de démêler objectivement le vrai et le faux dans le faisceau d'hypothèses qui ont circulé à propos d'une « défection » mal venue. La chronique impute ce fait aux divergences de vues et rivalités entre décideurs militaires et diplomatiques en métropole.

Des conflits de personnes entrent également en jeu et masquent à peine l'empreinte viciée du formalisme bureaucratique en vogue. D'aucuns attestent qu'en cette année 1902, Saint-Pierre Taillandier, alors Ministre de France à la Légation de Tanger voit d'un mauvais œil le retour de Linarès. Le chef de la M.M.F.M lui garde rancune d'avoir accompagné seul le Sultan Moulay Hassan dans son voyage au Tafilalet. A contrario, le ministre de la Guerre ne « digère » pas que « son » médecin lui échappe et corresponde directement avec le Quai d'Orsay, tant et si bien que Linarès, se sentant poussé à la sortie, fait valoir ses droits à la retraite et se retire dans son village natal. L'entourage de Linarès fait valoir une autre hypothèse crédible. Il est probable que, sentant que le torchon allait sérieusement brûler entre les partisans de Moulay Abdelaziz et ceux de Moulay Hafid sur fond de la question de légitimité dynastique et la collusion des « azizistes » avec le parti de l'étranger, Linarès a jugé utile de se mettre en « réserve » pour mieux servir les intérêts de la République, car s'impliquer dans les affrontements de pouvoirs développe des conduites réfléchies ou inconscientes qui consacrent une hégémonie quelconque. Là n'était pas le but du médecin-diplomate. Jean-Louis Miège suggère que Linarès qui ne s'est jamais départi d'une ligne de conduite constante aux accents aristocratiques du « diplomatiquement correct », ne pouvait au terme de sa carrière se reconvertis en hussard de l'intrigue et de l'activisme, pratique désormais inscrite dans l'air du temps dans le jeu des chancelleries européennes et ajoute : « *Ses connaissances, son intelligence, son tact, sa qualité de médecin ; enfin, lui assureront une excellente position à la cour chérifienne, notamment dans les dernières années du règne de Moulay Hassan, pendant lesquelles son rôle politique fut des plus importants.* »¹

¹ - Miège, Jean-Louis, *Le Maroc et l'Europe (1822-1906)*, Tome VI, « vers la crise », 1962, PUF, réédité par les éditions La Porte, Rabat1996, p.234.

L'action du docteur Linarès s'est donc déroulée suivant deux axes : un médical (il fut un excellent praticien), l'autre diplomatique, car ayant la confiance appuyée des deux parties en présence. Médecin traitant du Sultan, du sérail et accessoirement des patients indigènes ? Diplomate ? Agent de renseignement et de manipulation des consciences ? Ou les trois à la fois ? Le témoignage d'Henri de la Matinière est, à cet égard, révélateur de la posture ambivalente et ambiguë du personnage de Linarès ainsi que l'ampleur des services rendus à la cause des ambitions coloniales de la France :

« (A l'arrivée du nouveau ministre de France, M.Saint-René-Taillandier à Rabat), Le docteur Linarès, notre agent à la cour, atteignit ses trente ans de service et se prépara à rentrer en France. Il avait fait partie du personnel de début de la mission militaire, et il en avait été détaché pour être plus spécialement au service de la légation. Très estimé du sultan Moulay el Hassan et ensuite du régent Si Ahmet, il avait une exceptionnelle situation et une grande autorité morale dans ce milieu marocain du makhzen si délicat pratiquer. Si sa haute intégrité, sa servabilité de bon aloi et d'esprit de mesure étaient doublées d'une extrême modestie. Il fut le seul officier que Moulay Hassan conserva auprès de lui dans l'expédition au Tafilalet. Il avait été l'instrument précieux de notre politique aux heures les plus difficiles, faisant preuves des plus belles qualités d'observation et de conscience ; son jugement était extrêmement sûr, très froid et réalisateur, dépourvu de cette vaine imagination si fréquente et si dangereuses dans les affaires musulmanes.

Il connaissait par le détail le déroulement de notre politique et les dessous du makhzen avec la valeur de chacun des divers personnages qui le composaient. Son expérience était donc inappréciable et son concours pouvait être d'autant plus utile que le nouveau règne d'Abd el Aziz, en proie à toutes les intrigues étrangères s'annonçait sous les plus médiocres auspices.

On aurait pu espérer que le séjour de cet agent hors pair se prolongerait, grâce à un moyen quelconque pour le décider à demeurer au Maroc ; ceux qui connaissaient le pays et prévoyaient les difficultés qui nous y

attendaient déplorèrent le départ du docteur Linarès, que personne ne devait remplacer. »¹

Pour sa part, portant appréciation sur l'action de Linarès en 25 ans de séjour au Maroc, René Lebel ne tarit pas d'éloges, rétrospectivement, pour l'homme et son œuvre : « *la belle figure de Linarès, derrière ces publications opportunes, se trouve évoquée comme il méritait qu'elle le fût. Nous avons trop tendance à oublier dans la fièvre de la création quotidienne, les bons ouvriers du début. Avec intelligence, modestie et courage, ils se sont dévoués à des heures difficiles, pour la seule joie de travailler au rayonnement de notre influence au Maroc. L'édition des carnets du Dr Linarès est un hommage rendu à son œuvre, aussi humaine que française ; au surplus, les historiens, et même les littérateurs, y trouvent aussi leur profit.*

²

Le moment est venu de focaliser notre intérêt sur l'action purement médicale du docteur Linarès qui aussi intense et, surtout inscrite dans la durée, que son action d'agent diplomatique influent et qui a l'oreille aussi bien de ses commanditaires métropolitains que du sultan Chérifien et de ses proches conseillers. Les notes éparses que le médecin-voyageur a prises tout au long de sa carrière de praticien effectuée notamment auprès des indigènes -et qui ont été recueillies par son neveu le docteur Jean Bélanger³ sont intéressantes à plus d'un titre. Elles lui permettent, en forçant le trait du descriptif de la strate pittoresque, de porter un regard spécifique sur la société marocaine, miroir par excellence sur lequel se cristallisent des partis-pris ethnocentriques qui sont absentes -ou sciemment occultées- dans sa relation de la *mehalla* du Tafilalet. Les pages qui vont suivre, recoupent une description sommaire du Maroc de 1880 qui sera prédominante et déterminera ainsi la toile de fond de l'acclimatation du docteur Linarès avec la réalité pathologique et l'action thérapeutique déployée par les premiers médecins français exerçant au Maroc, de même que ce foisonnement de remarques dévalorisantes sur les mœurs indigènes et l'impéritie du gouvernement local, remarques dont il se sert habilement pour fonder son adhésion ouverte à l'idée de la colonisation du pays par la France.

¹ - La Matinière, Henri de, *op.cit.*p.67- 68.

² - Lebel, *op.cit.* p.210.

³ - Docteur Jean Bélanger, *Un médecin français au Maroc en 1888, le docteur Fernand Linarès*, thèse en médecine soutenue sous la direction du Professeur Cruchet.

Les termes de ce sombre réquisitoire s'affinent d'embrée dès l'entame de son voyage de découverte du Maroc. Longeant la rive du Bau Regurag au sortir de Rabat, dont, par ailleurs, « *les rues sont d'une saleté remarquables* », Linarès est séduit par la splendeur remarquable du fleuve et des paysages enchanteurs alentour : « *Ce Bau Regurag est un fleuve magnifique et considérable comme nous n'en avons pas en Algérie. Ce pays paraît être d'une grande fertilité, mais les gens ne conviennent pas du tout à cette belle nature. L'apathie musulmane jure auprès de ce terres qui semblent désirer la charrue* ». Intra-muros, la capitale impériale dégage une impression d'anémie généralisée qui touche aussi bien l'humain que le bâti : « *Maisons en ruines très délabrées, édifices publics en ruines, tout cela dénote un peuple qui tombe écrasé par un gouvernement autocratique* ». Cette observation commentée d'instantanés visuels et de tranches de vie, si elle révèle un attrait sincère de l'auteur pour le pays, elle n'en révèle pas moins son secret désir de voir la France en prendre, un jour ou l'autre, définitivement possession. Le Maroc est certes un « *beau pays, qui devrait bien être français* ». Assertion réitérée quelques mois plus tard, au souffle de l'été quand l'émerveillement est encore plus grand : « *Le temps est redevenu très beau, journée magnifique. Je suis allé faire un tour de promenade avec mon ami Ben Agad. La campagne est splendide, les prairies sont en fleur et les jardins d'orangers embaument l'air à de très grandes distances. Encore une fois, beau pays qui mériterait d'appartenir à une puissance européenne* ». Ici, le docteur Linarès ne nous livre pas toute sa pensée, mais c'est bien facilement que le lecteur la devine. Pour impulser l'embellissement potentiel de l'environnement naturel, nulle autre alternative que de civiliser l'homme et le libérer des arcanes de l'aveuglement et de la « *misère morale* »¹. Les exemples de cette déchéance des mœurs font florès dans le récit de Linarès qui a pu voir défiler un jour la tribu des Aïssaouas, spectacle répugnant à des yeux d'eurocéens : « *Du haut de la terrasse de ma maison, j'ai pu contempler ce défilé hideux, durant lequel les sectaires affolés se livrent aux danses les plus insensées et aux exercices les plus repoussants qu'on puisse imaginer. Cependant, toutes ces danses, ces jeux allégoriques, doivent avoir une signification peut-être respectable. Le lendemain, le spectacle était encore plus hideux que la veille, plus de viande crue avalée avec voracité, c'était le jour des meurtrissures, coups de bâton sur le crâne jusqu'à effusion de sang, coups de hache sur la tête, c'était horrible... »²*

¹ - Bélanger, *op.cit*, p .19.

²-*Ibid.*, p.21.

La scène, d'une répulsion exemplaire, se passe dans les linéaments de la vieille ville de Fès, ville où précisément l'émergence des germes d'une pathologie endémique se profile en filigrane et avec une acuité sans égal: « *Fès est bâtie de l'Ouest à l'Est. Les maisons sont très resserrées ; les rues étroites et couvertes, à l'abri de la lumière, sont tortueuses et très sales. Les animaux morts se décomposent sur les places publiques. Cependant, de nombreux jardins, d'où émergent de beaux arbres, tendent à assainir un peu ces foyers permanents d'infection.* »¹ Faire face aux aléas de santé publique qui en résultent, était là un rôle tout nouveau qui était dévolu au corps médical, initialement sorti du giron militaire, un rôle dont en Europe, les futurs lauréats des facultés de médecine n'avaient soupçonné ni l'existence ni surtout l'utilité. Lutter contre la prolifération à grande échelle des épidémies chroniques, prodiguer des soins médicaux aux populations indigènes. Plus tard, lorsque les premiers combats éclateront entre les éléments de la dissidence et les troupes françaises, notamment lors de la marche sur Fès de la colonne du général Moinier, un témoin raconte : « *Des visiteurs viennent en rampant dans les herbes : [...] ce sont des femmes qui désirent voir leurs parents blessés... elles constatent que leurs blessés sont l'objet de soins attentifs* ». Et le narrateur ajoute : « *Ces visiteurs seront dans les douars les messagers des intentions pacifiques de la France.* »²

Mais on est encore loin de ce début de massification de la présence médicale métropolitaine au Maroc. Le médecin, civil ou militaire, denrée rare dans ce Maroc précolonial, où la moindre structure hospitalière est inexistante alors que la pathologie est systématique et incommensurable, ce médecin n'en est pas moins conscient de son statut d' « agent de pénétration pacifique » et, par conséquent, prêt à en assumer les risques réels et permanents. Linarès est sans doute le pionnier de cette cohorte de médecins, tout à leur don de soi pour la France et la cause coloniale, tout en ayant chevillé au corps, autant faire que peut, les vertus d'abnégation et de droiture professionnelle édictées tant par le crédo de leur mission que par le serment d'Hippocrate.

Pour « *Le toubib Linarès* », le baptême du feu est immédiat. Car dès 1878, avant même que sa réputation ne vînt à bout de la méfiance musulmane, il se trouva à Oujda en présence d'une épidémie de choléra qui, partie de Fès, se répandit dans tout le Maroc. « *Le docteur Linarès ne se borna pas à une*

¹-*Ibid.*, p19.

²-Colonel Paul Azam, *L'expédition de Fès*, Berget-LevrauLt, Paris, 1924, p.85.

thérapeutique symptomatique de la maladie, il en éluda l'épidémiologie en dépit des faibles moyens d'investigation qu'il possédait. Il soutint l'idée de l'endémicité du choléra au centre de l'empire chérifien. Le principe cholérique entretenu par les mauvaises conditions hygiéniques, par l'extrême misère qui régnait par endroits, la récolte de printemps et la récolte d'été ayant presque fait complètement défaut sur tout le versant atlantique, alors que la cause première résidait sans doute en l'existence de foyers cholériques mal éteints depuis l'épidémie très meurtrière de 1867... »¹

Tout comme pour la relation du voyage au Tafilalet, les carnets de Linarès concernant la propagation du choléra, le déroulement de l'action de thérapie et de prophylaxie sont pointilleux, dépouillés et précis. Ils se présentent comme des éphémérides qui, du début du mois d'Aout 1878 où la première manifestation de l'épidémie se produit à Meknès, jusqu'à son extinction provisoire le 13 septembre aux environs de Fès, après avoir sévi, avec ses cortèges de morts contagieuses, tant au Nord, à l'Ouest qu'à l'Est, donnent un aperçu détaillé de ce terrible *Bou Glib*, mot à mot (père retour, père vomissement) et contre lequel la médecine d'alors se bornait à une quasi-expectative. Dans ce contexte, Linarès fait de son mieux pour juguler cette épidémie meurtrière avec les moyens du bord. Il traite et suit de près l'évolution de l'état de santé de ses malades, indigènes et soldats de la garnison. Il obtient des rémissions, mais rarement des guérisons totales. Aussi, tout son effort s'oriente vers la prévention et la prophylaxie de proximité, prescrivant impérativement le nettoyage complet des locaux infectés et les fondouks, les souks. Car, c'est en amont qu'il importe de s'employer à éradiquer un fléau dans un espace territorial dont les habitants sont prédisposés à la maladie.

Dans ce contexte, la typhoïde et la dysenterie ne sont pas en reste. Car, tout comme c'est le cas pour le choléra, l'insalubrité, les mauvaises conditions d'hygiène, l'extrême misère due à la famine, préparent un terrain éminemment fertile à l'éclosion et à la propagation des épidémies. L'épidémie de la typhoïde, à cet égard fut la plus meurtrière, elle eut pour cortège la dysenterie et tous ses nombreux syndromes fébriles rangés sous la dénomination générique de fièvre intermittente. Une hécatombe qui fait fi des distinctions sociales. Même le sultan Moulay Hassan est atteint de cette affection. C'est ainsi, nous l'avons vu, le docteur Linarès dut donner ses soins en 1889 à l'illustre monarque. Date décisive dans la carrière marocaine du médecin. En effet, comme le rapporte le docteur

¹ - Bellanger, *op cit*, p.8.

Cruchet, ce fut par l'intermédiaire d'une servante du harem que la thérapeutique put parvenir jusqu'àuprès de l'auguste malade. « *L'évolution n'en fut pas moins favorable, et c'est surtout à partir de ce moment qu'en témoignage de reconnaissance le sultan accorda son amitié au docteur.* »¹ Un tel exemple, venant de si haut, ne pouvait qu'influer sur les hauts personnages de la cour et les grands dignitaires marocains qui s'empressent de solliciter les services du docteur Linarès. L'autorité médicale, morale et bientôt politique du praticien étrange est désormais en voie de consolidation. Cette renommée a un prix dont le médecin devra s'acquitter. Le docteur Linarès devra, à son tour, être frappé par la fièvre intermittente : « *Je suis fort indisposé : en me levant diarrhée séreuse, courbature, lassitude dans les jambes ; inappétence complète, un peu de fièvre. Je ne déjeune pas. Je prends pour toute nourriture, à trois reprises différentes dans le courant de la journée, un verre à thé de vin de quinquina et une égale quantité d'eau sucrée. J'aime à croire que je n'aurai qu'un simple accès de fièvre.* »². Selon le docteur Belanger qui cite l'auteur, cette prévision devait heureusement se réaliser.

Autres affections excessivement fréquentes et notoires, la variole et la lèpre. A leur sujet, Linarès dira d'emblée que « *la pénétration française a fait régresser notablement* » leurs méfaits dans le corps de la société indigène. Pour la simple raison que le malheureux atteint de variole et privé de soins est impitoyablement rejeté de ce microcosme social et condamné à l'errance. Linarès est outré de cette excommunication qui préfigure la déchéance du milieu qui pousse l'ostracisme jusqu'à ses derniers retranchements.

« *Dans une encoignure de murs, sur un des côtés de la mosquée, un gourarien est assis, enveloppé dans un burnous sordide, la tête à demi cachée par ses mains reposant sur les genoux. Machinalement, je m'approche de cet homme qui est couvert de pustules varioliques en suppuration, et il est là, dans la rue, en contact continual avec les passants. Décidément, je suis dans un pays barbare !* »³

Ajoutés aux cas factuels aigus, les porteurs de séquelles sont légion. Ils viennent en masse, ces patients atteints de taies cornéennes, implorer un soulagement à leurs maux. C'est peu dire que le Dr. Linarès a pris les devants dès

¹ - *Ibid.*, p.12.

² - *Ibid.*,

³ - Linarès, cité par Bellanger, *ibid.*, p. 13.

son arrivée au Maroc en développant la pratique de la vaccination jennerienne. Le vaccin lui parvenait de Londres via Gibraltar, en tubes scellés, et dans la mesure du possible, on pratiquait ultérieurement la vaccination de bras à bras. De même, les sujets atteints de la lèpre n'étaient pas beaux à voir. Linarès cite le cas typique de cette « *négresse de 30 ans dont les cinq doigts de la main gauche sont tombés. Le pouce seul persiste à la main droite. Les cinq orteils ont disparu aux deux pieds. De larges crevasses dans les épaississements de la peau. D'après le malade, le mal aurait débuté il y a cinq ans, à la suite de couches.* »¹ Encore une fois, Linarès prend des initiatives en préconisant la mise en place de léproseries.

Dans cette cartographie épidémiologique du Maroc de 1880, il est un agent pathogène qui règne en maître : le gonocoque. Florissant à l'extrême, il exerce son action maléfique dans tous les milieux et tous les âges. Si pour les milieux bien en cour, il n'était pas malaisé de s'approvisionner en capsules de copahu, la majorité de la population atteinte de maladies sexuellement transmissibles, démunie et ignorante, constitue le vecteur idéal de l'extension et de la chronicité de la blennorragie. Le cas de cet adolescent de 15 ans est édifiant :

« *Ce petit bonhomme, fort petit et fort gentil mais atteint de blennorragie. Quoique les antécédents du malade ne fussent pas bien nécessaires, la curiosité m'a poussé à poser quelques questions indiscrettes peut-être, mais très piquantes sur l'origine du mal. Le monsieur n'a que 15 ans, mais il ne va pas mal pour son âge : européennes et indigènes lui semblent bonnes, et il se lance pour ces dernières dans des dépenses de sucre, de thé, de café, qui font frémir. Voilà bien pour le moins une manière originale de payer le tribut à Vénus. Mais il serait par trop banal d'énumérer des séries d'observations relatives à la blennorragie la thérapeutique s'est modifiée, les manifestations pathologiques sont restées la mêmes, et certaine orchite diagnostiquée chez un ventousien (presque un confrère) se retrouve hélas ! bien souvent encore.* »²

La cystite *a frigore* cohabite en harmonie avec la blennorragie envahissante. Il en résulte un phénomène logique qui consiste en la prépondérance des symptômes de troubles d'érection et de frigidité sexuelle. Les Arabes, pourtant d'habitude pudiques et muets quant à l'aveu de pareilles affections, n'hésitent pas à

¹- Ibid., p.14.

² - Linarès, cité par Bellanger, *ibid.*, pp.12-13.

consulter, vu le poids de l'image de virilité dont la gente masculine ne peut se départir, de peur de perdre une vertu consubstantielle à son existence : « *De nombreux malades accusaient de l'impuissance. J'en ai un âgé de 40 ans qui a tout l'extérieur d'une santé robuste. Il est employé de l'Amel (le gouverneur), et sa famille est à Fès* ». Je lui ai demandé si, depuis peu, il n'avait pas fait d'excès de coït, il s'est récrié vivement en me disant : « *Non seulement je ne vois pas de femmes, mais encore je n'abuse d'aucun enfant.* ». Il paraissait triomphant d'une pareille abstinence. » Et un jour survient un vieux chérif âgé de 75 ans, lequel demande carrément un aphrodisiaque, parce que depuis quatre ans il n'a pas eu d'enfants. Mais l'étiologie la plus vraisemblable de cette impuissance, toute relative d'ailleurs, peut être dégagée de ces lignes :

« *Les Arabes, qui sont atteints très vite de frigidité génitale et cela se comprend vu le jeune âge du mariage et les femmes toujours jeunes qu'ils peuvent avoir, s'étonnent tous de constater chez eux cet affaiblissement. Ils en sont très affectés. Il est vrai que la femme arabe est exigeante et la loi soutient ses exigences*. Nous ne étonnons nullement alors que le sultan lui-même demande un jour des purgatifs chauds. Il n'a pas pu m'expliquer ce qu'il entendait par là, mais il songeait sans doute à un aphrodisiaque »¹.

Outre ces phénomènes pathologiques affectant une collectivité, les cahiers de Linarès fourmillent de récits afférant à des cas particuliers, des anecdotes plaisantes et porteuses d'enseignements. Le Dr. Linarès acquiert, par la force des choses, une compétence polyvalente et pluridisciplinaire et un savoir-faire pragmatique poli par les enjeux de l'urgence et de l'inédit. Le bistouri intervient très souvent. Quoique livré à lui-même, ne bénéficiant pas du concours d'aides soignants expérimentés, moins encore de logistique médicale rudimentaire, le praticien opère des cataractes, pratique l'amputation quand c'est nécessaire, traite des cas de tétanos. Il est amené, à l'occasion, à remplir un rôle d'inquisiteur pour contribuer à élucider des imbroglios judiciaires, un peu comme font les médecins-légistes de nos jours. Dans ses carnets, le Dr. Linarès avoue que le côté comique de certaines situations coupait la monotonie des consultations :

¹- *Ibid.*

« J'ai été appelé aujourd'hui auprès d'un Marocain qui m'a montré une plaie à la main : cette plaie provient d'une morsure faite par une de ses femmes à laquelle il se disposait d'administrer une correction. La dame avait déjà les mains liées. Furieuse elle a pu prendre avec les dents la main gauche de son mari. Elle a arraché le lambeau de chair qu'elle avait entre les dents, et elle l'a mangé... »¹

La conclusion des carnets focalise allusivement, et non sans une teinte d'ironie, sur une plaie qui gangrène la société marocaine : la corruption érigée en force loi. L'exemple cocasse qu'il relate à cet égard, mérite qu'on s'y arrête. Avec en moyenne une trentaine de visites et de consultations par jour, effectuées généralement au cours des après-midi, le Dr. Linarès finit par bénéficier d'un succès d'affluence. La rançon de la gloire est inéluctable :

« Le bruit court que, soit par calcul, soit par complaisance pour moi, on ne laisse pas franchir le seuil de la casbah bien facilement. Je le crois, car dès que je sors, je suis aussitôt suivi d'une foule qui grossit à chaque pas, me demandant des médicaments que je n'ai jamais sur moi. Les malades qui viennent sont tous accompagnés d'un employé de l'Amel. Il faudrait payer le passage pour arriver à moi que je n'en serais nullement étonné. [...] Un trait entre beaucoup d'autres dans ce pays de paradoxes : des bénéfices illicites instaurés justement par celui qui devait les réprimer ! »²

Les carnets manuscrits du Dr. Linarès relatant son action médicale auprès des indigènes montrent, dans leur substance, le rôle ambigu que le médecin métropolitain, en ce XIXème siècle finissant doit assumer dans un territoire promis à la colonisation. Linarès va ouvrir la porte à une génération de praticiens-civils et militaires- qui vont se trouver ainsi étroitement associées, et souvent en première ligne à l'histoire du Protectorat. Beaucoup d'entre eux vont écrire, en bordant des domaines divers comme l'histoire, l'ethnologie. Les témoignages qu'ils ont laissés ne sont pas du domaine de la spéculation pure. Leurs informations tendent à l'utile. Ceux qui ont été en charge de la politique indigène dans les premières années du protectorat ont pu y alimenter leur curiosité pour les populations qu'ils avaient à administrer ; ils ont pu aussi y puiser des indications capables de les guider dans

¹ -*Ibid.*, p. 15.

² -*Ibid.*, p.16.

leur tâche directrice. « *C'est la le mérite de ces ouvrages -dira Roland Lebel -de se confondre en plus d'un point avec notre œuvre même de civilisation* »¹

Le regard rétrospectif des thuriféraires de l'action coloniale sont unanimes à reconnaître la portée hautement positive de ces médecins écrivain qui ,à leurs dires, en éclaireurs avisés ont balisé le chemin à une meilleure connaissance du terrain, des mœurs et des hommes d'un pays rétif au contact avec l'étranger, mais qu'il va falloir à tout prix conquérir si possible en rendant une « pénétration pacifique » de l'ordre du possible.Le travail colossal ,tout en persévérence et abnégation, effectué par les précurseurs du paradigme de la santé et de l'hygiène « indigènes » aura permis d'ouvrir cette perspective, et sur le long terme, consolidé les assises de la colonisation. En 1936, Roland Lebel aura à cœur de conforter la place d'un Linarès ou d'un Weizgerber, dans le panthéon de l'ordre colonial :

« *Ces travaux [...] ont une portée qui n'est pas d'ordre littéraire (bien que le souci de la forme se manifeste dans la clarté de l'exposé, la précision des termes, leur élégance parfois). Ces études servent davantage la science marocaine et, par contre coup, notre action politique dans ce pays. Il n'est point dans notre intention de les diminuer par là. En faisant mieux connaître le pays et ses habitants, elles poursuivent une œuvre d'enseignement nécessaire, de pénétration pacifique, et d'indispensable compréhension. Ne faut-il pas réunir toutes les données du problème si nous devons le résoudre, comme c'est notre devoir ? Cette littérature, du point de vue colonial, compte autant que l'autre.* »²

¹ -Lebel, *op.cit*, p.234.

² -*Ibid.*,

Chapitre IV

La fin du « Vieux Maroc:

Aussi paradoxal soit-il, la littérature précoloniale, dès l'avènement du XXème siècle, aborde un tournant nouveau et opte pour une démarche méthodologique plus politique et sociologique, tant au niveau du contenu que des angles d'attaque thématiques retenus. Nous sommes désormais loin de la description empirique, voire au scalpel et non dénuée de subjectivité des travers moraux et de la misère indicible et chronique qui rongent le tissu économique et social au Maroc que la corruption endémique et l'impéritie des gouvernants et leur résultante logique, la Siba, a rendu exsangue le tissu social marocain, tant dans sa strate urbaine que rurale.

La génération de chroniqueurs qui se profile à l'horizon dans la scène marocaine, diplomates, médecins, techniciens et conseillers militaires, souvent proches des arcanes du pouvoir chérifien, s'attacheront dorénavant, en se drapant d'un regard documentaire, à analyser les mécanismes de fonctionnement des assises de gouvernance, de l'intérieur et, analysant les faits et gestes des hauts dignitaires et du sultan, en arrivent à décréter la décomposition et la déliquescence imminentes du régime et l'urgence et la nécessité de lui porter le coup de boutoir définitif. Est-ce à dire que la thématique indigène est épuisée ? Loin de là. L'œuvre marocaine d'un Chevrillon, fondée sur une appréciation hautement négative des représentations idéologiques et du mode de vie indigènes, jugées arriérées et rétrogrades ne commencera qu'en 1905 et s'achèvera en 1920 par la publication d'un opuscule sur Marrakech qui perpétue les accents de sombre sidération ressentie quinze ans auparavant à Fès et rendue dans son *Crépuscule de l'Islam*. La posture de dénigrement systématique ira en s'essoufflant et cédera la place progressivement à une vision plus idyllique-renouant avec l'idéal exotique d'autrefois- d'une thématique indigène, désormais, sinon pacifiée, du moins intégrée et appropriée dans le tissu du paradigme symbolique colonial.

En clair, nous sommes à la veille d'une « *rupture épistémologique* » qui se produira, à la faveur de l'accélération du processus de la mise sous tutelle coloniale de l'Empire chérifien, au flanc de l'image du Maroc, ou, à tout le moins, dans le regard porté sur ce pays en mutation. L'image amplement galvaudée du « *Vieux Maroc* » devient obsolète, sinon inappropriée. Elle cède le pas à celle d'un « *Nouveau Maroc* ». Un Maroc en projet. Un Maroc à construire sous la férule généreuse et paternaliste d'un Protecteur, la France, tout à sa vocation d'apôtre de la civilisation et du bien-être des populations locales, paupérisées et livrées à elles-mêmes. On est tenté de dire que la crédibilisation de la thèse, et partant de l'action coloniale repose un tant soit peu sur un euphémisme lexical savamment nourri par l'écriture symbolique précoloniale, une littérature de convenance, engagée à fond et amarrée au dessein impérialiste de l'Hexagone. Ce faisant, l'on ne peut que s'interroger sur le sens à donner au nombre foisonnant d'ouvrages écrits dans les années qui ont précédé ou entouré l'établissement du Protectorat et qui se rapportent aux événements de cette période, événements prémonitoires du désastre de l'Empire, de l'impéritie du Makhzen millénaire, des malheurs infligés au peuple marocain, mais écrits qui, pour la plus part, au point de vue colonial, portent en filigrane, les germes des spasmes prénataux, ceux d'un « *Nouveau Maroc* » tout à son allégeance territoriale et institutionnelle à la Métropole.

L'ouvrage-phare de cette littérature documentaire est, sans conteste, celui d'Eugène Aubin, *Le Maroc d'aujourd'hui*, paru en 1904 (il sera couronné par l'Académie Française) et –fait significatif- réédité en 1913, juste après la signature du traité du Protectorat ce qui tend à conforter son caractère de vade-mecum utile à mettre entre les mains des décideurs coloniaux, et à valider la fiabilité et la fonction opératoire des quantités de renseignements stratégiques mis en avant par l'auteur.¹

Diplomate au long cours, Eugène Aubin (1863-1931) –de son vrai nom Léon-Eugène- Aubin Coullard-Descos- avait déjà une carrière bien remplie dans plusieurs capitales emblématiques d'une sphère géopolitique sensible et en pleine tourmente en cette fin du XIX^{ème} siècle tant ils constituent les maillons des différentes politiques coloniales : en Europe orientale et balkanique, en Asie, en

¹ -Eugène Aubin, *Le Maroc d'aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1904, réédité en 1913.Nous prenons en guise de référence l'édition marocaine parue à La Croisée des Chemins à Casablanca en 2002 qui porte comme titre *Le Maroc dans la tourmente* (1902-1903) ,456 pages. Elle est précédée d'une importante « présentation » due à la plume de Jean-François Durand intitulée *Eugène Aubin au Maroc (1902-1903).De la diplomatie à l'orientalisme*.

Amérique Latine et-surtout dans le monde arabo-islamique. « *Nommé à la cour de Grèce d'abord, puis à celles du sultan-calife de Constantinople-Stamboul et du khédive d'Egypte, avant d'être nommé ministre-plénipotentiaire à Tanger, alors capitale diplomatique de l'Empire chérifien, sur lequel la France, installée en Algérie depuis 1830 et en Tunisie depuis 1881, avait des visées.* »¹. Son expérience de l'Orient -il avait visité l'Inde et la Perse- lui a permis de cultiver un sens aigu de l'observation et de l'analyse des civilisations diverses plus ou moins en contact avec les puissances européennes. Les signes avant-coureurs des conflits à venir sont perceptibles. Dès son arrivée au Maroc, il aura la bonne fortune de voyager à l'intérieur du pays, vers le Maroc méridional, les contreforts de l'Atlas, et plus tard le Maroc septentrional, Fès la capitale chérifienne où il séjournera six mois avant de regagner Tanger. En fin analyste et témoin perspicace confronté aux échéances pressantes de l'histoire immédiate, il entreprendre d'écrire « *le livre de sa vie* » sur ce Maroc à la croisée des chemins, cet Empire chérifien qui fait figure aux portes de l'Europe de « *Saint-Empire romain germanique figé dans l'islamisme* ». Aubin a la prescience qu'il est l'hôte d'une « *nation dont le farouche sens de l'indépendance*,-comme le souligne son éditeur marocain J.-P. Péroncel-Hugoz-aguerri face aux Portugais, aux Espagnols, et aux Turcs, se trouve soudain confronté aux puissantes ambitions françaises. Le pays des Idrissides et des Alaouites entre alors dans la tourmente qui le conduira en 1812, et jusqu'en 1856, à accepter bon gré mal gré le protectorat de la France. »². On pressent le dilemme politico-moral que ce serviteur de l'Etat français et le poids de la responsabilité de témoigner dont il se sent investi. En toute honnêteté intellectuelle, il fait part de ses doutes, de sa position inconfortable et de son attitude interrogative et déconcertée :

« *J'ai eu la rare fortune de voir le Maroc à une époque unique, où l'intensité de la crise provoquée par les imprudences européennes du sultan Moulay Abdeleziz entr'ouvrail pour la première fois un pays obstiné dans sa résistance contre l'étranger, où l'émotion du moment incitait aux confidences des personnages qui, en d'autres temps, n'eussent point voulu d'un chrétien pour témoin de leurs affaires intérieures et où apparaissaient à nu les ressorts du Makhzen, tendus à l'extrême sous la pression des événements. C'est dans ces circonstances particulièrement favorables qu'il m'a été*

¹ - couverture de l'édition Eddif.

² - J.-P. Péroncel-Hugoz, Avertissement au lecteur, *Le Maroc dans la tourmente*, *ibid.*, p.7.

permis d'observer de la féodalité marocaine, c'est-à-dire une sorte de Saint-Empire figé dans l'Islamisme, avec sa fédération incohérente de tribus, ses coutumes d'un autre âge et son jeu compliqué d'influences religieuses : toutes choses qui font du Maroc le plus extraordinaire des Etats musulmans et lui impriment un caractère si déconcertant pour le nouveau venu »¹.

Eugène Aubin dont le crédo se fonde sur la mobilité et la nomade existence et qui, partant, connaît parfaitement la terre d'Islam pour l'avoir arpentée en tous sens, ne fait point mystère de sa fascination inextinguible pour le Maroc, modèle singulier, voire unique au charme incomparable : « *Je n'ai rien rencontré nulle part qui ressemblât au Maroc et j'ai eu tout à apprendre en abordant l'Extrême Occident de l'Islam* ».²

Le Maroc dans la tourmente est constitué par une série de lettres écrites, pour la plupart au cours de ses pérégrinations vers le sud ou dans la demeure entourée d'orangers qu'il occupait à Fès à la faveur de l'hospitalité chérifienne. Au fur et à mesure de leur rédaction, ces écrits épistolaires sont publiés en 1902 et 1903 par des revues parisiennes de haute facture, notamment « *Le Journal des Débats* », « *La Revue des Deux Mondes* », « *La Revue de Paris* » et « *Renaissance Latine* ». L'objectivité, et la neutralité sont les maîtres-mots de cet enquêteur qui, en optant pour le mode épistolaire, d'essence factuelle, fait montre d'une absence de stratégie éditoriale obéissant à quelque consigne idéologique préconçue. Si, à l'instar de Loti, l'amour pour le pays hôte est prégnant, la démarche d'investigation de sociologie politique d'Aubin rappelle, à bien des égards, la rigueur pointilleuse de Charles de Foucauld pour le registre géographique. Aubin a le souci du renseignement exact et fiable et n'a de cesse de s'entourer de toutes les précautions de rigueur dans la collecte de ses informations. Jean-François Durand esquissant une biographie de l'écrivain –diplomate, reconnaît l'articulation entre l'expérience asiatique et orientale d'Aubin et sa nomination au Maroc et l'exigence de vérité et de crédibilité de l'auteur dans la quête et le rendu de l'information sur son nouveau pays hôte, le Maroc :

¹-*Le Maroc dans la tourmente*, préface, *ibid.* p.29.

² - *Ibid.*, p.28.

« Ce résumé d'un itinéraire bien rempli permet aussi de comprendre que la nomination de 1902 à Tanger fut sans doute facilitée par des compétences acquises ailleurs, en Europe orientale et en Egypte. Le livre publié par Eugène Aubin en 1899 (il sera couronné par l'Académie Française), «Les Anglais aux Indes et en Egypte », faisait preuve déjà des qualités qui font tout l'intérêt du « Maroc d'aujourd'hui » : une information prudente, et systématiquement recoupée, un jugement lucide, qui n'oublie pas les enjeux internationaux et relie toujours les analyses ponctuelles à une perspective d'ensemble ; un style sobre, descriptif, analytique, qui ne se laisse aller à aucune effusion et limite au strict nécessaire les confidences personnelles, ou l'expression de sentiments plus intimes. »¹

Il est entendu que Eugène Aubin, en dépit de son enthousiasme béat à l'approche du « plus extraordinaire des Etats musulmans », ni sa propension pour un espace où « rien n'était plus propre à faire ressortir le charme incomparable du Maroc pour ceux qui ont mis dans la mobilité et dans l'effort la joie suprême de leur vie »² ???, s'en tiendra mordicus à sa posture générique : une stricte observation et relation du réel dans sa configuration complexe, contradictoire et plurielle. Dans cette perspective, comme l'explique à bon escient Jean-François Durand :

« Il s'agit, bien sûr, de contrôler ; voire de brider la subjectivité pour que celle-ci n'altère pas la représentation d'un réel dont d'ailleurs la richesse et la complexité offrent à l'écrivain une manière suffisamment nourricière. Que de sujets d'étonnement, en effet, et même pour un lecteur de 1904, dans le tableau que dresse Aubin d'un Maroc féodal et guerrier qui avait su se tenir à l'écart de l'Europe autant que le permettaient les curiosités et les désirs d'expansion de celle-ci ! »³

Nonobstant ce souci chevillé au corps de la quête de l'information exacte et fiable, en toute honnêteté intellectuelle, Aubin admet volontiers la difficulté de la tâche,

¹- Jean-François Durand, *Op.cit.*, p.19.

²- *Ibid.*, p.30

³ -*Ibid.*, p.19.

les limites de l'approche méthodologique, l'insuffisance quantitative et qualitative des résultats et la rémanence de lacunes potentiellement préjudiciables :

« Ces lettres contiennent des renseignements et les notes que j'ai recueillies, dès le début de mon séjour au Maroc, afin de mieux comprendre un pays si spécial et si nouveau pour moi, au milieu duquel je devais me trouver placé pendant la crise décisive de son histoire. C'est ce qui explique pourquoi l'information, restée d'abord assez vague dans toute la partie relative au Sud de l'Empire, se précise peu à peu, à mesure que mon séjour se prolonge au Maroc, que j'en aborde les régions septentrionales, et que mes expériences de Fez me permettent d'observer de plus près les détails de la civilisation maure, l'organisation du Makhzen et l'agitation de Bou Hamara »¹

A l'évidence, l'entreprise de recherche nécessite la mobilisation conjuguée de plusieurs compétences. La lecture des ouvrages de référence disponibles sur le Maroc en est une. En s'acquittant de cette tâche propédeutique, Aubin réalise que si le fonds documentaire est riche en matériaux historiques et archives hagiographiques, nulle étude sur l'organisation du gouvernement ou les mécanismes de la vie marocaine ne garnissent les rayonnages des bibliothèques les plus en vue. Cette science reste à créer de toutes pièces. Ce qui est loin de s'apparenter à une sinécure. A défaut de l'apport livresque, la recherche et l'interrogation de personnes-ressources reste la panacée. C'est sur quoi s'attèlera Eugène Aubin avec énergie et détermination, sans pour autant être découragé par sa méconnaissance de la langue arabe, et son isolement dans une contrée rebelle à tout contact avec les Européens.

Pour contourner cette difficulté de communication, il fait appel aux services d'interprètes patentés dont un certain Si Kaddour Ben Ghabrit, algérien de souche mais francophile invétéré, qui sera promis à un destin exceptionnel.² Aubin dira de lui : « *Si Kaddour Ben Ghabrit a été, pendant mon long voyage à travers le Maroc septentrional, le plus dévoué des compagnons et le meilleur des informateurs*

¹ - Eugène Aubin, *ibid.* p.27.

² - Si Kaddour Ben Ghabrit (Sidi Bel Abbès 1868-Paris 1954). Ce personnage hors du commun incarne dans l'imaginaire des Maghrébins l'homme par qui s'est faite la pénétration française au Maroc, au début du XXème siècle. Interprète à la légation de France à Tanger, chef du protocole à la cour chérifienne de Rabat, fondateur de la mosquée de Paris. Il reste l'initiateur incontournable d'une politique musulmane à l'intérieur de l'hexagone. Cf. Hamza Ben Driss Ottmani, *Kaddour Benghabrit, Un Maghrébin hors du commun*, Ed. Marsam, Rabat, 2010.

justifiant, une fois de plus, cette vérité évidente que nos fellow-subjects algériens sont parmi les plus précieux ouvriers de l'œuvre française au Maroc »¹.

Jean-François Durand met l'accent sur l'immense intérêt que dégage cette complicité entre l'enquêteur et l'interprète algérien : « *Ce point, qui peut sembler de détail, a son importance, car il attire l'attention sur un phénomène culturel qui joua un rôle essentiel pour la récolte du renseignement dans des zones d'influence coloniale : l'existence d'hommes nourris à deux civilisations, arabe et française, parfois française et berbère, capables donc de comprendre de l'intérieur les réactions des populations musulmanes. On peut supposer qu'il y avait beaucoup d'hommes de ce type parmi la « quantité de personnes (qui) ont ainsi contribué à me fournir les renseignements contenus dans ce livre, pour citer la préface d'Eugène Aubin.* »². Citant Mme Saint-René Taillandier, épouse d'un diplomate français en poste à Tanger, « *milieu haut en couleur des légations où pullulaient les espions et agents d'influence de toute sorte, parfois mythomanes, mais le plus souvent acteurs plus ou moins secrets de menées embrouillées des grandes puissances* »³. Jean-François Durand rapporte le portrait symptomatique que brosse cette dame familière de cet homme-lige, Kaddour Ben Ghabrit encore dans l'ombre, qui, sans la moindre apparence d'obséquiosité, savait se rendre indispensable : « *[...] Il suivait mon mari dans son cabinet et là, on était au secret des affaires. Notre ami, sans être né au palais chérifien, en connaissait les détours [...]. A Fez, notre ami connaissait de même les ministres, leurs accointances, leurs rivalités et le prix de leurs consciences, s'ils en avaient une ». Et de conclure, en précisant qu'il (Kaddour Ben Ghabrit) a été la double antenne si longtemps invisible où passaient les ondes entre le Maroc et la France* ».⁴

L'apport de Kaddour Ben Ghabrit à l'édifice éditorial d'Eugène Aubin est, à n'en pas douter, essentiel, mais qui soulève quelques interrogations quant à son orientation liminaire et dont Jean-François Durand dit :

¹ - Eugène Aubin, *ibid.*, p.28.

²-Jean-François Durand, *op.cit.*, p 16.

³ - Jean-François Durand, à qui nous devons cette description de Tanger au début du siècle cite, à juste titre, le cas emblématique de l'Anglais Walter Harris. Correspondant du « Times », il fut à tout l'un de ces « hommes d'influence » si caractéristiques du milieu cosmopolite et intrigant de la ville du Detroit : cf. « Le Maroc au temps des sultans », Paris, Balland, collection Le Nadir dirigée par Jean- P. Péroncel-Hugoz, 1994(1ère édition *This was Morocco* 1905).

⁴ -Mme Saint-René Taillandier, *Ce monde disparu*, Paris, Plon, 1947, cité par Jean-François Durand, *ibid.*, p.20.

« *A l'heure où Aubin rédige ses articles, il (Ben Ghabrit) est encore à l'ombre (relativement), l'un de ceux qui savaient tout voyaient tout. On comprend mieux ainsi à quelles sources, fiables, certes, mais aussi « diplomatiquement » orientées, Eugène Aubin a pu puiser l'essentiel de sa documentation marocaine* »¹.

Eugène Aubin en est-il conscient ? L'hommage appuyé qu'il rend à son mentor tendrait à le confirmer. Toujours est-il que, parallèlement, pour compléter et mieux recouper les monticules de données politiques, sociologiques et économiques engrangées dans son escarcelle, Aubin aura recours aux éclairages de tous les Européens de rencontre (agents consulaires, techniciens cartographes, négociants établis sur les divers points de la côte Atlantique, militaires en mission, etc..). De même, à l'instar du Dr. Linarès, sa proximité avec l'entourage du Sultan, permettra à Aubin d'avoir l'oreille de l'élite de la cour chérifienne. Grâce à ce long travail d'écoute et de dépouillement et de vérification de la documentation recueillie auprès des témoins direct, voire des acteurs étroitement impliqués dans l'évolution de la conjoncture marocaine, en constante dégradation, Aubin saura combler le vide laissé par l'absence de « *renseignements sur le mécanisme de la vie marocaine et le gouvernement chérifien* ». Se démarquant de l'approche historiciste dominante, Aubin, se fondant sur ses observations, sur son vécu et les résultats de sur son enquête *in situ*, saura entreprendre une œuvre originale qui consiste en l'élaboration d'une radioscopie de la « *maison Maroc* » au moment de la montée des périls. La critique parisienne est unanime à reconnaître en Aubin une plume alerte et incisive qui sert un don d'observation peu commun et éclaire une situation d'immobilisme qui aura trop duré. L'ordre colonial admet l'« utilité » stratégique de la réception du *Le Maroc dans la tourmente* qui sert sa cause à la faveur d'une argumentation rationnelle qui rompt avec la subjectivité narrative et un tant soit peu réductrice des écrits précédents.

Mais le livre ne présente pas que cet intérêt d'anthropologie sociale et politique. Eugène Aubin ne peut faire l'impasse de ses émotions et sa quête de l'idéal exotique cher aux orientalistes. Roland Lebel écrira en 1936 :

« *Nous y voyons le plaisir que le voyageur a ressenti au cours des étapes de son existence marocaine. Les courses dans le bled fleuri, le campement qui se forme au coucher du soleil, l'étude d'une civilisation immobilisée dans un temps très ancien,*

¹ -*Ibid.*, p.17.

l'incertitude même de son agitation présente, tout cela contribuait à faire ressortir le charme du Maroc aux yeux d'Eugène Aubin, et tout cela se retrouve au travers des pages de cet intelligent recueil. »¹. En contrepoint à ce panégyrique aux accents coloniaux, J.-P. Péroncel-Hugoz fait une lecture dépassionnée mais enthousiaste : Le Maroc d'aujourd'hui a « *un récit vécu, à la fois sonore et profond, brossé avec un brio et une précision rares par un serviteur de l'Etat français que captivait, sans lui brouiller le jugement, les « questions mahométanes et orientales* ».²

Pour sa part, avec le recul que requiert le discours critique, Jean-François Durand, résume les enjeux scripturaux, esthétiques et idéologiques de la vision globale et inédite qui émerge dans le travail d'Aubin et qui, en l'espèce, fera école :

« De l'ouvrage se dégage tout naturellement une impression de plus grande cohérence, comme si l'auteur avait voulu encadrer les épisodes dramatiques de son récit d'analyses détaillées et pointilleuses du fonctionnement de l'appareil makhzénien, avec une tentative d'évaluation des forces en présence, tant du côté du pouvoir légitime que du côté da la Siba. En outre, le livre trace un très exact tableau, malgré l'absence de statistiques, de l'état économique du Maroc, en même temps qu'il fournit de remarquables informations sur les zones tribales, sur le système complexe d'allégeances, ou encore sur les Juifs dont il observe les premières transformations au contact des influences françaises »³

Eugène Aubin se rend au Maroc à un moment décisif de son histoire. L'escale de Fès coïncide avec un évènement que d'aucuns qualifient d'élément déclencheur de l' « *anarchie marocaine* » : la révolte, sur fond d'une situation délétère et annonciatrice d'une fin de règne précoce-celui de Moulay Abdelaziz qui, paradoxalement commence à peine à s'affranchir de la chape de plomb tutélaire de la régence de Ba Hmad-du rogui Jilali ben Driss, dit Bou-Hamara, « *l'homme à l'ânesse* », révolte qui fera tâche dans tout le Maroc septentrional et fera presque vaciller le trône chérifien. Entré en dissidence fin

¹ - Roland Lebel, op.cit, p.237.

² - J.-P.Péroncel-Hugoz, op.cit, p.7.

³ - Jean-François Durand, op.cit., p.16.

1902, il fut proclamé sultan à Taza. Le 22 décembre 1902, il mit en pièces les *mehallas* chérifiennes et menaça directement la ville de Fez. Le tout en usurpant l'identité du frère du monarque régnant pour appuyer sa revendication de légitimité dynastique.

Aubin sera aux premières loges pour constater de visu l'étendue de l'agitation insurrectionnelle, la débandade des armées du sultan et l'onde de choc qu'elle suscitera à travers le pays et même au-delà des frontières. La fronde sanglante de Bou-Hamara qui ne prendra fin qu'au milieu de 1909 sera donc à l'origine du thème de « *l'anarchie marocaine* » amplement galvaudé en Europe et alimentera les justifications idéologiques du futur Protectorat. Pour l'heure, tout le monde s'accorde à dire, à la suite de Frédéric Weisgerber, que la mort du régent Bâ-Ahmed qui signifie en principe l'émancipation du jeune roi Moulay Abdelaziz et la consolidation du pouvoir chérifien, bruisse *a contrario* d'un chant de Cassandre : « *Le grand-vizir Si Ahmed Ben Moussa mourut le 13 mai 1900, et ce fut le commencement de la fin du vieux Maroc.* »¹ Les répercussions de la révolte de Bou-Hamara sonnent le tocsin de l'indépendance multiséculaire du pays et l'éclosion, sur le front symbolique, du mythe colonial du « *Maroc nouveau* ». Comment en est-on arrivés là ? La réponse, lapidaire mais combien significative, vient de la bouche d'un insurgé, un cheick riati, fait prisonnier dans la souga du 29 janvier et interrogé par les gens du makhzen quant au motif de la présente insurrection : « *Nous nous sommes soulevés, répond le montagnard berbère, car nous avons appris que le sultan était devenu un nasrani*² *et qu'il avait vendu le Maroc aux Anglais.* »³

Cette allégation d'une posture d'apostasie du souverain chérifien se répand comme une trainée de poudre et s'incruste dans l'inconscient collectif des Marocains comme une violence suprême faite à la sacralité de leur dogme religieux universel et transcendental. Elle peut légitimer dans l'absolu toute forme de révolte, voire un crime régicide, comme cela s'est produit à différentes périodes de l'histoire de l'Islam.

Formellement, s'agissant du cas de Moulay Abdelaziz, chérif entre les chérifs, héritier du trône Alaouite, défenseur de l'orthodoxie dans l'observance du dogme, descendant du Prophète, et Commandeur des croyants, la chose paraît

¹ - F. Weisgerber, *le Maroc moderne*, p.95.

² - Chrétien.

³ - Aubin, *op.cit*, p. 153.

impensable. En réalité, la désaffection populaire envers le sultan se ressource dans un grief majeur et de plus en plus visible, les velléités du souverain d'arrimer son royaume sur les rails de la modernité occidentale -considérée comme impie- sous la férule de ses commensaux européens. Les tendances novatrices de Moulay Abdelaziz, ses accointances de plus en plus fréquentes avec des « directeurs de conscience » venus d'Angleterre et de France et qui sont annonciateurs d'autant de dangers sont décriées par l'opinion publique farouchement réfractaire à toute présence étrangère. Porter préjudice aux traditions conservatrices à l'œuvre dans le corps social, introduire des anachronismes, sont considérées comme une forme d'apostasie. Cette face immergée de l'iceberg est ainsi commentée par Aubin :

« [...] Non point que le sultan actuel ait abjuré l'islamisme ni vendu le Maroc à personne ; mais il avait adopté des attitudes si nouvelles et le makhzen s'était engagé dans une politique de réformes si brouillonnes et si précipitées qu'il en devait résulter, parmi la population du Maroc, une surprise extrême et un prodigieux bouleversement d'idées. D'où le mouvement de réaction, déclaré chez les tribus indépendantes du Gharb, latent chez les tribus soumises, et qui a trouvé son expression chez Bou Hamara. »¹

Suit un magistral exposé d'anthropologie politique-qui se démarque des écrits souvent approximatifs de ses prédécesseurs- sur le fonctionnement diachronique et synchronique du paradigme dynastique et son articulation organique avec l'idéologie religieuse et le conglomérat des tribus en majorité berbères et islamisées. Le concept rousseauiste du « contrat » consensuel qui, en l'occurrence, lie, depuis la création de l'Etat par les Idrissides gouvernants et gouvernés est ainsi mis en évidence. Aubin, reprenant la thèse d'Ibn Khaldoun précise que toute entorse à cette *magna-carta* à la marocaine entraîne une sanction coercitive sans appel, à savoir une dissolution violente du pouvoir en place par d'autres prétendants de souche chérifienne :

« Sa Majesté Chérifienne règne sur des populations en majorité berbères dont les goûts d'indépendance se sont souvent manifestés sous le couvert de l'intransigeance religieuse. Au XVIème siècle, ce furent ces mêmes sentiments d'ardeur islamiques qui poussèrent les

¹ - Aubin, *ibid.*, p.154

Marocains à incorporer, non plus dans une tribu puissante, mais dans une famille de chorfas appartenant, comme tels, à la descendance du Prophète, le mouvement de renaissance religieuse provoqué par le progrès des établissements Espagnols et Portugais au Maghreb lors de la décomposition de l'Empire Mérinide. Les traditions marocaines veulent que les pèlerins sahariens, venant de La Mecque, aient ramené naguère avec eux deux chorfas : l'un poussa jusqu'au Draa, l'autre resta au Tafilalet. Ces chorfas devinrent les ancêtres des deux dynasties successives. Ceux du Draa, qui s'étaient distingués en luttant dans le Souss contre les Portugais, fondèrent, au XVIème siècle, la dynastie Saadienne. Au XVIIème siècle, les descendants du chérif du Tafilalet renversèrent les Saadiens et y substituèrent la dynastie alaouite, actuellement régnante. »¹

C'est par conséquent cette onction divine transcendante et ineffable, la *Baraka* émanant d'une filiation directe et dûment authentifiée avec le Prophète-et plus précisément avec sa fille Fatima, épouse du neveu du messager d'Allah, Ali ibnou Abi Talib, qui constitue la condition *sine qua non* pour prétendre à l'accession au Trône du Maroc et assumer les prérogatives régaliennes que les suffrages de la *umma* –autrement dit la communauté des croyants-lui octroient dans un élan de fidéisme absolu et d'unanime allégeance. La pérennisation du règne est, cependant tributaire du respect de clauses immuables et obligatoires : le roi est le garant de l'unité de la Nation et les particularismes identitaires, voire souvent indépendantistes des tribus, la défense contre toute ingérence étrangère –conçue comme acte d'agression contre l'Islam-, la distribution équitable de la justice sociale et fiscale. Tout manquement à l'une de ces clauses cardinales et rédhibitoires et le « contrat » est rompu. Le divorce-en général sanglant-et la dissidence deviennent dès lors licites, au nom de l'Islam. Avec des conséquences collatérales fâcheuses. Devant la vacance institutionnelle qui se produit durant les interregnes-parfois longs et incertains-, l'absence d'un chef d'Etat charismatique et fédérateur, les antagonismes intertribaux reviennent en force à la surface, provoquant ainsi la dislocation de l'unité de façade et l'implosion de l'Empire.

« *Dans ces conditions-explique Eugène Aubin-, il est impossible d'envisager un souverain lié par des traditions plus strictes que le sultan du Maroc. Avant d'être*

¹ -*Ibid.*,

un sultan, il est un chérif, et c'est parce qu'il est chérif qu'il est sultan. Non pas qu'il soit un pontife, ni même à proprement parler un chef religieux. Les sultans du Maroc n'ont jamais spécialement recherché le titre de khalife, dont est si jaloux le sultan des Turcs ; depuis les Almoravides, ils ont pris celui de Prince des croyants -Emir el-Mouminin - et, pour bien en établir la filiation, ce titre est sept fois répété dans leurs documents officiels. Dans l'empire, le sultan est bien l'imam par excellence, qualifié pour faire la prière au nom de tous ; mais la base réelle de son pouvoir reste son caractère chérifien. De ce chef, il est considéré comme ayant hérité de ses ancêtres une baraka, c'est-à-dire, une faculté de bénédiction. Dans les croyances du Maghreb, cette bénédiction, héréditaire et indivisible, est l'onction céleste, qui sacre le sultan du Maroc et en fait le chérif el- baraka de la dynastie. De là émane toute la conception dynastique sur laquelle s'appuie la souveraineté marocaine. »¹

Moulay Abdelaziz, aura-t-il vu se consumer les effluves de cette *baraka* que son illustre père et grand monarque, Moulay Hassan est censé lui avoir insufflé d'autant qu'il l'a choisi - plus parce qu'il est le rejeton de son épouse favorite, la circassienne lalla Roqaya que pour une raison d'Etat- alors encore adolescent pusillanime, pour être son héritier présomptif à la place des ses frères ainés, Moulay M'Hammed et Moulay Hafid.

Rétrospectivement, on peut affirmer que les dés étaient pipés dès le départ. Et pour cause, lorsqu'en juin 1894, le sultan Moulay Hassan venait à décéder dans la région insoumise de Tadla en plein champs de bataille, la seule autorité pouvant revendiquer le droit de préséance dans la prise de décision, était incarnée par le puissant et redoutable ex-chambellan devenu Grand vizir, Ba Hmad. Se souciant davantage-sinon exclusivement- de son intérêt personnel que de celui de la continuité de l'empire, il se résout à jeter son dévolu sur le « maillon faible » de la fratrie princière pourtant, arrivée à majorité, est habilité à régner. Ba Hmad, intrigant notoire, avide de pouvoir et de richesse, veut s'emparer de la Régence. Il parvient à assouvir ce dessein en bombardant, dans des circonstances rocambolesques et cavalières, Moulay Abdelaziz sultan de l'Empire du *Couchant extrême*, au grand dam des ulémas et autres tenants de l'orthodoxie dynastique. Durant ces huit années de régence, c'est une chape de plomb qui s'abat sur la cour et les rouages de l'administration. Ba Hmad multiplie les exactions contre les dignitaires récalcitrants, musèle toute tentative d'opposition à sa politique, voulue

¹ - *Ibid.*, pp.154-155.

ses rivaux aux gémonies. L'évaluation des menaces extérieures, la désagrégation de la situation économique et sociale à l'intérieur sont renvoyées aux Calendres grecques. Moulay Abdelaziz est mis à l'écart de tout apprentissage de l'exercice du pouvoir, confiné dans son douillet harem. Si bien qu'à la mort de Ba-Hmad, en 1902, c'est un adolescent attardé, isolé et peu au fait de la gouvernance de la chose publique qui se surprend à prendre les rênes du pouvoir. Il s'y essaie en faisant valoir, sous la férule de ses conseillers, pour l'heure essentiellement anglais, son désir de voir son empire entrer de plein pied dans l'ère de la modernité. En même temps son addiction aux loisirs et gadgets ludiques prend le pads sur tout impératif de rationnaliser les finances publiques. Si bien que les lubies du sultan finissent par grever le budget de l'Etat. Le sultan emprunte aux banques et établissements financiers européens à tour de bras. Le pays finit par entrer dans le cercle vicieux des emprunts qui servent surtout à couvrir le service des dettes passées.

Mais que fait le Makhzen pour refreiner les dépenses somptuaires du sultan et inciter à l'entreprise de réformes drastiques et salutaires ? Il faut admettre que l'appareil de l'administration makhzénienne, rendu squelettique par le défunt tuteur omnipotent Ba-Hmad, n'est plus que l'ombre de lui-même. Les hommes aux commandes s'apparentent plus à des marionnettes obséquieuses qu'à de véritables commis de l'Etat. Eugène Aubin dresse d'eux un portrait pittoresque :

« Un vieux fonctionnaire makhzen, plus sceptique et plus réservé dans ses avis, Si El Feddoul Gharnit fut appelé au Grand vizirat : Si el-Mehdi El Menebhi devint le favori tout puissant, le flatteur et amuseur du maître, tandis que l'élément conservateur se refermait au Makhzen dans une timide opposition.

Depuis lors et jusqu'à ces derniers temps, les impulsions chérifiennes, servies par les complaisances de Si el-Mehdi, ont dominé le Maroc, bouleversant l'administration et choquant les idées traditionnelles. La plaisanterie se fût sans doute prolongée plus longtemps si Bou Hamara n'était point apparu dans les montagnes du Gharb, pour représenter inconsciemment la réaction nationale et rappeler à la réalité sultan et Makhzen. »¹

Dans l'engrenage de cet appareil d'Etat bigarré, désincarné, manquant d'homogénéité et de cohésion, qui brille par l'absence d'orientation à long terme,

¹ - *Ibid.*, p.164.

et moins encore d'un programme de gouvernement cohérent et qui doit faire face à une crise sans précédent, la tentative de balkanisation suscitée par la dissidence de Bou Hamara, le sultan fait cavalier seul et inaugure un style de gouvernance inédit qui s'inspire des inclinations personnelles -des phantasmes enfouis dans son subconscient- dirions-nous aujourd'hui- qu'il projette sur la communauté de ses sujets. Cependant, il fonde ses convictions, moins sur une conscience claire et aigüe des enjeux politiques, économiques ou diplomatiques auxquelles l'empire est instamment confronté. Ce sont plutôt ses impulsions qui dictent ses décisions et son comportement. Dans cette perspective, l'engouement viscéral qu'il affiche à l'égard de la modernité occidentale, n'est pas sans déteindre sur son style de gouvernement. D'aucuns estiment que, dans sa volonté de s'affirmer, le jeune monarque, tout à ses frasques puériles et à son laxisme, s'affranchit des « devoirs de sa charge », et s'écarte délibérément des fondamentaux-notamment religieux et militaires- qui ont fait le lit des dynasties chérifiennes. Fait-il preuve d'une grave manque lucidité et d'esprit de discernement en optant pour son parti-pris ouvertement transgressif par rapport à la sacro-sainte *doxa* dont le Trône est censé être le gardien suprême et qui, par retour du balancier, sert de soupape de sécurité à la pérennisation dynastique ? A en croire Eugène Aubin qui esquisse un profil psychologique, tout en finesse analytique et en clairvoyance argumentative, rien n'est moins sûr :

« Dans son ardeur à piétiner les traditions de sa dynastie, les fantaisies et les impulsions de Moulay Abd-el-Aziz ont paru jusqu'ici dominées par un triple principe. L'idée directrice de la conduite du jeune sultan est un penchant immoderé à l'amusement et au plaisir, penchant qui ne se raisonne point et ne veut connaître aucun obstacle s'il s'agit de la réalisation d'un désir. Moulay Abd-el-Aziz ne marque encore aucune prédisposition à devenir comme ses ancêtres, soit un sultan religieux, soit un sultan batailleur ; il préfère jouir de la vie et des avantages temporels de sa situation chérifiennne et dédaignant la fête orientale, ce descendant d'une famille religieuse élue naguère pour défendre l'Islam au Maghreb contre les empiétements chrétiens, s'est livré de tout son cœur aux goûts européens. A mesure que s'est développé chez lui le goût des choses européennes, le sultan s'est sent davantage de l'idée de réformer son empire et d'y procéder avec la brusquerie que

comportent l'absolu pouvoir et l'irréflexion de la jeunesse. C'est ainsi que Moulay Abd-el-Aziz est apparu, depuis ans, au peuple le plus fermé de tout le Nord-ouest africain, comme le sultan du bouleversement universel et comme le seul Marocain de son espèce. »¹

Moulay Abd-el-Aziz, monarque visionnaire, porteur d'un projet de modernisation à marche forcée de son empire à l'aune du modèle occidental ? Un homme en avance sur son temps ? Il est permis d'adhérer à cette thèse, même s'il est malaisé de préjuger des intentions premières du Sultan, amateur invétéré des innovations ludiques européennes. Excepté le fait que celui-ci sera balloté entre deux pôles d'attraction, l'Angleterre favorite et la France envers laquelle, les événements ultérieurs aux confins algéro-marocains aidant, il nourrit des appréhensions non dénuées de fondements. Eugène Aubin, perspicace, analyse la genèse de cet attrait du sultan pour l'Europe et les soubassements de ce tiraillement du sultan entre deux horizons d'attente : la perfide Albion et l'hexagone, encore rivaux jusqu'à la signature du compromis historique dit de « l'Entente Cordiale » en 1904, qui permet, cette fois, à la France d'agir à sa guise :

« Du moment que le sultan se mettait à entrer dans la voie des gaités européennes, il devait se sentir plus spécialement attiré par l'une des nations, l'une des deux idées, l'une des deux cultures, entre lesquelles évolue le Maroc, à l'heure actuelle. C'est ainsi qu'il a marqué jusqu'ici une recherche empressée vers l'Angleterre et un certain éloignement pour la France. Non point qu'un tel éloignement paraisse irrémédiable, car les gens qui approchent Moulay Abd-el-Aziz n'ont jamais constaté chez lui la moindre antipathie irréductible contre la France ou les choses françaises... »²

Mais, c'est sans compter sur la persistance dans la mémoire collective des Marocains et de leurs gouvernants du « syndrome d'Isly », cette défaite cuisante que le général Bugeaud a infligée en 1844, à l'armée de Moulay Abd al-Rahman accusé de soutenir son coreligionnaire l'émir Abdelkader, ennemi de la France. Le « traité de Marnia » qui s'en est suivi marqua certes une trêve dans le grignotage

¹ - *Ibid.*, pp.171-172.

² - *Ibid.*, p.172.

territorial du Maroc, mais ne laissait planer aucun doute sur ses ambitions expansionnistes en terre marocaine. Le Sahara marocain est en ligne de mire. Le 5 janvier 1900, Paris envoie ses troupes occuper In Salah et, au cours des mois suivants, l'ensemble des oasis du Touat, du Gourara, du Tidikelt et de la Saoura qui, de tout temps, ont appartenu au Maroc. Les yeux de Moulay Abd-el-Aziz se dessillent comme le relate judicieusement Eugène Aubin :

« A peine échappé à la tutelle de Ba-Hmad, la première impression qui vient frapper le jeune sultan fraîchement éclos à la souveraineté, fut la conquête du Touat par les troupes algériennes, il y sentit un danger français et plus encore une atteinte portée par la France à sa dignité souveraine. Au printemps de 1901, deux ambassades marocaines se rendirent en Europe : l'une visita Paris et Pétersbourg, l'autre Londres et Berlin ; c'était le premier contact officiel que Moulay Abd-el-Aziz établissait lui-même avec l'Europe. De Paris, Si Abdelkrim Ben Slimane rapporta un protocole excellent qui définissait la frontière entre l'Algérie et le Maroc, en cherchant à y prévenir toute cause future de conflit. De Londres, Si el-Mehdi El Menebhi ramena, avec un vague document faisant allusion aux réformes à entreprendre dans l'empire, des projets tout préparés et des encouragements chaleureux. Ce dans la voie ainsi indiquée à Londres que le sultan et son favori Si el-Mehdi El Menebhi s'engagèrent avec une ardeur juvénile sans cesse excitée, de Tanger, par la diplomatie britannique. »¹

Dans ce combat à fleurets mouchetés, entre les deux puissances européennes, l'Angleterre, plus agressive et plus flatteuse de l'ego du sultan gagne assurément la première manche. Ses « commis voyageurs », complaisants et obsequieux, s'empressent désormais de faire antichambre, au el-Makhzen, pour vanter auprès du maître des céans, les merveilles de la civilisation européenne et proposer qui leurs babioles, qui leur prestation de service à l'auguste acquéreur. Les commandes chérifiennes se multiplient. Le Palais devenu d'accès facile offrait manifestement des occasions propices pour développer des occasions propices pour développer l'éducation européenne du jeune souverain. Eugène Aubin se fend d'un propos amusé s'il n'est pas un peu sarcastique : « Profitant d'une occasion aussi inespérée, des groupes d'aventuriers européens s'étaient spontanément

¹ -Ibid., pp.172-173.

formés, en vue d'exploiter le jeune souverain, et l'agence Cook commençait à amener à Fez un certain afflux de touristes désireux de s'amuser au spectacle jusqu'alors inconnu, d'un sultan du Maroc s'exerçant à notre civilisation. »¹

Parmi les groupes qui ont usé et abusé de cette extraordinaire aubaine, le plus joyeux et en même temps le plus important a été constitué par sir Harry Mac-Lean qui deviendra le « gourou » du jeune sultan et le chef d'orchestre incontesté de ses parties de plaisir. Ecossais, ancien officier de la garnison de Gibraltar où il fit une carrière des plus ternes, au demeurant inachevée.² Dans des conditions aussi obscures qu'embrouillées, expatrié au Maroc, il intégrera l'armée de Moulay Hassan, au grade d'instructeur. A ce titre, il formera péniblement un bataillon d'infanterie modèle, le tabor des harraba, et cherchera à étendre sa faible autorité d'instructeurs sur la plupart des autres tabors. S'en suit alors une période de traversée du désert qui ne prendra fin véritablement qu'après l'émancipation de Moulay Abd-el-Aziz et à la faveur de l'éclaircie dans les relations Morocco-britanniques. Dès lors, relate Eugène Aubin :

« [...] La fortune commença à sourire à sir Harry Mac-Lean, il se trouvait alors, à la cour, le seul européen de son espèce qui fût permanent et purement Makhzen. Son long séjour au Maroc et ses allures marocaines le faisaient envisager plutôt comme un Marocain que comme un Anglais ; il était donc en mesure d'inspirer confiance et de devenir l'initiateur européen du jeune sultan. Dès lors, ses fonctions se multiplièrent : à son modeste rôle d'instructeur militaire qui avait été le point de départ de sa carrière marocaine, il joignit peu à peu celui d'ami, de confident et d'amuseur du sultan, d'introducteur des étrangers au palais et d'organisateurs des plaisirs européens ; il se fit en outre agent politique, commercial et financier auprès du Makhzen. »³

Ainsi donc, alors que l'Empire chérifien est en proie à la tenaille inflexible des forces européennes, en particulier l'Angleterre et la France, et que la parcellarisation du territoire se fait menaçante, le sultan Moulay Abdel Aziz, tout à

¹ -*Ibid.*, p.176.

² -Sir Mac-Lean, Ecossais, ancien officier subalterne à Gibraltar, établi au Maroc après sa démission en 1875, s'est insinué dans la confiance du Makhzen dès le règne de Moulay Hassan qui l'utilise comme instructeur d'une partie de ses troupes. Après la mort de Moulay Hassan, il devint l'ami, le confident et l'amuseur du nouveau sultan.

³ -*Ibid.*, p.177

ses insouciantes extravagances, s'adonne, sous la férule de Mac-Lean, à un ludisme extravagant-qui prend le pas sur la gestion des affaires de l'Etat- dont la sulfureuse mise en scène, au quotidien, est décrite par Eugène Aubin :

« Jusqu'au moment où les plaintes de son peuple l'ont obligé à rentrer dans sa coquille, Moulay Abd-el-Aziz avait cherché à organiser dans le cadre du dar el-Makhzen la gaieté de ses amusements européens. Le matin, il ne peut se soustraire à l'obligation de s'occuper des affaires de l'Etat ; il écoute distraitemment ses vizirs, s'intéresse peu, paraît-il, aux questions, dont ils l'entretiennent ; comme il est de nature plutôt défiaante, on assure qu'il leur laisse le soin entier de la décision à prendre, comptant sur leurs rivalités et leurs intrigues réciproques pour équilibrer les solutions. A peine intervient-il quelquefois pour chercher à faire prévaloir les tendances que lui suggèrent ses conseillers ou ses amuseurs favoris, ou pour affirmer le privilège de son autorité et de sa grandeur personnelles dont il extrêmement férus. Le soir est consacré aux joies du harem. La grande distraction des journées chérifaines résidait dans les après-midi, pendant lesquels le sultan venait quotidiennement prendre contact avec l'Europe.

Dans les constructions de la cour d'entrée se trouvent les ateliers des employés européens du sultan et, au premier étage, une salle de billard qui constituait pour le groupe de Mac- Lean le principal terrain de ses opérations. Telle est la partie du dar-el Makhzen affectée à l'Europe.

Chaque jour, sur les quatre heures, le jeune monarque quitte les habitations intimes de son palais, sortait du pavillon bleu pour rendre visite à ses Européens qui, selon un cérémonial immuable, l'attendaient à l'heure fixée dans le billard ou dans les ateliers deux heures. Deux heures ou deux heures et demie par jour, le chérif couronné prenait avec les Européens qui se consacraient ainsi à ses plaisirs un contact familier ; il riait, plaisantait avec eux, les prenait par le bras, leur tapait sur l'épaule ; on s'entendait comme on pouvait, car le sultan ne connaît aucune langue

étrangère et la plupart de ses amuseurs savent à peine quelques mots d'arabe. On communiquait surtout par gestes. Il suffisait de parler d'une chose à Moulay Abd-el Aziz ou de lui montrer une photographie, soit une gravure de journal illustré ; la suggestion était immédiatement accueillie par la fantaisie chérifiene et, sans se préoccuper des prix, la commande aussitôt transmise à l'un quelconque commerçants rivaux ; parfois même, elle était double ou triple, afin de ne mécontenter personne. D'ordinaire, les commandes se présentaient par séries, selon le goût du moment : il y a eu des saisons entières où l'on fut tout au sport, d'autres à la photographie, d'autres à la mécanique. L'époque récente appartint à l'art militaire et l'on commanda avec enthousiasme des canons, des fusils et des munitions. la commande, une fois faite, c'était au bénéficiaire qu'il appartenait de la réaliser de son mieux, car les impulsions chérifiennes prenaient facilement une direction nouvelle et l'on y pensait plus dès le lendemain ; mais l'arrivée de l'objet lui valait un regain d'intérêt ; à peine déballé, il devenait le jouet du moment, la préoccupation du jour, jusqu'à ce que un jouet nouveau vînt se substituer à l'objet déjà vieilli ,qui s'en allait rejoindre les autres rossignols délaissés, accumulés au dar el-Makhzen. »¹

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les lubies et tous les désirs les plus multiples et les plus désordonnés qui ont été successivement suggérés à l'imagination de Moulay Abd-el-Aziz et des agents intéressés ont pieusement recueilli les impulsions souveraines. La demande est telle que les Anglais durent renoncer à leur monopole en faisant appel à la contribution d'autres intervenants européens. Le docteur Gabriel Veyre sera de ceux-là et sera, par conséquent qualifié d' « infiltré des Français ». Naguère promoteur, à travers le monde du cinématographe des frères Lumière. Ceux-ci, sollicités par la cour chérifiene pour accéder au désir du sultan qui souhaite s'initier à la photographie sous la houlette d'un professionnel vont recommander leur commis voyageur auprès de leurs commanditaires. Veyre qui en a assez de son statut de « globe - trotter » et aspirant à se sédentariser, ne fait pas la fine bouche : « *L'occasion était excellente de voir un pays nouveau plus mystérieux et plus fermé encore que tous ceux que j'avais parcourus jusque là* », écrira-t-il en 1905 dans son livre-témoignage, *Dans*

¹ -*Ibid.*, pp.177-178.

*l'intimité du Sultan*¹. Dès son arrivée à Fès et son accréditation immédiate par le sultan, un laboratoire de photographie mis en construction, en annexe de la cour des Amusements du palais impérial. « *En ces temps bienheureux, une préoccupation, à la cour marocaine primait sur toutes les autres : coûte que coûte : amuser le sultan* », témoigne Veyre qui comprend qu'il est « *de ceux qui, promis à la dignité d'instruments de règne, avaient charge de le distraire, de l'occuper* »². Bicyclette, autorail, électricité, cinématographe, photographie : autant de domaines innovants que Veyre introduit au sein de la cour et qui émerveille un souverain toujours à l'affût de gadgets sophistiqués et avide d'explorer ce que l'Occident a inventé de mieux en matière de technologie. Gabriel Veyre devient l'ingénieur attitré du sultan et, fort du poids et du prestige conféré par l'amitié royale, joue les prolongations .Les trois mois initialement prévus au palais impérial se transforment en quatre ans.

Gabriel Veyre, tout comme Eugène Aubin, finit par conscientiser les enjeux du choc profond de la modernité en pays d'Islam et rend compte au fil des pages de cette « ambiguïté profondément intériorisée des Marocains face à la modernité ».Veyre qui se défend d'avoir une vision politique n'est pas sans apprécier au quotidien les soubresauts endogènes que cette effraction du progrès technologique dans un pays fermé à l'Occident. Son préfacier, l'historien et anthropologue Mostafa Bouaziz décrit un contexte foncièrement hostile à toute immixtion « moderniste »-a fortiori superficielle - dans le mode de vie traditionnel au sein de l'empire chérifien :

« *Certes, ces Marocains du début du XXème siècle ont connu la modernité à travers ces aspects les plus négatifs. L'Occidental, se présentant à eux comme conquérant, guerrier, spoliateur ,manipulateur, dominateur et écrasant ne pouvait en conséquence être perçu que comme mécréant, satanique et ennemi de Dieu. Cette représentation ne favorisait, à tout le moins au niveau des intelligentsias traditionnelles, que le rejet pur et simple de tout ce qui émanait de l'Occident. »*

Aussi, quand le jeune sultan-homme curieux et intelligent- mais éloigné de son peuple, longtemps cantonné dans l'oisiveté et donc

¹ Gabriel Veyre, *Dans l'intimité du sultan -Au Maroc (1900-1905)*, édité au Maroc chez Afrique-Orient, Casablanca, 2001.

² *Ibid.*, p.20.

mal préparé au pouvoir- entrevoit de réformer son royaume à travers toutes les techniques scientifiques et militaires de l'Occident qui les passionnent, les tendances conflictuelles de la société étaient déjà engagées dans des processus de satanisation et d'affaiblissement mutuels. »¹

Le feu couve lentement et les contradictions à l'œuvre dans la société marocaine ne tarderont pas à imploser. L'opinion publique dont l'étandard est brandi par la caste des oulémas, des marabouts et des chorfas, gardiens des valeurs de l'orthodoxie, se rend compte que le sultan est en porte à faux avec le dogme dont il est censé être le rempart et l'irréfragable porte-étandard. Les Fassis qui « ont l'esprit aigu et la critique facile »² prennent les devants du mouvement de contestation et intriguent, en sous-main auprès des tribus berbères, en les excitant contre les nouveautés dangereuses avec lesquelles Moulay Abd-el-Aziz se mettait à jouer si imprudemment. « *De fait-explique Eugène Aubin-, on les troublait tout à coup dans leurs idées et dans leurs habitudes. Toutes les inventions bizarres introduites au palais leur apparurent comme autant de présages d'une perte prochaine de leur indépendance. Alors qu'ils supportaient péniblement depuis une dizaine d'années, la présence de trois consuls, avec une poignée d'Européens et le passage rapide de touristes peu nombreux, l'afflux subit d'employés et de visiteurs, pénétrant en maîtres chez leur souverain et bousculant dans les rues les pauvres Fassi avec leur seigneuriale arrogance leur sembla le prélude de la conquête étrangère.* »³

La xénophobie, latente depuis des décennies dans le milieu urbain, non seulement se propage comme feu de bois, mais gangrène progressivement l'arrière-pays chleuh. La peur de se voir confisquer leur identité et leurs priviléges conduit la bourgeoisie et l'élite fassies à s'engager résolument dans un activisme « anti-aziziste » qui sera lourd de conséquences.

« Fez est une ville de savants et de commerçants ; on y est trop porté sur la pente du raffinement et de la décadence pour y avoir la moindre idée de recourir à la force ; mais la langue y est agile, les critiques

¹-Bouaziz, Mostafa, Préface sous le titre « *Le choc de la modernité* », in Gabriel Veyre, *ibid*, p.11.

² -Aubin, *op.cit*, p.183.

³ - *Ibid.*,

sont aiguisées, les plaisanteries mordantes ; tout ce verbiage est recueilli par les gens des tribus, plus frustes mais plus énergiques, et colporté dans les montagnes berbères. Sur les dires des gens de Fez, les montagnards du voisinage se sont mis à s'entretenir avec horreur du sultan chrétien ; ils se réunirent pour la guerre sainte ; ce sont les vaines paroles des Fassis qui se trouvent avoir armé pour l'insurrection les Djebala et les Béraber.»¹

Le résultat ne tarde pas à voir le jour. Les rébellions et conflits locaux se multiplient un peu partout sur le territoire national. L'instabilité, conjuguée à une sécheresse récurrente, provoque une baisse importante de la production agricole. En ville, l'artisanat peine à nourrir les mains qui confectionnent ses produits. Le commerce interne bat de l'aile. Le commerce international assure à l'Etat un maigre produit douanier, mais dépouille le pays de ressources alimentaires déjà rares. La population souffre de la faim dans plusieurs parties du pays. L'affaire du « Tertib » vint aggraver encore le mécontentement. Suivant peut-être le conseil de son entourage anglais qui le poussait à une politique de réformes sur le modèle européen, décida de remplacer les impôts coraniques, Abd-el-Aziz traditionnels par un impôt sur les biens agricoles, le tertib. Dans son esprit, le nouvel impôt devait être acquitté par toutes les tribus, par les humbles comme par les riches. « *Faire admettre cette conception égalitaire de la société dans un pays comme le Maroc traditionnel de cette époque aurait exigé une véritable révolution.* »² Cette décision souleva la colère aussi bien des privilégiés que des petites gens. Si bien que la mise en place qui aurait permis de lever cet impôt était si compliquée que pendant deux ans l'argent ne rentrait pas, malgré le besoin du Makhzen qui dut avoir recours-encore et toujours-à l'emprunt :

« Dans ce contexte -souligne Lugan-, le sultan cessait d'être le protecteur de son peuple. Tribus et habitants des villes, sédentaires et nomades, tous étaient profondément déçus par son attitude, sauf quelques protégés des Européens qui profitaient personnellement de la situation.

Le début du siècle vit donc commencer une période de troubles que les étrangers analysèrent comme l'anarchie due de l'incapacité du

¹ - *Ibid.*, pp.184-185.

² - Lugan, Bernard, *L'histoire du Maroc, des origines à nos jours*, Paris, Perrin/Critérion, 2000, p.225.

souverain d'une part, et au « fanatisme » de l'Islam refusant tout progrès d'autre part. Le mot « xénophobie » revient sans arrêt sous la plume des chroniqueurs européens de l'époque. »¹

La révolte larvée de Bou Hamara produit une onde de choc dans le pays à la faveur d'une déliquescence tangible du pouvoir makhzénien. Les effets pervers sont autant de métastases qui rongent le corps social Aubin s'en fait le comptable fidèle et pointilleux. Le chapitre n° 18 intitulé « Episodes de l'agitation » est entièrement consacré à la genèse et à l'évolution de l'anarchie endémique et à l'éclatement violent des équilibres tribaux que le Makhzen, impuissant, n'arrive pas à résorber. En date du 9 juin 1903, de son site d'observation de Fès, Aubin croit percevoir les signes avant-coureurs de la débandade chérifienne :

« Depuis plus de deux mois, la situation de tout le Maroc septentrional est devenue infiniment pittoresque. Aux épisodes de guerre s'est substituée une autre forme d'agitation, plus spéciale de sa nature et peut-être aussi plus dangereuse. Bou Hamara gagne du terrain de proche en proche, mais il le fait sans violence et ne menace plus la capitale. En même temps, le makhzen se décompose, son autorité s'effrite ; le peu d'ordre qui régnait dans le pays fait place à une anarchie universelle ; les brigands descendant de la montagne pour s'installer sur les grands chemins ; Les cavaliers Djebala ou Béraber pillent aux abords des villes ; les temps deviennent propices pour régler les comptes arriérés entre familles ou tribus. Au lieu de se laisser diviser, comme d'habitude, par la politique du makhzen, les tribus s'entendent tacitement entre elles pour le jouer ; les plus nombreuses réclament de l'argent et des fusils ; d'autres, le changement d'un caïd déplaisant ; quelques-unes, l'abolition d'un impôt qui les gêne. Elles peuvent, au reste, tout demander, car le gouvernement n'est plus en mesure de refuser la moindre chose. Non seulement, il n'est plus assez fort pour percevoir les taxes mais il doit acheter la tranquillité de ses propres caïds. C'est un soulèvement général contre le pouvoir central ; le

¹ - *Ibid.*, p.226.

blad el-makhzen se réduit de plus en plus à l'enceinte des villes et, progressivement, le blad es-siba envahit le pays entier. »¹

Ainsi, sans pour autant que cet extraordinaire état de choses amène avec lui des troubles démesurés, tout au moins au début de la crise, un processus inexorable est néanmoins enclenché qui vise à l'effritement de l'autorité du makhzen dont la zone d'influence se rétrécit comme peau de chagrin. Les mouvements de désobéissance civile sont spontanés et ne sont dictés par aucun impératif de stratégie insurrectionnelle préalable. Le mode opératoire relève plus de la jacquerie ou de l'escarmouche inter-clanique-intermittente et festive-que de la révolte organisée :

« Si toute cette agitation a bien, à sa base, une raison déterminante, il ne faut cependant pas lui attribuer une ligne directrice. Chacun s'agit à sa manière, sans se préoccuper du voisin ; et l'on bénéficie le plus possible de ces périodes heureuses, mais intermittentes, où tout individu peut se laisser à ses goûts, tuer et voler à son aise, se rendre justice soi à soi-même, et ressentir l'ivresse d'une indépendance quasi-absolue. C'est le débordement de Faustrecht qu'a connu le moyen âge germanique. Aussi les Marocains s'en donnent-ils à cœur joie. Les tribus se battront pour aussi bien que contre le makhzen, viendront ou s'en iront à leur volonté ; la question d'intérêt, ou bien encore leur fantaisie, va seule régler leur attitude »².

La fracture s'installe dans le corps de la communauté chérifiene. Subissant les contrecoups des succès militaires de Bou Hamara, le pouvoir makhzénien semble sur le point de se désagréger et fait feu de tout bois. De concession en concession, il perd toute crédibilité auprès des tribus qu'il n'a de cesse d'amadouer en leur octroyant des priviléges inespérés et surtout, en leur procurant des armes à profusion. Le but du makhzen est de constituer une coalition armée assez solide et résolue pour défaire le rogui et ses affidés. Mais, contre toute attente, c'est le résultat inverse qu'il obtient. Les revers des mehallas chérifiennes sont pain bénit pour des tribus frondeuses et aux aguets. Aubin ne s'y est pas

¹ - Aubin, *op.cit*, p.380.

² - *Ibid.* p.381.

trompé en commentant la retraite des contreforts de Taza, fief de Bou Hamara, retraite prétendument tactique-mais en réalité motivée par le souci d'éviter des désertions en masse-des troupes chérifiennes commandées par Si el Mehdi el-Menebhi : « *La nécessité de célébrer dignement l'Aïd el Kébir servit à couvrir la retraite ; mais cet aveu d'impuissance fut colporté de tribu en tribu, et celles-ci compriront qu'il s'ouvrira désormais pour elles une de ces époques heureuses où l'on pouvait s'amuser à loisir* »¹.

Savamment distillée et semée à tout vent, la propagande politico-religieuse est mise à profit pour rehausser le prestige et l'autorité du sultan acquise « de droit divin » et galvaniser ses sujets contre les prétentions du rogui. Ainsi, à son corps défendant, le régime chérifien s'accroche à sa légitimité religieuse pour mobiliser les masses citadines et rurales. Des libelles, tout à la glorification du sultan, descendant du Prophète et Commandeur des croyants, sont diffusées dans les mosquées et sur les places publiques : « *La victoire de l'émir est aujourd'hui noatoire et la défaite des ennemis ne fait plus aucun doute. Partout où ira Bou Hamara, il trouvera le malheur ; il n'échappera pas, même s'il s'envolait vers le ciel. Tous ceux qui cherchent à acquérir des mérites doivent sans cesse prier pour l'émir. L'aimer est la richesse des richesses, puisque dans le Coran, Dieu nous a recommandé de lui obéir. Il est meilleur des souverains de l'univers ; il est Hosséinite, Koreichite, chérif de la maison du Prophète. Si l'on comparait les rois aux astres, c'est lui qu'au ciel représente la lune pleine* »². Ce n'est qu'un consensus de façade que le makhzen obtient auprès des tribus dont il sollicite l'appui au prix de concessions jusque là insoupçonnées :

« *A la fin de mars, les Zemmour, qui campaient sur l'oued Fez et marquaient au makhzen, depuis deux mois, une adhésion inaccoutumée de la part d'une tribu aussi insoumise, manifestèrent l'intention de retourner temporairement chez eux, en emportant les armes qui leur avaient été confiées pour la durée de la campagne. Le makhzen fit mine de résister, les Zemmour menacèrent de ne point revenir pour la prochaine harka ; finalement, ils s'en allèrent avec un peu d'argent comptant et quatre mille fusils Gras. Avec leur départ courut, dans toutes les tribus Béraber, la nouvelle que*

¹ - *Ibid.*,

²-Extrait d'une *qasida* (poésie) due à un poète renommé, El-Hadj Ahmed el-Gherrabli. Cité par Aubin, *Ibid.* p.385.

le makhzen n'était plus en mesure de refuser ni l'argent ni les armes, et que le moment était venu d'accourir à Fez. »¹

L'heure est désormais à la surenchère sans bornes et à l'escalade des prétentions tribales-atavisme oblige- dont le point d'orgue est la liberté d'accès intra-muros dans la ville de Fès. L'espace urbain naguère relativement makhzénien devient quasiment ingouvernable, au grand dam de la bourgeoisie citadine fassie, ultime bouclier protecteur du pouvoir ainsi que la communauté des ressortissants étrangers. Le sauf-conduit octroyé aux tribus berbères, censé les ramener à de meilleures dispositions d'esprit pour coopérer à rendre gorge au rogui s'avère une erreur monumentale dont l'exécutif chérifien ne se remettra jamais plus :

« Les Béraber n'eurent point à regretter leur déplacement ; ils obtinrent d'abondantes dépouilles du Trésor et de l'arsenal. Bien plus, de leurs campements installés tout autour de la ville, ils traitèrent Fez en ville conquise, saccageant les jardins, faisant paître leurs chevaux dans les champs et dévalisant à la fois les convois et les passants...Le makhzen dut prier les Européens de ne plus se risquer en dehors des murs .En effet, ce n'était plus seulement l'insécurité coutumière qui régnait dans la campagne ;on se battait aux portes de Fez. Tantôt les Riata s'entre-tuaient pour le partage du butin ; tantôt on faisait un mauvais parti à quelque maladroit acharné à défendre son bien ;le sultan n'échappa pas plus que ses sujets à l'activité des Béraber qui faillirent donner l'assaut au Dar Debibagh,et tuèrent six nègres du palais. Quand ces gens venaient en ville, avec leurs vêtements en loques et leurs fusils neufs, et s'ils rencontraient un Européen, ils lui témoignaient une curiosité flatteuse ; car leurs montagnes sont encore inexplorées, et ils n'avaient jamais vu une humanité de cette espèce. Ils regardaient avec étonnement, montraient le roumi du doigt, et quelques uns manifestaient, paraît-il des sentiments fâcheux : « Il faut abattre ce chrétien, fils de chien ! Que Dieu maudisse ton père !... », Etc »².

¹ - *Ibid.*, p.390.

² - *Ibid.*, p.395.

Du moment qu'ils ont obtenu au moindre coût une rétribution matérielle et politique conséquente de la part d'un makhzen aux abois, les agrégats de supplétifs tribaux commencent à manifester des velléités de désistement d'un combat qui, en fin de compte, n'est pas le leur. Mieux encore, l'enlisement du conflit occasionné par la rébellion de Bou Hamara, leur semble avantageux dans la mesure où il affaiblit la position du pouvoir central et, partant, conforte l'indépendance de leurs confédérations respectives. Dans ce contexte où le rapport de forces fragilise l'autorité du makhzen, rien n'est plus aisé pour un allié tribal de se résoudre à lever son campement tout en négociant des contreparties alléchantes pour un appui ultérieur, mais combien hypothétique. Le cas des Béni-Hasen est, à cet égard, exemplaire :

« [...] les Béni-Hasen, limitrophes des Zemmour, qui ont sans cesse à batailler avec eux, firent entendre quelques plaintes et reçurent en compensation mille six cents fusils. Ainsi mises en goût, les tribus présentèrent des observations sévères sur la conduite de Moulay Abdelaziz et sur l'inconvenance de ses fréquentations européennes. Aussitôt, tous les ingénieurs, mécaniciens, électriques, jardiniers, photographes et palefreniers furent acheminés sur la côte ; le tennis et le polo cessèrent au palais et les amuseurs habituels des journées chérifaines se virent invités à ne plus se présenter au Dar el-makhzen. Au milieu d'avril, l'afrag fut dressé au pont du Sebou, dans la direction de Taza, en geste de menace contre les tribus révoltées de l'oued Innaoun. »¹.

Comme un malheur ne survient jamais seul, une sécheresse implacable s'abattit sur tout le pays. Seules parades possibles contre cette calamité naturelle sont de l'ordre du symbolique : prières rogatoires collectives, appels solennels à la repentance et une batterie de sortilèges de tous genres et de rites païens hérités de la nuit des temps. On fait appel à la contribution d'une confrérie de Tlemcen-spécialiste de la conjuration de fléau qui se rend en corps à la koubba de Sidi Ali ben Harazem, en dehors de Bab Ftouh pour une cérémonie rituelle. Les communians récitent soixante-dix mille l'invocation divine sur des cailloux tirés de sacs ouverts et qui seront par la suite jetés dans le fleuve Sebou : « *C'est lui (Dieu) qui envoie le secours, après qu'on a perdu l'espoir ; c'est Lui qui distribue sa clémence, c'est lui qui distribue sa clémence, c'est lui le bienfaiteur que l'on*

¹ -*Ibid.*, p.390.

doit louer ! » La pluie tomba enfin. C'est une maigre consolation-et de surcroît de courte durée- pour le makhzen qui ne peut que constater la spirale infernale des dissidences. L'unité du territoire chérifien vole décidément en éclats :

« Cette pluie opportune, qui préservait le pays d'un désastre agricole, fut la seule consolation du makhzen ; les pires nouvelles lui arrivaient de tous les points du Gharb. L'anarchie déchaînée venait battre les murs des villes et s'installer sur les grands chemins. Les Zemmour, qui avaient, à propos d'un meurtre, un vieux compte à régler avec les habitants de Salé, vinrent y piller le marché ; leurs voisins, les Zaïr, enlevèrent les caravanes aux portes mêmes de Rabat. A Mékinès, un chérif alaouite, Moulay Abdesselam el-Mrani, envoyé pour proclamer la harka, voulut remplir son office au moussem d'un marabout local ; la chose déplut aux Berbères du voisinage, qui provoquèrent une panique en ville et dévalisèrent les souks. Depuis lors, les convois sont régulièrement pillés sur la route de Fèz à Mékinès, et l'on n'y peut voyager sans zettat ; la plaine du Saïss est devenue blad es-siba. Une caravane à destination du Tafilalet est enlevée sur le territoire des Aït-Youssi, le caïd Omar se rend aussitôt dans sa tribu pour contenir ses gens ; il en profite pour ne plus revenir et fausser compagnie au makhzen. Plus au nord, la grande tribu des Khlot, qui en a par-dessus la tête de son caïd, l'assiège dans sa kasbah, envoie une délégation à Fez, qui se réfugie à Moulay Edriss et demande au sultan un nouveau gouverneur ; les Khlot obtiennent satisfaction immédiate, le makhzen leur attribue même deux caïds au lieu d'un seul, et le caïd disgracié ne conserve plus que le gouvernement de Larache. Entre el- Ksar et Tanger, un brigand notoire, un chérif erraïssouïli, juge le moment venu pour descendre du djebel et travailler dans le plat pays ; il interrompt les communications entre Tanger et l'intérieur, rançonne la ville d'Arzila et pille les azibs des propriétaires qui lui déplaisent. Enfin les tribus djébaliennes voisines de Tétouan effectuent une descente

sur la ville et exigent la suppression du droit des portes, qui grevait leurs denrées à leurs entrées en ville. »¹

En 1902, alors que Bouhmara se fait proclamer sultan dans son fief de Taza, après s'être emparé de la ville grâce à son alliance avec les tribus de la région, Eugène Aubin qui a été témoin du début de la dissidence, quitte subitement son poste au Maroc pour accomplir les mêmes fonctions plénipotentiaires à Port-au-Prince (Haïti). Contrairement à un Veyre ou un Weisgerber dont le séjour se prolongera au Maroc, l'auteur du *Le Maroc dans la tourmente*, n'assistera pas à la phase d'accélération du processus de dénouement, à la fois de la crise dynastique et de la rivalité concomitantes des impérialismes anglo-français dont il a pressenti les manœuvres souterraines et les enjeux cruciaux s'agissant du sursis de l'indépendance. La compétition entre les deux puissances intéressées – et d'autres qui se mettront dans les rangs- par le sort du Maroc est précisément attisée par l'affaiblissement du pays qui, telle la proie blessée, excite la hargne vorace de la meute de loups :

« Depuis tous ces événements, « l'entente cordiale » est survenue, scellée par l'arrangement franco-anglais. Elle a, en apparence du moins, mis un terme à l'action de la politique anglaise au Maroc.»²

Le Maroc n'est plus que l'ombre de lui-même. Mais chacune des puissances européennes tente de le faire tomber dans son escarcelle. L'Allemagne franchit le Rubicon. En mars 1905, le Kaiser Guillaume II visite Tanger. C'est un coup de semonce à la France .L'Europe est à deux doigts d'entrer en belligérance. On évite le pire en faisant, à Paris, démissionner Delcassé, ministre indéboulonnable des Affaires étrangères, perçu outre-Rhin comme l'homme du lobby anti-allemand. Cette crise provoque la réunion de la Conférence internationale d'Algésiras qui va durer trois mois entre janvier et avril 1906. Treize pays dont les Etats Unis, la France, l'Espagne et la Grande Bretagne et le Maroc prennent part aux négociations. L'Allemagne s'y trouva isolée, c'est pourquoi on dut reconnaître formellement le principe de l'indépendance du Maroc pour ne pas la mécontenter. Mais ce n'est qu'une clause de style. En réalité, le verdict est sans appel pour le royaume. « *La question marocaine* », au centre des préoccupations des impérialismes antagonistes de l'Occident européen, est en voie d'être réglée. Mise à mal depuis fort longtemps, la souveraineté marocaine est ouvertement

¹ -*Ibid.*, pp. 392- 393.

² - Veyre, *op.cit*, p. 81.

foulée aux pieds. Première étape d'un processus de mise en coupe réglée du Maroc indépendant. De fait, la France et l'Espagne s'octroient le droit de contrôler la police des ports du pays ainsi que la création de la Banque d'Etat. Une cascade de clauses léonines des accords d'Algésiras et enfoncent le couteau dans cette plaie béante que représente la souveraineté marocaine écornée. Le diktat en somme ! A son corps défendant, Moulay Abd-el-Aziz qui ne peut, mais accepte ce qui entrera dans l'histoire nationale comme « les conditions d'Algésiras ». Cela -on l'imagine-provoque une levée de boucliers parmi l'élite nationaliste. Le sultan, qui était déjà perçu dans les milieux conservateurs comme une sybarite sans volonté, est maintenant ouvertement accusé de trahison. Des pans de plus en plus larges de la population l'accusent même d'avoir bradé le pays l'en ayant vendu aux *Nssara* (Chrétiens). Partout les émeutes menaçaient aussi bien les fonctionnaires du Makhzen que les Européens. Quand elles éclataient, les représailles entraînaient rapidement l'escalade.

Suite à ces événements, un prétendant d'envergure entre en lice, le frère aîné de Moulay Abd-el-Aziz. Cela n'était point un mystère, mettant à profit le discrédit quasi-total dans lequel est tombé le souverain régnant, Moulay Hafid, intrigait pour arriver au pouvoir ; il avait une réputation de piété exemplaire, ce qui, dans l'esprit des Marocains, devait l'engager vers la voie du jihad qu'ils souhaitaient ardemment. Il occupe les fonctions de khalifa (vice-roi) à Marrakech. Celui-ci commence donc à se préparer, sur le plan politique et matériel détrôner son frère, son cadet de deux ans. De fait, Moulay Abdelhafid, qui est versé dans les sciences théologiques et traditionnelles, est très respecté dans le Grand Sud, une aire géographique flexible qui s'étend virtuellement de la capitale ocre jusqu'aux confins de l'actuelle Mauritanie. Moulay Abdelhafid est d'une piété exemplaire, semble-t-il. Cela ne l'empêche pas, selon les dires de ses contemporains, de faire preuve de démagogie et de machiavélisme. Doté d'un sens aigu de l'opportunisme politique, il fait répandre à travers le Sud la perspective d'un jihad salutaire qui, engagé sous sa direction, représente la seule alternative pour libérer la umma (communauté musulmane) de la menace brandie par les *Koffar* (impies). Deux événements successifs vont mettre de l'eau dans son moulin qui sont autant de prétextes-offerts par la France comme sur un plateau d'argent-. Les forces de celle-ci occupent Oujda en Mars 1907. Puis, début août, bombardent violemment Casablanca suite au massacre d'ouvriers européens soupçonnés d'avoir profané un cimetière musulman de la ville. L'agglomération est partiellement détruite. Les

victimes civiles se comptent par milliers. L’arrière-pays de la ville vient à son secours. Les cavaliers de la Chaouia menacent la population européenne du port atlantique. Les travaux d’agrandissement et de modernisation du port sont arrêtés. Il s’agit, en la circonstance, d’un casus-belli flagrant qui porte atteinte à la souveraineté du Maroc et qui, par conséquent, exige une réponse énergique à la mesure de la gravité de l’agression. Contre toute attente, Moulay Abd-el-Aziz réagit avec mollesse en exprimant sa volonté de négocier avec les agresseurs. Les atermoiements du prince régnant sont habilement exploités par le florentin de Marrakech. Dix jours après le début des canonnades françaises, la destitution de Moulay Ad-el-Aziz est consommée de façon légale. Car, soucieux de draper son investiture d’un habillage juridiquement consensuel-contrairement à son frère, Moulay Ab-el-Hafid, précautionneux, prend le soin de réunir un collège d’oulémas, de dignitaires tribaux et makhzéniens, pour décréter la déchéance de Moulay Abd-el-Aziz, et se faire proclamer sultan à sa place. Le texte de la « *bey'a* » (serment d’allégeance), paraphé par l’assemblée justifie la déposition du roi déchu, moins par l’évolution de la situation conjoncturelle que par l’argument de l’usurpation par Moulay Abd-el-Aziz de la légitimité dynastique.

Moulay Abd-el-Hafid ne manque pas aussitôt de lever l’étendard de la « *guerre sainte* ». L’appel –et c’est le mot d’ordre colporté–au soulèvement contre Moulay Abd-el-Aziz vise, en réalité, vise les Nsara et leur mainmise sur le pays. C’est ainsi qu’il s’empresse d’envoyer un millier de soldats soutenir les combattants de la Chaouia. En même temps, il n’a de cesse de mobiliser–lettres manuscrites à l’appui–oulémas, chefs de tribus, cheikhs de zaouïas et autres dignitaires du Makhzen à le soutenir dans son entreprise sacrée, en lui faisant allégeance afin d’« *d'unifier la umma* » contre les agresseurs étrangers. Il sera entendu, notamment par des figures populaires et l’aura incontestable, comme Cheikh Maa El Aïnine et le grand alem moderniste Mohamed Ben Abdelkébir El Kettani. Cependant, en monarque avisé et dénué d’états d’âme, le nouveau sultan s’abstient de couper le cordon ombilical avec la France. En fin politicien, il garde dans sa cour plusieurs ressortissants français. Son objectif est d’éviter de s’attirer les foudres de Paris et rassurer la petite diaspora française sur ses intentions. Dans une lettre officielle adressée peu après son intronisation, il adresse une lettre officielle au représentant de France à Tanger. Il l’y invite à « *partager le bonheur* » des Marocains, dorénavant unis autour de « *ce qui leur apportera bien, sécurité, paix et confort, à eux et à ceux qui vivent avec eux, partout sur le territoire*

marocain ». Clin d’œil manifestement rassurant en direction de la colonie franco-européenne installée au Maroc. Propagandiste hors-pair, Moulay Hafid gesticule et feint de guerroyer aux confins de la Chaouia pour, semble-t-il, en hâter la libération. En fait, le but non avoué de ces mehallas tant dans la Chaouia que aux environs de Rabat est d’arriver à bout de la résistance azizienne, encore vivace vu les accointances qu’il continue de maintenir avec les officiers français, appartenant à l’état-major de l’embryon des forces d’occupation. Le combat fratricide prend des proportions inattendues. Il prend les allures d’une « guerre civile ». Les capacités offensives de Moulay Abd-el-Aziz, la mobilité de ses mehallas, restent puissantes. Mais, de combat en combat, l’équilibre des forces est rompu en faveur de l’étandard hafidien. Le jeu des alliances tribales influe autant que les faits d’armes dans l’issue du conflit. En fin tacticien, Moulay Hafid, s’allie une majorité de groupements claniques au Moyen-Atlas, dans la vallée de Tassaout en faisant valoir la légitimité de sa lutte contre la félonie de son frère qui se couvre du manteau protecteur des Français. Abd-el-Aziz perd de son mordant, l’étau se fermant sur lui, il signe son forfait en s’exilant, pour toujours, à Tanger.

Assuré d’un triomphe incontestable dans ce combat pour un trône, Moulay Hafid, ombrageux, entame son règne par une épuration terrible qui s’abattra contre ceux de ses supporters, comme le fqih Mohamed Ben Abdelkébir El Kettani qui ont osé assortir leu bey’ a de conditions au parfum constitutionnel.

Désormais la France a « les mains libres » au Maroc. La dernière étape de domination de l’empire chérifien était proche. Regnault fut chargé de faire signer le traité du Protectorat –un diktat en bonne et due forme–à Moulay Hafid : il ne fallut pas d’une semaine pour le convaincre. Tout fut réglé le 30 mars 1912, sous la pression de cinq mille soldats français qui campaient sous les murs de son palais, de l’occupation de vastes zones dans l’ouest et dans l’est du royaume et d’un climat d’anarchie qui s’étendait dans le pays. La réaction hostile, belliqueuse et revancharde de la population, frôle l’hystérie collective. Le compte-rendu que fait Weisgerber de cette situation chaotique sonne comme un requiem :

« [...] Ce fut la consternation générale .Le traité de protectorat était considéré comme un acte de vente, et toute la ville, depuis les chorfas jusqu’au dernier des bakkal réprouvait la transaction par laquelle l’imam, le Commandeur des Croyants, élevé sur le pavois quatre ans mais les signes précurseurs de l’orage n’étaient encore

perceptibles, parmi les Européens, que pour les rares initiés à la vie intime de la capitale [...] »¹.

Les signes annonciateurs de cette dramatique fin de partie, Weisgerber en aura écho dans les jours qui suivirent le paraphe de ce traité de « l’infamie » par des voies détournées : « Il s’est produit quelques attentats isolés, commis par des fanatiques, mais, symptôme plus significatif, les enfants dans les rues commencent à insulter les passants européens. Or, c’est par la bouche des enfants qu’on apprend les sentiments de leurs parents ». De proche en proche, la révolte gronde. Bientôt, le pays va se hérirer de révoltes en chaîne.

Weisgerber rendra compte avec force détails macabres de l’insurrection urbaine qui ensanglantera la vieille ville et les faubourgs de Fès à partir du 17 au 19 avril 1912. Pour l’heure, haranguées par l’appel au Djihad des ulémas, les tribus avoisinantes des Beni-Mir, Beni Sadden et les Aît Youssi soutenues par des éléments du Tabor chérifien entrés en dissidence vont livrer un « baroud d’honneur » contre l’occupant étrangers et ses séides locaux. Il s’en suivra une levée en masse dans le courant du mois de mai des tribus du Moyen-Atlas et du pré-Rif pour reprendre Fès à l’armée coloniale. Un cri de colère et de révolte – somme toute légitime – émis par une population jalouse de son indépendance et viscéralement attachée à l’intégrité de sa patrie et de sa religion à présent souillées, par des « mécréants » non-musulmans, au cœur même du « *horm* » -sanctuaire-de l’Islam, qu’est la ville de Fès, haut-lieu de la piété et de la spiritualité au Maghreb. Ce que les insurgés, forts de leur devoir de résistance contre l’agression, appellent Jihad, Weisgerber qui lui ôte toute dimension de droit et de sacralité, l’affuble de l’épithète dépréciative de « *rébellion* » ou de « *fronde* ». Brossant un tableau des faits d’armes, il force le trait en qualifiant les assaillants de « *sauvages* » de « *sans foi ni loi* » commettant contre les « *paisibles* » Français des « *atrocités inhumaines* ». Le quartier Douh, siège de l’ambassade de France, de l’hôpital militaire et où résident la plupart des ressortissants européens sourd de bruits de bottes. Weisgerber rapporte avec une emphase peu ragoûtante ce qui se passe à proximité :

« Tout autour, l’éméute fait rage. Les égorgueurs poursuivent leur sinistre besogne, stimulés par les cris stridents, vaillants, obsédants

¹ - Weisgerber, *Au seuil du Maroc moderne*, op.cit pp. 272-273.

des femmes frénétiques se bousculant sur les terrasses. Tous les militaires et civils français dont ils peuvent s'emparer sont assassinés, les uns dans la rue, les autres dans leurs maisons. L'Hôtel de France est envahi, la propriétaire et l'un de ses hôtes sont massacrés ; les autres réussissent à se barricader dans une chambre ou à s'évader par les terrasses. A quelques centaines de mètres de nous, à l'entrée du Douh, les télégraphistes résistent dans leur maison à l'attaque des émeutiers. On tente à plusieurs reprises de les dégager, mais on est obligé de reculer devant la violence du feu ».¹

Weisgerber n'en reste pas là, lui qui aura la veille (le 16 avril) entendu « du fond d'une ruelle obscure, une voix chevrotante de vieille sorcière » qui lui avait crié « une malédiction » : *En-nçara f'es-sennara/El-yhoud f'es-sefoud...*(Les chrétiens aux crocs et les juifs à la broche).Il nomme une seconde catégorie de victimes collatérales des assauts « indigènes » : les juifs. Le mellah subit un siège en règle et ses résidents-les sujets israélites, protégés du sultan- sont aux d'un pogrom « *meurtrier* » et « *immonde* » Nous sommes le 21 avril :

« [...] Les émeutiers, incapables de résister à leurs instincts de rapine s'attardent au pillage des établissements européens et surtout du mellah qui subit un pogrom en règle avec toutes ses atrocités. Dix mille juifs affolés de terreur se précipitent vers le dar el-makhzen qui leur ouvre ses portes.[...]La grande rue du mellah n'est plus qu'un monceau de ruines, de meubles éventrés, d'ustensiles de ménage brisés parmi lesquels gisent des cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants hideusement tuméfiés et mutilés entourés de bandes de rats. Le long des murs effondrés, quelques chiens, trop repus pour bouger, se contentent de nous montre leurs crocs. Un rouleau de la Loi, déchiré et souillé, traîne dans une flaque noire de sang coagulé qui répand une odeur épouvantable.»²

Cette « populace », dite-volontiers terriblement mutine, fanatique, xénophobe, esclavagiste et antisémite paiera un lourd tribut à la vague de répression sans pitié, dans les jours qui suivirent. Poncif ? Pour justifier l'ampleur des représailles et crédibiliser la violence indicible et le caractère disproportionné

¹ -*Ibid.*, p224.

² -*Ibid.*, p. 225.

de la riposte, auprès de l'opinion publique à la fois locale et métropolitaine, on a recours à un usage démesuré d'un stéréotype qui est un pur produit de l'idéologie de la conquête coloniale. Il s'agit de focaliser sur un trait de caractère de tous les « indigènes », que ce soit en Afrique noire, en Cochinchine ou au Maghreb : la violence bestiale dans les relations humaines et la propension à « la barbarie ». Celle-ci paraît marquer tous les peuples nouvellement conquis. Les livres coloniaux sont riches en pages sanguinolente. L'iconographie et le graphisme appuient l'écrit. Les dessinateurs du « Petit Journal » et « Le Petit Parisien » qui font leurs choux gras de l'*« Affaire marocaine »*, rivalisent. Le rouge envahit les « unes » de ces journaux d'investigation à grand tirage. Rien n'est pas épargné aux lecteurs. Dans cette quête effrénée de sensationnalisme médiatique, l'enjeu mercantile l'emporte visiblement sur le reflexe patriotique. C'est la longue description de l'escalade sans fin du plaisir malsain de l'*« indigène »* à torturer son prochain. Le souci du détail macabre est omniprésent : chairs découpées lamelle par lamelle, mutilations, ongles arrachés, braises appuyées sur des corps affolés de douleur, décapitations, émasculations. Un kaléidoscope chromatique qui s'inscrit dans le droit fil dans cette volonté d'incruster dans l'inconscient collectif d'une image globalement satirique, burlesque et qui sème l'effroi chez le lecteur métropolitain : celle du Marocain indigène, hors-la loi, auréolé du mythe de la férocité et de la sauvagerie, un « franc-tireur » qu'il importe d'écraser inexorablement.

Fès, enfin dégagée et sous contrôle grâce à la politique de la « *carotte et du bâton* », l'Etat-major des forces d'occupation, va désormais avoir les coudées franches pour mettre en coupe réglée le reste du pays. Les Marocains des autres régions aussi, qui, sous le rouleau compresseur de la soi-disant politique de « *pénétration pacifique* » subiront les affres de l'opprobre colonial. Toute sédition, comme celle d'El Hiba dans le Souss est écrasée dans le sang. L'abdication de Moulay Hafid et la proclamation de Moulay Youssef dûment adoubé par le nouvel homme fort du Maroc, Le général Lyautey, militaire à poigne mais aussi diplomate avisé, sonneront l'*« hallali »* et mettront fin à l'indépendance du Maroc.

Une anecdote significative vient à point nommé illustrer cet embrouillamini qui caractérise la fin d'une époque : « *La nuit qui précédait la signature de son abdication, Moulay Hafid détruisit les emblèmes sacrés des sultans marocains, car il se rendait compte qu'il était le dernier sultan indépendant du Maroc. Il brûla le*

parasol écarlate qu'on avait porté sur sa tête dans les cérémonies officielles.»¹ Apparemment impulsif et calculé, ce geste de dénégation et de rupture commis au moment d'embarquer sur le croiseur Chayla qui le mènera de Tanger à son lieu d'exil en France, Abd-el-Hafid en savait de science certaine l'enjeu fortement symbolique : La fin du « *vieux Maroc* », insolite et obsolète, tant appelée des vœux d'un Charmes, d'un Loti, d'un Chevillon, était bel et bien consommée. Bon nombre de témoins de cette période charnière avouent leur désarroi devant l'attractivité subliminale exercée par l'image exotique de ce Maroc crépusculaire qu'ils auraient aimé voir sauvegardée et le parti-pris résolu de sa déconstruction, sinon de son estompement pur et simple sous le coup de pinceau enjoliveur de l'esthète colonial. Il en est ainsi de Weisgerber qui n'a pas de scrupules à ranger au placard sa vision lotienne et sa nostalgie :

« Moi aussi, j'ai subi le charme ensorceleur du vieux Maroc ; comme Loti, j'ai prêté une oreille émue aux grêles du guimбри et à la plainte sauvage de la ghaïta ; comme lui, j'ai été séduit par la courtoisie et l'hospitalité marocaine, les longues chevauchées à travers les solitudes fleuries, les mystères des vieilles villes mortes, des jardins abandonnés et des ruines [...] »

Mais, j'en ai joui trop longtemps pour ne pas découvrir l'abîme d'injustice, de cupidité, de cruauté, de corruption, de profonde misère qui se dissimulait derrière cette fantasmagorie. Et dès lors, je n'ai plus eu qu'une pensée, diamétralement opposée à celle de notre grand écrivain ; voir évoluer le Maroc vers plus de justice, plus de bien-être, plus de liberté, sous l'égide de la France ».²

Ce vœu d'annexion du Maroc, Weisgerber le réitère à plusieurs reprises, au nom même de l'idéal onirique de Loti qu'il s'agit de réactualiser en épurant la toile de fonds sur lequel il se greffe. C'est à ce prix que le dilemme lancinant qui taraude le médecin-voyageur peut être résorbé. Un aveu rétrospectif et plein d'enseignements :

¹ -Harris, W.B, *Le Maroc disparu*, traduit de l'Anglais (*Morocco that was*) par Paul Odinot, avec une préface du Général Gouraud et une introduction de M. Michaux-Bellaire, Rabat, Edition Dar Al Aman, pp.141-142.

² -Weisgerber, *Avant-propos*, *op.cit.* p.7.

« Mais pour goûter pleinement le charme de ce pays, il fallait faire abstraction de son état politique et social et fermer résolument les yeux et le cœur-comme le fit Loti- à tous les abus, à toutes les misères dont il souffrait. L'Empire chérifien n'était plus qu'un anachronisme condamné à disparaître, un sépulcre blanchi que l'Europe du XXème ne pouvait plus tolérer à sa porte »¹

Et, contrairement à bien de ses prédecesseurs, éclaireurs de la colonisation, Weisgerber ne se contente pas d'émettre une profession de foi, il sort du prisme de l'écriture, et s'engage sur la voie de l'action, au sein de multiples officines occultes, pour faciliter ou consolider les premières conquêtes coloniales. Médecin de son état,-nous le savons- Weisgerber, était trop bien renseigné pour ne pratiquer que la médecine : on lui doit d'avoir été présent lors de la guerre du Rif en 1909, d'avoir été le témoin de la réorganisation de l'armée chérifienne et de la capture de Bouhamara. En 1911, il était à Fès, il vécut toutes les péripéties de 1912 et suivit in situ le désastre des troupes d'El Hiba en septembre de la même année. Passionné de géographie et de cartographie -tout comme de Foucauld ou Moulièras-, Weisgerber a été l'un des plus précieux auxiliaires de la conquête française au Maroc .Ayant gravi assez fortuitement tous les échelons de la carrière coloniale, son parcours illustre parfaitement la collusion qui s'instaure alors entre les intérêts scientifiques, politiques et militaires. Au demeurant, à aucun moment, il n'a fait mystère de sa contribution à l'œuvre coloniale qu'il porte comme un sacerdoce :

« Et je me suis employé de mon mieux à contribuer à la réalisation de ce rêve : j'ai pratiqué la pénétration pacifique dix ans avant l'invention de la formule : j'ai travaillé dans la mesure de mes moyens, à faire connaître le Maroc et à attirer sur lui l'attention de mes compatriotes ; et j'ai fait de mon mieux pour préparer les trois premières et principales étapes de la pacification : Casablanca, Fez, Marrakech... »²

Une nouvelle panoplie d'images au phrasé néo-exotique nettement colonial est à construire ! Elle consiste dans le gommage des traits culturels des populations colonisées jugées malséantes et qu'il faut extirper comme préalable à une

¹ - Weisgerber, *ibid*, p.91.

² -*Ibid.*, p. 10.

« *assimilation* ». Elle sert d’alibi et a pour crédo liminaire un postulat qui est aussi un aveuglement : « *L’Inhumain : son véritable nom est l’Autre* » s’écrie Victor Segalen en 1916. C’est si peu dire en apostrophant l’Autre en tant que sujet ambivalent. En dévalorisant le colonisé, on fortifie sa propre image et, partant, on légitime la colonisation. Bien auparavant, Jules Ferry, partisan actif voire zélé de l’expansion coloniale, n’a pas caché ses intentions racistes lors de son intervention au Sénat le 28 juillet 1885 où il déclare ouvertement : « *Les supérieurs ont le droit sur les inférieurs* ». Dans cet ordre d’idées, nul mieux qu’Albert Memmi n’a clarifié les enjeux organiques à l’œuvre dans les représentations symboliques qui sont le ferment de l’idéologie coloniale et qui ne sont pas éloignées de celles que véhicule le racisme, en l’occurrence une tendance à être imbu de sa supériorité souveraine. Comme le raciste, le colonisateur croit qu’il est supérieur parce qu’il est différent. Il est donc supérieur et il est légitimé à régner :

« *Le colonisateur met en lumière les traits différenciels qui le distingue du colonisé pour en faire la marque de sa supériorité et l’alibi de sa prééminence. Il en inventera au besoin. Et pour faire bonne mesure, il les proclamera généraux et définitifs ; il y aurait ainsi une espèce de nature du colonisé, auquel nul individu ne peut échapper, sur laquelle le temps ne pourra rien ; la colonisation est pour l’éternité.* »¹

En fait, l’entreprise de mise en image du Maroc précolonial participe d’un double avatar de cécité et incommunicabilité que le Parti colonial a sciemment favorisé pour concrétiser ses desseins. D’ou la confection d’une macro-image écornée à l’optimum. Epicentre d’une puissance afro-maghrébine qui brillait de mille feux en direction de l’Occident, tant au niveau de la production des richesses et de la diffusion des sciences, des arts et de la civilisation qui irradiait un Vieux continent en proie aux ténèbres du Moyen-âge, le Maroc est désormais considéré comme un « lion en papier », un pays sans âme et sans identité civilisationnelle. Un pays rendu à l’état primitif, dénué de toute épaisseur existentielle, une « terra nullus » en déshérence dont il faut refonder les bases infra et supra-structurelles, remettre diamétralement ses fondamentaux sous la coupe de l’Europe et remettre à flot sous peine d’une déliquescence rédhibitoire. En fait, le Maroc, longtemps

¹- Memmi, Albert, *Préface*, in *Le Credo de l’homme blanc*, Alain Ruscio, Editions Complexe, 2002.

arrimé au paradigme économique européen, subit, à son corps défendant l'onde de choc de la révolution industrielle et les fractures profondes que ce phénomène a occasionné en Europe et dans le reste du monde. Le Maroc, placé aux portes de l'Europe, est un des premiers pays touchés de plein fouet par l'expansion européenne. Etant à la croisée des chemins, placés sous les feux croisés des impérialismes de tous bords, le Maroc ne peut résister à une mutation de sa configuration économique et sociale consécutive aux bouleversements intervenus dans la Maison Europe. Les équilibres sociaux traditionnels sont rompus, sinon mis à mal. La capitale Idrisside, miroir de cette implosion de la société urbaine reflète à souhait le marasme de cette révolution souterraine mais déterminante pour la suite des événements :

« [...] L'éclatement de la société de Fès, au lendemain de l'ouverture du Maroc au marché mondial, fut la résultante de facteurs internes et externes. La confrontation entre deux systèmes économiques, l'un capitaliste, l'autre précapitaliste, l'affrontement entre deux sociétés, l'une en pleine évolution, l'autre ancrée dans l'immobilisme, reflètent bien l'opinion de l'historiographe An-Naciri à cet égard : « Face à l'Europe, nous sommes comme un oiseau sans ailes sur qui fond l'épervier ».¹

Les historiens sont unanimes à attester que le Maroc a fait quasiment partie durant la période entre les XVIIème et XVIIIème siècles s'est intégré presque organiquement au tissu économique d'essence capitaliste en vogue et au système des échanges lui afférant. Avec toutes les incidences d'ordre social et politique qui en découlent. Dépendance et insertion dans un modèle fédérateur, tout laissait entendre que le Maroc allait résorber son retard historique et son immobilisme de conjoncture dans la durée et passer par les mêmes phases d'évolution des modes de production économique, à l'instar de l'Europe. Il fallait compter sans cette logique de prédation au cœur des conflits d'intérêt et des rivalités que ce modèle capitaliste a générées en son sein : appétits conflictuels d'expansion coloniale.

Mais avant que le dépeçage territorial ne commence, et que les conflits à fleurets mouchetés entre les puissances n'aient abouti à des compromis, il y a lieu

¹ - Kninah, Larbi, *L'évolution des structures économiques, sociales et politiques du Maroc du XIXème siècle (Fès : 1820-1912)*, Info-print, Fès, 2002, p.342.

de préparer des plans de bataille et qui touchent, dans un stade préliminaire, le front symbolique : maintenir l'Autre à distance, maintenir envers lui une animosité instinctive, agressive à souhait en projetant un regard de dénégation et de mépris. L'arsenal de représentations dévalorisantes voire belliqueuses ainsi édifié sera savamment instrumentalisé pour bâtir une stratégie adéquate d'annexion identitaire de l'Autre. L'anthropologue marocain Mohammed Ennaji, en étudiant le cas du Maroc, met en lumière les mécanismes d'une posture récurrente de défiance auquel a conduit cette manœuvre de manipulation de l'image identitaire :

« Le Maroc est un exemple de telles représentations (viciées), il l'est aussi des énormes déviations qu'un tel imaginaire recèle par rapport à la réalité. Son histoire, inséparable de celle de l'Europe, l'illustre fort bien en montrant que leurs deux sociétés, les activités de leur population et leur culture participent d'une histoire indissolublement liée. Il est en effet impossible de comprendre l'état présent de la société marocaine, son remarquable degré d'ouverture, et sa modernité précoce sur de nombreux plans sans faire appel à ses relations avec le continent européen.

L'historiographie européenne a pendant longtemps fait fi d'une telle réalité. Pour elle, le Maroc est resté isolé pendant les deux siècles où la transition vers la modernité battait son plein en Europe. Les XVIIème et XVIIIème siècles seraient, à ses dires, une période de repli, donc d'archaïsme et de refus de la modernité. Voilà donc comment on construit artificiellement des frontières qui deviennent peu à peu de véritables fractures opposant des espaces ennemis. Le raisonnement est simpliste mais le message est puissant du fait même de cette simplicité, car il flatte l'ego du citoyen européen, porteur de l'étendard des droits de l'homme face à la barbarie.

L'histoire moderne apporte cependant à cette thèse un démenti, certes discret, mais cinglant. Elle confirme que le Maroc a son destin mêlé à celui de l'Europe du fait des relations fortes et ininterrompues qu'il a entretenues avec les différentes nations du

Sud comme du Nord européens. Relations amicales mais aussi conflictuelles dont foisonnent les traités anciens et modernes ».¹

Nous l'avons démontré à suffisance, l'essor d'une «*idéologie impérialiste*» française s'est cristallisé dès l'avènement du Second Empire et s'est développé sous le régime républicain. En gros, entre 1871 et 1881, et malgré une période de stagnation consécutive aux revers de la guerre de 1870, et la Commune, le courant colonial, très actif, se propage dans certains milieux politiques et dans une large fraction de l'opinion publique. L'élite intellectuelle s'engage dans le débat et prend, en majorité, fait et cause pour l'ambition coloniale naissante. Lente préparation que la copieuse littérature sur la politique coloniale française, au début, laisse dans l'ombre la dynamique de recherche scientifique afférant aux «*zones d'influence*» que les puissances européennes s'octroient sans vergogne, d'un seul tracé sur la mappemonde. Cette dynamique fut due à l'action des sociétés de géographie qu'on appelle de façon générale «*The Geographical Movement*», aux explorateurs, au mouvement «*académique*» (anthropologues, ethnologues), aux topographes, géologues, et aux médecins. Le renouveau des études géographiques en France apparait précisément comme une conséquence de La guerre de 1870. La géographie est appréhendée comme une des meilleures disciplines et comme le seul moyen de prendre une vue réaliste sur le monde moderne, faire l'économie de défaites militaires éventuelles, et accessoirement, engranger des conquêtes territoriales dans l'optique du vaste projet colonial inter-européen. Or, les sociétés de géographie n'étant pas seulement techniques et tournées vers la seule connaissance scientifique, elles prirent de plus en plus un caractère pratique et soulignèrent la portée économique et politique des voyages et des découvertes. Les liens avec les grands intérêts économiques sont patents. Avec plus de discrétion, en insistant sur la mission civilisatrice des découvertes géographiques, dans le sens de l'essor d'une géographie dite «*réaliste*» qui s'affirmera nettement impérialiste. Il s'en suit une action de la «*pensée coloniale*» sur le mouvement géographique français, notamment dans l'intérêt porté à l'Afrique, et notamment à l'Afrique du Nord. C'est dans ce contexte qu'on peut situer le voyage «*historique*» -et combien périlleux-entrepris

¹ - Ennaji, Mohammed, Introduction générale à l'ouvrage collectif *Le Maroc et l'Europe : dix siècles dans le regard de l'Autre*, Rabat /Bruxelles, 2010, p.10.

par le vicomte Charles de Foucauld dans les confins du Maroc en 1883. On se rend compte aujourd’hui, à la lecture de *Reconnaissance du Maroc*, qu’il s’agit, pour l’époque, d’une mine inépuisable de renseignements qui, s’il elle a pour objet avoué et clair de préparer et justifier la colonisation, s’avère une des pages les plus concises et les plus riches en informations de l’histoire du Maroc moderne, œuvre écrite sur un cahier de 5cm² avec un crayon de 2 cm ! L’exemple de Charles de Foucauld fera des émules. D’autres voyageurs s’attacheront à faire connaître des parties encore inexplorées du Maroc. Ils ne seront pas tous géographes. Ils emprunteront d’autres chemins sinueux de disciplines scientifiques différenciées mais transversales et complémentaires. La recherche ethnologique et anthropologique jette son dévolu sur le Maroc. Auguste Moulières publiera en deux parties, en 1895 et 1899, un ouvrage fort documenté, sous le titre *Le Maroc inconnu*. Il traite du Maroc septentrional, du Rif et des Djebalas. Le résultat de cette enquête originale sur les us et coutumes d’une région hermétique du Maroc servira de bréviaire aux officiers français qui, en 1914, lanceront l’assaut sur le col de Taza. A son tour, le marquis de Segonzac explore l’Atlas et récolte une moisson scientifique utile recueillie dans son *Voyage au Maroc* (1903). Il ne fait pas mystère de son ambition « *patriotique* » de conquête : « *L’explorateur, il, ne saurait se résigner aux seuls rôles de voyageur, de topographe, de photographe, de collectionneur. Avant tout, il aspire à servir son pays, et, dans ses rêves de nomade, il voit l’ombre de son drapeau s’étendre partout où il a passé.* »¹

Dès que ses travaux sont connus dans les cercles savants, Foucauld, devenu l’ermite du Hoggar dit sa joie qu’un si grand soit fait dans la connaissance de ce pays, qui est même temps un grand pas vers son occupation. Avec Edmond Doutté, l’enquête devient systématique et pluridisciplinaire et l’observation très diverse qui mêle allégrement des domaines pluriels comme la sociologie, l’ethnographie, la linguistique, le folklore et l’archéologie. Ce regard encyclopédique s’explique par le fait que, sentant l’échéance de la colonisation plus proche que jamais, les enquêteurs, issus, pour la plupart de la communauté scientifique de l’Algérie voisine -et donc bien acclimatés aux enjeux hégémoniques de la recherche- ont tendance à mettre les bouchées doubles et à hâter le processus de globalisation rationnelle de l’étendue du savoir sur le Maroc. Et, dans une démarche prospective empruntée à Loti, de tirer des conclusions pour l’avenir : « *Si jamais le Maroc est nôtre, nous devrions y réservier à l’avance*

¹ - Cité par Lebel, *op.cit.p.* 225.

d'immenses espaces qui resteraient vierges de routes à automobiles et d'hôtels à touristes, vierges surtout à éventrements de la culture qui anéantissent des races entières de végétaux. Nos descendants nous sauraient gré d'avoir conservé à leurs nerfs usés par la civilisation quelques lieux où ils retrouveraient le calme et la vie simple. »¹

De même, comme Ségonzac, il ne tarit pas d'éloges pour les populations berbères « *qui sont moins dures à l'Européen. Nous retrouvons chez eux les bonnes qualités de cette race qui est le plus clair espoir de l'Afrique du Nord.* ». Les écrits d'un Foucauld, d'un Ségonzac, d'un Doutté qui n'affichent nullement quelque prétention littéraire, quoique, au fond, non dénués d'élégance de style, tendent franchement à l'utile. Ils constituent un réservoir d'informations techniques et ethnographiques ciblées qui serviront à satiéte de base de données que les responsables de la politique indigènes dans les premières années du Protectorat mettront à profit pour mieux assoir leur politique dite de « pénétration pacifique » et d'administration coloniale.

Dans le même temps, la recherche ethno-médicale et se met de la partie. Nous avons vu comment le docteur Linarès, médecin, diplomate et « espion », avait ouvert la voie à une cohorte de praticiens venus dans les fourgons des missions militaires et dont l'objectif consiste -outre à profiter de la proximité avec le séoral chérifien, à engranger un maximum de renseignements confidentiels à usage diplomatique et militaire- à bâtir des stratégies-théoriques et pratiques d'identification des épidémiologies locales, de prophylaxie, de l'assistance indigène. La contribution à cette entreprise de médecins-voyageurs non accrédités par quelque officine métropolitaine officielle, est tout aussi non négligeable. Médecin privé de son état, le Dr. Weisgerber, témoin oculaire des tribulations des *harkas* sultaniennes, se fait fort d'analyser l'appareil militaire et répressif dont dispose le souverain, des fluctuations des rapports de force entre bled makhzen et bled es-siba. En 1897-1898, quinze ans après de Foucauld, Weisgerber tire les enseignements stratégiques après avoir jaugé la situation dans la Chaouia, dans l'arrière-pays de Casablanca et premier champs de bataille que les troupes françaises vont bientôt investir : « *Je fus récompensé, en 1907, par la satisfaction de pouvoir porter au ministère de la Guerre une carte assez détaillée de la région*

¹ - Doutté, Edmond, *Monographie de Marrakech*, Paris, 1905, cité par Lebel, op.cit, p. 229.

par laquelle nous allions commencer notre pénétration au Maroc. »¹ Weisgerber qui, à la mort de Ba Ahmed en 1900 avait décrété, sentencieux, « *Pour le Vieux Maroc, c'est le commencement de la fin* », la carte géopolitique est quasiment établie. La configuration de la « science marocaine », en embrassant des domaines divers et intégrés de la recherche, se décline progressivement.

Le destin du « *Vieux Maroc* » est désormais scellé. C'est autour des politologues de prendre le relais en analysant les mécanismes d'exercice du pouvoir au sein du makhzen chérifien. Eugène Aubin, et dans une moindre mesure de Lamartinière, ont initié une véritable radioscopie globale, objective et froidement rationnelle du fonctionnement des institutions étatiques. Le verdict d'Aubin est sans appel et considère qu'à observer la féodalité marocaine, on est enclin à la comparer à « *une sorte de Saint-Empire figé dans l'islamisme, avec sa fédération incohérentes de tribus, ses coutumes d'un autre âge et son jeu compliqué d'influences religieuses de tribus.* » Le tout engendrant un climat de conflits et de belligéranç permanents à même de précipiter l'éclatement de l'unité du pays et la création de préjudices susceptibles de porter atteinte à l'acquis colonial algérien et au futur conglomérat nord-africain sous tutelle française que l'opinion hexagonale appelle de tous ses vœux. Cet éclairage exhaustif des rouages du pouvoir central, les constituants organiques de sa force et de son talon d'Achille, - qui traduit le postulat de ses auteurs de considérer la connaissance comme une préparation à l'action- va permettre d'orchestrer les immixtions incessantes du lobby colonial dans la conduite de la politique marocaine de la France, de faciliter la gestion des tractations préludant à la signature du traité du Protectorat. Les travaux de recherche savants de cette génération d'explorateurs de la dernière heure ont leur importance sur le plan de la saisie et de l'appréciation de l' « image » du Maroc. Ce pays, toujours considéré comme hermétique, perd peu à peu son ancrage dans la vision onirique, voire mythologique d'autrefois. L'attrait exotique, quoiqu'omniprésent, cède le pas à une volonté prométhéenne de suprématie et de spoliation territoriale. Le Maroc n'est plus cette contrée « *sombre et déliquescente* » qui fait peur certes, mais qui fait toujours rêver. Riche de ses ressources et d'une population potentiellement corvéable à merci, il devient, dans l'imagerie occidentale, toutes affaires cessantes, un pays à conquérir.

¹ - Weisgerber, *Casablanca et les Chaouias en 1900*, Casablanca, Les Imprimeries Réunies, 1935.

Conclusion

Nous avons tenté, dans cette modeste recherche, d'entreprendre le projet de « relire » une partie non négligeable de la production littéraire ancienne émanant de source française sur le thème du Maroc : c'est-à-dire d'analyser la structure scripturale, le contenu thématique qui sous-tendent cette production, dans un premier temps, et d'établir un parallèle entre la substance sémiotique qui en constitue l'ossature et les enjeux fonctionnels et idéologiques qu'ils véhiculent, dans un deuxième temps.

Historiquement et, au regard de la littérature occidentale et particulièrement française, le Maroc n'a pas échappé aux relents de cette onde de choc produite, dès la fin du moyen-âge, par l'entreprise d'investissement de « l'image » de l'Autre par un Occident désireux d'explorer un territoire de proximité, situé à la lisière du Vieux continent, dont les rivages sont à quelques brassées marines de l'Andalousie reconquise mais qui reste le berceau dépositaire du ressentiment récurrent de la chrétienté européenne envers cette contrée « hostile » porteuse de l'étandard vert de L'Islam .

A l'égard de cet empire mystérieux et objet de passions, le foisonnement « d'images » n'a d'égal que le travestissement du réel qui en constitue le tracé nodal. Au vrai, bien avant d'apparaître pour le voyageur sous la forme d'un repère précis sur une carte, ou comme l'enjeu d'une mission diplomatique ou d'une expédition scientifique, le Maroc constitua donc dans l'imaginaire occidental un formidable réservoir de mythes et de poncifs orientalistes. C'est donc par le truchement du récit de voyage, que l'« image » du Maroc prend son envol dans le flux de l'écriture occidentale. D'emblée, elle est l'objet d'une captation nourrie de passions extrêmes et souvent dénuée d'objectivité. Stéréotypes et lieux communs, dépréciatifs à l'envi, vont traverser l'esprit des auteurs, au demeurant, soucieux de teinter leur texte d'exotisme et donner au récit sa tonalité ethnographique : la

description des lieux est une géographie pittoresque ; le récit de vie du protagoniste est le parcours d'un espace social étrange et étranger, avec ses modes de vie et ses croyances. De fil en aiguille, le lecteur a la nette impression que l'Histoire prend le relais dans la validation finale qu'elle jalonne ce parcours et l'authentifie. En règle générale, le processus de contamination est incontrôlable et, dans certains écrits, le témoignage s'avère de bonne foi : des informations présentées sincèrement comme des souvenirs par les chroniqueurs proviennent en fait de mythes et de légendes colportées tambour-battant de la lecture des feuilles ou des chroniques. Enfin les récits écrits (et même parfois les témoignages oraux) conforment leur topique -leur « mémoire »- à des modèles narratifs connus. Ils prolongent une longue tradition de récits de voyage ou d'exploration, de biographies surdimensionnées de saints ou de monarques despotes, d'hommes illustres ou obscurs, lieu d'interférence entre la littérature et le vécu. Le narrateur d'un récit de voyage ou de vie reprend spontanément ces modèles et les adapte à son projet biographique. Une topique de genre se constitue ainsi, maquillée en mémoire personnelle. Toutes les opérations que décèle l'analyse interne des récits de vie -sélection des souvenirs, contamination des sources, interférences avec d'autres genres narratifs- montrent assez que la construction d'une « mémoire » est loin d'être la simple restitution d'un passé ; l'affectivité, l'idéologie, les cadres sociaux et institutionnels, la culture conditionnent un travail psychique d'anamnèse, d'oubli, d'emprunt et de fabulation. Prudence et débordements de la mémoire : l'objet textuel qui résulte de ces opérations a souvent tous les caractères d'une production fantasmatique.

L'Histoire donc, celle du Maroc est datée -tout du moins dans l'imagerie occidentale- à partir du début des conquêtes arabes. La riche contribution de la nation à l'affermissement de la civilisation universelle est souvent objet d'occultation. En revanche, la chronique historiographique ne retient, comme dénominateur commun, que le concept de la violence -viscérale et endémique- qui caractérise les dynasties successives. Omission est induite du fait avéré que ces dynasties ont construit et consolidé les assises d'un empire qui a fécondé en Andalousie un modèle de civilisation multiraciale et multiconfessionnelle de premier ordre et a constitué l'âge d'or de la civilisation arabo-musulmane. Devenu sous les Almohades l'Empire le plus étendu que l'Occident ait jamais connu, le Maroc fascine et rebute le Vieux Continent. La construction et l'affinement de l' « image » du Maroc dans l'inconscient collectif européen se ressent, au cours des siècles, de ce postulat antinomique d'attraction-répulsion, avec un avantage

prédominant pour cette dernière posture. Ainsi, du XVI^e au XVIII^e siècle, un « *Royaume des Maures* », à la géographie physique et humaine en forme de nébuleuse hermétique, à la fois exotique et dégageant un sentiment général d’effroi prend forme dans l’imagerie occidentale. Primitives, altières et volontiers violentes et combatives, tenant plus de l’atavisme négroïde sensiblement prononcé chez les Almoravides, bâtisseurs de Marrakech et réunificateurs d’une Andalousie morcelée et en butte aux coups de boutoir de la Reconquista castillane, les tribus, toujours sur le pied de guerre, sont décrites sous les traits de hordes sauvages et sanguinaires. Pour le peu que l’on en connaît, le Maroc est comparé à l’Europe du Moyen-âge, aux structures hyper-féodales, aux mœurs farouches et à l’accès verrouillé pour l’étranger.

Dans ce pays à configuration largement rurale, à vocation essentiellement agraire et pastorale, mais aussi vivant prétendument de rapines et de pillage, des cités-phares tiennent cependant le haut du pavé parce qu’elles causent un souci majeur à l’Europe. Salé, repaire inexpugnable des corsaires barbaresques qui ont donné du fil à retordre aux chancelleries européennes, et Meknès (« Mékinez » ou « Méquinez ») fief d’un souverain autocrate qui s’est hissé au rang de son contemporain, Louis XIV.

La gestation de cette littérature à dominante exotique ne s'est pas faite en un jour. Loin s'en faut. Au commencement, elle est constituée essentiellement de récits de voyage, ce qui est en somme est tout à fait normal, les voyageurs, étant par excellence, les premiers à fournir des renseignements liminaires et les jalons élémentaires qui fonderont progressivement l'image du Maroc. Ce ne sont d'ailleurs point des opuscules destinés à une carrière éditoriale, mais plutôt des lettres ou des manuscrits que sauvegarderont les rayonnages des archives officielles. Le négoce est à la source de cet empressement pour le Maroc. En effet, dès le Moyen Age, des commerçants provençaux ont eu à cœur de créer des embryons d'établissements, dans ce pays et Marseille a conçu des arrangements avec les souverains du Moghreb. Le premier contact officiel date du règne de François 1^{er} et de la mission pilotée par Pierre de Piton en 1533. Le motif est hautement politique. Alliés des Turcs, les rois de France voulaient contrebalancer le poids de Constantinople en diversifiant leurs relations avec les pays musulmans du pourtour de la Méditerranée et en nouant des liens notamment avec le Maroc. La traduction française de l'ouvrage fameux *Description de l'Afrique* de Jean Léon, dit Léon l'Africain, en 1556, est un événement éditorial maquant puisqu'il

ouvre la voie à l'entrée du Maroc dans toutes les cosmographies à venir. Le processus de découverte du Maroc par le public européen se met néanmoins en place. La découverte scripturale et narrative, quant à elle, ne commencera qu'en 1617, avec la publication de la première relation de voyage imprimée connue à ce jour sur le Maroc sous la plume de Jean Mocquet.

Dans la foulée, de nombreux voyageurs, commerçants, ou chargés de missions consulaires font le déplacement au Maroc dans les débuts du XVIIe siècle. Le relais scriptural de Mocquet est repris, cependant, assez vite par des écrivains-voyageurs dont les publications vont essaimer les librairies. Le récit le plus fameux est celui que Jean Armand va consacrer à la croisière du chevalier de Razilly à Salé. Il fait suite à une relation similaire du voyage de Razilly en terre marocaine due au P. François d'Angers et qui s'intitule *Histoire de la mission des pères capucins au royaume de Maroc* (publié tardivement en 1664). L'accès des missions ecclésiastiques en terre marocaine n'est pas étonnant. Une église chrétienne a existé au Maroc. Fondée peu après 1200, tolérée par les sultans, elle avait son siège épiscopal à Marrakech et a continué à exercer son sacerdoce jusqu'en 1530 lorsqu'un tournant historique s'est produit qui a battu en brèche ce climat de tolérance interreligieuse : l'accession au pouvoir impérial de dynasties chérifiennes se revendiquant de la descendance du Prophète. Dès lors, une nouvelle ère de discrimination confessionnelle se fait jour. Les chérifs dont la légitimité dynastique est conditionnée par l'obligation de la guerre sainte, le jihad, entrent dans une période cyclique de lutte contre les chrétiens. Outre les négociants européens installés dans les villes portuaires, les Chrétiens sont majoritairement des captifs. Par la force des choses, le thème de la captivité et le sort, moins enviable, de renégat entrent de plein pied dans les préoccupations des lettres anglo-françaises de l'époque. L'action diplomatique entre, également, en jeu et impulse, par ricochet, la rédaction d'une multitude de témoignages et de récits poignants sur la captivité dans les geôles sultaniennes. La France et l'Europe chrétienne dans son entier sont émues par le sort des leurs malheureux coreligionnaires captifs des geôles marocaines. Comme le souligne Roland Lebel : « *Ici plus que jamais, la littérature est le reflet d'une époque : tous ces livres traduisent bien les préoccupations d'une époque ; tous les livres traduisent bien les préoccupations d'un siècle de luttes, de prises et de négociations au sujet des fameux corsaires barbaresques et des esclaves chrétiens aux fers du*

Moghreb. »¹. A cet égard, la bibliographie est assurément féconde. Il en va ainsi de la *Relation de La Martinière* (1674), de celle de Jean Gallonyé (1679), et du non moins fameux Germain Mouette (1682). Comme nous l'avons attesté en haut, cette dernière, *La relation de la captivité du sieur Mouette* peut être considérée comme un témoignage historique de première main sur les conditions pathétiques de la vie des esclaves au Maroc et une mine inestimable de renseignements sur le pays et sur son administration. Ayant vécu onze années de captivité, Mouette n'en a pas moins circulé à travers l'empire chérifien et, fin observateur, a apporté une foule d'informations et de données anthropologiques pour le moins vraisemblables sur le Maroc. Parallèlement aux histoires vécues par les captifs eux-mêmes, il y a lieu de mentionner les nombreux comptes rendus de mission livrés à la postérité par ceux-là mêmes qui ont eu la charge de négocier auprès du sultan la rançon des esclaves. Le plus connu est incontestablement Pidou de Saint Olon, et ce, pour avoir endossé l'habit officiel d'ambassadeur et pour avoir rédigé une monographie substantielle sur *l'Etat présent de l'Empire du Maroc* (1694).

Les autres témoignages consignés par écrit sont dus à des missions privées, essentiellement assumées par des ordres monastiques : *Voyage dans les Etats barbaresques* par Desmay (1682) où il rend compte d'une mission des Pères de la Mercy, *Histoire du règne de Moulay Ismaël*, par le P. Dominique Busnot (1714), dont le sous-titre mentionne qu'il traite « de la cruelle persécution que souffrent les esclaves chrétiens dans ses Etats, avec le récit de trois voyages faits à Miquinez et à Ceuta pour leur rédemption »², « *La relation des trois voyages des P.P. de la Mercy (1724)*, écrite par l'un d'eux et qui offre une vision globale de l'état des lieux du Maroc de l'époque ; enfin, la *Relation des P.P. Jean de la Faye, Denys Mackar, Augustin d'Arcisas et Henri Le Roy*, de l'ordre de la Trinité (1726). Autre ouvrage d'importance : *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires* paraît en 1637 sous la plume du Père Dan, lui aussi naguère mandaté pour le rachat des captifs en Afrique du Nord. Le récit, douloureux, décrit les mœurs des pirates barbaresques et les misères des esclaves chrétiens.

Ainsi qu'on l'a signalé plus haut, La diplomatie prend le relais et aura des répercussions notables dans le domaine littéraire. On le sait. En dépit des graves tensions survenues dans les relations franco-marocaines dans la foulée de la question des esclaves, l'empereur du Maroc, Moulay Ismaïl, et le roi de France,

¹- Lebel, *op.cit*, p.26.

²-

Louis XIV, cherchaient manifestement à établir un terrain d'entente susceptible d'être couronné par un traité de paix. Des ambassades sont échangées entre Meknès et Versailles. En revanche, Pidou de Saint Olon réussit à mener à terme le second volet de la mission assignée par Louis XIV, à savoir « mettre à profit son voyage pour procéder à une enquête générale sur le Maroc ». Il en résulta donc en 1697, un *Etat présent de l'Empire du Maroc*, ouvrage de référence -quoique pastichant des écrits antérieurs- qui passa, avec la *Relation du sieur Mouette*, pour être une des sources les plus complètes sur ce pays. L'ambassadeur Abdallah ben Aïcha fut envoyé par Moulay Ismaïl à Louis XIV en 1698 pour arrondir les angles et aboutir à un accord. En fin de compte, de nouveaux résultats négatifs sont signalés à cause des mêmes prétendus tergiversations et atermoiements des Marocains qui, selon Pidou de Saint Olon « *proposent un bon accord, mais ils s'en éloignent* ». A l'origine diplomatique, la mission de Ben Aïcha prend une tournure inattendue et -singulièrement- plus galante. Ayant aperçu, lors d'une soirée de gala, au palais royal de Versailles, la princesse douairière, veuve de son état, Marie-Anne de Conti, gracieuse fille de Louis XIV, il conçoit le secret projet de la voir épousée par son maître, Moulay Ismaïl. Et c'est officiellement au nom du souverain alaouite que le même Ben Aïcha introduit une demande en mariage en novembre 1699. On a longtemps épilogué sur les tenants et les aboutissants de cette lubie matrimoniale qui, incongrue, n'eut, on s'en doute, aucune suite dans les faits, tant elle est perçue comme la plus fantasque des mésalliances. Elle a eu, néanmoins, des répercussions fécondes et déterminantes sur l'image du Maroc, en cours de refondation dans le patrimoine littéraire français. Madrigaux de circonstance, livrets de musique malicieux, saynètes populistes et sarcastiques au demeurant, pamphlets satiriques sous forme de contes orientaux. Le «petit peuple» fait ses choux gras de cette tempête anecdotique. A vrai dire, le Maroc devient l'objet d'une curiosité insoupçonnée, où la malice a beau jeu, dans les cénacles artistiques et la presse parisiens. Décidément, un regain d'intérêt se fait jour en faveur de l'exotisme qu'exerce sur la France préévolutionnaire, le pays du « *Soleil couchant* ». Roland Lebel est d'avis de dater l'attrait paroxystique pour le Maroc de cet «incident» diplomatique qui sera, heureusement, clos: « *Les poèmes [...] écrits à cette occasion, se présentent évidemment comme des morceaux de circonstance. Pourtant, dans l'exotisme marocain, ils ont leur intérêt. De semblables manifestations, pour mièvres qu'elles puissent paraître, ne doivent pas être négligées ; car les petits faits de ce genre, lorsqu'ils sont rassemblés et*

regroupés, permettent de marquer des repères dans la représentation littéraire du Maroc en France »¹

Cependant, si la position de la France au Maroc est prépondérante au XVIIe siècle, nonobstant la permanence de la course et les péripéties alternant tension et détente, au XVIIIe siècle, par contre, le rapport de force intereuropéen favorise une présence hégémonique de l'Angleterre au Maroc. La France prend les devants pour contrecarrer cette incursion musclée de la perfide Albion. Comme à l'accoutumée, la diplomatie est mise à contribution. Il s'en suit, naturellement, un phénomène d'impulsion de la littérature exotique sur le Maroc. Louis de Chénier est nommé par Choiseul consul général au Maroc à l'occasion d'une ambassade conduite par le comte de Breugnon auprès du sultan Sidi Mohammed pour mettre fin définitivement à la guerre de course. Un traité de paix est signé à Marrakech le 30 mai 1767. Chénier résidera au Maroc jusqu'en 1782, c'est-à-dire une quinzaine d'années. L'ouvrage intitulé *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, publié en 1787 est fort volumineux et exhaustif. Il pêche néanmoins par excès de plagiat. C'est d'abord un essai de reconstitution historique, puis un tableau du Maroc au XVIIIe siècle. Il s'y prend à dénoncer l'arbitraire du Prince. En effet, l'auteur est assez sévère à l'endroit du sultan Sidi Mohammed ben Abdellah qui lui a fait subir bien des misères. Gageons que, sur de nombreux points d'ordre économique, agricole, commercial et urbanistique, l'avenir donnera raison à Chénier le visionnaire et forcera l'intérêt des futurs épigones de la colonisation, un siècle plus tard.

A vrai dire, le livre de Chénier est le dernier relatif au Maroc paru au XVIIIe siècle, de même que son action consulaire est la dernière mission du genre de l'Ancien Régime au sein de l'empire chérifien. Cette période clôt accessoirement la longue et douloureuse période de la course et de l'esclavage. L'heure a tourné. Après un certain temps de silence dû aux soubresauts de la Révolution et l'intermède du règne de Napoléon Ier, une nouvelle ère s'ouvre dans l'expansion symbolique de l'exotisme marocain, mise en sourdine provisoirement vu l'intérêt détourné en direction de l'Orient, à la Turquie, la Perse et la Chine, pour des raisons historiques et de conjoncture politique. Le regain d'intérêt pour le Maroc verra son apogée à l'aune de l'occupation de l'Algérie par la France en 1830. C'est

¹ - Lebel, *Ibid.* p. 85.

une règle générale et immuable qui préside aux relations franco-marocaines: lorsque l'hypothèque politique est levée, la production esthétique s'estompe et ne reprend de plus belle que lors du retour en force du politique.

L'occasion se présente au moment de la prise d'Alger en 1830. Il était naturel d'entreprendre de sonder la réaction de la cour chérifienne et d'obtenir sa neutralité et de prévenir des conflits éventuels en négociant l'abandon par le sultan Moulay Abder-Rahman de ses prétentions sur Tlemcen, faisant partie intégrante de son empire. C'est dans ce contexte, chargé de menaces conflictuelles, qu'une ambassade est confiée à M.de Mornay en 1832. Pour le bonheur du florilège esthétique d'essence exotique en plein épanouissement, un peintre de renom fut agréé dans la suite de la députation. Il s'agit d'Eugène Delacroix. Déjà connu pour avoir peint *La barque du Dante* et *le Massacre de Scio*, Delacroix est séduit à l'idée de découvrir la terre d'Afrique, sa lumière, sa couleur, la physionomie de ses types. Car, à la différence des voyageurs qui l'ont précédé, Delacroix ne va pas en Grèce, en Turquie, en Egypte. Il opte pour le Maroc. Cette terre encore inconnue pour un Français révèle à l'homme une civilisation qu'il ignore et au peintre un Orient fort éloigné des somptuosités du Sardanapale et des voluptés de ses petites odalisques. Mu par une exaltation romantique, Delacroix aura à cœur de parcourir le pays et de rapporter de son voyage de nombreux croquis et dessins, des sujets de grandes toiles qui seront confectionnées par la suite, mais aussi un carnet de route fort instructif. De plus, une correspondance nourrie a jalonné son périple et sera l'objet de publication. Le séjour à Meknès et la scène de réception du sultan, décrit sur le vif dans son journal et son courrier, sera représentée quelques années plus tard, dans une des grandes toiles de l'auteur, *La réception de l'empereur Abder-Rahman*, qui fut exposée en 1845 et qui se trouve au musée de Toulouse. Mais ce n'est pas la moindre des avancées inédites que Delacroix aura suscitée dans la connaissance du Maroc. En accompagnant le comte de Mornay, envoyé extraordinaire de Louis-Philippe auprès du sultan Moulay Abder-Rahman, il inaugure ainsi, en cet an de grâce 1832, ce fameux « *chemin des ambassades* » qui va faciliter et sécuriser les périples ultérieurs sur l'axe Tanger-Meknès-Fès qu'emprunteront désormais bien des diplomates et des écrivains-voyageurs. Car, entretemps, les développements de la conquête de l'Algérie suscitent bien des appréhensions de la part des autorités occupantes quant à la neutralité du Maroc.

Un cas de belligérance survient lors de la bataille d'Isly en 1844 où l'armée régulière marocaine est défaite. L'Espagne, de son côté, intervient militairement à Tétouan en 1852. Le «*chemin des ambassades*» est devenu une nécessité pour servir de courroie de transmission dans les futurs pourparlers maroco-européens. Les missions diplomatiques se succèderont à une cadence accélérée, en ramenant dans leur sillage, experts, journalistes et hommes de lettres. A cet égard, nous avons retracé dans le détail, en mettant l'accent autant sur les itinéraires que sur les mobiles idéologiques, le voyage du journaliste Gabriel Charmes en 1886 *Une ambassade au Maroc*, (1887), puis de Pierre Loti *Au Maroc*, (1890). André Chevrillon, suivra en 1905, à la veille de la Conférence d'Algésiras et de l'occupation d'Oujda avec *Un crépuscule de l'Islam* (1905). Leurs écrits, souvent diffusés en feuilletons par une presse parisienne à sensation, évoqueront l'image d'un Maroc sombre, contrasté, et d'une population radicalement hostile, impénétrable, prisonnière de «*ses vieux rêves d'Islam*». En entreprenant le voyage certes périlleux mais perçu comme un sacerdoce, la plupart d'entre eux, au-delà de certaines dissonances concernant leurs motivations, croient faire œuvre utile. Charles de Foucault se fera le porte-parole de ce courant précolonial. Sa *Reconnaissance du Maroc* (1883-1884) a pour objectif d'explorer «*le Maroc, pays fermé, défiant de l'étranger, cruel dans ses vengeances*», mais si proche de la colonie algérienne «*qu'on était sûr, en le parcourant, d'aider la France de demain*»¹

On ne peut mieux exprimer des intentions de prosélytisme colonialiste, et accessoirement évangélique, énoncées sous un habillage patriotique et civilisationnel. Profession de foi qui ne fait pas mystère d'un plaidoyer pour l'avènement de l'ère nouvelle qui s'ouvre désormais sous des auspices scientifiques. Les descriptions se feront moins fantaisistes, moins stéréotypées et plus objectives. A la suite du vicomte de Foucault, les explorations vont sonder résolument les territoires restés encore inconnus et cibler dorénavant des strates essentielles de la «science»marocaine : la toponymie, la géographie, l'ethnographie coloniale, la prise de connaissance de la configuration démographique et anthropologique des bleds «*makhzen*» et «*siba*», de l'état des lieux sanitaire et épidémiologique, la psychologie des hommes. Ce ne sont plus des voyages de découverte, mais des incursions quasi-paramilitaires. Consciemment ou

¹ - René Bazin, *op.cit.*

inconsciemment, le savant voyageur, en œuvrant, souvent à ses risques et périls, pour le rayonnement de l'influence française au Maroc, se fait avant tout éclaireur d'une armée de conquête qui n'est pas encore levée et d'une campagne de « *pénétration pacifique* » encore en projet.

Il en va ainsi des relations de voyages, d'explorations et d'études : Auguste Moulières *Le Maroc inconnu* (1895-1899), Fernand Linarès *Un voyage au Tafilalet* (1893), Frederic Weisgerber avec *Au seuil du Maroc moderne* (1904), de Eugène Aubin avec *Le Maroc d'aujourd'hui* (1904), de Gabriel Veyre avec *Dans l'intimité du Sultan* (1905), et bien d'autres encore. Dans les chapitres précédents, nous avons largement étudié l'ampleur de leur contribution à la connaissance d'un Maroc « *en déclin* », et l'impact de leurs écrits sur la mise en œuvre du processus de pénétration coloniale. La plupart de ces écrits se présentent, à première vue, comme des exposés techniques, des « monographies » à connotation scientifique, mais qui, en réalité, ne sont pas dénués de subjectivité. En effet, loin de se décliner comme des traités bruts, ces « mémoires » à forte résonance didactique bien entendu, se greffent sur des récits de vie. Les écrits d'un Moulières, d'un de Foucauld, pour ne citer que ces deux icônes de la « science» marocaine sont la parfaite illustration de cette tendance. Pour donner plus de crédibilité à son propos à tonalité scientifique, le géographe, l'anthropologue ou le médecin est amené à décrire les conditions -souvent précaires et aléatoires- dans lesquelles il aura effectué son enquête en focalisant sur le caractère provisoire et les limites des résultats engrangés. En endossant l'habit du « *mémorialiste* », le savant est vite rattrapé par les sirènes du subjectivisme et de l'instrumentalisation des conclusions d'enquêtes au profit du projet colonial.

Il reste que le contenu de ces ouvrages n'est pas du domaine de la spéculation pure. Toutes les données objectives rapportées et les jugements subjectifs émis, le sont à bon escient. Les informations tendent à l'utile. Elles seront sciemment instrumentalisées lors de la future entreprise coloniale par des stratégies avertis au mieux de la réalité du terrain et des hommes. Les écrits d'un Foucault, d'un Moulières, d'un Doutté, d'un Aubin, ou d'un Weisgerber ne prétendent pas aspirer au summum de l'esthétique littéraire, bien qu'ils fassent montre d'une langue claire et d'un souci de l'élégance du style. L'effet littéraire n'est pas leur objet. En revanche, ils se recommandent à la fois par leur lisibilité, leur documentation exacte et leur souci de « *vérité* ». Ce faisant, ils ont déblayé la voie et montré les chemins propices à l'ajustement de l'action politique française au Maroc, dans la

perspective d'une pénétration conçue au départ comme « *pacifique* ». « *Cette littérature, du point de vue colonial -souligne Lebel-, compte autant que l'autre.* »

La bibliographie littéraire à la charge esthétique patente et aux relents d'exotisme avérés ne sera pas pour autant épisée. A mesure que l'échéance butoir de 1912 se précise, les œuvres « *marocaines* » foisonnent en librairie. En général, les écrits qui ont été publiés dans les années qui ont précédé ou entouré l'établissement du protectorat évoquent un état d'ensemble du « *vieux Maroc* » sur le point de disparaître, non sans une pointe de nostalgie. Dans *Souvenirs du Maroc*, qui constitue un résumé de la vie et de l'histoire marocaine pendant les années qui ont précédé le Protectorat, Henri de la Matinière avoue, au constat que l'heure du changement est révolue, « *ressentir un attachement très doux pour le vieux Maroc ; et ce sentiment s'augmente de l'impression que le Moghreb allait arriver à des temps nouveaux, où il laisserait, très probablement, une grande partie de son attrait.* »¹. Diplomate au long cours à la légation de France à Tanger, il était mieux placé que quiconque pour apprécier la marche des événements et prophétiser l'inéluctable dilution de l'exotisme marocain dans la vague technico-moderniste et son corollaire, l'uniformisation culturelle que l'arrivée en force de ses artisans, en l'occurrence les Français, était censée occasionner vaille que vaille.

Cette complexité de la réalité marocaine sera prise en compte par une nouvelle littérature qui fera son apparition au lendemain de la mise sous tutelle coloniale d'un pays qui continue de fasciner et susciter des vocations littéraires. L'ère des écrivains résidents commence. Si les frères Tharaud restent encore fidèles à la lignée lotienne ou au credo de Chevillon, en habillant l'image du Maroc d'hermétisme, de suspicion, une nouvelle génération d'écrivains va désormais, à travers romans et poésie, donner du Maroc, dans l'optique du préjugé favorable, une image symbolique, certes complexe, mais riche, profonde et plurielle, source d'émerveillement et de créativité. La notion, perçue comme valorisante, de ce « *pays des paradoxes* » est née et, avec elle, un maillage de production esthétique qui va œuvrer à la résilience d'une image que les parangons du « *Maroc obscur* » se sont évertué à statufier. Des auteurs novateurs comme Le Glay, Odinot, Henri Bosco ou François Bonjean, sans parler de Henri de Montherlant, vont parvenir, en quelques décennies, à faire évoluer le regard du lecteur métropolitain sur le Maroc en lui restituant la substance de sa personnalité, certes complexe, mais vivante, intrinsèque et authentique, pétrie de grandeur et

¹ - OP.cit.

d'éclat. L'appel au dialogue, et à l'émulation des cultures et au respect de l'image de l'Autre fait concomitamment son chemin dans le débat d'idées et dans le flux de la création symbolique. Les continents thématiques classiques en rapport avec les cités impériales-longtemps décriés- sont réinvestis sous des auspices mélioratifs, sinon manifestement laudateurs. L' « *obscurité* » et « *le sombre firmament* » qui enveloppe le ciel de Fès de Chevillon, se meut en « *clarté et vive luminosité* » sous la plume de François Bonjean.

L'entrée du Maroc dans la littérature française « institutionnelle » est datée de la parution de *Au Maroc* de Loti à en croire Lebel. Elle aura achoppé sur des équivoques et malentendus d'ordre idéologique avec Chevillon et, auparavant, avec Gabriel Charmes, et d'autres, aux arrière-pensées colonialistes avérées. La littérature coloniale d'inspiration française, en rectifiant, chemin faisant, ses angles d'attaque, sa vision opportuniste, aura permis de dépouiller graduellement l'écriture sur le Maghreb des postulats de convention ou d'orientation idéologique formelle de départ. Cette écriture devient un espace de quête du Beau et d'un absolu esthétique cardinal. Le sème colonial s'en trouve relégué aux recoins de la chose obsolète et cède le pas subrepticement à l'impératif de la reconnaissance d'une identité de culture et de civilisation. De ce fait, elle finit par s'inscrire dans la cosmogonie des créations patentées de l'esprit, reconnues et validées comme productrices d'une plus-value de sens réactualisée en permanence et se voulant intemporelle. Cependant, bien malin celui qui aurait prophétisé son inscription dans la durée, son approfondissement, sinon sa pérennisation et son ancrage sur le panthéon de la littérature métropolitaine, voire universelle. Parallèlement, dans l'espace francophone réhabilité par les postindépendances, une littérature d'essence maghrébine a fleuri sous la plume d'auteurs issus du Maghreb qui n'ont eu de cesse, dans le flux de l'éclosion d'une quête identitaire résolue d'émailler une image réelle, réconciliée avec elle-même, loin des stéréotypes nourris par l'écriture coloniale de naguère. Des clichés qui refont surface au gré des conjonctures, des velléités de communautarisme, lorsque le registre de l'altérité est remis en question, ou, à tout le moins, violemment convoqué sur l'une des rives de la Méditerranée, ou les deux à la fois.

La littérature, lorsqu'elle s'arrime au thème de l'altérité, cède volontiers aux sirènes de l'onirisme et revisite, en la renouvelant, et en la dépouillant des préjugés éculés, la symbolique exotique. Le Maroc, féru de son originalité et de ses valeurs authentiques, ne peut, en aucun cas, laisser indifférent l'Autre. Un survol critique

de l'anthologie des œuvres littéraires afférant au thème du Maroc post indépendant permet d'étayer un argumentaire spécifique que Abdeljlil Lahjomri a fait volontiers sien : « *Le Maroc, comme émotion esthétique, est une belle revanche sur ceux qui en ont fait ou ont voulu en faire un objet de laboratoire.* »¹

Aujourd'hui, cependant, le lecteur attentif aux fluctuations de la représentation marocaine dans la littérature française contemporaine ne peut qu'être frappé par l'ambivalence de l'image du Maroc qui prévaut en Occident : « *une fascination pour un monde proche et, en même temps, la persistance d'une mythologie réductrice et trompeuse [...]. Tout semble avoir évolué vers un effritement des mythes, tout semble évoluer vers leur nuisible consolidation.* »² D'aucuns attribuent cette ambivalence et la ténacité des mythes en Occident à l'influence des mass-médias qui, par la violence de leur impact sont plus prégnants que l'écrit. L'ère de la « *vidéosphère* » a supplanté celle de la « *scriptosphère* » d'une façon à la fois agressive, et rédhibitoire, affirme le médiologue Régis Debré. Car une image vaut plus que mille mots et il n'est malaisé de manipuler un instantané iconographique, d'abonder dans le sens de l'approximation, chaque fois que l'opinion publique se ressent d'un événement factuel préjudiciable, attribué à tort ou à raison à l'Orient et qu'elle juge attentatoire à la civilisation occidentale. L'image du Maroc est tributaire des soubresauts confiscatoires de l'Histoire immédiate. L'actualité brûlante n'a de cesse de braquer les projecteurs sur un monde arabo-musulman, neutralisant l'image du réel au profit d'un regard déformé. « *Comme si par une ironie du sort, le mode musulman, du Maroc à l'Afghanistan en passant par l'Irak, est redevenu cette masse inquiétante qu'il a longtemps été ou n'a jamais cessé d'être* », souligne Lahjomri qui s'interroge, en guise de conclusion sur l'inconstance -voire l'inconsistance- de la posture de réception en Occident, les aléas de son regard et sa défiance concernant la problématique de l'altérité et l'hypothèque redoutable qu'il fait peser encore et toujours : « *Au regard de l'Autre, quelle serait à l'avenir notre image ? Quelle image offrirons -nous de nous-mêmes ?* Car tout maintenant est une affaire de représentation et toute survie une affaire d'image et d'imagination. »³

¹ -Lahjomri, *op.cit.*p. 470.

² -*Ibid.*, p.477.

³ -Lahjomri, Préface à *Fès ou les bourgeois de l'Islam* de Jérôme et Jean Tharaud, réédité chez Marsam, Rabat, 2008.

Chronologie des écrits français sur le Maroc avant le Protectorat :

1617- Jean Mocquet. - *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales.*

1631- Jean Armand. - *Voyages en Afrique, où est contenue la navigation des Français entreprise en l'année 1629 et 1630, sous la conduite du sieur de Razilly.*

1637- P. Dan.- *Histoire de Barbarie et de ses corsaires.*

1644- P. François d'Angers. - *Histoire de la mission des pères capucins au royaume de Maroc.*

1648- *Les voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc...*

1654- *Miraculeuse rédemption des captifs de Salé.*

1665-Thomas Le Gendre- *Lettre écrite en réponse à diverses questions curieuses...*

1670- Roland Fréjus.- *Relation d'un voyage fait dans la Mauritanie...*

1674-La Martinière.- *L'heureux esclave, ou relation des aventures du sieur de La Martinière en Barbarie...*

1679- Jean Gallonyé.- *Histoire d'un esclave qui a été quatre années dans les prisons de Salé.*

1682- Desmay.- *Voyage dans les Etats barbaresques...*

1682- Germain Mouëtte.- *Histoire des conquêtes de Moulay Archy...-Relation de la captivité du sieur Mouëtte dans les royaumes de Fez et de Maroc...*

1694- Pidou de Saint-Olon.- *Etat présent de l'empire de Maroc.*

1696- *Voyage de M. le baron de Saint-Amand...*

1707- *Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour Madame la princesse douairière de Conty...(par le comte D.).*

1714- P. Busnot.- *Histoire du règne de Moulay Ismaël...*

1724- *Relation des trois voyages des PP.de la Mercy. ..(par l'un deux).*

1726- *Relation des PP. Jean de la Faye, Deny Mackar, Augustin d'Arcisas et Henry Le Roy, de l'ordre de la Trinité...*

1738- *Relation de la captivité et du rachat de 13 esclaves marseillais (par l'un d'eux)*

1785- *Voyage dans les Etats barbaresques, ou lettres d'un des captifs Qui viennent d'être rachetés.*

1787- Louis De Chénier.- *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire de Maroc.*

1789- Brisson- *Histoire du naufrage et de la captivité de Brisson.*

1791- Abbé Rochon- *Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes Orientales.*

1792- Follie- *Mémoires d'un Français qui sort de l'esclavage.*

1832- Eugène Delacroix.- *Journal du voyage au Maroc* (publié dans le *Journal d'Eugène Delacroix* en 1893.

1844- Charles Didier- *Promenade au Maroc.*

1854- P. Christian.- *Souvenirs du maréchal Bugeaud, de l'Algérie et du Maroc.*

1847- Alexandre Dumas.- *Le Véloce, ou Tanger, Alger, Tunis.*

1859- P. Godard.- *Le Maroc, notes d'un voyageur.*

1860- N. Cotte.- *Le Maroc contemporain.*

1863- Ch. Yriate.- *Sous la tente, souvenirs du Maroc.*

1868- A. Beaumier.- *Itinéraire de Mogador à Maroc, et de Maroc à Saffi.*

1875- Dr Bleicher.- *Un voyage au Maroc.*

1876- Charles Tissot.- *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie tingitane.- Itinéraire de Tanger à Rabat.*

1878- Dr Decugis.- *Relation d'un voyage dans l'intérieur du Maroc.*

1885- Comte De Charvagnac.- *Quinze jours à Wazzan. – Notes d'un voyage de Fez à la frontière marocaine.*

- Capitaine Erckmann.- *Le Maroc moderne.*

- Dr Marcket.- *Le Maroc ; voyage d'une mission française à la Cour du Sultan.*

-M. Paléologue.- *Le Maroc ; notes et souvenirs.*

1886 - L. De Campou.- *Un empire qui croule.*

- H. Duveyrier.- *Le chemin des ambassades.*

1887 - Gabriel Charmes.- *Une ambassade au Maroc.*

- Vicomte Charles De Foucauld.- *Reconnaissance au Maroc
(1883-1884)*

1888- De Kerdec-Chény.- *Guide du voyageur au Maroc.*

1890- Pierre Loti.- *Au Maroc.*

1893- Dr Linarès.- *Un voyage au Tafilalet* (manuscrit publié en 1932).

1895-1895- A. Moulières.- *Le Maroc inconnu.*

1903- Marquis De Segonzac.- *Voyages au Maroc.*

1904- Eugène Aubin.- *Le Maroc d'aujourd'hui.*

1905- Edmond Doutté. - Marrakech.

-H. Gaillard. - *Fès.*

- Ch. René Leclercq.- *Le Maroc septentrional.*

- G. Du Taillis.- *Le Maroc pittoresque.*

- G. Veyre.- *Dans l'intimité du Sultan.*

1906 - André Chevrillon.- *Un crépuscule d'Islam.*

-Louis Gentil.- *Dans le bled es-siba.*

1908- Bourdon.- *Ce que j'ai vu au Maroc.*

1909- A. Brives.- *Voyages au Maroc* (contient une partie due à M.Jaqueton : journal de route dans l'Atlas marocain).

- R.Kann.- *Impressions de campagne et de manœuvres.*

- Dr Mauran.- *La société marocaine.*

- Et. Richet.- *Voyage au Maroc.*

1910- Marquis De Segonzac.- *Au cœur de l'Atlas.*

1911- Général d'Amade.- *Campagne de 1908-1909 en Chaouïa.*

- Capitaine Grasset.- *A travers la Chaouïa.*

- Ladreit De Lacharrière.- *L'œuvre française en Chaouïa.*

Glossaire

- Abd : plur. ‘abid : esclave noir, serviteur.
- ‘Achoura: le 10 du mois de *Moharrem* ; ancien jour de jeûne, institué par le Prophète Mohammed, en imitation au jeûne juif du *Yom Kippour*, Le 10 du mois de *Tichri* ; le jeûne de l’Achourâ fut ensuite Remplacé par celui du *ramadan*. C’est pour les Chiites, le jour Anniversaire de la mort des fils d’Ali. Au Maghreb, l’Achourâ est devenue une fête, où réapparaissent d’anciennes réjouissances locales ; c’est le carnaval du Maroc.
- Aguedal : pré réservé, jardin.
- Aïd el kébir : dit Aïd el adha en arabe littéraire. Cérémonie qui commémore le sacrifice d’Abraham. Cette fête est célébrée 60 jours après l’Aïd el Fitr qui marque la clôture du mois de ramadan.
- ‘Aid el sghir : «la petite fête » ; ou Aid el fitr, « la fête de la rupture du jeûne », célébrée le 1^{er} du mois de *choual*, qui suit le mois de *ramadan*.
- Aïssaoua : confrérie religieuse de soufisme populaire, fondée par le saint M’hamed Ben Aïssa, dont le tombeau se trouve à Meknès, qui fait partie des ordres donnant à la musique un rôle spirituel éminent.
- ‘Alem : savant, équivaut à feqih, jurisconsulte, théologien. Plur, ’oulémas.
- Amin : « *l’homme de confiance* », administrateur, employé des finances, chef d’un corps de métiers. Plur, *oumanas*.

- Arifa : qui détient la connaissance, maltrone dans un harem.
- Assra : sing. Assir : prisonier ; assra : prisonniers, captifs.
- Azib : bergerie, enclave, ferme, concession de terre ; ‘azaibiya, gens de l’azib, travailleurs agricoles.
- Baraka : traduit d’ordinaire par « bénédiction » ; c’est le don qu’ont les saints, Les marabouts et les chorfa, de transmettre à leurs fidèles les vertus et Les pouvoirs qu’ils possèdent et qui, leur seront accordés par Dieu.
- Caïd : «conducteur », gouverneur de villes ou de tribus, chef militaire.
- Cherif : «noble » ; personnage qui descend ou prétend descendre du Prophète.
- Dîmma : situation de dîmmi, c'est-à-dire, en terre d'Islam, de tout sujet non Musulman, qui paie la taxe de capitation.
- Drogman : ancien nom des interprètes officiels en Orient.
- Fantasia : course de poudre- *Laab el Baroud* : démonstration équestre de Cavaliers arabes.
- Haïk : pièce d'étoffe dans laquelle se drapent les femmes.
- Harka : caravane sultanaise pour la collecte des impôts.
- Hdia : présents offerts au sultan.
- Horm : « interdiction » : qui empêche les infidèles de pénétrer dans certains lieux sacrés.
- Ksar : ville ou village en boue durcie.
- Makhzen : au départ « trésor » ; au Maroc, administration, Etat.
- Mechouar : cour du palais où ont lieu les réceptions officielles et les parades Militaires

- Mehalla : force armée sultanienne ambulante.
- Mellah : quartier juif.
- Mouna : provisions journalières fournies aux hôtes.
- Msalla : espace libre, en dehors des villes, où la prière a lieu lors des trois grandes fêtes religieuses.
- Nouba : « tour de rôle » : fanfare ou jouant à heure fixe, air joué par musique.
- Qacida : forme de poésie arabe, qui date de la période anté-islamique.
- Sougas : colones volantes de cavalerie et de fantassins.
- Sultan : détenteur de l'autorité suprême.
- Targuiba : sacrifice, immolation d'un veau ou d'un chameau en signe de soumission.
- Tertib : « règlement » : réforme fiscale ; impôt.
- Tolba : pluriel de *taleb*, étudiant.
- Zaouia : siège d'une confrérie islamique, foyer d'études musulmanes.

Bibliographie

Archives :

- Archives de France, Affaires étrangères, Maroc. Correspondances. Volume I, ff^os31-32.
- *Archives de France. Affaires étrangères. Maroc .Mémoires*, volume III, ff^os99-100.
- Archives marocaines, publication de la mission scientifique au Maroc* (n°1), Paris, Ernest Leroux, 1904.

Récits :

- Aubin, Eugène, *Le Maroc d'aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1904et1913, (Réédité sous le titre *Le Maroc dans la tourmente* par Péroncel-Hugoz chez Eddif, Collection BAB, 2004.
- Bertrand, Louis, *D'Alger la barbaresque à Fez la mystérieuse*, Paris, Albin Michel, 1930.
- Bonjean, François, *Confidence d'une jeune fille de la nuit*, Alger, Baconnier, 1942.
- Busnot, Dominique, *Histoire du règne de Moulay Ismail*, Paris, Mercure de France 2002.Réédité sous le titre, *Récits d'aventures au temps de Louis XIV*, Paris, Editions Pierre Roger, 1928.
- Campou, Ludovic de, *Un empire qui croule, le Maroc contemporain*, Paris, Plon, 1886.
- Charmes, Gabriel, *Ambassade au Maroc*, Paris, Calmann-Lévy, 1877.
- Chevrillon, André, *Un crépuscule d'Islam*, Paris, Hachette, 1906,1913, 1920, réédité par la Bibliothèque arabo-berbère, collection dirigée par Péroncel-Hugoz, Eddif, Casablanca, 1999. --*Marrakech sous les palmes*, Paris, Calmann-Lévy,

1919, réédité 60ans après par le professeur J-François Durand, chez Edisud, Aix-en-Provence.

- Delacroix, Eugène, *Journal du voyage au Maroc*, Paris, Plon, 1832.- *Souvenirs d'un voyage dans le Maroc*, Editions de Laure Beaumont-Maillet, Barthélémy Jobert et Join-Lambert, Gallimard (Art et Artistes) ,1999.- Lettres du Maroc, par philippe Burty, 2 volumes, Paris, Chrpentier, 1880.
- Didier, Charles, *Promenade au Maroc*, Paris, Dupont, 1844.
- Doutté, Edmond, *Merrâkech*, Paris, Comité du Maroc, 1905.
- Erckman, Jules, *Le Maroc moderne*, Paris, Challamel, 1885.
- Foucauld, (Vicomte Charles de), *Reconnaissance au Maroc (1883 – 1884)*, Paris, Challamel, 1888. (Plusieurs rééditions). La dernière est chez L'Harmattan, collection “les introuvables”, 2009.
- Harris, Walter-Burton, *Le Maroc disparu*, (traduction de Paul Odinet), Paris, Plon, 1929.Réédité par Péroncel-Hugoz, Coll. Le Nadir, chez Balland, sous le titre *Le Maroc au temps des sultans*, en 1994.
- La Martinière, (Henri de), *Souvenirs du Maroc*, Plon, Paris, 1943.
- Le Glay, Maurice, Récits marocains de la plaine et des monts, Paris, Berger-Levrault, 1948.-*La mort du rougui*, Paris, Berger- Levraud, 1926.- Chroniques marocaines, Paris, Berger-Levrault, 1930.
- Linarès, Fernand (docteur), *Un voyage au Tafilalet (1893)*, *Bulletin de l'Institut d'hygiène*, 1932. (Ambassade avec Erckman, auprès de Moulay- Hassan. Il fait partie de l'entourage du sultan qui l'emmène dans le Tafilalet).
- Loti, Pierre, *Au Maroc*, Paris, Calmann-Lévy, 1890. Réédité par Péroncel-Hugoz, dans la collection BAB, Eddif, 2005.
- Moüette, Germain, *Histoire des conquêtes de Mouley Archy, connu sous le nom du roi de Tafilet et de Mouley Ismail, son frère et son successeur à présent régnant*, Paris, Editions Couterot, 1683. - *Relation de captivité dans les royaumes de Fez et de Maroc*, Mercure de France, 2002.
- Moulières, Auguste, *Le Maroc inconnu*, 2 volumes, Oran, Imprimerie Fouque, (1895 – 1899).

- Nolasque, Neant , - *Relation de ce qui s'est passé dans les trois voyages que les religieux de l'ordre de Notre Dame de la Mercy ont fait dans les Etats du Roy de Maroc pour la Rédemption des captifs en 1704-1708-1712* ; Par un des Pères députés pour la Rédemption, de la Congrégation de Paris, du même ordre.(Père Nolasque Néant) Edition publiée sous la direction de Cossé-Brissac par la section historique du Maroc dans *Les Sources inédites de l'histoire du Maroc*.
- Saint-Olon (François Pidou de), *Etat présent de l'empire de Maroc où l'on voit la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernement, religion et politique des habitans*, Paris, publié chez la Veuve Mabre Cramoisy, 1995. Réédité par Mercure de France sous le titre, *Etat présent de l'empire de Maroc*, 2002
- Veyre, Gabriel, *Dans l'intimité du sultan*, Paris, Librairie universelle, 1905, réédité au Maroc en 2009 par Afrique Orient.
- Weisgerber, Franz (docteur), *Trois mois de campagne au Maroc*, Paris, Leroux, 1904 -*Au seuil du Maroc moderne*, (mémoires), Rabat, La Porte, 1947 et 2009.

Ouvrages d'histoire :

- Baida, Jamal, *La presse Marocaine d'expression française des origines à 1956*, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Série Thèses et Mémoires, n°31, Rabat, 1996.
- Berque, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962.-*Etudes d'Histoire rurale Magrébine*, Paris, 1988. -*Al- yùssi*, Edition Marton, Paris, 1958. -*Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb (XVIIe siècle)*, Paris, Sidbad, 1980.
- Bouzouita, Samir, *Makr assourâ, Almaghrib fi Al kitabat Al faranssiah (1832-1912)*, Casablanca, Afrique-Orient, 2007.
- Braudel, Fernand, *Grammaire des civilisations*, Paris, Flammarion (Coll. Champ histoire), 1993.
- Brunot, Louis, *La mer dans traditions et les industries indigènes de Rabat-Salé*, Paris, Editions Leroux, 1921.
- Brunot, Louis, *La mer dans traditions et les industries indigènes de Rabat-Salé*, Paris, Editions Leroux, 1921.

- Castries (Le comte Henri de), *Agents et voyageurs français au Maroc (1530-1660)*, Paris, Ernest Leroux, 1903. - *Moulay Ismaïl et Jacques II, une apologie de l'Islam, par un sultan du Maroc*, Paris, Ernest Leroux, 1903.- - *Sources inédites de l'histoire du Maroc. France*, Première Série, Dynastie Saâdienne (1530-1660), Tome I, Archives et bibliothèques des Pays- Bas, Paris, Ernest Leroux, 1906. - *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, Première Série, Tome II, Archives et bibliothèques d'Angleterre, Paris, Paul Geuthner, Londres, Luzac et Compagnie, 1925. -- *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, Première Série, Tome III, Paris, Ernest Leroux, 1911. *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, Première Série, Tome IV, Archives des Pays-Bas, Paris, Hernest Leroux, La Haye, Martinus Nijhoff, 1913. -*Sources inédites de l'histoire du Maroc*, Tome VI, Archives des Pays-Bas, Paris, Paul Geuthner, La Haye, Martinus Nijhoff, 1923.
- Charles-Roux, (François) et Caillé, (Jacques), *Missions diplomatiques françaises au Maroc*, Paris, Larose, 1955.
- Chénier, (Louis de), *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'empire du Maroc*, (3 tomes) Paris, Imprimerie Polytype, 1787.
- Coindreau, Roger, *les corsaires de Salé*, Rabat, La Croisée des Chemins, 2006.
- Dan, Pierre, *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, Paris, P. Rocolet, 1649.
- Fontenay, Michel, *L'esclavage en Méditerranée occidentale au XVII^{ème} siècle*, Presses universitaires de Paris, Sorbonne, 1990.
- Georges, Nancy, *Les esclaves de Mequinez*, Editeurs associés, Paris, 1925.- *L'âme marocaine d'après la littérature française*, B.E.P.M, Avril, Rabat, 1926.
- Hardy, Georges, *Les éléments de l'Histoire coloniale*, Paris, Renaissance du livre, 1921. -*Les Grandes étapes de la colonisation française*, Paris, Larose, 1921. - *Histoire sociale de la colonisation française*, Paris, Larose, 1953.
- Heers, Jacques, *les barbaresques*, Paris, Perrin (Tempus) 2008.
- Host, Georg, *L'histoire de l'empereur du Maroc Mohamed ben Abdallah*, Copenhague, 1791, traduction et adaptation française par Frédéric Damgaard et Pierre Gailhanou, Editions la Porte, 1998. - *Relations sur les Royaumes de Marrakech et Fès (1760-1768)*, traduction de Frédéric Damgaard et Pierre Gailhanou.
- Julien (Charles-André), *l'Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1966. -

- Kninah, Larbi, *L'évolution des structures économiques, sociales et politiques du Maroc du XIXème siècle* (Fès : 1820-1912), Info-print, Fès, 2002.
- Laroui, Abdellah, *Les origines culturelles du nationalisme marocain*, Centre de la culture Arabe, Casablanca, 2001.
- Lugan, Bernard, Histoire du Maroc des origines à nos jours, Perrin/ Critérion, 2000.
- Martin, (Alfred-Georges-Paul), *Quatre siècles d'histoire marocaine*, Rabat, Editions La Porte, 1994.
- .-Mas-latrie, Louis, *Relation et commerce de l'Afrique septentrionales ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-âge*, Paris Firmin Didot, 1806.
- Maziane, Leïla, *Salé et ses corsaires (1666-1727) Un port de course marocain au XVII^e siècle*, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Miège, Jean-Louis, *Le Maroc et l'Europe (1830 – 1894)* (5 tomes) Rabat, Editions la Porte.
- Morsy, Magali, *Moulay Ismail, dans les Africains, t. IV*, Edition Jeune Afrique, Paris, 1977. -- *Lalla Khenata, dans les Africains*, Edition Jeune Afrique, 1977.
- Nekrouf, Younes, *Une amitié orageuse, Moulay Ismaïl et Louis XIV*, Albin Michel, Paris, 1987.
- Ottmani, Hamza Ben Driss, *Kaddour Benghabrit un Maghrébin hors du commun*, Rabat, Marsam, 2010.
- Penz, Charles, *Les captifs français du Maroc au XVII^e siècle (1577-1699)*, Rabat, Imprimerie Officielle, 1944. - *Les Rois de France et le Maroc, 3^{ème} Série, De Louis XIV à Louis XVI*, Editions A. Moynier, Casablanca, 1948. – *Les émerveillements parisiens d'un ambassadeur de Moulay Ismaïl, janvier-février 1682*, Casablanca, Siboney, 1949.
- Peyreigne, Charles, *Les influences européennes au Maroc avant la conférence d'Algésiras*, Toulouse, Ch.Dirion, Libraire-Editeur, 1908.
- Plantet, Eugène, *Mouley Ismael, Empereur du Maroc et la Princesse de Conti*, Paris, Plon, 1912.
- Quella-Villeger, Alain, *Pierre Loti, l'incompris*, Paris, Presses de la Renaissance, 1986.
- Rivet, Daniel, *Lyautey et l'institution du Protectorat au Maroc (1912-1925)*, Paris, L'Harmattan, 1988.

- Ruscio, Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, 2002.
- Terrasse, Henri, *Kasbahs berbères de l'Atlas et des Oasis*, Horizons de France, Paris, 1938. –Histoire du Maroc des origines à l'établissement du Protectorat, Editions Atlantides, Casablanca.
- Valensi, Lucette, le Maghreb avant la prise d'Alger,(1790-1830), Question d'histoire, Flammarion, 1969.

Sur l'exotisme :

- Afergan, Francis, *Exotisme et Altérité*, Paris, PUF, 1987.
- Jourda, Pierre, *L'Exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand, t.2 du romantisme jusqu'à 1939*.
- Khatibi, Abdelkbir, *L'Exotisme dans la littérature française*, Paris, Denoël, 1987.
- Lévi-Strauss, Claude, *Tristes tropiques*, Paris, coll.10 /18, 1962.
- Mathé, Roger, *L'Exotisme, évolution en diachronie du mot et de son champ sémantique* in *Exotisme et création*, actes de colloque, Lyon, L'Hermès, 1985.
- Moura, Jean-Marc, *Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992. –La littérature des lointains : histoire de l'exotisme au 20^e siècle, Edition H.Champion, Paris, 1998.
- Petr, Christian, *Quand les écrivains s'arrêtent à Ceylan*, Paris, Editions Kailash, 1999. -*Rêve indien*, Paris, Kailash (Coll. Les exotiques), 1996.
- Segalen, Victor, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Livre de Poche (biblio essais) 1978.
- Todorov, Tzvetan, *Nous et les Autres*, Paris, Seuil, 1989.- *La conquête de l'Amérique. La question de l'Autre*, Paris, 1982.

Ouvrages critiques :

- Bazin, René, *Charles de Foucauld, Explorateur du Maroc, ermite du Sahara*, Paris, Plon, 1921

- Bennasser et Lucile Bartolomé, *Les Chrétiens d'Allah*, Paris, Perrin (tempus) 2006.
- Durand, Bénédicte, *Charles de Foucauld, explorateur malgré lui*, Glénat, Grenoble, 2011.
- Durand, Jean-François, (Sous la direction de) -*Regards sur les littératures coloniales : découvertes* Tome 1 L'Harmattan 2000. -*Regards sur les littératures coloniales : Approfondissements*, Tome 2 L'Harmattan 2000.
- Durand, Jean-François, J.M Seillan et J. Sevry, *Le désenchantement colonial*, les cahiers de la SIELEC N°6, Editions Kailash, 2010.
- Ennaji, Mohammed, *A propos de l'esclavage au Maroc précolonial*, Fès, Université Sidi Mohammed Ben Abdallah, 1983.
- Ganner, Odile, La littérature de voyage, Paris, ellipses, (Thèmes et études), 2001.
- Hata, Koichiro, *Voyageurs romantiques en Orient*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Hazard, Paul, *La crise de la conscience européenne*, Fayard, 1961.
- Heers, Jacques, *les barbaresques*, Paris, Perrin (Tempus) 2008.
- Jacquin, Gérard, *Récits d'Ambassades et figures du messager*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- Julliard, Collette, *Imaginaire et Orient, L'écriture du désir*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Lahjomri, Adeljalil, *Le Maroc des heures françaises*, Rabat, Editions Marsam, 1999.
- Maréchaux, Laurent, *Ecrivains voyageurs, ces vagabonds qui disent le monde*, Paris, Arthaud, 2011.
- Memmi, Albert, *Portrait du Colonisé, précédé du Portrait du Colonisateur*, Paris, Buchet-Chastel, 1957. – *L'Homme dominé*, Paris, Gallimard, 1968.
- Lebel, Roland, *Les voyageurs français du Maroc. L'exotisme marocain dans la littérature de voyage*, Paris, Larose (1936). -*Histoire de la littérature coloniale*, Larose, 1931.
- Milton, Gilles, *Captifs en Barbarie*, Lausanne, Noir sur Blanc, 2OO6.

- Moureau, François, (Sous la direction de), *Captifs en Méditerranée (XVI^e - XVII^e siècle)*, PUPS, 2008. -*Métamorphoses du récit de voyage*, Paris /Genève, Champion-Slaktine, 1986.
- Ouasti, Boussif, Image(s) du pays des Pharaons dans le récit de voyage égyptien de Denon à Nerval (1802-1850), Thèse d'Etat soutenue à l'université de Fès, 1991.
- Potier, Natacha, *Dix-sept regards sur le Maroc*, Casablanca, Eddif, Collection BAB, 2006.
- Pouillon, François, Fantaisie et investigations dans la peinture orientaliste du XIX^e siècle in, D'un Orient L'Autre, Paris, Editions du CNRS, 1991.
- Quella-Villeger, Alain, *Pierre Loti, l'incompris*, Paris, Presses de la Renaissance, 1986.
- .-Said, Edward W, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil (coll. La couleur des idées), 2005.
- Turbet-Delof, Guy, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI et XVII^e siècles*, Librairie Droz, Paris-Genève, 1973.
- Zhiri, Oumelbanine, Les sillages de Jean Léon L'Africain, Casablanca, Walada, 1995.

Ouvrages généraux :

- Adam (Jean-Pierre) et Petitjean (André), *le texte descriptif*, Paris, Nathan Université, 1989.
 - Bancel, Nicolas, Blanchard, Pascalet Vergès François, La colonisation française, Les Essentiels Milan, Toulouse, 2007.
 - Duquaire, Henry, *Anthologie de la littérature marocaine*, Paris, Plon, 1943.
 - Goulemot, J. Marie, *Discours, Histoire et Révolution*, Paris, UGE, 1975.
 - Maréchaux, Laurent, *Ecrivains voyageurs, ces vagabonds qui disent le monde*, Flammarion, Paris, 2011.
- Memmi, Albert, *Anthologie des écrivains français du Maghreb*, Présence Africaine, 1969.

-Lakhdar, M, *La vie littéraire au Maroc sous la dynastie alawite (1664-1794)*, Rabat, 1971.

-Pageaux, Daniel-Henri, *Littératures et cultures en dialogue*, Paris, L'Harmattan, 2007. - *La littérature générale et comparée*, Paris Armand colin, 1994.

-Wolfzettel, Friedrich, *Le discours du voyageur, Le récit de voyage du Moyen Age au XVIII^e siècle*, Paris, P.U.F, 1996.

Articles :

-Bertrand, Louis, « Préface des conteurs algériens » in *Notre Afrique*, Editions Monde Moderne, Paris, 1925.

-Brahimi, Denise, *Exotisme, Eros et thanatos dans trois romans de Pierre Loti* in *Exotisme et création, Actes du colloque international de Lyon*, L'Hermès, 1985.

- Caillé, Jacques, *Ambassades et Missions marocaines en France*, in *Hespéris-Tamuda*, 1960.

-Chupeau, Jacques, « les récits de voyages aux lisières du roman », in *Revue d'Histoire Littéraire de France*, (LXXVII), 1977.

-Dugas, Guy, *Contribution méthodologique à l'état des recherches imagologiques au Maghreb* in *Echanges*, 1, N° 19, 1989.

-Duveyrier, Henri, *Le chemin des ambassades, de Tanger à Fès et à Meknès*. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie*. Troisième trimestre, Paris, 1986.

-Hardy, Georges «*Les Relations de la France et du Maroc, sous Louis XIV*», dans *Revue de l'Histoire des colonies françaises*, 1927, 4^e trimestre.

-Fink, G-L, «*Réflexions sur l'imagologie*», in *Recherches Germaniques* 23, 1993.

- Le Glay, Maurice, « *Le Berbère marocain* » in *Revue des vivants*, Septembre, 1930.

-Michel, Nicolas, *Itinéraires de la mhalla (1757-1900)* in *L'Armée marocaine à travers l'histoire*, Maroc-Europe, n°7, Editions La Porte, 1994.

-Miège, Jean-Louis, *Une correspondance inédite de Louis Chénier, consul de France au Maroc*, in *Maroc/Europe*, N° 6, 1994, Editions La Porte.

- Rivet, Daniel, « *Exotisme et pénétration pacifique : l'effort de découverte du Maroc par les Français au début du XIX^e siècle* », dans *connaissance du Maghreb*, Paris, CNRS, 1986.
- Sebti, Abdelahad, *Ztata et sécurité du voyage, un thème de pratique judiciaire marocaine*, *Hespéris Tamuda*, vol.XXX- Facicule 2, 1992 (publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V, Rabat,
- Sartre, Jean-Paul, *Le colonialisme est un système*, in « *Les Temps Modernes* », mars-avril.1956.

